10. 7. 126

Digitized by Google

L.Y.R.
134

Hist. de
Empire

HISTOIRE
DE
L'EMPIRE,

CONTENANT SON ORIGINE; Ses Progrès; Ses Révolutions; La forme de son Gouvernement; Sa Politique; Ses Alliances; Ses Negociations; Et les nouveaux Reglemens qui ont été faits par les Traitez de Westphalie, & autres.

Par le Sieur HEISS.

TOME PREMIER,

Qui comprend l'Hiſtoire des Princes qui ont poſſedé l'Empire depuis Charlemagne juſques à Ferdinand I.

Nouvelle Edition, continuée juſques à preſent, & augmentée de pluſieurs Remarques & de nouvelles pieces authentiques.

Imprimée Suivant la Copie de Paris.

A LA HAYE,

Chez GUILLAUME DE VOYS, Marchand Libraire dans le Pooten, à l'enſeigne de Hugo Grotius.

M. DCCXV.

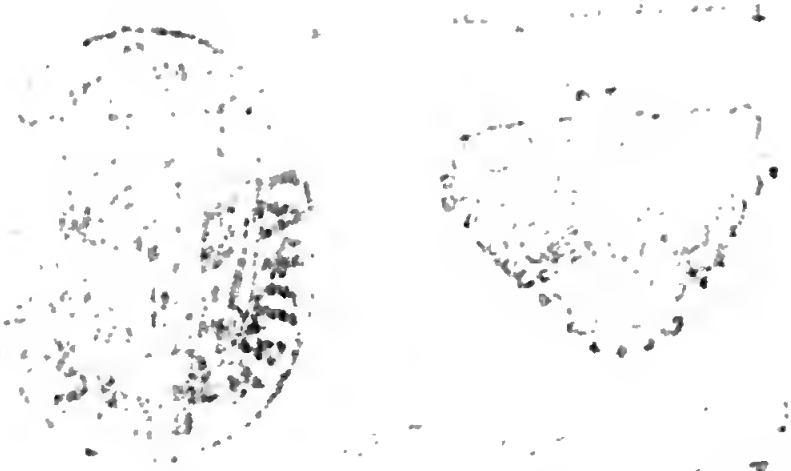

AVIS

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

EN donnant au Public une nouvelle Edition de l'Hiſtoire d'Allemagne de Mr. Heiſſ, on a cru qu'on devoit la continuer juſqu'à preſent, afin que le Lecteur pût voir quel eſt l'Etat actuel de l'Empire. M. Heiſſ. en étoit demeuré au Traité de Weſtphalie fait en 1648. & ainſi il n'avoit pas paſſé le milieu du ſiécle qu'on vient de finir. Il n'avoit parlé, ni de la mort de Ferdinand III. ni de celle de Ferdinand IV. ſon fils, qui avoit été élû Roi des Romains, mais qui mourut avant lui.

On a donc cru devoir finir la vie de Ferdinand III. & donner en abregé celles des Empereurs Leopold & de Joſeph ſes Succeſſeurs, à peu près de la même étenduë que celles qu'a fait M. Heiſſ. On n'a fait que toucher les principaux évenemens, & indiquer les cauſes ou les prétextes des guerres qui ont porté le fer & le feu dans toute l'Europe pendant le Regne de ces deux Princes, parce qu'on a été reſtreint par la brieveté qu'on s'eſt propoſée, & qu'on a voulu ſuivre en cela ce qu'a fait M. Heiſſ.

On a ajoûté la ſuite des Archevêques, Evêques, & Prelats d'Allemagne, juſqu'à ceux qui rempliſſent actuellement ces Dignitez. On en a fait de même des Généalogies des Electeurs & des Princes de l'Empire, qu'on a continuées le plus exactement qu'il a été poſſible.

On a mis des Notes (1.) *courtes & curieuſes dans les endroits qu'on a cru en avoir beſoin, & principalement dans les Traitez de Weſtphalie, qui, ſans contredit, ſont la piece fondamentale de la Liberté Germanique. Ces Notes en faciliteront l'intelligence, & feront entendre au Lecteur ce qui a donné lieu aux Articles. Enfin on a ajoûté quelques Notes ſur la Bulle d'Or; on a mis la Treve de* 1634. *& la Capitulation de l'Empereur Joſeph, où on a marqué les differences & les additions que les Electeurs y firent faire, lorſqu'ils élûrent ce Prince Roi des Romains; en un mot on a tâché de ramaſſer dans cet abregé tout ce qu'on a cru pouvoir contribuer à la ſatisfaction des Curieux, & à la connoiſſance de l'Etat preſent de l'Allemagne.*

(1) Les Notes, les Additions, & la continuation de cette nouvelle Edition, ont été faites par le Sieur Bourgeois du Chaſtenet, Plenipotentiaire Subdelegué de leurs A. R. Monſieur & Madame d'Orléans, aux Conferences de Francfort, pour les Affaires Palatines.

On avertit auſſi le Lecteur qu'après la page 384, on a recommencé avec la page 365, au lieu de 385, qui eſt une faute d'impreſſion.

AVERTISSEMENT.(1)

JE ne croi pas être obligé de déclarer les motifs qui m'ont porté à écrire l'Hiſtoire de l'Empire; la dignité d'un ſi grand Etat, la difficulté d'en pénétrer les maximes fondamentales, & la conjoncture preſente des affaires de l'Europe, parlent aſſez pour moy. J'eſpere même que le Public, ſçachant que je ſuis né Allemand, & que j'ai toûjours été emploïé dans les affaires des Princes de l'Empire, recevra cet Ouvrage plus favorablement de ma main, que

(1) Cet Avertiſſement eſt de M. Heiſſ, & étoit à l'ancienne Edition.

s'il venoit d'un Auteur qui ne donneroit qu'un ſimple recuëil de ſes lectures. Quoiqu'il en ſoit, je ne prétens pas me ſouſtraire à l'examen de mon Lecteur. Il me traitera s'il veut avec la même ſeverité qu'on a pour ceux qui donnent des Ouvrages au Public ; & comme je ne me flatte pas de pouvoir eſperer de grace, je ne m'arrêterai point à lui en demander.

Je me contenterai de l'avertir que mon deſſein n'eſt pas de ſatisfaire ſimplement la curioſité de ceux qui vivent dans l'oiſiveté, & qui ne s'informent des affaires publiques, que pour le ſeul plaiſir qu'ils prennent à les apprendre & à les débiter. Ils ont trop de delica-

teſſe

teſſe pour pouvoir ſouffrir un ſtile auſſi peu poli que le mien; & ſans doute ils condamneront de temerité l'entrepriſe que j'ai faite d'écrire en langue Françoiſe. La fin principale que je me ſuis propoſée, a été de ſeconder les bonnes intentions de ceux qui cherchent à s'inſtruire de la verité. Et je me flate qu'ils me ſçauront gré de la peine que j'ai priſe en leur faveur, ſans s'arrêter à critiquer les termes impropres dont je puis m'être ſervi, ni la dureté de mes expreſſions. C'eſt à eux à qui je m'adreſſe particulierement, lorſque je donne ici une idée generale de cette Hiſtoire.

Je l'ai diviſée en ſix Livres. Dans les trois premiers, je faisvoir

voir l'établiſſement de l'Empire, ſon progrès, & ſes revolutions ſous les Empereurs François & Allemans, qui ſont venus à l'Empire depuis Charlemagne par droit d'hérédité, ou par élection. Dans les trois derniers on apprendra le changement que les Traitez de Weſtphalie & les nouveaux Reglemens faits en conſequence ont apporté aux affaires & aux Etats de l'Empire.

J'y ay demêlé avec ſoin les interêts particuliers des differentes Puiſſances qui reconnoiſſent l'authorité Imperiale. Ce qui n'a pû ſe faire ſans toucher à la Généalogie de pluſieurs grands Princes. Je n'ai pas ſeulement fait connoître en quelles Aſſemblées & de quelle ma-

maniere ſe prennent les délibe-rations & les réſolutions qui regardent le bien commun de l'Empire: J'ai paſſé plus avant, en rapportant l'ordre qui ſe garde dans les principaux Tribunaux qui adminiſtrent la juſtice.

J'ai ajoûté à la fin les Actes Autentiques qui peuvent ſervir à l'éclairciſſement de cette matiere; comme ſont la Bulle d'or, les Tranſactions de la Paix publique, & de celle de Religion, les Concordats Germaniques, les Capitulations Imperiales, & les Traitez de Weſtphalie, avec ceux de leur execution; comme auſſi les Capitulations Imperiales, & autres pieces qui, à ce que je me flate, pourront faire plaiſir au Lecteur

teur. Ce que j'ai crû devoir faire avec d'autant plus d'engagement, que la plûpart de ces pieces n'ont point encore paru traduites en François; & que si quelques-unes l'ont été, il s'y trouve des obmissions si considerables, que j'ai jugé à propos de les donner ici completes.

Toutes ces matieres ont été à la verité traitées séparément par plusieurs Auteurs, & en differentes Langues; mais je puis assurer que personne ne les a reduites en un corps comme celui-ci, & qu'on y trouvera plusieurs observations qui ont échappé à la diligence de ceux qui ont écrit avant moi.

TABLE

DES LIVRES ET DES Chapitres contenus dans le premier Tome de l'Hiſtoire de l'Empire.

LIVRE PREMIER.

Naiſſance, Accroiſſement & Etat de l'Empire ſous Charlemagne, & ſes Succeſſeurs, juſqu'au temps que la Dignité Imperiale a ceſſé d'être héréditaire.

Chap. I. *Origine de l'Empire.* p. 1
Chap. II. *Charlemagne.* 11
Chap. III. *Louïs le Debonnaire.* 57
Chap. IV. *Lothaire.* 85
Chap. V. *Louïs II.* 89
Chap. VI. *Charles II. ſurnommé le Chauve.* 91
Chap. VII. *Louïs III. dit le Begue & Carloman.* 93
Chap. VIII. *Charles III. dit le Gros ou le Gras.* 94

Chap.

Chap. IX. *Arnoul.* 96
Chap. X. *Louïs IV.* 98
Chap. XI. *Genealogie des Empereurs François.* 107

LIVRE II.

Empereurs de differentes Maisons, qui ont possedé l'Empire par Election, jusqu'à ceux de la Maison d'Autriche.

Chap. I. *Conrad Premier.* 108
Chap. II. *Henry Premier.* 111
Chap. III. *Othon I. dit le Grand.* 114
Chap. IV. *Othon II.* 127
Chap. V. *Othon III.* 130
Chap. VI. *Henry II.* 136
Chap. VII. *Conrad II.* 139
Chap. VIII. *Henry III.* 143
Chap. IX. *Henry IV.* 148
Chap. X. *Henry V.* 190
Chap. XI. *Lothaire II.* 208
Chap. XII. *Conrad III.* 213
Chap. XIII. *Frederic I.* 219
Chap. XIV. *Henry VI.* 241
Chap. XV. *Philippe.* 250
Chap. XVI. *Othon IV.* 257
Chap. XVII. *Frideric II.* 264
Chap. XVIII. *Conrad IV.* 285

Chap.

Chap. XIX. *Guillaume de Hollande.* 287
Chap. XX. *Richard & Adolphe.* 290
Chap. XXI. *Interregne.* 293
Chap. XXII. *Rodolphe de Habsbourg dit le Clement.* 297
Chap. XXIII. *Adolphe de Naſſau.* 309
Chap. XXIV. *Albert I.* 313
Chap. XXV. *Henry VII.* 319
Chap. XXVI. *Louïs V. de Baviere, & Frideric III. d'Autriche, dit le Bel.* 328
Chap. XXVII. *Charles IV.* 342
Chap. XXVIII. *Wenceſlas.* 352
Chap. XXIX. *Robert.* 358
Chap. XXX. *Sigiſmond.* 360

LIVRE TROISIÉME.

Empereurs de la Maiſon d'Autriche.

Chap. I. *Albert II.* page 360
Chap. II. *Frideric III.* 362
Chap. III. *Maximilien Premier* 380
Chap. IV. *Charles-Quint.* 395

Fin de la Table des Chapitres du I. Tome.

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE PREMIER.

Naiſſance, accroiſſement & état de l'Empire ſous Charlemagne & ſes Succeſſeurs, juſqu'au tems que la Dignité Imperiale a ceſſé d'être hereditaire.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de l'Empire.

POUR donner une entiere connoiſſance de l'Empire d'Allemagne, il eſt abſolument neceſſaire de faire voir de quelle maniere il s'eſt formé, & comment le nom d'Empire Romain lui a été donné; quoi qu'il n'ait jamais eû ni l'étenduë, ni l'autorité, ni la dignité de cet an-

cien & vaſte Empire des Romains, auquel tant de Nations differentes étoient aſſujetties. Je ne me contenterai pas, comme je pourrois faire, de tirer ſon établiſſement de la décadence, & des ruines de l'autre. Je prendrai les choſes de plus loin; & remontant même juſqu'à l'origine des premiers Céſars, je rapporterai ſuccinctement ce que l'Hiſtoire Romaine nous apprend de ce qui peut ſervir à notre ſujet.

Romulus commença l'an du monde 3198. à jetter les fondemens de la Ville & de la Monarchie de Rome. Six Rois ſes Succeſſeurs en étendirent les bornes par l'eſpace de quelques deux cens cinquante ans; 500. ans ou environ avant la venuë de Jeſus-Chriſt. Mais le Peuple Romain ne pouvant plus ſouffrir la tyrannie de Tarquin le Superbe, le dernier de ces Rois, reſolut de ſecoüer le joug de la Domination Royale, & de ſe gouverner lui-même ſous le nom de République, & ſous l'autorité de deux Magiſtrats qu'il nomma Conſuls. Ce gouvernement lui fut ſi avantageux, que pendant près de 400. ans qu'il dura, il y ſoûmit non ſeulement toute l'Italie qu'il conquit; mais auſſi une infinité d'autres Provinces de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique où il porta ſes Aigles.

Avant que de paſſer outre, il ne ſera pas hors de propos d'obſerver que l'Aigle n'avoit pas toûjours été l'Enſeigne des Romains. Du tems de Romulus ils n'avoient pour ſigne militaire, ou Enſeigne, que des bottes de foin ou de paille attachées au bout d'une perche, & appellées en Latin *Manipuli*, d'où vient le nom de leurs premieres Compagnies qu'ils nommerent *Manipules*. Quelque tems après ils prirent, comme les autres Nations voiſines, des figures ou images maſſives de divers animaux, attachées au haut d'une eſpece de pique, ferrée par le bout d'en bas pour pouvoir être fichée en terre. Entr'au-

tr'autres figures ils en portoient de Louves & de Vautours ; les premieres, en memoire de la Louve qui avoit nourri leur premier Fondateur ; & les autres, à cauſe des douze Vautours, par l'heureux auſpice deſquels il obtint la préference ſur ſon frere Remus. Mais ſous Tarquinius Priſcus cinquiéme Roi de Rome, ils choiſirent l'Aigle pour en faire leur principale Enſeigne, comme avoient fait les Etruriens, de qui ils avoient appris que Jupiter avoit le premier inventé ce ſigne militaire, & l'avoit pris pour Enſeigne dans la guerre qu'il avoit euë contre les Titans ; que delà l'Aigle étoit venuë aux Cretois, depuis dits Candiots ; des Cretois aux Troyens ; des Troyens aux Latins, auxquels elle avoit été apportée par Enée ; & enfin des Latins aux Etruriens, à l'exemple deſquels les Romains l'avoient priſe. Ils ne rejetterent pas d'abord les autres figures ou enſeignes qu'ils avoient. Mais on tient que Caïus-Marius, dans la guerre qu'il ſoûtint ſi avantageuſement pendant ſon ſecond Conſulat, contre les Cimbres, avoit obligé les Legions de laiſſer au Camp toutes les Enſeignes particulieres, & de ne porter au combat que celle de l'Aigle, laquelle il avoit fait faire d'argent, afin qu'elle brillât davantage, & qu'elle fut apperçûë aiſément de tous les ſoldats. Chaque Legion en avoit une, mais diſtinguée par quelques ornemens differens les uns des autres, pour marquer l'ordre & le rang des Legions, & leur donner moyen de reconnoître facilement la leur. C'étoit la premiere Cohorte de la Legion qui la portoit, ſans que cela empêchât les autres Cohortes d'avoir leurs Enſeignes particulieres, faites ſelon la fantaiſie des Officiers qui les commandoient. Ainſi l'Aigle devint & demeura toujours la principale Enſeigne des Romains ; & ils l'eurent depuis en ſi grande veneration, que c'étoit la premiere choſe dont les Généraux

d'Armées qui aſpiroient au pouvoir ſuprême s'emparoient par le ſecours des Legions, parce que tout le monde ſe rangeoit auſſi-tôt du côté où étoient les Aigles. On n'a vû même que rarement, que le Senat & le Peuple de Rome, à qui appartenoit le droit de créer & d'inſtituer les Empereurs ou Capitaines Généraux d'Armées, ayent refuſé d'agréer & de confirmer ceux que les Legions, en quelques occaſions extraordinaires, avoient élûs ; tant étoit grand le reſpect qu'ils conſervoient pour les Aigles, dont ces Empereurs étoient par ce moyen devenus les maîtres.

Il ne faut pas qu'on ſoit ſurpris de ce qu'on uſe ici du mot d'Empereur. Ce nom ne ſignifioit alors que Général d'Armée, & ne donnoit que l'autorité & le commandement abſolu ſur les Troupes ; bien que dans la ſuite du tems il aît été employé à déſigner celui qui étoit le Souverain de Rome, & de toutes les Provinces ſoûmiſes à l'Empire Romain.

Quoique la République eût étendu prodigieuſement ſes limites, & ſe fût élevée à un tel point de grandeur qu'elle étoit devenuë formidable à toute la terre, ſous ce Gouvernement Conſulaire ; néanmoins la confuſion y devint ſi grande, que pluſieurs des Chefs de parti entrerent dans la penſée d'en profiter pour parvenir à la Puiſſance ſouveraine. Mais pendant que les uns travailloient ouvertement à ſe l'attribuer, & les autres à la conſerver à la République, la fortune ſe déclara enfin pour Jules Céſar. Car après avoir triomphé des Gaules, de l'Angleterre, de l'Eſpagne, & d'une partie de l'Allemagne, il défit Pompée qui ſoûtenoit la liberté de la Patrie, & gagna ſur lui la fameuſe Bataille de Pharſale. De ſorte que n'ayant plus de Concurrens qui lui puſſent diſputer l'Empire, il en devint le ſouverain Monarque, & le poſſeda paiſiblement pendant

dant quatre années ſous le nom de Dictateur perpetuel, auquel on ajoûta celui d'Empereur, qui fut conſervé à ſes Succeſſeurs avec l'Empire, & toutes les marques de la Souveraineté.

Ce premier Fondateur de l'Empire âgé de cinquante ſix ans, fut tué cinq mois après ſon retour à Rome, l'an du monde 4010. quarante-quatre ans avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt. Et ce meurtre fut commis dans le Senat par Brutus & par Caſſius. Il ſe défioit d'autant moins d'eux, que leur ayant fait beaucoup de bien, il avoit ſujet de croire qu'ils étoient de ſes meilleurs amis. Brutus fut porté à cette action par ſon zéle pour la liberté de ſa Patrie, & Caſſius par ambition, mais couverte du même prétexte de liberté. Il ſembloit qu'après la mort de Céſar, l'Autorité Souveraine devoit retourner au Senat & au Peuple, comme elle avoit été auparavant. Mais rien ne put changer la deſtinée de ce grand Empire.

Mort de Jules Ceſar. 4010.

Auguſte Fils adoptif de Céſar vangea ſa mort. Il s'unit avec Antoine & avec Lepide, & forma ce qu'on appelloit le Triumvirat. Mais ne pouvant ſe dire véritablement le Maître, tandis que la ſouveraine Puiſſance ſeroit ainſi partagée, il commença à diminuer le pouvoir de Lepide, en lui débauchant ſes Troupes, pour ſe défaire plus facilement de lui. Puis il le dépoüilla des Provinces qui lui étoient échûës, & l'envoya à Rome, où il fut reduit à une condition privée. Ce deſſein lui ayant réüſſi, il vit avec joye naître la guerre entre lui & Antoine; où il ſe conduiſit avec tant de valeur & de prudence qu'il le vainquit; & cette déroute fut ſuivie quelque tems après de la mort même de ce malheureux Collegue. Ainſi Auguſte ſe trouva ſeul le Maître abſolu de l'Empire. Tous ces grands ſuccès furent accompagnez de tant de bonheur & de gloire, qu'ayant augmenté la Monarchie de pluſieurs

4011. *Auguſte.*

4023.

ſieurs conquêtes, il établit une Paix générale par tout l'Empire, l'an de la fondation de Rome 750. preſque au même tems que Jeſus-Chriſt vint au monde la donner à tous les hommes; & après avoir regné encore quatorze ans avec tout le bonheur imaginable, il mourut âgé de 76. ans.

An de Jeſus-Chriſt 14.

Les Empereurs Payens qui poſſederent l'Empire après lui ne ſucederent pas à ſa vertu. La plûpart faiſoient paroître en public beaucoup de prudence & de generoſité dans les commencemens, pour acquerir la bienveillance du Senat & du Peuple. Mais ils n'étoient pas plûtôt élevez ſur le Trône, que s'abandonnant à leurs paſſions, ils ſe précipitoient dans toutes ſortes de vices, & de-là dans la tyrannie, qui en eſt la ſuite infaillible. De ſorte que comme leur vie étoit déreglée & cruelle, leur mort répondoit auſſi à la maniere de leur Gouvernement. Ainſi la fin de ces Tyrans fut ſouvent funeſte. Les uns furent tuez ou par leurs Soldats, ou par leurs Gardes, ou par leurs Domeſtiques; & quelques autres ſe tuerent eux-mêmes.

Suite des Empereurs Payens.

On compte depuis la mort d'Auguſte trente-neuf de ces Empereurs Payens, qui n'ont poſſedé le Trône que l'eſpace de 292. ans, juſqu'à Conſtantin ſurnommé le Grand, qui ſucceda à ſon pere Conſtance Chlore, & fût élû l'an 306. Il fut le premier Empereur Chrêtien, & il embraſſa la Religion Chrêtienne par une rencontre bien remarquable. Lors qu'il marchoit pour combattre le Tyran Maxence, il vit dans l'air en plein midi une Croix lumineuſe, autour de laquelle paroiſſoient auſſi des mots en Langue Grecque, qui ſignifioient, *Tu vaincras en ce ſigne.* Cette apparition ne lui cauſa pas moins d'étonnement qu'à toute ſon Armée qui la vit. Il n'entendit point d'abord ce qu'elle vouloit dire. Mais la nuit ſuivante au milieu

306.

lieu de ſon ſommeil, Jeſus-Chriſt lui apparut, & lui commanda de faire faire un ſigne militaire en forme de Croix, de la même maniere que celui qu'il avoit vû dans le Ciel le jour précédent, & de le faire deſormais porter aux jours de combat dans ſes Armées, s'il vouloit être victorieux de ſes ennemis. A ſon réveil il raconta cette viſion à ſes amis; & tout d'un tems il envoya chercher des ouvriers, à qui ayant décrit la forme du ſigne qu'il avoit vû, il leur en fit faire un d'or orné de pierres précieuſes. C'étoit comme une longue pique qui avoit au haut bout un bois traverſant en forme de Croix, & au deſſus une riche Couronne brillante d'or & de pierreries, ſur laquelle on voyoit les deux premieres Lettres Grecques du Nom de J. C. artiſtement mêlées comme un chiffre. Un bâton qui traverſoit le haut de la Pique pendoit un voile de pourpre brodé d'or & de pierreries, au bas duquel l'Empereur avoit fait mettre ſon Image, & celles de ſes enfans faites à demi corps en broderie. Telle étoit la figure de ce fameux Etendart, auquel on donna le nom de *Labarum*, qu'il fit porter à la tête de ſon Armée comme le gage de ſon bonheur & le préſage de ſa victoire. En 312.
effet, ayant ſur cette confiance continué ſa marche & preſenté la bataille à Maxence, il le vainquit, & le mit en une entiere déroute; ce qui fut le ſujet de la converſion de ce grand Empereur, & ce qui fit auſſi que cet Etendart fut conſideré avec reſpect depuis ce tems-là juſqu'à celui de Julien l'Apoſtat, qui en abolit l'uſage dans ſes Armées.

Etabliſſement de l'Empire d'Orient.

Quelques années après il transfera le Siege de l'Empire de Rome à Biſance, dont il changea le nom, l'appellant Conſtantinople, c'eſt-à-dire ville de Conſtantin. Il en crut la ſituation plus commode qu'aucun autre; parce qu'il pou-

pouvoit facilement envoyer de-là ſes ordres en Europe, en Aſie & en Afrique ; & défendre plus commodément ſes frontieres contre les irruptions des Perſes & des autres Peuples étrangers.

330. Après avoir fait la Dédicace de ſa nouvelle Ville l'an 330. il diviſa l'Empire en deux parties ; l'une Orientale ; & l'autre Occidentale, qui furent depuis appellées ; la premiere l'Empire d'Orient, & la ſeconde l'Empire d'Occident, & gouvernées ſouvent par deux Ceſars. Quelques Auteurs veulent que ce fut lui qui, à l'occaſion de cette diviſion, apporta le changement qu'on voit encore aujourd'hui aux armes de l'Empire, en ce qu'au lieu d'une ſimple Aigle noire au naturel, que les précédens Empereurs avoient toûjours conſervée dans leurs Enſeignes depuis Auguſte, qui, à ce qu'on prétend, l'avoit ainſi portée, il fit peindre dans ſes Etendarts une Aigle éployée à double tête, couronnée d'une Couronne Imperiale fermée, telle qu'on la fait preſentement, au lieu de celle de Laurier qu'on y mettoit auparavant. Entre pluſieurs raiſons qu'on apporte de ce changement, la plus apparente eſt qu'il le fit pour marquer que l'Orient & l'Occident étoient ſoûmis à ſa domination.

337. Il mourut l'an 337. non ſans ſoupçon de poiſon, âgé de ſoixante-cinq ans, & recommandable entr'autres choſes par le fameux Concile de Nicée qu'il avoit fait convoquer.

Diviſions entre les enfans de Conſtantin le Grand pour leur partage.

Une année avant ſa mort, prévoyant les déſordres qui pourroient naître en ſa Famille, il voulut les prévenir par le partage qu'il fit de ſon Empire à ſes trois Fils. Mais quelque précaution qu'il eût priſe, elle ne pût borner ni leur ambition, ni leur avarice. Conſtantin l'aîné de tous ne fut pas content de la part que ſon Pere lui avoit laiſſée ; il voulut s'emparer de l'Italie qui

qui étoit du partage de Conſtance ſon Frere puîné ; & profitant de ſon abſence, s'avança pour cet effet de ce côté-là avec une puiſſante Armée. Conſtance averti de ſon deſſein fit marcher ſes Troupes, ſous la conduite d'un de ſes Généraux, pour s'y oppoſer ; & les deux Armées s'étant rencontrées près d'Aquillée, le combat ſe donna, & Conſtantin y perdit la bataille & la vie.

Les deux Empires réünis en la perſonne de Conſtance le dernier des enfans de Conſtantin le Grand.

Lors que Conſtance ſe vit ainſi ſeul Maître de l'Italie, des Gaules, de l'Eſpagne, & de tout ce que ſon Pere poſſedoit depuis le Golphe de Veniſe juſqu'à l'Ocean, & depuis la Mer Mediterranée juſqu'en Allemagne, il prit la qualité d'Empereur d'Occident. Mais il la perdit bien-tôt après avec la vie. Magnence qui les lui avoit ôtées, ne joüit pas long-tems de ſon infidelité. Conſtance qui reſtoit ſeul des enfans de Conſtantin le Grand, ſe voyant obligé de venger la mort de ſon frere, pourſuivit ce Tyran, le joignit dans la Pannonie, & le vainquit en bataille rangée près de la Ville de Murſe. Magnence ſe ſauva du combat, & ſe retira en Italie, Conſtance l'y ſuivit, l'en chaſſa, & l'obligea à gagner les Alpes, où il le défit entierement dans un troiſiéme combat. Magnence ne voyant plus aucune reſſource pour lui, ſe jetta dans la Ville de Lion, où de déſeſpoir, après avoir tué ſa propre Mere, il ſe tua lui-même. Ainſi Conſtance demeura l'unique poſſeſſeur de toute la ſucceſſion du Grand Conſtantin. Depuis ce tems-là les deux Empires d'Orient & d'Occident ont été ſouvent ſeparez l'un de l'autre, & puis réünis juſqu'en l'an 397. que l'Empereur Theodoſe les partagea avant ſa mort à Arcadius & à Honorius ſes deux fils, donnant au premier l'Empire d'Orient, & à l'autre celui d'Occident. Mais comme ils étoient encore jeunes, & par conſequent incapables de gouverner

351.

353.

Autre partage de l'Empire fait par Theodoſe le Grand.

397.

400. par eux-mêmes, ils furent attaquez par divers Peuples; & ne pouvant ſe ſecourir l'un l'autre, les deux Empires ſouffrirent de grandes pertes, & particuliérement celui d'Occi-
476. dent: Ce qui fit que les Succeſſeurs d'Honorius n'eurent preſque que le Titre d'Empereur d'Occident, lequel même ils ne conſerverent pas long-tems: Car environ cinquante ans après la mort d'Honorius, Auguſtule le dernier de ces Empereurs ayant été pris & relegué dans un Château près de Naples par Odoacre Roi des Herules; celui-ci s'empara de l'Italie, & donna commencement au Royaume des Herules, qui ne ſubſiſta pas long-tems: Car peu d'années après, les Oſtrogots y entrerent du conſentement de l'Empereur Zenon en
489. 489. ſous la conduite de Theodoric leur Roi, qui vainquit & fit mourir Odoacre & ſon Fils, & ſe rendit maître de ce Royaume, ſans vouloir prendre la qualité d'Empereur, quoi qu'elle lui fût offerte.

L'Empire eſt envahi par pluſieurs étrangers.

La domination des Gots en Italie ne fut pas non plus de fort longue durée. Elle n'y ſubſiſta que cinquante-huit ans ou environ. Ces Peuples ayant preſque tous été exterminez par Belisaire & par Narſés, les Lombards s'établirent ſur leurs ruïnes, & poſſederent l'Italie juſqu'au tems de Charlemagne, qui délivra Rome de la honteuſe ſervitude où elle étoit depuis quelques Siécles, & rétablit l'Empire d'Occident, ainſi que nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

CHA-

CHAPITRE II.

Charlemagne.

JE ne parlerai plus des Empereurs d'Orient, parce que leur Empire finit entierement dans l'Occident ſous Conſtantin le jeune, & Irene ſa Mere, & paſſa en la perſonne de Charlemagne. La valeur & la ſage conduite de ce Prince y ternit & effaça, pour ainſi dire, leur nom de telle ſorte, qu'en peu de tems il n'y fut preſque point connu; & comme d'un côté ſon Régne ne fut qu'une ſuite de Victoires & de Conquêtes, de l'autre celui de ces Empereurs ne fut qu'une continuation d'infortunes & de pertes. Pendant qu'ils marcherent à grands pas vers leur entiére deſtruction, il faut voir par quels moyens Charles fit revivre l'Empire d'Occident, & juſqu'à quel point de grandeur il le porta, pour le faire même déclarer le ſeul Empire Romain. Mais pour donner tout le jour néceſſaire à ce qui a ſervi à ce grand établiſſement, & tout l'éclat poſſible à la vertu de ce Prince, à ſon zéle pour la Religion, à ſes actions héroïques, & à toutes les autres qualitez extraordinaires qui brilloient en ſa perſonne, je ſerai obligé de parcourir toute ſa vie. Je m'étendrai même un peu ſur ſes principales actions, & particuliérement ſur ſes conquêtes, afin qu'on puiſſe avoir une connoiſſance plus exacte de ce qui a compoſé ce bel héritage, qu'il n'a tenu que de Dieu & de ſon épée, & qu'il a laiſſé à ſes Succeſſeurs pour le poſſeder par droit d'hérédité. CHARLEMAGNE. 552.

Sa Mere Bertrade deſcenduë de ſang Royal, Epouſe légitime de Pepin Roi de France, le mit au monde le 28. Janvier 747. dans le Palais d'Ingelheim, à deux lieuës de Mayen-

CHARLE MAGNE.

ce. D'autres ſoûtiennent qu'il nâquit à Conſtance, & il y en a qui veulent que ce fut à Carlsberg en Baviére, près de Munich. Cette naiſſance cauſa d'autant plus de joye aux Chrêtiens François & Allemans, qu'ayant été précédée & accompagnée d'une nouvelle Etoile, qui parut au Ciel extraordinairement brillante, ils la prirent pour un pronoſtic certain que l'enfant ſeroit l'inſtrument dont Dieu ſe ſerviroit pour porter aux Allemans encore Payens, la lumiere de l'Evangile, ainſi qu'il arriva en effet.

L'on prit un ſoin tout particulier de ſon éducation; & il y répondit avec un tel ſuccès, qu'il étoit par ſa ſageſſe l'admiration de toute la Cour. Il s'accoûtuma dès ſa jeuneſſe à faire porter devant lui la Bible & une épée, pour ſe ſervir, diſoit-il, de l'une à édifier les Chrêtiens, & de l'autre à les proteger. Son bon naturel lui attira le cœur du Roi Pepin ſon Pere, qui même dès qu'il le vit en état d'agir, crut ne pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de ſon Fils le Commandement de ſes Armées en Gaſcogne; & ce fut là que Charlemagne donna les premieres marques de ſon courage.

768. Pepin étant mort le 28. Octobre de l'an 768. ſes deux Fils Charles & Carloman, partagerent ſes Etats. Charles eut la France Occidentale, & Carloman l'Orientale, ou l'Auſtraſie. Ils furent tous deux reconnus Rois, & couronnez, le premier à Worms, d'autres diſent à Noyon, & Carloman à Soiſſons.

Charles voulant continuer la guerre qu'il avoit commencée du vivant de ſon Pere contre Hunold Duc d'Aquitaine, qui perſiſtant dans ſa révolte, tâchoit par ſes Ambaſſadeurs d'y faire conſentir ſon Frere Carloman. Mais comme il vit qu'il n'en pouvoit venir à bout par

ce moyen, parce que Carloman, qui avoit un esprit bizarre, & susceptible de mauvaises impressions, avoit conçû une furieuse jalousie contre lui, il s'avisa, pour la lui ôter, & pour persuader le monde qu'ils étoient en bonne intelligence, de l'aller voir. Il confera avec lui sur cette entreprise, & pour la pousser conjointement à bout, il gagna si bien son esprit, qu'il l'engagea à joindre ses Troupes aux siennes. Mais Carloman étant retombé dans ses défiances à l'égard de son Frere, il le quitta à la moitié du chemin. Cela n'empêcha pas Charles de continuer sa marche, à la tête d'une Armée considerable, vers la Capitale d'Aquitaine, dont il ne fut pas long-tems à se rendre maître, comme de tout le reste de la Province. Il chassa même ses ennemis au de-là de la Garonne, où ils se retirerent près de Loup Duc de Gascogne. Mais Charles ne se contenta pas d'une Victoire imparfaite; & fondé sur le Droit des gens, il fit sommer le Duc de lui remettre Hunold, ou qu'autrement il iroit l'enlever lui-même d'entre ses mains. Loup effrayé de cette menace, lui envoya Hunold, sa femme & ses enfans, & se mit même sous la protection de Charles, pour n'exposer point sa personne & son païs au ressentiment du Vainqueur. CHARLE MAGNE. 769.

Ainsi l'Aquitaine perdit pour lors la qualité de Duché; mais quelques années après Charlemagne l'érigea en Royaume pour l'un de ses Fils, & cependant il établit des Comtes pour le Gouvernement de cette Province. Ces Comtes aussi-bien que les Ducs & les Marquis étoient en ce tems-là ordinairement destituables, selon qu'il plaisoit au Souverain de les échanger.

Les Ducs étoient superieurs en dignité aux Comtes, & avoient le Gouvernement des Provinces, le commandement des Armées, & la

CHARLE MAGNE.

principale adminiſtration de la Juſtice. Ils avoient ordinairement avec eux des Comtes, qui s'appelloient en Latin *Comites*, comme qui diroit Accompagnans, parce qu'ils étoient donnez aux Ducs pour être comme leurs Adjoints à rendre la Juſtice; mais ils ne laiſſoient pas, au défaut ou en l'abſence des Ducs, d'avoir ſouvent l'autorité de commander les Troupes & les Provinces où ils étoient établis. Le mot de Duc venoit du mot Latin *Dux*, qui veut dire Conducteur, d'autant que la fonction principale des Ducs étoit d'avoir la conduite des Provinces & des Armées. La fonction des Marquis étoit d'être Gouverneurs des Frontieres qui s'appelloient Marches; d'où vient que ceux qui en avoient le Gouvernement, étoient nommez Marchis, & depuis par corruption Marquis, ou en dénomination Allemande Markgraves; c'eſt-à-dire, Comtes des Frontiéres. Il y avoit des Ducs dont le pouvoir étoit bien plus étendu aux uns qu'aux autres; car quelques-uns avoient ſous eux pluſieurs Provinces, quoi qu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit auſſi des Comtes qui avoient une Juriſdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les Comtes du Palais du Roi, ou de l'Empereur; d'où vient le Titre des Comtes Palatins, leſquels rendoient la Juſtice en ſon abſence, ou autre empêchement, & connoiſſoient des cauſes majeures. Les autres Comtes étoient établis dans les Provinces, & de ceux-ci ſont venus les Landgraves, mot Allemand, qui veut dire Comtes de Païs. On en envoyoit même ſouvent dans chaque Ville (d'où vient le Titre de Burggrave) pour y rendre la Juſtice, avoir ſoin des Domaines du Prince, & veiller à la levée des deniers publics. Dans l'origine, ces qualitez de Ducs, Marquis, Comtes, Landgraves & Burggraves, n'étoient

que

que des titres d'Office & de Gouvernement, & non d'héritage ; & ne ſe donnoient que pour un tems, tantôt plus, tantôt moins, ſelon la conſidération ou la qualité des perſonnes, ou ſelon d'autres motifs. On attacha dans la ſuite à ces titres de dignité la propriété des Provinces, Païs, Terres & Villes, dont auparavant ces Ducs, Comtes & autres, n'étoient que des eſpéces d'Adminiſtrateurs ; & ces Terres ainſi titrées furent données à des Seigneurs, aux uns à vie ſeulement, & aux autres à perpetuité dans leurs familles de mâle en mâle, ou autrement, à la charge de défendre le païs, & de relever, & les tenir foi & hommage du Souverain. Quant à la dignité de Roi, elle étoit Souveraine, perpetuelle & indépendante, ſi ce n'eſt qu'elle eût été donnée à ceux qui en étoient revêtus, ſous condition de relever de celui de qui ils tenoient la couronne. CHARLEMAGNE.

Aprés que Charlemagne eut mis ordre aux affaires d'Aquitaine, il retourna en Allemagne, il alla paſſer les Fêtes de Noël à Mayence, celles de Pâques à Heriſtal. Il ſuivoit en cela l'usage qui avoit été pratiqué par Pepin ſon Pere, auquel leurs Succeſſeurs ſe conformerent de celebrer ces Fêtes avec toute la ſolemnité poſſible. Elle étoit telle, qu'ils y étoient revêtus de tous les ornemens Royaux, ayant la Couronne ſur la tête, & étant aſſiſtez de tous leurs Officiers, & des grands du Royaume qui y étoient invitez ; ce qui s'appelloit tenir Cour pleniere, dont les Hiſtoriens de ce tems-là ne manquent jamais de faire mention chaque année, en marquant même le lieu où elle ſe tenoit. Il ſe rendit enſuite à Worms, où l'Aſſemblée des Etats Generaux de l'Empire, comme on a nommée depuis Diette, étoit convoquée. Il y aſſiſta pour deliberer avec eux des moyens de contraindre les Saxons à ſe contenir dans leurs limites, & à réduire ainſi ces peuples fiers & ido- 770.

CHARLE MAGNE. idolâtres, qui ne vivoient que des brigandages qu'ils faiſoient ſur leurs Voiſins. Pendant qu'il ſe préparoit à cette expedition, il reçut nouvelle
*Novemb: 770. que Carloman ſon frere étoit mort * d'un ſeignement de nez que l'on n'avoit pû arrêter. Cet accident l'obligea de differer l'execution de ſon deſſein, pour tourner toutes ſes penſées à s'aſſeurer des Etats de la ſucceſſion de ſon Frere. Il étoit d'une très-grande importance pour lui de s'en rendre le Maître, & l'occaſion en étoit favorable, attendu que la plûpart des Seigneurs & Prélats Auſtraſiens le demandoient pour leur Roi. Il ſe tranſporta donc en diligence en ces païs, & il en prit poſſeſſion, du commun conſentement des Etats & des Peuples, qui ſe ſoûmirent volontai-
771. rement à ſon obéïſſance: & de cette ſorte toutes les Provinces que ſon Pere Pepin avoit poſſedées, furent réunies ſous ſa domination. Gerberge Veuve de Carloman, que d'autres nomment Berte ou Bertrade, craignant d'être arrêtée, avoit pris la fuite avant la venuë de Charles, & elle s'étoit réfugiée avec ſes Enfans en Baviere. De là elle ſe retira avec eux en Lombardie vers le Roi Didier, qui les reçut fort honorablement, embraſſa leur intérêt, ſe porta à faire inſtance auprès du Pape pour faire couronner Rois les Fils de Carloman; mais quoi que ce fût de bonne maniére, il n'en fut pourtant pas écouté. Or comme il y avoit déja de grands ſujets d'inimitié entre Charles & Didier, dont le principal venoit de ce que Charles, qui avoit épouſé la Fille de ce Roi nommée Theodore, ou ſelon d'autres Hermengarde, l'avoit répudiée un an après, ſous prétexte qu'elle étoit infectée de lépre, la retraite & la protection que le Lombard avoit données à Gerberge & à ſes enfans, irriterent de nouveau l'eſprit de Charles, & lui firent naître la penſée de ſe venger de lui. Il s'y fortifia d'autant plus, qu'il ſe vit alors puiſſamment ſollicité par le Pape

&

& par les Romains de paſſer inceſſamment les Monts, pour les délivrer de la tyrannie des Lombards, & de l'oppreſſion ſous laquelle ils faiſoient gémir depuis long-tems le Saint Siége. Mais avant que de ſe donner tout de bon aux affaires d'Italie, il voulut conſommer le mariage qui lui avoit été propoſé avec Hildegarde fille de Hildebrand Duc de Suabe, & executer auſſi les réſolutions qu'il avoit priſes dans la Diette qui avoit été tenuë à Worms, une année auparavant, contre les Saxons. Il avoit entrepris de réduire ces barbares, & d'y employer même, s'il étoit néceſſaire, le fer & le feu. Il marcha pour cet effet contr'eux avec une puiſſante Armée; mais il fut obligé de s'arrêter à la ſource de la Riviere de Lippe près d'Hermenſeul, à cauſe d'une exceſſive ſéchereſſe, qui auroit infailliblement fait périr ſes Troupes, ſi Dieu, par une providence miraculeuſe, n'eût fait trois jours après couler du haut d'une Montagne aſſez d'eau pour refraîchir toute l'Armée. Il n'avança que le quatriéme jour vers le Weſer, où il obligea les Saxons, épouvantez de tant de forces qu'ils ſe virent ſur les bras, de ſe ſoûmettre, & de lui donner douze ôtages pour aſſeurance de leur fidélité. CHARLEMAGNE. 772.

Expedition de Charlemagne en Italie, pour ſe vanger de Didier. & rétablir le Pape.

Cependant Didier continuoit de perſecuter le Pape & les Romains. Il ſe mocquoit même des François, & diſoit qu'il ne ſe mettoit pas en peine de l'abboyement de ces chiens. Il ſe fioit à ſes forces, & à la difficulté qu'il y avoit de paſſer les Alpes. Mais Charles lui fit bientôt changer de langage. Il entreprit le voyage d'Italie avec deux Armées, auquelles il fit paſſer les Alpes, l'une au Mont-Cenis qu'il commandoit en perſonne, & l'autre au Mont-Jou, conduite par le Prince Bernard ſon oncle. Ils forcerent les barricades & les paſſages, avec plus de peine & de dépenſe, que d'effuſion de ſang, n'y ayant trouvé que peu de réſiſtance. A leur arrivée en Lom- 773.

CHARLE MAGNE.

Lombardie, Didier quitta la Campagne, & ſe jetta dans Pavie avec ſa femme Gauſa, ſes enfans & ſes meilleures Troupes. Charles ſe rendit d'abord Maître de Veronne, & ſans perte de tems, alla mettre le ſiége devant Pavie. Didier s'y défendoit ſi opiniâtrement, que Charles eut le loiſir d'aller à Rome, où il fut reçû fort magnifiquement par le Pape Adrien I. & par tout le Peuple Romain. Pendant le ſéjour qu'il y fit, quelques Auteurs aſſeurent que le Pape, le Senat, & le Peuple Romain regardant Charles comme leur Liberateur, venu exprés pour les retirer de l'oppreſſion des Lombards, ſe donnerent à lui, & lui défererent le même droit de Souveraineté que les précedens Empereurs avoient eu ſur eux & ſur leur Ville. En conſequence de quoi ils lui prêterent ſerment de fidélité dans l'Egliſe de Saint Pierre, & ſur ſon Tombeau, comme à leur Souverain; & ratifiérent le tout ſolemnellement par un Acte autentique, qui eſt le fameux Decret d'Adrien I.

773.

Charles va à Rome, qui ſe ſoûmet à lui. Il confirme au Pape la donation du Roi Pepin.

Par ce titre, outre le droit ſouverain qu'il avoit ſur l'Italie, comme ſa juſte conquête, il étoit déclaré Patrice de la Ville de Rome, qui étoit le degré le plus proche de l'Empire; & en cette qualité il avoit le droit, comme l'avoient les Empereurs précédens plus de deux cens ans auparavant, de confirmer l'élection du Pape, & de donner l'inveſtiture des Evêchez dans toute l'étenduë de ſes Etats.

774. Charles de ſon côté confirma, en faveur de l'Egliſe de Rome, la donation que Pepin ſon pere lui avoit faite de l'Exarquat de Ravenne, après l'avoir conquis ſur Aiſtulphe Roi des Lombards; comme auſſi de la Marche d'Ancone, des Villes de Bologne, de Mantouë, de Ceſenne, de Modene, de Rege, de Parme, de Plaiſance, de Ferrare, de Farneſe, & de quelques autres lieux & Châteaux qui dépendoient de cet Exarquat, le-

equel avoit eu cette dénomination du titre d'Exar- CHARLE
que que les Empereurs donnoient aux Préfets, MAGNE.
Gouverneurs, ou Lieutenans qu'ils commet-
oient pour commander en leur nom en ces
aïs-là.

Ainſi l'Exarquat que les Empereurs, & après
ux les Lombards avoient poſſedé l'eſpace de
50. ans, paſſa de leurs mains en celles du Pape.
harlemagne y ajoûta encore le don de quelques
itres Etats, comme de l'Iſle de Corſe, de la
iviere de Gennes, de la Toſcane Ulterieure,
l'Etat d'Urbin, & d'autres lieux; & ayant
cette ſorte reglé les affaires, il retourna en
ligence devant Pavie, pour en achever le
ge.

La plus grande partie des Soldats & des Habi- *Reduction*
is qui étoient dans la Place, y étoient morts de *de Pavie*
ſte, ou de famine. Cette extrême miſere for- *& du Roi*
Didier de ſe rendre à diſcretion, & Charles le *Didier.*
gua avec ſa femme à Liege, où il finit ſes
rs l'an 782. Son fils Adalgiſe mourut à Con-
ntinople, où il s'étoit retiré & établi, après
oir reçû le titre de Patrice, dont l'Empereur
Orient l'avoit honoré.

Charles, après la reduction de Pavie, & de toute
ombardie, & après en avoir muni les Places,
avoir fait reſtituer au Pape & aux Romains
ce que les Lombards leur avoient pris, retour-
en Allemagne, où ſa preſence étoit extrême-
nt neceſſaire.

es Saxons perſiſtoient dans leur perfidie na- *Guerre con-*
lle, malgré toutes les aſſeurances qu'ils *tre les Sa-*
ent données à Charlemagne de garder fidele- *xons.*
nt leurs promeſſes. Il les avoit fait exhorter à
eurer en paix; neanmoins afin de profiter de
abſence, ils n'avoient point voulu écouter ces
ortations, & ils continuoient plus opiniâtre-
nt que jamais leurs courſes & leurs pillages
la Franconie. Pour reprimer ces deſordres,

ce

CHARLE MAGNE. ce grand Prince fit assembler son Conseil, & prit resolution de leur déclarer de nouveau la guerre.

775. Ce fut l'année suivante 775. qu'il se mit en Campagne dans le dessein de les ranger à la raison, & particulierement de les faire renoncer à l'idolâtrie, qui étoit la source de leur insolence & de leurs revoltes. On peut juger de l'obstination de ces Barbares par la longueur de cette guerre. Elle dura trente ans, à l'avantage neanmoins des Chrêtiens & à la gloire de ce grand Prince. Par une grace singuliere de Dieu il eut plus de vigueur à surmonter cette fiere Nation, qu'elle n'eut d'opiniâtreté à lui resister. Enfin après beaucoup d'heureux succès, & le gain de deux grandes batailles, où les Saxons perdirent plus de quatre-vingt mille hommes, il les réduisit à son obeïssance, & se fit donner pour asseurance de leur fidelité les Principaux du Païs en ôtage. Et même pour leur ôter l'occasion de retomber dans la felonie, il fit transferer en France & en Italie plus de vingt mille des meilleures familles qui habitoient le long de l'Elbe. Il les mit par ce moyen hors d'état de violer le Traité qu'il venoit de faire avec eux, dont une des principales conditions étoit qu'ils rénonçoient à l'idolatrie, & que le Christianisme seroit établi dans toute la Saxe.

Raisons qui ont porté Charlemagne à la guerre contre les Saxons.

Si l'on veut penetrer les raisons qui l'avoient porté à cette grande entrepriſe, on en trouvera trois principales. La premiere est le dessein qu'il avoit de detruire l'idolatrie de ces Peuples, qui avoient toûjours refusé de reconnoître le vrai Dieu. Ils adoroient la statuë de Mars, que comme leur divinité ils avoient élevée sur un pillier orné de fleurs. Cette statuë portoit en sa main droite une Banniere où étoit peinte une Roie, & en sa gauche des Balances. Sa poitrine étoit couverte de peau d'Ours, avec un écussion chargé d'un Lion; & cette Idole étoit placée

placée devant le Château d'Heersbourg, fortifié de telle sorte par les Saxons, qu'ils le croyoient imprenable. Ils s'y refugioient comme à un azile; où ils croyoient trouver leur sureté & leur salut. Ils designoient ce refuge par le nom Allemand Iedermansheil, ou par abbreviation Jemansheil, ou Hermans seul. CHARLEMAGNE.

La deuxiéme raison étoit, que Charles se sentoit offensé de ce qu'ils n'avoient jamais voulu le reconnoître pour leur Souverain. Car entre eux ils se choisissoient un Chef, auquel ils obeïssoient, à condition neanmoins de ne lui demeurer soumis qu'autant qu'ils le jugeroient à propos.

La troisiéme raison étoit leur perfidie: Ils avoient tant de fois manqué à leur parole, & aux promesses qu'ils avoient signées, scellées & jurées, qu'il fut enfin contraint de ne rien épargner pour les soumettre à son obeïssance.

Je ne m'étendrai pas ici sur les autres guerres que Charlemagne soûtenoit dans le temps même qu'il étoit occupé à celle de Saxe. Le Duc de Lutgard fut un de ceux qui se prévalurent de l'occupation que lui donnoient ces Peuples. Il lui avoit conferé le Gouvernement du Frioul, & ce Duc se revolta, & se saisit de quelques Villes en Italie.

Charles en ayant été averti marcha contre lui, le vainquit, le fit condamner à mort, & il donna le Gouvernement de cette Province aux Comtes qu'il y avoit établis; après quoi il s'en retourna en Allemagne la même année 776. 776.

Le Comte Ibinalarabi, Gouverneur de plusieurs Provinces & Places d'Espagne pour les Sartazins, vint à Paterborn en Westphalie avec un grand nombre de Seigneurs ses amis. Il offrit à Charles les Places de son Gouvernement, & des moyens assurez pour en reduire d'autres qui étoient Mahometanes. Charles accepta cette offre, 778.

CHARLE MAGNE.

fre, & fit aſſembler au commencement de l'an 778. un grand corps d'armée qu'il diviſa en deux. L'un, qu'il fit paſſer par le Rouſſillon, & ne trouvant nulle reſiſtance, il ſe rendit aiſément maître de Sarragoce, & de tout le païs juſqu'au deça de la Riviere d'Ebre; & l'autre qu'il commandoit en perſonne, s'avança par la Navarre juſqu'à Pampelune, qu'il prit, mais à compoſition, & après un très-long ſiege: ſuccès qui fut ſuivi d'une diſgrace; car à ſon retour, les Gaſçons étant avertis du chemin qu'il tenoit, ſortirent tout à coup de leurs Rochers, ſi bien qu'au paſſage de Roncevaux, ils donnerent ſur ſon arriere-garde, & la défirent. Il perdit en cette rencontre un grand nombre de Braves, entre leſquels étoit non ſeulement Eghart, & Anſelme, le premier Maire, & l'autre Comte du Palais; mais auſſi le fameux Roland ſon neveu fils de ſa ſœur, qui étoit Marquis ou Gouverneur des Marches ou côtes de France, le long de la Mer Britanique.

Défaite de l'arriere-garde de Charlemagne.

Il ne laiſſa pas de continuer ſa route; & ayant regagné la France, il tourna du côté de la Mer d'Occident pour ſe rendre promptement dans la Bretagne, où les Peuples s'étoient revoltez contre lui. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, il les rangea à leur devoir par la force de ſes armes. Et après ce ſuccès il retourna dans la Saxe, d'où il paſſa en Franconie, à deſſein d'y préparer toutes choſes pour un voyage en Italie.

Second voyage de Charlemagne en Italie.

L'an 780. par un motif de dévotion, il ſe mit en chemin avec ſa femme & ſes enfans. Le Pape Adrien le reçut à Rome avec tous les honneurs poſſibles, & le jour de Pâques, le Pape fit

780. la cérémonie du Baptême & du Sacre de deux fils de ce Prince, ſçavoir de Pepin qui étoit l'aîné, & qui fut proclamé Roi d'Italie, & de Loüis le puiſné qui fut déclaré Roi d'Aquitaine.

Après

Après les Fêtes, Charles envoya des Ambaſſadeurs à Taſſilon Duc de Baviere, pour le convier à rendre hommage, & à faire le ſerment de fidélité aux nouveaux Rois Pepin & Loüis, qu'il vouloit faire reconnoître par tous ſes Etats. Taſſilon donna parole qu'il le feroit, & il le fit en effet à Worms l'année 781. lorſque Charles fut revenu d'Italie. Mais comme nous le verrons, Taſſilon ne demeura pas long-tems dans ſon devoir. CHARLEMAGNE. 781.

L'année ſuivante 782. vers la fin du Printems, Charles envoya ordre à ſes troupes de marcher contre les Saxons, qui de nouveau s'étoient mis en Campagne. Il avoit fait aſſembler ſon armée dans la Franconie Orientale, & dans la Turinge: c'étoit par le moyen de ſes principaux Officiers qui étoient Adalgiſe ſon Chambellan, Geilon ſon Grand Ecuyer, & Wolrad Maréchal de ſa Cour. Il avoit auſſi commandé à Thierry ſon parent, de former une autre Armée dans la Ripuarie, qui comprenoit alors les Pays ſituez entre l'Elbe & le Rhin. Celui-ci s'étoit mis en marche pour joindre les autres troupes près de la Riviére de Weſer où étoit le rendez-vous. Les principaux Commandans en prirent jalouſie, & ſans l'attendre, ils réſolurent d'attaquer les Saxons qui étoient campez prés de Sintal. Adalgiſe, Geilon & Wolrad firent donc paſſer le Weſer à leurs troupes, & ſe poſterent le long de cette Riviére. Mais ils furent défaits par les Saxons, & les fuyards furent obligez de ſe ſauver au camp même de Thierry. Les François & ceux de Thuringe perdirent en cette rencontre plus de dix mille hommes, dont la plûpart furent tuez ſur la place, & les autres moururent preſque tous des bleſſures qu'ils reçurent. Adalgiſe & Geilon avec quatre Comtes, vingt Chevaliers & plus de cent Gentilshommes furent de ce nombre. *Nouvelle guerre contre les Saxons.* 782.

Sur

CHARLE MAGNE. 782. Sur la nouvelle de cette défaite, Charlemagne alla avec une autre Armée au ſecours de Thierry. Les Saxons avertis de l'arrivée de toutes ces Troupes, auxquels ils n'étoient point en état de faire tête, crûrent qu'il étoit plus à propos de recourir à un accommodement, par une ſoumiſſion volontaire, que de s'opiniâtrer, & de s'expoſer par une réſiſtance inutile, à des conditions plus dures. Ainſi ils réſolurent d'envoyer vers lui leurs principaux Officiers, pour lui demander pardon de leur déſobéiſſance. Mais au lieu de le leur accorder, il les fit prendre, & ſans recevoir cette excuſe-ci qu'ils apportoient, que c'étoit par le conſeil de Witikind leur Duc qu'ils s'étoient obſtinez dans leur revolte, & que lui comme auteur de tout le mal, s'étoit auſſi-tôt retiré vers les Normands pour implorer leur protection, Charles voulut faire un exemple de ces Rebelles, & punir par un ſupplice public leur mauvaiſe foi & leurs frequentes rebellions. Mais afin de rendre cet exemple plus notable, il fit trancher la tête à cinq mille cinq cens, ou ſelon d'autres, à quatre mille cinq cens Saxons dans la Ville de Ferden, ou Werden, près de la Riviére d'Aller.

783. Cette execution n'empêcha pas ces Peuples de retomber l'année ſuivante 783. dans leur infidélité ordinaire. Auſſi ſe trouva-t-il obligé de retourner vers eux. Ce fut après qu'à Thionville, où il avoit paſſé l'hyver, il eut fait faire les funérailles de la Reine Hildegarde ſa femme, qui étoit morte le dernier d'Avril de la même année. Les mutins s'étoient diviſez en deux corps, l'un s'étoit poſté à Tictmel en Weſtphalie, & l'autre près de la Riviére de Haſe.

Mort de Hildegarde ſeconde femme de Charlemagne.

Defaite des Saxons en Weſtphalie.

L'avis que Charles en reçut, lui fit prendre réſolution de les attaquer pendant qu'ils étoient ainſi ſéparez. Il s'avança avec toute ſon Armée vers Tictmel, & il les défit. De-là il paſſa vers la

la Haſe, au de-là de Paterborn, où il tailla auſſi en piéces le reſte de leurs Troupes. Après cette heureuſe expédition, il vint en Franconie pour épouſer Faſtrade fille de Rodolphe Comte de cette Province. Elle avoit été élevée par ſon Pere avec tous les ſoins imaginables, & elle avoit ſi bien profité de cette bonne éducation, qu'elle s'attira une vénération ſi particuliére de tout le monde; & par mille témoignages de tendreſſe qu'elle donna aux enfans du ſecond Mariage de Charlemagne, elle ſe concilia leur amitié. Sur tout elle ſe comporta de telle ſorte avec Charles, l'aîné de ces Princes, qu'elle l'obligea à avoir pour elle le même reſpect & la même affection que pour ſa Mere.

CHARLEMAGNE. 783.

Charlemagne ſe marie en troiſiémes nopces.

Charlemagne étant retourné au Païs de Liége l'an 784. pour célébrer les Fêtes de Noël & de Pâques à Herſtal, ſe vit encore contraint de paſſer le Rhin avec ſes Troupes à Lippenheim, pour s'oppoſer aux Saxons dans la Thuringe. Il n'y pût cependant faire autre choſe que les fatiguer par diverſes eſcarmouches, les pluyes continuelles de l'Automne l'empêchant de leur donner combat. Il céda au tems, car c'eſt ce qu'on peut faire lorſqu'il lui arrive de rendre inutiles tous les efforts de la prudence. Il abandonna la campagne, prit ſon quartier d'hyver à Ereſbourg, qu'on appelle à preſent Mersbourg, & il donna le commandement de ſon Armée de Weſtphalie à Charles ſon Fils. Les Saxons vinrent attaquer ce jeune Prince dans ſon Camp. Il les reçût, il combatit avec une vigueur incroyable, & il les vainquit. Les Rebelles perdirent dans ce Combat plus de dix-ſept mille hommes demeurez ſur la place.

Il continuë la guerre contre les Saxons, & les ſoûmet. 784.

L'Hyver étant paſſé, Charlemagne laiſſant à Eresbourg aſſez de vivres & de Troupes pour la ſûreté de la Ville, il ſe rendit au commencement de l'année 785. à une Diéte qu'il avoit con-

Accommodement avec les Saxons. 785.

CHARLE MAGNE. convoquée à Paterborn. Après y avoir resolu de faire tête aux Saxons commandez par Wlitikind & Elbion qui s'avançoient dans la Haute Saxe, il se mit en devoir d'aller au-devant d'eux ; mais il jugea à propos de tenter auparavant la voye de la douceur. Il leur envoya Almavin un de ses principaux Conseillers, pour tâcher de les faire rentrer dans l'obéissance, & sur tout pour les porter tout de bon à embrasser la vraye Religion. Enfin après plusieurs assemblées & beaucoup d'instances, ils se soûmirent à Charles, lui donnant parole de se faire baptiser ; & le Député donna la parole de son Maître, leur promit la vie, & à tous leurs gens. Les assurances & les ôtages en étant donnez de part & d'autre, la paix fut ainsi pour long-tems rétablie dans la Saxe. Charles avoit pris la voye de la négociation avec eux, prévoyant qu'il auroit besoin de ses forces ailleurs.

En effet dans le tems qu'il travailloit à cet accommodement, il reçut avis d'un autre soulevement qui se formoit dans la Franconie. Il y envoya aussi-tôt un de ses Officiers pour s'informer du sujet de leur remuëment. En étant instruit, il fit si bien, qu'il ôta à ces Peuples les moyens d'entretenir & d'accroître cette sedition, & il l'étouffa dans sa naissance par le châtiment des auteurs du desordre. Arnoul un de ses Generaux, dissipa de même par son adresse la revolte de Bretagne. Et de cette maniere Charles n'oublioit rien pour calmer les broüilleries domestiques, se trouvant bien d'en user ainsi, afin d'être en état de s'opposer aux entreprises qui se formoient au dehors contre son autorité.

Son troisieme voyage d'Italie

Argise Duc de l'Apoüille avoit fait dessein de se rendre Souverain de cette Province, mais la vigilance & la vigueur de Charlemagne firent encore évanoüir ce projet. On le vid paroître en si peu de tems avec une grande Armée dans la Campa-

gne

gne de Rome l'an 786. que tout le monde en fut étonné. De là il alla camper devant Capouë ; & cependant, afin de se faire un passage dans l'Apoüille, il dépêcha des Ambassadeurs au Magistrat de Benevente, pour le sommer de lui remettre la Ville. A l'arrivée de ces Ambassadeurs, & sur la sommation qu'ils firent, le Duc Argise délibera avec son Conseil & avec le Peuple sur ce qu'il avoit à faire. Il fut resolu qu'Argise envoyeroit à Charles ses deux fils Rumold & Grimoald en ôtage, avec une somme d'argent considerable, pour l'assurer qu'il étoit prêt de faire tout ce qu'il lui plairoit de lui ordonner, pourvû qu'il ne l'obligeât pas de se rendre auprès de lui. CHARLEMAGNE. 786.

Quoique Charles connût bien qu'Argise ne tâchoit qu'à gagner du tems, & qu'il eût assez de sujet de le faire châtier, neanmoins comme il avoit particulierement en vûë de sortir d'affaire, il préfera le repos public à son ressentiment particulier, & se contenta de garder le fils puîné d'Argise pour ôtage avec onze personnes du Peuple. Il renvoya l'aîné à son pere, & s'accommodant à ce que témoignoit le Duc, il le dispensa de venir vers lui. Il voulut cependant que ses Ambassadeurs se fissent rendre en son nom par les Bourgeois de Benevente l'hommage qu'ils lui devoient prêter avec le serment de fidelité : Ce qui fut executé. Dans ce même temps les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople arriverent à la Cour de Charles. Il les reçut, & les renvoya avec beaucoup de civilité, sans neanmoins leur accorder sa fille, qu'ils étoient venus demander en mariage pour l'Empereur leur Maître.

Charles refuse sa fille en mariage à l'Empereur de Constantinople.

786.

Ayant mis ordre aux affaires du Royaume de Naples, il se rendit à Rome, où il reçut des Romains le tribut ordinaire de vingt-cinq mille Ducats, qu'ils étoient obligez de lui payer tous les ans. Il n'y demeura que peu de jours, étant pressé de s'en retourner en Allemagne sur des avis qu'il

Les Romains lui payent tribut.

CHARLE MAGNE.

avoit eûs que Taſſilon Duc de Baviere machinoit quelque choſe contre lui.

Charles reduit Taſſilon Duc de Baviere à ſon devoir.

En effet, ce Duc qui avoit beaucoup d'orgueil & d'ambition, & qui par Luitpurge ſa femme, fille de Didier Roi de Lombardie, étoit continuellement ſollicité de prendre les armes contre lui, pour ſe vanger du mauvais traitement qu'elle prétendoit que ce Prince faiſoit à ſon Pere de le tenir toûjours exilé, avoit pris reſolution de lui faire ſa

787. guerre; & afin de fortifier ſon parti avoit déja fait alliance avec les Huns ſes voiſins du côté d'Orient. Mais Charles ayant été pleinement inſtruit de ſes deſſeins & de ſes pratiques, en fut tellement irrité qu'il ne voulut pas differer un moment à ſe mettre en campagne avec ſon armée. Il marcha ſans s'arrêter juſqu'à la Riviere de Lech, qui ſépare la Baviere d'avec la Suabe, qu'autrefois on appelloit Allemanie; d'où vient le mot Allemand, qui en François ſignifie, tout homme; par lequel mot les Allemans vouloient exprimer que toutes ſortes de Nations étoient les bienvenuës chez eux. Il campa donc le long de cette Riviere, & envoya ſes Ambaſſadeurs en Baviere, non tant pour ſonder les intentions de Taſſilon qu'il ſçavoit être fort contraires à ſon devoir, que pour découvrir les Sentimens des Principaux de ſa Cour, & des Peuples, ſur la conjoncture des affaires. Cette conduite dont la ſageſſe étoit ſoutenuë d'une grande vigueur, fit rentrer Taſſilon en lui-même. Comme il connoiſſoit mieux que perſonne l'état des choſes, & qu'il ſçavoit que s'il s'opiniâtroit dans cette rebellion, il expoſeroit ſa Province à la licence de l'armée de l'Empereur, il changea d'avis, & reſolut de ſe ſoûmettre à ce que les Ambaſſadeurs déſiroient. Et ſur ce qu'ils lui dirent qu'il n'y avoit pas d'autre moyen que de s'aller jetter aux pieds de Charles; que de lui demander

788. pardon de ſon infidelité, & de lui donner des ôtages entre leſquels ſeroit ſon fils Theodon; ce Duc

Duc ne pouvant faire mieux ſe ſoumit à ces conditions, & ſe rendit accompagné des Principaux de ſon Païs auprès de Charles. Mais ayant été accuſé de felonie par ceux-mêmes qui l'accompagnoient, il fut privé du Gouvernement de la Baviere, & même ſon procès lui fut fait en une Diette convoquée à cet effet à Yngelheim, où il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour crime de leze Majeſté & de felonie, dont il étoit atteint & convaincu. Toutefois, lors qu'on voulut proceder à l'execution de cet Arrêt, Charles ſuivant ſa clemence naturelle, lui donna la vie, & par une grace particuliere il ſe contenta de faire releguer le coupable avec ſon fils en un Monaſtere nommé Carſte ſur le Rhin, dans le Palatinat, où ils moururent l'un & l'autre. Quant à ſa femme, elle fut enfermée dans un Cloître, où elle mourut auſſi bien-tôt après.

CHARLE MAGNE.

Procès fait à Taſſilon.

Ce bon Prince n'avoit pas ſi-tôt appaiſé un ſoulevement, qu'il étoit obligé de reprendre les armes pour en arrêter un autre. Les Eſclavons qu'on nommoit auſſi Wilſes, Valelobes & Vandales, qui ſont aujourd'hui les Peuples de la Sileſie & de la Pomeranie le long de la Mer baltique, imitant les Saxons, faiſoient des courſes dans les Provinces des Abotrites, Peuples alliez avec les François. Et comme Charles ne prenoit pas moins d'interêt à proteger ſes Alliez, qu'à conſerver ſes propres Etats, il reſolut de reduire les Eſclavons, & d'engager même les Saxons de gré ou de force dans cette expedition.

788.

Guerre contre les Eſclavons, & leur ſoûmiſſion.

Ils ne purent ſe diſpenſer de lui envoyer de leurs Troupes; & il ne les eut pas plutôt jointes à ſon Armée, qu'il marcha droit aux Eſclavons. Quand ils virent que c'étoit tout de bon qu'ils étoient attaquez, la frayeur les ſaiſit, & ils envoyerent au devant de lui des principaux de la Ville de Dragovit, pour lui témoigner qu'ils étoient tous dans la diſpoſition de faire ce qu'il leur or-

CHARLE MAGNE. ordonneroit ; & ſur l'aſſurance qu'ils lui en donnerent par ſerment, il leur accorda la paix.

788. *Guerre contre les Huns & leur rebellion.*

En conſequence de la Ligue que Taſſilon peu de temps avant ſa diſgrace avoit fait avec les Huns pour faire la guerre à Charles, ces Barbares avoient fait un grand armement. Comme ils virent qu'après que Taſſilon eût été dépoſé, Charles s'étoit retiré de la Baviere pour porter ſes armes ailleurs, ils voulurent profiter de ſon éloignement, & ſe mirent en marche avec deux Armées, pour entrer dans la Carniole & dans le Frioul avec l'une, & avec l'autre dans la Baviere. Mais il avoit ſi bien pourvû à la deffence de ces Provinces, que les Gouverneurs ſoûtinrent ſans peine ces deux Armées, & les battirent. Cela n'empécha pas neanmoins ces Barbares de tenter quelques tems après, une nouvelle entrepriſe avec plus de forces ; mais pour la ſeconde fois ils furent défaits en Baviere, la plûpart tâchant de ſe ſauver, ayant été ou tuez, ou noyez dans le Danube.

788. *Défaite des Troupes de l'Empereur d'Orient en Italie.*

Cependant l'Empereur Conſtantin fils d'Irene, irrité de ce que Charles ne lui avoit pas voulu donner ſa fille en mariage, envoya ordre à Theodore Gouverneur de Sicile, & à quelques autres Generaux de faire une deſcente dans le Duché de Benevente avec le plus de troupes qu'ils pourroient ramaſſer, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Ils obéirent, & pour executer ce deſſein, ils deſcendirent dans la Calabre. Mais Grimoald que Charles avoit fait Duc de Benevente en la place de ſon pere, & Hildebrand Duc de Spolette, allerent auſſi-tôt juſqu'en Calabre au devant d'eux, & avec toutes les Troupes qu'ils avoient pû tirer de leurs Provinces, ils eurent tout l'avantage en une Bataille rangée. Les ennemis furent preſque tous ou tuez, ou faits priſonniers, & perdirent leur bagage. Charles qui étoit deja en chemin pour mener un renfort de Troupes à ces Ducs, ayant eu

avis

avis du succès de cette guerre, retourna sur ses pas, & s'en alla en Baviere. Il eut le loisir d'y prescrire la maniere dont il désiroit qu'on y dominât pour y contenir les Peuples en paix, & il y établit pour Gouverneur de la Province le Comte Gerolt frere de Hildegarde sa seconde femme, homme d'experience & de resolution. CHARLEMAGNE. 789.

Ces heureuses expeditions furent suivies de plusieurs bons succès. Charles repoussa vigoureusement les Sarrazins qui avoient fait irruption en France, & dans le même temps il réduisit aussi dans le devoir quelques Peuples de Saxe qui s'étoient revoltez. 790.

Dangereuse guerre contre les Avariens, & leur reductions.

Une année après les Avariens & les Huns qui sont aujourd'hui les Austrichiens & les Hongrois, commencerent une guerre, qui fut une des plus fortes & des plus dangereuses que Charles eut soûtenuës. Pour s'opposer à ces ennemis, il mit en campagne deux Armées plus puissantes qu'il n'avoit encore fait. Avec l'une il marcha le long du Danube, faisant descendre sur cette Riviere toutes les munitions necessaires. Son fils Pepin eut le commandement de l'autre, & il le fit accompagner par le Comte Theodoric de Minfrede son Chambellan, & par d'autres Generaux, pour agir du côté de l'Occident. Cette guerre dura huit ans avec beaucoup de vigueur & de fermeté de part & d'autre. On donna tant de combats & tant de Batailles, ce fut avec tant de fureur qu'on désola les Provinces, qu'en plusieurs lieux on ne trouvoit plus de vestiges de Villes ni de Villages. Tous les Habitans, hommes, femmes, enfans, & particulierement les Chefs & les Seigneurs les plus qualifiez d'entre eux, avoient été tuez ou chassez de ces Etats. Leurs principales Villes Comagene & Regino, où leurs Rois & leurs Tribunaux de Justice faisoient leur résidence, furent tellement ruinées, qu'il n'en restoit que quelques masures. Les richesses immenses qu'ils avoient enle- 791. 792.

CHARLE MAGNE. enlevées sur leurs voisins, & dont ils avoient fait un amas extraordinaire, furent données au pillage aux François; & l'or, l'argent, les pierreries, & les beaux meubles devinrent si communs parmi eux, qu'ils ne les estimoient plus. Outre ces richesses, l'armée victorieuse y trouva encore une quantité prodigieuse de bled, de vin, & de toutes autres sortes de vivres. Ces Peuples avant cette infortune étoient les plus heureux & les plus redoutables de toutes les Nations du monde. Ils s'étoient maintenus en paix & en prosperité durant plus de deux cens ans, & personne non seulement ne les avoit jamais attaquez ni vaincus, on n'avoit pas même osé approcher de leurs Frontieres. Elles étoient si fortifiées, qu'il ne pouvoit tomber dans l'imagination qu'elles pûssent être forcées.

Ils avoient environné leurs Provinces d'un retranchement fait de cette maniere-cy. Neuf avenuës par où l'on y pouvoit entrer, étoient fermées d'une barriere de quarante pieds de haut & autant de large, faite de gros pieux fichez en terre, qui étoient non seulement arrêtez par de grosses poutres de chêne entrelassées les unes dans les autres, mais encore soûtenus de pierres d'une prodigieuse grosseur, & couverts d'épines & de hayes vives. Entre ces avenuës distantes de vingt en vingt lieuës d'Allemagne, il y avoit un grand Fossé, avec une levée où l'on avoit planté des brossailles fort épaisses qui avoient pris de profondes racines. Derriere ce retranchement ils mettoient pour sa garde de considerables corps de Troupes, de distance en distance, & tellement disposez, qu'ils pouvoient se secourir les uns les autres, & être même secourus par les Habitans, en se donnant le signal. Les Villes & les Villages étoient si bien situez, que ces Peuples pouvoient avoir une prompte & facile communication entr'eux, & s'assembler pour faire des sorties par de

de fausses portes, par où ils rentroient en toute sûreté, avec le butin qu'ils avoient fait sur leurs voisins. CHARLEMAGNE.

Dans la derniere bataille que Charlemagne donna près de Rab contr'eux, & où il perdit au commencement deux braves generaux, Henry Duc de Frioul, & Gerotd Gouverneur de Baviere, qui furent tuez avec quelques Soldats, il demeura plus de soixante mil des ennemis sur la place, sans compter leurs Rois, leurs Generaux, & les autres Officiers. Après cette victoire Charles se trouva maître de tout le Païs, & en disposa en Souverain. 792. Il distribua une partie de leurs terres & de leurs biens aux Eglises, aux Monasteres & aux Hôpitaux, & une autre partie aux Troupes qu'il laissa dans le païs. Il fit emporter quelques meubles en Allemagne, & entr'autres choses une table d'or massif, où avec beaucoup d'art on avoit gravé un globe qui representoit le monde. Il est fait mention de cette distribution dans le Testament que Charles fit un peu avant sa mort en présence de plusieurs Evêques, de ses Generaux, & de ses Ministres, dont il recommanda fort expressement l'exécution à Loüis son fils.

792. *Dessein averté du Roi de Dannemark, Suede & Nortwege.*

Pendant que Charlemagne fut occupé contre les Avariens, Godefrid Roi de Dannemark, de Suede & de Nortwege poussé d'une présomption temeraire, crut qu'il pourroit aisément s'emparer de l'Allemagne. Il commença de l'attaquer par la Frise, & par la Basse Saxe; & les ayant ravagées par des courses continuelles, il croyoit déja en être le maître. Il mit aussi en servitude les Villes & les Villages de la Province de Mecklebourg. Il se vantoit par ses discours & par des écrits qu'il faisoit répandre, qu'en peu d'années il iroit établir sa résidence à Aix la Chapelle, ce qu'il faisoit accroire à plusieurs, avec d'autant plus de facilité, que quelques Allemans jaloux de la puissance & de la gloire de Charlemagne, ou peut-

CHARLE MAGNE.

peut-être corrompus par Godefrid, en favoriſoient l'entrepriſe, & ſe flatoient qu'elle auroit un heureux ſuccès.

Ce bruit réveilla auſſi les Saxons; ils n'attendoient que l'occaſion, de ſecoüer la domination de Charlemagne, ne manquant pas de ſolliciter ſecrettement Godefrid de pourſuivre ſon deſſein. Ce fut pour ce ſujet que Witikind leur principal Chef ſe rendit auprès de Sigisfrid Roi des Normans, pour le gagner, & le jetter dans leurs intérêts. En effet, ſelon toutes les apparences leur projet auroit réuſſi ſans un accident tragique: Un domeſtique de Godefrid, à la ſollicitation & par l'ordre du Prince ſon fils, l'étrangla, en haine de ce qu'il avoit repudié la Reine ſa mere pour épouſer une autre femme. Quelques-uns diſent que ce fut ce jeune Prince qui commit lui-même ce parricide par le conſeil de ſa mere. Mais ſi l'on n'eſt pas aſſûré de l'auteur de cette action, il eſt au moins certain que la mort de ce Prince fit ceſſer la guerre dans la Saxe, & dans les Provinces voiſines. Comme Charles avoit levé une Armée pour s'oppoſer à lui, c'eſt à dire pour maintenir la paix dans l'Allemagne, & délivrer d'oppreſſion la Friſe & la Baſſe Saxe, il reprit facilement les Provinces & les Villes que Godefrid avoit uſurpées, & les reüinit à l'Empire. Il fit enſuite les Reglemens & les Loix qu'il voulut que les Peuples de ces païs ſuiviſſent pour entretenir & conſerver entr'eux la concorde & l'union.

Conſpiration de Pepin contre Charles ſon pere, découverte & punie.

En ce tems-là Pepin fils naturel de Charlemagne, forma en Italie une conſpiration fort ſecrette avec quelques François & quelques Allemands, pour attenter à la vie de ſon pere, & ſe rendre maître de quelques Provinces. Charles en étant averti par Arnoul Prince de Lombardie, ſe rendit auſſi-tôt en Italie, étouffa cette revolte, obligea Pepin d'implorer ſa miſericorde, & lui donna la vie; mais il le relegua dans un Monaſtere à

saint Gal pour y finir ses jours. Ceux qui étoient complices, il les fit declarer criminels de leze-Majesté, & condamner les uns à la mort, & les autres à un exil perpetuel. Il donna l'Abbaye de saint Denis à Arnoul, pour recompense du service qu'en cette rencontre il lui avoit rendu. CHARLE MAGNE.

Cette conjuration fut dissipée en moins d'un an; & les Italiens lui ayant promis de vouloir à l'avenir demeurer dans une fidelité inviolable, tant envers lui, qu'envers ses enfans, il s'achemina vers la France, pour s'opposer aux Sarrazins qui avoient fait une irruption en Provence. 793. Il n'y fut pas presque arrivé qu'il les en chassa; Il reprit ensuite le chemin d'Allemagne, où sa presence étoit d'autant plus necessaire, qu'il vouloit finir le Concile de Francfort, où trois cens Evêques étoient assemblez. Durant le sejour qu'il fit 794. en cette Ville, la Reine Fastrade sa troisiéme femme y mourut. Aussi-tôt qu'il en eut fait faire les obsèques & que le Concile fut terminé, étant averti que les Saxons faisoient les derniers efforts pour secoüer le joug de son obeïssance & de la Religion Chrêtienne, il alla fondre dans leurs terres avec deux corps d'Armée, dont il commandoit l'un, & son fils l'autre. Il repandit tant de terreur parmi ces gens-là, qu'au lieu de songer à lui resister, ils eurent recours à sa clemence, & obtinrent le pardon de leur revolte. Ils ne laisserent pas l'année suivante de reprendre les armes, & de 795. deffaire les Troupes des Abotrites que Charles avoit mandées, pour s'en aider à une expedition contre les Avarois; ce qui le mit en si grande colere, qu'il resolut d'abandonner toute la Saxe à la fureur du glaive, & d'exterminer les plus mutins de ces Barbares: aussi le sentirent-ils, y aïant eu de tuez plus de trente mil hommes de ceux qui portoient les armes.

Au retour de cette expedition, il vint passer l'hyver au pais de Juliers, en un lieu qu'il trouva-

CHARLE-MAGNE. fort agreable, & où il y avoit des eaux excellentes, & des bains chauds. Ce lieu ſe nommoit en Latin *Aquiſgranum* & en François eaux de Granus; parce que du tems des Romains un nommé Granus Gouverneur de la Province, avoit fait accommoder ces bains, & les avoit fait embellir de pluſieurs bâtimens. Charlemagne y fit bâtir ue grand Palais & une fort belle Egliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, à cauſe dequoi on l'appella Aix la Chapelle, & il y fit depuis ſa principale réſidence.

Le Pape Adrien étant mort vers la fin de l'année 795. le Senat & le Clergé de Rome éleurent en ſa
795. place Leon III. qui dépêcha auſſi-tôt ſes Legats vers Charles pour lui donner avis de ſon élection.
796. Ils étoient chargez des Clefs de ſaint Pierre, & de la Banniere de la Ville pour les lui preſenter en même tems, avec ordre de le prier d'envoyer quelqu'un de ſa part pour recevoir le ſerment de fidelité du Peuple Romain. Ce qui eſt une preuve bien autentique que Charlemagne avoit en qualité de Patrice la Souveraineté de la Ville de Rome.
798. Auſſi ne manqu'a-t'il pas quelque tems après, d'y envoier pour cet effet ſes Ambaſſadeurs, pendant le ſejour deſquels il arriva une furieuſe ſedition contre le Pape; l'on y commit en ſa perſonne une cruauté ſi énorme, que tous les gens de bien en eurent horreur. Les neveux de feu Adrien, & ceux de leur faction avoient inſinué aux Romains de revendiquer la puiſſance Imperiale, qu'en preſence du feu Pape & de ſon conſentement ils avoient deferée à Charlemagne. Leon s'oppoſoit à ce deſſein avec beaucoup de fermeté. Comme
799. les Chefs de ces ſeditieux étoient déja de ſes ennemis déclarez, ils conçurent une telle rage contre lui, qu'ils l'attaquerent en pleine rûë aſſiſtant à une Proceſſion ſolemnelle le jour de ſaint Marc. Ils ſe jetterent ſur lui, le battirent outrageuſement, firent effort pour lui arracher les yeux &

lui

lui coûper la langue, & le traînerent avec tant d'inhumanité dans le Monaſtere de ſaint Etienne, qu'ils le laiſſerent à demi mort ſur la place. Mais par miracle ou autrement, il ſe trouva qu'étant revenu à lui, il n'étoit point mutilé comme on l'avoit crû, & ſes amis étant venus à ſon ſecours, le retirerent de là, & le ſauverent a ſaint Pierre, chez les Ambaſſadeurs de France qui y étoient logez. Enſuite on trouva moyen de le conduire à Spolete, d'où avec bonne eſcorte il ſe refugia en Saxe vers Charlemagne, qui le reçut magnifiquemant à Paterborn, & qui aiant écouté ſes plaintes, lui promit ſolemnellement qu'il ſe tranſporteroit exprès à Rome pour lui faire juſtice des outrages qui lui avoient été faits. Sur cette aſſurance le Pape reprit le chemin de Rome, * pendant que Charles mit ordre aux affaires qu'il avoit tant du côté d'Eſpagne qu'en Bretagne, & le long des côtes de la France qu'il viſita toutes, & ſe rendit enfin a une Diete qu'il avoit convoquée à Mayence ſur le ſujet de ſon voiage d'Italie. CHARLE MAGNE. * Novembre. 799. 800.

La reſolution en ayant été approuvée, il mit ſon Armée en état de marcher, & prit ſa route par la Suabe, puis par le Frioul, dont il châtia les habitans pour le meurtre qu'ils avoient commis en la perſonne de leur Duc. De là il s'avan a juſqu'à Ancone, où il laiſſa ſon fils & l'Armée, avec ordre d'aller châtier Grimoald Duc de Benevente mal affectionné à ſon ſervice. Pour lui il prit le chemin de Rome, & le Pape averti de ſa venuë, alla audevant de lui juſqu'a Nemento; & aïant paſſé quelques heures avec lui, s'en retourna à Rome, où le lendemain il le reçut fort honorablement. Quelques jours après Charles fit faire une Aſſemblée dans l'Egli e de ſaint Pierre, où tous les Evêques & les grands Seigneurs qui étoient à Rome ſe trouverent, & où le Pape ſe rendit auſſi. Il fit entendre que c'étoit pour examiner les crimes dont le ſaint Pere étoit accuſé par ſes en- 800.

CHARLE MAGNE.

ennemis ; mais aucun dénonciateur ne s'étant presenté, & n'y aïant d'ailleurs aucune preuve de ces prétendus crimes, Leon voulut bien s'en purger devant toute l'Assemblée, par serment sur les saints Evangiles qu'il tenoit en sa main.

Charles, pour ne pas laisser cette fausse accusation impunie, nomma des Commissaires pour faire le procès aux calomniateurs, de maniere que les coupables furent condamnez à la mort ; mais le saint Pere interceda pour eux, & fit commuer la peine de mort en un bannissement.

De plus le Pape, en reconnoissance de la protection qu'en cette rencontre il avoit reçue de Charles, & en consideration de tant de graces que ce Prince & Pepin son pere avoient faites au saint Siege, obligea les Romains, qui ne pouvoient plus d'ailleurs esperer de protection des Empereurs Grecs, à le demander pour Empereur. En effet, Charles étant allé le jour de Noël à l'Eglise de saint Pierre pour y faire ses prieres, dans le tems qu'il les faisoit, le Clergé, les Grands & le Peuple firent de si fortes instances au Pape de le couronner, qu'il fut obligé de le faire dans le même moment. Il ne lui eut pas plûtôt mis la Couronne Imperiale sur la tête, que tous se mirent en même tems à crier par trois fois ; Victoire & longue & heureuse vie à Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu. Puis le Pape l'aïant sacré avec les saintes Huiles, l'adora suivant l'ancien usage, c'est-à-dire, le salua, & le reconnut pour son Souverain, & fit exposer son Portrait en Public, afin que tous les Romains lui rendissent le même devoir. Ainsi l'Occident eut derechef un Empereur avec tout le pouvoir & toutes les marques des prédecesseurs Empereurs Romains ; car non seulement il fut déclaré Cesar & Auguste, titres qui tirent leur origine des noms des

des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à tous leurs Successeurs, mais il prit aussi les mêmes ornemens dont ils avoient usé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine, laquelle plusieurs Auteurs assûrent que ce fut lui, & non pas Constantin, comme il a ci-devant été dit, qui la porta éploïée à deux têtes avec une Couronne Imperiale, pour marquer, disent-ils, que Rome étoit soûmise à son Empire, ou que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en sa personne. Cette derniere pensée a d'autant plus de vraisemblance, qu'on observe encore aujourd'hui que le Roi des Romains pendant la vie de l'Empereur régnant, ne porte en ses Armes & en son Sceau qu'une simple Aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes que lors qu'il est élevé sur le Trône Imperial. Mais supposé que ce fût Charlemagne qui eût été le premier inventeur de l'Aigle à double tête, on ne trouve pas que tous ses Successeurs l'aïent en cela fort religieusement imité: Car s'il s'en voit avant le Regne de Henri III. dit le Noir, qui aient porté une Aigle éploïée à deux têtes; depuis lui, plusieurs Médailles justifient que quelques-uns ont encore porté l'Aigle simple; ensorte qu'on ne sçauroit dire bien positivement quand & par qui l'usage de l'Aigle, telle qu'on la voit presentement dans le Sceau mpérial, a commencé, & continué sans interruption. CHARLE MAGNE.

Les mêmes Historiens asseurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce Couronnement, & que le Pape l'avoit surpris pour le lui faire trouver bon: ajoûtant même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût sçû le dessein du Pape, il n'auroit point été à l'Eglise de saint Pierre le jour qu'il reçut le Couronnement, quoi que ce fût le jour de Noël. En quoi ils disent que Charles avoit raison, puisque bien loin que ce

CHARLE MAGNE.

fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce me ſemble, lui faire aucunement tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de ſon épée.

En effet, par les guerres continuelles que Charles avoit entrepriſes, ſoûtenuës, & heureuſement finies avec beaucoup de peine, de prudence & de valeur pendant quarante ſept ans en diverſes contrées de l'Europe, il avoit agrandi ſon patrimoine de plus de la moitié. Car outre le Roiaume que le Roi ſon pere avoit laiſſé qui étoit très-conſiderable, comprenant non ſeulement les Provinces ſituées entre le Rhin, la Loire & la Mer Oceane, mais encore la partie d'Allemagne qui eſt entre la Saxe, le Danube & le Rhin; il avoit ajoûté à toutes ces Provinces l'Aquitaine, la Gaſcogne, les Pyrenées & la Catalogne, juſqu'à la Riviere d'Ebre qui prend ſa ſource dans le Roiaume de Navarre, paſſe par les Provinces les plus fertiles d'Eſpagne & ſe jette dans la mer Méditerrannée, près de la Ville de Tortoſe. Il avoit encore uni à ſa Couronne le Roiaume de Lombardie & toute l'Italie, juſqu'à la Baſſe Calabre Frontiere des Grecs. Il avoit de plus conquis la Suabe, la Baviere, la Franconie, toute la Saxe, qui a preſque autant de longueur que la Franconie, mais qui eſt deux fois plus large; la Hongrie & la Tranſilvanie ſituée au delà du Danube vers l'Orient, l'Iſtrie, la Croatie & la Dalmatie; hors les Villes maritimes, qu'il avoit bien voulu laiſſer à l'Empereur de Conſtantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui; il avoit auſſi joint à ſes conquêtes la partie de la Pologne, dont la Viſtule fait la Frontiere avec tout le païs le long de la mer Baltique.

Ainſi l'on voit que non ſeulement tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit reduit ſous ſa puiſſance, ſoit par droit d'heredi-

té,

té, soit par droit de conquête; mais qu'il l'avoit beaucoup augmenté, aïant même soûmis à son obeïssance des Nations Payennes qui n'avoient jamais reconnu les precedens Empereurs, & qu'il avoit forcées à renoncer à leurs Idoles, pour embrasser la vraïe Religion. CHARLEMAGNE.

Droit incontestable de Charlemagne sur l'Empire.

Ce n'est point aussi le fait qui a exercé depuis ce tems-là les Sçavans & les Jurisconsultes, mais seulement le droit; les uns voulant que Charlemagne ait conquis le droit en s'emparant de la chose; les autres qu'il tenoit ce droit des mains du Peuple Romain, prétendant que ce peuple étoit en pouvoir de le lui conferer.

Opinion de ceux qui soûtiennent que le Pape n'a point eu droit de conferer l'Empire.

Ceux qui ne veulent pas que Charlemagne ait reçu du Pape l'Empire, disent que pendant la vie de Charles avant qu'il fût déclaré Empereur, les Empereurs qui possedoient l'Empire d'Orient à Constantinople, avoient fait diverses alliances avec lui au milieu de ses conquêtes, & l'avoient par là tacitement reconnu maître de l'Empire d'Occident, bien loin de le regarder comme l'usurpateur de leurs propres Etats. De plus, le Pape Adrien & le Peuple Romain avoient eux-mêmes très-instamment prié Charles de passer en Italie, pour venir à leur secours contre Didier Roi de Lombardie; & tant s'en faut qu'ils fussent en état de lui conferer l'Empire, ils étoient depuis long-tems sous l'oppression des Lombards. Ce fut même par un ressentiment que Charlemagne eut de leur miserable état qu'il alla en Italie; qu'il chassa Didier, & qu'il les délivra de sa tyrannie. Deplus, Charlemagne & ses Sujets avoient fourni toute la dépense de la conquête des terres que Didier avoit usurpées sur l'Eglise; & ainsi, on ne peut pas dire que le Pape lui ait pû donner l'Empire, puis qu'il n'avoit ni Ville, ni Village, ni aucun Sujet dans l'Empire, & que personne ne donne ce qu'il n'a pas. Au contraire, les Evêques de Rome avoient toûjours

été

CHARLE MAGNE.

été traitez ſi cruellement par les Païens, que ſans la main puiſſante des François ils auroient peut-être été entierement détruits. Toutes les Hiſtoires anciennes conviennent que le Pape & le Peuple Romain envoierent vers Charles en qualité de Suplians; & cela ſeul décide la choſe. Eginhart entr'autres parle en ces termes : *Adrianus Papa cum inſolentiam Deſiderii Regis Longobardorum, faſtum & maximas incurſiones diutiùs ferre non poſſet, miſit celebrem legationem ad Carolum regem Francorum, eumque ut ſibi & Romanis adverſùs Longobardos opem ferret, ſuppliciter rogavit; cum autem id terreno itinere per Italiam fieri non poterat, legatum ſuum, Petrum nomine, Romæ navim conſcendere & Maſſiliam uſque per mare ire, atque inde terreno itinere in Franciam deſtinavit pervenire : nam Longobardi intercluſerant omnes vias, aditus, & ſemitas Papæ & Romanis tunc laborantibus in Italia; ita ut de victoria firmiſſimam ſpem adverſùs Romanos ſibi præſumerent. Ad hæc Longobardi tunc Germanorum potentiam ac fortitudinem nihil omnino formidabant, utpote qui ex nidulis ſuis egredi non auderent, neque Papæ & Romanis tunc in extremo periculo conſtitutis opem ferre non poſſent, etiamſi velint.* Ce qui ſignifie en François, que le Pape Adrien ne pouvant ſouffrir l'inſolence, la fierté & les courſes frequentes de Didier Roi de Lombardie, envoia une ambaſſade à Charles, pour le ſupplier de lui donner & aux Romains ſecours contre les Lombards; mais comme il ne pouvoit envoier par terre Pierre ſon Ambaſſadeur, il lui ordonna de s'embarquer à Rome, & d'aller par mer juſqu'à Marſeille, & de là par terre en France; parce que les Lombards avoient fermé au Pape & aux Romains tous les chemins & tous les paſſages, en ſorte qu'ils s'en promettoient une victoire aſſeurée. D'ailleurs les Lombards ne craignoient nullement les forces ni la puiſſance des Allemands, ils ne les croioient

pas

pas assez braves pour sortir de leurs tanieres, & ils s'imaginoient qu'ils ne pourroient pas même, quand ils voudroient, tirer le Pape & les Romains de l'état où ils les avoient réduits. CHARLEMAGNE.

Aussi lisons-nous que lors que Charles alla à Rome l'an 800. le Pape Leon III. après lui avoir mis une Couronne d'or sur la tête, devant le grand Autel dans l'Eglise de saint Pierre, au bruit des acclamations du peuple qui crioit ; Charles le grand & pacifique Empereur des Romains, couronné de Dieu ; le Pape, dis-je, fléchit le genoüil devant lui, suivant l'ancien usage, en le nommant Auguste. Ce qui fait voir qu'il ne lui conferoit pas l'Empire, mais qu'il ne faisoit que la Ceremonie de son Couronnement. Sur quel fondement donc pourroit-on établir en faveur de Rome le droit de faire des Empereurs, vû d'ailleurs que toutes les Histoires conviennent que tous les Francois & les Allemans avoient acquis l'Empire des Romains par leur valeur, & par l'effusion de leur sang ; Outre que le Peuple Romain ne pouvoit pas conferer l'Empire, puisque l'aiant une fois transferé aux anciens Cesars, dont les Empereurs étoient les Successeurs, il n'y avoit plus de droit. C'est pourquoi il ne faut nullement croire, que parce que le Pape a couronné Charlemagne, il lui ait donné l'Empire.

Ce Pontife, ni pas un de ses Successeurs, n'ont jamais eu aucun droit en qualité de Pape, de donner des Couronnes ; & quoi que certains Princes fondez sur des donations faites en vertu de ce prétendu droit, se soient emparez de quelques Roiaumes, il est constant que c'est une usurpation insoûtenable, si les suites ne l'ont renduë legitime.

Le Pape est revêtu de deux puissances, l'une est spirituelle, & l'autre temporelle. Par l'une il

CHARLE-MAGNE. il eſt Evêque, & le premier des Evêques, Succeſſeur de ſaint Pierre, Vicaire de J. C. & tous les Chrêtiens lui doivent de la ſoûmiſſion & de la veneration. Mais en cette qualité il n'a aucun droit ſur les Couronnes, ni ſur les Domaines; car comme le Royaume de J. C. n'a point été de ce monde, mais qu'il étoit tout ſpirituel, & qu'il ne regardoit que les choſes ſpirituelles, la puiſſance des Papes qui ſont ſes Vicaires eſt de même toute Spirituelle. Comme Spirituelle elle ne leur donne aucun droit ſur le temporel des Royaumes; Temporel qui conſiſte principalement dans la proprieté, dans la ſucceſſion, dans la poſſeſſion & dans le gouvernement de leurs Etats, dont les Souverains joüiſſent abſolument avec pleine & ſuprême autorité ſur leurs ſujets; & les ſujets ſont dans l'obligation indiſpenſable de leur obeïr, quels que ſoient les Princes en leurs perſonnes, & en leurs mœurs.

Les Papes n'ont aucun droit non plus ſur les Couronnes & ſur les Roïaumes, en qualité de Princes temporels, parce qu'ils n'ont aucun bien par leur inſtitution, & qu'ils tiennent les Etats qu'ils poſſedent, de la liberalité des autres Princes, & en particulier des Rois de France. Or il eſt certain que ces Rois en leur donnant ces biens n'ont jamais eu intention de les élever au deſſus d'eux, ny de leur attribuer une puiſſance ſéculiére ſuperieure à la leur. Ainſi n'aiant point ce prétendu droit par leur puiſſance ſpirituelle, ny par la conceſſion des Rois, il eſt viſible que leur prétention eſt auſſi mal fondée par les loix humaines, que par les loix divines.

Il n'eſt pas moins déraiſonnable d'établir ce prétendu droit, ſur la déference que quelques Souverains ont euë pour les Papes juſqu'à leur baiſer le pied, leur tenir l'eſtrier, les conduire à pied par la bride de leur cheval, ou les ſuivre.

Qui

Qui ne voit que ce ſont de purs effets d'une devotion qui va juſqu'à l'excès dans certains naturels & qu'on ne peut blâmer dans de bonnes ames, penetrées de la grandeur de la dignité qui reſide en la perſonne du Pape, à cauſe de ſa qualité de Vicaire de J. C. qui eſt le Roi des Rois; Mais de la même maniere que cette humilité exceſſive ne donne ni n'ôte aucun droit à l'égard des puiſſances temporelles; de même lors qu'il s'eſt trouvé des Princes moins tendres, & qui ſe ſont fait rendre par les Papes preſque les mêmes devoirs, que quelques Papes avoient exigés d'eux, cela n'a rien diminué de la ſainteté de leur caractere ſacré. CHARLEMAGNE.

Opinion de ceux qui ſoûtiennent que le Pape a eu droit de conferer l'Empire.

Ce ſont à peu près les ſentimens de ceux qui nient que le Pape ou le Peuple Romain ait eu aucun droit de conferer l'Empire à Charlemagne. Ceux qui ſoûtiennent le contraire, alleguent qu'il eſt vrai que Rome n'avoit aucun droit de donner l'Empire, après y avoir renoncé une fois; mais que cette renonciation n'a ſubſiſté que juſqu'à l'Imperatrice Irene, à laquelle les Grecs ou les Romains d'Orient ſe ſoûmirent; que cette ſoûmiſſion étoit indigne du peuple Romain, contraire aux Loix & à la nature de l'Empire; & qu'ainſi cette contravention rétabliſſant le peuple Romain dans ſon ancien droit, il a pû revoquer la conceſſion faite par les Grecs à l'Imperatrice Irene, & donner un digne Chef à l'Empire. La raiſon, diſent-ils, en eſt évidente, en ce que les Souverains prennent leur origine, du choix des peuples en qui reſide naturellement la puiſſance Souveraine, & qui s'en dépouillent pour en revêtir les Princes qu'ils choiſiſſent; & que comme ces Peuples, lors qu'ils éliſent des Souverains la premiere fois, n'entendent pas accorder ſans leur conſentement, la liberté à leurs ſucceſſeurs d'introduire des femmes dans le gouvernement, particuliere-

ment

CHARLE MAGNE.

ment quand il y a des Loix directement contraires à cette diſpoſition, il eſt vrai de dire, que quand il y a une infraction manifeſte de ces loix fondamentales, le pouvoir ſouverain retourne d'où il eſt émané.

Il s'en voit un exemple dans la France même, qui fondant ſon droit ſur la Loi Salique, ne reçoit point de femmes à la ſucceſſion de la Couronne. Cela étant, puiſque les Grecs ont bien voulu mettre une femme ſur le Trône, au préjudice de la loi qui étoit la même pour ce regard que la loi Salique, en ce qu'elle ne recevoit que des mâles à la couronne Imperiale, les Romains comme le vrai peuple d'où la ſouveraine puiſſance étoit venuë, ont eu droit d'élire un autre Souverain.

De plus, il eſt conſtant qu'il y a comme un contrat tacite entre les Souverains & les ſujets, par lequel ſi ceux-ci ſont obligez à une fidelité inviolable, le Prince de ſa part eſt tenu à les proteger & à les défendre.

Or comme depuis la tranſlation du ſiége imperial de Rome à Conſtantinople, le peuple Romain étoit en proïe aux Lombards, ſans que les Empereurs qui étoient éloignez ſe miſſent en état de le défendre, il étoit en droit de ſe faire un autre Protecteur, & un autre Maître.

Et c'eſt, alleguent-ils, en vertu de ce droit, que le Pape, avec le conſentement du peuple Romain, nomma pour Empereur Charlemagne, & en ſa perſonne ſes deſcendans, & le déclara ſouverain des Romains, par ce décret ſi connu dans les loix Canoniques, ſous le nom du décret d'Adrien, dont il a déja été parlé.

Mais s'il eſt permis de tirer quelque conſequence des ſentimens de tous ces differens Auteurs, on peut ſoûtenir que comme on tient pour conſtant que Charlemagne n'a tenu l'Empire

re que de Dieu & de ſon épée, c'eſt à dire, qu'il ne l'a tenu que par le droit d'une conquête ſi juſte & ſi legitime ; que même les Empereurs d'Orient, bien loin de s'y oppoſer, l'avoient comme approuvée par les divers traitez d'alliance qu'ils avoient faits les uns après les autres avec lui ; il n'eſt pas moins vrai de dire que tout ce que les Papes & le Peuple Romain ont contribué pour lui faire prendre la qualité d'Empereur, n'a proprement été qu'une ceremonie pour lui faire ajoûter le nom à la choſe qu'il poſſedoit déja : Et que ſi Leon a paru s'intereſſer ſi fort à faire ce couronnement, ce n'a pû être que par un ſentiment de reconnoiſſance ; ou parce qu'ainſi qu'ont fait ſes ſucceſſeurs, il a eſtimé qu'il étoit de la dignité du premier des Evêques, d'avoir préferablement à tous autres, l'avantage de couronner & de ſacrer le premier Monarque de la Chrêtienté, à qui même l'Egliſe de Rome étoit redevable de toute ſa grandeur temporelle. CHARLEMAGNE.

On peut faire le même jugement de ce qui eſt contenu dans le même décret d'Adrien, touchant le droit qu'il attribuë à Charlemagne, en ce qui eſt de l'election des Papes, du choix des autres Evêques de ſes Etats, & de donner les inveſtitures des Evêchez & des Abbayes.

Car il eſt évident, qu'à l'égard des Evêchez & des autres Benefices relevans de Charlemagne, comme faiſant partie de ſes Etats, c'étoient plûtôt une declaration qu'une conceſſion ; ou comme une induction dont le Pape ſe ſervoit, pour montrer, qu'étant une choſe naturelle & toute établie en ce Prince, qu'un Souverain donnât les Evêchez dans tout le pais où il étoit Souverain, il étoit comme d'une ſuite neceſſaire, qu'aiant la ſouveraineté de Rome il eût auſſi le droit d'en établir ou inveſtir l'Evêque, puiſ-

CHARLE MAGNE.

puiſque c'eſt une annexe inſeparable du droit ſouverain.

Origine du droit que les Empereurs ont d'inveſtir ou établir les Evêques.

En effet, lors que les Allemans paſſerent du culte des idoles à celui du vrai Dieu, par la connoiſſance de l'Evangile, dont les Princes les faiſoient inſtruire par des prédications, après s'être fait jour par les armes dans ces terres du Paganiſme; les mêmes Princes établiſſoient les Evêques, pour maintenir la diſcipline Eccleſiaſtique, & cultiver & avancer la parole de Dieu parmi ces Peuples. C'étoit ſans que le Pape, qui lors étoit dans la pauvreté & même dans l'oppreſſion, s'en mêlât. Et pour donner une marque qui diſtinguât les Evêques, qui les fît reſpecter, & les mît en autorité, les Princes leur mettoient entre les mains une Croſſe, comme qui diroit un bâton de commandement, & un anneau au doigt, pour leur donner à entendre, que comme le mariage des ſeculiers deſigné par une bague, eſt indiſſoluble, un Evêque devoit de même demeurer inſeparablement uni à ſon Egliſe.

Or comme ces Evêques ne pouvoient ſubſiſter ſans quelque patrimoine, les mêmes Souverains leur affectoient des biens pour vivre; & c'étoit encore en vertu de ces biens qu'ils relevoient de la puiſſance ſouveraine comme les autres ſujets. Car en effet il eſt d'une neceſſité abſoluë qu'ils en relevent, n'y aiant, ſelon l'ordre du gouvernement civil, qu'une ſuprême autorité qui embraſſe toutes les autres. Et à moins qu'on ne voulût mettre un Etat dans un autre Etat, ce qui dans une ſociété civile établie par de legitimes loix, eſt incompatible; il faut que les Evêques & les autres Beneficiers, ſoient pour le temporel dans la même ſubordination, que les autres ſujets de l'Etat de quelque qualité qu'ils ſoient.

C'eſt là la ſource du droit que les Souverains ont

ont de tems immemorial d'élire les Evêques, & leur donner les inveſtitures des terres & des biens Eccleſiaſtiques, & de tous autres droits regaliens à eux concedez, à moins que ces Souverains ne ſe ſoient dessaiſis de ce droit par quelque conceſſion particuliere. Car naturellement ces choſes-là ſuivent l'inveſtiture, comme l'inveſtiture eſt une ſuite de la fondation, & la fondation un effet de la liberalité, & de la pieté des Princes. Tous ces droits, j'entens le droit d'inveſtiture, & le droit de regale ſont donc compris dans le droit de ſouveraineté, ou dans ce qu'on appelle les droits Regaliens. Et il faut, pour diſputer ces droits à un Souverain, lui diſputer, ou lui ôter même ſa Couronne. CHARLEMAGNE.

Mais pour donner une exacte connoiſſance de cette matiere, il ne ſera peut-être pas mal à propos de faire connoître la difference qu'il y a entre *regale* & *droits regaliens* : Car les Auteurs François & les Auteurs Allemans ne ſe ſervent pas de ces termes en la même ſignification. Qui dit droits regaliens, ſelon les Allemans, dit auſſi regale ; & ſelon les François, qui dit regale, ne dit pas droits regaliens ; mais parle d'une eſpece de droit, dont les droits regaliens ſont le genre. *Ce que c'eſt que Regale, & droits Regaliens.*

Ainſi les François entendent uniquement par le mot de *Regale*, le droit que nous venons d'exprimer, qui eſt celui qu'a le Roi de France, avenant vacation de certains Archevêchez & Evêchez de ſon Etat, d'en recevoir les fruits, & d'en conferer les Dignitez, Prébendes & Chapelles juſqu'à ce que l'Evêché ſoit actuellement rempli d'un nouveau ſucceſſeurs ; ce qui eſt quand le nouveau titulaire a ſur la nomination du Roi obtenu ſes Bulles de Rome, qu'il a prêté au Roi le ſerment de fidelité, & que l'acte de ce ſerment a été enregiſtré dans la Chambre des Comptes à Paris.

CHARLE MAGNE.

Les Auteurs Allemans au contraire confondent tous ce même mot de *Regale*, avec ce qu'ils appellent *droits regaliens* ou choſes Royales; par où non ſeulement ils entendent tous les droits qui émanent de la Souveraineté, c'eſt-à-dire, tout ce que le Prince eſt capable de faire par ſa qualité; mais mêmes les effets de ces droits & les marques d'honneur qui deſignent cette ſuprême dignité. Pour le dire plus dans le détail, ils entendent 1. la puiſſance d'établir & d'abroger les loix; le pouvoir de faire la guerre & la paix, & conſequemment celui de faire des ligues & des alliances, d'envoyer des Ambaſſades & de faire des Traitez. Ils entendent le droit de créer des Magiſtrats, d'exercer ou faire exercer ſouverainement la juſtice, de condamner les criminels, ou de leur donner grace, de ſe faire rendre hommage, & de battre monnoye; le droit d'entrée, ou d'ouverture des portes; le droit de fourrage; le droit de ſortie de port, de marché, ou de paſſage; le droit de poſſeder les choſes publiques, ou le domaine public, qui comprend le droit ſur les rivieres, le droit de moulin, de pêche, &c. le droit d'impoſer les deniers; le droit éminent ſur le domaine des particuliers pour le bien public, ce qui comprend les droits d'Aubaine, de desherence, &c. Et ils entendent auſſi par ce même mot des *choſes* régaliennes ou Royales, ces mêmes choſes conſiderées en elles-mêmes, car autre choſe eſt le droit, autre eſt la matiere ſur laquelle on a le droit.

2. Ils entendent par le mot de droits regaliens le droit de conferer les grands benefices, tels que ſont les Archevêchez, les Evêchez & les Abbaïes, pour leſquels les Titulaires rendent foi & hommage au Prince, comme auſſi le droit de retenir une partie du revenu de ces benefices, ſelon les neceſſitez de l'Etat.

3. Ils entendent par ce mot de droits regaliens le

le droit de créer des dignitez & des fiefs, tels que ſont les Duchez, les Marquiſats, les Comtés & autres, d'en donner les inveſtitures, de confiſquer ces fiefs, d'accorder des privileges & de les revoquer, quand le cas y échet. Et quelquefois par ce même mot-là on entend ces mêmes choſes. CHARLE MAGNE.

4. Ils deſignent par le mot de choſes Royales les marques d'honneur & de grandeur, ou les ornemens Royaux, dont les Souverains uſent en leur Sacre & autres ſolemnités, comme la Couronne, le Sceptre, l'Epée, le Baudrier, le Globe, le Manteau Royal & le reſte. C'eſt ainſi qu'on entend ces mots de *Regale* & de *droits Regaliens*; & c'eſt ſur tous ces ſens, que dans le cours de cette hiſtoire, & ſelon la diverſité de la matiere nous nous ſommes reglez, pour empêcher le lecteur de prendre le change.

L'Empereur confirme & augmente la donation faite au Pape par ſon Pere Pepin.

Maintenant pour reprendre le fil de notre hiſtoire, nous dirons que Charlemagne avant que de partir d'Italie, voulut, en qualité d'Empereur, ratifier la confirmation qu'il avoit cy-devant fait expedier de la donation que Pepin ſon Pere avoit faite au ſaint Siege de l'Exarchat & de la Marche d'Ancone; & que même, ainſi qu'il a été dit, il y ajoûta d'autres Etats, à l'exception toutefois de la Souveraineté, qu'il ſe reſerva, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs.

Charlemagne aſſocie ſon Fils à l'Empire.

Quand ce Prince fut retourné en France, il y reçut les Ambaſſadeurs des Rois d'Ecoſſe, de Perſe & de Fez, qui recherchoient ſon amitié. On auroit dit qu'ils venoient exprès pour le congratuler ſur ſa nouvelle dignité. Quelque tems après Nicephore Empereur de Conſtantinople envoya auſſi vers lui une Ambaſſade extraordinaire, pour lui faire ſes complimens, & lui porter ſon conſentement au partage des deux Empires, qui avec ces Ambaſſadeurs avoit été reglé à Conſtanti-

CHARLE MAGNE. ſtantinopole, lui laiſſant avec le titre de Ceſar, & d'Auguſte l'Empire d'Occident qu'il poſſedoit. Ce grand Empereur ſe voyant ainſi établi en ſon trône, continua à mettre ordre aux affaires de la Chrêtienté, à accommoder les differens des Princes & des Etats voiſins, & à pacifier toutes choſes avec prudence & juſtice; mais ſentant à la fin que ſes forces de corps & d'eſprit diminuoient, étant d'ailleurs fort touché tant de la mort de ſes deux fils Pepin & Charles, dont il avoit reçu les nouvelles coup ſur coup, l'une de Baviere où Charles mourut, & l'autre de Milan où Pepin étoit décedé, que du déplaiſir qu'il avoit de voir du deſordre parmi ſes filles, il ne penſa plus qu'à ſe décharger du fardeau des affaires; & ne trouvant preſque aucun ſoulagement qu'en ſon fils unique Loüis, il le fit venir auprès de lui à Aix la Chapelle, où ayant fait aſſembler les grands Seigneurs & toute la Nobleſſe, il fit entendre à tous que prévoyant bien, qu'il ne lui reſtoit que peu de temps à vivre, il étoit obligé de leur dire ſes intentions touchant la ſucceſſion. Il declara Loüis ſon fils ſon heritier & ſon ſucceſſeur à l'Empire, & en même tems il lui en remit le Gouvernement, comme à ſon Collegue, le fit proclamer Empereur Auguſte, & le fit couronner, aſſûrant ainſi à ſa Maiſon la ſucceſſion de la dignité Imperiale.

812. *Mort de Pepin & de Charles fils de Charlemagne.*

813. *Loüis fils de Charlemagne declaré Empereur avant la mort de Charlemagne.*

Loüis aïant été proclamé Roi & Empereur, par Charles ſon Pere, & par les Etats de l'Empire, prit auſſi-tôt le ſoin des affaires, reçut l'hommage de ſes ſujets, & le ſerment de leur fidelité, donna ordre que par tout la juſtice fût exercée avec integrité, & que la tranquillité publique fût entretenuë. Enſuite il s'en retourna en Aquitaine. Il reſtoit de Pepin un fils nommé Bernard; l'Empereur lui laiſſa le Royaume d'Arles.

Quoi-

CHARLEMAGNE.

Quoyque Charles ſe fût ainſi déchargé des affaires temporelles, il n'abandonna pas le ſoin qu'il avoit toûjours eu de redreſſer la diſcipline Eccleſiaſtique qui s'étoit relâchée. Il fit à cette fin tenir cinq Synodes dans les mois de Mai & de Juin; un à Mayence, un autre à Rheims, un troiſiéme à Tours, un quatriéme à Châlons, un cinquiéme à Arles.

Synodes tenus pour la diſcipline Eccleſiaſtique.

Il paſſa ainſi le reſte de ſes jours aſſez tranquillement dans les exercices de la pieté, juſqu'à ce que la rigueur de l'hyver lui cauſa quelques accès de fiévre. Il avoit neanmoins eſperance d'en guerir par l'abſtinence; mais il lui ſurvint une douleur de côté, qui s'augmenta de telle ſorte, qu'il fut obligé de ſe mettre au lit. Le ſeptiéme jour ſon mal devenant encore plus violent, il ſe crut alors en peril, & il fit incontinent venir ſon Confeſſeur, pour ſe mettre en état de paroître devant Dieu: Il reçut l'abſolution de ſes péchez, & le ſacré Viatique; & peu d'heures après il mourut le 28. Janvier l'an 814. âgé de 72. ans, après avoir regné en France 45. ans, 4. mois & 4. jours; en Italie environ 40. ans, & dans l'Empire 14. ans. Son corps fut avec beaucoup de ceremonie depoſé dans l'Egliſe Nôtre-Dame d'Aix la Chapelle, qu'il avoit fait bâtir, & à laquelle il avoit donné de grands biens.

Mort de l'Empereur Charlemagne. 814.

Il avoit auſſi fait bâtir un Palais dans la même Ville, & deux belles maiſons aux environs, l'une prés d'Ingelheim, & l'autre à Nimegue ſur le Wael.

Sa mort interrompit le deſſein qu'il avoit de faire conſtruire un pont de pierre ſur le Rhin à Mayence, au lieu de celui de bois qu'il y avoit fait faire, & que les grandes eaux & les glaces avoient emporté deux ans avant ſa mort. Il avoit fait faire des ports de mer tant ſur l'Ocean que ſur la Mediterranée, & il y entretenoit un grand

Eloge de Charlemagne.

CHARLE-MAGNE. nombre de vaiſſeaux de guerre, pour garantir d'un côté l'Allemagne & la France des courſes des Normans ; & de l'autre la Provence & l'Italie de celle des Mores. Il y avoit ſi bien réuſſi, que pendant ſon regne, ni les Mores n'avoient pû faire inſulte qu'à la ſeule Ville Centumcelle, qui s'appelle aujourd'hui Civita-Vechia, qu'ils avoient ſaccagée ; ni les Normans qu'il tint toûjours fort en bride, ne purent s'échapper à faire des courſes qu'en quelques petites Iſles du côté de la Frize.

Charles en premieres nôces, avoit, à la perſuaſion de ſa Mere, épouſé la fille de Didier Roi de Lombardie ; mais il fut obligé de la repudier, & en même temps pour des raiſons tres-importantes à ſon Etat, de ſe défaire de quelques-uns de ſes Conſeillers. Il s'étoit enſuite marié à Hildegarde de la maiſon de Suabe, fort bien élevée & riche, dont il avoit eu trois fils Charles, Pepin & Loüis, & trois filles, Rotrude, Berthe & Giſlete. De Faſtrade ſa troiſiéme femme, il n'avoit eu que deux filles, Tetrarde & Hiltrude. Après la mort de Faſtrade, il avoit en quatriémes nôces épouſé Luitgarde, qui étoit auſſi de Suabe, dont il n'eut point d'enfans. Il n'avoit qu'une ſœur nommée Hiſla, qui dès ſa jeuneſſe avoit été élevée dans toute ſorte d'exercices de vertu & de pieté & dans le travail des mains : & Ada ſa ſœur naturelle qui aïant vécu réligieuſement, mourut ſaintement à Treves. Selon la coûtume des François, il faiſoit exercer ſes fils aux armes & à la chaſſe ; & à l'égard des filles, il les faiſoit exercer à filer, à coudre & à d'autres ouvrages, afin qu'elles fuſſent occupées aux heures qu'elles ne devoient pas être aux exercices ſpirituels.

Ce Prince eut le même ſoin de ſes enfans naturels que de ceux qu'il avoit eûs d'un legitime ma-

mariage. Il fit élever les uns & les autres dans la pieté & dans la vertu, & il ne manqua pas de pourvoir à leur établiſſement. CHARLE MAGNE.

Pour ce qui eſt des qualitez perſonnelles de Charlemagne, ce Prince avoit le corps fort robuſte, la taille droite & de ſept pieds de haut, la tête belle, le front large, les yeux gros & vifs, le nez aquilin, le viſage gai, l'air majeſtueux & grave, le col un peu gros & court, la voix forte & toutefois agreable. Il étoit d'une ſanté vigoureuſe, & il ſe maintenoit en cette complexion par la ſobrieté, haïſſant naturellement la bonne chere & les feſtins.

Il parloit bien de toutes choſes & avec grande preſence d'eſprit; il ſçavoit la langue Françoiſe, l'Allemande, la Greque & la Latine; durant ſes repas il ſe faiſoit lire quelques chapitres de la Bible, ou des ſaints Peres; il prenoit plaiſir aux belles lettres. Pierre Piſan Diacre lui avoit enſeigné la Logique, & Alcuin la Rhetorique, l'Aſtrologie, l'Arithmetique & les autres ſciences. Il s'exerçoit à monter à cheval, à faire manege, & ſouvent il ſe divertiſſoit à la chaſſe. En ſa jeuneſſe il prenoit grand plaiſir à ſe baigner, auſſi nageoit-il mieux qu'aucun homme de ſon tems.

Il faiſoit de grandes aumônes aux pauvres, & ſes charitez s'étendoient juſqu'en Egypte, en Afrique, à Jeruſalem, à Alexandrie, à Conſtantinople & à Carthage.

Il avoit une veneration particuliere pour les Egliſes, & ſur tout pour celle de ſaint Pierre de Rome. Il ne deſiroit rien avec tant de paſſion que de rendre l'ancien luſtre à la ville de Rome. Zele qu'il a témoigné en cent occaſions. Il avoit inſtitué des Univerſitez à Paris, à Pavie, & à Boulogne; & il avoit fondé en Allemagne les Evêchez de Breme, de Paterborn, de Halberſtat,

CHARLE MAGNE.

ſtat, de Hildesheim, d'Oſnabruc, de Verden, & de Munſter.

Jamais il ne manquoit de faire ſes prieres le ſoir & le matin, & d'être dans les Egliſes les Dimanches & les Fêtes, y aſſiſtant au ſervice divin avec tant d'édification, qu'à ſon exemple les aſſiſtans & ſes domeſtiques devenoient devots.

Mais ce qui met le comble à l'éloge de ce grand Prince, c'eſt que ſa conduite a été telle que jamais nulle de ſes guerres n'a été reſoluë par un eſprit d'ambition, de vaine gloire, ou d'avarice. La ſeule neceſſité de défendre & de proteger la Religion Chrêtienne, & ſon Royaume, ſes ſujets, ſes alliez & les opprimez, qui imploroient ſon ſecours, avoit toûjours été le motif de ſes entrepriſes. Avant même que de prendre les armes, il tentoit toutes les voyes juſtes & raiſonnables pour accommoder & terminer ſes démêlez à l'amiable; mais lorſque la voye de la douceur & de la négociation étoit inutile, il déliberoit ſur tous les moyens poſſibles pour ſe procurer par la force un ſuccès glorieux. Cette conduite ſi ſage faiſoit réüſſir tous ſes deſſeins. Il ménageoit ſes troupes avec grand ſoin, ne les hazardant jamais mal à propos; & quoi qu'il ne dût répondre à perſonne de ſes actions, il craignoit neanmoins ſur toutes choſes de s'expoſer à la cenſure des autres Princes; maxime de prudence très-importante & très-neceſſaire à un Souverain.

Il recommandoit ſans ceſſe aux Evêques, aux Abbez, Curez, & aux autres Eccleſiaſtiques le ſoin d'inſtruire les peuples, & de reparer les Egliſes, les Maiſons, & les Cloîtres des Religieux & des Religieuſes.

On lui donna le nom de Charlemagne, c'eſt-à-dire, Charles le Grand, à cauſe de ſa haute vertu, & de ſes grandes actions qui ſeules lui ac-

acquirent ce nom Auguſte. Auſſi l'Egliſe a été tellement édifiée de la pieté, de la juſtice, & de la ſageſſe qu'il a fait éclater en ſa perſonne ſacrée, par le grand zele, que durant toute ſa vie il a montré pour établir la foi dans les païs infectez de fauſſes Religions, que l'ayant voulu propoſer en exemple aux autres Monarques, elle l'a déclaré Saint après ſa mort. CHARLEMAGNE.

CHAPITRE III.

Loüis le Debonnaire.

814. *Loüis ſe met en poſſeſſion de l'Empire.*

SUR l'avis que Loüis Roi d'Aquitaine eut de la mort de l'Empereur Charlemagne ſon pere, il fit auſſi-tôt aſſembler ſon Conſeil, où il réſolut de faire marcher en Allemagne une Armée conſiderable ſous le commandement de ſes Generaux, Baldener, Waldener, Landbrecht, & Jungbrecht. Ils partirent auſſi-tôt pour Aix la Chapelle, afin d'y donner ordre à toutes choſes, & de prévenir les intrigues qu'il apprehendoit qu'à ſon préjudice Bernard Roi d'Italie ſon neveu, ne tramât avec les Dames de la Cour de feu ſon pere, pour broüiller les affaires.

Ces Generaux n'y furent pas plûtôt arrivez qu'ils firent venir chez eux Hatwin Maire du Palais de l'Empereur défunt. Après lui avoir reproché la mauvaiſe conduite qu'il avoit tenuë dans l'exercice de ſa charge, ils lui firent défenſe de la part de Loüis leur Maître, de ſe mêler à l'avenir du gouvernement de l'Etat. Hatwin s'étant retiré, ne ſongea qu'aux moyens de ſe vanger. Dans cette vûë il fit avec le ſecours de ſes amis ramaſſer un corps de troupes; il ſurprit ces Generaux & les traita avec la derniere

Loüis le Debonnaire.

re cruauté. Baldener fut tué dans cette occaſion, & Landbrecht y eut la jambe droite caſſée. Hatwin s'imaginoit qu'ayant fait retomber ſur ces Generaux le malheur qui le menaçoit, il viendroit aiſément à bout des autres. Mais les Troupes Imperiales voyant l'inhumanité avec laquelle il avoit traité leurs Chefs, ſe jetterent ſur lui, l'aſſommerent, & diſſiperent tous ſes gens.

Trente jours après, Loüis ſe rendit à Aix, où toutes choſes ayant été préparées pour ſa reception, il fut, du conſentement de tous les François, de nouveau proclamé Empereur. Il commença le maniement des affaires par l'Audience qu'il donna aux Ambaſſadeurs, & aux Miniſtres étrangers. Il regala particulierement Chriſtophle Spataire, & Gregoire Diacre, Ambaſſadeurs de Leon Empereur de Conſtantinople, & les traita avec beaucoup d'honneur. Il profita de leur retour, pour en même-tems envoyer vers leur Maître Norbert Evêque de Rhegio, & Richwin Comte de Paſſau, afin de renouveller l'alliance avec lui. Le voyage eut le ſuccès qu'il en eſperoit; car ils lui en rapporterent un Traité conforme à ce qu'il avoit deſiré.

814.

Pluſieurs Réglemens, faits par Loüis.

Il tint enſuite une Diete à Aix, où avec les Princes & les Etats, il regla toutes les choſes qui regardoient la juſtice & la tranquillité publique. A Bernard ſon Neveu, qu'il avoit fait venir auprès de lui, & qui s'étoit juſqu'alors comporté comme il devoit à ſon égard, il confirma la conceſſion qui lui avoit été faite de la Couronne d'Italie; & ratifia la paix avec le Duc de Benevente, à la charge que les ſujets de ce Duché lui payeroient tous les ans ſept mille ſchillings d'or pur. Il envoya ſes Fils dans ſes Etats les plus éloignez, ſçavoir Pepin en Aquitaine, & Lothaire en Baviere, leur donnant les inſtructions neceſſaires pour bien gouverner ces

Pro-

Provinces. Parmi tous ces ſoins, il n'oublia pas de faire faire le procès aux principaux complices du meurtre de ſes Generaux. Les uns eurent les yeux arrachez ; les autres furent exilez, & il y eut confiſcation de biens. Loüis le Debonnaire.

Comme il eut avis d'une ſédition que la nobleſſe Romaine avoit excitée contre le Pape Leon III. & que le ſaint Pere de ſon authorité, en avoit fait executer les principaux Auteurs, enſuite d'une Sentence de mort qu'il avoit fait rendre contr'eux ; Cela l'obligea d'envoyer Bernard à Rome pour connoître de l'affaire ; mais celui-ci étant tombé malade, le Pape qui avoit ſçû que l'Empereur ſe tenoit offenſé de ſon procedé, eut le tems de lui envoyer des Ambaſſadeurs pour l'appaiſer, & pour ſe juſtifier non-ſeulement de ce qu'on lui imputoit, mais auſſi de la conduite qu'il avoit été obligé de tenir dans la punition des coupables. 815.

Quelques mois après l'Empereur convoqua une ſeconde Diéte à Aix, où ſa principale propoſition ne tendit qu'à obliger tous les Etats aſſemblez, tant Eccleſiaſtiques que Séculiers, à reſoudre un réglement touchant la police. Entre pluſieurs chefs que ce Réglement contenoit, il y en avoit un, par lequel il étoit fait défenſes aux gens d'Egliſe, de ſe mêler du gouvernement de l'Etat, & des affaires ſeculieres, & de porter de l'or & de l'argent, ou des pierreries ſur leurs habits. Les Evêques d'Italie & quelques-uns d'Allemagne s'oppoſerent hautement à cette Conſtitution, & firent des ligues ſecretes contre l'Empereur. Leur deſſein alloit même à le dépoſer pour mettre en ſa place un autre Prince, qui leur fût plus favorable. 816

Loüis le Debonnaire.

Cependant le Pape Leon mourut le 24. Juin de l'an 816. le 21. de ſon Pontificat ; & Etienne V. Diacre fut élu en ſa place. Ce nouveau Pontife, deux mois après ſon élection, ſe mit en chemin pour aller rendre viſite à l'Empereur : & ce Prince en aiant été averti par le Nonce, alla au devant d'Etienne, le reçut & le conduiſit en la Ville de Rheims. Là ils confererent à loiſir enſemble de toutes choſes, & convinrent que ſa Sainteté feroit la Céremonie du Sacre de l'Empereur, elle fut faite dans la grande Egliſe avec toute la ſolemnité imaginable, & au ſortir de là, ils allerent dîner enſemble avec de grands témoignages d'amitié de part & d'autre. Peu de jours après ils partirent de Rheims, d'où l'Empereur s'en alla à Compiegne, & le Pape retourna à Rome ; où il mourut le 26. Février ſuivant. Paſcal ayant été élû Pape en la place d'Etienne, envoya un Legat vers l'Empereur, pour le prier de confirmer les donations & les privileges que ſes Prédeceſſeurs, Pepin & Charlemagne avoient octroyez au ſaint Siege ; & il en obtint toute ſatisfaction.

Entrevûë de Loüis & du Pape qui le ſacre Empereur.

Régale de l'Empereur à des Ambaſſadeurs Sarrazins.

Dans le ſéjour que l'Empereur fit à Compiegne, il y reçut Abdirach fils d'Abulas Roi des Sarrazins d'Eſpagne, & les Ambaſſadeurs des Abotrites, & après les avoir durant vingt jours regalez avec beaucoup de ſomptuoſité, il les pria de l'accompagner à Aix, dans le deſſein de leur faire voir la magnificence d'une Diete de l'Empire. Il y avoit à cet effet convoqué les Etats ; & pendant l'aſſemblée il fit reconnoître pour Roi ſon fils aîné Lothaire, le fit couronner & déclarer ſon Corregent en l'Empire : & à ſes deux autres fils, Pepin & Loüis, il donna à titre de Royaumes, au premier l'Aquitaine ou France Occidentale ; & à l'autre la Baviere.

817.

Dans

Loüis le Debonnaire.

Révolte & punition de Bernard Roi d'Italie & de ſes Complices. 817.

Dans le même tems que l'Empereur s'occupoit à établir ainſi ſes trois fils, Bernard Roi d'Italie travailloit à ſe rendre le maître abſolu de ſon Royaume, & indépendant de l'Empereur. En effet il ménagea les choſes de telle ſorte, qu'au préjudice de l'Empereur il ſe fit de nouveau prêter la foi & l'hommage par la plûpart des Etats & des Villes de ſon obeïſſance. Il avoit attiré dans ſes interêts Anſelme Evêque de Milan, Wolfold Evêque de Cremone, Theodulfe Evêque d'Orleans, Atchard Duc de Franconie, & pluſieurs autres Seigneurs qui entraînerent tous les Italiens dans ſon parti; mais les Allemans & les François demeurerent fidelles au ſervice de l'Empereur.

Loüis indigné de la témérité, & de la félonie de ſon Neveu, fit lever une puiſſante Armée, & l'envoïa en Italie pour arrêter le cours de cette révolte. Auſſi-tôt que Bernard ſe vit tant de forces ſur les bras, il ſongea à implorer la clemence de ſon Oncle, par l'entremiſe des Generaux de l'Armée Imperiale.

Quelques Ducs & Comtes qui étoient les principaux auteurs de la ſédition en firent de même. Mais ces Generaux les renvoyerent tous à l'Empereur, pour rendre compte de leurs actions. Ils ne furent pas plûtôt arrivez à Aix, qu'il les fit arrêter, & leur fit faire leur procès.

Bernard & ſes principaux complices furent condamnez à avoir la tête tranchée; quelques autres à avoir les yeux crevez; & les Evêques furent privez de leur dignitez & enfermez dans des Cloîtres. L'Arrêt fut executé contre les complices; mais à l'égard de Bernard, il n'eut que les yeux crevez, dont pourtant il mourut peu de tems après. Ses trois fils, Bernard, Pepin, & Heribert furent obligez de renoncer pour eux, & pour leurs Heritiers à leur patrimoine, & de ſe retirer en Baviere, où Lothaire qui s'en étoit

Loüis. le Debonnaire. étoit retourné, s'étant chargé de leur éducation, les traita avec beaucoup de dureté, les faisant nourrir dans une petite étenduë de païs, d'où ils n'avoient la liberté de sortir qu'avec sa permission.

818. Pendant les mouvemens d'Italie, Mortman, qui avoit été fait Gouverneur ou Duc de Bretagne, profitant de la conjoncture, avoit aussi tâché de s'emparer de l'autorité absoluë dans cette Province.

Mais l'Empereur en ayant été informé, y alla lui-même avec une armée considerable, défit Mortman, dissipa en peu de tems toutes ses troupes, & fit démolir les principales forteresses de la Province.

Mort d'Irmingarde femme de Loüis.

818. Lorsqu'il s'en retournoit avec Irmingarde sa femme, cette Princesse tomba malade à Angers, & y mourut le 3. Octobre l'an 818. laissant trois fils, Lothaire, Pepin & Loüis.

Cette mort fut bientôt suivie de celle de son fils Pepin Roi d'Aquitaine, qui laissa un fils aussi nommé Pepin. Celui-ci voulut retenir l'Aquitaine; mais Loüis le Débonnaire en disposa autrement, comme nous le verrons dans la suite.

819. *Trahison du Duc de Croatie & premiere défaite de ses Troupes.*

L'Empereur reçut alors nouvelle qu'une partie de l'armée qu'il avoit envoyée en Italie, avoit été défaite en sa marche, par la trahison de Lindevit Duc de Croatie & de Bosinie, & que l'autre s'en étoit revenuë sans rien faire. Ce Duc croyant n'être point reconnu pour l'auteur de cet attentat, eut l'audace d'envoyer à l'Empereur des Ambassadeurs avec des presens, pour faire quelques propositions de paix. L'Empereur n'ayant pas voulu écouter ces propositions lui en fit faire d'autres, que Lindevit rejetta aussi comme indignes, disoit-il, d'être communiquées à ses Etats, & resolut de se défendre, en cas qu'il

fût

fût attaqué. Il envoya à cet effet des Ambaſſadeurs à tous les Princes voiſins pour avoir du ſecours. Il attira à ſon parti les Thimociens qui ſe joignirent à lui. Mais Balderic Duc de Frioul, & Borna Duc de Dalmatie demeurans fermes pour le ſervice de l'Empereur, le premier avec le peu de gens qu'il avoit ramaſſez, défit l'armée de Lindevit, qu'il rencontra près de la riviere de Drave, & la chaſſa du païs. Et le ſecond de ſon côté, diſſipa & mit auſſi en fuite une autre armée de Lindevit, ſeulement par le bruit qu'il avoit fait courir de la force de la ſienne : bruit qui faiſoit qu'on croïoit cette force beaucoup au delà de ce qu'elle étoit. Loüis LE DEBONNAIRE.

Cependant la même année 819. l'Empereur épouſa en ſeconces noces Judith fille de Guelphe Comte de Ravensbourg & & d'Aldorff. Cette Princeſſe avoit deux freres, Rudolphe & Conrad. Elle fit donner à l'un le Gouvernement de Baviere, & de Saxe, & à l'autre celui d'Italie. 819. *Second mariage de Loüis le Debonnaire.*

Le mariage aïant été conſommé à Aix, l'Empereur y délibera avec les Etats aſſemblez, ſur les moïens d'appaiſer entierement la revolte de Lindevit. *Entiere défaite du Duc de Croatie.*

Il fut reſolu qu'on attaqueroit la Croatie & la Boſnie, enſemble ; en effet on le fit l'année ſuivante 820. avec trois armées, qui au mois de Mai entrerent, l'une dans la Carinthie, l'autre dans la haute Autriche, & la troiſiéme dans la Dalmatie. Elles s'emparerent de toutes ces Provinces, & obligerent Lindevit de ſe ſauver & de s'enfermer avec peu de gens dans un Château, que ſur une haute Montagne il avoit fait fortifier dans la Croatie, & dans lequel Château peu de temps après il mourut. 820.

Au mois d'Octobre de la même année, l'Empereur fit aſſembler une Diete ſolemnelle au Bourg de *Mariage de Lothaire fils aîné de*

Loüis le Debonnaire.

de Theodonis ou Thionville ; tous les principaux Seigneurs François & Allemans qui y avoient été convoquez, s'y rendirent ; enſuite il les convia d'aſſiſter à la céremonie du mariage qu'il fit l'année ſuivante de Lothaire ſon fils aîné avec Irmingarde fille du Comte Hugues.

L'Empereur, qui en faveur des nôces a fait grace à des Criminels.

L'Empereur en faveur de ce mariage, fit par un effet de ſa clemence naturelle venir devant lui, tous les complices qui étoient reſtez de la conſpiration que Bernard Roi d'Italie ſon Neveu

821. avoit formée contre lui : il leur pardonna leur crime, & leur accorda la reſtitution des biens qu'on leur avoit confiſquez. Il fit même remettre

822. en liberté Adelhard Abbé de Corbey, & Bernaire ſon frere, qui tous deux avoient été envoïez en exil dans l'Aquitaine, & il les fit rentrer en leurs biens & en leurs dignitez.

Loüis nomme à l'Archevêché de Saltzbourg.

Après les nôces, l'Empereur retourna à Aix, où il ſéjourna quelque tems, pendant lequel il apprit la mort d'Arne Archevêque de Saltzbourg ; il nomma en ſa place Adelram de Neumage ; ce fut au mois de Juin 822. Ce dernier peu de tems après choiſit Othon pour Evêque des Eſclavons, & il l'établit à Venden en la place de Theodore, qui pour, avec beaucoup de zele, avoit inſtruit les peuples de l'Eſclavonie en la foi Chrêtienne, mourut en réputation de ſainteté.

Ambaſſadeur de Bulgarie ſuſpect, & renvoyé.

La même année Mortag Roi de Bulgarie lui envoya un Ambaſſadeur, ſous prétexte de regler avec lui les limites. Mais Loüis qui par un Capitaine, qu'il avoit dépêché en Bulgarie, avoit découvert que l'Ambaſſade n'étoit que pour ſonder l'état des affaires d'Allemagne, & pour en troubler le repos, renvoya cet Ambaſſadeur comme il étoit venu, ſans lui donner audience ; lui faiſant dire qu'il n'avoit rien à démêler avec ſon maître touchant les limites, puiſque ſon païs étoit fort éloigné de la frontiere de l'Empire.

Sur

Sur les remontrances que les gens d'Egliſe avoient ſouvent faites à l'Empereur de la dureté avec laquelle il lui étoit arrivé de traiter ſes freres naturels, les contraignant les uns après les autres d'embraſſer malgré eux la vie monaſtique; ce Prince en preſence de pluſieurs Evêques, & d'autres perſonnes de marque, en fit une confeſſion & une pénitence publique, & il ſe reconcilia avec ſes freres, les faiſant ſortir du Cloître; rappellant même auprès de lui Valac & Adelard pour ſe ſervir de leurs Conſeils.

Loüis le Debonnaire. *Reconciliation de l'Empereur avec ſes freres.*

Cependant Lothaire ſon fils qu'il avoit envoïé en Italie, & qui y étoit le maître de toutes les affaires tant Eccleſiaſtiques que Seculieres, fut ſollicité par le Pape Paſchal de venir à Rome. Il y alla l'année 823. & il n'y fut pas plûtôt arrivé que ſa Sainteté lui perſuada de ſe faire couronner Empereur, vû qu'il étoit déja déſigné tel par Loüis ſon pere. D'où il parut qu'elle ne l'avoit appellé à Rome que pour avoir l'avantage de faire ce couronnement, ainſi que quelques-uns de ſes prédeceſſeurs l'avoient fait à Loüis & à Charlemagne. Elle le ſacra donc en la grande Egliſe de Saint Pierre, lui mettant la Couronne Imperiale ſur la tête le jour de Pâques; & après cette Céremonie, Lothaire s'en retourna en Allemagne.

Lothaire fils de Loüis le Debonnaire ſe fait couronner Empereur par le Pape. 823.

A ce que quelques-uns diſent, peu de temps après que Lothaire fut parti de Rome, on fit, de l'avis du Pape, crever les yeux & trancher la tête en cette Ville à Theodore Primicier de l'Egliſe Romaine, & à Leon le Protocoliſte, en haine de ce qu'ils y maintenoient l'autorité de l'Empereur contre les prétentions du Pape, dont le deſſein, quoiqu'il le diſſimulât, étoit de tâcher par toutes ſortes de moyens de ſe rendre peu à peu independant des Empereurs.

Violence contre les Partiſans de l'Empereur commiſe à Rome, & attentat du Pape ſur les droits Imperiaux. 823.

L'Em-

Loüis le Debonnaire.

L'Empereur & Lothaire ſon fils furent fort irritez de cette action, & d'autant plus qu'ils ſe ſouvenoient encore de ce que le Peuple & le Clergé de Rome avoient déja violé le reſpect & la ſoûmiſſion qu'ils devoient à Sa Majeſté Imperiale, lorſque ſans ſa participation, ils avoient procedé à l'élection du même Pape. Ces Princes envoïerent à Rome des Ambaſſadeurs pour s'informer de la verité du fait; & lors qu'après l'information les Ambaſſadeurs s'en retournerent, ſa Sainteté envoïa avec eux ſes Legats pour la juſtifier auprès de l'Empereur, de ce que ſur cette affaire on lui avoit impoſé, & proteſter qu'elle n'y avoit point eu de part, s'en étant même purgée par ſerment. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur pendant le ſéjour qu'ils firent à Rome; n'avoient pas oublié de faire de fortes reprimandes au Peuple & au Clergé, de ce que ſans l'approbation de ſa Majeſté, ils s'étoient ingerez de faire un Pape; Ajoûtant des défenſes expreſſes de retomber en de ſemblables fautes au préjudice de l'autorité Imperiale. Et ſi le Pape Paſchal ne fût pas mort l'an 824. l'Empereur ne ſe ſeroit
824. pas contenté de la ſimple plainte qu'il en avoit fait faire par ſes Ambaſſadeurs.

Ces reprimandes ne furent pas inutiles: car après la mort de Paſchal, Eugene II. ne fut élû en ſa place que du conſentement de l'Empereur: ſa Majeſté en aïant enſuite confirmé l'élection.

Tremblement de terre, grêle prodigieuſe & grande peſte.

Il y avoit eu auparavant à Aix un grand tremblement de terre: la foudre & le feu du Ciel avoient reduit en cendres dans la Saxe vingt Villages. La grêle y avoit ruïné tous les bleds & les fruits. Elle fit le même degât dans la Woitlande, dans la Thuringe, dans la Franconie, dans la Miſnie, & dans la Suabe, & elle s'étendit juſqu'à Compiegne, & aux environs, où l'on
825. en trouva des grains qui peſoient une demi-livre.

En-

Enfin l'année 825. cet orage fut ſuivi d'une peſte ſi cruelle en France & en Allemagne, qu'elle en fit perir preſque tous les Habitans. L'on n'en étoit malade que trente heures, & preſque tous ceux qui en étoient frappez, en mouroient. Loüis le Debonnaire. 825.

Cette grande mortalité n'empêcha pas l'Empereur de faire aſſembler une Diete à Nimegue, pour remedier aux deſordres de la Province de Bretagne, où pluſieurs des principaux Seigneurs s'étoient ſoulevez, à l'occaſion des violences que Wihormachus leur Duc exerçoit ſur eux & ſur le peuple. Le Duc & tous les autres furent citez à cette Diete, pour rendre raiſon de leur conduite; & s'y étant rendus, ce Duc prit le parti de recourir a la clemence de l'Empereur; ce qui ne lui fut pas inutile: Car s'étant d'abord proſterné aux pieds de ſa Majeſté, il en obtint le pardon de tous les chefs d'accuſation dont il avoit été chargé, & avec des preſens il fut renvoïé dans la Province par l'Empereur & par les Etats. Mais il n'y fut pas ſi-tôt retourné, qu'il recommença ſes violences. Les Peuples voiſins furent perſecutez de lui avec le fer & le feu, juſqu'à ce qu'enfin il en reçut la juſte punition par les ſujets du Comte Lambert, leſquels s'étant aſſemblez, l'attaquerent & l'aſſommerent dans ſon Château avec tous ſes boute-feux qui s'y étoient retirez. *Fin tragique du Duc de Bretagne qui inquietoit ſes ſujets.*

Alors Lothaire, qui avoit été envoyé à Rome, pour appaiſer les diſſentions ſurvenuës à l'occaſion d'une prétenduë élection faite par le ſimple peuple d'un autre Pape au préjudice d'Eugene, en étant de retour, alla trouver l'Empereur ſon pere qui étoit à Aix, où en preſence des Etats, il lui rendit ſes reſpects. *Lothaire fils aîné de l'Empereur déclaré ſon Succeſſeur, & Loüis ſon cadet déclaré Roi de Baviere.*

Quelques jours après l'Empereur le fit déclarer ſon ſucceſſeur à l'Empire, & le renvoïa encore en Italie. En même temps il ajoûta au Royaume d'Allemagne, c'eſt à dire de la Baviere,

Loüis le Debonnaire.

re, ou de la France Orientale qu'il avoit donnée à Loüis ſon troiſiéme fils : il y ajoûta, dis-je, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, & la Vindmarche.

L'Empereur s'aſſure de quelques Princes ſes feudataires.

Pour trouver les moïens de ſe mieux aſſurer de la fidelité de quelques Princes ſes feudataires, dont on lui avoit rendu la conduite ſuſpecte, il indiqua une Diete à Ingelheim pour le mois d'Octobre de l'année 826. où les convoquez étant arrivez dans le temps qui leur avoit été marqué, il ne tarda pas de s'y rendre. Mais après s'être bien éclairci des avis qu'on lui avoit donnez contre ces Princes, qui y étoient tous venus, il eſtima qu'il n'avoit de précaution à prendre qu'à l'égard de Ceadrague Duc des Abotrites, & du Comte Tunglon. Sur quoi il reſolut de retenir auprès de lui Ceadrague avec le fils de Tunglon, & de renvoyer Tunglon dans le païs avec quelques perſonnes affidées, qui avoient ordre de ſonder les peuples, & ſous main de s'inſtruire ſi Ceadrague leur étoit agréable, ou non. Ces perſonnes y ayant fait quelque ſejour, reconnurent que le peuple témoignoit de l'indifference pour le Duc; mais que les Etats deſiroient de le ravoir pour Gouverneur. Sur ce rapport l'Empereur renvoya ce Duc, après s'être fait donner quelques autres Otages, pour plus grande aſſurance de ſa fidelité; précautions bien neceſſaires en de ſemblables occaſions.

826.

826.

L'Empereur oppoſe le Roi Pepin ſon fils aux Sarrazins.

Il n'avoit pas plûtôt mis ordre aux affaires d'un Païs, qu'il falloit remedier aux deſordres d'un autre. Le Prêtre Heliſacar, qu'il avoit envoyé en Eſpagne accompagné de quelques Officiers de guerre, y conduiſit ſi prudemment les choſes avec le Comte Bernari de Barcelonne, que toute les entrepriſes d'Aizon, qui s'étoit révolté, auroient été inutiles, ſi Abdirachman Roi des Sarrazins, ne lui eût pas envoyé un

un grand ſecours d'hommes commandé par Abumarman. Loüis LE DEBONNAIRE.

Ce General s'étant campé prés de la Ville de Ceſar Auguſte, qu'on appelle aujourd'hui Saragoſſe, fit à la ſourdine marcher ſes meilleures Troupes vers Barcelonne, où elles ravagerent toute la Campagne, & d'où elles emmerent tous les hommes, & les beſtiaux en ſon Camp.

Cette diſgrace jointe à la négligence des Ducs en Eſpagne, obligea l'Empereur d'y envoyer ſon Fils Pepin Roi d'Aquitaine, avec une Armée pour garder & défendre les frontieres de ſon païs, & pour s'oppoſer aux progrès des Sarrazins.

On vit cette année 827. des armées en l'air, combattant les unes contre les autres avec des éclairs & des foudres, dont beaucoup de gens & de bêtes furent exterminez. On prit cela pour un préſage des deſordres qui arriverent dans la ſuite. Cependant le Pape Eugene vint à mourir au mois d'Août. *Prodiges en l'air.*

Le Pape Gregoire eſt crée & confirmé par l'Empereur.

On élut en ſa place le Diacre Valentin, qui ne tint le Siege que deux mois, aïant été empoiſonné par un de ſes valets de chambre. Auſſitôt qu'il fut enterré, les Romains éleverent ſur le ſaint Siege Gregoire IV. Archiprêtre de ſainte Marie, mais il ne fut confirmé Pape que lors que les Ambaſſadeurs de l'Empereur arrivant à Rome approuverent en ſon nom cette élection & la ratifierent. 827.

Envoi reciproque des Ambaſſadeurs de Loüis, & de Michel.

En la même année, l'Empereur tenant ſa Cour à Compiegne, reçut & regala magnifiquement les Ambaſſadeurs que Michel Empereur de Conſtantinople lui avoit envoïez pour faire un Traité de paix avec lui. Après être convenu avec eux de toutes les conditions, il dépêcha auſſi de ſa part à Conſtantinople Haldigaire Evêque de Cambray, & Ausfrid Abbé de Noventule, pour faire ratifier

Loüis le Debonnaire.

fier ce Traité par Michel, qui les traita de même fort honorablement.

828. Quand le Roi Pepin fut arrivé en Eſpagne, il trouva que les principaux Officiers des Marches de ce Païs là étoient coupables de pluſieurs crimes, & de tout le déſordre. Il en informa l'Empereur, qui après avoir deliberé ſur les moïens d'y remedier, en la Diete qu'il avoit fait convoquer à Aix au mois de Février 828. fit priver ces Officiers de leurs charges. Il y declara auſſi le Duc Balderic de Frioul indigne de ſa dignité de Duc, pour n'avoir pas empêché les Bulgares de faire des courſes dans la haute Autriche, & il donna ſon Gouvernement à quatre Comtes.

Pluſieurs malverſations punies.

829. Pendant ſon ſejour à Aix il y fut ſurpris d'un tremblement de terre avec un vent ſi furieux que quelques maiſons en furent renverſées, & que le toit de l'Egliſe de Nôtre-Dame, qui étoit de plomb en fut emporté.

Tremblement de terre à Aix.

Preſqu'en même tems on lui preſenta des grains d'un blé qui dans la Gaſcogne étoit tombé en forme de pluïe, ces grains étoient ſemblables au blé ordinaire, hors qu'ils étoient ronds, & un peu plus petits.

Pluye extraordinaire.

830. L'année ſuivante en ce même ſejour d'Aix, il reçut la nouvelle de la mort de l'Empereur Michel, & de l'élevation de Theophile qui lui avoit ſuccedé.

Mort de l'Empereur Michel.

On joüiſſoit cependant d'une pleine paix dans le Roïaume de Baviere, & la Reine Emme de Baviere femme de Loüis, & originaire d'Eſpagne, faiſoit bâtir à Ratisbonne l'Abbaïe de Niedermunſter, où ſe trouve encore un livre, dans lequel entre autres paroles ſont contenüës celle-ci. *Carolus primus Cæſar ſua virtute Germanicum Imperium ſanguineque acquiſivit.* C'eſt-à-dire, *Charles premier Empereur, a acquis par ſa vertu & par ſon ſang l'Empire d'Allemagne*; Cette Reine fut depuis enterrée en cette Abbaye.

Antiquité d'une Abbaïe.

830.

Loüis

Loüis ne demeuroit pas auſſi ſans rien faire. Le Duc Brinno de Moravie, dont la Ville de Brinn tire ſon nom, s'étoit avec ſon fils Hertzel rendu auprès de lui, où par ſes ſoins ils furent inſtruits des veritez de la foi. Enſuite tous deux furent bâtiſez par Adelram Archevêque de Saltzbourg, & tenus ſur les fonts par le Roi. Ce Prince par ſon adreſſe, accommoda auſſi le different que cet Archevêque avoit avec Regener Evêque de Paſſau, touchant les limites de leurs Dioceſes. Loüis le Debonnaire. *Le Duc de Moravie eſt batiſé.*

L'an 832. on voioit en Allemagne de grandes diſpoſitions à d'étranges mouvemens. L'Empereur tâchoit en quelque façon de prévenir les choſes & de les moderer par ſa prudence. Mais quand on apprit que par le Conſeil de l'Imperatrice Judith ſa ſeconde femme, il avoit reſolu de donner à leur fils Charles, qui dans la ſuite ſera ſurnommé le Chauve, la Rhetie & la haute Bourgogne pour ſon partage; ſes trois fils du premier lit en conçûrent une telle envie, que quelque ſoin que l'Empereur prit de prévenir la revolte de ſes enfans, par le châtiment des mutins qui les ſeduiſoient, & les portoient à un ſoûlevement, il ne put empêcher qu'ils ne fiſſent de grands apprets de guerre, & que pluſieurs Etats n'en priſſent occaſion de former des pratiques ſecretes contre lui & contre Judith. Les Evêques Ebbort de Rheims, Hungebrecht de Lion, Bernard de Vienne, Teſſe d'Amiens, Helias de Troyes, Hildewin Abbé de ſaint Denys, & celui de Corbie étoient les principaux Auteurs de cette conſpiration. 832. *Cauſe du ſoulevement des enfans de l'Empereur, & ſes mauvaiſes affaires* 833.

Pluſieurs Ducs & Comtes avec la nobleſſe ſe joignirent à eux, & ſe promirent tous par ſerment d'expoſer leurs vies & leurs biens pour l'interêt commun. Ils avoient reſolu de ſe rendre maître du Gouvernement; & pour y réüſſir ils choiſirent pour leur Chef Pepin d'Aqui-

Loüis le Debonnaire. 833.

quitaine, qui étoit revenu de ſon voiage d'Eſpagne.

Ce Prince y conſentit auſſi-tôt ſuivant aiſément ſon naturel bruſque, inquiet, & facile à écouter les gens qui s'accommodoient à ſon humeur. Pour commencer la rebellion par la voie de fait, il chaſſa d'Orleans le Gouverneur que ſon Pere y avoit établi, mit en ſa place un de ſes Conſeillers nommé Matfried, homme égalementt fier & avare, & fit ôter les nouvelles impoſitions pour gagner l'afection du Peuple.

On ſe ſaiſit de l'Imperatrice Judith, on en fait une releguée dans un Monaſtere de Religieuſes en Gaſcogne, & le Maire du Palais ſe ſauve en Eſpagne. Ces ſeditieux Evêques, Princes, & Prélats tant François qu'Italiens firent à *Lothaire* leurs plaintes de la mauvaiſe conduite de l'Empereur ſon pere, & le prierent de vouloir prendre lui-même le ſoin & la conduite des affaires; *Comment*, diſoient-ils, *peut-on ſouffrir plus long-tems, qu'un vieil Empereur ſoit ſeduit & trompé par une jeune & ſuperbe femme.*

Lothaire fils de l'Empereur déclaré Regent.

Lothaire s'empara donc du Gouvernement des affaires, & ſur toutes choſes il donna ordre qu'on ne fît aucun mauvais traitement à l'Empereur ſon pere. Il ne put neanmoins éviter que quelques mutins n'arrachaſſent les yeux à ſon nouveau Maire, & n'envoïaſſent en exil ſon Couſin, qui étoit Maire Provincial à Orleans; l'Empereur même fut arrêté priſonnier par les Evêques & les Ducs, qui étoient d'intelligence avec ſon fils Pepin.

L'Empereur priſonnier & puis relâché.

834. *Supplices des ſeditieux & pardon des enfans de l'Empereur*

Les Allemans qui apprirent avec deplaiſir la détention de l'Empereur, armerent, vinrent à ſon ſecours & le firent remettre en liberté. L'Empereur convoqua enſuite une Diete à Nimegue, & les Evêques & les Ducs y furent condamnez aux

aux peines que meritoit leur rebellion. Quelques-uns eurent la tête tranchée, d'autres furent noïez, d'autres enfin exilés, ou confinez en une prison perpetuelle. Loüis le Debonnaire.

Pepin demanda pardon; l'Empereur le lui accorda. Lothaire fut auſſi reconcilié avec ſon Pere; & l'Imperatrice *Judith* fut rappellée de Gaſcogne, & fut avec ſes deux freres Conrad & Rudolphe tous deux Ducs de Suabe renduë à l'Empereur. On fit ſortir de priſon *Bernard* Maire du Palais, en ſorte qu'il revint auſſi auprès de ſon Maître. *Pepin ſe retire ſecretement de la Cour de ſon pere.*

Toutes ces choſes ainſi rétablies, Lothaire retourna en Italie; & le Roi Loüis en Baviere; mais Pepin comme le moins docile, fut obligé de demeurer à la Cour de l'Empereur ſon pere. Il s'en échappa neanmoins quelque tems après, & ſe retira en Gaſcogne, menant la même vie libertine & déreglée qu'auparavant, & donnant à ſon ordinaire dans ſa Cour, retraite & protection à tous les ſéditieux, & mal intentionnez. 834.

Cette conduite obligea l'Empereur de faire convoquer une Diete à Orleans, où Pepin & tous ſes principaux Officiers & Conſeillers furent mandez. Et comme l'Empereur y vint en perſonne accompagné de grandes forces qu'il avoit amenées d'Allemagne; Pepin craignant avec quelque raiſon le reſſentiment de l'Empereur ſon pere, auroit bien ſouhaité de ne pas ſe preſenter devant lui; mais il ne put neanmoins éviter d'obeïr. Enfin l'Empereur prit réſolution de gouverner lui même le Roïaume d'Aquitaine, & il ôta aux Conſeillers infideles ou ſuſpects, les charges dont ils étoient revêtus. *Pepin mandé à une Diete, déposé de ſes Etats, & arrêté priſonnier.*

Pour ce qui eſt de Pepin, il l'envoïa priſonnier en Allemagne près de Treves, d'où après avoir corrompu ſes gardes il s'échappa encore, & ſe ſauva en Gaſcogne. Il y ramaſſa beaucoup de trou- *Pepin s'échappe encore & prend les armes contre ſon Pere.*

Loüis le Debonnaire.

troupes, & tous les ſeditieux ſes partiſans ne manquerent pas de retourner près de lui pour l'animer de nouveau contre l'Empereur ſon Pere. L'accident qui arriva aux troupes Imperiales qui s'avançoient pour s'oppoſer à lui, & qui perirent preſque toutes en leur marche par des pluïes continuelles, & un froid extrême, ſervit principalement comme d'un tocſin à une ſeconde revolte.

L'experience a toûjours fait voir, que les grands bienfaits quand ils ſont mal placez, ſont d'ordinaire ſuivis d'une grande ingratitude. Pluſieurs que Loüis le Debonnaire avoit comblez de biens, nous en fourniſſent un exemple viſible; Car il en fut perſecuté juſqu'à la mort, & ſur tout par ceux qu'il avoit élevez aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez. Certains Evêques ſecondez de quelques uns de ſes Conſeillers, eſclaves de leurs interêts, & ſes ennemis jurez ſe ſervant adroitement du prétexte de procurer, diſoient-ils, à l'Allemagne le comble de la proſperité, & le ſoulagement des pauvres, s'étoient par de trompeuſes perſuaſions inſinuez dans les bonnes graces de ſes Enfans, & ſi bien qu'ils en avoient obtenu la Commiſſion de regler toutes choſes, & le pouvoir de chaſſer les Miniſtres & les Officiers qui ne ſe ſoûmettroient pas à leur autorité. La premiere perſonne ſur laquelle ils vouloient commencer à exercer leur puiſſance, étoit l'Imperatrice Judith, comme la principale de celles qui nourriſſoient la diviſion entre le pere & les enfans.

814.

834.

Cependant les trois fils qui s'étoient raſſemblez, s'unirent enſemble, & dans la penſée d'accabler tout d'un coup le pere, ils mirent de grandes forces ſur pied; mais le Prince, qui par l'aſſiſtance des principaux Seigneurs d'Allemagne, s'étoit fortifié, paſſa le Rhin à Worms, avec ſon armée, pour aller au devant de ſes fils, apprendre

dre d'eux la raiſon de ce mouvement, & tâcher par toutes ſortes de voyes d'en arrêter le cours. Dans cette conjoncture le Pape Gregoire ſe rendit près d'eux, offrant ſon entremiſe pour l'accommodement. Mais la viſite de ce Pontife, faite contre la bienſeance au fils, avant que de l'avoir renduë au pere, lui aïant donné quelque ſoupçon, l'Empereur, ſoit pour prévenir les offices du Pape, ſoit par un excès de bonté paternelle, envoya de lui-même, les plus conſiderables & les plus fideles de ſes Miniſtres, vers ſes fils avec des lettres de créance, pour les exhorter à la paix, & les obliger à venir lui rendre leurs devoirs. LOÜIS LE DEBONNAIRE.

Le Pape cependant reçut de ſa part des reproches, de ce que contre les formes, ſans ſon conſentement, & même ſans qu'il le ſçût, il s'étoit preſenté à ſes fils, plûtôt qu'à lui; & neanmoins ce Pontife, avec l'aſſiſtance de quelques Princes & quelques Conſeillers d'Etat, portez à la paix, ne laiſſa pas de tenter tous les moïens poſſibles pour appaiſer le trouble. 834.

Mais les Complices de l'attentat, ne voulant écouter aucune propoſition d'accommodement, de peur de s'attirer eux-mêmes les peines qu'ils méritoient, ne ſongeoient nuit & jour qu'à engager les deux partis à une bataille; ou qu'à faire par ruſes, par argent, ou par preſens, deſerter les troupes Imperiales, les incitant ſous main à croire que le Pape avoit excommunié l'Empereur. Peut-être que cela fut cauſe que ce bon Prince voïant qu'il ne pouvoit plus reculer, prit réſolution de ſortir de ſon camp pour aller en celui de ſes fils, ſe rendre à diſcretion, afin, diſoit-il, d'épargner le ſang des uns & des autres. Ce fut le dernier de Juin; jour qu'on avoit aſſigné pour donner la bataille, qu'il vint vers ſes enfans. Quand ils le ſçûrent, ils allerent auſſi tôt au devant de lui, deſcendirent de cheval, l'embraſ-

LOÜIS LE DEBONNAIRE. 834.

braſſerent, & le conduiſirent dans leur camp. L'Imperatrice qui étoit cauſe de cette guerre fut miſe à la garde du Roi Loüis de Baviere, & par ſes ſoins conduite & obſervée en ſa tente.

Lothaire retint en la ſienne l'Empereur ſon pere, avec ſon jeune fils Charles. Les troupes de l'Empereur firent ſerment de fidelité à ſes fils, qui auſſi-tôt paragerent toutes les terres de l'Empire en trois portions, & ils releguerent l'Imperatrice à Verone en Italie.

Alors la juſtice divine qui aux impies ſemble dormir, & qui pourtant veille toûjours pour la vengeance des crimes, permit que la jalouſie & la mes-intelligence ſe gliſſa entre ces trois freres.

Loüis & Pepin voyant que les Evêques, Ducs & Comtes d'Italie & de France, s'attachoient à Lothaire & l'animoient de plus en plus contre leur pere, ſe retirerent mécontens, Loüis en Baviere, & Pepin en Gaſcogne.

Après leur retraite, les principaux des Evêques, Ducs & Comtes aveuglerent de telle ſorte l'eſprit de Lothaire, que perdant le reſpect pour ſon pere, il le mena comme en triomphe par toute l'armée accompagné de peu de cavaliers, & enſuite il le fit enfermer dans le Monaſtere de ſaint Medard à Soiſſons, envoyant en même-tems ſon fils Charles, dans l'Abbaye de Prum près de Treve. Ainſi Lothaire s'étant emparé du gouvernement, diſpoſoit à ſa volonté de toutes choſes en la place de ſon pere.

Mais les peuples, particulierement ceux d'Allemagne, furent tellement touchez de compaſſion de l'état où étoit réduit l'Empereur, qu'ils firent des prieres publiques pour ſon rétabliſſement. De plus par l'entremiſe de Dreux ou de Trojo Evêque de Metz frere naturel de l'Empereur,

reur, & par celle de quelques autres Princes fidel-
les & gens de bien, ils ſolliciterent Loüis Roi de
Baviere de vouloir travailler à ce rétabliſſement.
Ces inſtances firent un tel effet ſur ſon eſprit,
qu'il dépêcha auſſi-tôt une Ambaſſade célébre en
Gaſcogne vers le Roi Pepin ſon frere, pour le por-
ter à vouloir avec lui prendre des meſures pour cet
effet. En cette occaſion, la nature ne ſe démentit
point dans le cœur de Pepin; ſes forces furent
jointes à celles de Loüis ſon frere, & ces deux
Princes enſemble mirent une puiſſante Armée en
campagne, & allerent preſenter la bataille à Lot-
haire.

LOUIS LE DEBONNAIRE. 834.

Mais pour prévenir, s'il étoit poſſible, la per-
te inévitable de tant de monde; ils lui envoïerent
les deux plus ſages & plus habiles de leurs Mini-
ſtres, l'Evêque Radwol, & le Comte de Hanſen,
avec ordre de lui faire en peu de mots entendre
leurs intentions. Ces Ambaſſadeurs étant arrivez
près de Lothaire, voici comment ils lui parlerent:
Seigneur lui dirent-ils, *Vos chers freres Loüis Roi de Baviere, & Pepin Roi de Goſcogne avec toute l'Allemagne, & les plus fideles Princes, Etats, & Conſeillers des deux Couronnes, nous ont commandé de prier vôtre Majeſté de nous remettre l'Empereur Loüis leur Seigneur & Pere; & de vous déclarer que ſi vôtre Majeſté nous le refuſe, nous tâcherons avec le ſecours de Dieu, de le délivrer, ainſi que nous y ſommes obligez: Nous employerons même la force & les armes, ſi vous ne l'accordez à nos prieres. Nous vous preſentons donc la paix ou la guerre: choiſiſſez celle qu'il vous plaira, & donnez une réponſe préciſe.*

Lothaire ayant avec chagrin écouté ces Am-
baſſadeurs, & meurement conſidéré l'importance
& les ſuites de l'affaire, auſſi-bien que la juſtice
de la demande, fit retirer tous ſes Officiers, &
entra ſeul avec les Ambaſſadeurs dans un appar-
tement particulier. Il leur témoigna qu'il recon-

Loüis le Débonnaire.

noiſſoit que leur demande étoit juſte, qu'il avoit cherché lui même les moyens de retirer le Prince ſon pere d'entre les mains de ſes ennemis : mais que les Evêques & autres Eccleſiaſtiques qui en étoient du nombre, avec quelques perſonnes de grande conſideration, l'avoient empêché d'executer ce bon deſſein, auquel ils avoient toûjours été très-contraires ; & qu'ainſi il ne voïoit point de plus prompt remede, que de faire aſſembler les Etats, pour lui faire rendre la liberté par ceux mêmes qui la lui avoient ravie.

Une réponſe ſi favorable donna bien de la joye à ces Ambaſſadeurs. ils ne penſoient plus qu'à la faire mettre à execution. Mais les jeunes Miniſtres de Lothaire l'ayant appriſe, l'en diſſuaderent ; & ainſi changeant de ſentiment, il réſolut d'oppoſer la force à la force. Il ſe rendit pour cela en Bourgogne avec ſon armée, & fit dire à ſes freres qu'il les attendroit près de la Ville de Vienne, pour décider par les armes l'affaire de la liberté de leur Pere.

835. Dans cette entrefaite, les Seigneurs les plus ſages, & les plus attachez à l'Empereur Loüis, mirent auſſi un corps de troupes en campagne, marcherent droit à ſaint Denis près de Paris, où l'on avoit transferé l'Empereur, le retirerent du Monaſtere, & ſans trouver aucune reſiſtance, ils le mirent en liberté, & le conduiſirent en Allemagne.

Sage & vigoureuſe conduite des fideles ſerviteurs de l'Empereur, qui le vont delivrer, & lui font rendre les ornemens Imperiaux.

Lors qu'ils y furent arrivez, ce fut vers la mi-Carême de l'an 835. ils le revêtirent de ſes habits Imperiaux, le couronnerent de nouveau, & lui firent rendre la pomme & le ſceptre par ceux qui les avoient enlevez. Loüis de Baviere & Pepin de Gaſcogne aſſiſterent à cette cérémonie, en témoignerent toute la joie imaginable : Et même ils firent revenir auprès de lui l'Imperatrice ſa femme.

Après

Loüis le Debonnaire.

Après que ce Prince eut ainsi été reçu en Allemagne, avec un applaudissement general de tout le monde, il s'appliqua à y rétablir les affaires. Le Comte Otto Gouverneur d'Orleans, son frere Guillaume, & l'Abbé Theodore de saint Martin de Tours, se mirent par son ordre en campagne avec des troupes pour ranger les seditieux, les mettre dans le devoir, & priver les Chefs, & les Officiers des charges dont ils abusoient. Mais ceux-ci qui en avoient été pourvûs par Lothaire, employerent toutes sortes de moyens, pour s'y maintenir. Ils mirent leurs troupes en campagne, allerent attaquer celles de l'Empereur, & ce fut avec tant de vigueur qu'ils les défirent. Les vieux Officiers de l'armée Imperiale y furent tuez: mais les soldats, qui s'étoient sauvez du combat, aïant été ralliez par d'autres Officiers Imperiaux retournerent à la charge, & repousserent si vivement les ennemis, que Barein qui les commandoit, fut fait prisonnier & conduit en la Ville de Chalons en Bourgogne.

L'Empereur reprend les renes de l'Empire, poursuit les seditieux qui furent défaits.

835.

Lothaire apprenant la défaite de ses troupes en même tems que la nouvelle de leur victoire, fit marcher ce qui lui en restoit vers la ville de Chalons. Il la prit, la saccagea, & la brûla. Le Gouverneur eut la tête tranchée, & sa femme Gebinge fut noïée comme sorciere. Lothaire s'achemina ensuite vers Orleans pour donner secours à ses gens.

D'autre côté l'Empereur aïant appris la mort de ses vieux Officiers, & le miserable état de la ville de Chalons, ramassa tout ce qu'il put de troupes, & fit venir aussi le Roi Loüis de Baviere avec les siennes. Ils marcherent aussi tôt vers Langres, & s'avancerent pour pouvoir, ainsi qu'ils firent, joindre le Roi Pepin, qui venoit à leur secours. Les deux armées étant arrivées près de la Riviere de Loire, & Lothaire considérant que toute l'Allemagne lui étoit contraire, & que l'armée de son

Lothaire se rend à l'Empereur son pere, & luy demande publiquement pardon.

Loüis le Debonnaire. pere ſurpaſſoit la ſienne en nombre, en experience & en valeur, reſolut de ſe ſoûmettre ; & aïant quitté ſes armes, & ſa cuirace, il s'alla rendre à l'Empereur, & lui demanda publiquement pardon de ſon infidelité, & de ſa deſobeïſſance.

835.

L'Empereur touché du repentir de Lothaire, lui pardonna, & le reçut les yeux baignez de larmes comme ſon enfant. En même tems Lothaire à la tête de l'armée, & en preſence de grand nombre de Ducs, Comtes, Conſeillers, & Etats d'Allemagne jura à ſon Pere publiquement, les deux doigts de la main droite levez, qu'à l'avenir il lui ſeroit fidele & obeïſſant, comme un fils le doit être à ſon Pere, & qu'il avoit un extrême regret d'avoir écouté & ſuivi les conſeils de gens perfides & impies qui l'avoient ſéduit.

836.

Celebre Diete où l'on fait le procès des ſeditieux.

Après cette reconciliation, l'Empereur s'en retourna à Aix-la-Chapelle avec ſes fils Loüis & Pepin. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il donna ſes ordres pour la convocation d'une Diete generale qu'il vouloit tenir à Thionville. Tous les Etats de France, d'Allemagne, de Baviere, d'Italie s'y étant rendus par ſon ordre, l'Empereur & ſes deux fils Loüis & Pepin reglerent avec les Etats, de quelle maniere on procederoit contre les Evêques, Princes, Comtes, & Conſeillers complices de la conſpiration de Lothaire.

837.

On commença par envoier en priſon à Hildesheim en Saxe, Ebbo Archevêque de Rheims, & par dépoſer l'Archevêque de Lyon. Pour les Ducs, ils furent plus ſéverement châtiez, auſſi-bien que les Comtes, & les Conſeillers. Les uns furent ou noïez, ou eurent les yeux arrachez ; quelques autres eurent la tête tranchée, ou les mains coupées ; & le reſte perit de faim & de miſere dans les priſons. Il ſembloit que Dieu, à qui

qui ſeul appartient la vengeance, & qui diſpoſe des ſceptres & des couronnes ſelon ſa volonté, les eût voulu punir tous en particulier ſelon leur merite, afin d'en laiſſer l'exemple à la poſterité. Car Ebbo qui avoit écrit pluſieurs lettres pour fomenter la rebellion, eut le reſte de ſa vie la main droite ſéchée, & les deux premiers doigts toûjours courbez vers la terre, apparemment en punition de ce qu'avec ces mêmes doigts il avoit juré ſur les Saints Evangiles fidelité à l'Empereur. Loüis le Debonnaire. 837.

Il heurloit comme un Loup, & couroit de toutes parts la bouche ouverte, comme s'il eût voulu devorer le monde. Enfin il mourut étique dans ſon exil. L'Empereur ajoûta à ces châtimens des remontrances pleines d'une tendreſſe de pere, recommandant à ſes fils la paix, l'union & la concorde, comme une des choſes du monde qui contribuë davantage à la grandeur & à la proſperité des Rois & des Peuples. Il ſe reſolut enſuite de partager entre-eux ſes Roïaumes & ſes Etats.

A la ſollicitation de Judith ſa femme il voulut donner à ſon fils Charles la haute Bourgogne, l'Alſace, la Suiſſe, & toute la Suabe. De quoi Lothaire & le Roi Loüis de Baviere ayant été avertis, tinrent une Diete à Trente, où ils reſolurent de s'oppoſer à cette donation, comme extorquée par l'Imperatrice. 838. *Projet de partage fait par l'Empereur de ſes Etats, dont Lothaire & Loüis ne ſont pas ſatisfaits.*

Cette Princeſſe pour ſoûtenir cette affaire, & pour attirer le Roi Pepin dans ſes interêts, l'avoit engagé à prendre la tutelle de ſon fils Charles. Mais ce Prince retournant en Gaſcogne, mourut en chemin au mois de Septembre 838. laiſſant deux fils, Pepin & Charles. *Mort de Pepin Roi d'Aquitaine.*

Un changement ſi conſiderable porta l'Empereur à envoïer à Lothaire une Ambaſſade pour le convier à venir en Allemagne, recevoir de lui la partie de l'Empire qu'il vouloit lui donner. Le Roi de Baviere de ſon côté fit convoquer une

Loüis le Debonnaire. 838.

Diete à Francfort, & remontra à tous les Ducs & Etats de Franconie & de Saxe qui s'y trouverent l'injuſte procedé de Judith ſa belle mere, qui tendoit à le fruſtrer des meilleures Provinces de l'Empire, pour en revêtir ſon fils Charles. Ils reſolurent de défendre les droits, & la liberté de la Couronne d'Allemagne au peril de leurs vies & de leurs biens, & de ſuivre ſes ordres en tout ce qui ſeroit de l'équité contre tous ſes ennemis. De quoi l'Empereur ayant eu avis, il s'avança avec ſon armée juſqu'à Mayence, où il lui fit paſſer le Rhin, & la fit camper à quatre lieuës de Francfort. Mais le Roi de Baviere ne voulant point faire de peine à l'Empereur ſon pere, changea de ſentiment, & pria les Princes, Comtes & Etats d'Allemagne de continuer à rendre à l'Empereur leurs devoirs, & leurs ſervices, & de l'aller aſſurer qu'il demeureroit toute ſa vie, ferme dans l'obeïſſance : après quoi il s'en retourna en Baviere. Cependant ceux des Ducs & Etats d'Allemagne qui furent députez vers l'Empereur, après avoir fait la moitié du chemin de Francfort à Mayence pour lui porter cette reſolution, rencontrerent le Comte Albrecht Capitaine General des troupes Imperiales ; & s'étant abouchez avec lui, ils lui déclarerent franchement qu'ils ne pouvoient ſouffrir le procedé injuſte de l'Imperatrice ; que leur Roïaume aïant été conquis par une infinité de grandes actions au prix de leur ſang & de leurs biens, & par pluſieurs ſanglantes batailles qu'ils avoient gagnées ; Ce qui le faiſoit nommer le Roïaume de Germanie, ils avoient droit de le vouloir maintenir de même en ſon entier. Enfin ils firent ſi bien par ces raiſons & par pluſieurs autres remontrances honnêtes & judicieuſes, qui furent portées à l'Empereur, qu'il donna les mains à l'accommodement projetté avec le Roi de Baviere, qui pour ce ſujet revint à Francfort, où après avoir rendu ſes ſoumiſſions à ſon pe-

Accommodement de l'Empereur avec ſon fils Loüis Roi de Baviere.

re,

re, le Traité fut signé, & ratifié de part & d'autre. Loüis LE DEBONNAIRE. 839.

L'Empereur aïant tout l'hiver séjourné en cette Ville, alla passer le Carême à Coblents, & la fête de Pâques à Constance. Vers le mois de Mai, il retourna à Worms; où Lothaire, à son retour d'Italie, se rendit. Il y fut reçu fort magnifiquement; & ce fut en cette Ville que fut fait le dernier partage de l'Empire & des Roïaumes, Duchez, Comtez & Provinces, qui composoient cette grande & riche succession de l'Empereur. Ce partage portoit que Lothaire posséderoit avec toute l'Italie, tous les païs depuis la Meuse jusques aux Alpes; que Loüis se contenteroit de son Roïaume de Baviere, c'est à dire de la France Orientale; & que le jeune Charles auroit héréditairement tous les Etats qui sont depuis la Meuse jusqu'à l'Espagne, & ainsi seroit Roi de la France Occidentale. Tout cela fut adroitement conduit & reglé par les conseils de l'Imperatrice Judith. Ainsi nous voïons que la Couronne Imperiale n'étoit pas encore affectée à la Monarchie Françoise; quoique ces Empereurs considerassent la France comme leur vieux patrimoine; & qu'ils ne regardassent leurs autres Etats que comme des conquêtes.

Accommodement de l'Empereur avec son fils Lothaire, & dernier partage des Etats & Roïaume de Loüis le Debonnaire.

Les Ambassadeurs de Gascogne vinrent alors trouver l'Empereur, & ils lui déclarerent, que les Gascons avoient élû pour leur Roi Pepin fils aîné de Pepin son fils; parce qu'il avoit été élevé parmi eux, & qu'il sçavoit leur langue, leurs mœurs, leurs loix, leurs droits, & leurs coûtumes. Ces Ambassadeurs furent renvoïez fort civilement, mais sans réponse; parce que l'Empereur avec l'Imperatrice sa femme, & son fils Charles allerent la porter eux-mêmes, & qu'ils arriverent presque aussi-tôt en Gascogne que ces Ambassadeurs.

Les Gascons s'élisent pour Roi l'un des fils de Pepin, mais l'Empereur s'en saisit, & met son fils Charles en sa place.

L'Empereur presenta aux Etats de ce Roïaume,

Loüis le Debonnaire.

son fils Charles pour leur Roi ; & en même tems il fit arrêter prisonnier le jeune Pepin, & il l'envoïa à Mets pour être gardé & élevé prés de l'Evêque de Metz.

839. *Loüis de Baviere veut se pourvoir contre le partage, mais l'Empereur le satisfait.*

Dans ces entrefaites, le Roi de Baviere avoit fait assembler à Francfort les Ducs, Comtes & Etats de Suabe, de Franconie, de Saxe, & d'autres païs où il s'étoit plaint du partage fait, disoit-il, à son préjudice, menaçant de faire une ligue avec eux pour faire casser ce partage. Sur l'avis que l'Empereur en eut, il partit aussitôt de Poitiers, où il avoit séjourné une partie de l'hiver, & tout incommodé qu'il étoit d'une toux & d'une fluxion sur la poitrine, que l'hiver qui avoit été fort rude, lui avoit causée, il s'avança jusqu'à Mayence. Sa maladie l'aïant obligé de garder le lit, il y fit venir son frere Evêque de Metz, Ottakre Archevêque de Mayence, & Hatto Archevêque de Treves, & en leur presence il accommoda le differend de son fils Loüis de Baviere. Mais comme il vit que son mal augmentoit, il regla aussi les autres affaires qui regardoient le bien de l'Empire ; & après avoir pardonné le tort que ses amis, ou ses ennemis lui pouvoient avoir fait, il quita entierement le soin des affaires du monde, pour ne penser plus qu'à celles qui regardoient le salut de son ame ; si bien que s'abandonnant à la volonté de Dieu, il expira le 21. Juin 840. Son corps fut enterré à Metz en la Chapelle de saint Arnould, & près de celui de sa mere Hildegarde.

840. *Mort de l'Empereur Loüis le Debonnaire.*

CHA-

LOTHAIRE. 840.

CHAPITRE IV.

Lothaire.

SUR l'avis certain que Lothaire reçut en Italie de la mort de l'Empereur ſon pere, les Ducs, Officiers & Miniſtres qui avoient été privez de leurs Charges, le preſſerent de partir inceſſamment, pour aller à Aix prendre poſſeſſion du Siege Imperial, & ſe faire rendre hommage par les Allemans. Ils avoient d'autant plus de ſujet de lui donner ce conſeil, qu'ils eſperoient de rentrer dans le gouvernement pour, ſelon leur caprice, diſpoſer comme ils avoient fait, de toutes choſes. Lothaire arriva à Aix lorſqu'on y penſoit le moins. Il ſe fit rendre les devoirs accoûtumez par les principaux Etats de France, & d'Allemagne qu'il avoit fait convoquer. Ses deux freres, Loüis Roi de Baviere, & Charles Roi de France en aïant été avertis, envoierent des Ambaſſadeurs vers lui, pour le prier de ne pas précipiter ainſi les affaires; puiſqu'il ſçavoit bien qu'ils étoient heritiers avec lui de tous les Roïaumes, Duchez, Comtez, & païs de leur pere.

Lothaire revint d'Italie à Aix pour ſe faire reconnoître, & en même tems il ſe ſaiſit de toute la ſucceſſion de l'Empereur défunt.

Mais Lothaire, ſans vouloir prêter l'oreille à de ſages & judicieux conſeils, ſe laiſſant conduire par les gens qui toûjours avoient été ennemis de l'Empereur défunt, renvoia ces Ambaſſadeurs avec cette réponſe, que du vivant de ſon pere il avoit été élû & reconnu Empereur; que dés ce tems-là ſon pere lui avoit fait mettre la couronne Imperiale ſur la tête, & qu'il l'avoit déclaré Empereur; que même dans la derniere maladie, & peu de jours avant ſa mort, il lui avoit remis entre les mains la Couronne, l'Epée & les autres ornemens Imperiaux; qu'ainſi il ne pouvoit ni ne de-

LOTHAIRE. 840. devoit ſouffrir de competiteur, & qu'il n'étoit nullement avantageux à ſes Etats ou Sujets, d'avoir pluſieurs Souverains; qu'étant l'aîné, il ne pouvoit rien relâcher de ſon droit; que neanmoins pour leur donner des marques de ſes bonnes intentions, & le moien de ſe maintenir dans leur dignité roiale, il conſentoit que ſon frere Loüis poſſedât hereditairement la Baviere, & Charles la France, à condition qu'ils releveroient ces fiefs de lui, le reconnoîtroient pour Empereur, & ſeroient obligez de lui donner ſecours contre ſes ennemis, lorſqu'il en auroit beſoin.

Les freres ne veulent point relever de l'Empereur, & ils arment pour ſe maintenir dans la Souveraineté.

Ces deux Princes refuſerent ces conditions, voulant l'un & l'autre poſſeder ſouverainement les Etats dont ils avoient hérité. Et comme ils virent bien qu'il falloit maintenir leurs droits par les armes, ils leverent de puiſſantes armées. Loüis vint de Baviere avec la ſienne, & Charles en amena une autre de ſes Etats. Lothaire s'étoit rendu maître de la Ville de Metz, & s'étoit enſuite avancé pour aller camper devant Mayence. Mais Loüis l'avoit prévenu, & y avoit mis garniſon, pendant, qu'autant qu'il pouvoit, il tâchoit de s'aſſurer des troupes de l'Empereur ſon pere. Lothaire faiſoit auſſi ſes efforts pour les gagner; & ayant appris par ceux qu'il avoit envoiez vers elles, qu'elles étoient diſpoſées à prendre ſon parti, il reſolut de paſſer le Rhin à Worms le 22. Avril pour s'en approcher, afin de les pouvoir mieux ménager. Il conduiſit ſi bien toutes choſes, ſoit par lui-même, ſoit par ceux qu'il faiſoit agir, que la plûpart des Officiers & des Soldats s'engagerent dans ſes interêts.

841.

Loüis eſt défait.

Loüis ſe trouvant ainſi privé de l'aſſiſtance des Officiers, à qui il s'étoit le plus attendu, fut obligé de s'enfuir avec une partie de ſa Cavalerie, laiſſant ſon Infanterie à la merci des Impériaux,

ou

ou pour mieux dire à la boucherie : car elle en fut si cruellement traitée, qu'il demeura plus de vingt mille hommes sur la place ; ni Peres, ni Fils, ni Parens, ni Amis n'aïant pas été épargnez. LOTHAIRE. 841.

Loüis ne fut pas plûtôt retourné en Baviere, qu'il fit convoquer la Noblesse, & enrôler tous ceux qui étoient capables de porter les armes ; & aïant remis une armée sur pied, il alla audevant d'Albrecht Général de Lothaire, qui venoit pour entrer en Baviere avec les troupes qu'il commandoit. Les deux armées se rencontrerent, & se choquerent si opiniâtrement dans la Suabe vers le haut du Rhin, qu'enfin les Imperiaux y furent défaits. Ils y perdirent leur Général Albrecht, avec huit mille hommes morts sur la place. Loüis après cette victoire, marcha vers la Meuse, & il y joignit son frere Charles. *Loüis a sa revanche.*

Ces deux freres après avoir fait la reveuë de leurs troupes, s'avancerent aussi-tôt vers la haute Bourgogne où étoit Lothaire, & camperent à deux lieuës près de son armée. Ils lui en voïerent des Ambassadeurs pour lui demander leur partage ; mais ils n'en eurent ni audience, ni raison. Au contraire, Lothaire aïant mis son armée en bataille, obligea Loüis & Charles à en faire de même de la leur. ils engagerent le combat à Fontenai près d'Auxerre, ce fut le 25. de Juin lendemain de la saint Jean-Baptiste. Il dura depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Le carnage fut si grand de part & d'autre, qu'il y eut plus de cent mille hommes de tuez sur la place. Les deux freres Loüis & Charles demeurerent maître du champ-de-bataille. L'Empereur Lothaire se sauva. C'est le parti qu'il avoit à prendre, après qu'avec douleur il avoit vû perir ses meilleurs Officiers, & ceux qui par une ambition déréglée, & par une avarice excessive l'avoient animé contre ses freres, s'imaginant d'être invincibles sans. *Loüis joint son frere Charles, & gagne sur Lothaire la fameuse bataille de Fontenai.* 841.

LOTHAIRE. 841.

ſans faire réflexion, que Dieu combat pour la juſtice. Les Allemans y perdirent leurs meilleurs Officiers, & bien loin par là, comme ils ſe l'étoient perſuadez, d'augmenter la puiſſance & les Etats que leurs Ancêtres leur avoient laiſſez pour heritage, après les avoir conquis & conſervez par leur valeur, il en furent au contraire extrémement affoiblis. Quelque tems après cette bataille, Lothaire s'accommoda avec ſes deux freres, & leur céda à l'un & à l'autre tout ce qu'ils demandoient, ſe contentant pour lui de l'Empire, & de l'Italie. Cet accommodement ne dura pas long-tems. Ils en vinrent à un autre combat, où Lothaire ayant encore eu la fortune contraire, rentra en lui-même, fit un nouvel accommodement, & s'y tint de bonne foi.

Accommodement entre Lothaire & ſes deux freres.

Derniere diſpoſition que Lothaire fait de ſes Etats en faveur de ſes propres enfans.

D'ailleurs conſidérant les traverſes qu'il avoit ſouffertes, ſans doute en punition de celles dont il avoit fait ſentir les injuſtes effets à l'Empereur ſon pere, il prit réſolution de ſe tenir en repos, & de faire le partage de ſes Etats à ſes enfans. Il fit confirmer Empereur Loüis ſon fils aîné, qu'il avoit déja, quelque tems auparavant, fait déclarer ſon Succeſſeur à l'Empire & au Roïaume d'Italie, leſquels il lui abandonna : & à ſon ſecond fils Charles qui mourut ſans enfans l'an 862. il donna le Roïaume de Provence, avec une partie de la Bourgogne ; enfin à Lothaire ſon troiſiéme fils, il donna le Roïaume d'Auſtraſie, qui fut nommé du nom de ce Prince, Lotharingie ou Loraine, avec l'autre partie de la Bourgogne. Ce jeune Prince mourut auſſi ſans enfans legitimes l'an 869.

Lothaire ſe fait Moine & meurt.

L'Empereur aïant fait ce partage, & ſe voïant veuf par la mort d'Irmingarde ſa femme qui étoit décédée dés l'année 851 : mit peu à peu ordre aux affaires d'Etat : enfin pour en ſortir, & avoir quelque tems à bien faire le paſſage de

la

la vie temporelle à l'éternelle, il se retira, & prit l'habit de Religieux en l'Abbaïe de Prum prés de Tréves; mais il n'eut pas le loisir de faire une longue pénitence de sa conduite; car il mourut peu de tems après. Loüis II. 855.

CHAPITRE V.

Loüis II.

LOÜIS fils aîné de Lothaire avoit été dés l'année 844. proclamé Roi d'Italie par son Pere, & depuis proclamé Empereur Auguste, & enfin couronné par le Pape Sergius II. Il se contenta de faire la guerre en Italie contre les Sarrazins, pendant que ses deux Oncles Loüis le Germanique Roi de Baviere, & Charles le Chauve Roi de France tâchoient de s'aggrandir à ses dépens, & aux dépens l'un de l'autre. *Cet Empereur réside à Rome, & il y meurt.*

Si les Etats qu'avec le nom d'Empereur, il avoit eu en partage, eussent eu autant d'étenduë qu'en avoit son merite, & la capacité de son esprit, il n'auroit pas moins relevé la dignité Imperiale que ses Prédecesseurs; mais il ne possedoit de la Succession de Charlemagne qu'environ la neuviéme partie. Il étoit devot, honnête, courageux, & avisé. La guerre qu'il fit contre les Sarrazins d'Afrique pour les chasser des côtes d'Italie, le long desquelles ils couroient; ne lui donna pas tant de peine que celle qu'il fit contre Adalgise Duc de Benevent, qui à la fin lui fut glorieuse. Il reduisit ce Duc à conclure un traité d'accommodement, par lequel il s'obligea de ne rentrer de sa vie dans Benevent. Le Senat de Rome fut tellement irrité de ce qu'Adalgise s'étoit soûmis à cette condition sans 865.

sa

Loüis II. sa participation, qu'il le déclara criminel au premier chef, & le condamna à un baniſſement. Ce
865. Proſcrit, pour fuir les maux dont on le menaçoit, ſe retira en l'Iſle de Corſe, & il y mourut. Dans ce même tems, le Pape déclara illegitime le mariage que Lothaire frere de l'Empereur avoit contracté avec Waldrade ſa concubine, attendu qu'il l'avoit fait au préjudice des défenſes du ſaint Siege; & à l'égard de ceux qui avoient déclaré ce mariage legitime, il interdit les Archevêques de Treves & de Cologne, & il excommunia le Synode.

867. Lothaire cependant, ne laiſſa pas de continuer à vivre ainſi qu'il avoit accoûtumé avec Waldrade, la traitant comme ſa femme, juſqu'au tems qu'il fut appellé en Italie par l'Empereur, qui demandoit ſon ſecours contre les Sarrazins. Lothaire étant en Italie fut obligé d'aller à Rome, & de ſe mettre en devoir de donner ſatisfaction au Pape Adrien II. Il jura en ſa preſence & fit même jurer une partie des Seigneurs de ſa ſuite, que depuis les défenſes du Pape Nicolas, il n'avoit point eu de communication avec Waldrade: Et
868. comme là deſſus il fut reçu à la Communion, l'on obſerva que la mort qui le ſurprit bien-tôt après à Plaiſance, fut la punition que Dieu exerça contre ſon parjure. On remarqua auſſi, que de ceux qui avoient juré & communié avec lui, il n'y en eut pas un qui vécut plus de ſix mois après cette impieté.

875. L'Empereur ſe tenoit toûjours en Italie, & ſejournoit ordinairement à Rome, y maintenant genereuſement ſon authorité, & la dignité de l'Empire contre les entrepriſes des Papes. Après environ 20. ans de regne, il mourut à Milan au mois d'Août l'an 875. Il y fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, ne laiſſant aucun enfant mâle; mais une ſi haute reputation de ſa vertu, de ſa valeur, & de ſon zele à repri-

reprimer les ennemis du nom de Chrêtien, que de tous les deſcendans de Charlemagne, on n'a reconnu qu'en lui ſeul le ſang de ce grand Empereur. CHARLES II.

CHAPITRE VI.

Charles II. ſurnommé le Chauve.

875. LOüIS Roi d'Allemagne ſurnommé le Germanique, après la mort de l'Empereur Loüis II. ſon Neveu, prétendoit ſelon la loi, & la diſpoſition teſtamentaire du feu Empereur ſon Oncle, avoir droit de lui ſucceder. Mais Charles le Chauve ſon frere cadet, Roi de France fin & adroit, paſſa les Alpes, & fit une ſi forte brigue auprès du Pape Jean VIII. que ſa Sainteté avec les autres Prélats de Rome, aiant jugé qu'il y avoit plus à gagner avec Charles qu'avec Loüis, elle le préfera à celui-ci, & le couronna Empereur le jour de Noël l'an 875

Charles, quoique Cadet, eſt preferé à Loüis ſon aîné en la ſucceſſion de l'Empire.

Ainſi Charles le Chauve uſurpa l'Empire ſur ſon frere aîné, à qui la loi Salique le déferoit, parce que par une repreſentation continuelle & invariable, entre mâles, elle conſerve la ſucceſſion à celui qui touche le mort au plus prochain dégré.

Il ſe rend pour cela le Pape favorable aux dépens des droits de la Couronne.

Si Charles n'avoit aucun droit à la couronne Imperiale au préjudice de ſon frere, le Pape en avoit encore moins de la lui mettre ſur la tête, & de le reconnoître Empereur. L'un violoit la loi Salique, loi ſainte & inviolable à jamais parmi les Princes François; l'autre donnoit ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de donner: un Vaſſal ne pouvant à ſa volonté ſe faire un Souverain; mais étant indiſpenſablement obligé de recevoir celui que la loi lui donne.

Auſſi

CHARLES II. 875. Auſſi Charles ne doutant peut-être pas de l'invalidité de cette entrepriſe, s'étoit rendu le Pape favorable aux dépens mêmes des droits de la Couronne Imperiale, & de l'autorité ſouveraine, que juſqu'en ce tems-là ſes Prédeceſſeurs avoient euë ſur les Papes; enſorte que de Superieur qu'il étoit, il ſe rendit comme ſon Vaſſal. Il lui ceda encore beaucoup des droits de l'Egliſe Gallicane, & lui promit avec ſerment de le proteger envers & contre tous. Mais comme ils traittoient d'une choſe dont ils ne pouvoient pas diſpoſer, tout ce qui ſe fit alors, n'eut point de ſuite, par la maxime, qu'une choſe vitieuſe dans ſon commencement ne peut devenir bonne & juſte par le tems.

Auſſi-tôt que Loüis Roi d'Allemagne, qui étoit héritier legitime & même deſigné Succeſſeur de l'Empereur ſon Neveu, par ſon propre teſtament, eût appris la démarche de Charles ſon 876. frere, il ſe reſolut d'aller auſſi en Italie ſe faire reconnoître; mais avant qu'il fût en état d'en entreprendre le voïage, il mourut à Francfort le 28. Août 876. laiſſant d'Emme ſa femme trois fils, Carloman, Loüis & Charles, qui partagerent les Etats que leur pere leur avoit laiſſez.

Carlomam eut pour ſa part la Baviere, l'Autriche, la Bohéme, & la Moravie; Loüis, la Saxe, la Thuringe, la Friſe, la Franconie, & la partie de la Lorraine, que ſon Pere, en conſequence du partage fait avec Charles le Chauve, avoit euë après la mort de Lothaire leur Neveu; & Charles ſurnommé le Gros n'eut pour ſa part que la Suabe.

877. L'Empereur Charles le Chauve ne joüit pas long-tems de ſon uſurpation. Il ne regna que deux ans & deux mois ou environ. Il mourut à *Sa mort.* Mantouë le 6. Octobre 877. du poiſon que lui donna ſon Médecin, qui étoit Juif, & nommé Zé-

Zedechias. C'eſt le premier des Empereurs à qui le Pape ait donné le nom de très-Chrêtien. CHARLES II. 877.

Il avoit eu de Richilde fille d'Etico Comte d'Altorf en Suabe, ſa femme, deux fils, qui moururent en bas âge; & de ſa ſeconde femme Hermantrade ſœur de Boſon Roi de Provence, quatre fils, Loüis ſurnommé le Begue Roi de France, Lothaire, Charles, & Carloman, & une fille appellée Judith.

CHAPITRE VII.

Loüis III. *ſurnommé le Begue, & Carloman.*

LOüIS ſurnommé le Begue à cauſe de la difficulté qu'il avoit de parler, fils aîné de Charles le Chauve fut l'an 877. ſacré Roi de France à Rheims par l'Archevêque Hincmar, & le ſeptiéme Septembre 878. il fut couronné Empereur à Troyes par le Pape Jean VIII. en preſence de tous les Prélats du Concile qui s'y tenoit alors, & qui y avoit été convoqué par le même Pape depuis ſa retraite en France. *Son Sacre.* 878.

La qualité d'Empereur lui fut toûjours diſputée par le Roi Carloman fils aîné de Loüis le Germanique, qui avoit auſſi été déclaré Empereur par beaucoup de Princes d'Allemagne & d'Italie. Ils avoient pris ſon parti, parce que c'étoit celui de la juſtice; & ſur ce fondement ils ſe ſaiſirent de la Ville de Rome, & du Pape même qui y étoit retourné. Ils le blâmerent fort de ſa temerité, & proclamerent Empereur le Roi Carloman, rétabliſſant en ſa perſonne le droit François. Mais enfin Carloman étant devenu paraliti- *Carloman lui diſpute l'Empire.*

Loüis le Begue. litique, consentit que Charles le Gros son cadet, prît en sa place le titre d'Empereur. Peu de tems après, il se retira à Oëtingen, où l'an 880. il mourut sans laisser d'enfans mâles, qu'Arnoul son fils naturel, qui dans la suitte sera élû Empereur.

878.

879. Loüis, après avoir fait un voïage en Allemagne, où il termina le different qu'il avoit avec le Roi de Baviere pour le partage de la Lorraine, retourna en France. Il n'y fut pas plûtôt que voïant que la maladie qui l'avoit surpris s'augmentoit, il envoïa querir son fils aîné, & l'aïant recommandé au Comte de Bourges & d'Auvergne, au Marquis de Nevers, & à Thierri Comte de Mâcon, il mourut avec soupçon de poison à Compiegne le 6. Avril 872.

Mort de Loüis.

CHAPITRE VIII.

Charles III. *dit le Gros ou le Gras.*

880. CHARLES III. dit le Gros ou le Gras, frere cadet de Carloman & de Loüis le Begue, aïant aussi-tôt après la mort de ce dernier, été sollicité par le Pape Jean VIII. d'envoïer ses Ambassadeurs à Rome, & d'y vouloir venir lui-même le plûtôt qu'il pourroit, passa en Italie, & s'étant d'abord assuré de la Lombardie, il se fit couronner Roi à Milan. De là il se rendit à Rome, où le Pape lui mit la couronne Imperiale sur la tête l'an 880. le jour de Noël: ainsi le même Pape qui avoit donné atteinte a la Loi Salique étant revenu à lui, la maintint en la personne de ce Prince. Si bien que Charles succeda au Roiaume de la France Occidentale, & avec cela à tant d'autres Etats, qu'il pouvoit se vanter de posseder presque tous les païs qui auparavant avoient été soû-

Son voïage en Italie, & son couronnement.

Sa grandeur de peu durée.

soûmis à Charlemagne son bis-Aieul. Et comme en sa personne la Couronne Imperiale fut réünie à la Monarchie Françoise, il est visible, selon la Loi, que cette couronne ne pouvoit plus être démembrée de cette Monarchie ; mais l'une & l'autre aïant rencontré de foibles fondemens en ce Prince, & en ses Successeurs, qui toûjours devoient les conserver unies, tout l'édifice se renversa dans peu de tems. CHARLES LE GROS. 880.

Ce fut comme de ce debris qu'il se forma un nombre infini de nouveaux Etats. Les François par la sanglante guerre des Normans réduits à une necessité, qui étant extrême, n'écoute aucune autre loi, appellerent Eudes Comte de Paris pour les gouverner ; & tel qui alors n'étoit que Gouverneur d'une Province, commença de s'en rendre Souverain ; tel qui n'étoit que sujet, se fit indépendant ; & enfin l'Aigle Romaine même, ne pouvant plus compatir avec le sang François de Charlemagne, passa de ce Prince vers le sang Allemand, comme plus capable d'en soûtenir la gloire.

Pour revenir à Charles le Gros, ce Prince tout puissant qu'il étoit, aïant malheureusement conduit les affaires, & de plus à cause d'une incision qu'on lui avoit faite à la tête, étant tombé dans une foiblesse d'esprit, il devint le rebut & le mépris de tout le monde. Il se vit tout à coup sans Empire, sans Roïaume & sans Sujets, réduit à une misere si grande qu'il seroit mort de faim, si Luitpert Archevêque de Mayence, touché de sa disgrace, n'avoit eu la charité de lui donner de quoi vivre ; en attendant qu'on lui assignât une petite pension sur le Village de Nidingen en Suabe. 885. 888.

On attribuoit cette étrange infortune à l'impieté qu'avec Loüis un de ses freres, il avoit exercée contre Loüis le Germanique leur pere, lorqu'ils s'étoient soûlevez contre lui. Charles souffrit

En punition de son impieté envers son pere.

frit cependant cette extrême pauvreté avec une grande patience, & une parfaite ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, juſqu'au 12. Janvier 888. que la mort le retirant du monde, le délivra auſſi des miſeres ſous le poids deſquelles il gemiſſoit. Il ne laiſſa qu'un fils naturel nommé Bernard, aïant répudié Richarde fille du Roi d'Ecoſſe ſa femme, Princeſſe fort ſage, qui ſe retira dans le Monaſtere d'Andelau. Il fut le premier qui fit ajoûter aux Actes ou autres expeditions, la date de l'Ere commune, ou de l'an de grace.

888.

CHAPITRE IX.

Arnoul.

Déclaré Empereur à cauſe de ſon merite.

ARNOUL fils naturel de Carloman Roi de Baviere, avoit par le teſtament de ſon pere, hérité des Provinces de Carinthie & de Stirie, & voïant la décadence de l'Empire, s'étoit ſaiſi de la France Orientale; & comme d'ailleurs par ſes ſervices en la guerre contre les Normans, il s'étoit rendu recommandable près de l'Empereur Charles le Gros ſon oncle, les Princes d'Allemagne déja accoûtumez à voir en la perſonne des précedens Empereurs la Couronne Imperiale ſur la tête des Princes Allemans, s'étoient aſſemblez à Francfort, deux mois avant la mort de Charles devenu incapable du Gouvernement, & jugeant Arnoul digne de remplir ſa place, ils l'avoient proclamé Empereur, à l'excluſion du Roi Charles le Simple dernier fils de Loüis le Begue. A la verité, ce Roi étoit legitime héritier de la Couronne Imperiale; mais il n'étoit pas en âge d'agir en Chef, & de commander les armes contre les Danois & les Normans, qui, comme

comme il a été déja dit, ravageoient la France, ARNOUL
& se jettoient même en Allemagne, ce qui fut
cause qu'on lui préfera Arnoul. En effet Ar- 888.
noul les repoussa deux fois avec vigueur, & en-
fin, il les défit à plate couture prés de Louvain,
où ils laisserent, outre leurs Rois Godefroi &
Sigefroi, cent mille hommes de morts sur la pla-
ce.

Cet Empereur remporta aussi plusieurs autres 893.
victoires contre les Sclaves qui faisoient des cour-
ses continuelles dans l'Empire; mais les progrès
que fit Suintebold Duc de Moravie pour s'agran-
dir, traverserent cette bonne fortune. Ce Duc
s'étoit rendu si formidable, qu'Arnoul pour avoir
son amitié, fut obligé de lui céder la Bohéme,
& de le choisir pour son compere. Il lui fit 893.
tenir sur les fonts de Batême un de ses fils bâ-
tard, afin qu'il fût nommé Suintebold. Mais
cette démonstration de confiance ne l'empêcha
pas de se précautionner contre ce Barbare, & de
prévenir le dessein qu'il avoit de s'ériger en Sou-
verain. Il eut pour cela recours à Casula Duc de
Hongrie, & à Uratislas Duc de Pologne, qui lui
donnerent un secours assez considerable pour
contraindre à son tour Suintebold, de lui donner
son fils en ôtage pour assurance de sa fidelité.
Aïant ainsi pacifié toutes choses en Allemagne,
il passa en Italie pour appaiser les troubles que le
schisme de deux Papes y causoit, aussi-bien que
les factions de Gui Duc de Spolete & de Lam-
bert son fils Concurrens l'un après l'autre à l'Em-
pire. Le premier desquels étant mort, & l'autre
étant trop foible pour résister à Arnoul, ce Prin-
ce se rendit maître de Bergame & d'une bonne
partie de l'Italie. Après quoi il retourna en Al-
lemagne pour établir Suintebold son fils Roi de
Lorraine; & y aïant donné ordre aux affaires, 195.
il repassa en Italie, & autant par la force qu'au-
trement, il se ménagea les moïens de faire son

entré à Rome, & de s'y faire couronner Empereur par le pape Formoſe I. l'année 896.

Enfin cet illuſtre Prince après tant de belles actions, mourut tres-chrétiennement à Oetin-
896. gen, de poiſon, ou ſelon quelques autres d'une maladie pediculaire. Ce fut l'année 899. Son
899. corps fut enterré à Saint Emmeran de Ratiſbonne, prés de celui de Carloman ſon pere.

CHAPITRE X.

Loüis IV.

900.

Elû Empereur, quoi qu'en bas âge.

LOüIS fils de l'Empereur Arnoul, quoi qu'il n'eût que ſept ans, fut après la mort de ſon pere, déclaré Empereur par les Princes & les Seigneurs d'Allemagne aſſemblez à Forcheim. On lui donna pour Gouverneurs & Conſeillers Hatton Archevêque de Mayence, & Othon Duc de Saxe.

900. Les affaires de ce Prince eurent de differens ſuccès. Le commencement de ſon regne fut broüillé par la guerre qu'il fit à Suintebold ſon frere, à cauſe que les Habitans de la Lorraine ſe plaignans du Gouvernement, il les écouta, alla les ſecourir avec une puiſſante armée, & il défit en bataille rangée celle de Suintebold, qui lui-même fut tué. Mais dans la ſuite les Hongrois lui donnerent encore plus de peine.

Arnoul pere de Loüis, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit reçûs des Hongrois contre Suintebold Duc de Moravie, leur avoit abandonné la Tranſilvanie. Ces Barbares n'en étant pas contens, & voulans profiter de la minorité de Loüis, ils avoient fait des courſes juſqu'en Bavie-

re,

re, exerçans toutes sortes de cruautez. Ce qui même obligea Leopold Duc de Baviere à ramasser tout ce qu'il peut de troupes pour les repousser. Il les battit, & remporta sur eux un si grand avantage, que s'il l'eût poursuivi, comme il le pouvoit, il leur auroit pour jamais fait perdre l'envie de revenir. Cette faute leur donna lieu de se remettre. Loüis IV. 902.

Cinq ans après ils se jetterent derechef dans la Baviere, ravageant tout le païs avec la même cruauté qu'auparavant. L'Empereur en aïant été averti, marcha incontinent contr'eux, & donna la bataille d'Augsbourg; mais elle lui fut si desavantageuse qu'il y perdit la plûpart de ses Braves, & entr'autres cet illustre Leopold Duc de Baviere, comme par punition de ce que cy-devant il avoit négligé l'occasion de les défaire entierement dans leur retraite. Ce malheur réduisit l'Empereur à la nécessité de faire la paix avec eux, moïennant un tribut annuel qu'il promit de leur païer. 907. 908.

D'ailleurs, les guerres civiles fatiguoient extrémement l'Empire. Albert, Adelhart, & Henry, tous trois Comtes de Bamberg, s'étoient liguez contre Conrad de Franconie, contre Ebelhard & Gebehard de Hesse, & contre l'Evêque de Writzbourg. Leur animosité de part & d'autre étoit si forte, que les combats qu'ils s'entredonnerent avec perte de plusieurs Generaux, & d'un grand nombre d'Officiers & de Soldats, ne pûrent les obliger à s'accommoder. L'Empereur fit tout ce qu'il pût pour prévenir les suites de cette guerre intestine, jusques-là que voïant son autorité trop foible pour faire flechir Albert de Bamberg, il fut contraint de se servir de voïes extraordinaires contre lui. Celui-ci s'en défioit, & usoit de toute sorte de moïens pour s'empêcher de tomber entre ses mains. Mais l'Empereur qui vouloit lui faire son procès, s'avisa d'emploïer Har- 908.

Loüis IV. ton Archevêque de Mayence pour l'attraper. Ce Prélat alla rendre viſite à Albert, & le diſpoſa à
908. venir trouver l'Empereur, ſur la parole qu'il lui donnoit, qu'il le rameneroit dans ſon Château. Le Comte ſe laiſſa perſuader par honnêteté, & pria l'Archevêque de dîner au Château ; mais Hatton s'excuſa & preſſa le Comte de partir. Ils
909. ſortirent donc enſemble du Château ; mais ils ne furent pas à mille pas de là que Hatton feignit d'avoir quelque foibleſſe, & témoigna quelque regret, d'avoir refuſé la courtoiſie d'Albert. Il n'en falut pas davantage pour engager le Comte à le conjurer de retourner au Château. Hatton le fit, & ce fut par cette ruſe qu'il prétendit être quitte de la parole qu'il lui avoit donnée de le ra-
910. mener au Château. Ils firent leur voyage après avoir dîné, & Albert fut mis par l'Archevêque entre les mains de l'Empereur, qui lui fit couper la tête à cauſe de ſa rebellion.

911. L'Empereur qui, comme on le peut croire, avoit ſa bonne part dans cette infidelité, eut à l'âge de 20. ans en punition, le malheur d'être forcé de faire un accommodement honteux, & d'accepter la paix avec les Normans, après avoir perdu la meilleure partie de ſa nobleſſe en deux batailles. Le chagrin qu'il eut de ces diſgraces, lui cauſa un ſi grand mal de tête, ſuivi d'une ſi fâcheuſe fiévre continuë avec des redoublemens, qu'il en mourut le 21. Janvier l'an 912. ſans enfans mâles légitimes.

L'Empire paſſe aux Princes Allemans.

Ce fut alors que l'Empire ſortit du ſang des François ou de la lignée maſculine des Rois de France à qui il appartenoit. Ce grand Etat comprenoit alors la Franconie, la Province de Bamberg, la Suabe, Conſtance, Baſle, Berne, Loſanne, la Bourgogne, Beſançon, la Lorraine, Metz, Liege, Cambrai, Arras, la Flandre, la Hollande, la Zelande, Utrecht, Cologne, Treves, Mayence, Worms, Spire, Straſbourg,

la Friſe, la Saxe, la Heſſe, la Weſtphalie, la Thuringe, la Wetteravie, la Miſnie, la Marche de Brandebourg, la Pomeranie, Ruge, Stetin, le Holſtein, le Dannemark, la Suede, la Pologne, la Boheme, l'Autriche, la Carinthie, la Stirie, le Tirol, la Baviere, les Griſons, & generalement tous les païs ſituez parmi ces Provinces, & qui en pouvoient dépendre.

Loüis IV. 912.

On y renfermoit auſſi le Roïaume de Bourgogne, avec Rome, l'Italie, la Lombardie & tout ce qui en relevoit. Voila ce qui compoſoit le Corps de l'Empire; & c'eſt ce qui fera voir la raiſon pourquoi la Couronne Imperiale eſt ſortie de la Maiſon de France.

Si le titre d'Empereur fût demeuré attaché à la Monarchie Françoiſe, ſans qu'on eût introduit les partages qui toûjours ont été funeſtes aux Etats, l'Empire ſe ſeroit perpetué dans la lignée des Rois de France; & quelque changement qui fût arrivé, on eût porté reſpect à la dignité Imperiale comme à celle de Roi, & l'une ne ſe ſeroit jamais conçuë ſans l'autre. Mais les partages faits par Loüis le Debonnaire, aïant diviſé les eſprits de ſes enfans, & cauſé des haines & des averſions entr'eux, & par conſequent entre les peuples de chacune de ces portions, ils devinrent en très-peu d'années étrangers les uns à l'égard des autres. De plus, la foibleſſe des Rois de France, qui avoient ſuccedé à Loüis le Begue, & leur imbecillité, avoient donné occaſion aux Gouverneurs de la plûpart des Provinces d'uſurper l'autorité Royale, & le Domaine de la Couronne; & toutes ces choſes enſemble, furent en partie la cauſe pourquoi, l'on abandonna la pourſuite du droit qu'avoient ſur l'Empire les Rois de France deſcendus de Charles le Chauve, qui legitimement pouvoient le diſputer à Arnoul fils naturel de Carloman; & à ſon fils Loüis.

Loüis IV. 912.

On peut cependant remarquer que l'Empire étoit hereditaire dans la famille de Charlemagne, & dans celle de ſes deſcendans & même il ne pouvoit pas être autrement, puiſque les membres qui le compoſoient, étoient la conquête & le prix de la valeur, & des grands & heroïques exploits de ce magnanime Prince.

Que l'Empire étoit hereditaire dans la famille de Charlemagne; & pourquoi.

Ce fut pour cette raiſon que lorſqu'il eut déclaré Empereur ſon fils Loüis le Debonnaire, il le couronna lui-même : ou comme d'autres diſent, il fit mettre en preſence de tous les Grands la Couronne Imperiale ſur l'Autel, & commanda à ſon fils de l'aller prendre, & de ſe la mettre lui-même ſur la tête ; pour faire voir qu'il ne la tenoit que de Dieu & de ſon pere, dont il étoit le legitime Succeſſeur.

Que ſi d'ailleurs, les Empereurs ont le plus ſouvent affecté de nommer leurs Succeſſeurs par leurs teſtamens; & ſi même ils ont voulu que ces teſtamens fuſſent ratifiez par les Grands du Roïaume, cette formalité n'étoit qu'afin d'éviter les inconveniens, & les diviſions, qui pouvoient naître entre tant de Nations dont les humeurs, les inclinations, & les langues étoient tout-à-fait differentes les unes des autres.

De la même maniere, nous voïons que les Rois de France envoïent verifier les Edits dans les Parlemens : car cette verification ne ſert que de notification de la volonté du Prince, afin qu'on y défere, étant communiquée par la voïe de ces Tribunaux aux autres Sujets.

On voit de plus, que l'uſage de ces teſtamens ne ſe pratiquoit, que pour après la mort du pere y prévenir les fâcheuſes diviſions, qui pouvoient arriver parmi les enfans au ſujet du partage de la ſucceſſion ; quoi que ſouvent cela fût une foible barriere à une violente ambition.

Bien

Bien davantage, ces teſtamens ſont des preuves convaincantes du droit de proprieté, que ces mêmes peres avoient ſur l'Empire, leur étant libre de le faire paſſer à tel de leurs enfans qui leur plaiſoit. Et c'eſt en conſequence de ce même droit que ces enfans ne laiſſoient pas d'en heriter, quoiqu'il n'y eût point de teſtament, ſuivant en cela la loi de nature, ou la loi Salique, qui pour ce regard eſt la même; & qu'au défaut d'enfans, les autres qui étoient capables de ſucceder, heritoient de la Couronne, ſelon cette loi fondamentale. Ce qui ſe verifie encore par la cérémonie du Sacre des Rois de France; car bien que les Pairs qui ſont aſſemblez, les ſacrent, & leur mettent la Couronne ſur la tête, ils ne les éliſent pas pour cela, ils ne font qu'obéir à cette loi, s'y ſoûmettre au nom de tout le peuple, dont ils ſont les Députés, & recevoir celui qu'elle leur preſente. Cela eſt ſi vrai, que s'ils s'ingeroient de couronner qui que ce fût que la loi excluroit, ce couronnement n'étant fondé ſur aucun droit, ſeroit de ſoi-même nul & ſans effet: & c'eſt là le pouvoir de cette loi Salique inſéparable de l'Empire des François. Loüis IV. 912.

CHAPITRE XI.

Genealogie des Empereurs François.

PEPIN Roi de France fils de Charles Martel, & de Suanichilde, né l'an 714. & mort à ſaint Denys l'an 768. avoit eu de ſon mariage avec la Reine Berthe ſa femme quatre fils, Charles, Carloman, Pepin, & Giſle, & trois filles, Rothaide, Adlaïde, ou Alix & Giſlete. *Pepin.*

912. Ces filles moururent ſans enfans, auſſi-bien que leurs trois derniers freres.

Charlemagne Empereur.

Charles ſurnommé le Grand, ou Charlemagne né l'an 747. le 28. Janvier ayant répudié ſa premiere femme Theodore fille de Didier Roi de Lombardie ſans en avoir eu d'enfans, eut de ſon ſecond mariage avec Hermingarde fille d'Immon ou de Hildebrand, quatre fils & ſix filles; 1. Charles Roi d'Allemagne mort ſans enfans le 4. Decembre l'an 811. 2. Pepin Roi d'Italie, appellé devant le Baptême Carloman, mort l'an 810. qui laiſſa un fils nommé Bernard Roi d'Italie. Ce Bernard étant mort l'an 819. laiſſa trois fils, Bernard, Pepin, & Heribert, qui fit la lignée des Comtes de Vermandois. 3. Loüis nommé le Debonnaire, qui fut Empereur. 4. Lothaire qui étoit jumeau de Loüis, & mourut incontinent après ſa naiſſance. 5. Rotrude qui étant fiancée avec Conſtantin fils de l'Imperatrice Irene, mourut l'an 810. 6. Berthe épouſe du Comte Engelbert mere de Harnid & de Nitard. 7. Giſele qui fut baptiſée par Thomas Archevêque de Milan. 8. Hildegarde. 9. Gertrude. 10. Adelaïde ou Alix, ces trois dernieres moururent fort jeunes. Il eut de Faſtrade ſa troiſiéme femme morte l'an 794. deux filles, Theodrade Abbeſſe d'Argenteüil, & Hiltrude qui mourut auſſi ſans être mariée. Il n'eut point d'enfans avec Luitgarde ſa quatriéme femme morte le 4. Juin. 800. ſes fils naturels furent, 1. Pepin le boſſu Moine à Prum. 2. Drogon, ou Dreux Evêque de Metz, qui mourut en grande réputation de doctrine & de vertu l'an 855. 3. Hugues le Grand dit l'Abbé, qui fut tué en une bataille l'an 844. laiſſant deux filles, dont la ſeconde fut mariée avec Tertule Comte de Gaſtinois, qui eut pour fils Indelger pere de Foulques le Roux Comte d'Anjou; & l'aînée eut pour mari Robert le Saxon, qui vivoit l'an 830. dont elle

elle eut Robert le Fort Duc & Marquis de France, qui mourut l'an 867. laiſſant deux fils, le premier Eudes qui fut Roi de France, & laiſſa un fils unique nommé Arnoul Roi de Guïenne; & le 2. Robert III. auſſi Roi de France, qui eut pour fils Hugues le grand Comte de Paris, qui fut pere de Hugues Capet Roi de France. 912.

Loüis le Debonnaire Empereur.

Loüis le Debonnaire, né l'an 778. mourut l'an 840. à Ingelheim, laiſſant de ſon premier mariage avec Hermengarde, ou Irmengarde, fille d'Engelram, laquelle déceda le troiſiéme Octobre 818. 1. Lothaire Empereur, 2. Pepin Roi d'Aquitaine qui mourut à Poitiers l'an 837. aïant eu deux fils, Pepin & Charles, qui moururent peu d'années après ſans enfans, 3. Loüis Roi de Baviere ou d'Allemagne ou de la France Orientale dit le Germanique, qui mourut à Francfort le 28. Août l'an 876. aïant eu de ſon mariage avec Emme, trois enfans; Carloman, Loüis mort l'an 882. & Charles qui fut ſurnommé le Gros. Carloman aïant bien voulu conſentir, que ſon frere cadet ſuccedât en ſa place à Charles le Chauve, & à Loüis le Begue Empereurs, mourut l'an 885. aïant eu de Litoninde ſa concubine, Arnoul qui fut depuis Empereur. Loüis le Debonnaire laiſſa de ſon ſecond mariage, avec Judith fille de Guelfe Comte d'Altorf. 4. Charles le Chauve, qui fut auſſi Empereur & Roi de France.

Lothaire Empereur.

Lothaire Empereur mourut l'an 855. & laiſſa de ſon mariage avec Hermengarde, 1. Loüis II. 2. Charles, 3. Lothaire, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée & épouſée par le Comte Giſleberd vaſſal du Roi Charles le Chauve.

Loüis II. Empereur.

Loüis II. du nom, Roi d'Italie, fut Empereur après la mort de ſon pere, & mourut l'an 875. ſans laiſſer d'enfans mâles de ſon mariage

912. avec Engelberge, ou Hildegarde, qui après la mort de ſon mari, ſe fit Religieuſe, & mourut Abbeſſe à Pavie.

Charles Roi de Provence, mourut l'an 862. ſans laiſſer d'enfans mâles; & Lothaire Roi de Provence, déceda l'an 869. auſſi ſans enfans legitimes.

Charles le Chauve Empereur Charles le Chauve Empereur, né l'an 822. mourut l'an 877. aïant eu de ſon mariage avec Hermentrude ſon épouſe.

1. Loüis III. dit le Begue, qui fut Empereur, 2. Lothaire qui mourut Abbé l'an 866. 3. Charles qui mourut en luictant avec un homme extrémement fort l'an 870. 4. Carloman qui fut fait Abbé contre ſa volonté, & mourut l'an 874. 5. Judith qui fut mariée à Etelrede Roi d'Angleterre, & après la mort de ce Prince épouſa Baudoüin ſurnommé Bras-de-fer premier Comte de Flandres. 6. & Bathilde ſa ſeconde fille qui tint l'Abbaïe de Chelles en commande, & fut cependant mere d'une des femmes de Hugues le Grand Duc de France, pere du Roi Hugues Capet. Charles le Chauve eut de ſon ſecond lit. 7. Richilde née avant terme, & qui mourut auſſitôt après ſon baptême l'an 875. 8. Charles qui fut le dernier de ſes enfans, & mourut l'an 878. un an après ſa naiſſance.

Loüis le Begue Empereur. Loüis III. dit le Begue, Empereur & Roi de France, mourut l'an 879. & laiſſa de ſon premier mariage avec Anſgarde. 1. Loüis Roi de France, qui mourut ſans enfans l'an 882. 2. Carloman qui mourut l'an 884. tous deux enterrez à ſaint Denys; & de ſon ſecond mariage avec Adelheide. 3. Charles dit le Simple, qui par la mort de ſes freres ſucceda ſeulement aux Roïaumes de France & de Bourgogne.

Charles le Gros Empereur. Charles III. du nom, dit le Gros Empereur, fils

fils cadet de Loüis le Germanique, mourut l'an 888. ſans laiſſer d'enfans legitimes. 912.

Arnoul Empereur.

Arnoul Empereur, fils naturel de Carloman Roi de Baviere, mourut l'an 899. laiſſant de ſon mariage avec Luitgarde ſon épouſe. 1. Louis; & d'un autre lit. 2. Un fils naturel appellé Zundibolt Roi de Lorraine.

Loüis IV. Empereur.

Loüis IV. Empereur fils d'Arnoul mourut ſans enfans mâles l'an 912.

Charles dit le Simple, Roi de de France, fils poſthume de Loüis le Begue, né l'an 879. n'aïant pû parvenir à l'Empire, mourut l'an 929. Il laiſſa de ſon ſecond mariage avec Odgine d'Angleterre Loüis IV. dit d'Outremer, Roi de France & de Bourgogne, pere de Lothaire, Roi de France, & de Charles Duc de Lorraine. Mais comme la ſucceſſion de ces Princes ne fait plus rien à nôtre ſujet, nous reprenons la ſuite de l'hiſtoire de l'Empire, qui paſſe aux Allemans, & demeure parmi les Princes de cette Nation.

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE SECOND.

Empereurs de differentes Maiſons, qui ont poſſedé l'Empire par élection, juſqu'à ceux de la Maiſon d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Conrad I.

CONRAD. LES Empereurs Succeſſeurs de Charlemagne, avoient à la verité poſſedé l'Empire par droit de ſucceſſion hereditaire de pere en fils; mais, comme il a été dit, ces ſages Princes ne laiſſoient pas de faire ordinairement agréer leur

leur derniere volonté, touchant leurs Succeſſeurs par les Grands du Roïaume. Cet agrément, qui en apparence avoit la forme d'une élection, a été comme l'origine des élections ſuivantes, & pour ainſi dire, le titre en vertu duquel les Princes Allemans ont prétendu d'avoir droit de les faire. CONRAD.

L'Empire que les François avoient poſſedé un peu plus de cent ans, vint donc après la mort de Loüis quatriéme, au premier occupant de la nation Allemande, quoi-que la Couronne Imperiale regardât Charles le Simple, comme Prince du ſang de Charlemagne. En effet le droit à l'Empire & à y ſucceder, lui étoient legitimement dévolus; mais lorſque ce Roi prit les renes de l'Etat de France, il ſe trouva réduit à un ſi petit domaine, les Ducs & les Comtes aïant uſurpé la plus grande partie de ſes Provinces, qu'il lui fut impoſſible de faire valoir ſon droit à la Couronne Imperiale. Ainſi les Seigneurs Allemans, qui s'étoient déja fait un uſage d'élire des Empereurs de leur Nation, ou de naiſſance Germanique, s'étans aſſemblez à Worms, voulurent élire pour Empereur, Othon Duc de Saxe; mais ce Prince refuſa cette ſuprême dignité à cauſe de ſon grand âge. Il laiſſa la Couronne Imperiale, lui préferant en cette rencontre, la gloire de faire une action de generoſité, d'autant plus éclatante qu'elle eſt rare: Ce fut de conſeiller à l'aſſemblée d'élire Conrad Duc de Franconie & de Heſſe. Conſeil qu'il donnoit en faveur de ſon ennemi, ſi bien qu'en ce ſage Prince, le reſſentiment faiſoit place au mérite, & qu'au refus d'Othon l'aſſemblée élut donc Conrad, que quelques-uns prétendent avoir été gendre de Loüis V. mais ſans fondement; parce que Loüis mourut fort jeune, ou bien il faut dire qu'il lui avoit promis & accordé ſa fille, lor qu'elle étoit encore enfant: ce qui ſeroit

CONRAD. d'autant plus vrai-ſemblable que nous voïons encore aujourd'hui cette coûtume fort établie & uſitée en Allemagne, où des peres promettent même leurs enfans dès le berceau, & les élevent reciproquement comme deſtinez à ces mariages. On a peu d'exemples que ces engagemens n'aïent pas été ſuivis de leur effet, ſur tout parmi les perſonnes de qualité.

Il y avoit alors des Princes fort conſiderables, entr'autres Arnoul Duc de Bavieré, Bouchard Duc de Suabe, Everhard frere de l'Empereur, Conrad Comte de Franconie, Giſilbert Duc de Lorraine & de Saxe, & le Duc Henry, qui étoit le vrai Duc de Saxe, & le plus puiſſant de tous ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire. Les ſuffrages furent neanmoins pour Conrad.

Conrad eſt traverſé. Cet Empereur brave & judicieux tâcha d'abord d'établir ſon autorité; mais il fut traverſé par d'autres Princes, & ſur tout par Arnoul Duc de Baviere, qui avec une puiſſante armée ſe jetta dans la Suabe. L'Empereur n'en eut pas plûtôt la nouvelle, qu'il marcha de ce côté-là avec le plus de troupes qu'il put ramaſſer, livra la bataille, la gagna. Arnoul reçut pluſieurs bleſſures dont il mourut.

Générosité de Conrad avant ſa mort. Enfin, Conrad après environ ſept années de regne, ſentant ſes forces diminuer, & voïant qu'il n'avoit pas long-tems à vivre, déclara aux Princes & aux Etats de l'Empire, & même à ſon
918. frere Everhard Comte de Franconie, qui s'étoit rendu auprès de lui, qu'il ne connoiſſoit point
919. de Prince d'un plus grand mérite, ni qui pût mieux ſoûtenir la dignité Imperiale, que Henry Duc de Saxe, fils d'Othon; & quoi-qu'il lui eût été contraire, il le leur recommanda très-particulierement, comme celui qu'il jugeoit le plus digne de lui ſucceder. Ce choix aïant été approuvé par les Princes, Conrad avant que de mourir,

en-

envoïa par ſon frere Everhard à Henry, la Couronne, le ſceptre, la lance, l'épée & les autres ornemens Imperiaux, ſacrifiant ainſi comme un ſage Prince doit faire, ſon reſſentiment au bien & à l'avantage de l'Empire, & rendant en cela au fils, une generoſité pareille à celle que le pere avoit fait paroître en ſa faveur. CONRAD. 919.

CHAPITRE II.

Henry. I.

L'EMPEREUR Conrad étant mort, l'an 919. les Duc de Baviere, de Franconie & de Suabe, avec tous les autres Etats d'Allemagne, s'aſſemblerent l'année ſuivante à Fritzlar, où Henry Duc de Saxe s'étoit auſſi rendu, & avec l'applaudiſſement de tout le monde, il y fut élû & confirmé en la dignité Imperiale. On lui donna le ſurnom d'Oiſeleur, parce qu'il aimoit à chaſſer à l'oiſeau. Le Pape qui étoit fort travaillé par pluſieurs factions de pluſieurs petits Princes, qui dans Rome ſe faiſoient donner la qualité d'Empereur, offrit de déclarer Henry Empereur des Romains; mais ce Prince répondit qu'il ſe contentoit du titre qu'il avoit reçu des Etats d'Allemagne. Peut-être en uſage-t'il ainſi, pour s'épargner la peine d'aller en Italie démêler les affaires avec les Concurrents, ou peut-être differoit-il ſagement ce voïage, juſqu'à ce qu'il eût mis l'Allemagne en repos. *Election de Henry I.* 920. 921.

Au commencement de ſon regne, il ne penſa qu'à reconcilier en Allemagne les Princes, Comtes & Seigneurs, les uns avec les autres, pour *Sage conduite de Henry & ſa victoire ſur les Hongrois.*

HENRY I. 921. pour établir par tout une parfaite union, comme étant l'unique fondement de la proſperité, & de la gloire des Allemans. Il y réüſſit ſi bien, & gagna de telle ſorte leur amitié, que par leur aſſiſtance, tous concoururent à lui faire remporter une ſignalée victoire ſur les Hongrois, qui, ſelon leur coûtume, étoient venus faire une irruption en Allemagne avec une puiſſante armée. Ils en furent chaſſez avec perte de quatre-vingt mille hommes, demeurez près de la Ville de Mersbourg ſur le champ de bataille. Il défit enſuite les Vandales & les Abotrites qui s'étoient auſſi ſoûlevez.

Avantages remportez ſur Charles le Simple, qui étoit venu lui diſputer l'Empire.

Il eut un pareil ſuccès contre tous les ennemis de l'Empire. Entr'autres il eut cet avantage ſur le Roi Charles le Simple, qu'il le fit retourner en France d'auprès du Rhin, où il étoit venu ravager la Lorraine, & les villes de Spire, Worms, & Maïence.

Enſuite ces deux Princes ſe trouverent à Bonne, où ils conclurrent la paix, après avoir conferé deux fois enſemble. Le Traité qu'ils firent, appellé dans l'Hiſtoire *Pactum Bonnenſe*, ou Traité de Bonne, eſt une Epoque fameuſe dans l'Hiſtoire; il fut ſigné l'an 921. Et c'eſt-là tout l'effort que ce Roi & ſes Succeſſeurs ont fait pour reclamer l'Empire; leur peu de valeur & la conjoncture des tems & des affaires ne leur aïant pas permis de faire autre choſe.

Ordre de Henry pour la ſubſiſtance des troupes.

Pour nettoïer l'Empire des brigands, & des voleurs de grands chemins, Henry fit publier en leur faveur un pardon general, à condition qu'ils iroient ſervir dans ſes armées, & il en fit un regiment qu'il y envoya. Il ordonna pour la ſeureté des Villes, qu'il y ſeroit mis des garniſons, 922. qui ſeroient compoſées de la neuviéme partie des païſans de tous les Bourgs & Villages, & que les huit autres parties qui demeureroient à la campagne, travailleroient à cultiver la terre, à condition

tion de contribuer à la ſubſiſtance de la neuviéme, & de fournir par an, en tems de guerre & de paix, la troiſiéme partie de tous leurs grains, aux magaſins établis dans les Villes, afin qu'en tout tems elles ne manquaſſent ni de ſoldats ni de vivres. HENRY I. 934.

Son zêle pour la propagation de la foi fut tel, qu'il porta le Roi des Abotrites à ſe faire Chrêtien; & aïant ſubjugué les Vandales, il inſtitua le premier Evêque en Holſtein pour y enſeigner les veritez Chrêtiennes. Il établit un Marquis dans la ville de Brandebourg pour défendre les frontieres de l'Empire contre les Abotrites, comme il en avoit mis dans la Miſnie, & dans la Luſace, pour s'oppoſer aux Bohemes, imitant en cela Charlemagne, qui en avoit auſſi mis en Autriche, & en Moravie contre les Sarmates, les Polonois & les Hongrois. Enfin après avoir aſſeuré la paix en Allemagne, il ordonna qu'on fermeroit les Villes de murailles, de baſtions, & de foſſez pour la ſeureté, ſoit des Villes, ſoit du commerce. Et afin que la Nobleſſe s'entretînt dans les exercices des armes en tems de paix, il inſtitua les Tournois, où chacun faiſoit gloire de faire paroître ſon adreſſe. Mais ceux qui ne profeſſoient pas la vraïe Religion, ou qui avoient été parjures, traîtres, & rebelles au Prince, ou qui avoient violé des femmes ou des filles, & commis quelque ſacrilege ou maſſacre, ceux-là n'y étoient point admis. *Fait fortifier les Villes, & exercer la Nobleſſe.* 935.

Henry étant tombé malade, & jugeant par l'état où il ſe trouvoit, qu'il étoit proche de ſa mort, dans le peu de tems qui lui reſta, il ménagea ſi adroitement les eſprits des Princes de l'Empire qu'il avoit fait aſſembler, qu'en ſa preſence ils agréerent la deſtination, & la nomination qu'il avoit faite de ſon fils Othon pour ſon Succeſſeur à la Couronne Imperiale. *Henry fait nommer ſon fils à ſa ſucceſſion: ſa mort & ſon éloge.*

Hen-

HENRY I. Henry mourut l'an 936. âgé de ſoixante ans, après avoir regné dix-ſept ans. On diſoit alors
936. de lui, *que le maître des affaires, & le plus grand des Rois de l'Europe étoit mort.* Nul autre en effet ne l'avoit ſurpaſſé en vertu, & en bonnes qualitez tant de l'ame que du corps. Il eut la ſatisfaction de laiſſer à ſon fils qui étoit majeur, un Empire plus puiſſant, & plus affermi que n'étoit celui que ſon Prédeceſſeur avoit poſſedé.

CHAPITRE III.

Othon I. dit le Grand.

OTHON I. LEs Rois de France deſcendus de Charlemagne, avoient toûjours & avec juſtice prétendu que l'Empire leur appartenoit, & qu'il étoit même hereditaire à leur Maiſon: mais la décadence de
936. leurs affaires, ou pour mieux dire, leur peu de mérite les en aïant fait décheoir, pluſieurs des Princes & grands Seigneurs qui y étoient ſoûmis, avoient tâché de profiter de leur non-chalance, & de ſauver de ce naufrage le meilleur débris qu'ils en pouvoient tirer.

Empereurs d'Italie. C'étoit dans cette vuë que non ſeulement les Rois d'Italie, dont le Siege étoit à Pavie, avoient fait leurs efforts pour ſe mettre la Couronne Imperiale ſur la tête; mais que même ceux qui étoient les plus forts à Rome, avoient tâché de les en exclurre, ſoit pour la prendre pour eux, ſoit pour la faire écheoir à d'autres; & tous ceux-là s'étoient ſupplantez les uns les autres autant qu'ils avoient pu. Enfin depuis la mort de l'Empereur Loüis IV. fils d'Arnoul, ce n'avoit été que guerres, que troubles, & que diviſions en

Italie

Italie par ce grand nombre de Competiteurs. Lambert fils de Guy Duc de Spolete ſe trouvant plus fort que Beranger ſon rival, étoit entré dans Rome, & s'y étoit fait couronner Empereur, par le Pape Etienne VII. Succeſſeur de Formoſe. OTHON I. 936.

Après la mort de Lambert, Beranger fut déclaré Empereur, & ſe maintint quelque tems; mais il fut à la fin chaſſé par Loüis Roi de Provence, qui ſe fit donner la Couronne Imperiale.

Celui-ci aïant été trahi par le Marquis de Toſcane, qui avoit même aidé à l'établir, fut ſurpris à Veronne par Beranger, que le Marquis avoit rappellé ſecretement, & eut les yeux crevez.

Beranger s'étant remis ſur le Trône, & aïant été couronné par le Pape Jean X. il regna paiſiblement 17. ou 18. ans; mais des factieux l'aïant aſſaſſiné à Veronne, ils appellerent Raoul Roi de Bourgogne, & le firent couronner Empereur.

Les mêmes factieux étant irritez de ce que Raoul s'étoit retiré en ſon Roïaume, nommerent Hugues Comte de Provence, le couronnerent; & il regna près de vingt ans. Mais à la fin aïant auſſi été détrôné, les Romains ſe créérent un Conſul & des Tribuns du peuple au préjudice même de Lothaire fils de Hugues, que ſon pere avoit fait couronner quinze ans auparavant: ainſi Lothaire avoit une Couronne ſans autorité.

Ce Gouvernement conſulaire ne plaiſant pas aux Italiens, ils appellerent Beranger dit le jeune, fils d'Albert Marquis d'Yvrée, & de Gillette fille du vieux Beranger ci-devant Empereur. Ils le proclamerent Roi à Veronne avec ſon fils Albert. Auſſi-tôt qu'il fut élevé ſur le Trône, il forma le deſſein de faire épouſer à ſon

OTHON I. 936. son fils la Reine Adelaïde ou Alix veuve de ce Lothaire couronné Roi d'Italie, & fille de Raoul Roi de Bourgogne, laquelle étoit maîtresse de Pavie; mais elle rejetta fierement cette alliance; & Beranger voulant par force l'y contraindre, ce furent les cris de cette Princesse, qui obligerent Othon d'aller en Italie. Mais il faut dire auparavant, comment il fut élevé à l'Empire.

Il avoit eû comme heritier de son pere le Duché de Saxe, la Westphalie, l'Angrie, la Thuringe, la Hesse, la Wetteravie & les païs situez sur le Weser aux environs de Minden, & sur l'Elbe vers les confins de Lunebourg, où est la ville de Wittemberg, la Misnie, la Lusace, le païs Oriental du côté de la Plesse, & de l'Ester, le Comté de Northeim, le Duché de Brunsvic, & tout le païs où est située la ville de Magdebourg. La puissance de ce Prince, & ses grandes & belles qualitez de corps & d'esprit, jointes à la destination qui avoit été faite de lui par son pere à l'Empire, obligerent les Princes d'Allemagne à l'élire pour Empereur. Ils s'y sentirent obligez, ne pouvant plus souffrir les prétentions des François & des Italiens. Je dis qu'ils l'élirent Empereur, & je le dis avec tous les Jurisconsultes, & la plûpart des Historiens; quoi-que quelques-uns ne lui aïent donné que le nom de Roi d'Allemagne, non plus qu'à quelques-uns de ses Successeurs que je nommerai aussi Empereurs, parce qu'aïant tous été legitimement élûs par les Princes d'Allemagne, Electeurs naturels des Empereurs Allemans, leur droit se trouve établi par leurs Prédecesseurs, & confirmé par leurs Successeurs qui l'ont hautement maintenu.

Election d'Othon. Son élection fut faite à Aix-la-Chapelle. Ce fut du consentement general de tous les Princes qui s'y trouverent, & du nombre desquels étoient les Archevêques de Mayence, de Magdebourg, de Treves, & de Besançon; les Evêques

ques de Ratisbonne, de Frisingen, d'Augs- OTHON
bourg, de Constance, d'Eichstet, de Worms, I.
de Spire, de Brixen, & de Hildesheim, qui étoit
Chancelier de l'Empereur; les Abbés de Fulde, 936.
de Hirchfelt & d'Erbach; le Roi de Bohéme,
les Ducs de Saxe, de Baviere, d'Autriche, de
Moravie, de Lorraine. Ils l'éleverent ensuite
sur le Trône qui étoit préparé dans le Palais,
où s'étant assis, ils lui preterent le serment de
fidelité & l'hommage, & lui promirent de l'assi-
ster contre ses ennemis; après quoi ils l'accom-
pagnerent à la grande Eglise.

Hildebert Archevêque de Mayence & l'Evêque Dioce-
sain, revêtus de leurs habits Pontificaux, assistez d'autres Evêques & de tout le Clergé, vinrent à la porte de l'Eglise au-devant de lui, & l'aïant salué avec les cérémonies ordinaires, l'Archevêque de Mayence le conduisit à sa droite jusques sur une estrade élevée, d'où il pouvoit être vû de tout le peuple: Et alors ce Prélat parla au peuple en cette sorte. *Je vous presente ici Othon, choisi de Dieu, désigné Empereur par l'Empereur Henry son pere, & qui vient d'être élu en cette qualité par tous les Princes; si cette élection vous est agréable, donnez-en des marques en levant les mains.* *Ceremonies de son couronnement.*

Le peuple le fit aussi-tôt, & lui souhaita avec mille acclamations toute sorte de prosperité. Puis le Clergé l'aïant mené devant le grand Autel, sur lequel on avoit mis les ornemens Imperiaux, l'épée avec le ceinturon, le manteau, la main de justice, le sceptre & la couronne, l'Archevêque lui mit l'épée au côté, & lui dit: *recevez cette épée, & vous en servez pour chasser les ennemis de* JESUS-CHRIST, *& les mauvais Chrêtiens, & emploïez l'autorité & la puissance de l'Empire, que Dieu vous a donnée pour affermir la paix de l'Eglise.* Ce Prélat lui mit aussi le manteau dont les manches pendoient jusqu'à terre,

&

OTHON I. & lui dit : *ſouvenez vous avec quelle fermeté & avec combien de fidelité vous êtes obligé de maintenir la paix juſqu'à la fin de vôtre vie :* en dernier
936. lieu il lui donna le ſceptre, & la main de juſtice, ajoûtant ces paroles : *Ces marques de puiſſance vous conviennent & vous engagent à maintenir vos Sujets dans leur devoir, à reprimer & à punir ſeverement, mais avec des ſentimens d'humanité, les vices & les deſordres ; à vous rendre le Protecteur de l'Egliſe, de ces Miniſtres, des Veuves, & des Orphelins ; & à témoigner à tous une tendreſſe & une bonté de pere, afin que vous puiſſiez recevoir dans le tems & dans l'éternité, la récompenſe dont vous vous rendrez digne par une conduite ſi ſage & ſi Chrétienne.*

Après que l'Archevêque de Mayence eut dit ces paroles, les Evêques oignirent l'Empereur d'une huile ſacrée à la tete, & l'Archevêque le couronna. Ces cérémonies étant achevées, l'Empereur monta ſur un Thrône, où il demeura pendant qu'on chantoit des Pſaumes & d'autres Prieres, & après l'Office fini, on le reconduiſit au Palais, où l'Empereur dîna en public, les Evêques étant aſſis à ſa table, & les Ducs &
937. autres grands Seigneurs le ſervant. Son regne fut aſſez paiſible ; au commencement il avoit beaucoup de droiture, & de juſtice, ne pouvant ſouffrir ni lâcheté, ni cruauté. Il eut nouvelle que Wenceſlas Duc de Boheme, qui par l'Empereur Henri ſon pere avoit été inveſti de cet
938. Etat, avoit été tué par Boleſlas ſon propre frere, qui enſuite s'étoit mis par la force en poſſeſſion du Duché. Cette inhumanité obligea Othon d'y envoyer une bonne armée, commandée par Eſicon Comte d'Aſcanie, qui aïant en campagne rencontré celle de Boleſlas, la battit d'abord : & croïoit par cette victoire avoir terminé cette guerre. Mais Boleſlas aïant en peu de jours ramaſſé & renforcé ſes troupes, attaqua à l'impourvû

vû l'armée Imperiale, & la défit ; de quoi Othon eut un grand chagrin. Cela pourtant n'abbatit pas ſon courage, puiſqu'au contraire, il rétablit auſſi-tôt ſon armée, & continua cette guerre durant quatorze années, avec tant de vigueur & de perſeverance, qu'à la fin il remporta une entiere victoire ſur Boleſlas, le contraignit de ſe ſoûmettre & de reconnoître l'Empereur pour ſon Souverain. OTHON I. 938.

Othon pendant ce tems-là, avoit auſſi une autre grande guerre à ſoûtenir. On avoit perſuadé à Henry ſon frere, qu'étant né depuis l'élevation de leur pere à l'Empire, il y avoit plus de droit qu'Othon, qui étoit né auparavant, & qu'il devoit ſe mettre en état de ſoûtenir ſa prétention par les armes.

Les Principaux de ceux qui lui inſpiroient cette penſée, étoient Everhard frere du feu Empereur Conrad, & Sigebert Duc d'Auſtraſie, qui tous deux ne prétendoient pas moins à l'Empire que ce jeune Henry. Tous trois ſe mirent donc en devoir de faire la guerre à Othon, & ils leverent des troupes de tous côtez, dont ils formerent une armée conſiderable. Mais elle fut entierement diſſipée auprès du Rhin par celle de l'Empereur, le Duc Everhard leur Chef aïant été tué dans le combat, & Sigebert Duc de Lorraine voulant ſe ſauver, s'étant noyé dans ce fleuve. Après cet heureux ſuccès, Othon n'avoit plus qu'à mettre à la raiſon Henry ſon frere, qui s'étoit enfermé dans Meribourg pour s'y défendre. Il alla promptement avec ſon armée aſſieger la place, & par un accord il réduiſit Henry à la lui remettre. Par cet accord il fut ſtipulé, que Henry auroit la liberté de ſe retirer où il voudroit. Henry, après la réduction de la Place, ſe réfugia auprès de Loüis Roi de France, qui l'avoit aſſiſté, & qui pour cet effet avoit fait la guerre à l'Empereur. 940.

Othon

OTHON I. Othon quelque tems après, fit la paix avec le Roi de France. Il ſe réconcilia avec Henry ſon frere, lui donnant le Duché de Baviere, où il
945. demeura depuis fidele & obéiſſant à l'Empereur.

Au milieu de tous ces bons ſuccès & de tous ces lauriers, les preſſantes inſtances de la Reine Alix, veuve de Lothaire Roi d'Italie, que Be-
950. ranger le jeune perſecutoit, & dépoüilloit de ſes Etats, l'obligerent de paſſer en Italie au ſecours de cette Princeſſe : Et comme Othon étoit veuf d'Ethica Princeſſe d'Angleterre, de laquelle il avoit eu un fils nommé Luitolf, il la regardoit
951. déja comme ſa femme ; outre que ſes prieres étoient appuyées de la forte ſollicitation du Pape Agapet II. qui craignoit d'être auſſi opprimé par le même Beranger. L'Empereur fait heureuſe-
958. ment ce voyage avec une puiſſante armée, prend Alix ſous ſa protection, l'épouſe, & ſe rend maître de Pavie que Beranger avoit pris, & où il tenoit Alix priſonniere. De-là il pouſſe Beranger, & enfin le force à ſe ſoûmettre ; mais Othon fut ſi genereux qu'il lui rendit une partie de ſes Etats, & qu'à ſes freres il donna le Marquiſat de Frioul, de Veronne, & quelques autres terres en Baviere, ne retenant pour lui que la gloire d'avoir vaincu, ſe confiant en la parole que Beranger lui avoit donnée de demeurer ſon ami, laquelle parole il ne tint point.

Luitolf fils, & déſigné Succeſſeur d'Othon, étant jaloux & chagrin du ſecond mariage que ſon pere avoit contracté en Italie avec Alix, ſe révolte contre lui, fait une confederation avec Conrad Duc de Franconie, Gendre de l'Empereur, & avec pluſieurs autres Seigneurs Allemans, ſe rend maître de quelques Villes, & entr'autres de Mayence, où il ſe cantonna.

L'Empereur en étant averti, marcha incontinent de ce côté-là avec des troupes, aſſiegea la Ville,

Ville, & apprenant que Luitolf s'en étoit fuï à Ratisbonne, il l'y pourſuivit, & y mit le ſiege. Luitolf ſe voïant preſſé lui fit par quelques Prélats demander pardon de ſon infidelité. Ils ne pûrent l'obtenir. Et pendant qu'ils parlementoient, Luitolf s'évada & gagna la campagne. A la fin pour ſortir d'affaires, il s'aviſa d'aller à la rencontre de ſon pere, lorſqu'il ſeroit à la chaſſe; & en aïant heureuſement trouvé l'occaſion, il ſe proſterna nuë tête à ſes pieds, les ſanglots & les larmes l'empêchant de parler. Puis étant un peu revenu à ſoi, il ſe releva, & il lui dit en ſoûpirant; aïez pitié de vôtre fils, qui comme l'enfant prodigue vient vous demander pardon de ſa faute. Si vous accordez la vie à celui qui a merité mille fois la mort, il vous ſera fidele & obéïſſant, & aura le tems de faire penitence de ſon crime. Puis ſe jettant derechef à terre, il y demeura avec une grande ſoûmiſſion, attendant ſon arrêt de mort ou de vie. Mais le pere extraordinairement ſurpris de ce changement, & touché de compaſſion, releva ſon fils, les larmes aux yeux, & lui pardonna, faiſant la même grace à ceux qui l'avoient ſuivi. OTHON I. 961.

Luitolf peu de tems après mourut en Italie, auſſi-bien que Conrad ſon beau-frere, ayant depuis leur réconciliation fidelement ſervi l'Empereur.

Othon qui ſans ſujet n'avoit pas été ſurnommé le Grand, aïant réglé toutes choſes en Allemagne, & réduit tout ce qui s'oppoſoit à ſes Armes, entreprit un autre voïage en Italie à la ſollicitation du Pape Jean XII. pour pacifier les diviſions qui y régnoient, & pour reprimer Beranger qui s'étoit encore révolté. Il ſe rendit d'abord à Rome, où le Pape le ſacra, le couronna Empereur des Romains, & l'appella Auguſte. Le Senat & le Peuple lui firent enſuite le ſerment de fidelité, avec promeſſe de demeurer ferme dans l'obéïſſance 962. 963.

OTHON I. 963.

que des Sujets fideles doivent à leur Souverain. Il fit à tout le monde des largeſſes immenſes en pierreries, en or & en argent : Et de plus fit reſtituer à l'Egliſe Romaine tout ce qui lui appartenoit, ſçavoir ce que Pepin & Charlemagne lui avoient autrefois donné, & que par la force, les petits Tyrans d'Italie lui avoient ravi. Sur quoi Othon fit expedier des Lettres Patentes, qui furent ſignées par lui, par les Evêques, & par pluſieurs autres grands Seigneurs, portant entr'autres conditions, que ſuivant l'accord autrefois fait avec le Pape Eugene & ſes Succeſſeurs, le Clergé & la Nobleſſe Romaine s'obligeroient par ſerment, que l'élection des Papes ne ſeroit point Canonique, & que le Pape élû ne ſeroit point conſacré, qu'il n'eût en la preſence, ou des Ambaſſadeurs de l'Empereur, ou du Roi ſon fils, & de tout le peuple, fait auparavant la même promeſſe, que le Pape Leon III. avoit, de ſa bonne volonté, faite ſur ce ſujet.

Comme Beranger avec ſa femme s'étoit retirée au Mon Leon, Othon au ſortir de Rome y alla, s'aſſura de Beranger & de ſa femme, & peu après leur fit faire leur procès. Ils furent condamnez à tenir priſon perpetuelle à Bamberg, où ils finirent leurs jours. Othon ne fut pas plûtôt ſorti de la ville de Rome avec ſon armée, que ſecretement, & à la ſollicitation du même Pape, Albert fils de Beranger y entra ; mais Othon en aïant eu la nouvelle y retourna : ce qui donna une telle épouvante au Pape & à Albert, qu'ils s'enfuïrent. L'Empereur ſe fit d'abord réiterer & confirmer avec jurement, par le Senat & par le peuple, la promeſſe qu'ils lui avoient déja faite, de ne prétendre aucun droit à l'élection du Pape, & de n'en élire aucun à l'avenir, que du conſentement de l'Empereur.

Puis prenant ſujet de la mauvaiſe conduite de ce Pape, dont il vouloit ſe vanger, il fit convo-

quer

quer un Concile à Rome pour lui faire ſon procès. Jean XII. à l'âge de 18. ans s'étoit intrus dans la Papauté par les brigues, & l'argent d'Alberic ſon pere alors tout puiſſant dans Rome, & il avoit ſcandaleuſement vécu pendant ſon Pontificat. Auſſi le Concile ne fut pas plûtôt aſſemblé, que les Archevêques & les Evêques d'Italie, & même tout le peuple firent durant trois jours de grandes plaintes à l'Empereur contre ce Pape. Othon en perſonne aſſiſtoit au Concile, il fit ſommer Jean d'y comparoître pour répondre aux accuſations qu'on faiſoit contre lui; mais n'aiant pas voulu obéir, il fut déclaré indigne du Pontificat, & il fut dépoſé. Pluſieurs Auteurs ont ſoûtenu que ce Concile ne pouvoit être un vrai ni legitime Concile, & que la dépoſition de Jean n'étoit ni Canonique ni valable. On mit en ſa place Leon VIII. élû par les ſuffrages de tous les Archevêques, Evêques, & autres Prélats de l'Aſſemblée, dont le nombre étoit très grand; & après ſon exaltation, il préſida au même Concile. OTHON I. 963.

Ce fut alors que du conſentement du Clergé & du peuple, ce Leon fit le célebre decret, par lequel il reconnut Othon pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, avec tous les mêmes droits, tant pour lui que pour ſes Succeſſeurs, que le Pape Adrien I. avoit accordé à Charlemagne, & entr'autres du droit des inveſtitures des Evêchez, & particuliérement de celui d'élection, & de confirmation des Papes: Ce que même tout le Clergé & le peuple confirmerent par ſerment. Et c'eſt de-là qu'on peut dire qu'Othon a vraiment été Empereur des Romains; puiſque les mêmes raiſons qui militent pour Charlemagne ſont pour Othon le Grand.

Le peuple Romain gémiſſoit depuis la mort de Loüis IV. dernier Succeſſeur de Charlemagne, c'eſt-à-dire, depuis plus de ſoixante ans, ſous 964.

OTHON I. 964. l'oppreſſion de ces Roitelets & petits Empereurs, dont nous avons parlé. Rome ſe voioit déchirée par les factions des plus puiſſans. Les Rois de France, qui eux-mêmes depuis long-tems étoient dans le trouble, n'avoient point d'oreilles pour les plaintes des Romains, & partant ceux-ci furent en droit de ſe donner à Othon, comme ils s'y donnerent.

Cet Empereur aïant achevé ſes affaires à Rome, il en partit pour aller du côté de Spolette, & de Camerin, appaiſer quelques deſordres. Depuis il érigea l'un & l'autre en Principautez.

Pendant ce voïage, à l'inſtigation d'Albert fils de Beranger, pluſieurs Prélats & Seigneurs Romains favoriſerent le retour à Rome du Pape Jean, qui d'abord dépoſa Leon, & condamna de faux le Concile où il avoit été élû. Mais quelques jours après, Jean aïant été trouvé hors de Rome couché avec une femme, fut miſerablement tué par un rival. Les mêmes Prélats & Seigneurs avertis de ſa mort, perſiſtans à ne vouloir pas reconnoître Leon pour Pape, de leur autorité particuliere, & au préjudice de leur ſerment, ils procederent à l'élection d'un Diacre, qui fut nommé Benoît V. du nom, & qu'ils mirent ſur la Chaire de Saint Pierre.

L'Empereur en aïant eu avis, retourna avec ſon armée vers Rome, l'aſſiegea, & la prit par famine à compoſition, pardonnant aux Habitans leur infidelité. Il y fit convoquer un Concile, pour faire rendre raiſon à Benoît de cet attentat. Benoît comparut, & ſe préſenta en habit de Souverain Pontife, devant le Pape Leon, devant l'Empereur, & tout le Concile compoſé d'Archevêques & d'Evêques, Italiens, Lorrains & Saxons. Le Cardinal Benedict parla de cette ſorte à Benoît: Par quelle autorité avez-vous pris ces habits durant la vie du Pape Leon, que vous-même

me avez avec nous élevé à cette premiere dignité Apoſtolique, après en avoir dépoüillé Jean XII. Oſeriez-vous nier en preſence de l'Empereur, que vous n'aiez par ſerment promis, que vous, auſſi bien que les autres Romains, n'éliriez jamais de Pape que du conſentement de l'Empereur & du Roi Othon ſon fils. Benoît preſſé par ces paroles : *ſi j'ai péché*, dit-il, *aïez pitié de moi.* Alors l'Empereur mû de commiſeration, pria l'Aſſemblée de n'uſer point de violence envers lui, en cas qu'il pût ou voulût répondre aux demandes qu'on lui feroit, & que même s'il ne pouvoit, ou ne vouloit point y ſatisfaire, & qu'il ſe rendît ainſi coupable, il prioit que la crainte de Dieu, qui regnoit dans l'Aſſemblée, parlât en ſa faveur, & lui fît trouver grace. Benoît aïant entendu ces paroles, alla ſe jetter aux pieds de Leon & de l'Empereur, avoüant qu'il étoit un criminel & un uſurpateur du ſaint Siege. Le Pape Leon touché de ſa ſoûmiſſion, parla en ces termes : *En conſideration du Seigneur Othon Empereur, par l'aſſiſtance duquel Nous avons été établis en la Chaire de S. Pierre, Nous vous permettons de garder l'ordre de Diacre, & d'aller demeurer à Hambourg.*

OTHON I. 965.

Othon obligea enſuite les Romains de lui promettre par ſerment, qu'à l'avenir on n'éliroit Empereur qu'un Prince de la Nation Allemande ; & aïant ainſi reglé les affaires d'Italie, il reprit le chemin de l'Allemagne, vers où Benoît s'achemina auſſi, pour ſe rendre au lieu de ſon exil : Il y mourut, étant reconnu par des Auteurs Eccleſiaſtiques pour légitime Pape.

Leon VIII. étant décedé l'année 965. l'Empereur fit mettre en ſa place Jean XIII. mais les Romains le jetterent auſſi-tôt en priſon, dont Othon étant averti, retourna à Rome l'année 966. le retira de la priſon, & le rétablit en ſon Siege. 966.

OTHON I.

Othon l'année ſuivante, envoïa à Conſtantinople ſes Ambaſſadeurs, vers l'Empereur Nicephore, lui demander en mariage ſa belle-fille nom-
967. mée Theophanie, ou ſelon d'autres, Anne, pour Othon ſon fils. Nicephore la leur accorda,
968. & leur aſſigna le lieu, où ils auroient à ſe rendre pour recevoir la Princeſſe. Les Imperiaux y étant venus avec grande ſuite, furent ou maſſacrez ou amenez priſonniers à Conſtantinople. De cette trahiſon horrible peu échaperent pour en rapporter la nouvelle. Othon fut extraordinairement ſurpris & irrité; & pour ſe venger de cette énorme perfidie, il fit marcher en Calabre les Comtes Gonther & Sigefrid, deux freres, avec ſes meilleures troupes. Ils battirent les Grecs, renvoïant tous les priſonniers après leur avoir coupé le nez: Ils ravagerent enſuite toute la Calabre & toute l'Apoüille, & retournerent victorieux auprès de l'Empereur. Cependant il n'y a ni tromperie, ni violence qui puiſſe empêcher le deſſein d'enhaut.

Nicephore aïant été tué par les Grecs, ſon Succeſſeur Jean Zemiſces renvoïa auſſi-tôt tous les Allemans qui étoient priſonniers. Il fit en même tems partir Theophanie avec un train magnifique, & des préſens très-riches, pour aller conſommer ſon mariage avec le jeune Othon, qui l'attendoit en Italie, où les nôces ſe firent avec beaucoup de joïe l'année 972.

972. L'Empereur voïant ſon fils marié, & en état de gouverner l'Empire, après avoir fait rendre à Dieu des graces publiques de l'heureux état où il avoit mis & ſes affaires domeſtiques, & ſes affaires generales, il prit reſolution de s'appliquer uniquement au ſoin de pouvoir bien finir ſa carriere. On ne ſauroit trop bien parler de ſa pie-
973. té. Lorſqu'il avoit quelque bon ſuccès (ce qui lui arrivoit pour l'ordinaire dans toutes ſes entrepriſes) il avoit accoûtumé d'en loüer Dieu, de

len-

l'en remercier, & de lui en rapporter la gloire, OTHON I. 974.
disant ce verſet de David : *Non nobis Domine, non nobis, ſed nomini tuo da gloriam.* Donnez-en la gloire à vôtre nom Seigneur ! & non pas à Nous.

Sa pieté a encore publiquement paru dans les fondations qu'il a faites de l'Archevêché de Magdebourg, & des Evêchez de Brandebourg, de Merſbourg, de Zeltz, de Havelberg, & de Miſnie, & en ce que par les grands droits qu'il a concedez aux Evêques, il les a égalez aux Princes Seculiers. Aïant regné trente ans, il mourut d'apoplexie à Magdebourg en Saxe l'an 974. Après ſa mort l'Imperatrice Alix ſa femme, ſe donna entierement à Dieu, & elle ſe fit Religieuſe.

CHAPITRE IV.

Othon II.

OTHON II. ſurnommé le ſanguinaire, qui du vivant d'Othon I. ſon pere, avoit été élû & couronné Roi ; lui ſucceda en l'Empire. Perſonne ne s'aviſa de le lui conteſter, que ſon couſin germain, Henry Duc de Baviere, qui, ſoûtenu de quelque Evêques de ſon parti, ſe fit proclamer Empereur à Ratiſbonne. Mais Othon le réduiſit bien-tôt à la raiſon, & à quitter ce titre, le chaſſant même de ſon Duché, qu'il donna à Othon Duc de Suabe. De ce même pas avec ſon armée, il marcha vers la riviere d'Elbe pour s'oppoſer à Harold Roi de Danemarck, qui avoit pris les interêts de Henry, & qui avec beaucoup de troupes s'avançoit. Il fatigua, il preſſa de ſi près ce Roi, qu'il le força de lui demander la OTHON II.

OTHON II. paix : demande qu'il faiſoit avec offre de grands préſens, & avec promeſſe de lui païer un tribut annuel, & de lui donner ſon fils en ôtage pour
975. aſſurance de ſa fidelité. Il alla de là en Bohême, dont le Roi avoit auſſi été de ceux qui s'étoient liguez avec Henry ; & aïant fait ruiner tout le païs, il rebrouſſa chemin, pour faire encore tête a Henry & au Duc de Carinthie, qui avec l'Evêque de Freſingen avoient contre lui remis des troupes ſur pied : il les défit, les fit priſonniers, & reprit la Ville de Paſſau, pendant que le Roi de Bohême fit ſa paix avec lui.

976. Dans ces entrefaites, il lui ſurvint en Loraine de grands démêlés avec les François : pour les appaiſer, il ſe reſolut de donner en fief le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France. Lothaire n'en étant pas content, & d'ailleurs aïant des prétentions ſur pluſieurs Terres de ce Duché, ſur leſquelles il prétendoit que l'Empereur ne lui avoit point fait raiſon ; pour l'y forcer, il entra à l'improviſte dans le païs avec une armée, & marcha droit à Aix-la-Chapelle, où il faillit à le ſurprendre. Othon s'étant à peine ſauvé de cette inſulte, ne penſa qu'à s'en venger : il raſſembla promptement toutes ſes forces, & avec ſoixante mille hommes il fit une irruption en France, & ſaccageant toute la Champagne & l'Iſle de France, contraignit les François à lui demander la paix, qu'il leur accorda. Ses troupes s'en retournerent par où elles étoient venuës, elles ſouffrirent de grandes incommoditez, parce qu'en venant elles avoient ruiné la route.

977. Ce Prince aïant enſuite mis ordre aux affaires d'Allemagne, fut obligé de tourner ſes armes du côté de l'Italie pour recouvrer la Calabre & l'Apoüille, dont les Grecs aſſiſtez des Sarrazins s'étoient emparez, nonobſtant la prétention qu'il y avoit, que ces deux Provinces tenoient lieu de dot à Theophanie ſa femme.

L'Em-

L'Empereur étant arrivé en Calabre, hazarda la bataille ; ce fut ſans héſiter. D'abord il mit ſes ennemis en deſordre ; mais eux aïant repris cœur, à cauſe que les Romains & les Beneventins lâcherent le pied, ſon armée fut entierement défaite. Comme il ſe vit dénué de toute eſperance, il s'enfuit du côté de la mer, où trouvant une barque, il entra dedans pour ſe ſauver. Mais il fut pris par des Corſaires qui le menerent en Sicile, & qui ne le connoiſſant point, lui donnerent la liberté, moïennant une bonne rançon. Ils ne pouvoient s'imaginer que ce fût lui, à cauſe qu'il parloit Grec comme eux. OTHON II. 978.

Quand il fut retourné auprès de ſes gens, il refit ſes troupes, ramaſſant de tous côtez le plus de gens qu'il pouvoit ; & aïant renouvellé la guerre, il extermina entierement les Sarrazins en Italie. Enſuite il fit châtier les Officiers & les Soldats Beneventins qui avoient fui & déſerté, & qui avoient été cauſe de la perte de ſon armée. Etant à Rome, il en voulut faire autant des Romains qui avoient auſſi fui : pour cet effet, il invita les principaux d'entre eux à un feſtin, & ſous couleur d'amitié, pour, diſoit-il, couper la racine à toute la revolte, faiſant choiſir au milieu de la joïe ceux qui avoint été les auteurs de cette honteuſe fuite & deſertion, il les fit égorger. Ce châtiment étoit peût-être juſte dans le fond, mais cette maniere de faire juſtice étoit indigne d'un Prince Chrétien, & de dangereuſe conſequence pour la politique. Ce fut cette action qui principalement le fit ſurnommer le Sanguinaire ; comme ce furent les grands avantages qu'il avoit eus ſur les Sarrazins, qui le firent auſſi nommer la terreur des Sarrazins. Aïant eu nouvelle que les Eſclavons ſe voulant prévaloir de ſon éloignement, avoient fait une invaſion en Saxe, où ils avoient détruit & ravagé les Evêchez de Brandebourg, de Havelberg & Merſbourg, il en- 979. 980. 981. 982.

OTHON II. envoïa ordre aux Saxons & aux Thuringiens de leur faire tête. Ils obéirent, & chargerent les ennemis avec tant de valeur & de succès, qu'en diverſes rencontres ils en tuerent plus de trente ſept mille.

983. Bien-tôt après l'an 983. il mourut à Rome, d'un flux de ventre cauſé par la bleſſure qu'il avoit reçuë d'un javelot empoiſonné, dans le combat contre les Grecs; étant d'ailleurs accablé d'une douleur ſecrette, de ce que Theophanie ſa femme, avoit en public témoigné de la joïe de la victoire des Grecs, & de la défaite des Italiens.

CHAPITRE V.

Othon. III.

OTHON III. OTHON III. ſucceda à ſon pere Othon II. n'aïant au plus qu'onze à douze ans. Quelque tems il fut ſurnommé l'Enfant, à cauſe de

983. ſon peu d'âge, puis le Roux, & la merveille du monde. Pour ſon élection, il y eut entre les Princes Allemans, qui avec lui étoient venus à Rome, & les Italiens, bien des conteſtations. Parmi les Allemans, il y en avoit même qui ſe déclaroient en faveur de Henry Duc de Baviere, fils d'un frere d'Othon I. qui étoit auſſi venu à Rome, & qui prétendoit à l'Empire; pour raiſon de quoi, incontinent après la mort de l'Empereur, il s'étoit ſaiſi de la perſonne de ſon neveu Othon III. afin d'empêcher qu'il ne fût élû. Les Italiens qui ſongeoient à ſe ſouſtraire de la domination des Allemans, vouloient avoir un Empereur Italien, & propoſoient un Seigneur Romain, nommé Creſcence, qui pour lors

lors (ſelon quelques Auteurs) étoit Conſul & Gouverneur de Rome. Mais la plûpart des Princes Allemans tenoient le parti d'Othon, quoique fort jeune, mais qui déja donnoit de grandes eſperances qu'un jour il ſeroit un très-excellent Prince. Ils l'enleverent des mains de Henry, l'emmenerent en Allemagne, & étant arrivez à Aix-la-Chapelle, ils le proclamerent Empereur, & le couronnerent avec la ſolennité accoûtumée. OTHON III. 983.

Il fut ſans contredit reconnu par toute l'Allemagne, par la Lombardie, & les autres terres de l'Empire, à l'exception de la Ville de Rome, qui par ce Conſul Creſcence, qui vouloit s'en rendre maître, fut détournée de ſe ſoûmettre à Othon.

Dans les premieres années de ſon regne, les Eſclavons aſſiſtez des Danois, ſuivant l'exemple des Romains, & voulant profiter de la foibleſſe de ſon âge, ſe revolterent contre lui. Mais dès qu'il eut atteint ſa 14. année, il commença d'agir avec tant d'eſprit & de courage, qu'avec le tems & l'aide des Princes qui lui étoient demeurez fideles, il mit tous les rebelles à la raiſon, donnant dix ans à ces diverſes expeditions, & à mettre ordre aux affaires de l'Allemagne.

Pendant que de ces cotés là, il fut ainſi occupé, Creſcence s'autoriſa ſi bien à Rome, qu'il y uſurpa une autorité ſouveraine, & telle qu'il fit prendre & empriſonner le Pape Jean XIV. du nom, qui occupoit alors le Saint Siege, le traitant ainſi, parce qu'il tenoit le parti d'Othon. Ce Pape mourut même dans les priſons; & Jean XV. qui étoit un très-vertueux & digne Prêtre, lui ſuccéda. Ses bonnes qualitez l'aïant rendu odieux à Creſcence, celui-ci le pouſſa de telle ſorte, & lui donna une telle épouvante, qu'il ſe crut obligé de s'enfuir en Toſcane, d'où il

OTHON III. envoïa ſes Legats à l'Empereur, pour implorer ſa protection. Ce qui étant venu à la connoiſſance des Romains, leurs apprehenſions de la ve-
983. nuë d'Othon, ſe ſouvenans de ce qu'ils avoient ſouffert ſous les Othons I. & II. pour les mauvais traitemens qu'ils avoient fait aux Papes, leurs apprehenſions, dis-je, firent que leurs recours en ce danger, fut de députer auſſi-tôt des premiers de la Ville vers ce nouveau Pape, pour le ſupplier d'y revenir, avec promeſſe & proteſtation qu'ils lui garderoient le reſpect & l'obeïſſance qu'ils lui devoient. Sur ces aſſurances Jean retourna à Rome, & y fut honotablement reçu. Quelque-tems après, Othon ne laiſſa pas de venir en Italie à la tête d'un bon nombre de troupes; & s'étant approché de Rome, le Pape & Creſcence, après pluſieurs négociations faites avec l'Empereur, allerent au devant de lui accompagnez des Cardinaux, des Prélats, de la Nobleſſe & du Peuple, & ils le reçurent avec un appareil magnifique. Othon y aïant mis ordre à toutes choſes, en ſortit avec ſon armée, pour aller contre ceux de Capouë & de Benevent, qui s'étoient révoltez, & ſe faiſoient la guerre les uns aux autrres. Pendant ce tems le Pape Jean vint à mourir, & Othon étant revenu à Rome, Brunon ſon parent de la Maiſon de Saxe, fut élû Pape, & nommé Gregoire V. Ce Pape couronna Othon avec la même pompe & la même ſolennité, que l'avoient été ſon pere & ſon aieul. La cérémonie ne fut pas plûtôt achevée, que l'Empereur voïant qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire à Rome, ſe mit en état de s'en retourner en Allemagne. Il prit ſon chemin par la Lambardie, & en viſitant les principales Places, il s'arrêta quelque tems à Modene, & il y fit éclater ſa juſtice,
998. en la perſonne de l'Imperatrice ſa femme, nommée Marie fille du Roi d'Aragon. Cette Princeſſe étoit devenuë amoureuſe d'un jeune Comte Italien,

Italien, & elle l'avoit fortement ſollicité de conſentir à ſa paſſion. Le Comte qui n'étoit pas moins chaſte que bien-fait, n'avoit pas voulu écouter cette recherche. L'Imperatrice outrée réſolut de ſe venger du réfus qui lui étoit fait. Elle ſe plaint, accuſant le Comte devant l'Empereur d'avoir voulu attenter à ſon honneur. Ce Prince ajoûtant trop facilement foi à cette accuſation, condamna l'accuſé à la mort, & lui fit trancher la tête. OTHON III. 988.

Le Comte avant que de mourir découvrit la verité à la Comteſſe ſa femme, & peu de jours après cette Dame alla ſe préſenter à l'Empereur, lorſque dans ſon Tribunal il rendoit la juſtice: Elle l'informa de tout le fait, lui faiſant connoître l'innocence de ſon mari, & le crime déteſtable de l'Imperatrice; & pour donner créance, & invinciblement prouver ce qu'elle diſoit, elle prit en ſa main une lame de fer toute ardente, ſans que ce fer lui fit aucun mal. L'Empereur touché au dernier point de ce que venoit de lui dire la Comteſſe, & ſurpris de l'évenement miraculeux de ce fer ardent, il fit brûler l'Imperatrice toute vive, pour expier par le feu la flâmme de cette infidelle Princeſſe; lui même il ſe condamna à une groſſe amende au profit de la veuve, pour ſe punir de ſon jugement trop précipité. Cette exécution faite, il continua ſon chemin vers l'Allemagne; mais il n'y put pas faire un long ſéjour, parce qu'il apprit que Creſcence le voïant éloigné, s'étoit encore fait élire pour Conſul ou Maître de Rome, qu'il avoit chaſſé de ſon Siege, & de la Ville même le Pape Gregoire; & qu'en ſa place il en avoit fait élire un autre ſous le nom de Jean XVI. Il en fut tellement indigné, que peu de tems après il paſſa en Italie avec un forte armée, aſſiegea Rome & la prit, fit couper le nez & crever les yeux à l'Antipape, & le fit jetter du haut

OTHON III. 998. du Château saint Ange. Crescence fut pris aussi, & par ordre de l'Empereur, il fut mené par la Ville sur un méchant cheval, la face tournée vers la queuë; & après qu'on lui eut donné la question, & à douze de ses complices, ils furent tous pendus au plus haut arbre qu'on put trouver. Spectacle qui servit d'exemple à ceux qui avoient élevé Crescence à une dignité qui ne lui appartenoit pas.

999. Ces deux Tirans aiant été châtiez comme ils le méritoient, Gregoire fut rétabli dans son Siege; & l'Empereur prit occasion de toutes ces révoltes & séditions frequentes de faire un Decret, portant, 1. Que les Allemans seuls auroient le droit & le pouvoir d'élire l'Empereur Romain, & de le choisir d'entre les Princes de la Nation Allemande, à l'exclusion des autres Nations. 2. Que le Pape ne pourroit proclamer Empereur aucun Prince, que celui que ces Princes auroient élevé à cette dignité. 3. Que les Papes n'auroient sur ce fait autre autorité, que celle qu'ils avoient euë depuis Charlemagne, qui étoit de faire à Rome une proclamation solennelle, de l'élection légitime faite de l'Empereur, & d'y faire la cérémonie de son couronnement quand il y alloit. D'où la plûpart des Auteurs concluënt, que le Pape, bien loin par cette déclaration de donner l'Empire à celui qui a été élû, ne fait que témoigner que cet Empereur a reçû l'Empire & le Gouvernement de la Chrêtienté, par ceux qui ont le pouvoir de l'élire; ajoûtant qu'il ne fait pas cette déclaration de droit divin, mais sous le bon plaisir de l'Empereur, & que la puissance & l'autorité de l'Empereur n'émane point de cette déclaration, mais seulement des suffrages & du choix de ceux qui l'ont élevé à cette dignité.

Ce Decret qui fut conçeu & confirmé par Gregoire, fut publié, afin que personne ne le pût ignorer. Il y a plusieurs Historiens qui assûrent que

que le Pape & l'Empereur, pour mieux assûrer l'Empire à la Nation Allemande, reduisirent ensuite les Electeurs au nombre de sept ; mais que cela soit vrai ou non, il est au moins certain que depuis le dernier des Empereurs François, les Princes d'Allemagne étoient en possession du droit d'élire l'Empereur, & de le choisir de leur propre païs. Et c'est proprement ce qu'Othon confirma, & dont il ordonna l'execution pour l'avenir. OTHON III. 999.

Après la mort de Gregoire V. & l'élection de Silvestre II. son successeur, Othon rétourna en Allemagne pour des affaires qu'il y avoit. Mais il n'y fut pas long-tems sans être sollicité par le Pape de revenir à Rome, à l'occasion des nouvelles broüilleries qui y étoient survenuës. Et pour son malheur il s'y rendit assez promptement ; ce fut, dis-je, pour son malheur ; car outre que les Romains se soulevérent contre lui, en sorte que n'aïant pas de forces suffisantes pour réprimer la rébellion, il fut obligé de sortir de la Ville pour ramasser ses troupes, & se mettre, comme il fit, en état de châtier les coupables, mais il fut empoisonné par le moïen d'une paire de gans, que la veuve de Crescence lui avoit envoïée. On prétend qu'avant son dernier voïage en Allemagne, il étoit devenu amoureux de cette Dame, à cause de sa rare beauté, & que sous la promesse d'en faire son épouse, il en avoit reçu quelques faveurs ; mais que depuis n'aïant point voulu tenir sa parole, cette Dame fut si outrée, qu'elle résolut de lui faire ce funeste présent, pour, disoit-elle, se venger du mépris qu'il avoit fait de sa personne, & de l'indignité avec laquelle il avoit traité Crescence son mari. 999. 1000. 1001.

Eloge de cet Empereur.

L'Empire cependant perdit un grand sujet en la personne d'Othon. Ce Prince étoit brave, résolu, juste, & à l'exemple de ses Ancêtres aïant fait

OTHON III. 1002. fait de trés-grands biens à l'Egliſe, il ne donna pas de moindres marques de ſa liberalité que de ſa juſtice. On remarque même que ſon grand pere, ſon pere & lui, ont donné aux Eccleſiaſtiques les deux tiers des biens d'Allemagne. Son corps fut dépoſé à Aix-la-Chapelle, & ſes entrailles furent enterrées à Auſbourg.

CHAPITRE VI.

Henry II.

Election de Henry II. au préjudice de ſes Competiteurs.

LEs Princes aïant appris la mort d'Othon, ſe mirent auſſi-tôt en devoir d'élire un nouvel Empereur. Mais ils ſe trouverent partagez ſur le choix qu'ils devoient faire d'un des trois Princes qui ſe préſentoient, également capables de la Couronne Imperiale, ſçavoir Henry Duc de Baviere; Herman Duc de Suabe, & d'Alſace; & Eckart Marquis de Saxe, tous trois aſpirans à l'Empire. Henry Duc de Baviere, fils de la fille d'Othon II. le plus puiſſant de tous, ſe fit à la fin élire par la force des armes. Il fut enſuite confirmé & ſacré à Mayence par l'Archevêque Villigiſe le 6. de Juin 1002. ſous le nom de Henry II. Selon quelques Auteurs, ce fut le premier Empereur qui par les ſuffrages ſolemnels fut élû des Electeurs qu'on prétendoit avoir été inſtituez par Othon III. & par le Pape Gregoire V. Il fut ſurnommé l'amour des Hongrois, le Saint, & le Boiteux. Son regne commença par un Concile d'Archevêques, d'Evêques, & d'autres Prélats, que l'an 1005. il fit convoquer à Dortmond, pour le reglement des mœurs, & la diſcipline de l'Egliſe, dont les Canons furent publiez par tout l'Empire. Il ordonna auſſi pour le même ſujet des Synodes particuliers en divers lieux. Il aſſiſta

Conciles & Synodes pour la diſcipline Eccleſiaſtique. 1005.

en

en perſonne à un autre Concile qui fut tenu à Francfort ; & après avoir ſagement & courageuſement diſſipé certaines rebellions qui troubloient l'Allemagne, il partit la même année 1005. pour l'Italie, où il mit à la raiſon Ardoüin Marquis d'Ivrée, qui s'étoit revolté, & enſuite il ſe fit couronner à Milan par l'Archevêque. HENRY. II. 1007. *Son expedition en Italie.*

Deux ans après, du conſentement des Princes & Etats, il érigea le Comté de Bamberg en Evêché, & il lui donna de grands privileges, en y établiſſant ſon Chancelier pour premier Evêque. *Erection de Bamberg en Evêché.*

Sollicité de ſe marier, & dans le deſſein de complaire aux principaux de l'Empire, qui l'en preſſoient, il épouſa Cunigonde, fille du Comte Palatin, très-vertueuſe Princeſſe. Et Giſelle, qui ſelon quelques-uns, étoit ſa ſœur, ou, ſelon d'autres, ſa niéce, la plus belle Princeſſe de ce tems-là, il l'accorda à Etienne Duc de Hongrie, qui la lui avoit demandée en mariage ; mais comme elle n'y voulut donner ſon conſentement qu'après qu'Etienne, qui profeſſoit le Paganiſme, ſe ſeroit fait Chrétien, Henry fut exprès en Hongrie pour le convertir à la foi ; Il réüſſit ſi bien, qu'Etienne abjura ſes erreurs, & ſe fit baptiſer. Après quoi il épouſa la Princeſſe. Dans la ſuite ſon zéle pour la Religion Chrêtienne fut tel, que l'Egliſe l'a mis au nombre des Saints. L'Empereur en faveur de ce mariage érigea la Hongrie en Roïaume. *L'an 1012. Son mariage.* 1013. *Erection du Duché de Hongrie en Roïaume.*

Ardoüin s'étant encore revolté, donna occaſion à l'Empereur de faire un ſecond voïage en Italie. Il le priva de ſes Etats, & alla triomphant à Rome. Le Pape Benoît VIII. l'y couronna, avec Cunigonde ſa femme. 1014.

Il eut encore à ſoûtenir de fortes guerres contre les Grecs en Italie, d'où il les chaſſa, ce fut en faveur des Princes Normans, dont le deſſein étoit de les pouſſer, & dont les ſuccès ont depuis fait *Guerre de l'Empereur contre d'autres Nations.*

HENRY II. fait que ces Princes ſont parvenus à la Couronne de Naples & de Sicile.

1015. Etant retourné en Allemagne, il eut une ſanglante guerre avec Boleſlas Duc de Boheme, qui avoit appellé à ſon ſecours les Polonois, les Eſclavons, & les Moraves. Il en vint heureuſement à bout, & aiant forcé Boleſlas de lui demander la paix, il la lui accorda. Or pour la cultiver avec tous ſes voiſins, il eut avec Robert Roi de France une entrevûë, dans laquelle ils cimenterent une bonne amitié, & traiterent enſemble des moiens de reformer les deſordres qui s'étoient gliſſez dans leurs Etats. On diſoit alors que c'étoit deux Saints qui s'étoient rendu viſite; & ce fut la derniere action avec laquelle Henry couronna ſa ſainte vie: car après être retourné en Allemagne, il mourut l'an 1024. Son corps fut mis en dépôt dans la Cathedrale, qu'il avoit fait bâtir à Bamberg. Il avoit vêcu avec Cunigonde ſa femme dans une perpetuelle continence. Cette vertu jointe aux autres, porta l'Egliſe à le mettre au nombre des Saints auſſi-bien que Cunigonde, qui après la mort de ſon mari s'étoit faite Religieuſe. Pendant ſon mariage, toute ſainte qu'elle fût, elle avoit donné à l'Empereur ſoupçon de ſa conduite. Il fallut pour le guerir, qu'elle s'en purgeât, marchant pieds nuds ſur un fer de charruë ardent. Elle le fit ſans ſe brûler; ce qui donna beaucoup de confuſion à l'Empereur, & le fit en même tems repentir d'en être venu avec elle à cette extremité.

Entrevûë de l'Empereur & du Roi de France.

1022.

1024. *Sa mort.*

1024.

CHA-

CHAPITRE VII.

Conrad II.

APRE'S la mort de Henry de Baviere, il y eut encore de grandes conteſtations pour l'élection de ſon Succeſſeur. Les Princes & les Etats s'étant enfin aſſemblez en pleine campagne, entre les villes de Mayence & de Worms, la même année 1024. ils élûrent Empereur Conrad II. de Franconie, dit le Salique; parce qu'il deſcendoit des Princes François nommez Saliens. Outre grand nombre de Princes Eccleſiaſtiques qui aſſiſterent à cette élection, Benno Duc de Saxe, Albert Duc d'Autriche, Herzel Duc de Baviere, Emeſt Duc de Suabe, Friderik Duc de Lorraine, Goſilo Duc de Hollande & de Zelande, Enno Duc de Franconie, Ulric Duc de Boheme, & autres Princes ſeculiers ſe trouverent à cette cérémonie avec grand équipage. CONRAD II. 1024.

Conrad durant ſon regne s'appliqua particulierement à rétablir par tout la juſtice, à faire châtier les gens de mauvaiſe vie, & à recompenſer les vertueux. En diverſes rencontres il donna des témoignages autentiques du ſoin qu'il apportoit à ces choſes. Pendant qu'il étoit à Worms, où il étoit venu viſiter ſaint Burchard Evêque du lieu, qui l'avoit élevé, & qui étoit malade de la maladie dont il mourut; comme il eut avis que les Lombards s'étoient revoltez, il ſe mit promptement en état d'aller à eux, & fit ſi bonne diligence, qu'avant la fête de Pâques de l'année 1026. il ſe rendit à Vercelles, & il y paſſa la fête. Le reſte de l'année & le commencement de la ſuivante, fut emploïé à reduire les rebelles par la force des armes, puis il prit le chemin *Il eſt amateur de la juſtice.* 1025. 1026. 1027.

CONRAD II. 1027.

min de Rome, où le propre jour de Pâques il fut sacré & couronné Empereur, par le Pape Jean XX. ce qui fut fait avec toute la solemnité imaginable. Conrad dans la cérémonie étoit accompagné de Canut Roi de Danemark, & de Rodolphe III. Roi de Bourgogne, qui par un motif de devotion étoient venus à Rome.

Peu de jours après il fut obligé de retourner en Allemagne, où plusieurs Princes lui suscitoient de nouvelles affaires. Y étant arrivé, il fit avant toutes choses élire pour son Successeur Henry son fils, âgé seulement d'onze à douze ans, & il le fit couronner à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne: Puis il se mit en devoir de s'opposer aux entrepriſes d'Ernest Duc de Suabe, d'Albert Duc de Carinthie, & de Conradin Duc de Worms son cousin, & d'autres, qui dès le tems qu'il étoit encore en Italie, avoient pris les armes contre lui, pensant profiter de son absence. Conrad les alla combattre, dissipa leurs troupes en diverses rencontres, en une desquelles Ernest fut tué; & il fit prisonniers les autres Princes, ausquels il fit faire le procès en une Assemblée generale de tous les Princes & Membres de l'Empire, en laquelle par un Decret solemnel, les Criminels furent privez de leurs Etats.

Un Gentilhomme qui dans cette guerre avoit servi, & y avoit perdu une jambe, fut par lui gratifiée d'autant de pieces d'or qu'il en put tenir dans la botte de la jambe coupée; ce present lui aïant été fait seulement pour lui donner moïen de se faire penser.

Boleslas Duc de Pologne tributaire de l'Empire, qui sans la participation de l'Empereur, avoit pris la qualité de Roi, étant mort, Misico son fils aîné lui avoit succedé en cette usurpation, aussi-bien qu'en ses Etats. De plus il avoit maltraité Othon son frere de telle sorte, qu'il l'avoit

voit contraint de se refugier en Allemagne. L'Empereut qui volontiers accorda la protection qu'Othon demandoit, fit en même tems marcher des troupes. Othon en eut le commandement pour agir contre son frere. L'Empereur n'en demeura pas-là, il mit encore une autre armée sur pied, avec laquelle il alla joindre celle d'Othon, & ensuite il pressa si vivement Misico, qu'il le reduisit à prendre la fuite, & à se sauver vers Valderic Duc de Boheme. CONRAD II. 1027.

L'Empereur le poursuivit jusqu'aux frontieres de Bohême, où il reçut une lettre de Valderic, qui offroit de lui livrer Misico. Mais aïant horreur de cette perfidie, bien loin d'en vouloir profiter, il envoïa cette lettre à Misico, lui conseillant de prendre un autre azile. Misico sensiblement touché de cette generosité s'alla rendre au Camp de l'Empereur, se dépoüilla des marques de la Roïauté, se jetta à ses pieds, & se remit entierement à sa discretion; ne pouvant, disoit-il, trouver de retraite plus asseurée, qu'entre les bras de son propre ennemi. L'Empereur lui pardonna. Et pour ses Etats, sans rien changer aux conditions ausquelles Boleslas son pere les avoit tenus sous le précedent Empereur, il les lui rendit, tant la generosité a de pouvoir & de charmes sur les ames tendres à la gloire. Une action de cette singularité ne fut pas sans suite; elle fit mettre les armes bas à Valderic Duc de Bohême, & elle lui fit recourir à ce moïen de faire la paix avec l'Empereur.

La guerre de Hongrie succeda à celle-là. Etienne qui en étoit Roi, envoïa demander à Conrad le Duché de Baviere, comme lui appartenant, à cause de sa femme sœur & heritiere de Henry II. Duc de Baviere; & sur le refus qu'il lui en fit, il lui déclara la guerre. L'Empereur se voïant ainsi défié par le Hongrois, ne voulut pas attendre qu'il l'attaquât, il se resolut à marcher con-

CONRAD II. 1036.

contre lui. Pendant qu'il s'y préparoit ; il ne faut pas omettre de dire, que Babo Comte d'Abemberg amena à ſon ſervice trente-deux de ſes fils tous nez d'un même lit, & capables de porter les armes. Il entra donc avec une puiſſante armée en Hongrie, où il mit tout à feu & à ſang; de ſorte qu'Etienne ſe voïant ſi bruſquement prévenu, demanda la paix : l'Empereur la lui accorda.

Il termina auſſi fort heureuſement le grand different, qu'avec Eudes Comte de Champagne, & avec d'autres, il avoit ſur le fait du Roïaume de Bourgogne. Ce Prince en avoit heritè par la mort de Raoul dont il avoit épouſé la ſœur.

Aïant ainſi aſſûré les affaires de tous ces côtès-là, il raſſembla une puiſſante armée pour repaſſer en Italie, où pluſieurs Villes & Seigneurs s'étoient encore revoltez. Ce fut avec tant de promptitude qu'il fit ce voïage, que ſurprenant tous les mal-intentionnez, il ſe rendit maître de Milan, & y fit punir les rebelles, auſſi-bien que dans les autres Villes qui ne l'avoient pas voulu recevoir. Cette rebellion n'avoit pas été l'unique motif de ſon voïage ; en le faiſant, il avoit auſſi en vûë de ſatisfaire, comme il fit, au Decret des Electeurs. Ce Decret portoit que l'Empereur élû ſeroit obligé d'aller prendre, outre la Couronne Imperiale, deux autres Couronnes en Italie, l'une à Milan, l'autre à Modene, pour diſtinguer les Roïaumes de Lombardie & d'Italie.

Son couronnement à Rome.

L'Empereur, après toutes ces expeditions, ſe rendit à Rome, où il reçut la benediction du Pape Benoît IX. qui avoit ſuccedé à Jean XXI. Et comme il ne lui reſtoit plus rien à faire en Italie, il repaſſa en Allemagne, où il ſe propoſa de s'appliquer uniquement à conſerver la tranquillité au dedans de l'Empire & la paix avec ſes voi-

voisins. Mais la mort vint interompre un projet si saint. Il finit sa vie à Utrecht l'an 1039. le jour de la Pentecôte. Son corps fut porté à Spire, & mis en dépôt dans l'Eglise Cathedrale. Il l'avoit fait bâtir : Et pour sa residence ordinaire, il avoit au même lieu construit un superbe Palais, qu'avec l'Empire il laissa à Henry III. son fils. CONRAD II. 1039. *Sa mort.*

CHAPITRE VIII.

Henry. III.

HENRI III. surnommé le Noir, fils de Conrad & de Giselle de Suabe, fut élu Empereur par les Princes & Etats de l'Empire, sur la recommandation que son pere leur en avoit faite. Et l'an 1040. il reçut la Couronne Imperiale à Aix-la-Chapelle par Philigrino Archevêque de Cologne. HENRI III. *Son élection.* 1040.

Il eut au commencement de son regne deux facheuses guerres ; la premiere fut contre les Bohemes, pour se faire paier du tribut qu'Uladislas leur Duc lui refusoit ; mais il ne fut pas heureux à cette premiere tentative. Ce qui l'obligea l'année suivante, de retourner avec une nouvelle armée en Boheme, où il força le Duc de lui paier le Tribut ordinaire. *Guerre de l'Empereur contre les Bohemes.* 1041.

Enflé de cette victoire, il entreprit la seconde guerre l'an 1042. contre Ovon ou Won, Usurpateur de la Couronne de Hongrie. Il le chassa du Roïaume, & rendit cét Etat au Roi Pierre, sur qui l'autre l'avoit usurpé. *Dépose le Roi de Hongrie.* 1042.

Depuis quelque tems, la Cour de Rome étoit divisée par divrees factions, & particulierement par celles des Comtes de Tuscule, & des Ptolemées.

HENRI III. mées. Le Pape Benoît IX. avoit été intrus dans la Chaire de saint Pierre par les Tuscules ; & au bout de neuf ou dix ans de Pontificat, il avoit
1042. été deposé par les Prolemées unis avec le peuple, qui avoient mis en sa place Silvestre III. Celui-ci fut aussi déposé trois mois après par les Tuscules ; & Benoît IX. s'étoit rétabli par leur moien ; mais voïant qu'il étoit haï de tout le monde, il se démit de la Papauté entre les mains de Jean Archiprêtre de l'Eglise Romaine, laquelle Papauté neanmoins quelque tems après il voulut reprendre. Ces trois Papes appuiez de leurs partisans, ne laissoient pas de se maintenir, chacun dans une partie des revenus du saint Siege ; l'un demeurant à S. Pierre, l'autre à Sainte Marie Major, & le troisiéme au Palais de Latran ; & tous, disent les Auteurs, vivoient honteusement. Dans ces entrefaites un Prêtre nommé Gratien s'entremit, & ménagea si bien les choses auprès d'eux, que moïennant de l'argent qu'il leur donna, il les fit renoncer à toutes prétentions à la Papauté. Ce qui fut cause que les Romains se croïant redevables à Gratien, de ce qu'il avoit délivré le saint Siege de ces Schismatiques, & rendu la paix à l'Eglise, l'élurent pour Pape sous le nom de Gregoire VI. Mais l'Empereur, sans la participation duquel toutes choses avoient été faites, considerant que son autorité y avoit été trop ouvertement blessée, resolut en l'an 1046. de passer promptement en Italie avec une armée pour réparer ces desordres. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il fit convoquer un Concile à Sutry : la cause de ces trois Papes y aïant été soigneusement examinée, & leur déposition confirmée, il fit aussi déposer Gregoire VI. & en sa place, & du consentement, tant des Romains, que des Allemans, il fit choisir pour souverain Pontife Hudiger Evêque de Bamberg, qui prit le nom de Clement II. Il voulut même recevoir la Cou-

Son voïage en Italie.

1046.

ronne

ronne Imperiale de la main de ce nouveau Pape, fut de lui proclamé Auguſte, & Agnés ſa femme en fut après lui couronnée. Aïant ainſi recouvré les droits de l'Empire, & pris le ſerment du Senat & du peuple Romain, qui promirent ſolemnellement de ne recevoir jamais aucun Pape, qu'il n'eût été confirmé par les Empereurs, il reprit le chemin d'Allemagne. HENRI III. 1049.

L'Empereur nomme un Pape de ſa propre autorité.

A peine l'Empereur y étoit de retour, qu'il reçut nouvelles de la mort du Pape Clement II. qui n'avoit tenu le Siege que neuf mois, & fut averti qu'un certain Evêque de Baviere nommé Etienne, s'étoit intrus dans la Papauté, ſous le nom de Damaſe II. Il apprit preſque en même tems que celui-ci étoit mort vingt-trois jours après ſon élevation, & que les Romains, s'imaginant que l'Empereur s'en remettroit à eux pour élire un Pape, lui avoient dépêché des Ambaſſadeurs. Mais l'Empereur voulant ſe conſerver dans ſon droit, les prévint, & ſans attendre l'arrivée des Ambaſſadeurs, nomma au Pontificat un Evêque Allemand appellé Bruno, à qui même il fit auſſi-tôt prendre les vêtemens de Souverain Pontife. C'étoit un homme de bien & éloigné des grandeurs, qui ne ſe chargea qu'à regret de cette dignité.

Le Moine Hildebrand commence de s'ingerer dans les affaires des Papes.

Auſſi comme il paſſoit par l'Abbaie de Clugny, un certain Moine nommé Hildebrand lui perſuada qu'il ne pouvoit pas porter cet habit, n'étant pas encore élû, ou ne l'étant que par l'Empereur, qui ſeul n'avoit pas le pouvoir d'élire & de nommer le Pape. Bruno n'eut point de peine à quitter le vêtement Pontifical. Il alla en homme privé à Rome accompagné de cét Hildebrand, où celui-ci ſçut ſi bien joüer ſon jeu, qu'au commencement, aïant ſous main fait traverſer l'élection de Bruno, enfin il diſpoſa les Romains à la conſentir, ſe faiſant comme un merite de cette élection. Bruno prit le nom de

HENRY III. Leon IX. & ſe croïant redevable de ſon exaltation à Hildebrand, il lui donna la meilleure part dans ſon affection & dans ſes affaires. Ce qui
1049. fut le commencement des intrigues du Moine, & de la haute fortune où il parvint dans la ſuite du tems.

Les Romains éliſent eux-mêmes un Pape après la mort de Leon IX.

Le même, après la mort de Leon IX. donna encore des preuves de ſon adreſſe : Car aïant menagé les eſprits des Romains, comme il voulut, & toûjours dans l'intention de priver l'Empereur du droit d'élire le Pape, il les porta à en choiſir un de leur propre mouvement. Ce fut Gethard Evêque de Baviere, qui prit le nom de
1054. Victor II. & Hildebrand ſçachant bien que l'Empereur n'en ſeroit pas ſatisfait, il ſe fit députer pour lui faire approuver cette élection. En effet il ſçut tourner ſi adroitement l'eſprit de Hanry, qu'il la confirma.

L'Empereur confirme cette élection.

Il eſt bien vrai que l'Empereur ne ſe rendit ſi facile à l'approuver, que parce que les affaires de Hongrie lui tenoient tellement à cœur, qu'il ne pouvoit penſer à autre choſe. Les Hongrois s'étoient derechef ſoûlevez contre Pierre leur Roi, que l'Empereur avoit rétabli. Un nommé André ſon couſin s'étoit mis à leur tête, & après avoir battu Pierre en diverſes rencontres, l'avoir pris, lui avoir crevé les yeux & l'avoir fait mourir en priſon, il avoit envahi la Couronne. L'Empereur marcha contre eux avec de grandes forces; mais ce fut aſſez inutilement. Car la premiere armée qu'il avoit fait deſcendre ſur le Danube avec ſes munitions, perit preſque toute ſans rien faire; les Hongrois, aïant par le moïen de certains habilles nageurs, percé ſes batteaux, qui avoient coulé à fond. L'année ſuivante il ne fut pas plus heureux; & à la fin il fut obligé de donner la paix à ſes ennemis, & d'abandonner la Couronne à l'uſurpateur André.

1056. Le chagrin que ces mauvais ſuccès donnerent

à

à Henry, s'augmenta beaucoup à la vûë de plusieurs calamitez publiques, qui arriverent coup sur coup, comme des tremblemens de terre, des pestes & des famines. De sorte que pour chercher quelque soulagement à tous ces malheurs, & comme par un pressentiment de son dernier jour, il fit convoquer une Diete à Goslar l'an 1056. Le Pape Victor II. qui étoit venu en Allemagne à la priere de l'Empereur, & grand nombre de Princes tant Ecclesiastiques que Seculiers, s'y trouverent avec les autres Etats. L'Empereur entr'autres choses leur aïant recommandé son fils Henry âgé de cinq ans ou environ; ils le reçurent en qualité de Roi des Romains & de son futur Successeur à l'Empire.

HENRY III. 1056.

Il convoque une Diete, où il fait déclarer son fils Roi des Romains.

Ce fut le commencement de l'usage, qui depuis s'est introduit, de donner la qualité de Roi des Romains au Prince que les Etats de l'Empire destinent à la succession de la Couronne Imperiale, soit pour satisfaire au desir de l'Empereur même, soit à cause de sa caducité, ou incapacité.

Peu de jours après, l'Empereur au retour de la chasse, où il tâchoit ordinairement de dissiper son chagrin, tomba malade, & mourut à Burfelt en Saxe au mois d'Octobre de la même année 1056. âgé de trente-neuf ans. Son corps fut porté à Spire avec beaucoup de magnificence. Il fut accompagné d'un grand nombre de personnes de qualité, & mis en dépôt dans la Cathedrale.

Sa mort.

CHAPITRE IX.

Henry IV.

HENRY IV. 1061. HENRY IV. surnommé le Grand ; fut après la mort de Henry III. son pere, élevé avec grand soin par l'Imperatrice Agnés sa mere. Mais à la fin, soit que la regence de cette Princesse, qui s'étoit entierement soûmise aux conseils de Guibert de Parme son Chancelier, & premier Ministre, donnât de la jalousie aux Princes de l'Empire, soit qu'elle maintint trop hautement les droits de l'Empereur son fils, sa conduite aliena les esprits de la plûpart des Princes, & les fit murmurer contre son gouvernement. Les affaires de Rome leur donnerent occasion de se déclarer ouvertement contre elle. Les Empereurs avoient un droit inveteré & inconteſtable d'élire ou de confirmer les Papes. Au préjudice de ce droit, Alexandre II. avoit rempli la place du Pape Nicolas II. qui avoit succedé à Etienne IX. Successeur de Victor II. Car sans la participation de l'Empereur, il s'étoit fait élire en vertu d'un Decret du Concile, que Nicolas son Prédecesseur, de son autorité particuliere, avoit fait assembler, pour se soustraire de l'autorité des Empereurs. Par ce Decret le Concile avoit ordonné, qu'à l'avenir les Curez de Rome (c'est ce qu'on nomme maintenant les Cardinaux) feroient seuls l'élection des Papes. La Regente se croïant obligée de soûtenir le droit de la Couronne Imperiale, fit convoquer les Etats, & dans cette Diete fit déposer Alexandre, en la place duquel elle fit élire un autre Pape, sous le nom d'Honorius II. Ce schisme mit le trouble non seulement dans l'Alema-

lemagne, mais auſſi dans l'Italie, où Godefroy de Toſcane maintint par la force Alexandre dans le S. Siege, & chaſſa Honorius. Godefroy étoit un Prince de Lorraine, qui avoit épouſé Matilde heritiere de Toſcane, & par ce mariage il étoit un des plus puiſſans Princes d'Italie. D'autre part, les Princes Eccleſiaſtiques d'Allemagne, qui ne cherchoient que l'occaſion de ſe défaire de la Regente, font une ligue ſecrette avec les autres Etats, & prennent reſolution d'ôter à l'Imperatrice la conduite de l'Empereur, & des affaires. Pour cét effet, Hannon Archevêque de Cologne, Prélat de grand mérite & de grande autorité, ſous pretexte de donner au jeune Prince une fête dans une Iſle au milieu du Rhin, l'enleve, & le fait promptement deſcendre ſur la riviere à force de rames juſqu'à Cologne. Les Etats ſe voïant maîtres de la perſonne de l'Empereur, âgé alors de dix ans, en confierent l'éducation aux Archevêques de Cologne, & de Breme. Ces Prélats s'y appliquerent avec ſoin, mais d'une maniere bien differente. Hannon Archevêque de Cologne, pour qui ce jeune Prince témoignoit avoir beaucoup de déference, tâchoit à l'occuper à l'étude des belles lettres, & à jetter dans ſon eſprit les ſemences de la vertu; mais il n'étoit pas ſecondé par Albert Archevêque de Breme. Car celui-ci, pour gagner la bienveillance de l'Empereur, faire ſes affaires particulieres, & ſe rendre maître de celles de l'Empire qu'il gouvernoit déja avec autorité, donna toute liberté au Prince, l'abandonna à lui-même, & fut cauſe enfin, qu'après qu'il eut atteint l'âge de connoître que ſon déreglement ne s'accordoit pas avec ſa dignité, il ne put donner un frein à ſes mauvaiſes habitudes comme il l'auroit bien deſiré.

HENRY IV. 1061. 1062.

A l'âge de 22. ans, il commença ſon adminiſtration par le rétabliſſement de la ſeureté publique dans ſon Duché de Saxe, en arrêtant les voleries,

HENRY IV. 1072.

leries, les pillages, & les extorsions, qu'au préjudice de l'autorité Imperiale, les Princes & les Etats du païs faisoient les uns sur les autres, particulierement sur les voïageurs, & depuis le regne d'Othon I. Il jugea à propos de faire sa residence à Goslar, afin par sa presence de pouvoir remedier à tous ces desordres. Dans tout le Duché de Saxe, il fit faire & fortifier des Châteaux sur les passages & les avenuës, il y mit garnison, & fit tout cela pour retenir les Etats & le peuple dans leur devoir. Mais comme sans les charger de quelques impositions, ces choses ne pouvoient être effectuées; les Princes Ecclesiastiques & Seculiers, prirent de là occasion de traverser l'Empereur, & de s'opposer à son dessein, sous prétexte de défendre leur liberté.

Henry procure la paix au dedans de son Etat.

Sujet de la guerre que lui font les Saxons.

Dans la suite, ils furent encore davantage animez par les débauches à se soûlever contre lui, poussez qu'ils étoient d'ailleurs par les conseils qui leur venoient de Rome, où l'on ne cherchoit qu'à lui susciter des affaires: Car même pour les seconder, le Pape Alexandre II. échauffé par les avis du Cardinal Hildebrand, homme entreprenant & ambitieux, qui avoit la meilleure part dans sa confidence, & qui même lui succeda, cita l'Empereur à comparoître devant lui, & à venir à Rome rendre raison de sa vie libertine, & de la vente qu'on prétendoit qu'il faisoit des investitures des Benefices; mais l'Empereur se mocqua de cette citation.

1073.

Enfin les Etats de Saxe s'assemblerent à Neckmessou, & y aïant fait une confederation sous prétexte de conserver leur liberté, ils oserent bien envoïer des Députez à l'Empereur pour lui presenter un Memoire qu'ils avoient dressé. Ce Memoire contenoit 8. chefs. 1. Ils demandoient qu'il fit démolir les Forts & les Châteaux, qu'il avoit fait construire dans la Saxe & dans la Thuringe.

Confederation contre l'Empereur, & les propositions, que lui font les Etats confederez.

ſinge. 2. Qu'il fît rendre aux Princes, aux Etats, & aux habitans les terres & les biens qui leur avoient été enlevez par la force, & contre toute juſtice. 3. Qu'il rétablît Othon Duc de Saxe dans ſon Duché de Baviere, dont l'Empereur l'avoit dépoſſedé; ſur ce qu'aïant été accuſé par un nommé Egino, d'avoir voulu attenter à la vie de l'Empereur, & condamné par reſultat d'une Diete à comparoître à Goſſar, pour ſe purger de cette accuſation par un duël contre ſon accuſateur, il n'avoit pas voulu comparoître, refuſant (diſoit-il) de ſe commettre contre une perſonne qui n'étoit pas de ſa qualité. 4. Qu'il eût à conſerver aux Saxons leurs immunitez, & leurs anciens Statuts. 5. Que l'Empereur fît ſa reſidence dans l'Empire, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, pour faire rendre la juſtice à tout le monde, & pourvoir aux neceſſitez de l'Egliſe, des Veuves, des Orphelins & autres; & non pas toûjours à Goſlar. 6. Qu'il chaſſât de ſa Cour les Conſeillers & Domeſtiques, par la mauvaiſe conduite deſquels l'Empire étoit tombé en ruine, & qu'il ſe ſervît des Princes & des Etats de l'Empire, qui avoient le même interêt de le conſerver que lui. 7. Qu'il ſe défit de ſa concubine, & ſe contentât de la Reine ſon épouſe. En dernier lieu, ils ſupplioient l'Empereur d'acquieſcer à leurs demandes; & promettoient en ce cas, de lui rendre toute obïſſance, ſuivant leur ſerment, & de lui donner les ſecours auſquels des Etats libres étoient obligez, ajoûtant que ſi au contraire il avoit deſſein de les opprimer, ils lui déclaroient qu'ils étoient en état de ſe défendre contre la violence. HENRY IV. 1703.

Cette députation fut reçuë & renvoïée par l'Empereur avec une extrême froideur. Pour toute réponſe, il leur fit dire qu'au premier jour il convoqueroit une Diete, pour avoir ſur cela l'avis des autres Princes & Etats de l'Empire. Et com-

HENRY IV. 1703.

comme cette réponſe ne plût point aux Etats de Saxe, qui vouloient abſolument ſe délivrer eux-mêmes des impoſitions qu'ils païoient, ſans s'en rapporter aux autres Etats, qui n'étoient pas dans la même peine qu'eux; ils firent ſçavoir à l'Empereur, que s'il ne donnoit ordre au plûtôt à leur ſoulagement, ils étoient réſolus de ſe le procurer par les armes aux dépens de leur vie. L'Empereur connut bien par là qu'ils vouloient être Juges & Parties en leur propre cauſe; mais il en fut bien mieux perſuadé quand il ſçut qu'ils avoient ramaſſé un grand corps de troupes, avec leſquelles ils venoient inveſtir Goſlar où il réſidoit. Cela le fit réſoudre à ſortir ſecretement de cette Place pendant la nuit, & ſans perdre de tems à convoquer les autres Princes & Etats de l'Empire, pour les engager à lui fournir, ainſi qu'ils firent, un ſecours prompt & conſiderable.

Henry ſe met en état de reſiſter à cette ligue.

Les Princes Eccleſiaſtiques qui s'étoient liguez enſemble contre l'Empereur, étoient Werner Archevêque de Magdebourg, Burchard Evêque de Halberſtat, Henry Evêque de Hildesheim, Wetner Evêque de Mersbourg, Heilberg Evêque de Minden, Jumer Evêque de Paterborn, Frideric Evêque de Mimmegardefurt, Benno Evêque de Miſnie. Les Princes Seculiers étoient Othon Duc de Baviere, qui étoit proſcrit, Magnus Duc de Saxe, les Marquis de Thuringe, Uko, & Dedé, Frideric Comte Palatin de Saxe, & pluſieurs Comtes avec la Nobleſſe, & toutes les perſonnes qui étoient capables de porter les armes: ce qui faiſoit enſemble juſqu'à ſoixante mille hommes.

Le parti de l'Empereur ne ſe trouvoit pas moins conſiderable; car tous les autres Archevêques, Evêques, Abbez, & Prélats de l'Empire, étoient demeurez fidéles à l'Empereur: & d'entre ceux de Saxe, Leomarus Archevêque de

Breme,

Breme, Eppo Evêque de Zeitz, & Benno Evêque d'Osnabruk, s'étoient joints à eux. De plus un grand nombre de Princes & de Ducs des plus puissans de l'Empire suivoient aussi le parti de l'Empereur : entr'autres Rodolphe Duc de Suabe, Comte de Reinfelden, qui avoit épousé la sœur de l'Empereur Henry, & par ce mariage étoit parvenu au Duché de Suabe ; Guelphe ou Guelphon, fils du Marquis Azon de Ferrare, à qui l'Empereur avoit donné le Duché de Baviere ; Godefroy Duc de Lorraine, Zuentebold Duc de Bohême, Berthold Duc de Carinthie, le Marquis Ernest de Baviere, sans compter d'autres Ecclesiastiques & Seculiers, qui prirent les armes pour l'Empereur dans cette guerre. HENRY IV. 1073.

Accommodement de l'Empereur avec les Séditieux.

L'Empereur cependant, sans s'arrêter aux hostilitez & aux outrages que les Saxons lui faisoient incessamment, ne voulut point négliger les occasions de les réduire par la douceur ; & pour y réüssir, d'écouter les expediens que les Princes & les Etats de l'Empire lui proposoient. Il en vint même jusqu'à ce point, que de députer les Archevêques de Mayence & de Cologne, les Evêques de Metz & de Bamberg, les Ducs de Lorraine, de Suabe, & de Carinthie, pour se trouver à Gerstingen, & y traiter la paix de sa part avec les Princes & les Etats de Saxe, qui s'y étoient rendus. Ceux-ci representerent fort au long, & par articles à ces Plenipotentiaires, les sujets qu'ils avoient de se plaindre de l'Empereur. Entre les articles, les uns regardoient les interêts des Etats de Saxe en commun, & les autres, la conduite particuliere de l'Empereur, qu'ils déduisirent fort exactement, rapportant plusieurs débauches scandaleuses, avec des femmes & des filles, au préjudice de Berte Marquise de Ferrare, qu'il avoit épousée à l'âge de seize ans.

A cela, les Plenipotentiaires répondirent aussi

HENRY IV. 1073. par articles ; & commençant par ce dernier point, ils dirent qu'ils jugeoient à propos, que puiſque l'Empereur avoit par ſa conduite donné occaſion aux mouvemens de Saxe, il leur promît de changer de vie à l'avenir ; Que pour les Etats de Saxe, qui de Parties qu'ils étoient, s'établiſſoient Juges, ne s'en voulant pas rapporter aux Etats de l'Empire, leur avis étoit, qu'ils ſe rendiſſent près de l'Empereur pour lui demander pardon de cette temerité.

L'Empereur étoit toûjours à Wirtsbourg avec les Etats de l'Empire, pendant qu'on travailloit à cet accommodement ; les Plenipotentiaires vinrent l'y trouver, & lui rendirent compte de leur négociation, & de ce qu'on avoit réſolu. Il en fut fort ſatisfait, approuva tous les points dont ils étoient convenus, & promit de les accomplir.

Quoi qu'il ſe fût fort bien trouvé du conſeil des Princes de l'Empire en cette affaire là, il ne laiſſa pas neanmoins en d'autres, qui n'étoient pas moins importantes, de le négliger, pour ſuivre les ſentimens des perſonnes particulieres qui l'obſedoient. Cela choqua ſi fort Rodolphe Duc de Suabe, Bertold Duc de Carinthie, & Guelphe Duc de Baviere, voïant le peu de cas que l'on faiſoit d'eux, qu'ils s'éloignerent de la Cour, ſans attendre la fin de l'Aſſemblée des Etats. L'Empereur la congedia un peu après la concluſion de ce Traité, & partit de Wirtzbourg pour aller faire ſa réſidence à Nurenberg. Il y apprit qu'un de ſes plus affidez domeſtiques nommé Reginger, s'étoit retiré de ſa Cour, & étoit allé rapporter aux Ducs de Suabe, & de Carinthie, que l'Empereur l'avoit voulu emploïer à les faire aſſaſſiner, mais qu'il n'y avoit jamais voulu conſentir, ainſi qu'avoient fait d'autres gens, que l'Empereur avoit choiſis pour l'exécution de ce deſſein, & que ce Prince en avoit conçû

Autre ſoulevement de pluſieurs mécontens, où l'Empereur s'offre de ſe battre en duël.

conçû une haine si mortelle contre lui, qu'il avoit été obligé de le quitter. HENRY IV. 1073.

L'avis qui avoit été donné à l'Empereur de la perfidie de Reginger, fut bien-tôt confirmé par le mauvais effet que produisit l'imposture. Ce faux rapport, fit de telle sorte impression sur les Esprits, que presque toutes les bouches s'accordoient à décrier & à calomnier l'Empereur; ce qui obligea ce Prince, selon la folle imagination qui regnoit alors, d'offrir de se battre seul à seul contre Rodolphe Duc de Suabe; afin que Dieu fit voir publiquement la fausseté de cette calomnie, en faisant éclater l'innocence de l'Empereur. Mais ce Duc renvoïa l'affaire aux Princes de l'Empire, pour en ordonner ce qu'ils jugeroient à propos.

Dans ce même tems un nommé Cosheim, brave Cavalier, vint supplier sa Majesté Imperiale de lui permettre de se battre aussi contre ce Reginger; ce qui lui fut accordé. Il fut ensuite trouver le Duc Rodolphe, pour lui demander la même permission; mais ce Duc la lui refusa, persistant de vouloir s'en remettre aux Etats de l'Empire, & aimant mieux prendre ce parti que de s'exposer à l'incertitude de l'évenement. Toutes les démarches de l'Empereur pour sa justification, furent inutiles; & quoi qu'il fût visible aux moins clairvoïans, que Reginger étoit un imposteur, les Princes de l'Empire ne laisserent pas de se déclarer contre l'Empereur; & ils le réduisirent en tel état, que toute sa ressource fut d'avoir recours aux Villes Imperiales, & de se réfugier à Worms. Les Habitans l'y reçurent avec joïe, malgré leur Evêque qui s'y opposoit, & qui vouloit lui en empêcher l'entrée.

La fortune commence à tourner le dos à l'Empereur.

L'Empereur, quoique jeune, paroissoit d'un esprit vaste & né pour les grandes choses: mais la fortune respecte & considere peu les qualitez de l'ame. Il

HENRY IV. 1073.

l'ame. Les Princes de l'Empire prenant prétexte sur les accusations intentées contre lui, s'assemblerent dans la Ville de Mayence, pour déliberer sur les moïens de lui ôter le sceptre & la Couronne, & d'élire un autre Chef en sa place.

est reduit de s'offrir à se battre en duël contre son domestique, que le Diable emporte.

L'Empereur averti de ce dessein, fit par ses sollicitations secretes, que quelques uns de ces Princes se laisserent persuader de se rendre à Oppenheim pour conferer avec lui. Y étant arrivez, il les accuëillit avec beaucoup d'honnêteté; & dans la conference, il les pria avec tant d'instance de vouloir excuser les déreglemens de sa jeunesse, & d'être assûrez que dans la suite il se conduiroit en vrai Empereur, & qu'il ne feroit plus rien d'indigne de la Couronne dont ils l'avoient honoré, qu'ils demeurerent satisfaits de ses protestations. De sorte qu'ils n'insisterent plus que sur les accusations qu'on faisoit contre lui, à quoi sans hésiter, il répondit qu'il offroit de se battre contre Reginger même, pour faire connoître combien il étoit éloigné de la lâcheté dont il l'accusoit. On approuva cette proposition, & ils désignerent même le lieu & le jour du combat, sçavoir huit jours après les Rois, à Marçau près de Mayence. La chose ainsi resoluë, l'Empereur retourna à Worms.

Ce Prince manquoit d'argent, ou plûtôt de tout. Il ne pouvoit rien tirer de l'Empire, ni de son Duché; les Etats se prévalant du désordre de ses affaires causé par cette calomnie, enlevoient tous ses revenus; chassoient, & faisoient perir ses troupes, & rayer & démolir ses Places & ses Châteaux.

Cependant le jour du combat s'approchoit, mais peu de tems auparavant le Diable, à ce qu'on prétend, emporta l'imposteur, & rendit ainsi malgré lui un grand service à l'Empereur, qui en cette occasion avoit plus écouté son cou-

courage que ſa ſageſſe & l'honneur de ſa Majeſté. HENRY IV.

L'Empereur délivré de cet ennemi, tâcha dans la ſuite d'attirer à lui par la voïe de la négociation les eſprits des Princes qui s'étoient alienez. Il y réüſſit, & joüit ainſi de quelque repos. Mais peu de tems après les Saxons recommencerent leur revolte : ce qui obligea l'Empereur de prendre une fois pour toute réſolution de les réduire par la force. Pour cet effet à la faveur des Princes & des Etats de l'Empire, la même année il mit une armée ſur pied d'environ 60000. hommes. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé dans la Saxe, il donna tout au pillage, faiſant loger ſes troupes au large dans les Villes, pendant que les Saxons qui tenoient la campagne, mouroient de froid & de faim. Il auroit pû ſe promettre d'achever de les perdre par une victoire entiere ; neanmoins, ſelon ſa coûtume, prêtant plus l'oreille aux conſeils de la ſageſſe, qu'à ceux de la paſſion, ou de la fortune qui flattoit ſon courage, il fit la paix : & ce fut par l'entremiſe de quelques Princes de l'Empire, même à ſon déſavantage ; puis aïant licentié ſes troupes après que ſelon leur mérite il les eut récompenſées, il ſe fit conduire en triomphe à Goſlar par celles des Princes de Saxe.

1074.

1074.

Nouveau ſoulevement des Saxons diſſipé par la ſageſſe de l'Empereur.

Le Traité de paix, entr'autres conditions, portoit, que l'Empereur licentieroit premierement les troupes qu'il avoit dans les Fortereſſes du païs, leſquelles Fortereſſes les Habitans auroient la liberté de démolir ; qu'il dédommageroit les Etats ruinez par ſes troupes ; que du Conſeil de Saxe il ôteroit tous les Etrangers, & qu'en leur place il mettroit des Saxons, qu'il réformeroit la juſtice, & que pour la faire promptement rendre à tout le monde, lui-même aſſiſteroit aux jugemens ; que dans l'année il donneroit ſatisfaction au Duc Othon pour le Duché

HENRI IV. 1074. de Baviere ; dont il l'avoit privé ; qu'il ne feroit point sa résidence ordinaire à Goslar, mais dans d'autres lieux de l'Empire ; & qu'enfin il ne gouverneroit l'Empire que par les conseils des Princes & des Etats d'Allemagne.

En exécution de ce Traité, l'Empereur alla faire sa résidence à Worms, où il étoit en toute sûreté, aïant éprouvé le zele & la fidelité de cette Ville, par les secours que dans le mauvais état de ses affaires elle lui avoit donnez.

Les Saxons de leur côté firent démolir les Châteaux & les Bourgs qu'il avoit construits, & les Princes tant Ecclesiastiques que Seculiers, rendirent à l'Empereur les hommages qui lui étoient dûs, comme aussi les terres & les biens, qu'injustement ils lui avoient enlevez.

Autre rébellion contre l'Empereur, qu'il réprime.

Cette paix neanmoins ne fut pas de longue durée ; les Saxons naturellement inquiets, accoûtumez à vivre dans le luxe, dans l'abondance, & les plus forts aux dépens des plus foibles, donnerent encore occasion à de nouveaux mouvemens. L'Empereur avoit fait bâtir un grand Monastere, avec une belle Eglise, & un superbe Château à Harlesberg, où il y avoit un grand parc fermé de murailles. Les Saxons en exécution de la paix en avoient ruiné les fortifications, & conservé l'Eglise & le Château. Mais peu de tems après l'une & l'autre furent malicieusement rasez par les païsans du voisinage, en aïant pillé les ornemens, les meubles, & toutes les choses précieuses, jusqu'aux ferremens & aux pierres, sans épargner les tombeaux & les lieux sacrez.

1075. L'Empereur en étant averti, & voïant l'abus que les Saxons continuoient de faire de sa clemence & de sa bonté, pensa aux moïens d'en empêcher les suites. Et comme la fête de Pâques qu'il avoit résolu de célebrer à Bamberg s'ap-

s'approchoit, & que pluſieurs Princes de l'Empire s'y devoient rendre, pour faire leur Cour ſelon la coûtume obſervée aux grandes fêtes, il jugea à propos de profiter de cette bonne occaſion pour leur répreſenter le procedé des Saxons, & leur demander leur ſentiment ſur la réſolution qu'il avoit à prendre en cette rencontre. Il ne manqua pas de le faire, & l'Archevêque de Mayence, au nom de tous les Princes Eccleſiaſtiques, & de Rodolphe Duc de Suabe, de Bertold Duc de Carinthie, & des autres Princes Seculiers, lui déclara que Dieu aïant été offenſé par cette ſédition, & l'Empereur; l'Empire & ſes membres traitez indignement & avec mépris, elle méritoit un châtiment d'autant plus rigoureux, que ſon exemple pourroit avoir des ſuites dangereuſes, ſi elle demeuroit impunie; qu'ainſi l'Empereur devoit exhorter les Princes & les Etats de l'Empire, de ſe joindre tous enſemble pour punir ce ſacrilege & cette rébellion, & qu'ils étoient eux-mémes dans la diſpoſition d'y contribuer de leur part ſelon leur pouvoir. L'Empereur avoit peine à en venir à cette extremité. Il differa quelques mois la punition, dans la penſée qu'on trouveroit quelque autre expedient pour ramener ces peuples à la raiſon; mais il découvrit que par des intrigues ſecretes, pendant qu'ils feignoient de vouloir ſe ſoûmettre, ils travailloient à ſe fortifier dans leur révolte. Il ſuivit donc le conſeil des Princes, & fit après les fêtes de Pâques publier par tout l'Empire, un ordre de faire marcher les troupes des Etats pour agir contre les Saxons, auſquels en même tems il fit déclarer la guerre par ſon Ambaſſadeur dans leur Aſſemblée à Goſlar. Le rendez-vous des troupes étoit à Bredingen dependant de l'Abbaïe de Hirſchfeld. HENRI IV. 1075.

Les rébelles crurent que pour mettre l'Empereur

HENRI IV. 1075. reur dans ſon tort, c'étoit aſſez de ſe plaindre à ſon Ambaſſadeur de ce que ſans écouter leurs juſtes raiſons, il prenoit réſolution de leur faire la guerre, puis qu'ils étoient prêts (diſoient-ils) de réparer la perte que l'Empereur pouvoit avoir faite tant en pierreries, or, argent, meubles, & ornemens d'Egliſe, qu'en ce qui pouvoit concerner la démolition de ſa maiſon; proteſtant que ce n'étoient que des païſans, & des gens ſans aveu, qui, ſans aucun ordre des Etats de Saxe, s'étoient portez à cet excès, & qu'ils étoient dans la diſpoſition d'en faire un ſévere châtiment. Mais l'Ambaſſadeur leur répondit que l'Empereur n'agiroit que contre les rebelles, & nullement contre ceux qui ſe ſépareroient de la confederation qu'ils avoient faite entr'eux, & ſe joindroient aux autres Etats de l'Empire.

Tous les Archevêques & les Evêques ne manquerent pas de ſe rendre à Bredingen près de l'Empereur, hors ceux de Cologne & de Liege, qui y envoïerent leurs troupes. Le Duc de Boheme, le Duc de Suabe, le Duc de Baviere, le Marquis Erneſt de Baviere, le Duc de Lorraine, le Duc de Carinthie, avec les Comtes & la Nobleſſe de l'Empire, s'y trouverent auſſi avec des troupes fort leſtes & fort nombreuſes.

Les Princes de Saxe aſſemblerent pareillement une puiſſante armée, dont ils donnerent le commandement à Othon Duc de Baviere, qui avoit été proſcrit. Les armes des uns & des autres étoient des cottes de maille, des hallebardes, des javelots, & des épées.

L'Empereur fit prendre à ſon armée les poſtes les plus avantageux, & preſenta la bataille le 13. Mai 1075. Le Duc Rodolphe engagea le combat, ſelon l'uſage pratiqué par les anciens Empereurs, qui donnoient le commandement de la premiere action d'une bataille aux Ducs de Suabe.

be. Le combat fut fort ſanglant, & dura juſ- HENRI
qu'à la nuit. Les Saxons furent défaits, & leurs IV.
Chefs avec les autres Princes Eccleſiaſtiques & 1075.
Seculiers ſe ſauverent dans les lieux de ſeureté. L'Empereur par cette victoire ſe rendit maître de toute la Saxe, enſuite il congedia ſes troupes, à condition que le premier jour d'Octobre, elles retourneroient à Gerſtingen en meilleur état & en plus grand nombre, pour terminer cette guerre, & il s'en retourna à Worms.

Pendant cet intervale, les Princes & les Etats de Saxe tâcherent de faire avec l'Empereur l'accommodement qu'ils deſiroient; mais ils ne laiſſerent pas neanmoins de lever des troupes, pour être toûjours en état de ſe défendre.

L'Empereur de ſon côté ſe fortifia auſſi de toutes parts, & ſe mit le premier en campagne avec ſon armée. Les Saxons le ſuivirent bientôt après. Mais enfin, par les offices des Mediateurs, les deux parties furent portées à un accommodement qui fut conſenti de tout l'Empire. Les Princes & les Etats de Saxe qui étoient Werner Archevêque de Magdebourg, Bucco Evêque de Halberſtat, Othon Duc de Baviere, Magnus & Herman Ducs de Saxe, Frederic Palatin de Saxe, les Comtes & la Nobleſſe du païs, en preſence de toute la Cour Imperiale, qui étoit en pleine campagne, demanderent pardon à l'Empereur de leur revolte, & le ſupplierent de leur faire l'honneur de les remettre en ſes bonnes graces. Ce Prince leur aïant accordé leur demande, il donna ordre aux Princes & aux Officiers de licencier leurs troupes, & de ſe retirer chez eux, ce qui fut executé de part & d'autre. Cette importante expedition aïant en fort peu de tems été terminée, l'Empereur reprit le chemin de Worms, & le jour de la ſaint Martin de la même année, il arriva en ce lieu.

Accommodement avec les rebelles.

Mais ce ne fut pas pour y joüir d'un long repos;

HENRI IV. 1075.

pos ; il avoit avec les Italiens un démêlé bien plus difficile à aſſoupir, ainſi que la ſuite le fera voir. Le Cardinal Hildebrand, pendant les emplois qu'il avoit eus ſous Alexandre II. & ſous les précedens Papes, avoit par ſes intrigues fait tous ſes efforts, pour faire perdre aux Empereurs le droit que depuis Charlemagne ils avoient d'élire ou de confirmer les Papes, & de donner les inveſtitures des Evêchez de leurs Etats.

Grande affaire de l'Empereur avec Rome, à cauſe des Inveſtitures.

Depuis peu l'on avoit renouvellé à Rome la conteſtation ſur le fait de ces inveſtitures : c'étoit à l'occaſion de quelques-unes que l'Empereur (à ce qu'on diſoit) avoit données à des Prélats d'une vie reprehenſible, & l'on cherchoit des voïes indirectes pour en abolir l'uſage. Mais avant que de paſſer outre, il eſt bon, pour éclaircir ce grand differend, de reprendre les choſes de plus loin, non ſeulement quant au fait mais quant au droit. Nous liſons dans l'Ecriture ſainte, que pour remplir l'Apoſtolat de Judas, qui étoit vaquant, les Fideles au nombre de ſix vingts propoſerent Barſabas & Mathias, & qu'aiant jetté le ſort pour l'un & pour l'autre le ſort tomba ſur Mathias. Que lorſqu'il fallut auſſi élire des Diacres, les Fideles étant en bien plus grand nombre, en élurent ſept, qu'ils preſenterent aux Apôtres, leſquels, après avoir fait des prieres, leur impoſerent les mains. Or il y a deux choſes en ces élections, la preſentation que les Fideles faiſoient, & l'impoſition des mains par les Apôtres. La preſentation étoit toute ſeculiere, comme venant de perſonnes ſeculieres ; l'impoſition des mains étoit une choſe ſainte, ou un Sacrement, parce qu'elle étoit le ſigne viſible de la deſcente inviſible du Saint Eſprit ; auſſi cette action appartenoit-elle à des perſonnes ſacrées & ſaintes.

La preſentation eſt ce que nous pouvons appel-

peller l'investiture ; car le peuple élisant premierement les personnes qu'il jugeoit capables, & puis les presentant, il donnoit autant que cela dépendoit de lui, l'investiture du ministère dont il s'agissoit, à la personne élûë, pour ensuite être sacrée par les Prêtres, & par là renduë capable des fonctions de ce ministere. C'étoit là comment on en usoit à la naissance de l'Eglise, & lorsque tous les Fideles n'étoient qu'un cœur & qu'une ame, & qu'ils vivoient en commun. HENRI IV. 1075.

Depuis ce tems-là, les charges de l'Eglise aïant été dotées de grands biens, par les Souverains & par les personnes riches, ces charges attirerent ceux qui regardent plus le bien qui est annexé à la charge, que la charge même, c'est-à-dire, qui font plus d'état du Benefice, que de l'Ordre, ou de l'Office. Et c'étoit alors qu'on tâchoit d'y parvenir par des factions, par des simonies, & par d'autres voies illicites, dont presque toûjours il resultoit des séditions contre le repos du public, & contre l'autorité du Souverain. Ce qui obligea les Princes, à qui sur toutes choses Dieu commande de procurer le repos des Etats, dont ils tiennent de lui la conduite, de chercher pour cela un moïen plus seur & plus convenable à la tranquillité publique.

Ce moïen fut de faire eux-mêmes ce que le peuple faisoit ; je veux dire d'élire, de presenter, & d'investir eux-mêmes les Beneficiers. En effet étant les premiers du peuple, & soûtenant, comme on dit, la personne du peuple, ce qu'ils font au nom du public, est censé être fait par le public même. Le Prince connoît aussi mieux qu'aucun autre les Sujets capables de ces dignitez, parce qu'il est mieux informé de la conduite qu'ils tiennent, & de la réputation qu'ils ont. Nous en avons un exemple dans les Papes mêmes. On remarque que ceux qui ont été choisis par les Empereurs, ont communément été de

grands

HENRI IV. 1075. grands hommes ; & que ceux au contraire qui ſe ſont introduits par d'autres voïes, n'ont pas toûjours répondu à leurs obligations.

De plus, il faut conſiderer deux puiſſantes raiſons qui donnent inconteſtablement aux Souverains le droit d'élire & d'inveſtir les Evêques & les autres Beneficiers. La premiere eſt que le temporel de ces Benefices eſt venu de leurs propres bienfaits, qu'ils ont érigez en eſpece de fiefs dans la perſonne des Evêques : & c'eſt de-là même que vint le nom de Benefice & de Beneficier. La ſeconde raiſon eſt, que les Beneficiers étant leurs Sujets, & devenans leurs Vaſſaux par la poſſeſſion de ce temporel, qui eſt accompagné d'honneur & d'autorité ; les Princes par le devoir de Souverain, & pour le bien de l'Etat, ont interêt de s'aſſeurer de la perſonne & de la fidelité de ces Vaſſaux ; en ſorte que vouloir conteſter ce droit des Princes, ce ſeroit vouloir détruire l'ordre politique qui eſt ordonné de Dieu.

Or ces inveſtitures ſe donnoient par les Empereurs avec la Croſſe & l'Anneau, de même qu'ils donnoient les inveſtitures des autres fiefs avec le ſceptre, avec l'épée, ou avec l'étendard ; & tout cela n'étoit qu'une pure cérémonie exterieure, pour par rapport à ces marques, ſignifier qu'on inveſtiſſoit de quelque choſe de réel le Vaſſal. Car de dire, que parce que les Evêques portent une Croſſe qui repreſente la houlette, dont un Paſteur s'aide pour conduire ſon troupeau, & une bague qui eſt la marque de leur mariage avec leur Egliſe, ces deux choſes deſignent la puiſſance ſpirtuelle ; c'eſt une explication arbitraire.

Les Empereurs, ainſi que les autres Souverains, avoient donc droit d'inveſtir non ſeulement les Evêques dont les Evêchez étoient ſituez dans l'étenduë de l'Allemagne, mais les Papes mêmes.

mêmes. Et c'eſt ce droit dont les mêmes Papes vont tâcher de ſe relever ſous cét Empereur, donnant à entendre au monde, que c'étoit comme une eſpece de ſacrilege, que des Seculiers portaſſent leurs mains profanes ſur le Sanctuaire, & fiſſent les Evêques qui ſont des perſonnes ſacrées, & les Succeſſeurs des Apôtres. Mais ils ne prenoient en effet ce prétexte, que pour ſe rendre eux-mêmes indépendans des Empereurs, & s'inveſtir du plein droit de Souveraineté. Une preuve manifeſte de ce deſſein, c'eſt qu'ils ſe donnent bien de garde de diſtinguer le temporel d'avec le ſpirituel du Benefice, comme nous venons de le diſtinguer, car l'un, ainſi qu'il a été expliqué, n'eſt pas l'autre. Le bien temporel d'un Benefice, ou le Benefice même, eſt de la nature des autres biens de la Republique, dont le Prince a la diſpoſition, comme premier proprietaire au nom du public, pour, lorſqu'ils manquent de proprietaire, les conferer à qui il le juge à propos. Le ſpirituel du Benefice, ou l'Ordre ou l'Office, eſt la fonction Epiſcopale ou Abbatiale, qui vient de l'impoſition des mains de ceux qui ſacrent l'Evêque ou le Beneficier. C'a été à la faveur de ce mélange; ou de cette indiſtinction de deux choſes tout-à-fait differentes, que la Cour de Rome, jettant le ſcrupule dans des eſprits ſimples, a porté le fer & le feu au milieu de l'Empire, pour durant le trouble venir à bout de ſes prétentions.

HENRI IV. 1075.

Auſſi cette querelle étant la querelle de tous les Princes, chacun tâcha de tenir bon pour ſe maintenir dans ſon droit, & ce fut pour cela que le Pape Urbain II. ne trouvant peut-être pas en France les eſprits ſi dociles qu'en Allemagne, expliqua la choſe dans un Concile. Il y fut arrêté, que les Rois avoient droit d'élire & de nommer: mais non pas d'inveſtir avec la Croſſe & l'Anneau, comme étant les ſignes de la puiſſance ſpirituelle, qu'il ſembleroit par là qu'ils voudroient

HENRI IV. 1075.

droient conferer. Ce qui marque que ce grand démêle des Inveſtitures, étoit une queſtion ſur le nom de la choſe, & non pas ſur la choſe même.

La Cour de Rome ne jugea pourtant pas à propos de faire ſitôt cette explication dans l'Empire. Elle vouloit auparavant avoir un honnête prétexte d'établir la ſouveraineté du Pape. Et certes, conſiderant la conduite des Empereurs, qui de la Maiſon de France avoient tiré la Couronne Imperiale qui appartenoit à cette Maiſon, l'on pourroit dire que ſi les Papes en ſe rendant independans, ont peché, ce n'a été que par l'exemple des Empereurs mêmes; les Papes aïant eu autant de droit de ſe faire pleinement Souverains, que le premier venu de ſe faire Empereur.

Election de Gregoire VII. ſans participation de l'Empereur, & ſa confirmation de par l'Empereur même.

Il faut maintenant revenir à nôtre hiſtoire. Le Cardinal Hildebrand, homme habile & conſommé dans les negociations, mais d'un eſprit chaud, aïant par l'experience des affaires qu'il avoit traitées en Allemagne, vû que les eſprits ne ſeroient pas difficiles à ébranler, y avoit pendant la vie de deux ou trois Papes, ſous leſquels il avoit ſervi, jetté, comme il a été dit, les fondemens du deſſein qu'il avoit formé en lui-même, de priver les Empereurs du droit des inveſtitures des Benefices. Il avoit ainſi mis la choſe en theſe generale, pour uniquement parvenir, à les priver en particulier du droit d'élection ou de confirmation des Papes; eſperant que ce procès gagné, & la Thiare ne pouvant lui manquer dans le poſte qu'il occupoit, il ſe veroit alors véritablement revêtu du ſouverain Pontificat. Il fut pourtant plûtôt Pape, que l'affaire ne fut conſommée. Car après la mort d'Alexandre II. qui étoit arrivée l'an 1073. ce Cardinal avoit par la faction du peuple, & ſans que le Clergé y eût part, auſſi-tôt été élû, ſous le nom de Gregoire VII.

VII. Mais à la fin les Cardinaux ne pouvant empêcher cette élection, y avoient donné les mains ; & tout cela s'étoit fait à l'insçû de l'Empereur, qui aussi bien que les Princes de l'Empire, étant surpris de cette nouveauté, avoit pour ce sujet convoqué une Diete à Mayence. Là les Etats aïant representé à l'Empereur, que puisque de ses Prédecesseurs il avoit reçu le droit d'élire, ou de confirmer les Papes, dont le Pape Nicolas II. en plein Concile tenu à Rome, lui avoit même donné une declaration préciſe, lors de son avenement à la Couronne ; il étoit de son devoir de maintenir ce droit, & de déclarer nulle l'Election de Gregoire : L'Empereur avoit approuvé le sentiment de ces Princes, & de leur avis il avoit envoïé un Ambassadeur à Rome, pour se plaindre de cet attentat au Pape, & aux Cardinaux, avec ordre à ceux-ci de déposer le Cardinal Hildebrand, si l'on ne demandoit à l'Empereur la confirmation de cette élection. HENRY IV. 1075.

Mais le Pape pour ne point mal à propos embroüiller les affaires, avoit fort civilement reçu l'Ambassadeur, lui protestant qu'il n'avoit point recherché la Papauté ; que les Romains l'avoient obligé d'accepter cet honneur ; qu'il n'y avoit consenti qu'à condition d'y être élevé avec l'agrément & l'approbation de l'Empereur & des Princes de l'Empire ; qu'il avoit differé son Sacre pour cette raison ; & qu'il ne vouloit point en faire la cérémonie, qu'il ne fût confirmé par sa Majesté Imperiale

Ces excuses aïant été portées à l'Empereur, qui en étoit demeuré satisfait, il avoit aussi tôt envoïé à son Ambassadeur la confirmation de l'élection du Pape, ensuite de laquelle confirmation Gregoire avoit été sacré.

Le Pape excommunie plusieurs Membres de l'Empire.

Le Pape se voïant ainsi affermi dans la Chaire de S. Pierre, & reconnu de tout le monde, avoit commencé son Pontificat par un grand nom-

HENRY. IV. 1075.

nombre d'excommunications, qu'il avoit lancées contre les Princes & les Etats, tant Seculiers, qu'Eccleſiaſtiques d'Allemagne, & en particulier contre les Archevêques de Saltsbourg & de Breme, & contre les Evêques de Bamberg, de Spire, & de Strasbourg; parce qu'ils étoient mariez, ou vivoient dans le concubinage.

Le Pape ſuſcite des revoltes à l'Empereur.

De plus, il avoit excommunié tout Eccleſiaſtique qui recevroit ſon inveſtiture d'un Laïque, & tout Laïque qui la confereroit; mais ces premieres démarches, quoi-que vigoureuſes, n'étoient cependant que pour faire un eſſai des foudres du ſaint Siege: car pour ſe ſignaler, il croïoit qu'il falloit frapper des têtes plus élevées. Pour cet effet, il avoit envoïé quatre Legats en Allemagne, afin d'y célébrer un Concile, qui par l'obſtacle que tous les Evêques y avoient apporté, n'y fut pas tenu; & les Legats n'avoient pas laiſſé de traiter d'excommunié l'Empereur Henry, juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié du crime de ſimonïe, dont il avoit été accuſé devant le Pape précedent.

Gregoire, pour pouſſer plus avant ſa pointe contre l'Empereur, avoit (ſelon quelques Auteurs) fait enſuite inſinuer dans l'eſprit des Saxons, d'envoïer des Ambaſſadeurs à Rome, pour ſe plaindre du tort qu'ils ſouffroient par le Traité qu'ils avoient été forcés de faire avec Henry; & pour prier inſtamment le Pape de le dépoſer, puiſqu'il s'étoit rendu indigne de ſa dignité par ſes vices, & par ſa mauvaiſe conduite.

1076.

Le Pape fait ajourner l'Empereur à Rome, & l'Empereur deſtituë le Pape en une Diete.

Ce fut enſuite de ces artifices, que Gregoire, fauſſement perſuadé du droit qu'il avoit d'élire & de dépoſer les Empereurs, & que ne voulant ſe païer de la même raiſon qu'on avoit donnée à ſon Prédeceſſeur, dont l'Empereur avoit mépriſé la citation, envoïa de nouveaux Legats à la Diete

Diete de Goſlar, convoquée pour l'affaire des Princes Saxons qui avoient été faits priſonniers à la derniere bataille. Ces Legats, & le Nonce, ſelon l'ordre qu'ils en avoient du Pape, commencerent en premier lieu par ſe plaindre, de ce que contre les défenſes de la Cour de Rome, l'Empereur avoit donné l'inveſtiture de quelques Evêchez, & de ce qu'il ne faiſoit pas publier les Decrets du dernier Concile contre ces inveſtitures, contre la ſimonie, & contre l'incontinence des Clercs. En ſecond lieu, ils demanderent qu'on élargît ces Princes priſonniers, & qu'on privât les Archevêques & les Evêques excommuniez de leurs dignitez & de leurs biens; & en dernier lieu que l'Empereur eût à comparoître à Rome, le Dimanche de Carême-prenant, pour répondre aux accuſations intentées contre lui, ajoûtant qu'on l'excommunieroit, & qu'on le dépoüilleroit de l'Empire, s'il manquoit de rendre à l'Egliſe l'obéiſſance qu'il lui devoit. HENRI IV. 1076.

Cette entrepriſe de Gregoire toucha ſenſiblement l'Empereur, & d'autant plus que regardant le Pape & le peuple Romain comme ſes Vaſſaux relevans de l'Empire, c'étoit un attentat à la Majeſté Imperiale. Auſſi ces Legats furent-ils renvoiez d'une maniere peu obligeante; & l'Empereur fit auſſi-tôt convoquer à Worms les Princes Eccleſiaſtiques, & tous les autres Prélats. Ils s'y rendirent en aſſez grand nombre, & après avoir déliberé ſur ces entrepriſes inoüies juſqu'alors, ils conclurent que Gregoire ne devoit être conſideré que comme un homme, qui par des voies artificieuſes & indirectes, avoit uſurpé le ſaint Siege, qui avoit infecté l'Egliſe de Dieu d'un grand nombre d'abus & de nouveautés, & qui avoit trahi ſon devoir par pluſieurs attentats ſcandaleux; qu'ainſi l'Empereur, en vertu de ſon autorité ſouveraine, ſuivant l'exemple de

HENRY IV. 1076.

ſes Prédeceſſeurs devoit le priver du Pontificat, & établir un autre Pontife en ſa place.

En conformité de cette reſolution, l'Empereur envoia à Rome un Ambaſſadeur, qui non ſeulement fit par lettres entendre au Pape, & par pluſieurs Ecrits au public, les raiſons qui avoient porté l'Aſſemblée generale des Evêques d'Allemagne à déclarer Gregoire indigne & incapable de la Papauté; mais declara que l'Empereur le privoit de cette dignité, déchargeant en même tems les Romains, & tous autres, de l'obéiſſance qu'ils lui devoient en cette qualité.

l'Empereur dégradé par le Pape, ſe porte à de grandes indignitez pour ſatisfaire ce Pontife.

Le Pape irrité de cette Ambaſſade, & de ces Ecrits, fit incontinent convoquer un Concile à Rome, où ſe trouverent cent dix Evêques, qui après avoir déliberé ſur le procedé de l'Empereur, conclurent que le Pape avoit ſujet de lui ôter la Couronne, de déclarer les Princes & les Membres de l'Empire diſpenſez du ſerment qu'ils lui avoient prêté, & de leur défendre d'avoir aucune communication avec lui: ce que le Pape executa, excommuniant l'Empereur & tous ſes adherans. Voilà le premier Pape qui ait jamais oſé excommunier ſon Souverain, & voilà le premier pas que les Papes firent en la perſonne de Gregoire VII. pour ſecoüer le joug des Empereurs, & ſe rendre Souverains; car les Papes s'étant depuis maintenus dans cette indépendance, n'ont plus relevé de l'Empire.

Cette fulmination remplit la Chrêtienté de troubles & de diviſions, & l'Allemagne de longues & de ſanglantes guerres. Elle réduiſit l'Empereur à une telle extrêmité, que voïant preſque tous les Princes de l'Empire ſoûlevez & armez contre lui, à l'inſtigation du Pape, & ne pouvant ſe réſoudre aux conditions injuſtes & indignes qu'ils lui propoſoient, il crut ne pouvoir mieux faire que de tâcher de fléchir la colere du Pape par une action ſinguliere d'hu-

l'humilité, s'imaginant qu'il ne s'agiſſoit que du ſpirituel. Il réſolut donc d'aller en penitent en Italie, & il entreprit ce voïage au mois de Decembre de l'année 1076. avec ſa femme & ſon fils Conrad âgé ſeulement de deux ans, ſouffrant de grandes fatigues & incommoditez dans ce voïage. HENRY IV. 1076.

Lorſqu'ils furent arrivez à Canoſſa, Place Imperiale, appartenante à Godefroy & à Matilde, où étoit le Pape, on laiſſa entrer l'Empereur à la premiere porte; & l'enfermant ſeul au dedans, pendant que tous ceux qui l'accompagnoient furent laiſſez au dehors, on lui fit entendre entre ces deux portes, qu'il n'y avoit point de remiſſion à eſperer pour lui, s'il ne jeûnoit durant trois jours, s'il ne demeuroit chaque jour juſqu'au ſoir pieds nuds dans la neige; & ſi après cette penitence il ne demandoit pardon de ſa faute au Pape. Tout cela fut executé. Le Pape le reçut le quatriéme jour 25. de Janvier 1077. lui donna l'abſolution, & fit ſon accommodement avec lui. Mais il eſt incroïable combien un accommodement ſi extraordinaire & ſi outrageux déplût aux Princes d'Italie. Ils ne pûrent jamais ſouffrir la fierté du Pape, ni cette exceſſive baſſeſſe de l'Empereur. 1077.

Ce Prince même indigné contre ſa propre ſimplicité, qui l'avoit contraint de ſe réduire à une ſi violente neceſſité, ſe rangea du ſentiment des Princes, des Etats, & des Villes d'Italie. Il les appaiſa le mieux qu'il pût, en leur faiſant entendre l'étrange neceſſité où on l'avoit réduit; & pour les perſuader combien il étoit ſenſible à cet outrage, il ſe déclara l'ennemi mortel du Pape.

Le Pape brouille de nouveau, & fait que les Princes de l'Empire éliſent un autre Empereur.

Le Pape de ſon côté réveillant dans ſon eſprit ſa premiere animoſité, n'oublia rien pour broüiller les affaires en Allemagne; & il remua les eſprits avec tant de ſuccès pour ſa vengeance, qu'il porta les Princes à

HENRY IV. à consentir unanimement à la perte de l'Empereur.

1077. C'est pourquoi prenant prétexte sur l'excommunication fulminée contre lui, ils le privèrent de cette souveraine dignité, & à Forscheim, ils élurent en sa place Rodolphe, Duc de Suabe, qu'ils firent couronner à Mayence le 2. de Mars ensuivant.

L'Empereur averti de ce qui se passoit contre lui en Allemagne, part d'Italie & s'y rend en diligence. Il n'y fût pas plûtôt arrivé qu'il se mit en campagne avec les troupes qu'il avoit pû ramasser. Il alla attaquer Rodolphe, & le défit près de Wirtzbourg le premier de Juillet de la même année, d'où le Duc prit la fuite, & se sauva.

1078. L'année suivante 1078. Henry & Rodolphe mirent encore l'un & l'autre une armée sur pied. Ils se joignirent, donnerent bataille le 7. Août, & combattirent avec grande opiniâtreté. La fermeté des troupes de Henry fit ploïer à la fin celles de Rodolphe, qui furent défaites pour la deuxiême fois; & Rodolphe se vit encore obligé de se sauver par la fuite.

L'Empereur se rendit ensuite maître du Duché de Suabe, & chassa Berthold gendre de Rodolphe, qui défendoit ce païs. Puis sur l'avis qu'il eut, que les partisans de Rodolphe se rassembloient dans la Saxe; il s'achemina de ce côté-là avec soixante mille hommes, nonobstant les rigueurs de l'Hyver; & aïant rencontré les rebelles près de Flatersheim, il leur livra la bataille dans la fin du mois de Janvier 1079. & défit leur armée. Mais comme les Evêques qui avoient élû Rodolphe, ne songeoient sans cesse qu'à traverser les bons succès de Henry, ils s'aviserent de solliciter le Pape de l'excommunier encore une fois, & le Pape qui n'é-

Bataille célébre entre les deux rivaux.

1079.

Henry est encore excommunié.

toit

toit que trop disposé à entrer dans leurs sentimens, rendit au mois de Mars de l'année 1080. une seconde Sentence d'excommunication contre Henry, par laquelle il le priva aussi de toute puissance & dignité Imperiale ; Rodolphe en même tems voit son élection confirmée de ce Pape, & même reçoit de lui une Couronne avec ces mots. HENRY IV. 1080.

Petra dedit Petro, Petrus Diadema Rodulpho.

L'Empereur de sa part, considerant serieusement que toute la Chrêtienté n'étoit dans le desordre, & dans les malheurs où on la voïoit, que par les intrigues de Rome, ne pensoit qu'aux expediens de la délivrer de cette oppression. Il fit dans cette vûë assembler à Mayence les Evêques d'Allemagne, pour sçavoir d'eux si le Pape avoit le pouvoir d'ôter la Couronne à un Empereur, & si l'Empereur n'avoit pas le droit de déposer avec raison & justice le Pape Hildebrand, & d'en mettre un autre en sa place. Dix-neuf Evêques qui s'étoient rendus à cette Diete, après avoir déliberé sur cette proposition, jugerent à propos que l'Empereur prît aussi le sentiment des autres Evêques, & qu'il convoquât à cet effet une assemblée à Brixen. L'Empereur l'indiqua pour le mois de Juin, & trente Evêques, tant d'Allemagne que d'Italie se trouverent à ce Concile National, où l'Empereur, à l'imitation de ses Prédecesseurs, fit la fonction de Président. Il y fut tout d'une voix conclud, que le Pape n'aïant aucune puissance sur l'Empereur, il ne l'avoit pû priver de l'Empire, & que l'Empereur au contraire aïant celle de déposer le Pape pour des causes legitimes, pouvoit avec justice ôter à Gregoire cette suprême dignité, puisqu'il s'en étoit rendu

HENRY IV. 1080. indigne, soit par sa mauvaise conduite, soit par les attentats qu'il avoit commis. Sur ce fondement ces Prélats élurent en la place de Hildebrand, le Cardinal Wiberti, que d'autres nomment Guibert, ou Gilbert Archevêque de Ravene, homme de vertu & de mérite, qui prit le nom de Clement III. & ils prierent l'Empereur de se mettre en état de passer en Italie pour l'execution de ce Decret, ce qu'il promit de faire. Mais avant que d'entreprendre ce voïage, il fut obligé de ramasser toutes ses forces, pour rendre inutiles les nouveaux efforts que son rival faisoit pour rétablir ses affaires. Car Rodolphe avoit déja rassemblé un corps d'armée dans la Saxe. Mais Henry pour ne lui pas donner le tems de faire des progrès, s'avança promptement de ce côté-là, & les deux armées s'étant trouvées près de Mesbourg le 8. jour d'Octobre, elles combattirent avec beaucoup d'ardeur, & il sembla que celle de Rodolphe eût quelque avantage; mais elle ne poursuivit pas sa pointe. La nouvelle qui se répandit que Rodolphe avoit eu (comme il étoit vrai) la main droite coupée par Godefroy de Boüillon Duc de Lorraine; qui servoit le vrai Empereur, & qui, pour ainsi dire, sembloit être né pour l'extermination des Rebelles, cette nouvelle, dis-je, en abbatit entierement le courage. Rodolphe se sentant fort mal, se fit apporter sa main, & dit aux Princes & aux Officiers qui étoient presens. *Voilà la main avec laquelle, j'ai prêté à Henry Monseigneur le Serment de fidelité, que j'ai violé par ordre de la Cour de Rome, & à l'instance de quelques Evêques, pour aspirer par un parjure à un honneur qui ne m'étoit pas dû.* Après avoir proferé ces paroles avec un témoignage de grand repentir, il rendit l'esprit. Il fut avec pompe enterré à Mesbourg dans la Saxe. On fit même graver sur la table de cuivre de

de ſon tombeau une couronne avec les autres ornemens Roïaux. Dequoi les Saxons apprehendans que l'Empereur Henry n'eût quelque reſſentiment contre eux, voulurent faire ôter toutes ces marques d'honneur. Mais l'Empereur leur ordonna de les laiſſer, ajoûtant qu'il ſouhaiteroit que tous ſes ennemis fuſſent auſſi magnifiquement enterrez, afin que lui & l'Empire puſſent un peu reſpirer, & reprendre leurs forces abbatuës par tant d'effuſion de ſang. HENRY IV. 1080. *Bon ſens de Henry.*

Henry étant ainſi délivré de ſon Rival, n'oublia rien pour achever de diſſiper le parti des Rebelles confederez. Il en vint en quelque maniere à bout; & après avoir mis tout le bon ordre qui ſe pouvoit aux affaires d'Allemagne, il ſe prépara au voyage d'Italie, qu'il avoit promis de faire pour aller établir Clement dans le Siege de ſaint Pierre. Il s'y achemina au commencement de l'année 1081. accompagné de Clement; & ſans trouver aucune réſiſtance, il ſe rendit juſqu'aux portes de Rome avec ſon armée; mais il ne trouva pas la même facilité à entrer dans la Ville. Il fut contraint de l'attaquer dans les formes, & le ſiege en dura plus de deux ans & demi. A la fin il en vint à bout pendant le Carême de l'année 1084. Et comme il la prit d'aſſaut, il eut bien de la peine à la ſauver du pillage, dont pourtant il la garentit, moïennant une ſomme d'argent, que le peuple offrit, & dont il obligea les ſoldats de ſe contenter. 1081. 1084.

Gregoire apprehendant ſur tout de tomber entre les mains de Henry, ſe ſauva dans le Château ſaint Ange, qui étoit très-bien fortifié, & où il donna tems à ſes amis de le venir ſecourir. Pendant qu'il s'y défendoit, l'Empereur fit publier les raiſons qui l'avoient porté à mettre le Cardinal Wiberti ou Clement III. en la place

HENRI IV. 1084.

de Gregoire ; & les Romains y aïant acquiescé, il le fit sacrer avec toutes les cérémonies ordinaires dans l'Eglise saint Pierre. En révanche, Clement couronna & sacra l'Empereur le jour de Paques ensuivant, en présence & avec applaudissement du Senat & du Peuple Romain, qui lui prêterent serment de fidélité.

On continuoit toûjours les attaques du Château saint Ange. Mais quelques affaires aïant appellé l'Empereur en Lombardie, il arriva que dans le séjour qu'il y fit, Guichard Duc de l'Apoüille étant venu au secours de Gregoire, il trouva moïen de le tirer de ce Château, & de le faire conduire à Salerne, où l'année suivante il finit ses jours.

Les troubles survenus en Allemagne, ne permirent pas à l'Empereur de goûter la joïe que lui devoient donner les heureux succès de son voïage d'Italie.

Nouveaux remuëmens contre l'Empereur dans la Saxe, & l'election d'un Roi des Romains.

Les Saxons naturellement remuans, & toûjours excitez par les ennemis de l'Empereur, se prévalans de son absence, avoient recommencé tout de nouveau à broüiller. Ils s'étoient joints d'interêt & de conseil avec les autres Princes rébelles ; & dès l'année précedente, à la sollicitation de Gregoire, tous, après avoir élû le Comte Herman de Luxembourg pour Roi des Romains, & l'avoir fait sacrer à Mayence par l'Archevêque Sigfrid, ils s'étoient jettez dans la Franconie, & faisoient la guerre à ceux qui avoient assisté l'Empereur contre eux. Ce fut ce qui obligea Henry de quitter l'Italie, & de hâter son retour en Allemagne, où aïant appris qu'en quelques Assemblées particulieres de Prélats, il s'étoit passé plusieurs choses contraires à ses interêts, en consequence des excommunications fulminées contre lui & ses adherans, par Gregoire ; il indiqua une Assemblée generale à Mayence au mois de Février de l'an-

l'année 1085. où d'un commun conſentement des Evêques & d'autres Prélats Italiens, François & Allemans, qui y aſſiſterent, tous les actes faits par Gregoire furent caſſez, & ceux de l'Empereur contre Gregoire, approuvez & confirmez. Les Evêques qui avoient pris parti avec les rébelles, y furent auſſi privez de leurs Benefices, de même que le Comte Herman du titre de Roi des Romains, qui lui avoit été conferé par les rébelles. HENRI IV. 1085. 1086.

Quelques jours après que cette Aſſemblée fut finie, on reçut nouvelle que le Pape Gregoire étoit mort à Salerne le 24. jour de Mai, & que ſans faire aucune mention de Clement III. on avoit voulu élever ſur le ſaint Siege le Cardinal Didier Abbé du Mont-Caſſin, qui pour lors étoit à Rome; mais qui s'en étoit fui dans ſon Abbaïe. Ce qui fut cauſe que ſon élection fut differée juſqu'à la fête de la Pentecôte de l'année ſuivante 1086. Cependant l'Empereur apprenant que le Comte Herman, quoique dépoſé, faiſoit les derniers efforts pour ſe ſoûtenir; il le pourſuivit, & le contraignit de tout abandonner, & de ſe ſauver en Saxe. Ce qui fit que les rébelles élurent en ſa place pour Roi des Romains Ecbert Marquis de Thuringe, qui comme le Comte Herman ſuccomba ſous les armes victorieuſes de l'Empereur, & n'eut pas à la fin un meilleur ſort. Car ſi Herman, deux ans après ſa dépoſition, fut tué d'une pierre qu'une femme lui fit tomber ſur la tête du haut d'une tour, comme il paſſoit dans un Bourg; Ecbert après la perte qu'il fit d'une bataille contre l'Empereur l'an 1090. s'étant ſauvé dans un moulin, il y fut tué par un des amis de Henry, ou ſelon d'autres, par ſes Gardes. 1089. 1090.

Pendant que l'Empereur avoit été occupé à ſe défaire de ſes deux Concurrens; ſes

HENRI IV. 1090. autres ennemis n'avoient pas manqué à lui ſuſciter de nouvelles affaires du côté d'Italie, & à faire que les Papes qui avoient ſuccedé à Gregoire VII. fuſſent entretenus dans la haine que celui-ci avoit euë contre lui. Durant le Pontificat de Victor III. qui après Grégoire n'avoit occupé le ſaint Siege que dix mois ou environ, leurs négociations n'avoient pas porté grand coup contre l'Empereur. Mais elles avoient fait leur effet auprès du Pape Urbain II. Succeſſeur de Victor, qui d'ailleurs étoit bien perſuadé que ſon élection aïant été faite ſans la participation de l'Empereur, auſſi bien que celle de ſon Prédeceſſeur, elle ne lui avoit pas été agreable. Ce Pape avoit auſſi été excité contre Henry, non ſeulement par la Comteſſe Mathilde de Toſcane, remariée depuis un an au Duc Welphon de Baviere, mais encore par les Normans; & tous profitans de l'occupation que l'Empereur avoit en Allemagne, avoient débauché une bonne partie de l'Italie de l'obéïſſance de l'Empire.

L'Empereur averti de ces menées, réſolut de paſſer en Italie avec toutes ſes troupes. Auſſitôt qu'il eut traverſé les Alpes, il reprit toutes les Villes de déça le Po, & entr'autres celle de Mantouë, où ſes troupes entrerent la veille de 1091. Pâques, après un ſiege de douze mois. Il réduiſit enſuite preſque tout le reſte de la Lombardie, nonobſtant une aſſez vigoureuſe défenſe de la Comteſſe Mathilde, qui à la tête de ſes troupes, ne craignoit point de s'oppoſer ſans ceſſe à celles de l'Empereur. Les Romais voïant les progrès de Henry, qui toûjours maintenoit l'Antipape Clement, voulurent, pour lui complaire, profiter de cette occaſion, & de l'abſence d'Urbain pour rappeler Clement à Rome. Il y demeura quelque tems. Cela obligea Urbain de renouveller ſes excommunications contre Clement.

ment & contre Henry. Cependant Conrad fils aîné de l'Empereur, piqué de quelques paroles fâcheuſes que ſon pere lui avoit dites, & gagné d'ailleurs par Mathilde & par les Normans, ſe révolta contre lui ; & aïant dans ſa révolte entraîné la Ville de Milan, & pluſieurs autres de la Lombardie, il prit la qualité de Roi d'Italie. Ce fut du conſentement du Pape Urbain, du Duc de Welphon, de Mathilde, & de pluſieurs autres Ducs & Seigneurs, & il fut ſacré à Milan par Anſelme, qui en étoit Archevêque. Quelque tems après il épouſa la fille de Roger Roi de Sicile, & pouſſa ſa révolte ſi loin, qu'il détourna la plus grande partie des Villes & des Seigneurs qui obeïſſoient à l'Empereur, lequel par ce moïen ſe trouva réduit à ſe cantonner dans quelques Places fortes, pour avoir le tems de rétablir ſes affaires. Il crut en avoir l'occaſion favorable pendant le voïage que fit le Pape Urbain en France, où il tint le célebre Concile de Clermont en Auvergne, qui fut ouvert pendant l'Octave de la ſaint Martin ; & dans lequel il ſe fit deux choſes fort conſiderables ; la premiere fut l'excommunication du Roi Philippe premier Roi de France, pour avoir répudié ſon épouſe légitime, & s'être marié à une de ſes parentes nommée Bertrade, qui avoit quitté ſon mari ; & la ſeconde fut la réſolution de la Croiſade pour le ſecours des Chrétiens en Levant, & le recouvrement de la Terre-Sainte. Mais cette abſence d'Urbain, & les pratiques que Clement, qui cependant étoit demeuré à Rome, avoit faites avec pluſieurs autres Seigneurs pour favoriſer l'Empereur, ne lui furent pas fort avantageuſes. Le parti de Conrad fortifié par l'alliance du Roi de Sicile, & par le retour d'Urbain en Italie, devint tel, que quelque tems après Henry perdant l'eſperance de réduire par la force ou autrement, ſon

HENRY IV.

1091.

1093.

1095.

1097.

HENRI IV 1079. son fils à la raison, prit la résolution de s'en retourner en Allemagne. Le vif ressentiment qu'il avoit de la mauvaise conduite de ce fils à son égard, ne lui permit pas de demeurer longtems sans le faire éclater. Il ne fut pas plûtôt arrivé à Cologne, où il avoit fait assembler plusieurs Princes de l'Empire, qu'il fit mettre Conrad au Ban Imperial, & déclarer Henry son second fils, Roi des Romains, qu'il fit couronner depuis à Aix-la-Chapelle, après avoir pris son serment, que de son vivant il ne s'ingereroit dans le Gouvernement de l'Empire, qu'autant qu'il le lui permettroit. Il lui assigna la Ville de Ratisbonne pour y tenir sa Cour; & ce Prince s'y étant rendu, & y vivant en paix selon l'intention de son pere, il sembloit que les choses ainsi reglées, dûssent confirmer le repos, dont on avoit commencé de joüir en Allemagne depuis la mort des principaux rebelles, décedez pendant le dernier voïage d'Italie. On en étoit d'autant plus persuadé, que les Saxons & les Bavarois, s'étoient aussi accommodez avec l'Empereur, & qu'ainsi l'on se pouvoit promettre de tous côtés une paix ferme & perpetuelle. Mais l'application qu'il apportoit pour la rendre plus stable, & pour rétablir le bon ordre & la justice en divers endroits, d'où la licence des guerres passées les avoit bannis; cette application au lieu de lui tourner à gloire, fut par un effet assez bizarre, la cause de la confusion où il tomba dans les dernieres années de sa vie. Il voulut faire réparer quelques désordres assez considerables survenus à Mayence: L'Archevêque qui y trempoit en prit l'alarme. Et quoique l'Empereur qui avoit sçû qu'on n'en pouvoit punir les complices sans l'y comprendre, en eût à sa consideration fait surseoir les poursuites: l'Archevêque au lieu de reconnoître en cela quelle étoit la discretion & la

Sixiéme Jan. 1099.

bonté

bonré de l'Empereur, ſe réfugia à Thuringe, où il ne fut pas plûtôt arrivé, qu'il ſe déclara pour le parti contraire, parti qui reçommençoit à ſe remüer à la ſollicitation de Gebehard Evêque de Conſtance, a qui le Pape Paſchal II. qui avoit ſuccedé à Urbain dès le mois d'Août de l'année précedente, avoit envoïé la commiſſion de la légation d'Allemagne, pour ſoûtenir les prétentions de la Cour de Rome ſur le fait de l'Egliſe, contre les prétentions de Henry. Ce qui chagrinoit le plus l'Empereur, étoit la continuation des entrepriſes de l'Egliſe de Rome ſur le fait des élections des Papes, dont trois de ſuite avoient été faites ſans ſa participation. Ce fut auſſi ce qui le rendit opiniâtre; car après la mort de Clement, qui arriva l'année ſuivante, il fit élire conſécutivement trois autres Antipapes, Albert, Theodoric, Magniulphe, qui ſuccederent l'un à l'autre, pour aucunement conſerver le droit de l'Empire. Mais cela ne ſervit qu'à confirmer les vrais Papes dans le droit qu'ils avoient envahi. Car deux de ces Antipapes furent enfermez dans des Cloîtres, & le troiſiéme mourut ſoudainement, laiſſant à la fin Paſchal II. paiſible poſſeſſeur du ſaint Siege. HENRY IV. 1100. 1101.

Cependant celui-ci, pour ne pas dégenerer de la vigueur de ſes Prédeceſſeurs, aïant au Concile qu'il avoit fait aſſembler à Rome au commencement du Carême de l'année 1102. fait citer l'Empereur, qui n'y aïant voulu ni comparoître, ni envoïer des Ambaſſadeurs, il l'excommunia de nouveau, au ſujet de l'intruſion des Antipapes; confirmant en même tems tout ce qui par Gregoire & par Urbain avoit été fait contre lui. Auſſi-tôt il ſentit le contrecoup de ces foudres. Ce fut par le remuëment du parti qui lui étoit oppoſé en Allemagne, que l'on engagea dans la révolte ſon propre fils. On vit ce fils s'y plonger ſi avant, 1102.

HENRI IV. qu'oubliant ſon devoir & ſa parole, il ſe fit Chef de ce parti.

1050. Son prétexte fut que la plus grande partie de l'Allemagne ne voulant plus reconnoître l'Empereur, à cauſe de la derniere excommunication qu'on venoit de fulminer contre lui, il étoit obligé de prendre les reſnes de l'Empire pour aller au devant de tous les déſordres que cette diviſion y pourroit produire, & même du démembrement de ce grand Corps, qui avec le tems s'en pourroit enſuivre. Il pallia même cette perfidie d'un zèle de Religion, & d'un reſpect pour le Pape, feignant de croire ces loix-là préferables à la loi de la nature, & ne voulant par conſequent reconnoître Henry pour ſon pere, qu'après qu'il ſeroit abſous de ſon excommunication. Ainſi les remontrances du pere n'eurent point d'accès dans l'eſprit du fils; & la choſe paſſa ſi avant, qu'ils prirent les armes l'un contre l'autre. Ils ſe joignirent près de Ratisbonne; mais les deux armées ne firent qu'eſcarmoucher. L'Empereur ſe trouvant trop foible, ne jugea pas à propos de hazarder la bataille; & ſe retira vers le Duc de Boheme. Le Roi Henry ne penſoit cependant qu'aux moïens de ſe ſaiſir de la Ville de Spire où étoit le tréſor de ſon pere. Dans ce deſſein il marcha de Wirtzbourg avec ſon armée vers Spire & ſe rendit maître & de cette Place & de ſes richeſſes.

Fauſſe tendreſſe du fils, qui jette le pere dans la derniere extremité.

Ce jeune Prince enflé de ce ſuccès, & voulant profiter de la fortune qui lui étoit favorable, fit convoquer une aſſemblée des Princes à Mayence pour le premier jour de l'an 1106. L'Empereur ſe mit en état de s'y rendre. Il avoit pour cet effet mis une puiſſante armée ſur pied, dans le deſſein de diſputer publiquement ſon droit contre ſon fils.

1160.

Mais ce fils impie oppoſa la ruſe à la force;

ce ; ou pour mieux dire, connoiſſant le naturel de l'Empereur ſon pere qui étoit extrémement tendre pour lui, il prit ſon pere par ſon foible. Voïant donc que le ſalut de ſes affaires étoit de le prévenir, il réſolut par le conſeil de ſes amis d'aller au devant de lui à Coblens, & d'y joüer le perſonnage de repentant. Dés le moment qu'il y fut arrivé ; il alla ſe jetter à ſes pieds, lui demanda pardon de ſa faute, & s'excuſa de ce qu'il s'étoit laiſſé ſurprendre par de mauvais conſeils. L'Empereur attendri l'embraſſa, & lui pardonna tout ce qui s'étoit paſſé. Après ce premier pas, le Prince pouſſant la fourberie à bout, il conſeilla à l'Empereur ſon pere, de n'aller à Mayence qu'avec peu de ſuite, pour ne pas donner d'ombrage aux Princes de l'Empire. Conſeil qu'il ne donnoit que pour diſſiper les puiſſantes forces de ſon pere, & pour renvoïer quantité de gens de qualité qui l'avoient ſuivi. L'Empereur ne ſe défiant point de ſon fils, ſuivit ce conſeil, & ſe contenta de trois cens chevaux pour eux deux. HENRY IV. 1106.

Ces deux Princes & toute la Cour, firent toute cette nuit là de grandes réjoüiſſances, & les choſes étant bien concertées, ils partirent de Coblens, & ſe rendirent à Bingen le Vendredi avant Noël. Là le Prince repreſenta encore à l'Empereur ſon pere, que comme il étoit excommunié, & qu'il y avoit à craindre, que l'Archevêque de Mayence ne le laiſſât plus ſortir de Mayence, lorſqu'il y ſeroit entré, il ſeroit plus ſeur pour lui de paſſer les fêtes à Bingen ; pendant qu'il iroit à Mayence ouvrir la Diete, y negocier ſa reconciliation avec les Princes ; & accommoder toutes choſes, afin qu'il y pût être en ſeureté. L'Empereur ſuivit encore cet avis ; & là deſſus le Prince enferme l'Empereur dans une chambre, le laiſſe là priſonnier avec trois perſonnes ſeulement, & part ſans avoir égard ;

ni

HENRI IV. 1106. ni au reſpect qu'il lui devoit, ni à la parole qu'il avoit donnée, ni au ſerment qu'il avoit fait.

Pour mettre la derniere main à cette intrigue, les Legats du Pape réïtererent au commencement de la Diete les excommunications ci-devant fulminées contre l'Empereur ; & tout d'un tems l'Aſſemblée, d'un commun accord, le dépoüilla de la dignité Imperiale, & en revêtit Henri ſon fils, qu'elle proclama Empereur. Cela fait, les Archevêques de Mayence & de Cologne furent députez avec l'Evêque de Worms, pour aller à Bingen annoncer au pere cette nouvelle, & retirer de lui la Couronne & les autres ornemens Imperiaux.

L'Empereur eſt deſtitué.

L'Empereur refuſa de les leur remetre, ſoûtenant qu'il avoit été condamné injuſtement & ſans être oüi. Mais toutes ſes raiſons n'eurent aucun effet, & les Députez s'appuïant ſur leur commiſſion, & même pour les lui faire rendre, le menaçant d'emploïer des moïens qui ne lui ſeroient pas agréables ; l'Empereur ſe retira dans ſa chambre, ſe revêtit de ſes ornemens & retourna vers les Députez ; s'étant aſſis dans une chaiſe, il leur parla de cette ſorte : *Meſſieurs, voici les marques Roiales dont Dieu & les Princes de l'Empire d'un conſentement unanime m'ont revêtu ; je dois croire que vous n'entreprendrez pas de m'en dépoüiller ; neanmoins ſi vous ne craignez ni la colere, ni la punition de Dieu, ni le reproche éternel de cette injure, vous pouvez porter vos mains ſur vôtre Souverain ; nous ne ſommes pas en état de nous défendre contre la violence.*

Quoi-que le diſcours de l'Empereur touchât très-ſenſiblement les Commiſſaires, ils ne laiſſerent pas de s'approcher de ce Prince. Ils lui ôterent premierement la Couronne, & puis le tirant de ſa chaiſe, ils le dépoüillerent de tous ſes habits Roïaux, s'imaginant

ginant que le pape les avoit ſuffiſamment déchargez de leur ſerment de fidelité. L'Empereur pendant cét attentat s'addreſſant à Dieu, profera ces paroles entrecoupées de ſoupirs, & les larmes aux yeux. HENRY IV. 1106.

Dieu tout puiſſant, Dieu des vengeances, vous vengerez, s'il vous plait, cet outrage; j'ai péché je l'avouë, & j'ai mérité cet opprobre par les excès de ma jeuneſſe; mais Souverain & juſte Dieu! vous ſçaurez bien punir le crime qu'ils commettent contre ma perſonne, & le violement de leur ſerment de fidelité.

Les Ambaſſadeurs s'en retournerent enſuite à Mayence, & remirent les ornemens entre les mains du nouvel Empereur & des Princes. Le ſuccès de cette Aſſemblée aïant été ſi favorable au jeune Henry, il ne lui reſtoit plus qu'à ſe purger de la violence qu'on avoit exercée contre ſon pere, en ce qu'on l'avoit, comme il diſoit, condamné ſans l'oüir. Il s'aviſa pour laver cette tache, de faire aſſembler ſes plus confidens d'entre les Princes à Ingelheim, afin d'obliger l'Empereur ſon pere d'abandonner lui-même volontairement l'Empire. Ce fut là que ce Prince, à ce qu'on dit, ſe regardant comme un homme mourant, demanda pardon à tous ceux qu'il pouvoit avoir offenſé; puis il s'alla jetter aux pieds du Legat du Pape, qui étoit avec eux, pour le ſupplier de l'abſoudre de ſon excommunication. Mais le Legat le réfuſa, diſant qu'il n'y avoit que le Pape qui lui pût donner cette abſolution. Ce qui fit bien voir que ce n'étoit pas pour cela, qu'on l'avoit dépoſé; auſſi le laiſſa t'on en arrêt & ſeul dans cette Ville, de peur qu'il n'alât demander ſon abſolution au Pape.

Jamais patience ne fut miſe à une plus rude épreuve que la ſienne. L'impieté du jeune Henry alla juſqu'à ce point, que dès l'an-

née

HENRI IV. 1106.

née précedente, comme il a été dit, après lui avoir enlevé ſes tréſors à Spire, & l'avoir dépoüillé de tout ce qu'il pouvoit avoir au monde, il le réduiſit à une telle pauvreté, que ſouvent il manquoit de pain. Ainſi de Prince le plus puiſſant qu'il étoit, il devint le plus miſerable de tous les hommes. Exemple étonnant de l'inconſtance de la fortune & des grandeurs du monde! Ce malheureux Prince ſe voïant dans cette neceſſité, ſuplia Gerhard, qu'il avoit fait Evêque de Spire, de lui donner un Canonicat pour pouvoir ſubſiſter, aïant aſſez d'étude pour en remplir les devoirs. Il croïoit être en droit de lui demander ce Benefice, puiſque ſes peres & lui, avoient fondé & fait bâtir l'Egliſe Cathedrale. L'Evêque le lui refuſa, & lui dit qu'il n'oſoit le faire ſans la permiſſion du Pape. L'Empereur ſurpris & outré de ce refus, ne put retenir ſes larmes, il dit en ſoupirant à ceux qui étoient préſens : *Chers amis! aiez au moins pitié de moi; car la main du Seigneur m'a touché, & s'eſt appeſantie ſur moi.*

Pauvreté incroïable de l'Empereur, qui eſt rebuté de tout le monde.

On ne peut trop admirer dans ce Prince les effets ſurprenans de la Providence de Dieu, dont le deſſein ſembloit l'avoir reſervé pour ſervir de leçon aux Souverains. Car outre une infinité de riſques qu'il avoit courus dans la guerre, il étoit arrivé pendant qu'en 1084. étant à Rome, après la dépoſition de Gregoire VII. ſes ennemis avoient emploïé toute ſorte d'artifice pour lui faire perdre la vie. Un homme entr'autres, dans la Grande-Egliſe avoit monté une groſſe pierre ſur une poutre au deſſus de l'endroit où l'Empereur avoit accoûtumé de ſe mettre pour prier Dieu, réſolu de la faire tomber ſur la tête du Prince. Mais dans le moment qu'il alloit exécuter ce déteſtable deſſein, il tomba lui-même avec la pierre, & ſe tua devant

devant l'Empereur, ſans lui faire aucun mal. Le corps de ce miſerable fut attaché à une roüe, & traîné pendant trois jours dans les ruës de la Ville. Toutefois l'Empereur touché du malheur de ce ſcelerat, & par un principe de charité, donna ordre qu'on enterrât ſon corps. HENRI IV. 1106.

Quelques autres conſpirerent encore, s'étant reſolus de percer l'Empereur avec une longue pique, par deſſous les lieux communs, lorſqu'il y ſeroit. Ils furent pris ſur le fait, & menez à l'Empereur; mais ce Prince les renvoia ſans vouloir qu'on leur fît aucun mal. Tant il avoit naturellement de bonté & de douceur! Auſſi diſoit-on de lui, qu'il ſçavoit admirablement les regles de la clemence, parce qu'il pardonnoit facilement à ſes ennemis, & qu'il étoit au contraire exact & ſevere envers ceux qui attaquoient l'Empire.

Il s'échappe de ſes gardes, & ſe retire aux Païs-Bas.

Henry éprouvant donc tout ce que la fortune peut avoir d'inhumain, juſqu'à ſe voir dépoüillé de tout, ſe voit priſonnier & entiérement abandonné de ſon fils, de ſes proches, & de ceux qu'il avoit élevez & enrichis en Allemagne; il eſt évident qu'il n'y avoit en tout cela que trop de diſgraces pour le faire ſuccomber. Neanmoins ſon courage ne s'abbatit point, & dans le tems qu'on le croïoit aterré, & aneanti, il ſe releve, & montre ce qu'il étoit: Il s'échappe de ſes gardes, & deſcend le Rhin juſqu'à Cologne, où il eſt reçû & reconnu pour légitime Empereur. Delà il paſſe dans les Païs-Bas, où ſes amis avoient mis des troupes conſiderables ſur pied, pour le rétablir. S'étant arrêté à Liege, il écrivit à tous les Princes Chrétiens des Lettres Circulaires, pour les intereſſer dans ſa diſgrace. Il en écrivit même au Pape, à qui il fit entendre qu'il étoit prêt de ſe réconcilier avec lui, pourvû que cela ſe fît ſans préjudice de ſa Couronne. Ce qui mar-

HENRY VI. 1106.

marque que tout humilié qu'il fût, ſon cœur étoit incapable de baſſeſſe; mais enfin la Providence qui l'avoit deſtiné à mourir malheureux, comme il avoit vêcu, l'ôta du monde à Liege le 7. Août l'an 1106. âgé de 56. ans. Les Liegeois lui firent de magnifiques funerailles, & l'inhumerent dans la Cathedrale. Mais le jeune Henry qui pourſuivoit ſon pere par tout, étant venu ſe poſter devant Liege, dans la réſolution de tirer vengeance de ce que les Liegeois avoient oſé lui donner retraite, ils furent obligez pour faire leur paix, de déterrer par ſon ordre le corps de l'Empereur, & de le lui livrer; après quoi il le fit porter à Spire, où, dans la Chapelle de ſaint Atren, il demeura cinq ans en dépôt, & ſans ſepulture à cauſe de ſon excommunication. Ainſi il éprouva ſon mauvais deſtin, & l'inhumanité même de ſon fils après ſa mort.

Il meurt, eſt enterré & laiſſé ſans ſepulture.

Ses gueres & ſes batailles.

Cependant il faut avoüer que ce Prince étoit doüé de très-grandes qualitez, ou pour le dire avec la voix commune, il avoit été le plus grand Prince que la terre eût porté. A peine avoit-il douze ans, qu'il combatit en perſonne contre les Hongrois. Il avoit eu durant ſon regne de furieuſes guerres avec les Saxons ſes ſujets; & ſoit contre eux ou contre ſes autres ennemis, il avoit, commandant lui-même ſes armées, donné ſoixante deux batailles, enſeignes déploïées; remportant preſque toûjours la victoire, ce qui a fait dire qu'il avoit en cela ſurpaſſé non ſeulement Jules Ceſar, & les autres Empereurs, mais même tous les Rois du monde.

Sa charité, ſa ſageſſe, ſon équité.

Ce Prince étoit fort charitable, étoit très-ſenſible aux miſeres de ceux qui étoient dans la neceſſité. Il avoit ordinairement à ſa table des aveugles, des eſtropiez, des bleſſez & des malades. Il les faiſoit coucher dans ſa chambre pour pouvoir les ſoliciter lui-même. Il tâchoit de procurer à ſes ſujets tout le ſoulagement qui lui

lui étoit poſſible, juſqu'à leur donner ſouvent de ſon propre revenu. Il n'étoit pas moins recommandable par ſa ſageſſe & par ſa capacité dans les affaires. Il ſe ſervoit depuis long-tems du conſeil des Princes & Etats de l'Empire; il écoutoit leurs avis à loiſir, & avec attention, & prenoit des réſolutions ſages & avantageuſes à l'état, & toûjours ſelon les regles de l'équité. HENRY IV. 1106.

Qualitez de ſa perſonne.

Sa riche taille convenable à celle d'un Heros répondoit à la grandeur de ſon ame. Il étoit éloquent, avoit une grande vivacité d'eſprit; & comme avec toutes ces excellentes qualitez il s'étoit rendu très-illuſtre par les actions, étant en même-tems un modele de force dans la perſécution, qui d'ordinaire s'applique à opprimer la vertu. L'on ne peut propoſer aux Princes de meilleur exemple à ſuivre pour ſoûtenir avec courage les diſgraces, & ne point s'élever d'une grandeur, qui peut quelque fois dégenerer en mendicité. Ce qui n'eſt pas à imiter dans ce portrait, c'eſt que ce Prince dans ſes mauvaiſes affaires, s'étant fait une maxime de toûjours gagner tems, comme le ſouverain remede des malheureux, n'avoit quelque-fois pas aſſez de ſoin d'emploïer des moïens dignes de ſa grandeur, pour en cela mettre en pratique les regles d'une prudence ſi ſage & ſi avantageuſe. Mais il étoit perſuadé que pourvû qu'on réüſsît, la gloire de la fin effaçoit la honte des voïes que l'on avoit tenuës pour y parvenir, ce qui eſt une grande erreur.

CHA-

HENRY V. 1106.

CHAPITRE X.

Henry V.

Henry V. profite des disgraces de son pere. 1106.

HENRY V. dit le Jeune, né l'an 1081. s'étant emparé de la dignité Imperiale en la maniere qu'il a été dit ; & pour plaire à la Cour de Rome, & profiter du malheur de son pere, faisoit semblant au commencement de son regne de favoriser en toutes choses l'Etat Ecclesiastique, negligeant pour cela les droits de l'autorité de l'Empire, que son pere pendant son regne avoit maintenus au péril de son honneur, de ses biens & de sa vie. Mais après qu'il eut assez joüé ce personnage, & consideré que les Princes du parti de Rome ne s'étoient servi de lui que pour leurs affaires propres, & que leurs desseins & leurs intentions tendoient à toute autre chose qu'à ce qu'on lui faisoit croire, il se résolut de tout hazarder pour maintenir l'Empire dans son autorité, dans son honneur & sa dignité, & tel que ses Predecesseurs le lui avoient laissé ; en un mot, il fit dessein de marcher sur les pas de son pere, & de suivre le même chemin qu'il avoit tenu.

Il est frappé de la foudre.

Il s'appliqua donc à se faire une leçon de la conduite que ce genereux Empereur avoit toûjours observée. Mais quelque soin & quelque prudence qu'il pût apporter, tout ce qu'il fit fut toûjours accompagné de la malediction que par son impieté envers son pere, il s'étoit attirée. Dieu même dès sa premiere élection lui avoit fait paroître un signe terrible de sa justice & de sa colére La chose étoit arrivée ainsi. Dans le tems qu'il étoit à la Diete de Goslar l'an 1103. il s'éleva un tonerre épouventable, la foudre tomba dans sa chambre, le blessa à la jambe droite

droite, rompit la pointe de ſon épée qu'il avoit au côté, & mit en pieces ſon bouclier. HENRY V.

Un ſi fort avertiſſement n'avoit pas empêché que ce Prince ne ſe fût abandonné à l'avarice, & ne mît plus de confiance dans les tréſors de la terre, que dans ceux du Ciel. D'où il arriva dans la ſuite, que pour amaſſer des richeſſes immenſes, il ne faiſoit point de ſcrupule d'accabler les peuples d'impoſitions. 1106. *Il eſt ſujet à l'avarice.*

Deux mois après la mort de l'Empereur Henry IV. le Pape Paſchal II. convoqua un Concile à Guaſtalé Ville ſur le Pô, il y renouvella les Decrets de ſes Prédeceſſeurs contre les Inveſtitures. Cette nouvelle mortifia ſenſiblement l'Empereur. Neanmoins ne jugeant pas encore à propos de s'oppoſer ouvertement aux entrepriſes de la Cour de Rome, il fit convier le Pape de paſſer en Allemagne pour terminer leurs differens à l'amiable. Mais Paſchal étant averti que l'Empereur n'étoit pas ſatisfait de ſa conduite, & qu'il étoit tout à fait revenu de cette grande docilité qu'il avoit témoignée envers les Papes, craignant ce Prince fier & bruſque, il n'oſa pas accepter le parti propoſé. Il crut que le meilleur conſeil qu'il y avoit à prendre en cette rencontre, étoit d'aller en France demander la protection du Roi Philippe. En effet, il s'y achemina inceſſamment, & le Roi, & Loüis ſon fils le reçurent tout à fait bien à ſaint Denys, où s'inclinans juſqu'à terre, ils lui rendirent leurs premiers reſpects. *Le Pape dans un Concile ôte les Inveſtitures à l'Empereur, & il ſe jette ſous la protection du Roi de France.*

Quoique cette démarche du Pape inquiétât fort l'Empereur, il n'en fit pas ſemblant; parce que n'aïant déja que trop d'ouvrage dans l'Empire, il ne vouloit pas ſe broüiller avec les François. C'eſt pourquoi comme il étoit politique, il fit, par l'entremiſe du Roi très-Chrétien, demander au Pape qu'il pût lui envoïer des Ambaſſadeurs, afin de regler les affaires dans une conference. Elle fut aſſignée à Châ- *Le Pape accorde à l'Empereur une conference à Châlons.*

lons

HENRY V. 1107.

lons en Champagne, où Adelbert Chancelier de l'Empereur & Chef de l'Ambaſſade, ſe rendit avec ſes Collegues. Mais le Chancelier ne voulut pas aſſiſter aux conferences, par ce que le Pape y étoit en perſonne. Ce Chancelier croïant qu'il n'étoit pas de la dignité de ſon maître de ceder au Pape, qu'il regardoit encore comme Vaſſal de l'Empire, le Pape ne voulant pas conſentir aux Inveſtitures, & les Ambaſſadeurs aïant ordre de ne s'en pas relâcher, l'Aſſemblée ſe ſépara bruſquement & ſans rien terminer.

Enſuite de cette rupture le Pape alla tenir un Concile à Troyes, & l'Empereur une Diete à Mayence; c'étoit en l'année 1107. Les Evêques Allemans furent pour les Inveſtitures; & les Peres du Concile pour maintenir les Decrets des précédens Papes, ſauf à l'Empereur à ſe rendre dans un an à Rome en un Concile general, pour y repréſenter ſes raiſons.

Fait la guerre aux Polonois, eſt défait.

L'Empereur n'étant pas content de cette derniere déciſion, ne jugea pas que pour y déferer, il dût négliger ſes autres affaires. Il avoit en tête la conquête de la Sileſie. Alors ce Duché appartenoit à la Couronne de Pologne; & voulant executer le deſſein qu'il avoit formé de l'aſſujettir, & de le réünir à l'Empire, il marcha avec

1109.

le nombre de troupes qu'il crut néceſſaire pour s'en pouvoir rendre maître. Il prit d'abord quelques Villes, s'avança dans le païs, & mit le ſiege devant Glogau. Les habitans s'étant defendus avec beaucoup de courage, il fut obligé de ſe retirer. Il attaqua enſuite Breſlau; mais Boleſlas Duc de Pologne, qui ſans le conſentement de l'Empereur avoit uſurpé le nom de Roi, vint au ſecours de la place. Il ſe donna quelques combats, & quelques eſcarmouches. Les Polonois eurent preſque toûjours l'avantage dans toutes ces petites actions. Mais dans la derniere, qui fut une bataille generale, l'Empereur rem-

remporta la victoire. Ce qui obligea le Roi de Pologne d'envoïer vers lui un Ambaſſadeur nommé Scorbius, pour lui témoigner qu'il étoit diſpoſé à un Traité de paix. HENRY V. 1109.

L'Empereur, qui pour lors étoit à Prague, propoſa à l'Ambaſſadeur de telles conditions, que celui-ci jugea bien qu'il n'y avoit point de de Traité à eſperer, à moins que la Pologne ne demeurât ſujette & tributaire de l Empire; & l'Empereur même, pour faire connoître a l'Ambaſſadeur, que la conquête de la Sileſie lui étoit comme aſſeurée, lui fit voir ſes finances, & les autres richeſſes qu'il avoit dans ſon treſor pour la réduire bientôt à ſon obéiſſance. Dans ce moment Scorbius tira de ſon doigt une bague, & la jettant dans ce treſor, dit en raillant, mais d'une maniere reſpectueuſe, *Je le veux augmenter de cette bague.* L'Empereur lui répondit en langue Allemande, *Hab danck, je vous remercie*; & les Polonois depuis honorerent de ce nom d'*Habdanck* la famille de Scorbius.

Le Roi de Pologne aïant appris les dures conditions que l'Empereur lui vouloit impoſer, prit réſolution d'éprouver par une bataille, ſi l'argent l'emporteroit ſur la valeur. Les deux armées en vinrent aux mains en pleine campagne, & à une lieuë de Breſlau. La bataille dura même avec beaucoup de chaleur, & d'opiniâtreté depuis le matin juſqu'au ſoir. Les Polonois furent enfin victorieux; & les Allemans qui avoient perdu beaucoup de monde, furent contraints d'abandonner le champ de bataille.

1110.

Suite du démêlé entre l'Empereur & le Pape pour les Inveſtitures.

Ce mauvais ſuccès fit deſiſter l'Empereur de ſon entrepriſe ſur la Sileſie, pour s'appliquer à la plus grande affaire qu'il ait euë pendant ſon regne. C'eſt le démêlé qu'il avoit avec le Pape Paſcal, qui, comme il a déja été dit, avoit con-

HENRY. IV. 1110. confirmé dans le Concile de Troyes les Decrets de ſes Prédeceſſeurs Gregoire VII. Victor III. & Urbain II. portant que c'étoit aux Papes, & non pas aux Empereurs, & aux Rois, de donner les Inveſtitures des Evêchez, des Abbaies, & des autres Benefices.

L'Empereur conſiderant de plus en plus ces Decrets comme une entrepriſe ſur les droits de l'Empire, fit aſſembler une Diete à Ratisbonne, où les Princes & les Etats, après une meure déliberation, accorderent à l'Empereur ce qu'il demandoit, avec le ſecours neceſſaire pour maintenir les droits de ſa Couronne en Italie.

Voïage de l'Empereur en Italie. Ce Prince la même année paſſa donc les Alpes avec trente mille chevaux, & près de cinquante mille hommes de pied qu'il fit marcher par des chemins differens. Outre ces forces, il s'étoit fait ſuivre de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, & de dépenſe dans l'Allemagne; mais particulierement de perſonnes inſtruites de ce qui concernoit les droits de l'Empire; & le tout pour les ſoûtenir & les défendre, ou par la negociation, ou par les armes.

L'Empereur s'étant avancé juſqu'en Toſcane, quelques Villes voulurent s'oppoſer à ſon paſſage. Il les prit, & alla paſſer les fêtes de Noël à Florence. Il avoit envoïé une Ambaſſade célebre à Paſcal avec force proteſtations de reſpect pour le ſaint Siege. Le Pape qui ne laiſſoit pas de ſe précautionner, faiſant filer le plus de troupes qu'il pouvoit dans Rome, dépêcha auſſi ſes Legats pour aller au devant de lui. Après ces premieres civilitez, on jugea à propos de s'expliquer davantage, avant que l'Empereur entrât dans Rome. Il fut pour ce ſujet tenu quelques Aſſemblées à Sutry; l'on y propoſa quelques moïens d'accord, & le Traité en fut ſigné par les Commiſſaires de part & d'autre à la ſatisfaction

de

de l'Empereur, à qui l'on avoit accordé tout ce qu'il demandoit, & même plus qu'il ne demandoit, dont avec grande joïe il donna avis aux Princes de l'Empire. Mais le Pape n'en uſoit ainſi que pour l'amuſer, faiſant même ſous main ce qu'il pouvoit pour ſemer de la diviſion entre les Princes Eccleſiaſtiques & les Princes Seculiers de l'Empire. HENRY V. 1110.

En effet, le même jour de l'entrée ſolemnelle de l'Empereur à Rome, qui devoit auſſi être celui de ſon couronnement, ainſi qu'on en étoit convenu, l'on vit les commencemens de la tragedie qu'on lui avoit préparée. Car pour peu que les Imperiaux s'écartaſſent de leurs rangs, on les pilloit, on les maltraitoit, on les mettoit en priſon; & quoique ce procedé offençât ſenſiblement l'Empereur, il diſſimula neanmoins à ſon tour, & ne laiſſa pas de continuer la cavalcade. D'ailleurs avant que d'en venir au couronnement, on lût en preſence des Princes de l'Empire, & des Evêques & Prélats d'Italie le Traité qui avoit été fait. Les Evêques Italiens s'y oppoſerent formellement, le Pape ſçachant fort bien qu'ils en uſeroient de la ſorte; & cette conteſtation dura juſqu'à la nuit. L'Empereur voïant qu'on le joüoit, ordonna qu'on ſe ſaiſit de la perſonne du Pape pour avoir manqué à ſa parole, & à ſon ſerment. Les ſoldats qui étoient aux portes, après avoir entendu cét ordre, entrerent tumultuairement dans l'Egliſe, & croiant que ce fût l'intention de l'Empereur & des Princes de l'Empire, ils maltraiterent les Cardinaux & les Evêques. La plûpart de ces derniers ſe ſauverent comme ils pûrent; & ce fut cela même qui augmenta le trouble. Car quelques-uns d'eux aiant été porter leurs plaintes & donner l'alarme au Conſul, & aux Capitaines des quartiers de la Ville, les Officiers firent mettre toute cette nuit les

1111. 12. *Février.*

Mauvaiſe reception faite à l'Empereur dans Rome.

HENRY V. 1111. soldats & la bourgeoiſie ſous les armes, qui y demeurerent auſſi tout le lendemain. On ne vit alors qu'eſcarmouches. L'Empereur alla au ſecours des ſiens. Il combattit vaillamment, expoſant toutefois trop ſa perſonne, s'étant mis en danger de ſa vie; Et pour le dire en un mot, le carnage qui dura juſqu'au ſoir fut ſi grand & ſi opiniâtre, ſur tout de la part des Romains, que les eaux du Tibre rougirent du ſang répandu. On fit priſonniers quelques Cardinaux, pluſieurs Evêques & quelques principaux Bourgeois. L'Empereur fit abbattre les murailles de la Ville en pluſieurs endroits, & trois jours après il en ſortit. Il campa en pleine campagne & près de la Ville, gardant ſeurement le Pape & les autres priſonniers pendant tout le Carême, & les fêtes de Pâques; mais faiſant toûjours ſervir ſa Sainteté avec grand reſpect.

Fermeté du Pape pour maintenir ſes droits. Pendant ce tems-là, on fit beaucoup de negociations, & de propoſitions pour leur liberté, & pour rétablir la paix. Les Cardinaux, les Evêques, & les Prélats ſollicitoient particulierement le Pape d'abandonner à l'Empereur les droits d'Inveſtiture, & de le couronner, afin d'obtenir ſa liberté & la leur. Mais Paſchal n'étoit nullement diſpoſé à renoncer aux avantages & aux droits, que ſes Prédeceſſeurs, diſoit-il, avoient legitimement acquis au ſaint Siege, & vouloit les ſoûtenir au peril même de ſa vie.

L'accommodement ſe conclud. L'Empereur apprenant avec douleur l'opiniatreté du Pape, ordonna que ſans tarder davantage on tranchât la tête aux autres priſonniers en preſence du Pape. L'execution étoit ſur le point de ſe faire, lorſqu'enfin le Pape touché de compaſſion pour ces priſonniers, promit de donner une entiere ſatisfaction à l'Empereur. Ainſi l'accommodement qui avoit été fait, & enſuite rompu, fut renouvellé & ratifié le

11.

11. Avril enſuivant, par le Pape & par l'Empereur. HENRY V. 1111.

Le Traité portoit que le Pape n'inquieteroit plus l'Empereur au ſujet des Inveſtitures ; que l'Empereur inveſtiroit par la Croſſe & l'Anneau, ceux qu'on auroit élûs canoniquement, & de ſon conſentement ; qu'enſuite ils ſeroient ſacrez par ceux à qui il appartenoit de le faire ; mais qu'aucun ne pourroit être ſacré avant que d'avoir pris ſon Inveſtiture ; que les Archevêques & Evêques pourroient ſans difficulté & ſans ſcrupule, ſacrer ceux qui par l'Empereur auroient été inveſtis de cette maniere ; enfin que le Pape n'excommunieroit jamais l'Empereur, & que ſous quelque prétexte que ce pût être, il ne dérogeroit point à toutes les conditions du Traité. C'eſt ce que le Pape jura ſur l'Evangile, & avec lui ſeize Cardinaux. L'Empereur de ſon côté promettoit de reſtituer au ſaint Siege ce qui en avoit été pris, & ſauf l'honneur de l'Empire, & de rendre au Pape l'obéïſſance que ſes Prédeceſſeurs Empereurs Chrêtiens avoient rendu aux Pontifes Romains. Ce que l'Empereur jura auſſi conjointement avec quatre Evêques, ſon Chancellier, & huit Princes de l'Empire. En conformité de ce Traité l'on dreſſa la Bulle pour les Inveſtitures, & l'on y inſera que le Pape s'en étoit relâché pour deux raiſons ; l'une, en conſideration de ce que les précédens Empereurs avoient enrichi & doté de leurs propres bienfaits l'Egliſe ; l'autre, parce qu'il y avoit ordinairement trop de diſſenſions & de troubles dans les élections. Le Pape & les priſonniers rentrerent enſuite dans la Ville avec grande pompe. L'Empereur y revint auſſi, & il fut couronné le premier Dimanche d'après Pâques ; le Pape en cette cérémonie prit une partie de la ſainte Hoſtie, & il donna l'autre à l'Empereur en témoignage de leur parfaite reconcilia-

HENRI V. 1111. tion, & pour être à tous deux un gage de la bonne foi avec laquelle ils avoient promis d'executer leur Traité : Après quoi l'Empereur ſe fit donner une nouvelle Bulle pareille à celle qu'on avoit déja expediée ſur les Inveſtitures, de peur qu'il ne prit envie au Pape de proteſter de nullité de la premiere, comme faite pendant ſa détention.

Ce Prince en conſideration de cette reconciliation, confirma les privileges Romains, & plûtôt par politique, que par liberalité, il fit de grandes largeſſes en argent monnoïé, & en riches preſens, particulierement aux Eccleſiaſtiques : Puis il reprit le chemin d'Allemagne ; le Pape & pluſieurs Cardinaux, & Prélats l'accompagnant juſqu'aux Alpes.

L'Empereur donne la ſepulture à l'Empereur Henry IV. ſon pere.

La premiere choſe que l'Empereur fit à ſon arrivée en Allemagne, fut de faire de magnifiques funerailles au corps de l'Empereur Henry IV. ſon pere, qui avoit toûjours été en dépôt à Spire, & qui n'étoit demeuré ſans ſepulture, que parce que ce bon Prince avoit ſoûtenu le droit des Inveſtitures, que le Pape même venoit de déclarer legitime. Il eſt bien vrai que la ſuite découvrit que la Cour de Rome n'avoit ainſi agi, que pour, comme on dit, faire de neceſſité vertu. Le Pape garda neanmoins au dehors les apparences de la bonne foi ; mais ſes Legats, & entr'autres l'Archevêque de Vienne en Dauphiné, ne laiſſerent pas d'excommunier l'Empereur dans les Conciles Nationaux.

Les Eccleſiaſtiques d'Allemagne diſputent à l'Empereur ce que le Pape lui avoit accordé

La plûpart même des Princes Eccleſiaſtiques de l'Empire ne voulurent ni reconnoître ni recevoir la Bulle du Pape touchant les inveſtitures des Benefices, & Albert ou Adelbert que l'Empereur, de ſon Chancelier avoit fait Archevêque de Mayence, pouſſé par les Legats du Pape, qui par tout tâchoient de mettre les armes à la main des Evêques contre

1112. l'Em-

l'Empereur, comme contre un Excommunié, fit tant par ſes intrigues dans les Dietes qui ſe tinrent enſuite, qu'on déclara que le Pape avoit droit de révoquer cette Bulle dans un Concile. HENRI V. 1112.

Le Pape revoquent dans un Concile la conceſſion des Inveſtitures faite à l'Empereur.

En effet le Concile de Latran que le Pape ouvrit le 28. Mars 1112. fit même au refus du Pape, qui par ſon ſerment ſe croïoit lié; fit, dis-je, brûler la Bulle touchant les Inveſtitures, & il excommunia l'Empereur. D'ailleurs les Archevêques, Evêques, Prélats, & Chapitres ſe voïans ainſi appuyez de la Cour de Rome, réſolurent de ſe maintenir dans la poſſeſſion où ils étoient du droit de pourvoir à leurs Sieges vaquans, par l'Election, & ſans l'intervention de l'Empereur. Et ainſi, tout ſe remit encore dans la diſſenſion, & dans le trouble.

Second voïage de l'Empereur à Rome.

Le Pape Paſchal reprenant cœur, & dans ces diviſions cherchant l'occaſion de ſe venger de l'Empereur, & de le mortifier, il s'en offrit bien-tôt une fort favorable. La Comteſſe Mathilde étant morte le 24. Juillet de l'année 1115. l'Empereur, comme ſon plus proche parent, réſolut de paſſer en Italie pour y recevoir cette riche ſucceſſion, nonobſtant la donation que dès l'année 1077. ſous le Pontificat de Gregoire VII. elle avoit faite de la Ligurie & de la Toſcane, dont elle s'étoit ſeulement réſervée l'uſufruit, & les lettres de confirmation qu'elle en avoit fait expedier en l'année 1102. Car il prétendoit, que comme ces Etats relevoient immédiatement de l'Empire, elle n'avoit pû en diſpoſer ſans ſon conſentement. 1115.

Comme l'année ſuivante, il fut arrivé en Lombardie, & pendant qu'il étoit à réduire quelques places de la ſucceſſion de cette Princeſſe, il envoya des Ambaſſadeurs au Pape, pour le prier de révoquer les Sentences d'excommunication fulminées contre lui, comme contraires au 1116.

HENRY V. Traité fait entr'eux ; mais le Pape n'eut point d'oreilles pour ces Ambaſſadeurs.

1116. Au contraire, en la même année il convoqua un Concile à Rome, où l'on condamna encore ſon Traité avec l'Empereur, & l'on confirma non ſeulement les Decrets de ſes Prédeceſſeurs contre les Inveſtitures ; mais même les Conciles Nationaux, par leſquels l'Empereur avoit été excommunié. C'étoit de cette maniere que le Pape, ſans violer ſa parole, ſe vengeoit. Il avoit, diſoit-il, promis à l'Empereur de ne le point excommunier ; mais il ne lui avoit pas promis de ne le point faire excommunier par d'autres, n'étoit-ce pas l'excommunier lui-même, que de confirmer l'excommunication.

Le Pape confirme dans un Concile la revocation des Inveſtitures.

Le Pape aux approches de l'Empereur ſort de Rome.

L'Empereur choqué du procedé du Pape, s'avança vers Rome pour détruire par ſa preſence les meſures qu'on prenoit contre lui, & contre ſes interêts. Mais le Pape, qui par ſa propre experience, le connoiſſoit, ne jugeant pas à propos de l'attendre, ſe retira dans l'Apoüille.

L'Empereur continuant ſa route s'aſſura de quelques Villes & Châteaux qui tenoient pour le parti contraire ; & afin de ſe conſerver, & d'engager de plus en plus dans ſes interêts ceux qui étoient pour lui, il les ménagea de telle maniere, particuliérement Ptolomée Comte de Tuſcule qui en étoit le Chef, qu'il porta le Peuple Romain à lui décerner le triomphe. En effet, il fut reçû dans Rome avec un appareil, & une magnificence extraordinaire ; & ne croïant pas ſon couronnement valable, puiſqu'il avoit été fait par une perſonne qui rétractoit tout ce qu'elle avoit fait avec lui ; il jugea à propos de ſe faire couronner encore une fois. Pour cette cérémonie il choiſit Maurice Burdin Limoſin de Nation, Archevêque de Prague, Prélat qui s'étoit venu mettre à ſa ſuite, pour faire dépit au Pape,

L'Empereur ſe fait couronner par l'Archevêque de Prague.

Pape, dont il étoit mécontent. Ainſi quelques jours après, cet Archevêque le couronna dans l'Egliſe de ſaint Pierrre. HENRY V. 1117.

L'Empereur s'étant retiré en Toſcane à cauſe des chaleurs, le Pape Paſchal revint ſans bruit à Rome, pour, dans cette conjoncture, tâcher d'y rétablir ſon autorité. Mais comme il étoit arrivé malade, il y mourut au bout de deux jours, le 15. du mois de Janvier, ou environ. *Mort du Pape Paſchal II. & creation de Gelaſe II.* 1118.

Le troiſiéme jour de ſon décès, & ſans la participation de l'Empereur, quoiqu'il fût en Italie, on élut le Cardinal Cajetan ſous le nom de Gelaſe II. ce qui irrita ſi fort l'Empereur, que pour ſurprendre le Pape, il ſe mit en marche, & s'avançoit à grandes journées. Mais le Pape averti de ſa venuë, eut aſſez de tems pour ſe retirer, & pourtant peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains de l'Empereur; on tira même ſur lui, comme il deſcendoit le Tibre pour ſe ſauver à Cayete.

L'Empereur pour ſe venger, fit déclarer nulle l'élection de Gelaſe, comme faite ſans ſon conſentement & contre ſa volonté, fit mettre en ſa place ce Burdin, qui l'avoit couronné, & qui prit le nom de Gregoire VIII. Ce nouveau Pape leva l'excommunication de l'Empereur, & lui confirma le droit des Inveſtitures. Mais dans la ſuite tout cela ne produiſit d'autre effet que de donner occaſion à Gelaſe de les excommunier tous deux, j'entens l'Empereur & l'Antipape. *L'Empereur crée Pape l'Archevêque de Prague.*

Ce fut là tout le fruit du voïage de l'Empereur; car voïant que les Princes de l'Apoüille prenoient le vrai Pape en leur protection, & n'aïant pas aſſez de troupes pour leur tenir tête, le parti qu'il prit, fut de s'en retourner en Allemagne, laiſſant Gregoire VIII. dans Rome à la garde des creatures de l'Empereur. *L'Empereur retourne en Allemagne.*

HENRI V. 1118.

Le Pape Gelaſe aïant envain tenté de s'établir à Rome, où il étoit retourné inconnu, fut trop heureux de ſe ſauver encore une fois. Il prit réſolution de ſe retirer en France, où il mourut le 29. Janvier 1119. dans l'Abbaïe de Cluny. Les Cardinaux qui étoient avec lui, éleverent au Pontificat le Cardinal Archevêque de Vienne, Legat du S. Siege en France, lequel étoit un de ceux, qui comme il a été dit, avoient excommunié l'Empereur dans des Conciles Nationaux ſous Paſchal. Il étoit François de la Maiſon des Princes de Bourgogne &. parent même de l'Empereur. Il prit le nom de Caliſte II.

Mort du Pape Gelaſe.

1119.

Election de Caliſte II. & ſes négociations pour la réünion de l'Egliſe & de l'Empire.

Ce Pape après ſon élection convoqua un Concile à Rheims; l'Empereur prit reſolution de s'y trouver, ſur ce que l'Allemagne ſe laſſoit de cette longue affaire des Inveſtitures, qui duroit & inquietoit depuis près de cinquante ans, de maniere que les Etats de l'Empire aſſemblés la même année entre Mayence & Worms, avoient témoigné à l'Empereur l'ennui qu'ils en avoient, & le peu de ſatisfaction d'un ſi long démêlé.

Déja par le moïen des Ambaſſadeurs que le Pape & l'Empereur s'étoient reciproquement envoïez, on avoit comme conclu cette affaire; l'Empereur s'étant relâché à ſe contenter de donner les Inveſtitures en la maniere que le Roi de France les donnoit, c'eſt à dire ſans donner ni croſſe, ni anneau; & le Pape de ſa part promettant de lever toutes les excommunications décernées contre l'Empereur. Il en fut donné même de part & d'autre un écrit, & l'on avoit pris jour pour un abouchement de l'Empereur avec le Pape à Mouzon.

L'Empereur à la tête d'une armée de 30000. hommes s'y étoit rendu; mais le Pape aïant eu de l'ombrage de toutes ces troupes, s'étoit arrê-

arrêté, & ſe tenoit en ſûreté dans un Château, d'où il envoïa ſes Legats vers l'Empereur, pour ſçavoir s'il perſiſtoit en ce qui avoit été arreté. Et comme le Pape eut appris par eux qu'il avoit changé de ſentimens, qu'il déſavoüoit même ſon écrit, & qu'il étoit inexorable ſur ce point des Inveſtitures, il reprit à grande hâte le chemin de Rheims. HENRI V. 1119.

L'Empereur l'envoïa prier d'attendre ſeulement un jour, juſqu'à ce qu'il eut pris l'avis des Princes de l'Empire, ſans leſquels il ne pouvoit rien conclure; mais il ne put l'arrêter. L'image du traitement qu'il avoit fait à Paſcal avoit donné une telle apprehenſion au Pape d'être inveſti, qu'il pourſuivit ſon voïage avec une exceſſive diligence; apprenant ainſi aux Princes violens, que la violence a de longues ſuites, & que difficilement on peut regagner la confiance que par de certains emportemens on a une fois perduë.

L'Empereur eſt excommunié au Concile de Rheims.

Le Pape, ſans avoir vû l'Empereur, étant donc retourné à Rheims, il y continua durant quelques jours le Concile; après y avoir fait quelques Canons, qui finiſſoient par celui qui défendoit aux Eccleſiaſtiques de recevoir des Laïques l'Inveſtiture des Evêchez & des Abbaïs, il excommunia l'Empereur, & l'Antipape Gregoire VIII. avec leurs adherans, dont on inſera les noms dans la Sentence d'excommunication, & il congedia le Concile pour pouvoir s'en aller à Rome. L'année ſuivante il y arriva, & il y fut fort bien reçû. Ce qui ne s'accordant pas avec les interêts de Gregoire VIII. celui-ci quitta la Ville, & ſe ſauva à Sutri ville forte, dans laquelle il y avoit garniſon Imperiale. Mais c'étoit-là où Caliſte le demandoit; car après avoir employé juſqu'en l'année 1121. à s'établir dans Rome, il paſſa dans l'Apoüille, & par le

1120.

Le Pape Caliſte va à Rome, armé contre l'Antipape, l'aſſiege, & s'en rend le maître.

HENRY V. 1120. le ſecours des Princes de ce païs-là, il y leva une forte armée, & envoïa aſſieger l'Antipape dans Sutri. Après quelque tems de ſiege, les Bourgeois qui étoient plus forts que la garniſon, le livrerent aux aſſiegeans, qui l'aïant mené à Rome, le monterent à rebours ſur un Chameau, & le menerent par toute la Ville au milieu des huées du Peuple. Le Pape lui ſauva la vie, & ſe contenta de l'enfermer dans un Cloître.

L'Empereur accablé par de grandes ligues, eſt contraint de travailler tout de bon à ſon accommodement avec le Pape.

Caliſte ſe voïant alors ſans Competiteur penſa auſſi à réduire l'Empereur, tout fier qu'il étoit. Pour y parvenir, il ſe prévalut de la revolte, dont il a déja été parlé, qu'Albert Archevêque de Mayence avoit excitée contre l'Empereur ſon ancien maître, & bienfaiteur. L'infidelité de ce Prélat prétextée des interêts de l'Egliſe, avoit été fomentée par les intrigues de Rome, & ſous ce prétendu zèle, les affaires s'étoient échauffées de maniere, qu'il s'étoit formé une puiſſante ligue contre l'Empereur & ſes partiſans, qu'ils qualifioient de Schiſmatiques. Les armées qui avoient été miſes en campagne, étoient même en preſence pour donner combat, lorſque par l'entremiſe des plus ſages, & des plus conſidérables des deux partis, qui ſçavoient bien que dans les guerres civiles, ſoit ou qu'on gagne, ou que l'on perde, c'eſt toûjours aux dépens d'un même ſang, on demanda de part & d'autre une Conference, & elle fut accordée.

Il fut réſolu qu'unanimement on iroit ſupplier l'Empereur de donner la paix à l'Egliſe & à l'Empire.; & cela fut executé. L'on trouva ce Prince ſi bien diſpoſé, que même il s'offrit d'en paſſer par le jugement des Etats. On le prit au mot. On aſſembla une Diete à Wirtzbourg, & l'on y arrêta, qu'on envoïeroit inceſſamment une Ambaſſade au Pape, pour le prier

prier de convoquer à Rome un Concile general pour décider la conteſtation. HENRI IV.

Les Ambaſſadeurs s'étant rendus à Rome l'année 1122. on fit pendant le Caréme l'ouverture de ce célebre Concile, compoſé de 300. Evêques, & de près de 700. Abbez. Les Ambaſſadeurs y aïant été oüis, le grand different des Inveſtitures fut à la fin réglé avec eux & de leur conſentement. Les conditions de ce réglement furent, *que l'Empereur laiſſeroit aux Chapitres & Communautez les élections libres, & ne donneroit plus d'Inveſtitures par la Croſſe & l'Anneau; qu'il rendroit les biens appartenant au ſaint Siege, & aux Egliſes; que les élections ſe feroient en preſence de l'Empereur, ou de ſes Commiſſaires par les voïes Canoniques; qu'en cas qu'il y eût conteſtation dans l'élection, l'Empereur aſſiſté du Metropolitain, & de ſes Suffragans, en ſeroit le Juge; que l'Elu recevoir de l'Empereur l'Inveſtiture des Fiefs & droits Seigneuriaux, non avec la Croſſe, mais par le Sceptre, ou par quelque baguete, & lui ſeroit fidele à cauſe deſdits droits; & que pour les Pais éloignez d'Allemagne, l'Empereur donneroit ſix mois de tems pour recevoir une pareille Inveſtiture.*

1122. *Concile general à Rome, où la conteſtation des Inveſtitures eſt terminée.*

On chargea les Ambaſſadeurs de ces articles pour les aller faire ratifier par l'Empereur. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivez auprès de lui avec les Legats du Pape, qui les avoient ſuivis, on convoqua une Diete à Worms. Là le Traité fut lû & ratifié; & tout d'un tems le Cardinal d'Oſtie premier Legat donna l'abſolution à l'Empereur, & à tous ſes adherans Schiſmatiques; puis il dît la Meſſe pontificalement, où il le communia pour derniere marque d'une parfaite réconciliation. Les Legats s'en retournerent fort ſatisfaits; & pour témoignage d'une ſinguliere reconnoiſſance, l'Empereur ren-

On leve l'excommunication de l'Empereur.

HENRY V. 1122. renvoia avec eux de nouveaux Ambaſſadeurs de ſa part au Pape, chargez de riches preſens, pour être comme les gages de l'amitié, qu'il cultiva depuis ſoigneuſement avec lui.

Ainſi fut conclu l'accommodement de cette ſanglante & longue conteſtation. Nous y voïons clairement que la plûpart des affaires qui font remuër les Puiſſances, & qui coûtent tant de peine & de ſang, ne ſont grandes que dans l'imagination. Depuis Charlemagne juſqu'à l'Empereur, Henry IV. les Inveſtitures ſe donnoient ſans conſequence par la Croſſe & l'Anneau, comme par des choſes indifferentes. Sous ce malheureux Empereur on s'imagina que la Croſſe & l'Anneau étoient quelque choſe de ſacré; & ce qui eſt déplorable, eſt que les Papes précédens ſe ſervoient de cette imagination pour troubler & démembrer le corps de la ſocieté civile. Le Pape Caliſte & le dernier Concile général furent plus équitables; & l'Empereur fit voir qu'il entendoit raiſon. Car ſi ſa Sainteté & les Peres du Concile ne voulurent point entreprendre ſur l'ordre politique, qui eſt de droit divin, pour maintenir un ſimple ſcrupule; l'Empereur ſe relâcha auſſi de cette cérémonie de la Croſſe, & de l'Anneau, attendu que dans l'uſage qui s'étoit introduit, & dans l'imagination de la plûpart, ces choſes déſignoient la puiſſance ſpirituelle; & qu'enfin les Empereurs n'aïant droit que ſur le temporel, ils ne pouvoient, ſans témérairement porter les mains ſur l'Autel, avoir droit d'inveſtir les Evêques & les Prélats de la puiſſance ſpirituelle.

Mort du Pape Caliſte, & élection d'Honorius II.

Dans ce Traité l'on ne parla point du tout du droit que les Empereurs avoient eu de créer & d'inveſtir les Papes, ni de la part qu'ils auroient à l'avenir dans les élections. C'eſt pourquoi Caliſte n'aïant pas ſurvécu long tems à

cet

cet accommodement, après ſa mort, qui arriva ſur la fin de l'année 1124. les Cardinaux, le Clergé & le Peuple, ſans la participation de l'Empereur, procéderent à l'élection d'un nouveau Pape. Il y eut un ſi grand deſordre en cette élection, qu'en même tems on fit deux Papes, ſçavoir le Cardinal Theobalde, qu'on nomma Celeſtin, & Lambert Cardinal Evêque d'Oſtie, qui fut appellé Honorius II. Mais ces Cardinaux étant gens de bien, ſe dépoſerent tous deux volontairement. Neanmoins on confirma l'élection d'Honorius, en corrigeant, & réparant tout ce qui s'étoit paſſé contre les Canons. HENRY V. 1124.

L'Empereur réduit ceux qui ſe ſoulevent contre lui.

Après l'accommodement avec Rome, il ſurvint à l'Empereur une guerre domeſtique. La Hollande ſe révolta; l'Empereur y fut en perſonne; & par la force des armes il la rangea à ſon devoir. Il fit la même choſe de la ville de Worms, qui s'étoit auſſi ſoûlevée contre lui, il l'aſſiegea & la prit par compoſition, y faiſant punir les Chefs de la ſédition. Cet eſprit de revolte qui par la miſere où les diviſions paſſées avoient réduit pluſieurs autres Villes, commençoit fort à ſe réveiller. La ville de Ruffat eut la témérité de prendre les armes contre les Officiers de l'Empereur, lui preſent, & de maniere qu'il eut de la peine à ſe ſauver du deſordre. 1125.

Mort de l'Empereur Henry V.

Cette diſgrace qui l'affligea, fut en partie cauſe de la maladie qui lui ſurvint, & dont il mourut à Utrecht le premier Juillet de l'an 1125. Son corps fut enterré à Spire avec ceux des Rois ſes ancêtres. On avoit remarqué que l'image du mauvais traitement qu'il avoit fait à ſon pere, ſe renouvelloit ſans ceſſe dans ſon eſprit, & que ce fut particulierement la ſenſible douleur qu'il en avoit, qui à la fin contribua le plus à

LOTHAIRE. II. 1125. à sa mort. Il n'eut point d'enfans de Mathilde sa femme, fille de Henry premier, Roi d'Angleterre, défaut qu'on a attribué à une singuliere punition d'enhaut, ne méritant pas d'être pere, puisque lui-même avoit manqué au devoir de fils. Il ne laissa pour heritiers que deux neveux, qu'il avoit de sa sœur, sçavoir, Conrad Duc de Franconie, & Frideric Duc de Suabe.

CHAPITRE XI.

Lothaire II.

Brigue inutile qui se fait contre son élection.

APRE'S la mort de Henry, on croïoit que les Etats confereroient la dignité Imperiale à un de ses neveux, fils de sa sœur Agnés, c'est à dire, ou à Conrad Duc de Franconie, ou à Frideric Duc de Suabe, Princes braves, genereux & puissans; & même l'Empereur Henry, avant que de mourir, avoit donné un ordre fort précis, qui pourtant ne fut pas exécuté, de leur remettre les ornemens Imperiaux. De leur côté, & en vûë de la Couronne Imperiale, ils avoient aussi caressé & assisté les principaux membres de l'Empire pour en gagner les suffrages. Mais Albert Archevêque de Mayence, qui n'avoit pû pardonner à Henry V. les mauvais traitemens qu'il prétendoit avoir reçus de lui, & qui conservoit son ressentiment contre sa memoire, & même contre ces deux Princes, traversoit de toutes ses forces leurs desseins. Or afin de mieux réüssir, il s'avisa de se rendre maître de la Couronne, du Sceptre, & des autres ornemens Roïaux, qui étoient demeurez entre les mains de la veuve de l'Empereur. Et pour cet effet, il la cajola si bien, qu'elle ne

put

put ſe défendre de les remettre entre les ſiennes, croïant ſur ſa parole, qu'il ſe prévaudroit de ce dépôt à l'avantage de l'un ou de l'autre de ces Princes. Cependant ce Prélat ſe voïant maître de ces marques Roïales, ménagea ſi adroitement les eſprits de tous les Princes, que ſans avoir égard aux prétentions de ces deux Concurens, on élut Empereur Lothaire Duc de Saxe-Supplenbourg : Et en préſence du Nonce du Pape, il fut couronné à Aix-la-Chapelle au mois de Septembre, l'an 1126. LOTHAIRE II. 1126.

Une des principales raiſons pour leſquelles l'Archevêque de Mayence s'étoit ainſi déclaré pour Lothaire, c'eſt qu'ils avoient toûjours été liez d'interêts, ſoit lorſqu'ils avoient été attachez à ceux de Henry V. ou depuis qu'ils s'en étoient ſéparez pour ſe ranger du côté de la Cour de Rome, & de ſes partiſans en Allemagne, dont Lothaire s'étoit même rendu le Chef. Et comme d'ailleurs, ce Prince en cette qualité avoit le plus contribué à réduire cet Empereur à ſe relâcher, en faveur de Rome & des Princes Eccleſiaſtiques d'Allemagne, des droits d'Election, d'Inveſtiture, & autres, pour leſquels il avoit été répandu tant de ſang ; ces Princes aïant ainſi obtenu ce qu'ils ſouhaitoient, & y étant parvenus, particulierement par le ſecours de Lothaire, avoient pour recompenſe d'un ſi grand ſervice, élevé ce Prince ſur le trône. Et dans la ſuite pour l'y maintenir ils n'oublierent rien de ce qui pouvoit dépendre d'eux contre ſes deux Compiteurs, Conrad Duc de Franconie, & Frideric Duc de Suabe. Celui-ci ne laiſſa pas de ſe faire élire Roi des Romains par quelques Princes, Seigneurs, & Villes de l'Empire, & l'autre fut auſſi couronné Roi à Milan par l'Evêque de la même Ville. Mais enfin après quelques guerres qui

LOTHAIRE II. 1129.

qui durerent peu, & qui pourtant furent ſanglantes, ils ſe reconcilierent environ la fin de l'an 1129. par l'entremiſe de pluſieurs Princes leurs amis communs. Cette réconcilation fut ſi ſincere, que l'Empereur les honora de ſon amitié. Il préferoit même aucunement Conrad à tous les autres Princes de l'Empire; ce qui paroiſſoit dans les Dietes qu'il convoquoit, lui confiant la banniere de l'Empire; & il lui procuroit en d'autres rencontres tous les avantages qu'il pouvoit. S'il en uſa ainſi envers des ennemis reconciliez, il ne manqua pas à la reconnoiſſance qu'il croïoit devoir aux Princes qui lui avoient mis la couronne ſur la tête. Car durant ſon regne il continua ſon même zele pour les interêts de Rome, & favoriſa les Papes en tout ce qu'il put, auſſi bien que les Eccleſiaſtiques de ſon Empire, auſquels il accorda beaucoup de privileges & d'immunitez.

Honorius II. étant mort le 24. Février 1130. le même jour on élut canoniquement le Pape Innocent II. Mais le Cardinal Pierre de Leon aïant une puiſſante faction dans Rome, ſe fit proclamer Pape ſous le nom d'Anaclet, nonobſtant l'élection de l'autre. Ce qui cauſa un ſi violent ſchiſme, qu'Innocent ſe voïant le plus foible, fut contraint de ſe retirer en France, où ſaint Bernard prêcha hautement pour ſes interêts.

Grands honneurs que Lothaire rend au Pape.

Ce Saint gagna même en ſa faveur l'eſprit de Lothaire, & il porta ce Prince à s'aboucher avec Innocent à Liege, où ſaint Bernard le perſuada auſſi de ſe trouver, & l'y accompagna.

L'Empereur, à l'approche du Pape qui venoit à cheval, monta auſſi à cheval, & alla au devant de lui: Auſſi-tôt qu'il l'eut apperçu, il mit pied à terre, courut à lui, le ſoûtint ſous les bras à la deſcente du cheval, & l'accom-

compagna juſqu'au lieu où il devoit loger. LOTHAIRE II.

Il y eut entre eux quelque different ſur le fait des Inveſtitures, dont l'Empereur preſſoit le Pape de lui rendre le droit, de la même maniere que les précedens Empereurs en avoient joüi; mais ſur les fortes raiſons & les puiſſantes inſtances de ſaint Bernard, il ſe déſiſta de cette demande, & même il s'engagea d'aller à Rome pour y rétablir le Pape, & ſuivant le projet qu'ils en firent enſemble, d'en chaſſer l'Antipape Anaclet. 1130. 1132.

L'Empereur va en Italie rétablir le Pape Innocent II.

Les choſes ainſi concertées entre eux, le Pape prit les devans pour gagner l'Italie, repaſſant par la France, où il reçut une ſomme conſiderable pour ſon voïage. Il s'avança juſqu'à Plaiſance, & y attendit L'Empereur, qui peu de jours après l'y étant venu joindre avec ſon armée, le mena à Rome, & le rétablit dans ſon Siege, malgré les efforts que fit l'Antipape pour l'en empêcher. 1133.

Ce fut peut être pour donner plus de poids à ce rétabliſſement, ou pour exciter par l'exemple à honorer le vrai Pape, qu'enſuite l'Empereur dans la cérémonie de ſon couronnement, ſe mit à genoux devant Innocent, qui étoit aſſis dans un trône élevé, & qu'aïant ainſi à genoux fait ſes proteſtations d'obeïſſance au ſaint Siege, il reçut la Couronne que le Pape lui mit ſur la tête. La cérémonie que nous diſons, fut faite dans le Palais de S. Jean de Latran.

Cette ſolemnité finie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne, où par le conſeil d'un certain nommé Werner Uriperg, autrement, Irneruis qui étoit fort ſçavant dans le Droit ancien de Juſtinien, il ordonna que la Juſtice ſe rendroit dans l'Empire ſelon le Digeſte, ou le Code, dont l'uſage avoit ceſſé depuis cinq ou ſix cens ans. De ſorte que ces loix furent introduites en Italie; en Allemagne, &

L'Empereur introduit le Droit Romain dans l'Empire.

LOTHAIRE II. & enſuite en France & en Eſpagne, où les Peuples auparavant ſe ſervoient du Droit qu'ils
1133. avoient en propre, & des Coûtumes qu'ils ſuivoient en particulier.

Anaclet retourne à main armée à Rome.

L'Antipape Anaclet qui s'étoit jetté entre les bras de Roger Duc de l'Apoüille, & dont même, pour ſe le rendre plus favorable, il avoit érigé les Etats en Roïaume, ſous le nom de Roïaume de Sicile, voïant Lothaire parti, ſe met aux champs avec de bonnes troupes, & ſe rend maître preſque de toutes les Places du ſaint Siege. Ce qui obligea le Pape Innocent de ſe retirer à Piſe, & d'implorer derechef le ſecours
1134. de l'Empereur Lothaire.

Second voïage de l'Empereur en Italie.

L'Empereur qui n'avoit rien diminué de ſon affection pour l'Egliſe, ne ſe fait pas beaucoup prier. Il arme puiſſamment, & deſcend les Alpes en l'année 1136. Il diviſe ſon armée en deux,
1136. donne le commandement d'une partie au Duc de Baviere ſon gendre, & il commande l'autre
1137. en perſonne. Ce n'eſt après cela que conquêtes: il reprend toutes les Places du Patrimoine. Et pour le vrai Pape, il le reconduit triomphant à Rome, cauſant par ce moïen la mort d'Anaclet, qui de dépit mourut à cauſe
Septiéme Janvier. tous les heureux ſuccès de ſon Competi-
1138. teur.

L'Empereur non content de cela, pouſſa ſi vivement Roger de Ville en Ville, qu'avec ſa courte honte, il ſe retira dans ſon païs de Sicile: Enſorte que l'Empereur ſe rendant maî- abſolu de l'Apoüille & de la Calabre, & de tout ce que Roger poſſedoit en Italie, il en forma un Etat, & en fit don à Renaud Prince Allemand ſon parrent, avec le titre de Duc qu'il ôta à Roger.

Sa mort. Après cette glorieuſe expedition l'Empereur
1138. reprit le chemin d'Allemagne. Mais ſon voïage fut interrompu par une dangereuſe maladie qui

qui le surprit à Veronne. Il crut vaincre le mal en regagnant le pais de sa naissance ; mais enfin il mourut dans les Alpes, près de Trente, le troisiéme Decembre de l'année 1138. après avoir regné douze ans. LOTHAIRE. II.

Ce Prince ne laissa point d'enfans mâles. Il est celebre en ce qu'il aimoit passionnément à maintenir la paix publique, & à faire rendre la justice. Et plût à Dieu que son intention eût été suivie pour ce dernier point ; mais le grand nombre de commentaires qu'on fit, ou que depuis on a fait sur les Pandectes, a attiré sur ce Prince le reproche d'avoir introduit la chicane, au lieu d'avoir facilité la justice.

On avoit sujet d'apprehender que sa mort ne changeât les affaires de Rome ; mais toutes choses y demeurerent paisibles. Roger même voïant l'Antipape mort, se reconcilia avec Innocet II. qui pour se ménager un appui de cette importauce, donna à Roger la confirmation du Roïaume de Sicile.

CHAPITRE XII.

Conrad III.

LEs Princes de l'Empire s'étant assemblez à Coblens pour l'élection d'un Empereur, ils nommerent sept d'entre eux, sçavoir trois Archevêques, & quatre Princes Seculiers, un Roi, un Duc, un Comte, & un Marquis, ausquels ils déferent le pouvoir de recueillir les suffrages des Assemblées, & choisir le plus digne de ceux qui y étoient proposez. Ils élurent, d'un consentement unanime, Conrad Duc de Franconie, neveu de l'Empereur Henry V. *Son élection & son couronnement.* 1139.

&

CONRAD III. & ils le conduiſirent à Aix-la-Chapelle, où l'an 1139. il fut couronné par le Cardinal Thierry Legat du Pape, qui fit cette fonction pour l'Archevêque de Cologne, à cauſe que celui-ci n'étoit pas encore Prêtre. Henry Duc de Baviere ſurnommé les Superbe, qui avoit épouſé la fille unique de Lothaire, & laquelle cet Empereur avoit dotée du Duché de Saxe, qui étoit ſon patrimoine, ne ſe trouva point à cette élection. Ce Henry, dis-je, vouloit que ce fût lui-même qui fût déclaré Empereur; & il croïoit y avoir d'autant plus de droit, que Lothaire n'aïant point d'enfans mâles, avoit avant que de mourir, mis les ornemens Roïaux entre ſes mains, & l'avoit ainſi déſigné ſon ſucceſſeur à l'Empire. Mais nonobſtant cette déſignation, Conrad lui fut preferé, & ſans aucune autre contradiction, il fut élevé à l'Empire. Auſſitôt après ſon élection, il envoïa ſolliciter le Duc de Baviere de rendre ces ornemens; mais le Duc refuſa hautement de les donner. Ce qui, dans la Diete de Goſlar, obligea les Princes qui vouloient ſoûtenir leur élection, de le dépoüiller publiquement de ſes Duchez de Baviere & de Saxe, deſquels il fut fait don, ſçavoir de la Saxe, à Albert Marquis d'Autriche. Henry en fut tellement touché, que dans la même année il en mourut.

1139.

Révolte dans l'Apoüille contre l'Empereur, laquelle rejaillit en Allemagne.

En ce même tems, Roger Roi de Sicile, enleva les terres qui relevoient encore de l'Empire dans l'Apoüille, elles ſervirent à augmenter ſon nouveau Roïaume, & pour s'y maintenir, il ne trouva point de meilleur moïen que d'entretenir la guerre civile en Allemagne. A cet effet, afin de rentrer dans les deux Duchez qu'on avoit confiſquez ſur ſon frere; il anima tellement Welf ou Guelphe, Duc de Baviere, frere du Duc Henry le Superbe, qu'avec l'aſſiſtance des Saxons, il ſe réſolut de faire la guerre à l'Empereur.

Guelphe avoit reçu de Roger une ſomme d'argent ſi conſiderable, qu'elle le mit en état de faire de la peine à l'Empereur. Leurs troupes ſe battirent en quelques rencontres ; mais enfin l'an 1140. Guelphe fut aſſiegé par l'Empereur dans le Château de Weinſberg ; l'Aſſiegé réſolut de faire une ſortie ſur les Imperiaux, donnant pour mot à ſes gens, *Hiewelf*. Frideric Duc de Suabe, frere de l'Empereur, General des Imperiaux, découvrit ce mot, & donna aux ſiens celui de *Hiegibelin*, qui étoit le nom d'un Village en Suabe, où le Duc Frideric avoit été élevé. Ces deux noms depuis ce tems-là ont eu grande vogue, particulierement en Italie. On entendoit par les *Welfs*, qu'on appelloit *Guelphes*, ceux qui ſoûtenoient le parti du Pape ; & par les *Gibelins*, on entendoit les Imperiaux. Guelphe dans cette ſortie, perdit beaucoup de monde, & fut contraint de ſe retirer en déſordre dans Weinſberg, où il ſe défendit juſqu'à la derniere extremité. Enfin il fut obligé de ſe rendre à diſcretion.

CONRAD III. 1130. 1140.

Origine des Guelphes & des Gibelins.

L'Empereur ne voulut pas uſer à la rigueur de ſa bonne fortune ; il traitta avec beaucoup de civilité celui que Guelphe lui envoïa pour capituler, & donna ſa parole que ce Duc avec ſes troupes pourroit paſſer au travers de l'armée Imperiale. Mais la femme du Duc prenant ombrage d'une ſi grande bonté craignit que, ſous de ſi honnêtes apparences, l'Empereur ne cachât quelque reſſentiment contre ſon mari, à cauſe de quelques diſcours outrageux qu'on avoit tenus contre le Prince : Ce qui fit qu'elle voulut un engagement plus ſûr que celui de la parole. Ainſi par un Gentil-homme qu'elle envoïa à l'Empereur, elle lui fit demander un ſauf-conduit, tant pour elle, que pour les Dames & pour les autres femmes qui étoient dans le Château ; afin qu'elles puſſent ſortir, & paſſer ſans danger, & être conduites en lieu de ſûreté avec

La generoſité de pluſieurs femmes déſarme la colere de l'Empereur.

ce

CONRAD III. ce que chacune d'elles pourroit emporter ; ce que l'Empereur lui accorda.

1140. Cette ſortie ſe fit en preſence l'Empereur & de toute l'armée. Et l'on ne fut pas peu ſurpris de voir venir la Ducheſſe, les Comteſſes, les Baronnes, & les autres Dames de qualité, dont les maris avoient offenſé l'Empereur, chacune, quoiqu'avec beaucoup de peine, portant ſon mari ſur les épaules. On croïoit dans l'armée que quand la Ducheſſe avoit demandé cette permiſſion, c'étoit pour emporter ſeulement leurs pierreries, leur or & leur argent ; & l'on ne ſe défioit point de cette ruſe. Ce qui fit que l'Empereur ſurpris tout d'un coup de ce ſpectacle, & faiſant réflexion ſur la tendreſſe & le courage de ces Dames, qui regardoient leurs maris comme leur vrai tréſor, & qui les eſtimoient plus que l'argent, & que ce qu'elles avoient de plus précieux, fut tellement touché de les voir dans cet état, qu'il ne pût s'empêcher de verſer des larmes. Il les loüa, il les regala ſplendidement à dîner, & il fit avec le Duc Welf, & avec ſes autres ennemis un accommodement ſincere, malgré ſes Generaux, qui par leurs conſeils s'y oppoſoient, ſe contentant de leur répondre qu'il étoit indigne d'un Roi de manquer à ſa parole.

Pluſieurs Villes d'Italie s'érigent en Republiques.

Cependant cette guerre civile donna lieu à pluſieurs Villes d'Italie, de ſe ſouſtraire de l'Empire, & ſuivans en cela l'exemple de Roger, de s'ériger en Republiques.

Les Romains mêmes, depuis quelque tems avoient formé le deſſein de rétablir l'ancienne Republique, & de s'emparer de la ſouveraineté de Rome, & de tout le Patrimoine de l'Egliſe.

1141. Déja ils avoient remis l'Ordre des Senateurs, & avoient conferé ces dignitez aux plus conſiderables d'entr'eux.

En

En l'année 1144. ils firent rendre auſſi celle de Patrice, & ils en revêtirent un nommé Jordan, avec la même autorité que Charlemagne l'avoit poſſedée. Ce nouveau Patrice accompagné des Senateurs & du Peuple, alla repreſenter au Pape Lucius II. que preſque de tout tems les Papes ne s'étoient appliquez qu'aux affaires Eccleſiaſtiques, & qu'ils s'étoient contentez des dixmes dont ils étoient païez pour ſubſiſter, ſans avoir d'autres poſſeſſions, ni ſe mêler des affaires politiques, dont l'adminiſtration avoit toûjours appartenu aux Seculiers, comme on pouvoit le faire voir par les Hiſtoires de la ville de Rome, & par celles d'Allemagne; qu'ainſi il n'étoit pas juſte qu'il prît davantage connoiſſance de ces ſortes d'affaires, & que c'étoit à eux à en avoir l'entiere direction. Sur ce fondement ces ſeditieux entreprirent de lui diſputer, ou plûtôt de lui ôter la juriſdiction ſeculiere; & ils commencerent par ſe rendre maîtres des rentes de la Ville, mettant des Officiers en la place de ceux que le Pape y avoit établis. CONRAD III. 1144.

Le Pape, les Cardinaux, & les autres Eccleſiaſtiques s'oppoſerent hautement à ce deſſein, & maintinrent autant qu'ils pûrent, l'autorité, & les droits qu'ils avoient. Mais enfin il fut conclu qu'on auroit recours à l'Empereur Conrad, qu'à cet effet on dépêcheroit des Ambaſſadeurs vers lui, & cela fut executé. Il étoit alors à une Diete qui ſe tenoit à Spire; & il eût été raiſonnable de s'en rapporter à ſa déciſion. Neanmoins les eſprits ſe trouverent ſi irritez, que le Pape Lucius pendant cet entre-tems aſſembla des troupes, & aſſiegea les Senateurs dans le Capitole, commandant lui-même en perſonne. Mais il y reçut un coup de pierre, dont la bleſſure fut ſi grande, que peu de jours après il en mourut, & ce fut le 25. Février de

CONRAD III. 1145. l'année 1145. Lorſqu'on eut reçu cette nouvelle à Spire, les Ambaſſadeurs s'en retournerent ſans réponſe. On croïoit neanmoins que l'Empereur n'avoit point approuvé le procedé des Romains, & qu'il avoit même fort bien reçu le Nonce du Pape, & l'avoit renvoïé avec ſatisfaction.

Le Pape Eugene III. ſuccede à Lucius, rétablit ſon autorité dans Rome, & travaille à la Croiſade.

Après la mort de Lucius, on élut Eugene III. Ces factieux l'inquieterent auſſi au commencement. Mais aïant joint les armes temporelles aux ſpirituelles, & étant ſecondé par les bien-intentionnez, il réduiſit à la raiſon les rebelles & la Ville, & il y rétablit ſon autorité. Ce repos lui donna lieu de s'appliquer fortement à la fameuſe Croiſade, qui dans ce tems-là ſe fit contre les Sarrazins pour la défenſe de la Terre-Sainte. Il y engagea l'Empereur Conrad. Ce fut par ſes exhortations, & par celles de ſaint Bernard, & ſi bien que le Prince reçut la Croix des mains du Saint; & qu'au commencement de l'année 1147. il entreprit le voïage du Levant avec une armée de ſoixante mille chevaux, auſſi leſte qu'on en eût jamais vû; mais ſon voïage ne fut pas heureux, car une partie de ſon armée perit par la malice d'Emmanuel Commene, Empereur des Grecs, qui, dans les farines qu'il fourniſſoit aux troupes de Conrad, fit mêler du plâtre; & l'autre partie qui avoit long-tems ſouffert la faim, fut preſque entierement défaite par les Turcs. A peine l'Empereur en pût-il ſauver quelque débris, avec lequel après avoir conſumé deux ans & demi dans cette expedition, il reprit le chemin de l'Allemagne. Le reſte de ſon regne n'eut rien de remarquable, que deux choſes; l'une fut la revolte de Duc Guelphe, qui auſſi-tôt fut appaiſée par la ſatisfaction que l'Empereur lui donna; & l'autre fut la mort de Henry ſon fils aîné, qu'avant ſon voïage de la Terre-Sainte il avoit fait élire

Conrad va à la Terre-ſainte.

1147.

Roi

Roi des Romains. Cette mort l'affligea tellement, que ne lui reſtant plus de ſon mariage avec Gertrude fille de Berengaire Comte de Sultzbach, qu'un jeune fils nommé Frideric, il prit reſolution de convoquer une Diete à Bamber. Ce fut au commencement de l'an 1152. & pour repreſenter aux Etats qu'étant à toute heure menacé de la mort, vû le peu de ſanté qu'il avoit, il croïoit être obligé de ne pas differer davantage à leur recommander d'élire pour ſon Succeſſeur Frideric Duc de Suabe ſon neveu : Prince qui étoit brave, habile, & digne de cette ſuprême dignité. Ce qui aïant été bien reçu de tous les Princes, il lui fit mettre entre les mains les ornemens Imperiaux. Peu de tems après, aïant regné treize ans ou environ, il mourut à Bamberg. Au ſurplus, autant qu'on en peut conjecturer, il fut enterré près de la ſepulture de Henry III. quoique d'ailleurs quelques-uns diſent que ce fut à Spire.

CONRAD III. 1152.

Il deſigne un Succeſſeur, & meurt.

CHAPITRE XIII.

Frideric I.

APRE'S la mort de Conrad III. les Princes de l'Empire s'aſſemblerent à Francfort ; c'étoit pour le choix d'un Empereur, & ſuivant la recommandation de Conrad, ils élurent Frideric de Suabe ſon neveu fils de ſon frere. Enſuite on le couronna à Aix-la-Chapelle, étant âgé de 28. à 29. ans. Il fut le premier de ce nom, on l'appella le pere de la Patrie, par la grande affection qu'il témoigna pour la gloire

Son couronnement.

FRIDERIC. I. 1152.

de l'Empire ; & on l'appella Barberouſſe, à cauſe que ſes cheveux étoient roux, & que ſa barbe étoit rouſſe.

Auſſi-tôt qu'il fut élû, la plûpart des Princes de la Chrêtienté, pour lui en témoigner leurs conjoüiſſances, lui envoïrent à Marsbourg des Ambaſſadeurs. Le Roi Dannemarck, qui venoit d'heriter de ce Roïaume, s'y rendit en perſonne, pour lui en demander l'Inveſtiture. L'Empereur Frideric la lui accorda, & le couronna de ſa propre main ; après quoi ce Roi lui prêta ſerment de fidelité, comme Vaſſal de l'Empire. Peu de tems après il envoïa l'Archevêque de Treves, & l'Evêque de Bamberg en Ambaſſade à Rome, pour en ſon nom recevoir la Couronne, parce qu'il ne pouvoit y aller lui-même, avant que d'avoir pacifié & terminé les differens qui étoient entre les Princes de l'Empire. Il y en avoit un entr'autres tres-conſiderable ; c'étoit le different de Henry Duc de Saxe, avec un autre Henry qui s'appelloit Duc de Baviere, comme aïant herité ce Duché de Baviere, de ſon frere, à qui l'Empereur Conrad l'avoit donné, le confiſquant ſur le pere de Henry Duc de Saxe. Cet Henry redemandoit ce Duché, & cette grande conteſtation avoit mis les armes à la main de preſque tous les Princes d'Allemagne.

Se fait couronner à Rome par Ambaſſadeurs.

Or, pour terminer tous ces démêlez, il fit aſſembler une Diete à Spire, & par l'avis des Princes, il y ordonna que Henry Duc de Saxe ſeroit rétabli dans le Duché de Baviere, que comme nous venons de dire, Conrad III. après en avoir privé le pere de ce Duc, avoit donné à Leopold Marquis d'Autriche frere de cet Henry auſſi Marquis d'Autriche. Et pour ſatisfaire ce Marquis, l'Empereur érigea l'Autriche en Duché, & le déchargea ainſi de l'hommage, & du ſerment de fidelité, qu'il devoit

Accommodement des Princes de l'Empire.

au

au Duché de Baviere, dont il relevoit auparavant. FRIDERIC. I.

L'Empereur, de même que ſes Prédeceſſeurs, faillit à ſe broüiller avec le Pape. C'étoit encore Eugene III. L'Empereur avoit fait élire l'Evêque de Zeits, à l'Archevêché de Magdebourg, à cauſe d'un partage de voix qui étoit arrivé dans l'élection de deux autres. Le Pape y trouvoit à redire ſur ce que ſans un grande neceſſité, il n'étoit pas permis de tirer un Evêque de ſon Egliſe, pour lui en donner une autre. Mais Frideric qui ſçavoit fort bien les Concordats de ſes Prédeceſſeurs avec le Pape, ſoûtint ſon Archevêque; Et quand pour le dépoſer les Legats vinrent de Rome avec des ordres à cette fin, il les en empêcha, & il les obligea de ſe retirer. 1152. *A un different avec le Pape, mais il eſt heureuſement terminé.*

Le Pape Eugene étant mort, & Anaſtaſe IV. aïant rempli le ſaint Siege, ce Pape voulut aller ſur les brisées d'Eugene. Il envoïa le Cardinal Gerard en Allemagne pour terminer cette affaire. Ce Legat aïant parlé imperieuſement & contre le reſpect qu'il devoit à la Majeſté Imperiale, Frideric, autant jaloux de ſon autorité, qu'habile dans ſes affaires, le fit honteuſement chaſſer d'Allemagne, ce qui donna tant de chagrin à ce Cardinal qu'il en mourut en s'en retournant à Rome. *Le 8. Juillet.* 1153.

Mais l'Empereur qui avoit devant les yeux, la fatigue que les Papes avoient donné aux autres Empereurs, & qui pour cela ne vouloit pas s'expoſer à de ſemblables extrémitez, prit un temperament judicieux pour terminer cette affaire. Il envoïa l'année 1154. le nouvel Archevêque de Magdebourg à Rome; & celui-ci aïant pleinement informé le Pape Anaſtaſe de la verité des choſes, il en fut ſatisfait; & lui donna le *Pallium*. Quelques mois après ce Pape mourut, & en ſa place on élut Adrien IV. 1154.

FRIDERIC I. 1155.

le 4. de Decembre de la même année.

Ce fut dans ce tems-là que pluſieurs villes d'Italie qui relevoient de l'Empire, tâcherent de ſe ſouſtraire de ſa domination, comme avoient déja fait quelques autres. Les Romains même voulurent auſſi renouveller la prétention qu'ils avoient euë ſous Lucius II. ſur l'autorité ſouveraine que le Pape avoit dans Rome; & la ſédition s'y alluma de telle ſorte, que les Romains aïant fait main baſſe ſur un Cardinal, le Pape mit la Ville en interdit. Ce peuple ſe ſoûmit à la fin, & l'interdit fut levé, mais la bonne intelligence n'y fut pas rétablie pour longtems. Les choſes s'étant tout de nouveau aigries plus que jamais, le Pape fut à la fin contraint de chercher un refuge à Viterbe, pour y attendre l'Empereur, qu'il avoit appellé à ſon ſecours.

Revolte preſque generale en Italie contre l'Empereur & le Pape.

Dès le mois d'Octobre de l'année précedente, Frideric étoit arrivé en Lombardie, pour mettre à la raiſon les Villes qui s'y étoient cantonnées, ne voulant plus reconnoître l'Empire. Il en avoit déja réduit & châtié quelques-unes, & s'étoit fait donner à Pavie la couronne de fer. Pendant qu'il continuoit ſes progrès, il apprit avec déplaiſir que les troubles ſe réveilloient en Allemagne, & que l'Archevêque de Mayence, & le Duc Herman Comte Palatin du Rhin s'étant broüillez enſemble, en étoient venus aux armes, avec réſolution de porter les choſes à l'extrémité, tant ils étoient aigris l'un contre l'autre. En effet, ce démélé cauſa de grands deſordres, & une ruïne preſque totale des Provinces du Rhin; & même le Comte Palatin, aſſiſté des Comtes de Leiningen, de Spanheim, de Katſelenbogen, de Kirchberg, de Didesheim; & de quelques autres, pilla, ſaccagea, & brûla la ville de Mayence après avoir ravagé le païs d'alentour.

Premier voïage de Frideric en Italie, cauſe des troubles en Allemagne.

L'in-

L'inquiétude que la querelle de ces Princes donnoit à l'Empereur, lui fit hâter ſon expedition d'Italie. Il remit promptement preſque toutes les Villes révoltées ſous ſon obéiſſance. Et comme ſa principale affaire étoit de rétablir le Pape dans Rome, il preſſa l'entrevûë qui avoit été propoſée pour prendre enſemble leurs meſures. Elle ſe fit près de Sutri, où le Pape étant venu ſur une mule au devant de l'Empereur, on croïoit que ce Prince l'aideroit à deſcendre, & tiendroit lui-même la bride de la mule; mais il perſiſta de le refuſer, juſqu'à ce qu'on lui eût fait entendre que ſes Prédeceſſeurs n'avoient point répugné à cét acte d'humilité, en vûë de celui que le Pape repreſente.

FRIDERIC I. 1155.

Entrevûë du Pape & de l'Empereur;

L'Empereur reconduit le Pape à Rome.

L'Empereur remena donc le Pape à Rome, & y reçut des mains de ſa Sainteté la Couronne Imperiale. Les Romains laiſſerent faire cette cérémonie ſans trouble; mais dés qu'ils virent l'Empereur retiré dans ſon camp, ils recommencerent leur premiere ſédition, & vinrent à main armée aſſieger le Pape dans le Palais Vatican.

L'Empereur au premier avis qu'il en eut, courut à ſon ſecours, tailla en pieces ce qui lui reſiſta, & diſſipa le tumulte. Les choſes ainſi pacifiées en Italie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne. A ſon arrivée il convoqua une Diete à Worms, où les Princes qui avoient pris les armes furent citez. Ils furent oüis: & par un jugement donné de l'avis des Princes & des Etats de l'Empire, ils furent condamnez, comme perturbateurs du repos public, aux peines ordonnées pour de tels crimes; à ſçavoir les Princes & Comtes, à porter un chien ſur le dos d'un Comté à l'autre; les Gentilshommes une eſcabelle; & les gens du commun, la roüe d'un charruë. Cet Arrêt fut mis en execution à l'égard de tous, excepté de l'Archevêque de Mayence,

Retour de l'Empereur en Allemagne. 1156.

FRIDERIC I. qui en fut diſpenſé par l'Empereur à cauſe de ſa vieilleſſe.

1157. Peu de tems après, il arriva encore un démêlé entre Adrien IV. & Frideric. L'Evêque de Londres aiant été volé, & fait priſonnier ſur les terres de l'Empire, & s'en étant plaint, ſans qu'il lui en eût été fait aucune raiſon; le Pape envoïa des Légats à l'Empereur pour lui en demander juſtice. Ces Légats trouverent l'Empereur à Bezançon, où il avoit aſſemblé une Diete. Ils prirent occaſion de rendre la lettre du Pape en pleine Diete. Cette lettre, qui fut publiquement lûë excita un murmure general, & particulierement ſur ce que le Pape écrivoit en ces termes; *qu'il avoit conferé à l'Empereur, comme une inſigne grace ou bienfait, l'autorité ſouveraire de Rome & le Royaume d'Italie*; d'où tout le monde s'alla imaginer que le Pape vouloit dire, qu'il avoit donné à Frideric l'Empire pour relever en fief du Pape. Ce qui irrita encore davantage l'Aſſemblée, fut qu'un des Legats, penſant bien dire, & ſans diſtinguer l'Empire d'avec Rome, ſe mit à crier; *& de qui le tenez-vous donc?* A ces paroles le Comte Palatin Othon de Baviere, qui comme Maréchal de l'Empire tenoit l'épée, la tire hors du fourreau, & s'avance pour frapper le Legat. Mais l'Empereur le retint, fit ſortir de l'Aſſemblée, les Legats, & leur commanda de s'en retourner à Rome ſans délai par le plus court chemin. Et pour deſabuſer le monde de cette fauſſe opinion, il écrivit des lettres circulaires, en forme de Manifeſte, par leſquelles il ſe laiſſoit entendre, que ceux qui diſoient qu'il relevoit d'autre que de Dieu, en avoient menti.

Autre broüillerie entre le Pape & Frideric.

Le Pape ne demeura pas non plus dans le ſilence. Il écrivit aux Evêques d'Allemagne de repreſenter à l'Empereur, l'injure qu'il lui avoit faite en la perſonne de ſes Legats. L'Empereur leur

leur répondit avec vigueur, *qu'il tenoit ſa Couronne de Dieu, & des Princes d'Allemagne; qu'il la dépoſeroit plûtôt, que de ſouffrir qu'elle fût ainſi déprimée en ſa perſonne.* Ces paroles fermes porterent ces mêmes Eveques à conſeiller au Pape de pacifier les choſes. FRIDERIC I. 1158.

Ce ſage Pontife ſuivit cet avis. Il renvoïa d'autres Legats qui rendirent à l'Empereur tout l'honneur poſſible, & une lettre du Pape en interprétation de la premiere: cette ſeconde étant remplie de civilité & d'honneteté, & lui faiſant entendre qu'il avoit voulu dire, que lorſqu'il lui avoit mis les marques de la dignité Impériale ſur la tête, c'étoit une choſe bien faite, & non pas qu'il les lui eût données ou conferées comme un bienfait. Il aima mieux pour le bien de la paix donner ainſi une explication éloignée à la Lettre, que de l'interpréter préciſément ſelon qu'elle pouvoit ſe ſoûtenir.

Grand progrès de Frideric en Allemagne

Cependant Frideric qui étoit un Prince éclairé, entendant fort bien de lui-même ce que toutes ces Lettres vouloient dire, comprit que Rome n'attendoit qu'une occaſion favorable pour s'éclaircir d'une autre maniere. C'eſt pourquoi il fit tous ſes efforts, pour vuider toutes les affaires qui pouvoient le traverſer en Allemagne. Il commença par celle de Pologne, dont Boleſlas qui en étoit Duc (car la Pologne n'étoit alors que Duché) s'étoit révolté. Il le fit rentrer dans ſon devoir, l'obligeant de lui rendre l'hommage, & de lui païer le tribut qu'il lui devoit. D'autre côté, pour maintenir Uratiſlas Duc de Bohême dans ſes interêts, il érigea de nouveau ce Duché en Roïaume, & le fit le premier Roi de Bohême. Déja dès l'an 1086. l'Empereur Henry IV. avoit donné le Titre de Roi à Uratiſlas Duc de Bohême; mais le Duché même n'avoit pas encore été reconnu pour Roïaume. Ce qui ſe fit alors:

FRIDERIC I. 1158.

L'Empereur s'assura pareillement de la fidelité du Roi de Hongrie ; & aiant mis ainsi toute l'Allemagne & ses voisins en repos & en bonne intelligence les uns avec les autres, il se prépara à un second voïage pour l'Italie.

Second voyage de l'Empereur en Italie, nouvelle contestation entre le Pape & lui.

Il repasse donc les Alpes vers la fin de l'an 1158. avec une puissante armée, pour achever la conquête des Villes soûlevées contre lui. Il assiege & prend à discretion Milan, & ce qui restoit des autres Villes de Lombardie. Après quoi voulant y régler les affaires qui regardoient son domaine, il fait faire une recherche des droits de l'Empire, & se fait rendre hommage par ceux qui en possedoient les fiefs, sans en excepter les Evêques. Le Pape s'en formalise, & lui envoie une grande Ambassade de Legats pour s'en plaindre : Frideric répond qu'il étoit raisonnable que les Evêques lui rendissent hommage, puisqu'ils possedoient des fiefs, *& que* JESUS-CHRIST *même avoit bien voulu, tout maître qu'il fût des Souverains, païer pour lui & pour saint Pierre le tribut qu'il devoit à l'Empereur.*

Dans ces entrefaites le Pape Adrien IV. meurt, & il s'éleve un Schisme dans l'élection de son Successeur. La plus grande partie de 25. Cardinaux qui étoient à la mort d'Adrien, élut Roland Chancelier de l'Eglise, qui prit le nom d'Alexandre III. & l'autre partie des Cardinaux élut Octavien de sainte Cecile. Celui-ci voïant qu'on donnoit la Chape Papale à son Competiteur, se jetta sur lui, & la lui arracha ; & s'étant ensuite fait adorer sous le nom de Victor IV. il fut tout d'un tems approuvé & proclamé par le Peuple.

Schisme pour l'élection d'un Pape.

Alexandre de son côté, & 22. Cardinaux qui l'avoient élû, se saisirent du Château saint Ange, dont le Gouverneur étoit leur ami. Ceux de l'autre faction les investirent, & les tinrent comme

comme priſonniers, juſqu'à ce que neuf jours après, le Peuple s'étant deſabuſé vint les délivrer, & crier à ſon tour, *Vive le Pape Alexandre*, qui fut ſacré dans un Village près de Rome. FRIDERIC I, 1159.

Mais l'Empereur nonobſtant la pluralité des voix qui avoient conferé le Pontificat à Alexandre, ſe déclara pour Victor. Il appuïoit ſon parti, parce qu'il étoit auparavant dans ſes interêts; au lieu que l'autre étoit dans ceux de Guillaume Roi de Sicile, que l'Empereur regardoit depuis long-tems comme ſon ennemi. Cette raiſon, & l'exemple des précedens Papes, obligerent Alexandre de recourir à la protection de ce Roi. L'Empereur cependant pour ne pas ſoûtenir Victor ſans un prétexte honnête, fit convoquer un Concile à Pavie pour juger de la validité de l'un, ou de l'autre élection. Les deux Papes y furent citez, & l'Empereur en fit l'ouverture le 2. Février de l'année 1160. puis en ſortit auſſi-tôt, pour ne point ôter la liberté des opinions par ſa preſence. *L'Empereur convoque un Concile.* 1160.

Victor y comparut; mais Alexandre ne jugea pas à propos de s'y préſenter, parce que s'eſtimant vrai Pape, il ne pouvoit pas, diſoit-on, avoüer un Concile convoqué ſans ſa participation. L'élection de Victor y fut confirmée, l'Empereur même adora Victor, & le fit reconnoître avec les ſolemnitez accoûtumées. D'autre côté, Alexandre après avoir emploïé la voïe des remontrances auprès de l'Empereur, pour le faire revenir à lui, voïant qu'il ne vouloit point ſe détacher de Victor & l'abandonner, il fulmina ſolemnellement à Anagni, en preſence de pluſieurs Evêques & Cardinaux qu'il y avoit appellez, une ſentence d'excommunication contre l'Empereur, rendant tous ſes Sujets abſous du ſerment de fidelité qu'ils lui avoient prêté, & en même-tems il renouvelle auſſi celle qu'il

FRIDERIC I. qu'il avoit auparavant prononcée contre Victor.

Nonobſtant toutes ces excommunications, Frideric ne laiſſoit pas de faire ſon poſſible pour

1160. perſuader à tout le monde, que l'élection de Victor étoit legitime & Canonique. Il envoia même des Ambaſſadeurs au Roi de France, & d'Angleterre pour les attirer dans ſon parti. Mais celui d'Alexandre prévalut; & ſa cauſe aiant été examinée par ces deux Rois, & trouvée bonne, ils en prirent la protection; ce

1161. qui fit que les Milanois, & le reſte de la Lombardie ſe rangerent de ſon côté: & donnant la chaſſe aux partiſans de l'Empereur, & à ceux de Victor, ils témoignerent le repentir qu'ils avoient de l'avoir reconnu. Toutefois le Pape Alexandre ne ſe croïant pas pour cela en ſeureté, ni dans Rome, ni dans le reſte des Etats du ſaint Siege, parce que ceux du parti de l'Empereur y étoient puiſſans, il gagna la ville

1162. de Gennes, & de-là il paſſa en France, où il arriva vers les Fêtes de Pâques. Quelque-tems après, s'étant rendu à Clermont en Auvergne, il y tint un Concile, où il n'épargna pas encore ſes foudres ſur Victor, ſur Frideric, & ſur tous leurs adherans.

L'Empereur de ſa part n'avoit point perdu de tems. Auſſi-tôt que la ſaiſon l'avoit pû permettre, il s'étoit mis en campagne contre ceux de Milan, & les autres rebelles. Il eut en diverſes rencontres quelques avantages ſur eux; mais il y reçut un échec, qui lui fut aſſez ſenſible. Il avoit ſurpris leurs troupes, & s'étant poſté entre la Ville & elles, il falloit qu'elles combatiſſent, ou qu'elles ſe rendiſſent à diſcretion, ſi l'Empereur ne vouloit pas leur accorder paſſage pour retourner à Milan. Le refus qu'il en

1162. fit, les jetta dans le deſeſpoir. Elles combattirent ſi vaillamment & ſi opiniâtrement, qu'elles obligerent l'Empereur de ſe retirer avec perte.

Fri-

Frideric animé de cette disgrace, ravagea le Milanois, & prit la résolution de serrer la Ville de plus près. La conduite du siege fut long & sanglant. Il la donna à un de ses Generaux, & s'en alla cependant où ses affaires les plus pressées l'appellerent. Mais ennuïé de la durée de ce siege, il revint à Milan, & pressa si vertement la Ville, où la plûpart des Habitans mouroient déja de faim, qu'elle se rendit à discretion. L'Empereur touché de compassion donna la vie, & la liberté de sortir aux hommes, aux femmes, & aux enfans; mais du reste il mit la Ville au pillage, & après il la fit entierement démolir, hors les Eglises. Il la fit même labourer en Croix avec une charruë, & il y fit semer du sel en mémoire éternelle de sa rebellion. Il fit tout d'une haleine démenteler Bresse, & Plaisance, & réduisit le reste des Villes rebelles à sa dévotion, les obligeant en même-tems de reconnoître le Pape Victor.

FRIDERIC I. 1163. 1164.

Frideric glorieux de tous ces succès, retourna en Allemagne, alors pleine de querelles particulieres, qui avoient armé la plûpart des familles, & il les appaisa par son adresse ordinaire.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Mais comme l'image du rigoureux traitement qu'il avoit fait à ceux de Milan, étoit un aiguillon, qui excitoit sans cesse contre lui presque toutes les villes d'Italie, elle se soûleverent encore, étant d'ailleurs animées sous main par le Pape Alexandre. Ce qui obligea l'Antipape Victor de chercher sa seureté auprès de l'Empereur, qui apprenant cette revolte generale, resolut aussi-tôt de retourner en Italie. Il jugea à propos que le Pape Victor prît le devant, comme il fit; mais étant arrivé à Luques, il y mourut la même année 1164. & peu de jours après sa mort, les Cardinaux de sa faction élûrent en sa place Pascal III. que l'Empereur fit reconnoître dans une Diete, que pour

FREDERIC I.

cet effet, quelque tems après ; il fit convoquer Wirtzbourg.

1164. Alors le Pape Alexandre, informée de la bonne diſpoſition où toute l'Italie témoignoit être pour ſes interêts, ſe rendit aux inſtances qu'on lui faiſoit de retourner à Rome. Il prit ſon chemin par mer, & arriva à Meſſine, d'où Guillaume Roi de Sicile le fit conduire ſur ſes vaiſſeaux à Oſtie. De-là il s'achemina à Rome, pendant que Paſcal ſe tenoit à Luques en attendant l'arrivée de l'Empereur.

Retour du Pape Alexandre à Rome.

1165.

1166. Frideric aïant donc aſſemblé une formidable armée, retourne en Italie l'année 1266. il défait les Romains ſecondez par les Napolitains, & par les Villes rebelles, & il oblige le Pape Alexandre de ſe retirer ſur les Terres du Roi de Sicile duquel il eſt portegé. L'Empereur pouſſant ſa pointe, entre dans Rome, y établit Paſcal, & y fait couronner l'Imperatice, pour donner à ce Pape plus d'autorité par une action d'éclat.

Troiſiéme voïage de l'Empereur en Italie.

Juſques-là tout rioit à l'Empereur : mais la peſte s'étant miſe dans ſes troupes, elle y fit un ſi grand dégât, qu'il fut trop heureux, voïant le parti contraire, de reprendre vigueur, & de ſauver ce qu'il put de ſes troupes, en ragagnant la Toſcane ; d'où après s'être aſſuré de quelques Villes, il reprit le chemin de l'Allemagne.

1167. Cette diſgrace arrivé à l'armée de l'Empereur, & cette retraite ſi précipitée, redonnerent cœur aux Villes d'Italie. L'année ſuivante preſque toutes ſecoüerent le joug, & ſe liguerent pour maintenir leur liberté. Ceux de Milan même voïant l'Empereur accablé d'occupation en Allemagne, prirent leur temps pour rebâtir leur Ville, & ils s'y appliquerent avec tant d'empreſſement, qu'ils la mirent preſque dans ſa perfection en fort peu de tems.

Ligue generale en Italie contre l'Empereur.

1168.

Le Pape Paſcal étant venu à mourir l'année

1169.

1169. les Cardinaux de sa faction élûrent Caliste III. Mais les avis que l'Empereur recevoit de tous côtez, que toute l'Italie s'ennuïoit de la longueur de ce Schisme, & que les amis aussi-bien que les ennemis, souhaittoient passionnément d'en voir la fin, lui firent craindre que tout ne se révoltât. C'est pourquoi se voïant en necessité de faire encore un voïage en Italie; il prépara de longue main toutes choses necessaires à cette expedition. FRIDERIC I. 1169.

Aïant mis sur pied une armée nombreuse, il traversa les Alpes, entra en Lombardie l'année 1174. Il trouva le parti contraire aussi en campagne, & les deux armées se contentans de plusieurs petites rencontres, ne vinrent à une action generale que l'année suivante, où les deux armées se donnerent bataille. L'Empereur ne fut pas heureux. Il la perdit, & pensa même y être tué. Cette disgrace lui fut d'autant plus sensible, qu'aïant accoûtumé de vaincre, & de régner au milieu des lauriers & de la gloire, il se voïoit contraint de flechir, & d'abandonner un parti qu'avec tant de hauteur il avoit soûtenu aux yeux de toute la Chrétienté. Ce qui le piquoit le plus, étoit de voir en même tems la plûpart des Princes d'Allemagne se séparer de ses interêts. Entr'autres, Henry Duc de Saxe & de Baviere, appellé comme son pere, le Superbe, l'abandonna tout-à-fait pendant le siege qu'il avoit mis devant Alexandrie. L'Empereur fit ce qu'il put pour le retenir; mais celui-ci ne lui donna d'autre raison, si ce n'étoit qu'il ne vouloit point être excommunié. L'évenement fit voir que ce Prince étoit poussé par le Pape, pour aller en Allemagne envahir l'Empire. Frideric ne l'ignoroit pas, & pour ce sujet il souhaitoit passionnément en lui-même de faire la paix; vû même que le Prince Henry son fils aîné, qui commandoit sa flotte contre les Venitiens avoit perdu

1174. *Quatriéme voïage de Frideric en Italie, & il perd une bataille, & en gagne une autre.* 1175.

une

FRIDERIC I. 1176.

une bataille & avoit été fait priſonnier. Mais comme l'Empereur avoit le cœur grand ; il ne jugea pas à propos de témoigner encore l'envie qu'il avoit de s'accommoder avec le Pape. Il rallie donc ſes troupes, il fait de nouveau efforts, & ſe met en peu de tems en état de diſputer la campagne à ſes ennemis.

En effet les aïant joints l'année d'après, il les battit, & les défit. Et comme il étoit autant politique que grand Capitaine, il ne perdit point ce moment favorable pour faire un accommodement.

Réconciliation & paix du Pape & de l'Empereur, & leur entrevûë.

Mais d'autant que les Ecrivains ſont partagez ſur ce point de l'Hiſtoire, & ſur les circonſtances de l'entrevuë du Pape & de l'Empereur, j'ai crû que je m'en pouvois tenir à la relation qu'en fait Romuald Evêque de Salerne. Comme ce Prélat étoit alors Ambaſſadeur du Roi de Sicile, & qu'il fut en cette qualité témoin oculaire de tous ces incidens, il eſt vrai-ſemblable qu'il parle ſans déguiſement & ſans flatterie, outre qu'il s'accorde avec Sigonius. Il rapporte donc, que Frideric aïant gagné une ſeconde bataille ſur les Lombards, fut en même tems ſollicité & preſſé par les Princes de l'Empire, de faire la paix avec le Pape Alexandre, pour le bien & le repos de l'Egliſe, & de l'Empire ; qu'il envoïa vers lui en qualité d'Ambaſſadeurs les Archevêques de Mayence, & de Magdebourg, l'Evêque de Worms, & le ſieur de Paſy ſon Secretaire, avec plein pouvoir de traiter l'accommodement, & de le conclure ; qu'ils rencontrerent le Pape à Anagni ; lequel les reçut avec d'autant plus de joïe, qu'il deſiroit lui-même depuis long-tems la paix ; qu'elle fut concluë bien-tôt après, & que l'on convint que le Pape & l'Empereur s'entreverroient au plûtôt pour la ratifier en perſonne.

Le même Auteur ajoûte, que les Ambaſſadeurs

deurs retournerent vers l'Empereur avec ce Traité ; que ce Prince l'approuva, à l'exception des moïens de paix que le Pape avoit propoſez à l'égard des Lombards, leſquels moïens il refuſa de ratifier ; que ce refus aïant été rapporté au Pape, on demeura d'accord de faire une autre Aſſemblée à Ferrare, où le Pape ſe rendit encore en perſonne, avec les Ambaſſadeurs pour prendre d'autres meſures & lever cette difficulté ; que cependant la négociation aïant traîné long-tems, quelques flatteurs s'étoient prévalus auprès de l'Empereur de l'abſence des Ambaſſadeurs, qui étoient ſes plus fideles & ſes plus habiles Miniſtres, pour lui perſuader qu'ils avoient favoriſé le Pape dans leur Traité, au préjudice de la réputation de l'Empereur, & pour leurs interêts particuliers ; que l'Empereur en étoit entré dans une ſi grande colere, qu'il avoit deſavoüé ſes Ambaſſadeurs, & s'étoit déclaré pour Caliſte, ce qu'il n'avoit pas voulu faire juſqu'alors ; que les Ambaſſadeurs en aïant eu avis, prierent le Pape Alexandre, de vouloir envoïer ſon Nonce avec eux vers l'Empereur, pour demander la ratification du Traité ; que les Ambaſſadeurs & le Nonce étant arrivez près de l'Empereur, il s'étoit fait faire le rapport de leur negociation, & qu'enſuite il avoit refuſé de ratifier ce Traité ; qu'il étoit demeuré quelque tems dans cette reſolution, cherchant les moïens de révoquer le pouvoir qu'il leur avoit donné. Que d'autre part les Archêques de Mayence, de Cologne, de Treves, & de Magdebourg, & l'Evêque de Worms avec le Vice-Chancelier Godefroy, & le Secretaire Pafy, que l'Empereur avoit tous emploïez à cette negociation, deſirant prévenir les ſuites fâcheuſes de cette rupture, repreſenterent à l'Empereur par l'Archevêque de Mayence, que ſa Majeſté pouvoit bien.

FRIDE-RIC I. 1176.

FRIDERIC. I. 1176. 1177.

bien ſe ſouvenir de la commiſſion qu'elle leur avoit donnée d'aller à Anagni traiter avec le Pape; que ſa Sainteté s'étoit conduite dans cette affaire en homme de bien; qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne deſirât la paix, & qu'elle étoit allée en attendre la ratification à Veniſe; qu'ils avoient cependant appris qu'à la perſuaſion de quelques particuliers, ſa Majeſté Imperiale n'avoit plus la même inclination, pour l'accommodement qu'ils venoïent de conclure entre l'Empire Romain & l'Egliſe; que cela étant, ils ne vouloient pas lui diſſimuler, qu'ils étoient tous prêts de lui rendre leurs reſpects, & de l'aſſiſter de leurs forces, & de leurs conſeils, puiſqu'ils y étoient obligez par ſerment à cauſe de leurs caracteres, & de leurs benefices; mais que comme lui Empereur n'avoit de pouvoir que ſur le corps, & non pas ſur l'ame, ils n'étoient pas dans la diſpoſition de la lui engager à leur damnation éternelle; ni de perdre le Ciel pour la Terre; & qu'ainſi ils lui déclaroient, qu'ils étoient tous d'un commun conſentement réſolus de reconnoître Alexandre III. pour vrai Chef de l'Egliſe, ne regardant Caliſte que comme un faux Pape. Sur cette declaration, dit le même Hiſtorien, l'Empereur rentra en lui-même, & changeant de penſée il leur dit, qu'il étoit juſte qu'il ſe conformât au ſentiment de ſes principaux Miniſtres, & des Princes de l'Empire; qu'il falloit qu'ils contribuaſſent à faire executer ce qu'ils jugeoient ſalutaire & avantageux au bien public; & que pour leur faire voir qu'il ne deſiroit pas ſe ſéparer d'eux, ni de leur conſeil, il étoit prêt de faire partir le Comte Henry Deſſa avec eux, & avec le Nonce du Pape pour Veniſe, afin d'y confirmer par ſerment en ſon nom, le Traité qu'ils avoient fait. En effet il les dépêcha en même tems, & ces Princes, ſuivant cette reſolution, furent le lendemain à Veniſe,

&

& executerent l'ordre de l'Empereur. Il se mit FRIDE-
aussi en chemin lui-même peu de tems après, RIC I.
pour s'y rendre; dans le dessein de ratifier en 1177.
personne tout ce qui avoit été conclu, & de faire visite au Pape, comme il avoit fait à Adrien, & à Victor; & ainsi que les Empereurs ses Prédecesseurs en avoient usé à l'égard des autres Papes.

Il y arriva la veille de la fête saint Jacques. Et comme les Venitiens avoient été avertis de sa venuë, le Duc, le Patriarche, l'Evêque avec le Clergé, & le Senat allerent au devant de lui, & le conduisirent dans leur barque jusqu'au rivage de saint Marc, où le Pape avec les Cardinaux l'attendoient devant l'Eglise. L'Empereur s'étant approché du Pape, qui étoit assis dans une chaise, lui fit une profonde reverence, & lui baisa les pieds. Cette humilité fit verser des larmes au Pape, qui s'inclinant vers lui l'embrassa, & lui donna le baiser de paix. L'Empereur l'aïant ensuite pris par la main, ils entrerent ensemble dans l'Eglise, d'où après la Messe que le Pape célébra, l'Empereur le reconduisit jusques hors la porte de l'Eglise, lui donnant toûjours la droite. Et lorsque le Pape voulut monter sur un cheval qu'on lui avoit amené pour aller jusqu'à la Mer, il lui tint l'étrier, & se mit encore en devoir de le suivre. Mais sa Sainteté ne voulut jamais permettre qu'il l'accompagnât plus loin, & le pria avec tant d'instance de vouloir se retirer, qu'il le fit.

Ratification de la Paix faite par le Pape & l'Empereur en personne.

Ces premieres civilitez ainsi renduës, le Pape & l'Empereur, avec tous les Princes, s'assemblerent le premier jour d'Août dans le Palais du Patriarche. Le Pape assis dans une chaise qui lui avoit été destinée, fit un discours en Latin touchant la Paix concluë entre lui & l'Empereur. Et après que le Pape eut achevé de parler, l'Em-

FRIDERIC I 1177.

l'Empereur en fit un en ſa langue naturelle, qui étoit l'Allemande, & que l'Archevêque de Mayence interpreta en Latin, afin que tout le monde le pût entendre. L'Empereur ſçavoit bien le Latin, mais il ne voulut parler qu'Alleman dans cette illuſtre Aſſemblée, pour ſoûtenir l'honneur & la dignité de l'Empire Alleman. Et comme l'Empereur eut témoigné publiquement qu'il étoit dans la diſpoſition d'executer ſincérement le Traité, l'obſervation en fut ſolemnellement jurée au nom du Pape & de l'Empereur par leurs Députez, & les ratifications en furent échangées avec toutes les marques imaginables de réjoüiſſance. Cette joïe dura pendant qu'ils furent à Veniſe; c'eſt-à-dire, tout le mois d'Août, & juſqu'au 13. de Septembre, que l'Empereur en partit pour Ravenne.

Peu de fondement que quelques-uns font ſur la même entrevûë du Pape & de l'Empereur.

Ces circonſtances font voir, avec combien peu de fondement quelques Hiſtoriens ont dit, que l'Empereur s'étoit laiſſé fouler aux pieds par le Pape. Car ſans alleguer que l'Empereur avoit le cœur haut autant que Prince qui ait jamais regné, auroit-il été poſſible, qu'il eût paſſé tant de tems dans la joïe, & dans la meilleure intelligence du monde avec le Pape, après en avoir reçû le plus cruel de tous les outrages. Après, dis-je, que dans le tems que l'Empereur ſe baiſſoit pour le ſalüer, le Pape lui auroit marché ſur la tête, comme ſur celle d'un ſerpent, lui diſant les paroles du Pſeaume, *Tu marcheras ſur l'Aſpic & le Baſilic*; & que quand l'Empereur lui auroit répondu, *Cela eſt écrit pour S. Pierre, & non pas pour vous*; le Pape auroit repliqué, *& pour S. Pierre, & pour nous.* En vérité il n'y a guéres en cela de vrai-ſemblance; & ce ne peut-être qu'un conte fait à plaiſir, auſſi deſavantageux pour le Pape, que pour l'Empereur.

Pſeaume 91.

Après cette reconciliation de Frideric avec Alexan-

Alexandre, les Villes rebelles d'Italie qui s'étoient liguées enſemble pour leur commune conſervation, ne furent pas long tems ſans rechercher à ſe mettre bien avec l'Empereur. Leur accommodement fut fait à Conſtance ; & en conſéquence du pardon general qu'il leur accorda, & de la liberté où il les laiſſa de conſerver leurs loix, & leur maniere de gouvernement. Elles s'obligerent de le reconnoître pour leur Seigneur Souverain, & lui prêterent en cette qualité le ſerment de fidelité. Il fut auſſi convenu, que dans les affaires qui excederoient une certaine ſomme, on en pourroit appeller aux Officiers qu'il tiendroit en Lombardie, afin que les habitans de ces Villes ne fuſſent pas obligez d'aller plaider en Allemagne. FRIDERIC I. 1177. 1178.

L'Antipape Caliſte, par l'accord du Pape & de l'Empereur, ne trouva point de meilleure reſſource, ſe voïant ſans appui, que la bonté du Pape même. Il s'alla jetter entre ſes bras ; & ſa Sainteté fit paroître en le recevant avec beaucoup de tendreſſe, qu'il avoit appris de JESUS-CHRIST à être doux & humble de cœur. Mais afin de prévenir les ſchiſmes, que cauſoient les diviſions qui arrivoient dans les élections des Papes, Alexandre célébra un Concile general, par lequel entre les autres choſes qui furent reglées touchant ces élections, il fut décerné que pour être élû dans les formes, il faudroit avoir au moins les deux tiers des ſuffrages.

L'Antipape Caliſte ſe rend au Pape Alexandre, qui le reçoit humainement.

Le Pape célébre un Concile.

Pendant que toutes ces choſes s'executoient en Italie, Henry Duc de Saxe broüilloit les affaires dans l'Empire. Mais l'Empereur ſe rendit avec une extrême diligence en Bourgogne ; & aïant fait citer ce Prince en une Diete où il ne comparut point, il confiſqua ſes Etats, & en gratifia ſes Créatures. Elles pouſſerent Henry à bout ; en ſorte que Frideric n'eût plus ſujet de le craindre,

1180.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Le

FRIDERIC. I. 1187.

Le Pape Alexandre étant mort le 27. Août 1181. on mit en ſa place Lucius III. qui d'abord prit à cœur les affaires des Chrétiens dans la Terre ſainte. Il eut quelques differens avec l'Empereur ſur le fait des biens de la ſucceſſion de la Comteſſe Mathilde; Biens que le Pape pretendoit appartenir à l'Egliſe par le teſtament de cette Princeſſe, & dans la poſſeſſion deſquels l'Empereur ſe vouloit maintenir par le droit qu'il y avoit. L'un & l'autre ſe rendirent à Veronne l'année ſuivante, pour en venir à quelque accommodement, mais la choſe demeura ſans déciſion.

Mort du Pape Alexandre III

Cette affaire fut remiſe ſur le tapis dans le même lieu avec Urbain III. qui avoit ſuccedé à Lucius; & la conteſtation s'aigrit ſi fort entre lui & l'Empereur, qu'ils furent ſur le point d'en venir à une rupture entiere. Cependant Frideric qui étoit venu en Italie, principalement pour le mariage de Henry ſon fils, âgé de 21. an, avec Conſtance, ſœur & heritiere de Guillaume Roi de Sicile, en avoit ſi bien avancé la negociation, qu'il fut conclu, & que les nôces en furent celebrées avec une magnificence extraordinaire: Ce fut dans Milan, Ville qu'il avoit autrefois ſaccagée & détruite, & qui avoit été ſuperbement rebâtie par ſes Habitans.

Cinquiéme voïage de l'Empereur en Italie, où Henry ſon fils epouſe l'heritiere de Sicile.

Après la conſommation de ce mariage, qui en moins de trois ans, mit dans ſa Maiſon, par le décés de Guillaume mort ſans enfans; les Roïaumes de Naples & de Sicile; Frideric reprit la route d'Allemagne, où il gouverna ſes Etats dans une profonde paix; mais les nouvelles du mauvais etat des affaires de la Chrétienté dans la Paleſtine, & de la priſe de Jeruſalem par Saladin Roi d'Egipte, Prince volant de toutes parts, l'Empereur crut ne pouvoir mieux emploïer le reſte de ſes jours qu'en les ſa-

Retour de l'Empereur en Allemagne, il ſe croiſe pour aller à la Terre ſainte, & il partage auparavant ſes enfans.

cri-

crifiant la défenſe du nom Chrétien. Il ſe croiſa donc l'année 1187. avec pluſieurs autres grands Princes, pour aller à la Terre ſainte, & afin que les affaires de l'Empire ne ſouffriſſent point par ſon abſence, la même année il viſita toutes les principales Villes d'Allemagne, accompagné du Prince ſon fils, dans le deſſein de lui remettre le ſoin de l'Empire pendant ſon voïage. FRIDERIC I. 1186, 1187.

Mais pour en aſſûrer davantage le repos, il voulut auſſi que ſon fils fût établi dans ſa famille, & par ce moïen aller au devant de tout ce qui pouvoit ſervir de pretexte à ſes enfans de troubler l'Empire, faiſant entre eux un partage de ſa future ſucceſſion, & d'une maniere qu'ils puſſent en être tous contens. Il n'avoit point eu d'enfans d'Alix fille du Marquis d'Urſbourg ſa premiere femme, qu'il avoit repudiée; mais il avoit eû cinq fils & deux filles de ſa ſeconde, l'Imperatrice Beatrix fille de Regimbaud, ou Renaud Comte de Bourgogne, qui étoit morte deux ans auparavant, & qui avoit eû un ſoin très-particulier de les bien élever, & de les bien faire inſtruire. Dés l'année 1181. il avoit fait élire Roi des Romains & ſon ſucceſſeur à l'Empire, Henry ſon fils aîné, & l'avoit marié, comme il a été dit.

Quant aux Etats, Provinces & Terres, dont il avoit herité de ſa Maiſon, il les partagea à ſes autres enfans. Il donna à Frideric ſon ſecond fils, le Duché de Suabe, avec la partie de la Baviere, dont il avoit herité de Welf ſon frere, à quoi il ajoûta encore le Comté de Pfullendorf; il donna à Conrad ſon troiſiéme fils, le Duché de Rottembourg, au Duc Othon, le Duché de Bourgogne, qui étoit le patrimoine de l'Imperatrice Beatrix, & au Duc Philippes ſon cadet, tous les biens & païs qu'il avoit retirez & dégagez des mains des Eccleſiaſti-

FRIDERIC I. 1187. stiques : De sorte qu'ils furent tous grands & puissans Princes. Les filles étoient mariées, l'une, que quelques-uns appellent Judith, & d'autres Luitgarde, à Conrad, Marquis de Misnie; & l'autre, nommée Berthe à Matthieu premier Duc de Lorraine.

1188. L'Empereur Frideric partit pour son voïage d'Asie l'an 1188. L'année suivante il passa le Détroit de Constantinople; & il eut de si heureux succès contre les Turcs, qui lui disputoient le passage, que la terreur de son nom se répandit par tout, & releva le cœur des Chrétiens; mais ce fut là le terme de ses conquêtes. Ce grand Prince étoit extremement hardi, & comme il sçavoit fort bien nager, il voulut un jour d'Eté se baigner dans une riviere, ainsi qu'il avoit fait déja plusieurs fois; mais elle se trouva si rapide, qu'il ne pût tenir contre la force de l'eau; il fut emporté par le courant, & se noïa sans qu'on pût jamais le secourir. Son corps fut retiré de l'eau, & enterré à Tyr.

Frideric se noïe en Syrie.

1189.

Dixiéme de Juin.

1190.

Durant son regne, le plus grand de ses soins avoit été d'entretenir la paix dans l'Empire, & avec les Princes ses voisins: selon l'étimologie Allemande de son nom, *Frideric*, qui veut dire, *riche en paix*. Il ne pouvoit être autre, étant enrichi de belles qualitez d'esprit, & n'ignorant pas qu'un Prince ne doit être brave & guerrier, que pour maintenir ses sujets en paix. C'étoit en effet un Prince d'un grand courage, d'un très bon sens, & d'une vivacité d'esprit extraordinaire; il étoit de plus naturellement éloquent, & avoit une memoire si heureuse, qu'il se souvenoit du nom & des qualitez de tous ceux qui avoient traité avec lui. Sa conversation étoit pleine de charmes, sans aucun vice remarquable. Et pour les qualitez du corps, il étoit de belle taille, fort & adroit aux armes,

Eloge de l'Empereur Frideric.

tant

tant à pied qu'à cheval. Il avoit l'air riant, & tout enſemble majeſtueux, animant toutes ces belles qualitez d'un extrême déſir de gloire. HENRY VI. 1190.

CHAPITRE XIV.

Henry VI.

LORSQUE Henry ſurnommé le Severe, eut appris la mort de l'Empereur ſon pere, & preſque en même tems celle de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, ſon beau-frere, il mit le plus de forces qu'il pût ſur pied, & paſſa en Italie avec Conſtance ſa femme, pour ſe faire couronner Empereur par le Pape Clement III. qui occupoit alors le ſaint Siege, & aller enſuite au nom de ſa femme recueillir la ſucceſſion de Guillaume, qui n'avoit point laiſſé d'enfans légitimes. S'étant rendu à Rome un peu avant les fêtes de Pâques, le Pape Clement vint à mourir, & l'on élut en ſa place Celeſtin III. âgé de près de quatre-vingt-ſix ans, qui aïant été ſacré le propre jour de Pâques, couronna le lendemain l'Empereur & l'Imperatrice ſa femme, mais avec une circonſtance aſſez extraordinaire. Le Pape étant dans ſa chaiſe, avoit mis la couronne Imperiale à terre devant ſes pieds; & lorſque Henry ſe mit à genoux & s'inclina pour ſaluer le Pape, ſa Sainteté lui mit la couronne ſur la tête, & en même tems la lui fit tomber avec le pied. Les Cardinaux la releverent & la lui remirent. Le Pape couronna auſſi la Reine, mais il ne lui fit pas tomber la couronne avec le pied.

Eſt couronné à Rome, le Pape lui mettant & ôtant en même tems la couronne.

1191.

Baronius avouë bien que cette action étoit indecente; mais il l'excuſe, & dit que Celeſtin

HENRI VI. 1191. vouloit par là faire connoître à l'Empereur, que les Papes avoient le pouvoir de conferer & d'ôter la dignité Imperiale, quand la neceſſité les y obligeroit.

Mais comme on a déja ci-devant fait voir, en pluſieurs endroits, le peu de ſolidité que la plûpart des Auteurs ont trouvé en cette prétention, & combien la raiſon naturelle y repugne, il ſeroit inutile de faire une plus ample déduction des raiſons qu'ils ont alleguées pour la détruire, & prouver qu'elle n'avoit aucun fondement.

Après que l'Empereur eut été couronné, il ne ſongea qu'à s'aller mettre en poſſeſſion des Roïaumes de Naples & de Sicile. La choſe neanmoins n'étoit pas ſans difficulté. Tancrede fils naturel de Guillaume, s'en étoit déja emparé, prétendant que c'étoient des fiefs maſculins. Henry ne laiſſa pas de s'avancer vers la Ville de Naples, & de l'aſſieger. Mais voïant quelque tems après, que ſans beaucoup de fruit ſes meilleures troupes periſſoient à ce ſiege, & que les autres Villes conſiderables s'étoient auſſi déclarées pour Tancrede, il jugea qu'il n'étoit pas aſſez fort pour venir à bout d'une affaire de laquelle ſa réputation dépendoit. C'eſt pourquoi, il prit réſolution de repaſſer promptement en Allemagne, pour y raſſembler de nouvelles troupes, & ſe mettre ſi bien en état de chaſſer cet Uſurpateur de ces deux Roïaumes, que dans un ſecond voïage il ne pût pas en avoir le démenti.

Pendant tout le tems qu'il fut à faire ces nouvelles levées, & les autres préparatifs néceſſaires, il ne negligeoit pas les affaires de l'Empire. Il s'occupoit à y rétablir le bon ordre pour y entretenir la paix, & à prendre toutes les précautions imaginables, pour empêcher que lorſqu'il en ſeroit abſent, le repos n'en pût être trou-

blé.

blé. Il donnoit une particuliere application à faire par tout tres-ſoigneuſement exercer la juſtice ; & il l'avoit ſi fort à cœur, qu'il emploïoit ſouvent beaucoup de tems à la rendre lui-même, à ceux qui lui venoient preſenter leurs plaintes ; en quoi il apportoit une douceur & une patience, qui lui attiroient la loüange & l'admiration d'un chacun. Quelques-uns de ſes plus confidens, aïant même pris un jour la liberté de lui dire, que l'audience qu'il donnoit ainſi à tout le monde, le fatiguoit trop ; & déregloit les heures de ſes repas ; il leur répondit ſur le champ, qu'un Particulier avoit la liberté de manger quand il vouloit ; mais qu'un Prince ne la pouvoit avoir qu'il n'eût donné ordre aux affaires publiques. HENRY VI. 1191.

Comme ce fut ſous ſon regne, & à peu près dans ce même tems que l'illuſtre Chevalerie de l'Ordre Teutonique eut ſon commencement, il ne ſera pas inutile (pour un plus grand éclairciſſement de quelques endroits de la ſuite de cet ouvrage) de dire ici quelque choſe de la maniere dont elle fut inſtituée. Lorſque l'Empereur Frideric Barberouſſe ſon pere, ſe fut engagé à la celebre Croiſade dont il a été parlé dans ſa vie, & qu'il marcha avec une armée nombreuſe pour le recouvrement de la Terre ſainte, une infinité de Seigneurs particuliers, & de Gentilshommes Allemans, le ſuivirent en qualité de volontaires ? les uns par un ſentiment de pieté, les autres par un déſir de gloire. Ils y étoient d'ailleurs excitez par l'exemple de pluſieurs grands Princes de l'Europe, qui par de ſemblables motifs, ou par déference aux preſſantes inſtances que les Papes leur avoient fait faire, s'étoient embarquez dans cette Croiſade. De ce nombre étoient Philippe Auguſte Roi de France, Richard Roi d'Angleterre, Fridoric Duc de Suabe, les Ducs d'Autriche

HENRY VI. 1191. & de Baviere, Henry Duc de Brabant, Philippe Comte de Flandre, Florant Comte de Hollande, Guillaume Comte d'Oſtfriſe, Othon Comte de Gueldre, Theodore Comte de Cleves, & pluſieurs autres Ducs, Marquis, Comtes & Seigneurs, & ce fut devant tous ces auguſtes témoins que l'élite de la Nobleſſe Germanique, ſe ſignala dans tous les grands exploits que fit l'Empereur Frideric. Après ſa mort les Allemans ſe voïans ſans Chef devant Acre, que les Chrétiens aſſiegeoient, élurent Frideric Duc de Suabe, ſecond fils du feu Empereur, & Henry Duc de Brabant, pour Capitaines Generaux de leur Nation. Sous ces Chefs ils ſe ſignalerent par de ſi beaux faits d'armes, tant à la priſe d'Acre, qu'à celle de Jeruſalem & des autres Villes & Places de la Campagne, que Henry Roi de Jeruſalem, le Patriarche & les autres Princes, crurent devoir pour ce ſujet faire quelque choſe d'extraordinaire en faveur de la Nation Allemande, afin même d'exciter par là les autres à l'imiter. Ils propoſerent, pour marque éternelle des grands ſervices qu'elle avoit rendus, & qu'elle continuoit de rendre dans la Terre ſainte, de faire un Ordre de Chevalerie, ſous le nom de ſaint George, parce que tous ces Braves ſervoient à cheval. Mais ils trouverent depuis plus à propos, de le mettre ſous le nom & la protection de la ſainte Vierge, vû qu'il y avoit un hoſpice établi à Jeruſalem ſur le Mont de Sion pour les Pelerins, & les Pauvres de cette Nation, ſous la même dénomination de la ſainte Vierge, ou de notre-Dame. Ils en dreſſerent les Statuts ſur ceux de l'Ordre des Templiers, & de celui de ſaint Jean, dit aujourd'hui de Malthe, dont ils tirerent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un Ordre qu'ils vouloient auſſi rendre militaire & hoſpitalier tout enſemble, afin que ceux qui y ſeroient reçus

reçus Chevaliers, après avoir emploïé une partie de leur vie à la défense de la Terre sainte, contre les ennemis du nom Chrétien, pussent consacrer l'autre à l'exercice de l'hospitalité envers les Pauvres & les Peletins de leur Nation, qui voudroient visiter les saints lieux. Ces statuts, entr'autres articles, portoient que les Chevaliers qui seroient admis dans l'Ordre, seroient de race Noble; qu'ils seroient nommez Freres Chevaliers de la sainte-Vierge: qu'ils feroient vœu de défendre en general l'Eglise Chrétienne, & en particulier la Terre sainte; qu'ils protegeroient les Ecclesiastiques, les Veuves, les Orphelins & les Pauvres affligez; qu'ils assisteroient & serviroient ceux qui seroient de la qualité requise pour être reçûs dans leur hospice; & qu'ils satisferoient generalement à tout ce qui est contenu dans leurs regles & statuts. Ils leur assignerent pour leur principale maison & lieu primitif de leur fondation, l'hospice Alleman de notre-Dame du Mont de Sion, dont on vient de parler, qui depuis quelque-tems avoit été fondé par une personne de pieté, & soûtenu par les aumônes des Allemans qui étoient dans le païs. Et comme cette Institution ne se faisoit que sous le bon plaisir du Pape & de l'Empereur, ils dépêcherent vers eux l'Archevêque de Breme, & l'Evêque de Paterbon, pour en avoir leur consentement & leur approbation. L'Empereur Henry ne se contenta pas de l'agréer, & de la confirmer, il voulut en être le Protecteur, & emploïer même ses offices auprès du Pape Celestin III. pour l'engager à y donner la derniere main. Le saint Pere y consentit volontiers, & en approuva les statuts qui lui furent présentez, y ajoutant ceux qui suivent; Que les Chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit consuë une croix noire de la figure de celle de l'Ordre de saint Jean; HENRY VI. 1191.

HENRY VI. 1191.

Qu'ils porteroient une semblable croix non-seulement dans leur banniere dont le fond seroit blanc, mais aussi dans leurs écus & armoiries ; & qu'ils vivroient conformément à la regle de saint Augustin. Il leur confirma aussi le don de l'Hospice Alleman du Mont de Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation, & leur accorda les mêmes privileges dont joüissoient ceux de saint Jean ; concedant au reste des Indulgences à tous ceux qui assisteroient cet Ordre, & lui feroient du bien, ainsi qu'il est plus au long porté par la Bulle qu'il en fit expedier le 22. Février 1191.

Ce fut en conséquence de cette Bulle que le Roi de Jerusalem, conjointement avec le Duc Frideric de Suabe, en vertu du pouvoir de la Majesté Imperiale, fit la création des premiers Chevaliers de cet Ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante ; & en même tems Henry de Walpot, Gentilhomme immediat de l'Empire, fut choisi pour être Grand-Maître de l'Ordre, & mis avec les Chevaliers dans la possession de la maison Allemande du Mont de Sion.

Cet Ordre étant ainsi établi, tous ces Princes se picquerent, comme à l'envi, de lui faire du bien. Le Pape & l'Empereur entr'autres lui donnerent des marques considerables de leur liberalité. Celui-ci y ajoûta le droit de posseder à perpetuité toutes les Terres & les Provinces que l'Ordre pourroit conquerir sur les Infideles. Et Philippe Roi de France, voulant de sa part le favoriser, lui fit de grands biens, & accorda au Grand-Maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrémitez de sa croix.

Cependant comme l'Empereur Henry, parmi toutes les affaires qui l'avoient occupé depuis son retour en Allemagne, n'avoit nullement negligé celle pour laquelle il étoit revenu, & avoit rassemblé les forces qui lui étoient nécessaires

pour

pour le recouvrement des deux Siciles ; il ſe mit ſans perdre de tems, en marche, & repaſſa en Italie. Avant que de s'avancer en perſonne vers le Roïaume de Naples, il détacha un corps conſiderable de ſon Armée, qu'il y envoïa ſous la conduite d'un de ſes Generaux, pour faire de premieres tentatives, qui réüſſirent avantageuſement. Ce ſuccès, & la nouvelle qu'il reçut preſque en même tems que Tancrede ſon Competiteur étoit mort peu de jours après ſon fils Robert, le firent réſoudre de ſuivre avec le reſte de ſes troupes ; & aïant joint les autres, il ſe rendit bien-tôt maître de l'Apoüille & de la Calabre. Après avoir emporté de force la Ville de Salerne, où il ſe vengea cruellement ſur les Citoiens de l'inſulte qu'ils avoient faite à l'Imperatrice ſa femme, en l'arrêtant priſonniere. Une punition ſi ſevére, & le mauvais traitement qu'il fit auſſi aux autres Villes qui oſerent lui reſiſter, y faiſant exercer toute ſorte de cruautez, porta les autres à implorer ſa clemence ; enſorte qu'en peu de tems, il ſe vit maître paiſible des deux Siciles.

HENRY VI.

1191.

1192.

1193.

Conquête du Roïaume de Naples par l'Empereur.

1194.

Ce Prince avoit de belles qualitez ; il étoit prudent ; il avoit l'eſprit vif, il parloit bien ; il étoit brave & actif : Mais il ternit tous ces talens par ſa cruauté & ſa mauvaiſe foi.

1195.

Cruauté de l'Empereur Henry.

Il ne reſtoit de Tancrede qu'un petit enfant nommé Guillaume, que les Napolitains avoient déclaré Roi après la mort de ſon Pere. L'Empereur n'eût point de repos qu'il ne ſe fût rendu maître de ſa perſonne, & même de ſa mere, qui s'étoit retirée en Sicile avec l'enfant & deux filles qu'elle avoit. Il les pourſuivit de ſi près, qu'ils furent obligez de ſe rendre à la faveur d'un accommodement qui leur fut propoſé. Mais l'Empereur, ſans y avoir aucun égard, les dépoüilla de tous leurs biens, & par un motif de vengeance extraordinaire, fit châtrer l'en-

HENRY VI. l'enfant, lui fit crever les yeux, & relegua la mere avec ſes deux filles dans un Monaſtere.

Precaution de l'Empereur pour l'accouchement de l'Imperatrice ſon épouſe.

Pendant cette conquête, l'Imperatrice Conſtance, quoi qu'âgée de près de cinquante ans, ne laiſſa pas de devenir groſſe. L'Empereur, pour éviter le ſoupçon qu'on pourroit avoir que cette groſſeſſe, & l'accouchement qui devoit s'en enſuivre, ne fuſſent ſuppoſez, voulut qu'elle accouchât en pleine campagne, ſous des tentes près de Palerme, en preſence de tout le peuple.

1196. En effet, ce fut en ce lieu-là, & au milieu d'une ſi belle compagnie qu'elle mit au monde le 26. de Decembre un fils, qu'on nomma Frideric, & qui fut dans la ſuite Empereur.

1197. Après que Henry eut établi par tout de nouveaux Officiers, dont la plûpart étoient Allemans, & qu'il y eut mis l'ordre qu'il jugea neceſſaire, il s'en retourna en Allemagne, emmenant avec lui les principaux Seigneurs & Prélats du Roïaume, pour gage de la fidelité des autres. Mais cette précaution lui fut inutile; car ceux-ci ne pouvant ſouffrir les grandes impoſitions dont il les chargeoit, ne laiſſerent pas de ſe ſoûlever; & l'Empereur en fut ſi irrité, qu'il fit crever les yeux aux Otages.

L'Empereur retourne en Allemagne; traite ſeverement les ôtages Siciliens.

Fait élire ſon fils Roi des Romains.

La premiere choſe à laquelle il s'appliqua, étant arrivé en Allemagne, fut de faire élire Roi des Romains ſon fils Frideric, quoi qu'au berceau; les Etats de l'Empire procederent à cette élection, bien plus par la crainte qu'ils avoient de l'Empereur, que par l'amour qu'ils lui portoient.

Si les ſentimens de ces Princes étoient tels à ſon égard, ceux du Pape Celeſtin n'en étoient pas fort éloignez. La puiſſance de Henry lui faiſoit peur, & le tenoit en une continuelle inquietude. C'eſt pourquoi il le ſollicitoit ſans ceſſe, & avec la derniere inſtance d'aller ſecourir les Chrêtiens de la Terre-ſainte, de faire mar-

marcher à cét effet un bon nombre de troupes en Levant, & de les commander en perſonne, à l'imitation de l'Empereur Frideric ſon pere. Mais ce Prince ſe contenta d'y envoïer une armée ſous le commandement de l'Archevêque de Mayence ; & des Princes d'Autriche, de Brabant & de Turinge. Etant preſſé de repaſſer en Italie, pour y détruire les reſtes de quelques ſéditions qui s'y étoient ſoulevées, & d'y affermir la paix, il mena avec lui dans ce voïage l'Imperatrice ſa femme, & le Roi des Romains ſon fils, & paſſa droit en Sicile, pour de là pourvoir auſſi avec plus de commodité aux neceſſitez de la guerre de la Terre-ſainte. Mais s'étant un jour du mois d'Août échauffé à la chaſſe aux environs de Meſſine, & aïant voulu, pour ſe repoſer plus agréablement paſſer la nuit dans un pré à la fraîcheur d'une fontaine voiſine, il ſe trouva à ſon réveil ſi ſaiſi du froid de la nuit, qu'il tomba dans une maladie très-aiguë, & que peu de tems après il en mourut. D'autres diſent que ſa femme qui étoit du ſang de Tancrede, & qui n'avoit jamais pû digerer la cruauté dont il avoit uſé envers le petit Prince Guillaume, l'empoiſonna. Quoiqu'il en ſoit, il mourut à Meſſine en Sicile le 29. Septembre ; aïant par les belles actions qu'il avoit faites, porté la terreur de ſon nom juſques dans la Cour d'Alexis, Empereur des Grecs. Il prétendoit même ſe rendre cet Empire tributaire, & avoit déja envoïé des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour offrir, ou la paix à condition d'un tribut, ou la guerre. Mais ſa mort fit avorter ce grand deſſein, auſſi-bien que les meſures qu'il avoit priſes pour étendre la réputation, & la puiſſance de l'Empire d'Occident dans le Levant, où au bruit de ſa mort, toutes les troupes qu'il y avoit envoïées, avec nombre de Braves, quitterent la partie, & revinrent

HENRY VI. 1197.

PHILIPPE. en Europe, laiſſant la Terre-ſainte en proïe aux Sarrazins.

1197.

CHAPITRE XV.

Philippe.

Il eſt déclaré Adminiſtrateur de l'Empire, & Tuteur de Frideric fils de Henry.

PHILIPPE Duc de Suabe étoit en chemin pour ſe rendre en Sicile près de l'Empereur Henry ſon frere, lorſqu'il eut les premieres nouvelles de ſa mort. Peu de jours après étant encore ſur la frontiere d'Italie, un Envoïé qui lui avoit été dépêché, ſuivant l'ordre que l'Empereur en avoit laiſſé, le joignit; & lui remit entre les mains la couronne, le ſceptre, l'épée, la lance, & le globe Imperial, avec le teſtament du défunt, par lequel la tutelle de Frideric ſon fils Roi des Romains, & le gouvernement de l'Empire lui étoient confiez, juſqu'à ce que ce jeune Prince fût en âge. Il apprit en même tems la nouvelle, que les habitans des Roïaumes de Sicile & de l'Apoüille s'étoient mutinez, & avoient fait main baſſe ſur la plûpart des troupes Allemandes; mais jugeant que ſa preſence ſeroit plus neceſſaire en Allemagne, & qu'il n'y avoit même point de tems à perdre, il y retourna en diligence avec ſes troupes pour tâcher de conſerver l'Empire à ſon neveu.

Faction du Pape pour ôter la Couronne Imperiale à la Maiſon de Suabe.

Cependant le Pape Innocent, qui avoit ſuccedé à Celeſtin, voulant profiter de la minorité de Frideric, comme d'une occaſion favorable pour détruire la Maiſon de Suabe, que ſes Prédeceſſeurs & lui avoient toûjours regardée comme ennemie de leur autorité, prit réſolution de transferer, à quelque prix que ce fût, la dignité Imperiale dans une autre Maiſon qu'en celle

celle de Suabe. En ſon particulier il avoit une ſi grande animoſité contre les Princes de cette famille, qu'il dit qu'il falloit que le Duc Philippe perdit l'Empire, ou lui le ſouverain Pontificat. Auſſi ne manqua t'il pas d'écrire d abord aux Archevêques de Treves & de Cologne, pour les exhorter de proceder à l'élection d'un Empereur à l'excluſion de cette Maiſon; & il n'obmit rien enſuite de ce qu'il crut pouvoir ſatisfaire ſa paſſion, & ſemer la diviſion en Allemagne, déchargeant même les Princes du ſerment de fidelité qu'ils avoient fait à l'Empereur Henry en faveur de ſon fils. PHILIPPE. 1197.

Quelques-uns des Princes de l'Empire éliſent Empereur Othon de Saxe.

Pour déferer aux inſtances du Pape, les Archevêques de Treves & de Cologne, aſſiſtez des Evêques de Paterborn, & de Minden, de Henry Comte Palatin du Rhin, d'Herman Lantgrave de Turinge, des Ducs de Brabant & de Limbourg, & du Comte de Dachſbourg, & autres, choiſirent à Cologne pour Roi des Romains Berthold Duc de Seringe. Mais ce Duc aïant, pour quelques raiſons, refuſé cette dignité, ils élûrent en ſa place Othon Duc de Saxe, qui étoit alors auprès du Roi d'Angleterre ſon oncle. Ils envoïerent vers lui les Comtes de Dachſbourg, & de Leiningen pour lui donner avis de ſon élection, & pour le prier de retourner inceſſamment en Allemagne.

Couronnement d'Othon.

Othon aïant accepté cét honneur avec joïe, ne tarda pas de s'y rendre; & après avoir aſſemblé ceux de ſon parti, & un bon nombre de troupes qui fut fortifié de celles de ſon frere le Comte Palatin Henry, alla ſe ſaiſir de la Ville d'Aix-la-Chapelle, ou l'Archevêque de Cologne le couronna Empereur. D'autre part, Conrad Archevêque de Mayence, & les Archevêques de Magdebourg & de Bezançon, les Evêques de Munſter, de Ratisbonne, de Freiſingue, d'Auſ-

Les autres éliſent l'enfant Frideric, & Philippe ſon

PHILIPPE. d'Auſbourg, de Conſtance, d'Eichſtat, de Worms, de Spire, de Brixen, & d'Hildeſheim, les Abbez de Fulde, de Hirchfeldt, & de Kempten, le Roi de Bohême, les Ducs de Saxe, de Baviere, d'Autriche & de Moravie, le Marquis de Rotembourg, & pluſieurs autres Princes s'aſſemblerent à Mulhauſen, ou ſelon d'autres, à Erfort, où ils confirmerent l'élection de Frideric qui n'avoit pas encore trois ans; & afin de donner plus d'autorité à Philippe ſon oncle pour exercer ſa tutelle, ils l'élurent en même tems Roi des Romains, lui rendirent hommage, & lui prêterent le ſerment de fidelité. Ces deux diverſes élections d'Othon & de Philippe partagerent toute l'Allemagne; & cette diviſion de Princes formant deux partis, dont chacun ſe joignit à celui des deux Rivaux pour lequel il s'intereſſoit, cauſa la ruïne de l'Empire, & le jetta dans une entiere deſolation.

1198. *oncle, ils l'éliſent Roi des Romains.*

1199. Le Pape ne heſita pas à ſe déterminer pour Othon. Il approuva ſon élection, il envoïa même un Cardinal en qualité de Legat à Cologne, non ſeulement pour la confirmer, mais auſſi pour excommunier Philippe & ſes adherans.

Le Pape excommunie Philippe.

Avantages remportez par Othon.

1200. Othon, ſoûtenu de la faveur de Rome, & tout fier de l'excommunication fulminée contre Philippe, prend reſolution avec ceux de ſon parti de le pouſſer juſqu'à la derniere extremité. Ils marchent contre lui, lui font lâcher le pied en

1201. pluſieurs rencontres, & le réduiſent à la fin à ſe renfermer dans une place, où l'aïant aſſiegé ils

1202. croïoient déja le tenir, mais il s'échappa adroitement la nuit.

1203. Ainſi Othon ſe voïant maître de la campagne, convoqua une Diete à Merſbourg, où il ſe fit une ſeconde fois couronner par les mains du Legat du Pape, qui confirma & approuva de nouveau ſa premiere élection.

Second couronnement d'Othon.

Phi-

Philippe ne ſe laiſſa point abbattre par la mauvaiſe fortune. Il aſſembla un corps conſiderable de troupes, à la faveur des ſecours de la France & de pluſieurs autres Princes. Et ſuivant une ancienne maxime de prudence qui lui réüſſit, il ſe propoſa de ruïner les principaux de ceux qui étoient dans les interêts d'Othon. Il commença par le Landgrave de Turinge, dont il enleva les meilleures Places, & ruïna le païs. Tout d'un tems il marcha contre les Bohêmiens, qui venoient au ſecours du Landgrave, & les défit à plate coûture. Cette victoire changea entierement la face des affaires; & fit que par force ou autrement les plus redoutables du parti contraire furent obligez de s'accommoder avec lui. Et parce que c'étoit un Prince d'une humeur fort douce, on ſe preſſa de recourir à ſa clemence, & le Landgrave qui fut le premier à l'implorer, en reſſentit auſſi-tôt les effets, qui l'engagerent à ſe ranger entierement de ſon parti. Ce fut la premiere diſgrace qui arriva à celui d'Othon. La ſeconde fut, que le Comte Palatin Henry ſon frere, que Philippe menaçoit de dépoüiller de ſes Etats & de ſa Charge, le quitta & ſe retira auſſi du côté de Philippe; & la troiſiéme, que l'Archevêque de Cologne qui avoit préſidé à l'élection d'Othon, & l'avoit couronné à Aix-la-Chapelle, en fit autant, & abandonna ſes interêts, ſans avoir égard au ſerment de fidélité qu'il lui avoit prêté ni à l'excommunication du Pape. Othon en fut ſenſiblement touché, voïant qu'il perdoit de ſi puiſſans appuis, & que ſans eux il ne ſeroit plus en état de ſe ſoûtenir.

PHILIPPE. 1204.

Heureux ſuccès des armes de Philippe.

Diſgraces arrivées à Othon.

Philippe au contraire glorieux de ſa bonne fortune, voulut, à l'imitation de ſon Rival, affermir ſon élection par un ſecond couronnement. Et comme les précedens Empereurs s'étoient fait couronner à Aix, il y prit ſolemnelle-

Second couronnement de Philippe.

PHILIPPE. ment la couronne des mains d'Adolphe Archevêque de Cologne, dont il a été déja parlé.

1204. Le Pape Innocent témoigna être en colere du changement de l'Archevêque de Cologne, & le fit publiquement excommunier par l'Archevêque de Mayence. Mais la ſuite fit bien voir que ce n'étoit pas une animoſité gratuite du Pape contre le ſang de Suabe. Il vouloit, comme il fit, pêcher en eau trouble. Car il prit ſi bien ſon tems, au milieu de ces diviſions qui ſe fomentoient dans l'Empire, entre le Chef & les Membres, que pendant qu'ils étoient à ſe détruire les uns les autres, il conquit & aſſura à l'Egliſe de Rome la plus grande part du Patrimoine qu'elle poſſede à preſent, & s'en fit reconnoître le Souverain, quoique ces Provinces relevaſſent auparavant de l'Empire.

Le Pape fomente les diviſions de l'Allemagne pour faire ſes affaires.

Philippe ſans s'arrêter à tout ce que faiſoit le Pape dont il connoiſſoit la politique, redoubla ſes ſoins & ſes forces contre ſon principal ennemi. Il le réduiſit à quitter la campagne, & à s'enfermer dans Cologne. Il l'y aſſiegea, & le preſſa ſi vivement qu'Othon ne voïant aucun ſalut que dans le deſeſpoir, réſolut d'en prendre le parti, & de faire une ſortie avec l'élite de ſes braves, en intention ou de faire lever le ſiege, ou de ſauver ſa perſonne par la fuite. Ce dernier deſſein lui réuſſit. Tous ſes gens furent ou tuez, ou faits priſonniers, & parmi ces derniers ſe trouva le nouvel Archevêque de Cologne. Quant à Othon, il s'échappa, & s'enfuit en Saxe, & de-là en Angleterre.

Derniers efforts de Philippe contre Othon.

Cet avantage rendit Philippe maître des affaires. Il continua le ſiege de Cologne, & ne voulant pas perdre cette grande Ville, il la reçut à compoſition, & y établit l'Archevêque Adolphe, tenant toujours l'autre priſonnier. Comme il ne ſe vit plus de puiſſans ennemis ſur les

Philippe demeure maître de l'Empire, & affermit ſon autorité par des alliances.

les bras, il ne s'appliqua principalement qu'à affermir ſes amis dans leurs bonnes intentions. Il donna ſa fille aînée en mariage à Otheare Roi de Bohême, & la ſeconde au fils aîné du Duc de Brabant. Il fit à d'autres de grandes largeſſes en biens, & en argent. Enfin comme il avoit naturellement un eſprit extrémement doux & engageant, il en uſoit envers tous d'une maniere ſi honnête & ſi genereuſe, qu'il gagna le cœur de tout le monde. PHILIPPE. 1205.

Sa generoſité le porta même à envoïer des Ambaſſadeurs au Pape pour ſe reconcilier avec lui; & le ſaint Pere entendit d'autant plus volontiers à cet accommodement, que l'Empereur lui ſacrifia pluſieurs Païs, qui relevoient de l'Empire. 1206. *S'accommode avec le Pape.*

Cette reconciliation produiſit une paix generale: car les mêmes Legats qui s'étoient joints au nom du Pape avec les Etats de l'Empire en faveur d'Othon, ménagerent ſi bien les choſes en Allemagne, pour arrêter le cours d'une guerre ſi animée qui duroit depuis tant de tems, qu'ils porterent Philippe à donner Beatrix ſa fille en mariage à Othon, & à conſentir qu'il fût ſon Succeſſeur à l'Empire. Par ce moïen les eſprits s'étant reconciliez, il ne reſtoit plus à Philippe, pour remettre entierement le calme par toute l'Allemagne, qu'à reprimer quelques factions particulieres qui troubloient encore la Saxe. 1207. *Philippe s'accommode à la fin avec Othon par un mariage.*

Ce Prince prit réſolution d'y aller en perſonne, & marcha avec ſon armée; mais lorſqu'il fut arrivé à Bamberg, il tomba dans une foibleſſe qui ne lui permit pas de paſſer outre. Cette indiſpoſition fut le moïen dont ſe ſervit la Providence pour executer l'Arrêt qu'elle avoit prononcé ſur ce Prince. Il s'étoit fait tirer du ſang, & cela l'obligeant à garder la chambre, il ſe divertiſſoit après la ſaignée, avec Conrad Evêque de Spire ſon Chancelier, & avec Henry *Mort déplorable de l'Empereur Philippe.*

PHILIPPE. 1208. Henry Cruchs Comte de Walbourg. Alors voici le Comte Palatin Othon de Wittelſcbach qui demanda à le voir. L'Empereur même entendant ſa voix, lui fit ouvrir la porte. Il entra dans la chambre, & après l'avoir entretenu quelque tems, il en ſortit: mais aïant pris à la porte de la chambre l'épée de ſon Gentilhomme qui l'y attendoit, il rentra auſſi-tôt l'épée nuë à la main, & fit ſemblant de joüer de l'eſpadon. Philippe qui n'approuvoit point ce jeu, lui dit de s'arrêter, & que le lieu où il étoit, n'étoit pas propre pour ſe divertir ainſi avec une épée nuë. Le Palatin lui répondit bruſquement que c'étoit le vrai lieu; & en même tems porta un coup au Prince dans le col. Le Chancelier en fut ſi effraïé qu'il ſe cacha: mais le Comte de Walbourg ſe jetta auſſi-tôt ſur le Palatin, qui, pour ſe dépêtrer du Comte, lui donna un coup d'épée à la joüe, & ſe ſauva dans le Palais de l'Evêque de Bamberg. Pendant que le Palatin & Walbourg étoient aux mains, *21. Juin.* l'Empereur qui avoit été frappé dans les veines jugulaires fut ſuffoqué de ſon ſang, & mourut incontinent, ſans pouvoir être ſecouru. Ce qui avoit pouſſé le Palatin à cette déteſtable action, étoit que l'Empereur avoit promis de lui donner une de ſes filles en mariage, & la lui avoit depuis refuſée, ſur ce qu'il avoit été déclaré infame en pleine Diete par les Princes & Etats de l'Empire, pour le meurtre qu'il avoit lâchement commis dans la Cour de Baviere en la perſonne d'un Baron fort honnête homme, & fort brave.

Eloge de Philippe. Tout le Monde témoigna une extrême regret de la mort de Philippe, parce qu'il s'étoit rendu tout-à-fait aimable par ſes bonnes qualitez. Il avoit le viſage beau, & la taille bien priſe, quoique mediocre. Il étoit prudent, affable, éloquent,

quent, liberal, clement; & quoi qu'il fût vaillant, intrépide, & aimant la gloire, il n'avoit pas laiſſé, par un motif de bonté pour ſes Peuples, de travailler toute ſa vie autant qu'il avoit pû à conſerver la paix dans l'Empire, nonobſtant les traverſes que la Cour de Rome avoit apportées à un ſi bon deſſein. Il avoit coûtume de dire qu'il ne falloit pas avoir honte de changer une choſe qu'on avoit mal commencée. Il étoit fort puiſſant, aïant eu de grands biens, & beaucoup d'Etats de ſa Maiſon; mais il avoit été obligé d'en vendre une partie & d'engager l'autre, afin d'avoir de l'argent pour païer ſes troupes. Son corps fut porté dans l'Egliſe de Bamberg, où il demeura en dépôt fort long-tems, & juſqu'à-ce-que par ordre de l'Empereur Frideric II. ſon neveu il fut transferé & enterré à Spire. PHILIPPE. 1208. *Mort de l'aſſaſſin de Philippe.*

Quant au Palatin de Witelsbach on ne tarda pas à lui faire païer la peine de ſon crime. Il fut condamné à mort par l'Empereur Othon, & par les Princes de l'Empire en une Diete tenuë à Ausbourg, & ſes biens furent confiſquez. Il fut même tué peu de tems après en un duel public, par Henry de Calate, Maréchal de la Cour de Philippe.

CHAPITRE XVI.

Othon IV.

L'On a vû au commencement du regne de l'Empereur Philippe, que lors qu'Othon fut la premiere fois élû Roi des Romains par quelques Princes de l'Empire, il étoit auprès de Richard Roi d'Angleterre ſon Oncle maternel. *Othon après être nommé Empereur, paſſe en France, & fait*

OTHON IV. 1208.

nel. Mais on a obmis une particularité, qu'il eſt neceſſaire de dire. C'eſt que ſur la nouvelle de cette élection, Richard, après lui avoir fait preſent d'une ſomme d'argent très-conſidérable, lui conſeilla de paſſer par la France en retournant en Allemagne, pour rechercher l'amitié du Roi Philippe Auguſte, & tâcher à l'engager dans ſon parti. Othon ſuivit ce conſeil, ſe rendit à Poitiers où étoit le Roi, & en aïant été reçu agreablement, il ſe flatta d'abord d'en obtenir quelque choſe. Mais il s'apperçut bien-tôt que ſon eſperance étoit vaine. Car le Roi de France, qui aimoit l'Empereur Philippe, & appuïoit ſous main ſes interêts, & qui voïoit fermement que le Duc Othon, à cauſe de ſon peu de forces, de biens, & d'amis en Allemagne, ſeroit obligé de céder l'Empire à Philippe, fit la ſoude-oreille à toutes les propoſitions qui lui furent faites de la part de ce Prince. Il lui dit même un jour comme en riant: *J'apprens que vous êtes appellé à l'Empire. Il eſt vrai, répondit le Duc; mais il en ſera ce qu'il plaira à Dieu.* Le Roi repartit; *Croiez-vous en verité que vous parvienderez à cette dignité? Pour moi, je doute fort que tous les Allemans approuvent la nomination qu'on a fait de vôtre perſonne; & j'en ſuis tellement perſuadé, que ſi vous voulez me laiſſer ſeulement le choix de celui de vos Chevaux de charge qu'il me plaira de prendre, je conſens que ſi vous êtes Empereur, vous aiez auſſi le choix de trois de mes principales Villes, j'entens de Paris, d'Eſtampes, ou d'Orleans.* Othon accepta la propoſition. Et des 50. chevaux chargez de cent cinquante mille marcs d'or dont le Roi d'Angleterre lui avoit fait preſent, Philippe-Auguſte choiſit le meilleur, & le plus beau de tous avec ſa charge, & Othon le lui abandonna aux conditions propoſées. La choſe en demeura là pour quelques années.

une grande gageure avec le Roi, dont il veut tirer raiſon par les armes, mais il en eſt défait.

Mais

Mais quand après la mort de l'Empereur Phi- OTHON
lippe, c'eſt-à-dire, dix ans après la gageure, IV.
Othon lui eut ſuccedé, en vertu de l'accord fait 1208.
auparavant entr'eux, du conſentement des Etats de l'Empire, & que la dignité Imperiale lui eut été confirmée, en une Aſſemblée, qui pour cét effet fut tenuë en la Ville de Francfort, il ne manqua pas d'envoïer une célébre Ambaſſade au Roi de France pour lui donner part de ſon élection, & le faire reſſouvenir de la gageure, & de ſa parole, avec priere de l'effectuer, & de vouloir lui remettre la Ville de Paris qu'il avoit choiſie, ſuivant la liberté qu'il en avoit, par la Convention faite entr'eux ſur ce ſujet. Ce compliment parut un peu dur au Roi. Il dit que les choſes n'étoient plus en l'état qu'elles étoient lors de la gageure; puiſqu'il s'agiſſoit d'emporter en ce tems-là l'Empire ſur ſon Competiteur; ce que n'aïant pas fait, il avoit lui-même perdu la gageure, il y avoit long-tems, & que c'étoit là toute la réponſe qu'il avoit à lui faire; qu'au reſte s'il avoit envie de conteſter là-deſſus, il pouvoit le faire par la voïe qu'il lui plairoit, & qu'il lui feroit raiſon par la même voïe. L'Empereur Othon, peu ſatisfait de cette réponſe, & ſe piquant d'honneur, réſolut de pouſſer la choſe à bout. Mais avant que de ſe mettre en devoir de le faire, il voulut s'affermir dans la poſſeſſion de l'Empire. Il s'y étoit élevé cette ſeconde fois, moins par la conſideration du droit qu'il prétendoit y avoir, que par l'adreſſe qu'il avoit euë à ſe concilier les ſuffrages des Evêques, & des autres perſonnes d'Egliſe, leur promettant d'abolir l'uſage que les précedens Empereurs avoient de tout tems conſervé, qui étoit, de ſe ſaiſir à leur profit, après la mort des Evêques & des autres Beneficiers, non ſeulement de leurs biens immeubles, comme terres & fiefs, mais auſſi des biens mobiliaires, au pré-

Se ménage adroitement les Eccleſiaſtiques.

ju-

OTHON IV. 1208. judice de leurs heritiers. Ce que je remarque, parce que cette promesse qu'il ne tint pas, servit d'un levain de discorde dans la suite.

Son voïage en Italie.

Aussi tôt que la nouvelle de l'élection d'Othon fut parvenuë aux oreilles d'Innocent III. qui le regardoit comme son ami, & qui le croïoit d'autant plus dévoüé au saint Siege, qu'il s'étoit hautement déclaré pour lui contre Philippe; le Pape lui envoïa des Legats pour l'en féliciter, & lui offrir de le couronner s'il vouloit passer en Italie. Cette proposition tenta l'Empereur. Il convoqua une Diete à Haguenau où son voyage fut résolu. Il ne se mit toutefois en chemin qu'en l'année 1209. Etant arrivé en Lombardie, il y fut reçu par tout comme Souverain. De-là il alla tenir une Diete à Boulogne; il s'y fit donner de grands secours d'hommes & d'argent, & aïant formé une puissante armée, il se rendit à Rome, où il fut très-bien reçû du Pape. Sa Sainteté le couronna, à condition qu'il laisseroit à l'Eglise le Patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire, toute la succession de la Comtesse Mathilde, & de plus, selon d'autres, qu'il feroit serment d'obéir au Pape: il s'y engagea avec autant de facilité, & par le même motif qu'il avoit fait la promesse, dont il vient d'être fait mention aux Evêques d'Allemagne, sans en considerer les consequences: Car peu de tems après, il fit bien connoître que ce n'étoit que pour parvenir à ses fins, & qu'il n'étoit pas si duppe qu'on le croïoit.

1209.

Son couronnement à Rome.

La fortune commença à lui ouvrir un moïen favorable pour se déclarer. Plusieurs de ses gens qui étoient campez sous les murailles de Rome étant allez pour voir la Ville, les Romains leur firent une querelle d'Alleman; & le tumulte s'échauffa d'une maniere, que ce Peuple aïant pris les armes, plus de 1000. Imperiaux demeurerent sur la place. L'Empereur en fit

des

des plaintes, & en demanda satisfaction au Pape, qui ne la lui donna pas selon son desir. Il dissimula le chagrin qu'il eut de ce refus. Mais il s'en fit dans la suite un sujet de grand mécontentement, outre le déplaisir qu'il avoit de ce que le Pape s'étoit prévalu des broüilleries de l'Allemagne pour s'emparer de l'Apoüille, du Marquisat d'Ancone, & du Comté de Spolete, après en avoir chassé les Officiers de l'Empereur. Ainsi dans soi-même il cachoit le dessein d'éclater quand il en auroit l'occasion. Il acheva cependant de joüer le même personnage, & feignit d'être fort content du Pape. Il partit de Rome, & prit en apparence le chemin de l'Allemagne : mais étant arrivé dans la Lombardie, il alla droit à Milan, où étant bien reçû, il choisit cette Ville pour sa residence, & distribua ses troupes dans le païs pour y passer l'hiver.

OTHON IV. 1209.

Feinte de l'Empereur, qui au lieu de retourner en Allemagne sejourne à Milan.

Au Printems suivant, il se mit aux champs, résolu de rétablir par la force son droit & son autorité dans les païs usurpez. Dieu favorisa ses armes : Il en vint à bout après quelques victoires, & rentra dans la possession de tout ce qui avoit été enlevé à l'Empire.

1210. *L'Empereur reconquiert ce que le Pape avoit usurpé sur l'Empire.*

Innocent III. en fut tellement indigné, qu'il l'excommunia, donnant ordre à l'Archevêque Sigfried de Mayence, de publier cette excommunication dans tout l'Empire. Celui-ci en execution du Mandement du Pape, & pour se ressentir de ce que l'Empereur ne tenoit point la parole qu'il avoit donnée, de n'user plus de l'ancien droit de Regale à l'égard des Ecclesiastiques, fit crier & denoncer Othon par toute l'Allemagne, comme un Excommunié & un Proscrit, déchargeant les Princes, Etats, & Villes, de la fidelité & de l'obeïssance qu'ils lui avoient jurée ; Et poussant sa pointe, il fit convoquer les Etats pour proceder à l'election d'un

Le Pape excommunie l'Empereur, faisant soûlever les Etats de l'Empire contre lui.

OTHON IV. 1210. d'un nouvel Empereur. La Diete se tint à Bamberg, où le Roi de Bohême, le Duc de Baviere, le Duc d'Autriche, le Landgrave Herman de Thuringe, & les autres Princes Ecclesiastiques & Seculiers aïant comparu, ils élûrent l'Empereur Frideric Duc de Suabe, Roi de Naples & de Sicile, qui pouvoit avoir treize à quatorze ans, & qui dès son enfance avoit été proclamé Roi des Romains, à la sollicitation de l'Empereur Henry VI. son pere. Ils donnerent aussi-tôt part au Pape de cette Election, envoierent au même tems en Sicile, l'annoncer à Frideric par leurs Ambassadeurs.

Cette révolution obligea Othon d'abandonner l'Italie, pour, en toute diligence, retourner en Allemagne. Il n'y fut pas si-tôt arrivé qu'il fit tenir une Diete à Nuremberg, où se trouverent entr'autres le Duc Henry Comte Palatin du Rhin, frere de l'Empereur, le Duc Henry de Brabant, & le Duc de Lorraine, qui aïant meurement considéré les justes raisons que l'Empereur avoit éues, de recouvrer les Etats & païs, que la Cour de Rome avoit usurpez en Italie sur l'Empire, exhorterent l'Empereur de faire la guerre aux Princes, qui, par complaisance pour le Pape, avoient procédé contre toute raison à une nouvelle élection.

L'Empereur, fortifié du sentiment public de ces Princes, priva le Roi de Bohême de son Roïaume, & il en investit le fils de ce Roi. Ce fils s'étoit presenté à la Diete, pour faire ses plaintes aux Princes & Etats, de ce que le Roi de Bohême son pere l'avoit desavoüé, en répudiant sa mere née Marquise de Misnie, & de ce qu'il avoit épousé la fille du Roi de Hongrie. L'Em-
1213. pereur en même tems déclara la guerre à Herman Marquis de Thuringe, après l'avoir mis au ban de l'Empire; pendant que Henry Comte Palatin, Henry Duc de Brabant, & quelques

autres

autres Princes faiſoient de leur côté attaquer & ruïner par ordre de l'Empereur, l'Archevêché de Mayence. Ce qui obligea l'Archevêque de ſe retirer, & de ſe ſauver dans les païs étrangers. OTHON IV. 1213.

Othon fait la guerre au Roi de France & eſt défait.

Après ce progrès, l'Empereur ne doutoit plus de ſon rétabliſſement. Mais pour en venir plûtôt à bout, il crut qu'il étoit neceſſaire d'affoiblir l'appui dont le Pape, & les autres Princes de ſon parti dans l'Empire, ſe prévaloient. C'étoit le Roi de France Philippe-Auguſte, à qui il en vouloit déja, à cauſe de ſa gageure. L'occaſion lui parut d'autant plus favorable, que ce Roi étoit en guerre avec le Roi d'Angleterre ſon oncle. Othon joignit donc ſes forces aux Anglois, & attira le plus qu'il pût d'alliez dans cette expedition; en ſorte que l'armée confederée étoit de près de 200000. hommes. Mais Philippe Auguſte les défit à plate coûture en la célébre journée de Bovines; & la déroute du malheureux Othon fut ſi grande qu'il eut peine de s'en ſauver. Il voulut regagner l'Allemagne; mais il avoit été prévenu par le jeune Frideric, qui avec une puiſſante armée s'y étoit rendu, il y avoit déja du tems, pour recevoir l'Empire, & il y avoit été reçû de tout le monde, à bras ouverts. Ainſi Othon ſe voïant décrié, & abandonné de tous les Princes d'Allemagne, ſe réſolut, pour tâcher de ſe remettre, d'aller encore une fois dans les païs voiſins, où il croïoit avoir encore des amis. Il ramaſſa beaucoup de troupes, & les aïant jointes aux ennemis de la France, il preſenta encore la bataille au Roi Philippe-Auguſte près de Tournay. Elle fut très-ſanglante, & le Roi s'y trouva en grand danger; mais enfin les armes Françoiſes furent victorieuſes.

Frideric eſt reçû en Allemagne.

L'Empereur Othon ſe ſauva de la mêlée, & ſe trouvant ſans reſſource, il chercha un azile dans

FRIDERIC II. 1213.

dans ſes propres terres, & prit le parti de ſe retirer à Brunſwic, où l'eſpace de quarante ans il demeura ſans plus rien entreprendre. Pendant ce tems-là, ce Prince fut par ſa penitence un exemple de vertu, & il finit ſaintement cette malheureuſe vie l'an 1218.

CHAPITRE XVII.

Frideric II.

Loüable éducation & bonnes qualitez de Frideric. II.

FRIDERIC II. n'étant âgé que de neuf mois quand ſon pere Henry VI. mourut, Conſtance ſa mere n'avoit négligé aucun ſoin pour ſon éducation, & pour en faire un grand & vertueux Prince.

Il y avoit répondu par ſon bon naturel, & par ſon eſprit, Et pour ſe perfectionner davantage, il avoit appris les langues Grecque, Latine, Allemande, Françoiſe, Turque. Il s'étudioit particulierement à ſuivre les traces de ſon grand-pere Frideric I. dont il portoit le nom, & qu'il avoit pris pour ſon modele. Comme lui, il tenoit pour maxime de ne jamais remettre au lendemain ce qui pouvoit s'executer le jour même; s'imaginant qu'il n'avoit rien fait dans une affaire, quand il en reſtoit encore quelque choſe à faire. Il étoit très-puiſſant; car outre les grands Etats qu'il avoit eus de ſes pere & mere, il avoit, à la mort du Roi Philippe ſon oncle, herité du Duché de Suabe, & de celui de Rotembourg, & d'autres Terres dont il s'étoit mis en poſſeſſion.

Aïant donc dès l'année 1212. été appellé d'Italie en Allemagne, & l'année ſuivante confirmé en

en la dignité Imperiale par les Princes assemblez à Mayence, où il reçut d'eux la foi & l'hommage, aussi-bien que des Villes Imperiales du Rhin. L'année 1215. il se fit couronner à Aix-la-Chapelle avec grande magnificene ; & l'on remarque même, qu'en reconnoissance des graces que Dieu lui avoit faites jusqu'alors, il fit vœu d'aller en personne à la guerre de la Terre-sainte. FREDERIC II. 1215. *Il est confirmé Empereur.*

Quelques années après il fit convoquer une Diete à Francfort, où aïant mis ordre aux plus pressantes affaires, il demanda aux Princes & Etats de vouloir, suivant l'ancienne coûtume, pourvoir à son équipage, à l'occasion du voïage qu'il avoit resolu de faire à Rome pour son couronnement. Ils le lui promirent, & se mirent incessamment en devoir de lui fournir pour ce sujet tout ce qui pouvoit lui être necessaire. Toutes choses étant ainsi prêtes, il prit le chemin d'Italie l'an 1220. & dans le mois de Septembre il arriva à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. qui avoit succedé à Innocent III. Frideric à l'imitation de ses prédecesseurs, & fit don de grandes sommes de deniers, & de quelques autres biens, par une pure liberalité, laquelle les Papes ont depuis ce tems-là tâché de convertir en un devoir d'obligation, comme si les Empereurs, pour avoir la Couronne, étoient tenus à cette reconnoissance. L'Empereur ensuite de son couronnement reçut la foi & l'hommage des Etats & Villes d'Italie ; & après avoir par tout établi la paix & le repos ; secondé des Princes de l'Empire, qui l'avoient accompagné, il se retira en son Roïaume de Naples. 1219. *Se prépare pour repasser en Italie.* 1220. *Il est Couronné à Rome.*

D'abord il y trouva que les deux freres du feu Pape Innocent, sçavoir Thomas & Richard avec leurs adherans, s'étoient soûlevez, & s'étoient saisis d'une partie de ce Roïaume. Il proce- *Il se brouille avec Rome.*

FRIDERIC II. 1221.

da auſſi-tôt contre ces ſeditieux, & fit arrêter, condamner, & envoïer le Comte Richard en éxil dans le Roïaume de Sicile.

Le Comte Thomas, & quelques autres rebelles, ſe retirerent à Rome, & le Pape Honorius les reçût avec joïe en ſa protection. Quelques Evêques & Officiers de l'Inquiſition aïant été trouvez coupables de cette rebellion, furent auſſi chaſſez du Roïaume & deſtituez. Leurs Offices & Benefices furent remplis par d'autres.

Lorſque le Pape Honorius eût entendu les plaintes des éxilez, il exhorta par Lettres & par Ambaſſades l'Empereur de les vouloir rétablir en leurs dignitez & offices; lui inſinuant que temerairement il s'étoit arrogé la Charge d'Inſpecteur & de Juge ſur l'Etat Eccleſiaſtique, que c'étoit une entrepriſe contre l'autorité du ſaint Siege; & que ſi ces Prélats & Officiers avoient offenſé ſa perſonne en quelque choſe, il devoit s'addreſſer au Pape comme Chef de l'Ordre Eccleſiaſtique, pour connoître de ces differens.

L'Empereur lui fit réponſe qu'il avoit appris des Princes de l'Empire, & d'autres, que depuis le regne de Charlemagne, les Empereurs & les Rois avoient eu une autorité, & une juriſdiction ſouveraine ſur l'Etat Eccleſiaſtique; qu'ils avoient pourvû les Evêques & les Abbez de leurs Dignitez & Benefices, & dans les cas de forfait & de malverſation les en avoient privez; Que ſon Grand-pere Frideric I. & ſon pere Henry VI. avoient maintenu en ſon entier cette juriſdiction; Que lui, aïant été élevé à la même dignité Imperiale, prétendoit avoir la même autorité; & qu'ainſi il ne vouloit ni ne pouvoit s'en déporter au préjudice de l'Empire & de ſes Succeſſeurs.

Qu'à l'égard de ſes Roïaumes héréditaires,

Con-

Constance sa mere, & ses Prédécesseurs, qui de tout tems avoient rendu de grands respects, & fait de grands biens à l'Eglise de Rome, avoient jusqu'à son regne joüi de la même prérogative sur le Clergé des Roïaumes de Naples & de Sicile; & qu'ainsi le Pape n'avoit aucune raison de le vouloir dépoüiller des droits de sa Souveraineté, & de s'attribuer la qualité de Juge sur les Ecclesiastiques des mêmes Roïaumes. FRIDERIC II. 1221.

L'Empereur est excommunié.

Le Nonce qui avoit été envoïé vers lui, étant retourné à Rome avec cette réponse, le Pape tint un Conseil ou un Synode avec les Cardinaux & autres Prélats, où ils excommunierent l'Empereur, le mirent au ban, confisquerent la dignité Imperiale, & tous ses Roïaumes & païs hereditaires; & déchargerent les Princes & Etats de l'Empire du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté.

L'Empereur se rit de l'excommunication.

L'Empereur ne se mit pas beaucoup en peine de cette excommunication. Il se contenta de répondre froidement qu'il iroit bien-tôt à Rome, pour en remercier le Pape & les Cardinaux. Mais sans perdre de tems, il envoïa par tout, & particulierement dans l'Empire, un Manifeste, dans lequel faisant voir ses raisons, elles furent approuvées par les Princes de l'Empire. Et même pour appuïer par sa présence la justice de la cause, il fit un voïage en Allemagne, laissant l'Imperatrice avec Henry son fils, pour, durant son absence, gouverner ses Roïaumes de Sicile & de Naples. Il emploïa ce tems-là à regler & à pacifier toutes choses dans l'Empire; & s'étant aussi avisé de s'assurer un Successeur, il fit à cet effet, dans une Diete à Wirtzbourg, déclarer Roi des Romains Henry son fils, quoiqu'il n'eût guéres que douze ans. Dans ces entrefaites, l'Imperatrice Marie sa femme, qui étoit fille d'Alphonse Roi d'Aragon étant venuë à mourir, cette mort l'obligea de retourner

L'Empereur retourne en Allemagne.

FRIDERIC II. 1222. en Italie, & fit naître un sujet de reconciliation entre lui & le Pape. La chose arriva comme ceci.

Reconciliation du Pape & de l'Empereur, à la charge d'aller à la Terre-sainte.

Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, étoit venu à Rome pour demander secours contre le Sultan d'Egypte. Il avoit une fille unique nommée Yolande; & comme l'Empereur étoit veuf, il proposa de la lui donner en mariage avec le Roïaume de Jerusalem, s'en reservant toutefois l'usufruit sa vie durant, & à la charge que Frideric accompliroit le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-sainte. Le Pape qui souhaitoit passionnément de voir tous les Princes Chrêtiens engagez au recouvrement des saints lieux, & qui ne desiroit pas avec moins d'empressement l'éloignement de l'Empereur, pour demeurer seul maître en Italie, agréa fort cette proposition. L'Empereur fut aussi-tôt convié de venir à Rome pour la conclusion de cette affaire. Il s'y rendit, & après avoir fait sa paix avec le Pape, on arrêta & l'on signa les articles du mariage proposé entre lui & Yolande, qui du chef de la mere étoit heritiere du Roïaume de Jerusalem; Cela se faisant, à condition que dans deux ans il iroit avec une armée en Levant pour recouvrer la Terre sainte. En execution de cét accord, on dépêcha des Ambassadeurs en Syrie, pour aller querir la Princesse, qui étoit à Ptolemaïde. Elle n'arriva à Rome qu'au commencement de l'année 1225. où l'Empereur l'attendoit. Le mariage s'y fit avec une magnificence extraordinaire. Le Pape en voulut même faire la cérémonie, après laquelle il couronna Yolande. Mais le Mariage ne fut pas plûtôt consommé, que sa Sainteté fit ressouvenir l'Empereur que le tems de l'execution de sa promesse s'approchoit, & le pressa de se mettre en état de s'en acquiter. Frideric cherchant à s'en dispenser, allegua plusieurs excuses,

Juillet 1223.

1225.

cuſes, & fit ſi bien que tout ce que le Pape pût tirer de lui, fut qu'il lui fit promettre de nouveau, & jurer ſur les ſaints Evangiles, que dans deux ans à compter du mois d'Août prochain, & ſans pouvoir alleguer aucune excuſe, il iroit en Levant, avec des forces capables d'y faire fortement la guerre, conſentant d'être excommunié, s'il y manquoit. Mais le Pape ne pût voir l'execution de ce grand deſſein qu'il avoit ſi fort à cœur : Car il mourut au commencement de l'année 1227. & Gregoire IX. parent de ces deux Comtes, que comme il a été dit, Frideric avoit proſcrits & bannis du Roïaume de Naples, ſucceda à Honorius en ſon Pontificat, & en ſes maximes contre l'Empereur. En effet, il ne fut pas plûtôt élevé ſur la Chaire de S. Pierre, qu'il envoïa un Legat *A Latere* vers Frideric, pour le preſſer d'executer la promeſſe ſi ſolemnelle qu'il avoit faite d'aller en Syrie ; & ſur le refus qu'il en pourroit faire ſous de nouveaux prétextes, le menacer de fulminer l'excommunication, à laquelle il s'étoit lui-même ſoûmis, par le dernier accord, au cas qu'il ne voulût pas faire ce voïage.

FRIDERIC II. 1225. 1227.

Frideric ne pouvant donc plus differer ſon départ, vû même que pluſieurs Princes, & un grand nombre de Nobleſſe, & autres gens de tous les Roïaumes Chrêtiens engagez dans cette Croiſade, s'étoient rendus auprès de lui pour l'y accompagner, fit promptement mettre ſa flotte en état, & partit de Brindes le 11. d'Août avec l'équipage le plus magnifique, & les troupes les plus leſtes du monde. Mais après trois jours de navigation étant tombé malade, ou, comme d'autres diſent, les vents lui aïant été contraires, il fut obligé de retourner avec ſa Maiſon à Brindes, ſe contentant d'envoïer ſon armée en Levant.

Le Pape, piqué de ce prompt retour de l'Em-

FREDERIC II. 1227. pereur, du consentement de tous les Cardinaux, prononça que Frideric avoit encouru la peine d'excommunication que lui-même s'étoit imposée, au cas qu'il n'exécutât pas la promesse qu'il avoit faite d'aller en personne à la Terre-sainte, & il le déclara incapable de la dignité Imperiale. L'Empereur en fut si irrité, croïant que la cause pour laquelle il étoit revenu, étoit légitime & plus que suffisante pour être dispensé de cette peine, qu'il chercha tous les moïens imaginables de mortifier le Pape. Il y réüssit si bien par l'addresse & par le pouvoir des Frangipani & autres riches Seigneurs de Rome, que le Pape fut obligé de quitter la Ville, dans la crainte d'y être maltraité, & de se refugier à Perouse. Ce fut à cette occasion & dans cette conjoncture que commença d'éclater, tant à Rome que dans tout le reste de l'Italie, l'animosité des factions des Guelfes & des Gibelins, dont la premiere tenoit le parti du saint Siege, & l'autre celui de l'Empire, lesquelles étoient demeurées sans action depuis le regne de l'Empereur Conrad III. dans lequel regne elles avoient pris naissance.

Cependant Frideric, pour ôter au Pape le sujet de toutes ces excommunications, fut pressé par ses amis de s'acquiter de son vœu. D'ailleurs il jugea que pour l'interêt de son fils Conrad, qu'il avoit eû d'Yolande sa femme, qui depuis peu étoit morte, il lui étoit important d'aller prendre possession du Roïaume de Jerusalem qui lui appartenoit. Il s'embarqua donc derechef au mois d'Août 1228. & ayant passé en Cypre, alla descendre au port d'Acre. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il fut sollicité par les Sarrazins de vouloir entendre à une Tréve. Il ne crut pas à propos de la refuser, & il la conclut l'année 1229. pour dix ans; conservant aux Chrétiens le Roïaume & la Ville de Jerusalem,

1228. *L'Empereur fait une Trêve en Syrie.* 1229.

lem, où après avoir mis de fortes garniſons, auſſi bien que dans les autres Places, il ſe fit couronner Roi de Jeruſalem : Titre qui depuis a toûjours été conſervé par les Rois de Sicile. Cela fait, il s'en revint à Naples, & trouva à ſon arrivée ce qu'il avoit bien prévû, qui étoit, que le Pape ne l'avoit envoïé en Syrie que pour lui faire la guerre en Italie. Sa Sainteté avoit même déja deſavoüé tout ce qu'il avoit fait en Syrie, regardant le Traité qu'il avoit conclu avec le Sultan comme une acte honteux au nom Chrêtien ; d'où elle prenoit un nouveau prétexte de ne point abſoudre l'Empereur de ſon excommunication. Frideric voïant les choſes en ces termes, mit en diligence ſes troupes en état d'agir, & reprit les Places fortes & les Villes, que pendant ſon abſence ſa Sainteté lui avoit enlevées, & deſquelles elle s'étoit emparée, par le moïen des gens de guerre qu'elle avoit fait lever pour la Syrie, où elle les devoit envoïer, ſuivant la promeſſe qu'elle en avoit faite.

FRIDERIC II. 1229.

Retourne de la Terre-ſainte.

Il fait la guerre au Pape.

L'Empereur aïant ainſi chaſſé de ſes terres, toutes les garniſons que le Pape y avoit établies, & fait même revager & piller les Villes & Villages qui appartenoient au ſaint Siege, juſqu'aux portes de Rome, fut conſeillé par ſaint Loüis Roi de France, d'entendre à un accommodement. Il ſuivit ce conſeil, & dépêcha pour cét effet à Rome Bertold Patriarche d'Aquilée, Everhard Evêque de Saltsbourg, Seifried Evêque de Ratisbonne, Sibold Evêque d'Auſbourg, & Leopold d'Autriche. Mais le Pape les reçut ſi froidement, & voulut porter ſa prétention ſi haut, qu'ils s'en retournerent ſans rien conclure. Nonobſtant cette eſpece de rebut, l'année ſuivante l'Empereur ne laiſſa pas de renvoïer à Rome Leopold Duc d'Autriche, avec le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ils eurent un meilleur ſuccès de leur negotiation, & l'avantage de con-

FREDERIC II. 1229. conclure un Traité de paix avec le Pape ; moïennant cent vingt mille pieces d'or, qu'au nom de l'Empereur ils promirent de païer pour dédommager l'Egliſe du pillage de ſes Villes. Ce Traité fut ratifié de part & d'autre ; & les ratifications en aïant été échangées, Frideric ſe rendit auprès du Pape à Agnani, où il fut abſous de ſon excommunication, & où ſa Sainteté, pour marque d'une ſincere reconciliation, lui fit un feſtin magnifique.

Juillet. 1230.

Il ſembloit que cét accommodement ſi célébre, dût engager les Villes de Lombardie, qui avoient profité des diviſions d'entre le Pape & l'Empereur, pour ſe ſouſtraire de l'obeïſſance de celui-ci ; il ſembloit, dis-je, que les Villes de Lombardie duſſent rechercher un accommodement pareil. Mais nonobſtant toutes les négociations qu'on fit pour les y porter, elles n'y voulurent point entendre ; & il fallut que l'Empereur ſe mit en devoir de les reduire par la force. Il y conſomma l'eſpace de cinq années ſans grand ſuccès, à cauſe que ſouvent il en étoit détourné par les autres affaires qui lui ſurvenoient dans les Roïaumes de Naples & de Sicile. Il fut même obligé d'abandonner cette entrepriſe, pour aller remedier aux déſordres qui s'étoient gliſſez en Allemagne, pendant tout le tems qu'il en avoit été abſent. Et comme les remedes qu'il y falloit apporter, ne pouvoient ſouffrir de délai, il partit au commencement de l'année 1235. avec d'autant plus d'empreſſement, qu'il étoit averti de la mauvaiſe conduite du Roi Henry ſon fils, & des pratiques qu'il faiſoit pour former une conſpiration contre lui. Il ne s'y fut pas plûtôt rendu, qu'avec un ſoin extraordinaire, il s'appliqua à faire réparer ces déſordres ; & pour cet effet, il fit, de concert avec les Princes & Etats de l'Empire, pluſieurs Ordonnances & Conſtitutions pour l'adminiſtration.

1235.

ſtration de la Juſtice, & le rétabliſſement de la police & de la diſcipline, tant à l'égard des Seculiers que des Eccleſiaſtiques. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit aſſurer la tranquillité publique. Ce fut même pour ce ſujet, que ſon fils Henry aïant été convaincu du crime de felonie ; & des liaiſons ſecretes qu'il avoit euës aves quelques Princes qui lui avoient inſpiré ces ſentimens de revolte, l'Empereur, au lieu de le faire punir, prit le parti de l'éloigner, & de l'envoïer en Sicile avec la qualité de Vice Roi. Cependant comme il n'établiſſoit ce bon ordre dans l'Allemagne, que pour avoir toute liberté de retourner en Italie, & pour une bonne fois, remettre les Villes alliées de la Lombardie ſous ſon obeïſſance, & par ce moïen étouffer l'eſprit de ſédition qu'elles répandoient chez leurs voiſins ; il faiſoit par tout faire des levées de gens de guerre, pour en compoſer un corps d'armée conſiderable, & tel qu'il ne pût manquer de réüſſir en ſon deſſein. Pendant ces préparatifs, il fut ſollicité de ſe marier ; & il épouſa la Princeſſe Mathilde ſœur du Roi d'Angleterre. D'autre côté, le Pape apprehendant le retour de l'Empereur en Italie, envoïa vers lui un Nonce, homme d'eſprit & fort habile, pour tâcher de le détourner de ce voïage. Ce Nonce n'oublia rien de ce qu'il crut le pouvoir perſuader de ne le pas entreprendre. Il lui propoſa même, que s'il vouloit s'en remettre à la Sainteté, de l'affaire des Villes de Lombardie revoltées contre lui, elle s'engageoit de les obliger de rentrer dans leur devoir, & de le remettre ſous l'obeïſſance de l'Empire. Frideric, jugeant que c'étoit un piege qu'on lui tendoit, renvoïa le Nonce ſans rien conclure avec lui, & demeura ferme dans ſa réſolution.

FRIDERIC II. 1235.

Il part donc pour ſon expedition d'Italie, & dès qu'il fut entré en Lombardie, quelques

FRIDERIC II. 1236.

Etats ſe rangerent d'eux-mêmes à leur devoir, & quelques autres y furent réduits par la force. Mais les principales Villes tinrent bon, ſe confiant au ſecours qu'elles avoient reçu des Venitiens, & à l'appui qu'elles & leurs Confederez eſperoient de tirer de Henry Roi des Romains, qui s'étoit engagé dans ce parti à l'inſtigation de la Cour de Rome. Ce Prince, outre cette fauſſe démarche, avoit continué ſes pratiques ſecretes avec pluſieurs Princes d'Allemagne, pour en être ſecouru dans le beſoin, & entr'autres avec le Duc d'Autriche, auquel l'Empereur avoit donné le titre de Roi. Mais cette conjuration s'étant répanduë en trop de lieux, pour être ignorée de l'Empereur; auſſi-tôt qu'il l'eut appriſe, il en conçut tant d'indignation contre ſon fils, que comme une paſſion chaſſe l'autre, elle diſſipa dans ſon eſprit toute la colere qu'il avoit contre le Pape. Il rechercha même ſa Sainteté, pour l'inviter, comme il fit, à ſe déclarer contre Henry, & à défendre aux Princes & Etats de l'Empire, ſous peine d'excommunication, de lui obeïr & de lui donner ſecours. Cette autorité ſpirituelle qui étoit de grande conſideration, retint tout le monde dans le devoir, & l'Empereur, de ſon côté, faiſant exactement obſerver le Prince ſon fils, ſe rendit maître de ſa perſonne, & le fit enfermer dans un Château en l'Apoüille, dans lequel enſuite il mourut.

Conſpiration du Prince Henry contre l'Empereur ſon pere.

Pour détruire tout à fait cette conſpiration, il ordonna aux Ducs de Bohême & de Baviere, de pourſuivre par les armes Frideric Duc d'Autriche, complice de la felonie du Prince Henry, en attendant que lui-même pût ſe rendre ſur les lieux, pour en faire le juſte châtiment qu'il méritoit, ce qui ne tarda pas à arriver: Car l'Empereur aïant mis le meilleur ordre qu'il put en Italie, & laiſſé les affaires à l'égard du Pa-

L'Empereur retourné en Allemagne.

pe,

pé, en quelque apparence de paix, il retourna en Allemagne, entra dans les Etats du Duc d'Autriche, y porta par tout le fer & le feu, & se rendit à la fin maître de Vienne. FRIDERIC II. 1237.

Après cette expedition, l'Empereur y fit assembler les Etats de l'Empire, & élire Roi des Romains Conrad son second fils, & il le fit confirmer en une autre Assemblée d'Etats, qui la même année se tint à Spire. Ainsi voïant les affaires rétablies & affermies de ce côté là, il pensa tout de bon à reprendre le chemin d'Italie, aïant toûjours sur le cœur la revolte des Villes de Lombardie qui s'étoient cantonnées, pour, disoient-elles, se maintenir dans les privileges que Frideric Barberousse leur avoit accordez. *Il fait élire Roi des Romains Conrad son second fils.*

L'Empereur s'y achemina avec son armée, d'autant plus leste & plus nombreuse, que cette ligue s'étoit renduë plus forte & plus étenduë qu'elle n'avoit encore été. Ceux de Padouë se rendirent d'abord : Mais pour intimider les autres, il saccagea quelques Places qui vouloient faire resistance ; & tout d'un coup il tourna toutes ses forces contre Milan qui étoit le centre de la Ligue, & où les Venitiens & les Villes liguées avoient réüni toutes leurs troupes. Ces Confederez, voïant que leur armée n'étoit pas moindre en nombre que celle de l'Empereur, allerent hardiment au devant de lui. *L'Empereur retourne en Italie, & y est victorieux.*

Il se donna une sanglante & furieuse bataille, dont, pendant quelques heures, l'évenement parut douteux, mais à la fin la victoire se déclara pour l'Empereur. Il fit prisonnier leur General Petro Tiepolo, fils du Doge de Venise, & leurs autres Chefs, lesquels il fit tous mourir par la main du Boureau. Il poursuivit son avantage, & tourna ses armes contre plusieurs Places, dont il pilla & brûla quelques-unes, reservant de faire de Milan un dernier exemple de son ressentiment. 27. Novembre. 1237.

FRIDERIC II. 1238. Le Pape Gregoire ſenſiblement touché du ſuccès des armes de Frideric, & du mauvais traitement fait par ce Prince aux Officiers de ſa Sainteté, entra dans la ligue avec les Venitiens & les Villes de Lombardie, & ſe reconcilia avec Rome, d'où il y avoit du tems qu'il étoit abſent. Auſſi-tôt qu'il y fut retourné, il envoïa un Nonce à l'Empereur, pour l'exhorter, en conſideration de tant de faveurs qu'il avoit reçuës du ſaint Siege, de ceſſer ſes violences. Mais l'Empereur qui avoit appris la confederation où le Pape étoit entré, & le ſecours qu'en ſecret il avoit donné à la ligue, ne lui fit aucune réponſe : Ce qui obligea le Pape de lui envoïer trois Cardinaux, qui n'en eurent pas plus de ſatisfaction.

Le Pape excommunie l'Empereur. 1239. En cette extremité, le Pape aïant recours aux mêmes armes dont il s'étoit ſervi dans les autres rencontres, fulmina publiquement, le Jeudi abſolu de l'an 1239. une excommunication contre l'Empereur, & il en envoïa la Bulle en Allemagne, pour ſemer de la diviſion entre l'Empereur & les Princes & Etats de l'Empire, condamnant par la même Bulle ceux qui ſuivroient ſon parti, & qui lui demeureroient fideles. Il s'aviſa auſſi, pour attirer ſaint Loüis dans ſes intetêts, de lui dépêcher un Legat, pour lui donner de mauvaiſes impreſſions de la perſonne & de la Religion de Frideric, & pour lui offrir l'Empire en faveur du Prince Robert ſon frere. Mais ſaint Loüis ne ſe laiſſa point prévenir au préjudice de ſon Allié ; & ſur l'offre qui lui étoit faite de l'Empire pour ſon frere, il fit réponſe, que ſuppoſé qu'il fût tenté de recevoir cette propoſition, ce n'étoit pas aux Papes à donner l'Empire, ni à dépoſer les Empereurs.

Lorſque Frideric qui étoit à Padouë, eut reçu la nouvelle de cette excommunication, il fit publiquement & devant l'armée, lire ſa répon-

ſe :

ſe par ſon Chancelier Pierre des Vignes ; pour donner un démenti aux calomnies qu'on avançoit & ſemoit contre lui. Il envoïa auſſi cette réponſe en Allemagne pour ſa juſtification, & pour la défenſe de ſon honneur & de ſa réputation : elle fut trouvée telle, que les Princes & Etats de l'Empire demeurerent unis à leur Chef. Ainſi Frideric voïant qu'il n'avoit rien à appreHender de ce côté là, perſiſta dans le deſſein qu'il avoit formé de ſe venger une bonne fois des Romains, & pour cet effet, il ſuſpendit tous ſes autres deſſeins, afin de marcher droit vers Rome. Il croïoit y avoir un parti ſuffiſant pour obliger les Romains à lui ouvrir les portes. Mais le Pape maintint, par prédications & par exhortations, le Peuple de Rome dans la dévotion.

FRIDERIC II. 1239.

L'Empereur fait une reponſe publique à cette excommunication.

L'Empereur marche à Rome, mais ſans ſuccès.

Cependant toute l'Italie étoit en proïe aux deux parties des Gibelins & des Guelphes. Les Gibelins étoient, comme il a été dit, pour l'Empereur ; les Guelphes pour le Pape. Ces noms portoient même la diviſion & le carnage dans les familles & les maiſons particulieres, & les uns ni les autres ne ſe donnoient point de quartier. L'Empereur étoit regardé par les Guelphes comme un Mahometan, comme un ennemi du nom Chrêtien ; & lui de ſa part ne pardonnoit à aucun Guelphe. Comme il vit qu'il ne pouvoit rien faire contre Rome, il prit ſon chemin vers Naples ; & fit par tout un exemple extraordinaire de vengeance contre les Guelphes, ne faiſant quartier à aucun de ceux qui avoient les armes à la main ; & chaſſant, exilant, ou empriſonnant les Eccleſiaſtiques, même les Cardinaux, dont il en avoit arrêté quelques uns. En un mot, cette animoſité dura, ſans que le Pape & l'Empereur vouluſſent ceder l'un à l'autre, juſqu'en l'année 1241 que le Pape mourut.

Faction des Gibelins & des Guelphes.

22. Août 1241.

FRIDERIC II. 1239.

Après le décès du Pape Gregoire IX. & de Celestin IV. son Successeur, qui ne vêcut que dix-huit jours dans le Pontificat, le saint Siege demeura vaquant vingt mois; pendant lesquels l'Empereur sollicita plusieurs fois les Cardinaux de le remplir, sans pourtant qu'il voulût relâcher ceux qu'il tenoit prisonniers. Mais enfin les autres insistans pour la liberté de leurs Confreres, afin de proceder unanimement à l'élection d'un Pape, il fut obligé de les élargir. Aussi-tôt les uns & les autres s'étant rendus à Anagni, ils élurent Innocent IV. qui étoit du nombre des Cardinaux qui témoignoient avoir de la consideration & de l'amitié pour l'Empereur. Ainsi les Ministres de ce Prince avoient d'autant plus de joïe de cette exaltation, qu'ils s'en promettoient une concorde sincere entre l'Eglise & l'Empire. Mais Frideric plus clair-voïant qu'eux, disoit toûjours qu'il n'avoit pas sujet de s'en rejoüir, en ce qu'elle lui faisoit perdre l'amitié d'un Cardinal, & lui attiroit la haine d'un Pape. La Prophetie fut veritable.

Gregoire meurt, & Innocent succede à son inimitié contre l'Empereur.

24. Juin. 1243.

La plus grande application du nouveau Pape & des Cardinaux, fut de procurer la paix à l'Italie. Mais l'Empereur n'y voulant entendre; qu'à condition de garder ce qu'il possedoit; & le Pape de sa part demandant la restitution des Villes usurpées sur l'Eglise de Rome, lui representant que sans cette restitution, il ne pouvoit point y avoir de paix sûre & sincere, toutes les négociations furent alors inutiles. A la fin, ils demeurerent d'accord de se voir en personne dans la Ville de Castello, pour traiter & conclure à l'amiable toutes les affaires. Mais soit qu'il fût vrai, que le Pape eût été averti que l'Empereur vouloit l'y faire arrêter, comme le Pape le publioit; soit qu'il fit courir ce bruit, pour avoir un prétexte honnête d'éviter l'entrevûë avec Frideric, sa Sainteté ne se voulut point rendre au lieu & jour nom-

Sujet des nouvelles brouilleries entre le Pape & l'Empereur.

1244.

nommé. Comme elle fut informée que Frideric en étoit fort irrité ; & dans la crainte de quelque reſſentiment de ſa part, elle prit reſolution de ſe refugier en France. Elle ſe mit même en devoir d'éxécuter inceſſamment ce deſſein, & aïant mandé ſecrettement les galeres de Gennes, qui la vinrent attendre à Civita-Vecchia, elle s'y rendit en toute diligence, & de là à Gennes, d'où paſſant par la Savoye, elle arriva à Lyon au mois de Decembre de la même année 1244. Elle y indiqua un Concile general pour le 24. du mois de Juin ſuivant, & elle envoïa ſes Bulles aux Archevêques, Evêques & Prélats d'Allemagne, d'Italie, de France, & des autres Roïaumes, les y convoquant pour aviſer au bien & à la ſûreté de l'Egliſe. Sur cette convocation, un grand nombre de Prélats s'étant rendus à Lyon, il y fut d'abord reſolu que l'Empereur ſeroit ſommé de venir au Concile, pour ſe purger de ce dont on l'accuſoit, avec menace d'être frappé des foudres de l'Egliſe, s'il y manquoit. Cette ſommation parut d'autant plus étrange à l'Empereur, que le Pape, diſoit-il, s'y étoit érigé en Juge & en Souverain ; au lieu que de toute ancienneté, les Empereurs avoient toûjours eux-mêmes convoqué les Conciles, où les Papes & les Prélats leur rendoient, comme à leurs Souverains, le reſpect & l'obeïſſance qu'ils leur doivent. Il conſideroit de plus, que s'il y avoit lieu de proceder en juſtice contre lui, cela ne ſe pouvoit faire que devant les Princes & Etats de l'Empire, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers.

FRIDERIC. II. 1244.

Janvier 1245.

Concile de Lyon, où le Pape fait citer l'Empereur.

Il envoïa pourtant à Lyon ſes Ambaſſadeurs, qui fortement réfuterent les accuſations du Pape, & juſtifierent ſi bien l'Empereur, que quelques uns ſe déclarerent pour lui. Toutefois cela n'empêcha pas le Pape de l'excommunier. Erideric aïant été averti de l'excommunication fulminée contre lui, témoigna de ne s'en pas ſou-

L'Empereur au lieu d'aller au Concile, y envoïe, & y eſt excommunié.

FRIDERIC II. 1245.

ſoucier. Et véritablement il parut dans la ſuite qu'il ne s'en mettoit guere en peine. Il diſoit par galanterie, qu'avant cette excommunication il obeïſſoit au Pape & aux loix Eccleſiaſtiques; mais que puiſqu'elle l'en diſpenſoit, il ne leur devoit plus ni reſpect ni obeïſſance, ne laiſſant pas cependant de demeurer Empereur comme il étoit. En effet, il demeura revêtu de cette dignité juſqu'à ſa mort, s'étant conſervé l'affection & l'attachement de la meilleure partie des Princes, des Seigneurs, & des Villes de l'Empire.

Quelques Etats de l'Empire élisent un autre Roi des Romains, qui après quelques efforts meurt.

Le Pape eut tant de chagrin de ce mépris, voïant de plus que ſes ſujets porteroient eux-mêmes la peine de cette excommunication, qu'il auroit bien voulu n'y avoir jamais penſé. Neanmoins ſe trouvant engagé à ſoûtenir ce qu'il avoit fait, il fit tant auprès de quelques Princes d'Allemagne, qu'il les perſuada de proceder à l'élection d'un Roi des Romains. Les trois Electeurs Eccleſiaſtiques, & les Evêques de Breme, de Strasbourg, de Metz & de Spire, le Duc de Brabant, & Henry Landgrave de Thuringe, furent de ce nombre. Ils s'aſſemblerent le jour de l'Aſcenſion l'an 1246. à Francfort; & aïant déliberé ſur cette élection, ils déclarerent Henry, Landgrave de Thuringe, Roi des Romains, qui fut quelque tems après ſurnommé le Roi des Prêtres.

Cette élection ſe fit au préjudice de Conrad fils de l'Empereur, qui dès l'année 1237. avoit, ainſi qu'il a été dit, été couronné Roi des Romains, après la mort, & en la place de Henry ſon frere aîné. Pour ſeconder le parti du nouvel élû, le Pape ſe mit en devoir de lui procurer toute ſorte de ſecours, & même il lui fit preſent de vingt-cinq mille marcs d'argent, pour aider ce parti à ſoûtenir la guerre contre Conrad, que l'Empereur ſon pere avoit laiſſé en Allemagne.

lemagne comme son Lieutenant : De sorte que Henry fut en état de lui faire tête, & de lui presenter bataille, où il remporta sur lui un avantage considerable. Il fit ensuite une irruption dans le Duché de Suabe, païs hereditaire de l'Empereur, & il auroit pris Reutlingen sans la resistance des Bourgeois, qui se défendirent si vaillamment, qu'il fut obligé de se retirer. Il attaqua aussi la Ville d'Ulm, mais dans une attaque il y fut blessé d'un coup de fleche, dont il mourut peu de jours près. FRIDERIC II. 1246. *Août.* *16. Février* 1247.

L'Empereur voïant les choses en cet état, s'avisa de vouloir aller à Lyon se justifier en personne auprès du Pape, & se reconcilier avec lui. Il se mit en chemin sous le sauf conduit qu'il avoit obtenu du Roi de France, laissant les affaires d'Italie sous la conduite d'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne. Mais il ne fut pas plûtôt en Piemont, qu'il apprit que les gens du Pape avoient surpris Parme, au moment qu'avec une partie de la garnison Entius en étoit sortie pour aller attaquer Bresse. Cette nouvelle qui obligea l'Empereur d'abandonner son premier dessein, le fit résoudre de retourner sur ses pas en Italie. Il s'attacha opiniâtrement au siege de Parme ; mais comme il vit que cette Place, qui étoit bien munie, se défendoit vigoureusement, il prit resolution de la faire perir par la faim. Il l'enferma d'une haute muraille, & fit bâtir tout proche une nouvelle Ville, qu'il appella *Victoire*, & qui dans peu de tems se rendit aussi peuplée qu'aucune autre Ville d'Italie. L'Empereur persistant en son obstination à poursuivre le siege de Parme, il y consomma plusieurs mois, laissant par tout ailleurs renverser ses affaires, sans se remuer pour les redresser. Ce qui donna au Pape Innocent & à tous les partisans du saint Siege tant de prise sur lui, qu'ils eurent toute la facilité imaginable de faire *Août.* 1247.

tenir.

FRIDERIC II. 1247. Septembre

tenir près de Cologne une Assemblée de plusieurs Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers, où en la place du Landgrave de Thuringe, ils élurent Guillaume Comte de Hollande pour Roi des Romains. Les Villes de Cologne, de Mayence & de Strasbourg applaudirent à cette élection. Mais celle de Worms, de Spire, de Landau, de Weissembourg, & les autres de Suabe & de Baviere, demeurerent fideles à l'Empereur, & au Roi Conrad, malgré les excommunications du Pape.

On veut empoisonner l'Empereur, il en fait punir les Auteurs.

L'Empereur cependant toûjours attaché au siege de Parme, vivoit ainsi au milieu d'une foule d'envieux & d'ennemis. Et comme ils ne pouvoient le faire perir par les voïes ouvertes de la guerre, ils s'aviserent de mettre en pratique celle du poison, profitant d'une indisposition qui l'obligeoit de garder le lit. Ils corrompirent pour cet effet, par argent & par persuasions non seulement son premier Medecin, mais aussi Pierre des Vignes natif de Capouë, son Chancelier & son intime confident; & par leur moïen, ils résolurent de lui faire prendre une medecine empoisonnée. Mais le jour même qu'on devoit donner le breuvage, l'Empereur fut secretement & heureusement averti du complot : C'est pourquoi comme le Medecin vint avec la coupe pour la lui présenter, en présence de Pierre des Vignes, le Prince la refusa. Pierre des Vignes se mit à le supplier de prendre ce remede, l'assurant qu'il lui feroit du bien, & qu'il en avoit déja pris de semblables, dont il s'étoit bien trouvé.

Le Medecin l'en pressant aussi de son côté, l'Empereur se met à le regarder fixement, & tout à coup il lui ordonne d'en boire la moitié à sa santé. Le Medecin surpris de cet ordre, usa d'adresse, & feignant de faire un faux pas en reculant en arriere, versa la moitié de la medecine.

decine. Mais n'aïant pû si bien faire que l'Empereur & les assistans ne s'apperçussent de sa feinte, l'Empereur fit à l'instant arrêter le Medecin & le Chancelier, & fit prendre ce qui étoit resté dans le verre à un homme coupable de mort, qui en mourut aussi-tôt. Comme il ne fallut point d'autre preuve pour le convaincre, l'Empereur fit étrangler le Medecin, & aïant fait crever les yeux au Chancelier, il l'abandonna à la discretion des Habitans de Pise, ses ennemis mortels. Mais ce miserable traître, se fit lui même sauter la cervelle, d'un coup qu'il se donna à la tête contre un pillier, dont il mourut, prévenant ainsi comme un autre Samson leur risée & leur vengeance. FRIDERIC II. 1247.

Le camp de l'Empereur est pillé & rasé.

La fortune ne se contenta pas de menacer Frideric, à la fin elle se déclara tout à fait contre lui. Il continuoit lentement, ainsi qu'il a été remarqué, le siege de Parme. Et comme ordinairement il arrive qu'on se relâche dans les choses qui durent long-tems, il ne se tenoit pas trop bien sur ses gardes. Les assiegez en aïant eu avis, firent dessein de l'enlever dans Victoire, sa nouvelle Ville, où il tenoit son camp & sa Cour. Or en attendant qu'ils pussent exécuter leur entreprise, ils firent à leur ordinaire, de legeres sorties, qui se passoient en escarmouches. Le jour destiné à l'exécution étant venu, ils envoïerent de même de petits pelotons pour harceler les Assiegeans, & les attirer au combat; mais comme l'escarmouche fut échauffée, toute la garnison de Parme sortit. Ils taillerent en pieces la plûpart des Imperiaux, & poursuivant les autres, entrerent pêle mêle avec eux dans le camp, & firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. On voulut leur resister; mais on fut forcé par tout, & l'Empereur même qui avoit été pris au dépourvû, ne vit point d'autre moïen de se sauver que par la fuite. Il monte

18. *Février* 1248.

à

FRIDERIC. II. 1248. à cheval en diligence, & ſans armes, il ſe ſauve à Cremone. Les Parmeſans pillerent ſon Palais & le camp, & rüinerent la nouvelle Ville de fonds en comble.

Le bruit de cette victoire s'étant répandu par toute l'Italie, non ſeulement il releva infiniment le parti des Guelphes, & la réputation du Legat Gregoire de Montelongo, qui avoit conduit l'entrepriſe; mais il abbatit auſſi le cœur des Gibelins.

Entius fils de l'Empereur, eſt défait & pris priſonnier.

A la verité l'Empereur ne perdit point courage. Il remit ſur pied le plus de troupes qu'il put, tant de ceux qui avoient fuï avec lui, que des Gibelins, qui venoient à lui de toutes parts. Mais cet échec le rendant beaucoup moins formidable qu'auparavant, aucune Ville un peu conſiderable ne le voulut recevoir, & pour comble de diſgrace, étant en Toſcane, il apprit qu'Entius ſon fils naturel, Roi de Sardaigne, à qui il avoit confié le commandement de ſes troupes, aïant marché contre Bologne, les Bolonnois l'avoient défait & pris priſonnier: ce qui affligea d'autant plus l'Empereur, qu'il ne pût jamais le retirer de leurs mains, quelque rançon qu'il leur promit, en ſorte que ce Prince demeura près de vingt ans en priſon, au bout deſquels il mourut.

May 1249.

Frideric ſe retira dans ſon Roïaume de Naples.

L'Empereur ſe voïant ſans reſſource, prit le parti de retourner dans ſes Etats de Naples pour y rétablir ſon armée. Il leva par tout des troupes: mais ſoit qu'il eût quelque preſſentiment de ſa mort, ou que l'état de l'Allemagne, où ſon fils Conrad étoit aux mains, avec le nouveau Roi des Romains Guillaume de Hollande, l'obligeât à ſonger à ſes affaires particulieres: il réſolut de faire le partage des Etats qu'il avoit, qui étoient les Roïaumes d'Italie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Jeruſalem,

1250.

lem, & le Duché de Suabe; il résolut, dis-je, de faire ce partage entre ſes fils, ſçavoir Conrad Roi des Romains ſon aîné, Henry, ou, ſelon d'autres, Jordain, puîné de celui-ci, Frideric fils de feu Henry ſon fils aîné du premier lit, & deux fils naturels, qui étoient Entius, & Mainfroy. Il donna à Mainfroy la Principauté de Tarente, & le gouvernement de ſes Etats hereditaires en Italie pour dix ans; à Entius, le Roïaume de Sardaigne; à Frideric, l'Autriche; à Henry, le Roïaume de Sicile. Il laiſſa à Conrad les Roïaumes de Naples, de Jeruſalem, d'Italie, le Duché de Suabe & l'Empire. FRIDERIC II. 1250.

Il avoit eu deux filles mariées, l'une à Albert Landgrave de Thuringe, & l'autre au Landgrave de Heſſe.

Quelques jours après, il mourut d'une fiévre le 13. Decembre de la même année, âgé de 55. ans. Prince recommandable en ce qu'il avoit l'eſprit bon & ferme, qu'il aimoit l'étude & la gloire, & qu'il étoit grand-homme de guerre; toutefois ſi violent dans ſa vengeance, & d'autre part ſi complaiſant ou ſujet aux femmes, que ces deux paſſions ont obſcurci ſa gloire. 23. Decembre. 1250.

CHAPITRE XVIII.

Conrad IV.

NOus avons vû comment dès l'âge de 8. ans, Conrad avoit été élû, & couronné Roi des Romains en la place de ſon frere aîné; mais nous n'avons pas dit, que dix ans après, l'Empereur Frideric ſon pere, le maria avec Eliza- *Conrad évite le dernier danger par un bonheur extrême.*

CONRAD IV. 1250. Elizabeth fille d'Othon Duc de Baviere. Il ne faut pas non plus oublier l'accident qui lui arriva après une bataille, qu'il perdit contre Henry de Thuringe, dit le Roi des Prêtres. Car comme il avoit tous les Ecclesiastiques contre lui, il pensa aussi perdre la vie par la trahison de l'Evêque de Ratisbonne, & de l'Abbé de saint Emeran. La chose arriva de cette façon-ci.

Le Roi Conrad, quelque tems auparavant, s'étoit emparé de la ville de Ratisbonne. Il s'y étoit retiré après la bataille, & avoit avec peu de suite pris son logement dans l'Abbaïe de saint Emeran. L'Evêque voulant profiter d'une occasion si favorable au detestable dessein qu'il méditoit, envoïa la nuit quelques soldats affidez pour assassiner Conrad à l'heure qu'il reposoit. De bonne fortune il avoit changé de lit cette nuit-là, & ce fut son salut. Deux de ses gens furent assassinez pour lui; car les meurtriers crurent que Conrad étoit un de ceux là: ainsi les Assassins ne gardant plus de mesures, & songeant seulement à se retirer, le Prince qui fut éveillé au bruit, eut le tems de regagner son armée, qui campoit devant la Ville.

Il fit le lendemain arrêter l'Evêque & l'Abbé, & ruïner l'Abbaïe. L'Evêque fut condamné à une prison perpetuelle; l'Abbé privé de son Benefice; & Hoelsels, qui avoit tué les deux Valets du Prince, & qui s'en étoit fui, fut écrasé peu de jours après d'un coup de tonnerre.

Conrad va en Italie & y meurt. Aussi-tôt que Conrad eut reçu la nouvelle de la mort de son pere, arrivée comme nous avons dit, l'année 1250. en Italie, il prit la qualité d'Empereur, & partit d'Allemagne pour se rendre en ses Roïaumes hereditaires; & sans aucun obstacle, il en prit possession, à la réserve

1251.

des

des Villes de Naples, de Capouë, & d'Aquin, qui s'étoient mises sous la protection du saint Siege : ce qui l'obligea à faire marcher d'abord toutes ses troupes du côté de Naples ; mais quelques efforts qu'il pût faire, il ne pût s'en rendre Maître qu'après huit mois de siege. Il n'en fut pas long-tems paisible possesseur ; car après plusieurs autres affaires qu'il eut encore à démêler avec le saint Siege, étant tombé malade, il mourut le 22. May 1254. laissant d'Elizabeth de Baviere sa femme un seul enfant nommé Conradin. Quelques Auteurs veulent, que Conrad fut empoisonné par son frere naturel Mainfroy, Prince de Tarente, qui se prévalant de la minorité du jeune Conradin, que son pere avoit laissé en Allemagne, envahit les deux Royaumes de Naples & de Sicile.

CONRAD IV. 1252.

1254.

CHAPITRE XIX.

Guillaume de Hollande.

GUILLAUME II. du nom, Comte de Hollande, fils de Florent IV. & de Mahaut de Brabant, avoit, à l'âge de 20. ans, dès l'année 1247. été élû Roi des Romains en une Assemblée, tenuë au Bourg de Veringe près de Cologne. Il y avoit dans cette Assemblée plusieurs Princes de l'Empire, qui étoient dans les interêts du Pape, & déclarez ennemis de l'Empereur Frideric, & de son fils le Roi Conrad. Comme le Comte croïoit, qu'il lui étoit d'une extrême importance de se faire sacrer à Aix-la-Chapelle, qui tenoit le parti de Conrad, il s'en étoit rendu maître après un assez long siege, qui

GUILLAUME. 1254. qui avoit duré juſqu'en l'année ſuivante ; & s'y étoit fait couronner dans les formes ordinaires ; après quoi il avoit remporté ſur Conrad un avantage conſiderabe, dans une bataille qui s'étoit donnée entr'eux, ou celui-ci avoit été défait.

Au moment qu'il eut appris la mort de l'Empereur Frideric, il prit toutes les marques Imperiales ; le Pape même lui confirma l'Empire

Pour mieux faire tête au parti de Conrad, il s'allia avec Othon Duc de Brunſwic ; & il en épouſa la fille dans la ville de Brunſwic. La premiere nuit de leurs noces, il y arriva une choſe remarquable : Deux Tailleurs travaillant aux habits des nouveaux mariez près de leur chambre ; & par mégarde laiſſant tomber un bout de chandelle ſur de la paille, le feu y prit, & l'on ne pût l'éteindre. Les deux Tailleurs y perirent, & les nouveaux mariez ſe ſauverent nuds en chemiſe, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent leurs joïaux ; leurs habits & hardes à la merci de cet impitoïable élement.

Autre diſgrace arrivée à l'Empereur Guillaume.

Cet infortuné Empereur, eut encore une ſeconde & très-perilleuſe attaque de la fortune. Comme l'an 1254. il étoit à Utrecht pour déliberer des moïens de faire le voïage de Rome, parce que le Pape le convioit de s'y rendre pour s'y faire couronner, il fut bleſſé d'un grand coup de pierre que quelqu'un lui jetta, & il fut en danger de perdre la vie.

Autre diſgrace où ce Prince ſuccombe.

Enſuite il entreprit une expedition contre les Friſons, qui s'étoient revoltez, & il lui arriva encore une troiſiéme & derniere diſgrace. Ce Prince, au mois de Février, aïant lui ſeul voulu paſſer ſur des marais glacez, pour reconnoître le bourg de Hoch-Wende, ſans ſe faire accompagner d'aucun de ſes gens, la glace ſe rom-

rompit ſous ſon cheval, & il demeura embourbé. Les Friſons l'aiant remarqué, ſortent du Bourg, courent à lui, & le tuent ſans le connoître, emportant ſon corps dans le Bourg. Quelques habitans aiant reconnu que c'étoit l'Empereur, ils furent extrêmement effraïez, & le firent ſecretement enterrer dans la maiſon d'un Bourgeois; parce qu'ils apprehendoient d'être châtiez par les Princes d'Allemagne, pour avoir attenté à la perſonne de leur Souverain. Ainſi ce jeune Prince finit malheureuſement ſes jours l'an 1256. GUILLAUME. 1254. 1256.

Cependant l'élection du Landgrave de Thuringe, & du Comte de Hollande, toutes deux faites, comme il a été dit, par les pratiques de la Cour de Rome contre Frideric II. avoient, pour ainſi dire, dechiré l'Allemagne en factions. Le deſordre y étoit à un tel point, qu'on n'y avoit plus de reſpect ni pour les loix divines, ni pour les loix humaines. Les Eccleſiaſtiques étoient déchaînés contre les Seculiers; & les forts opprimoient les foibles. Quelques Princes & quelques Villes avoient même été obligez de faire une Conféderation enſemble, pour aſſurer chez eux la ſeureté des grands chemins & du commerce. Cette conféderation avoit été concluë dès le commencement de l'année 1254. entre les villes de Mayence, de Worms, de Spire, de Francfort, de Bingen, & d'Oppenheim. Loüis Comte Palatin, voïant que ces Villes unies enſemble avoient réüſſi dans cette Ligue, qui avoit été renouvellée pour neuf ans, y étoit auſſi entré. A ſon imitation Gerhard Electeur de Mayence, Courad Electeur de Cologne & Arnould Electeur de Treves, Jacob Evêque de Metz, & l'Abbé de Fulde, Conrad Wiltgraf, Richard Comte de Catzenelebogen, Frideric Comte de Leiningen, Bertold Comte de Ziegengagen, Ernich & Gotfride Wiltgraves, Pappo Seigneur

Ces differentes factions avoient mis un deſordre extrême dans l'Allemagne.

Union de quelques Etats pour leur défenſe mutuelle, ou pour le rétabliſſement du repos public.

Guillaume. 1256.

de Tubingen, Ulrich Comte de Baor, le Comte de Wirnberg; Sophie Landgrave de Thuringe, Adelheit ou Alix Comteſſe de Leiningen, les Seigneurs de Tireberg, Ulrich de Mintzenberg, Gerlach de Limbourg, Philippe de Henekeufelt, Philippe de Falckenſtein, le Seigneur de Staremberg, l'Eſchanſon d'Erbach, le Maître-d'hôtel d'Altzey, Henry d'Ernberg, Runboſt de Steinbach, les Villes de Cologne, de Strasbourg, Baſle, Zurich, Fribourg, Briſac, Colmar, Scheleſtat, Haguenau, Weiſſeinbourg, Neuſtat, Wimpfen, Heidelberg, Lauterbourg, Fricdeberg, Wetzlar, Gleluhauſen; Marbourg, Altzfelt, Fulde, Mulhauſen, Achaffenbourg, Seligſtat, Diebach, Bacharach, Wezel, Boppart, Andernach, Bonn, Nens, Aix-la-Chapelle, Munſter, Breme, Bravenberg, Hirchefelt & d'autres faiſant enſemble 60. Villes, entrerent dans la même Ligue. Ces Confederez ôterent les Peages, qui ſur les Rivieres avoient été injuſtement introduits & augmentez pendant les troubles, & ils rétablirent la tranquillité en leurs païs. Mais elle ne dura pas long-tems, mal qui arriva par la malice de ceux qui vouloient continuer à profiter du deſordre, comme ils avoient fait auparavant.

CHAPITRE XX.

Richard, & Alphonſe.

On offre la Couronne à Richard d'Angleterre, qui l'accepte & l'obtint par

APRE'S la mort de l'Empereur Guillaume, l'Empire Romain ſe trouvant dépourvû de Chef, les Princes s'aſſemblerent ſouvent pour en élire un, ſans pouvoir s'accorder; aucun Prince ne voulant ſe charger de cette dignité,

gnité. A la fin Conrad Archevêque de Cologne envoïa en Angleterre l'offrir à Richard Duc de Cornuaille. Ce Prince l'accepta & ſe rendit en Allemagne. D'autres diſent que cet Archevêque fut lui-même en Angleterre preſenter cette dignité à Richard. Que cela ſoit ou non, il eſt conſtant, que l'autorité de l'Empire étoit entre les mains des Princes Eccleſiaſtiques du Rhin. Et l'on trouve cela de particulier touchant le même Archevêque, que comme Prélat dévoüé à la Couronne de Rome, par ſon adreſſe, il avoit depuis l'excommunication de l'Empereur Frideric II. élevé à la dignité de Roi des Romains trois Princes conſecutifs, Henry Landgrave de Thuringe, Guillaume Comte de Hollande, & le Duc Richard. Il eſt vrai qu'à l'égard de ce dernier, l'Archevêque prévoïant la difficulté qu'il auroit à lui procurer la Couronne Imperiale, ſans l'aſſiſtance de l'Archevêque de Mayence, qui depuis un an étoit détenu priſonnier par Albert de Brunſwic, il engagea Richard, de qui il avoit tiré de grands preſens, à païer encore huit mille marcs d'argent, pour la rançon de l'Archevêque de Mayence, à condition qu'il l'aſſiſteroit de ſon ſuffrage & de ſes offices, pour obtenir le Sceptre des Romains. En effet, l'Archevêque de Mayence étant en liberté, convoqua auſſi tôt une Diete à Francfort. Elle ſe tint en l'an 1257. dans l'Octave de la fête des Rois; les Princes qui y aſſiſterent procederent à l'élection de Richard. Ces Princes étoient les deux Archevêques de Mayence, & de Cologne, Loüis Comte Palatin, & ſon frere Henry, & quelques autres qui ſe laiſſerent perſuader par les Prélats à ſuivre les avis qu'ils donnoient.

RICHARD. 1257.

l'intrigue d'une partie des Etats de l'Empire.

D'autre part, l'Archevêque de Treves & pluſieurs autres Princes, aïant refuſé de ſe trouver

L'autre partie des Etats de

RICHARD. 1257. à cette élection, formerent une autre Aſſemblée le Carême ſuivant, & ils donnerent leur voix à Alphonſe Roi de Caſtille, ſurnommé l'Aſtrologue. L'Archevêque de Trêves avoit obtenu par écrit, les ſuffrages du Roi de Bohême, du Duc de Saxe, & du Marquis de Brandebourg, en faveur de ce Roi. On lui dépêcha enſuite les Evêques de Spire & de Conſtance ſur ſon élection. Il les reçut fort favorablement, & il accepta la Couronne; mais la guerre qu'il avoit contre les Maures, l'empêcha pour lors de paſſer en Allemagne. Cependant, il renvoïa comme par avance les mêmes Ambaſſadeurs, après les avoir magnifiquement régalez, & il les chargea de Lettres & de preſens pour les Electeurs, & les autres Princes de l'Empire.

L'Empire élit Alphonſe de Caſtille, il accepte; mais il ne peut partir d'Eſpagne.

Richard eſt couronné, mais ne pouvant porter le faix de la dépenſe, il retourne en Angleterre, où il meurt.

Ceux qui avoient nommé le Duc Richard, ne laiſſerent pas de pourſuivre leur entrepriſe. Ils le conduiſirent quelque tems après à Aix la-Chapelle, où il fut couronnné, le jour de l'Aſcenſion. Cette cérémonie ne fut pas plûtôt faite, qu'il alla viſiter quelques Villes le long du Rhin, ſçavoir Cologne, Boppart, Wezel, Mayence, Oppenheim, Francfort, Worms, & Spire: Elles lui rendirent l'hommage accoûtumé: Mais ce ne fut, pour ainſi dire, qu'un feu de paille. Car ce Prince ſe voiant

1258. preſqu'en même tems épuiſé d'argent, à cauſe des grandes liberalitez qu'il avoit été obligé de faire, pour acheter les voix de ceux qui l'avoient élû; ſe voiant, dis-je, ſans argent, ſans crédit, & ſans reſſource, pour pouvoir fournir à la dépenſe neceſſaire pour ſoûtenir ce grand Titre, il fut obligé d'abandonner l'Allemagne, & de retourner en Angleterre, où il finit ſes jours l'année 1271.

Alphonſe demeure dans ſes Etats.

Après la mort de Richard, Alphonſe auroit ſans contredit joüi paiſiblement de l'Empire; mais les affaires & les guerres, qu'il avoit contre

les

les Maures s'échauffant de plus en plus, il lui fut impoſſible de ſortir de ſes Etats, pour aller faire les fonctions d'Empereur, quoi qu'il en portât toûjours le nom. Ce long délai, rebutant enfin les Etats de l'Empire, donna lieu à une nouvelle élection, dont nous allons bientôt parler, & qui eut ſon effet, nonobſtant celle du Roi Alphonſe qui vêcut juſqu'en l'année 1284. INTERREGNE. 1251.

CHAPITRE XXI.

Interregne.

IL y a diverſes opinions touchant le tems de cét Interregne. Quelques Auteurs le font durer vingt-huit ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1245. que le Pape Innocent IV. étant à Lyon, excommunia Frideric II. juſqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Habsbourg fut élû Empereur; ſans comprendre dans le nombre des Rois des Romains, ni Henry Landgrave de Thuringe, ni Guillaume Comte de Hollande, ni Richard Duc de Cornuaille. Mais ſi nous le prenons depuis le commencement de l'année 1259. que le Roi Richard partit d'Allemagne, juſqu'en 1273. que l'Empereur Rodolphe fut élû, l'Empire n'a été que quinze ans ſans Chef. *Diverſité d'opinions ſur l'interregne.*

L'Empire éprouva pendant ce tems-là, ce qui eſt marqué au Livre des Juges chapitre 17. & 21. être arrivé en Iſraël, Que parce qu'il n'y avoit point alors de Roi, chacun faiſoit ce que bon lui ſembloit: Car il ne ſe trouvoit dans toute l'Allemagne aucune ſeureté pour perſonne. Les plus forts opprimoient les *Horrible confuſion des affaires de l'Empire pendant l'Interregne.*

INTERREGNE. plus foibles, ſans avoir égard aux Conſtitutions de l'Empire. Ce deſordre ne ſe renferma
1260. pas dans l'Allemagne, il paſſa les Alpes; & la plûpart des Villes & des Etats d'Italie, qui relevoient de l'Empire, ou s'établirent en Republiques, ou ſe donnerent des Particuliers pour Princes & pour Maîtres. Enfin toute choſe étoit dans la confuſion. L'on ne parle même de ce tems-là que fort confuſément; la plûpart ſe contentant de déplorer le malheureux état de l'Allemagne, ſans nous en apprendre le détail. C'eſt pourquoi nous en laiſſons le recit, pour ne rien dire d'une infinité d'injuſtices & d'uſurpations, qui durant cét Interregne, deshonorerent la candeur Germanique. Mais il ne faut pas taire un évenement des plus dignes de remarque qui puiſſent jamais arriver. Car pour le ſupprimer il touche trop l'Allemagne, quoique la Scene de cette Tragedie ſoit dans des Etats indépendans de l'Empire: Il touche trop l'Allemagne, dis-je, en ce qu'on y voit finir d'une maniere tout à fait tragique, le dernier Prince d'une de ſes plus puiſſantes Maiſons.

La guerre de Naples entre Charles Duc d'Anjou, & Manfrede, & Conradin dernier Duc de Suabe.

L'Empereur Conrad IV. avoit laiſſé un fils encore enfant nommé Conradin. Manfrede
1261. bâtard de l'Empereur Frideric, voïant que toute la Maiſon de Suabe, à qui appartenoit le Roïaume de Naples, ſe réduiſoit à un enfant, s'étoit emparé de ce Roïaume, & y étoit devenu ſi puiſſant, qu'il donna de la jalouſie au
1263. Pape Urbain IV. Ce fut le ſujet de la perte de Manfrede; Car le Pape, pour ne pas toûjours avoir un Maître ſi proche de lui, envoïa en l'an-
1264. née 1264. offrir à Charles Comte de Provence & d'Anjou frere de ſaint Loüis, les Roïaumes de Naples & de Sicile. Ils furent acceptez. Or vers la fin de cette année Urbain étant mort, en la ſuivante Clement IV. qui lui ſucceda, con-

confirma le choix que ſon Prédeceſſeur avoit fait de Charles, & envoïa en France pour le preſſer de venir prendre poſſeſſion de ces Roïaumes. Sur de ſi fortes inſtances, ce Prince met promptement ordre à ſes affaires, arme puiſſamment, & va droit à Rome, où il attendit Beatrix ſa femme, & le reſte de ſes troupes qu'elle conduiſoit. Auſſi tôt que la Princeſſe ſe fut renduë auprès du Roi ſon mari (car il avoit déja été déclaré Roi en une cérémonie publique) le Pape qui n'étoit pas alors à Rome, donna pouvoir à cinq Cardinaux de faire la cérémonie de ſon Sacre. Il fut donc ſacré & couronné avec ſa femme, le propre jour des Rois de l'année 1266. à la charge de relever ſes Roïaumes du ſaint Siege, de lui en rendre foi & hommage, & de lui païer annuellement par reconnoiſſance de fief, la ſomme de ſoixante mille ducats. Il s'alla mettre enſuite à la tête de ſon armée, & ſecondé par les Guelphes, qui s'étoient jettez dans ſon parti, il remporta pluſieurs avantages ſur Manfrede. A la fin, l'aïant joint près de Benevent, il lui livra bataille, & le vainquit. Manfrede fut tué dans la mêlée; & ainſi Charles ſe rendit aiſément le maître des deux Siciles. Cependant Conradin Duc de Suabe, fils de l'Empereur Conrad, alors âgé de quinze ans ou environ, aïant appris la mort de ſon oncle Manfrede, prit la qualité de Roi des deux Siciles, qui lui appartenoient par droit d'heredité, nonobſtant l'uſurpation qu'en avoit faite Manfrede: Et ſe voïant excité par les Gibelins, qui ne pouvoient voir relever le parti des Guelphes en la perſonne de Charles, il réſolut de tout hazarder, pour lui aller diſputer par les armes, une Couronne à laquelle il avoit tant de droit. Il mit le plus qu'il put de forces ſur pied, & marcha vers l'Italie à grandes journées. Il arriva au-delà des Alpes l'an-

INTER REGNE. 1265. 1266.

INTER-REGNE. l'année 1267. il défit d'abord un des Lieutenans de Charles ; & cette victoire lui enflant
1267. le courage, il se flatoit déja de se faire proclamer Empereur, & avec d'autant plus d'apparence, qu'un nommé Honorius, qui étoit Allemand & un peu parent de Conradin, étoit Senateur de Rome. Il marcha dans cette vûë vers cette Capitale, où il fut reçu avec magnificence en qualité d'Empereur, par Dom Henry de Castille, qui par Clement IV. en avoit été établi Gouverneur. Ce Dom Henry étoit frere d'Alphonse de Castille, qui se disoit Empereur ; & qui aïant été chassé de son païs, par quelques intrigues, étoit venu se jetter entre les bras du Pape.

Charles au bruit qui se répandoit, de la venuë de Conradin en Italie, voïant qu'il falloit joüer de son reste, passa en France pour y avoir du secours. Il fit si bien, qu'il mit ensemble un
1268. puissant corps d'armée, avec lequel en l'année 1268. il retourna en Italie ; & aïant près d'Alve rencontré Conradin, qui s'étoit déja emparé de la Sicile, il jugea l'occasion favorable pour décider le different par une bataille, & d'autant plus, que la fortune l'avoit conduit en un poste avantageux, il sçut s'en prévaloir. Il avoit caché ses meilleures troupes derriere une colline ; & quand le combat fut échauffé ; & eut duré plus de trois heures, en sorte même que ses troupes commençoient à branler, il sortit aussi-tôt de l'embuscade, & chargea avec tant de vigueur les troupes de Conradin déja fatiguées, qu'il les défit à plate coûture. Conradin, Frideric d'Autriche qui l'avoit accompagné dans cette expedition, & Dom Henry de Castille, chercherent leur salut dans la fuite. Mais ils furent arrêtez en chemin, déguisez en garçons d'écurie. Charles en aïant eu avis, les envoïa prendre, & les fit mettre en prison. Mais quel-

quelque tems après ſur l'avis, à ce qu'on dit, que le Pape Clement lui avoit donné avant que de mourir, diſant, *Conradi vita, Caroli mors; Caroli vita, Conradi mors*, il fit en la même année & dans Naples trancher la tête à Frideric, & à Conradin comme à des Uſurpateurs, quoique celui-là eût ſervi ſon ami dans une guerre juſte, contre un Prince dont il ne relevoit point; & que celui-ci eût, ſelon le droit des gens, pourſuivi un droit legitime. Ainſi par la mort de ces deux Princes, les deux familles de Suabe & d'Autriche furent éteintes. RODOLPHE. 1268.

CHAPITRE XXII.

Rodolphe de Habsbourg, dit le Clement.

RODOLPHE premier du nom, Comte de Habsbourg, avoit été élevé auprès de l'Empereur Frideric II. qui l'avoit tenu ſur les fonts de Baptême. Frideric aïant un jour remarqué qu'un Aſtrologue aſſez fameux, qui étoit à ſa Cour, rendoit à Rodolphe plus de reſpect qu'à tout autre Seigneur ou Prince que ce fût, lui en demanda la raiſon. L'Aſtrologue lui fit réponſe, qu'il avoit cette veneration pour ce Comte, parce que Dieu le deſtinoit à l'Empire, ſans que de dix heritiers que ſa Majeſté Imperiale avoit, il y en eût aucun qui pût l'empêcher d'y parvenir, attendu qu'ils doivent tous mourir jeunes. Cette prédiction fit que l'Empereur ne regarda plus le Comte de ſi bon œil, & que le Comte s'en étant apperçu, ſe retira adroitement de ſa Cour, & ſous un prétexte ſpecieux s'en alla à celle d'Ottocare Roi de Bohême, où quelque tems il exerça la Charge de Grand

RODOLPHE. 1268. Maréchal, dont il s'acquitta dignement. De là il retourna ſur ſes terres, & il ſe conduiſit à l'égard de ſes voiſins, avec tant de prudence & de valeur en toutes occaſions, qu'il s'acquit beaucoup d'autorité parmi eux.

Mais ce ſeroit porter envie à la vertu même, que de paſſer ſous ſilence l'exemple de pieté qu'il donna, auquel même on attribua ſa grandeur, & celle de ſa poſterité. Il étoit un jour à la chaſſe, & tout d'un coup, il vint à pleuvoir d'une maniere que les chemins en devinrent fort mauvais. Alors rencontrant un Curé à pied, qui portoit le ſaint Viatique à un malade, il fut ſi touché de le voir ainſi marcher dans les bouës, que deſcendant promptement de cheval, il dit à ce bon Prêtre : *Quoi j'irois à cheval, & vous à pied portant mon Sauveur : Non, non, je ne le ſouffrirai jamais, ce ſeroit une impieté : Il faut, s'il vous plait, que vous montiez ſur ce cheval.* Et en effet, il l'y fit monter. Pour lui, il ſuivit à pied, & accompagna, tête nuë, le ſaint Sacrement juſqu'à la maiſon du malade. Il le reconduiſit de même juſqu'à l'Egliſe, où le Curé lui aïant donné la benediction, ſurpris d'un zèle ſi admirable, & rempli de l'eſprit de Dieu, lui prédit que lui & ſes deſcendans poſſederoient l'Empire. D'autres attribuent cette prédiction à une Prophetesſe de Suabe. Quoiqu'il en ſoit, ſa pieté fut récompenſée.

Bons offices de Rodolphe récompenſez.

1269. On remarque encore, que lorſque le Comte de Werner de Falkeſtein, après avoir été élû Archevêque de Mayence, alla à Rome pour prendre ſes Bulles, le Comte Rodolphe le conduiſit avec main forte juſqu'aux Alpes ; & que ſur l'avis qu'il eut de ſon retour, il l'alla recevoir au même endroit, & l'eſcorta juſqu'à Mayence. De quoi cét Archevêque ſe tint ſi obligé, qu'il lui promit qu'il ne ceſſeroit point de prier Dieu,

Dieu, de vouloir lui donner une occaſion de témoigner au Comte ſa reconnoiſſance, juſqu'à ce qu'il lui en eût fait naître une, avant que de mourir. L'Archevêque tint ſa parole, & trouva lieu d'executer ſa promeſſe dans la conjoncture dont on va parler. RODOLPHE. 1269.

Il y avoit quinze ans que l'Empire étoit ſans Chef, c'eſt-à-dire, depuis que l'Empereur Richard avoit été obligé de l'abandonner, & de ſe retirer près du Roi d'Angleterre ſon frere, faute de moïens pour ſoûtenir la dignité Imperiale. Alphonſe Roi de Caſtille, qui avoit auſſi été nommé Empereur, étoit retenu par les guerres qu'il avoit contre les Maures. Et quoiqu'il fit ſans ceſſe eſperer, qu'il iroit bientôt prendre poſſeſſion de l'Empire, il ne ſe mettoit point en devoir de le faire. Les Princes Allemands ennuïez de ces remiſes, & ne pouvant plus ſouffrir la confuſion qui regnoit chez eux, par les uſurpations & les violences continuelles, que les plus puiſſans exerçoient ſur les autres prirent reſolution de ſe donner un Chef, & preſſerent l'Electeur de Mayence, de convoquer pour ce ſujet une Diete à Francfort. Elle s'y tint environ le mois d'Octobre de l'année 1273. Et nonobſtant les proteſtations que firent les Ambaſſadeurs du Roi de Caſtille, contre tout ce qui s'y feroit, pour une nouvelle élection au préjudice de leur Maître, & les prétentions qu'avoient ce Roi de Bohême, & quelques autres grands Princes à la Couronne Imperiale, l'Archevêque de Mayence ménagea ſi bien les eſprits de la plus grande partie de l'Aſſemblée, qu'il les engagea de préferer à tout autre le Comte de Habsbourg, dont il leur avoit exagéré le mérite. Les autres Electeurs eſtimoient, qu'il étoit plus à propos d'élever à cette dignité quelque Sujet qui eût plus de qualité, plus de bien, & par conſequent plus d'autorité 1273.

RODOLPHE. 1273. que lui, pour pouvoir rétablir la réputation de l'Empire. Mais l'Archevêque de Mayence aïant repliqué, qu'il étoit plus neceſſaire pour le remettre en ſon luſtre, d'avoir un Roi ſage, brave, & experimenté, qu'un Prince puiſſant & riche, ceux de Cologne & de Treves ne firent plus de difficulté de joindre leurs voix à la ſienne. Les Princes ſeculiers, particulierement le Duc Loüis de Baviere, & le Duc Albert de Saxe, faiſant auſſi reflexion ſur ce qu'on leur avoit repreſenté, que le Comte Rodolphe aïant ſix filles à marier, toutes belles, & bien élevées, pourroit faire des alliances avec les principaux Princes de l'Empire, & même à eux deux, qui étoient à marier, en donner à chacun une, & rétablir ainſi l'union dans l'Allemagne; ils ſe conformerent au ſentiment des Electeurs Eccleſiaſtiques, & unanimement ils élûrent le Comte Rodolphe. Comme alors il étoit au ſiege de Baſle, que lui avoit fait entreprendre la protection qu'il avoit accordée à l'une des factions qui s'étoit formée dans la Ville, d'où par force l'autre l'avoit chaſſée, Frideric Burgrave de Nuremberg fut dépêché vers lui, pour lui porter l'avis de ſon élection. Auſſi-tôt qu'il l'eut reçu, il ſe rendit à Francfort, d'où, après avoir accepté la dignité Imperiale, il fut conduit par tous les Princes à Aix-la-Chapelle, & le 5. Janvier 1274. il y fut couronné avec les ſolemnitez accoûtumées.

1274. Sur la fin de la cérémonie, l'Empereur Rodolphe demanda à ces Princes, s'ils ne vouloient pas lui rendre la foi & l'hommage, ainſi qu'ils avoient accoûtumé de faire. Ils en firent difficulté, alleguant qu'on n'avoit pas apporté le ſceptre & que ſans cette marque, il ne pouvoit pas les recevoir, ni leur donner l'Inveſtiture de leurs fiefs. Sur quoi l'Empereur aïant pris ſur l'Autel un Crucifix, & leur aïant dit: *Voici le ſigne de celui*

celui par lequel nous avons été ſauvez, ſervons-nous en au lieu de Sceptre; Les Princes, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers, prêterent le ſerment de fidelité, & l'hommage, & furent inveſtis de leurs fiefs par le Crucifix. Aïant ainſi pris poſſeſſion du trône Imperial, un de ſes premiers ſoins fut de faire ceſſer les brigandages, & les voleries qui ſe commettoient impunément par toute l'Allemagne. Il y donna ſi bon ordre, qu'en peu de tems il y rétablit la paix & la ſeureté. Il fit ruïner en Thuringe ſoixante Châteaux, où les Voleurs avoient leur retraite, & pendre à la fois dans la Ville d'Erfort 99. Voleurs de grands chemins. 1274.

Aſſeure les chemins & rétablit le repos par force, & par addreſſe.

Un certain Comte de Hongrie, avoit pendant quelques années volé, pillé, & maſſacré publiquement pluſieurs perſonnes. L'Empereur qui faiſoit alors ſa reſidence à Vienne, ne jugea pas à propos de faire la guerre à tout un païs pour un homme ſeul. Il aima mieux ramener ce Comte à ſon devoir par l'entremiſe de ſes amis. Ils ſe comporterent de telle ſorte avec lui, qu'ils le perſuaderent de ſe rendre près de l'Empereur, lui faiſant entendre qu'il y avoit toute ſeureté pour lui. Il y vint, & fut reçu de Rodolphe avec grande honnêteté. Il eut même l'honneur de manger à ſa table, & de boire dans le même verre, ce qui lui fit dire ces patoles : *Je ne doute point à preſent que je ne ſois en ſeureté, puiſque j'ai bû avec le plus honnête homme du monde.* L'Empereur après ce bon accuëil aïant remontré à ce Comte l'injure qu'il ſe faiſoit à lui-même par ſes mauvaiſes actions, & celui-ci lui aïant promis, par tout ce qu'il y avoit de plus ſaint, de ſe corriger, l'Empereur le laiſſa aller. Mais comme ce Comte avoit quantité d'ennemis, il fut attaqué inopinément ſur les chemins, & jetté dans la riviere. Ainſi ſans que la bonne foi de l'Empereur fut

RODOLPHE. 1274. bleſſée, le païs fut délivré d'un inſigne Chef de voleurs.

Les Etats du Duché d'Autriche, dont Ottocare Roi de Bohême s'étoit emparé, après la mort de Frideric leur dernier Duc, voïant l'Empereur chez eux, profiterent de la conjoncture, pour lui donner connoiſſance, & ſe plaindre de l'oppreſſion qu'ils ſouffroient ſous le gouvernement d'Ottocare, priant de les en vouloir délivrer. Sur ces fortes inſtances, Rodolphe fit convoquer une Diete à Auſbourg, où Ottocare Roi de Bohême envoïa des Ambaſſadeurs, mais ce fut pour tout autre ſujet que celui qu'on avoit attendu. On ſe flattoit qu'ils rendroient de ſa part l'hommage qu'il n'avoit pas encore fait à l'Empereur: mais on fut tout étonné, que le Chef de l'Ambaſſade, fit au contraire une grande harangue, pour deſavoüer l'élection de Rodolphe, & la déclarer nulle au nom de ſon Maître. Ce diſcours irrita tellement l'Aſſemblée, qu'on l'interrompit, & qu'on fit ſortir ces Ambaſſadeurs de la Diete. Enſuite dequoy, les Princes déclarerent Ottocare rebelle à l'Empire, & conclurent, qu'aïant injuſtement envahi le Duché d'Autriche, la Stire, la Carniole, & la Carinthie, l'Empereur revendiqueroit ſes Etats. Ce jugement rendu, on dépêcha des Ambaſſadeurs au Roi Ottocare, pour lui intimer le reſultat de la Diete. Il répondit arrogamment, qu'à Rodolphe, autrefois ſon domeſtique, il ne devoit rien du reſte de ſes gages; que ſa femme lui avoit apporté en dot l'Autriche, la Stirie, & la Carniole; qu'il avoit acheté la Carinthie argent comptant, & qu'ainſi il vouloit s'y maintenir, comme en étant legitime poſſeſſeur.

Les Ambaſſadeurs étant de retour à Auſbourg, & aïant fait rapport de la réponſe d'Ottocare, les Etats reſolurent de le châtier de ſa deſobéiſ-

obéiſſance, & de faire par la force revenir ces terres à l'Empire. RODOLPHE.

L'Empereur entreprit l'execution de ce reſultat ; & s'étant fortifié de troupes ſuffiſantes, marcha en Autriche, accompagné des Archevêques de Mayence, & de Cologne, des Evêques de Wirzbourg, de Ratiſbonne, & de Paſſau, & de Loüis Comte Palatin du Rhin. Il reprit les Villes & païs dépendans de cette Province. Il y établit des Gouverneurs, pour les garder & défendre au nom de l'Empire. Et parce que ces Prélats ſe laſſoient de la guerre, n'étant pas d'ailleurs bien aiſes, que le Roi de Bohême fût entierement accablé, ils moïennerent un accommodement en ſa faveur, à la charge qu'il ſe contenteroit de la Bohême, & de la Moravie, pour les tenir en fiefs de l'Empire. 1276. *L'Empereur conquiert l'Autriche.* 1277.

Ottocare accepta cette condition, & ſe rendit près de l'Empereur : ſa Majeſté l'inveſtit avec grande magnificence de ces deux Etats ; j'entens de la Bohême & de Moravie. Mais la femme d'Ottocare, qui étoit fort orgueïlleuſe, n'aïant pû conſentir à la baſſeſſe, qu'à ſon avis, le Roi ſon mari avoit témoignée en ſe ſoûmettant à Rodolphe, qui avoit été à ſes gages, anima ſi fort Ottocare, y ajoûtant même des paroles picquantes, qu'il renonça à la paix qu'il avoit concluë avec l'Empire ; & ſe remit en campagne pour reduire une ſeconde fois l'Autriche à ſon obéiſſance. 1278.

Châtie pour la ſeconde fois Ottocare, qui avoit enfraint le Traité d'accommodement, & fait paſſer l'Autriche dans ſa Maiſon.

L'Empereur n'en eut pas, ſ... vis, que ſans déliberer davantage, il mit ſes troupes en corps d'armée, & marcha contre Ottocare, comme contre un infracteur public de la paix & un perfide. Auſſi ce Roi ne tarda pas à païer ce violement de foi. Car il fut tué dans une bataille au mois de Septembre de l'année 1278. Après cette victoire l'Empereur donna le gouvernement de l'Autriche, de la Stirie,

RODOLPHE. rie, de la Carinthie, & de la Carniole au Comte Albert ſon fils aîné, & quelque tems après
1283. étant en une Diete, qui fut tenuë à Auſbourg, il l'en inveſtit publiquement, du conſentement des Princes & Etats de l'Empire, le déclarant Duc d'Autriche, & l'incorporant dans le College des Princes; comme il inveſtit auſſi Rodolphe, un autre de ſes fils, du Comté de Suabe, qui lui appartenoit hereditairement, du chef de ſa femme Anne Comteſſe de Suabe.

Il vend les privileges aux villes d'Italie.

Il n'alla pas en Italie, ne jugeant pas à propos d'y compromettre en perſonne ſon autorité avec celle du Pape. Il avoit coûtume de dire à ceux qui le preſſoient d'aller ſe faire cou-
1284. ronner à Rome, qu'il imitoit le Renard de la fable, qui aïant été convié comme les autres animaux d'aller voir le Lion qui étoit malade, s'arrêta tout court à l'entrée de ſa grotte, & ne voulut jamais paſſer outre; diſant, qu'il voïoit bien les pas de ceux qui y étoient entrez, mais qu'il n'en voïoit aucun de ceux qui fuſſent ſortis. Qu'il en étoit de même à ſon égard, & qu'il vouloit profiter de l'exemple des Empereurs ſes Prédeceſſeurs, qui étoient à la verité allez en Italie, mais qui n'en étoient jamais revenus qu'avec perte, ou de leurs droits, ou de leur autorité. Il ſe contenta donc d'en-
1285. voïer en Italie ſon Chancelier, avec charge d'y recevoir en ſon nom, la foi & l'hommage des Villes Imperiales. Et comme elles refuſerent de rendre ce devoir entre les mains d'un Commiſſaire de l'Empereur, il ſembloit que Rodolphe dût ſe mettre en devoir de les y contraindre par la force. Mais n'étant pas en état de le faire, il prit le parti de l'accommodement; & il fut le premier qui commença à leur vendre les
1286. privileges & immunitez, dont elles ont joui depuis. Il n'en coûta à la ville de Luques que douze mille

mille écus ; & aux villes de Florence, de Gennes, & de Bologne que ſix mille écus à chacune, à condition toutefois qu'elles demeureroient toûjours dans la fidelité qu'elles devoient à l'Empire, comme en étant Membres. Cette conduite flétrit un peu la réputation de Rodolphe: car il paſſa dans la ſuite pour un Prince avare, & qui faiſoit argent de tout. RODOLPHE. 1287.

Il ordonna, du conſentement des Etats, qu'on ne ſe ſerviroit plus que de la langue Alemande dans les jugemens & dans les Dietes ; afin que chacun pût entendre en ſa langue naturelle les affaires qui le regardoient. Il fit auſſi dreſſer en Alleman à Wirtzbourg la premiere Conſtitution de l'Empire, c'étoit l'an 1287. & il la fit renouveller à Spire, l'an 1291. touchant ce que les Princes & Etats Eccleſiaſtiques & Seculiers auroient à obſerver entr'eux ; comme auſſi l'adminiſtration de la juſtice & de la police entre les Vaſſaux & Sujets de l'Empire. *Ordonne la langue Alemande ſeule, pour l'uſage de l'Empire.*

Rodolphe aïant regné dix-huit ans, & ſe ſentant affoibli & indiſpoſé, fit en la même année 1291. convoquer une Diete à Francfort, où il demanda aux Princes de l'Empire, de vouloir aſſurer la Couronne Imperiale à ſon fils le Duc Albert d'Autriche, & le créer Roi des Romains. Mais ils n'en voulurent rien faire, s'excuſant ſur ce que l'Empire ne pouvoit fournir à l'entretenement de deux Rois. Piqué de ce refus, il s'en alla à Straſbourg, & de là il ſe mit en chemin pour Spire ; diſant, ſans s'imaginer dire vrai, qu'il alloit rendre viſite aux Empereurs défunts. Il le fit en effet ; car étant tombé malade quelques jours après à Germersheim, il y mourut le 15. Juillet âgé de ſoixante & treize ans. Son corps fut porté à Spire & inhumé avec les autres Empereurs, en la grande Egliſe. 1291. *Les Etats refuſent de ſubroger en ſa place Albert ſon fils.* *L'Empereur ſans le ſçavoir prognoſtique ſa mort.*

Il

RODOLPHE. 1291.

Il avoit eu de ſa premiere femme, Anne, fille d'Albert, Comte d'Hocberg, ſept garçons, & ſept filles ; mais il ne reſtoit des premiers, qu'Albert Duc d'Autriche, & Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alſace : les filles étoient Jutte & Judith femme de Venceſlas Roi de Bohême ; Clemence femme de Charles Roi de Hongrie ; Mathilde femme de Loüis Comte Palatin ; Agnés femme d'Albert Duc de Saxe ; Hedvigt ou Avoye, femme d'Othon Marquis de Brandebourg ; Catherine femme d'Othon Duc de Baviere ; & Eufemie Religieuſe. Il n'avoit point laiſſé d'enfans de ſa ſeconde femme Agnés de Bourgogne.

Son éloge.

Je ne parlerai point ici de ſes grandes actions : on en peut juger par le bon état, où il avoit remis l'Allemagne, qui d'une prodigieuſe confuſion, & d'une extrême deſolation, où elle étoit, lorſqu'il fut élevé ſur le trône, étoit par ſa bonne conduite, & par ſa valeur devenuë auſſi policée & auſſi floriſſante qu'elle eût encore été. Je dirai ſeulement quelque choſe, d'une certaine maniere franche & Germanique, qui lui gagnoit plus de cœurs, que ſa valeur, toute invincible qu'elle fût, n'en ſoûmettoit à ſon obéiſſance. Il en uſa dans la guerre qu'il ſe trouva obligé de ſoûtenir, n'étant encore que Comte de Habsbourg, contre l'Evêque & la ville de Baſle & l'Abbé de ſaint Gal. Comme il vit qu'il auroit peine d'en ſortir avec honneur, parce que ces trois ennemis étoient plus forts que lui, il jugea à propos de détacher l'Abbé de ſaint Gal de ce parti. Il alla pour cet effet dîner avec lui ſans l'en avertir ; & là parlant de leur querelle, ils s'accommoderent le verre à la main ſans Médiateurs : Il porta même l'Abbé à l'aſſiſter contre les autres. Il avoit outre cela une grande affabilité, & avoit toûjours en la bouche quelque raillerie plaiſante.

Sa maniere franche.

Un

Un jour deux Députez d'une même Ville s'étant preſentez devant lui, pour lui remontrer les neceſſitez de leurs habitans, il obſerva que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire; & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe griſe. Après les avoir écoutez, il leur demanda la raiſon de cette bigareure. Comme ils ſe trouverent ſurpris de cette demande, ils prierent l'Empereur de leur donner du tems pour y répondre; ce que leur aiant accordé, avec aſſurance qu'ils auroient l'expedition de leurs affaires, s'ils lui donnoient une réponſe cathegorique, ils retournerent le lendemain, & l'un parla en ces termes. *Ma Barbe*, Sire, *eſt devenuë griſe plûtôt que mes cheveux, parceque mon principal ſoin aiant toûjours été d'avoir de quoi contenter ma bouche, ce ſouci la fait griſonner*: L'autre dit, *qu'il avoit apporté ſes cheveux venant au monde, & que la barbe ne lui étoit venuë que quelques années après; qu'ainſi les cheveux etant les ainez, il étoit raiſonnable qu'ils fuſſent plûtôt gris.* RODOLPHE. 1291.

Sa ſageſſe à rendre juſtice.

Mais la qualité dominante de cet Empereur étoit un zèle particulier, pour rendre lui-même la juſtice. Nous en avons pluſieurs exemples; & entr'autres celui de ce qui ſe paſſa un jour en une Diete de Nuremberg. Un riche marchand lui fit ſa plainte, qu'aïant donné à garder à ſon hôte une bourſe où il y avoit environ deux cens francs de notre monnoïe, & les aiant voulu retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit point eu de témoins. *Le Marchand* certifia le tout avec tant de circonſtances que l'Empereur y ajoûta foi, & dit qu'il y aviſeroit. L'hôte étoit riche, il étoit un des principaux de la Ville, & l'on ne pouvoit pas le convaincre. Peu de tems après, certains Députez de la Ville de Nuremberg, allerent faire quelques remontrances à l'Empereur, & l'hôte

RODOLPHE. 1291.

te ſe rencontra parmi eux. Dans le diſcours familier, l'Empereur lui dit entr'autres choſes, *Vous avez là un beau chapeau, troquons?* l'hôte plein de joïe y conſentit, donna auſſi-tôt ſon chapeau à l'Empereur, & prit le ſien. L'Empereur dit aux Députez d'attendre, & il ſortit de la chambre feignant d'avoir d'autres affaires : il commanda cependant à un autre Bourgeois, d'aller de la part de l'hôte demander à ſa femme une bourſe, où étoit le dépôt que le marchand avoit déſigné, & que pour enſeigne il lui montrât ſon chapeau. L'hôteſſe eut créance au Bourgeois ſur ce chapeau, & elle lui remit la bourſe ; le Bourgeois l'apporta à l'Empereur, qui en même tems avoit fait avertir le marchand de le venir trouver ; Lorſqu'il fut rentré dans la chambre où étoit l'hôte, il dit au marchand de s'approcher & de parler. Le marchand renouvelle ſa plainte, touchant le dépôt ; & l'hôte de ſon côté ſoûtient qu'il ne lui a rien donné à garder, juſqu'à l'affirmer avec ſerment. Mais l'Empereur lui montrant la bourſe, il demeura interdit, & perdit le courage & la parole. L'Empereur rendit au marchand ſon dépôt, & condamna l'hôte à une groſſe amande.

Extrême modeſtie de Rodolphe dans ſes habits.

Rodolphe étoit d'ordinaire fort ſimplement habillé : & quand, ainſi qu'il a été dit, Ottocare Roi de Bohême lui rendit hommage pour la Bohême, & la Moravie, conformément au Traité qui avoit été conclu entr'eux ; quoi que Ottocare fût très-richement habillé, l'Empereur ne voulut jamais avoir que ſa grande caſaque griſe. Il s'aſſit en cet état dans ſa tente, & reçut ainſi ce Roi à la vûë de toute l'armée, ſurpriſe de voir à terre un Roi ſi ſuperbement vêtu aux pieds de l'Empereur, qui n'étoit habillé que comme un ſimple Soldat.

Enfin

Enfin en toutes ſes actions, il tint juſqu'à la fin de ſes jours une conduite digne d'un grand Prince. ADOLPHE. 1292.

CHAPITRE XXIII.

Adolphe de Naſſau.

SEPT ou huit mois après le décès de Rodolphe, les Princes de l'Empire s'aſſemblerent à Francfort, pour nommer un Chef. Le Duc Albert d'Autriche fils de Rodolphe les fit ſolliciter pour avoir des ſuffrages, étant d'un uſage preſque ordinaire, d'élire celui de la famille du dernier Empereur, qui ſe trouvoit capable de la Couronne. Mais Gerhard Electeur de Mayence, mania les affaires avec tant d'adreſſe en faveur du Comte Adolphe de Naſſau ſon parent, que ce Seigneur l'emporta ſur Albert. *Adolphe eſt élû à l'excluſion d'Albert d'Autriche.*

L'Archevêque, pour venir à bout de ſon deſſein, s'étoit abbouché avec les Electeurs, l'un après l'autre en particulier. Il ſçavoit qu'ils avoient tous des ennemis. Il leur fit accroire, que toutes les voix alloient à donner l'Empire au Prince, que chacun d'eux haïſſoit; & ainſi ſemant adroitement la fraïeur dans l'eſprit de tous, ils le conjurerent ſéparément d'élire tel qu'il voudroit, plûtôt que celui qu'il leur avoit dit qu'on propoſoit. Il nomma donc Adolphe, à l'étonnement de tous les autres qui étoient pour Albert d'Autriche, lequel même ils croïoient que l'Electeur de Mayence devoit nommer.

Adolphe fut donc proclamé Empereur le 20. de May 1292. Mais quoi qu'il eût toutes les qualitez *Sa maniere de gouverner.*

ADOLPHE. qualitez d'un grand Prince, il n'étoit pas assez riche pour, de ses propres forces, soûtenir la
1292. dignité Imperiale. D'ailleurs comme il étoit plus soldat que Politique, il déféroit trop aux avis des Officiers de guerre, & ne faisoit pas assez de cas du conseil des Princes de l'Empire; ce qui lui aliena les esprits de plusieurs de ces Princes, qui dans la suite prirent le parti du Duc
1293. d'Autriche.

Ligue de l'Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France.

Les Rois de France & d'Angleterre, avoient alors entr'eux une grande guerre, à cause de quelques Provinces qu'ils prétendoient, l'un à l'exclusion de l'autre. Le Roi d'Angleterre estimant qu'il tireroit un grand secours de l'Empire, fit proposer à l'Empereur Adolphe, que s'il vouloit l'assister de troupes pour reprendre ce que le Roi de France lui retenoit, il iroit lui-même en Allemagne avec hommes & argent, pour aider l'Empereur à recouvrer les Etats que la France, disoit-il, retenoit aussi à l'Empire. Adolphe reçut avec d'autant plus de joïe cette Ambassade, & la condition qu'on lui proposoit, qu'elle étoit accompagnée d'une bonne somme d'argent, qu'il employa aussi-tôt à mettre force troupes sur pied.

Le Roi de France attire à son parti Albert Duc d'Autriche.

Le Roi de France aïant eu avis de la Ligue faite entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, se mit en état de leur resister, & se munit de même d'un
1294. secours d'Allemans, engageant dans son parti le Duc Albert d'Autriche, qui, à cette occasion, dit, qu'il n'y avoit pas plus de deshonneur à être pensionnaire du Roi de France, qu'à l'être du Roi d'Angleterre.

Cependant ce fut ce même argent d'Angleter-
1295. re, qui au lieu d'avancer les affaires d'Adolphe, les détruisit. Ses plus affectionnez amis, & entr'autres, l'Electeur de Mayence qui l'avoit élevé à l'Empire, étant indignez de ce qu'il ne leur faisoit point part de ce subside,

non

non plus que des affaires importantes qu'il entreprenoit toûjours de ſa propre tête, changerent en haine leur amitié, & traitterent ſous main pour le dépoſſeder de l'Empire. ADOLPHE. 1296.

L'Empereur étant averti de ces menées, & ſachant que le Duc Albert s'étoit déclaré le Chef de ſes ennemis, voulut marcher contre lui, avec l'armée qu'il avoit levée de l'argent d'Angleterre, pour tâcher d'abattre Albert, avant que d'aller aſſiſter le Roi d'Angleterre. Mais il fut tellement preſſé par les Anglois, qu'enfin laiſſant l'Allemagne libre, il fut obligé de prendre la route d'Alſace, pour faire diverſion en leur faveur. Le Duc Albert, qui avoit aſſemblé un grand corps de troupes, obſervant l'Empereur dans toutes ſes démarches, tourna auſſi de ce côté-là. 1297. Pendant la marche de ces deux armées, l'Electeur de Mayence, de l'avis des autres Princes de l'Empire, invita le Duc Albert de vouloir venir à Mayence, avec promeſſe qu'il y ſeroit élû Roi des Romains. Il s'y rendit, & en même tems y arriverent auſſi les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui n'étoient pas non plus contens du gouvernement d'Adolphe, & moins encore de ce qu'il avoit entrepris cette guerre, & pluſieurs autres affaires dans l'Empire, de ſon caprice & ſans leur avis. Ces Princes délibererent enſemble, & réſolurent de dépoſer Adolphe, & de nommer Empereur le Duc Albert. Cette réſolution priſe, ils s'aſſemblerent le 23. de Juin de l'année 1298. qui étoit la ſixiéme de l'Empire d'Adolphe, & élurent Albert. 1298. Comme il étoit logé hors de la Ville avec ſon armée, les Electeurs furent auſſi-tôt le trouver, & lui déclarer ſon élection, en lui ſouhaitant toute ſorte de proſperitez, avec promeſſe de l'aſſiſter, proteger, & maintenir envers & contre tous.

Adolphe aïant été averti de cette élection, le-

va

ADOLPHE. 1298. va le siege qu'il avoit mis devant Ruffach en Alsace, & marcha vers Spire, où il campa avec ses troupes, elles furent fortifiées de celles du Comte Palatin Rodolphe, du Duc Othon de Baviere, & des Villes de Spire, de Worms, & de quelques autres qui tinrent ferme pour lui jusqu'à sa mort. Albert s'avança aussi avec son armée, l'un & l'autre voulant tenter par la force à qui demeureroit la Couronne Imperiale. Ils combattirent avec grande vigueur de part & d'autre, entre Geinheim & le Cloître de Rosendal. Adolphe & Albert se joignirent, & vinrent aux mains seul à seul. L'Empereur attaquant courageusement le Duc, lui dit ; *C'est ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire, & la vie.* Le Duc lui répondit brusquement, *cela est entre les mains de Dieu* ; & lui porta au même moment un coup dans le visage, qui le fit tomber de dessus son cheval à terre, où quelqu'autre lui coupa le gorge. Le Duc Albert fit aussi-tôt arrêter le carnage, & donner quartier à tous. Le Comte Palatin & le Duc de Baviere se sauverent à Heidelberg, & de là en Baviere. Le corps d'Adolphe fut enterré dans le Cloître de Rosendal, ou, selon quelques autres, dans le Cloître de Frawenelt, l'Empereur Albert n'aïant pas voulu qu'il fût mis à Spire avec les autres Empereurs, quoique depuis il y fût enterré, par l'ordre de l'Empereur Henry de Luxembourg.

Les deux Empereurs se donnent bataille, Adolphe y succombe.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Albert I.

L'EMPEREUR Albert I. dit le Triomphant, à cauſe de ſa generoſité, de ſa valeur, & de pluſieurs batailles qu'il gagna ſur ſes ennemis, fut auſſi ſurnommé le Borgne ; parce qu'aïant en ſa jeuneſſe avallé du poiſon, dont il faillit à mourir, & les Medecins l'aïant fait ſuſpendre par les pieds la tête en bas, pour le lui faire vomir, il n'en put être ſi bien quitte, qu'il ne lui en coûtât un œil. ALBERT I. 1298. *Il ſe fait confirmer dans l'Empire par une Diete.*

Quoiqu'il eût été élu Roi des Romains, avant la victoire qu'il remporta ſur l'Empereur Adolphe, il ne laiſſa pas d'apprehender qu'on ne lui conteſtât ſon élection, à cauſe que l'Electeur de Treves & l'Electeur Palatin n'y avoient pas aſſiſté. C'eſt pourquoi auſſi-tôt après ſa victoire, il convoqua tous les Electeurs à Francfort, & leur aïant remis la Couronne, il les pria de proceder à une nouvelle élection ; ce qu'ils firent. Ils l'élurent donc de nouveau unanimement le 9. d'Août, puis ils le conduiſirent à Aix-la Chapelle, où ils le couronnerent le 24. du même mois. La ſolemnité de ce couronnement fut ſi célebre, & le concours y fut ſi grand, que le Duc de Saxe, beaufrere de l'Empereur, & pluſieurs autres perſonnes furent étouffées dans la preſſe.

Quand Albert fut ainſi établi, il envoïa à Rome demander au Pape Boniface VIII. la confirmation de ſon élection. Ce Pontife, préoccupé du chagrin qu'il avoit de l'élevation de ce Prince ſur les ruïnes de ſon ami Adolphe, fit d'abord difficulté d'y entendre, diſant, qu'on ne l'avoit pû mettre ſur le trône ſans ſa participation. Mais la

ALBERT I. 1229.

passion prédominante, qu'en lui-même il couvoit de se venger de Philippe Roi de France, le porta enfin à confirmer l'élection d'Albert, & même à lui offrir la Couronne de France, au préjudice de Philippe. Albert le remercia de cette offre, lui representant, qu'il ne pouvoit pas se charger d'une querelle de cet importance, à moins que d'être assuré des secours que sa Sainteté pouvoit lui donner, pour entreprendre la guerre contre Philippe. Mais le Pape s'étant déclaré, qu'il n'y vouloit point contribuer, cela fit que la chose en demeura là; & que l'Empereur prit les devans auprès du Roi de France, pour se lier avec lui, & empêcher que Boniface ne semât de la division entre eux, pour les pouvoir plus facilement ruïner. La negociation de l'Empereur réüssit. Lui & Philippe eurent une entrevûë à Vaucouleurs, où ils renouvellerent les anciennes Confederations de l'Empire avec la France; & pour s'unir plus étroitement, ils traiterent le mariage de Rodolphe fils d'Albert, avec Blanche fille de Philippe, lequel mariage ne s'accomplit que l'année suivante.

L'Empereur fait couronner son Epouse, & déclare son fils Duc d'Autriche.

Cependant l'Empereur, avoit pour le jour de la saint Martin, fait convoquer une Diete à Nuremberg, où comparurent les Electeurs Ecclesiastiques, & entre les Seculiers, le Roi Wenceslas de Bohême & l'Electeur Palatin, & plusieurs autres Princes de l'Empire. Il y fit couronner sa femme Elizabeth, fille du Comte de Tirol, & confera l'Autriche à Rodolphe son fils aîné, l'instituant lui & ses Successeurs, Duc d'Autriche.

Il est à remarquer, qu'il y fit publier les Statuts touchant les Charges d'Electeurs de l'Empire, & leur fonction, & qu'elles furent exercées par ceux qui étoient présens, conformément aux Statuts. A la fin de l'Assemblée, l'Empereur

qui

qui avoit fait réflexion ſur la conduite des Electeurs Eccleſiaſtiques, & de quelques autres Princes, qui s'étoient emparez des peages, & d'autres revenus anciennement affectez à l'entretenement de l'Empereur, leſquels même ils augmentoient, comme bon leur ſembloit; leur fit commandement de remettre les peages du Rhin en leur ancien état, ſous peine de diſgrace. Ils lui firent réponſe, qu'ils joüiſſoient de ces peages en la maniere que leurs Prédeceſſeurs en avoient joüi, ſans que les Empereurs ou les Rois des Romains les y euſſent troublez, & qu'ils eſperoient d'être maintenus dans ces droits, dont ils ne pouvoient pas ſe déporter. ALBERT I. 1299. *Retire des mains des Princes les droits affectez à l'Empire.*

De cette réponſe, l'Empereur fit faire plainte au Pape, par Pierre Evêque de Baſle. Le Pape faiſant la ſourde oreille, l'Empereur vit bien qu'il ne tireroit raiſon de cette uſurpation, que par la force. Il fit pour cet effet, & par l'avis de ſes amis, déclarer ſon mécontentement aux Electeurs Eccleſiaſtiques, les appellant devant les Princes & Etats de l'Empire à Mayence, pour répondre aux accuſations qu'on faiſoit contr'eux, ſuivant l'uſage de ce tems-là. 1300.

Les Electeurs ne ſe ſoucierent pas beaucoup de cette ſommation, ils ſe retirerent vers l'Electeur Palatin, & par devant lui, comme Juge competent de l'Empereur, ils formerent une plainte contre l'Empereur même, de ce qu'il avoit tué mal à propos l'Empereur Adolphe; éludant ainſi la demande de l'Empereur. Mais il ne ſe laiſſa pas joüer impunément. Il fit la guerre à ces quatre Electeurs, commençant par le Palatin, & les mit tous à la raiſon, les uns après les autres; ce qui dura les années 1301. 1302. 1303. Ainſi ils furent obligez de remettre les peages du Rhin ſur l'ancien pied, au contentement de l'Empereur. 1301. 1302. 1303.

ALBERT I. 1303. Il s'aviſa de traiter les Suiſſes avec tant de rigueur, qu'il fut cauſe, que les Cantons d'Ury, de Schweitz, & d'Underwalt, chaſſerent ſes Officiers, firent une Confederation pour dix ans, & montrerent l'exemple aux autres Suiſſes, de ſe mettre comme eux en liberté.

Les Suiſſes commencent à ſe mettre en liberté.

La plus grande occupation qu'il eut, fut de
1304. ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de mettre dans ſa Maiſon le Roïaume de Bohême. Venceſlas
1305. fils du Roi Venceſlas, avoit ſuccedé à ſon pere au Roïaume de Bohême. Sa conduite fut ſi déreglée, que ſes propres ſujets l'aſſaſſinerent, & qu'il mourut ſans enfans : ce qui laiſſant l'élection libre aux Bohêmes, ils choiſirent pour leur Roi, Henry, fils du Comte de Carinthie & de Tirol, qui étoit couſin de l'Empereur. Mais l'Empereur alleguant un pacte de famille, aſſembla une forte armée, & marcha en Bohême, en intention d'y établir ſon fils Rodolphe. Henry, n'oſant pas l'attendre, lui quitta la partie ; & comme Rodolphe étoit alors veuf de ſa premiere femme, Blanche, fille du Roi de France, l'Empereur lui fit épouſer la veuve du dernier Venceſlas, appellée Iſabelle, & cela ſervit à l'affermir ſur le trône de Bohême. Mais il n'en joüit pas long-tems. Il mourut de mort ſubite l'an 1306. Cette mort remit
1306. la diſſenſion dans l'Etat. Les uns rappellerent Henry Comte de Carinthie, qui avoit été dépoüillé par Albert ; & les autres élurent Frideric II. fils de l'Empereur, & frere du Roi Rodolphe. Alors l'Empereur, qui auparavant avoit prévenu Henry, fut prévenu lui-même. Il trouva Henry ſi bien établi, qu'il fut obligé de s'en retourner, ſans faire autre choſe que de ruïner le païs de Bohême. Cependant on remarque, que tant en cette expedition qu'en d'autres, il avoit donné en perſonne douze batailles qu'il

qu'il avoit gagnées ; & que ce furent ces grands exploits, qui lui acquirent le nom de Triomphant, dont nous avons parlé. ALBERT I. 1307.

Le zêle qu'il témoigna pour ſe rendre maître de la Bohême, fut le même à l'égard de tous les Etats qui ſe trouverent ſous ſa main. Il avoit de ſa femme Elizabeth, onze enfans tous vivans, ſix fils & cinq filles. Il tâchoit de leur procurer tous les avantages poſſibles, & c'étoit le plus ardent de ſes déſirs, auſſi lui coûta-t-il la vie. Voici comment la choſe arriva. L'Empereur, après le décès de Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alſace ſon frere, qui avoit laiſſé un fils unique, nommé Jean, retira ſon neveu en ſa Cour, & prit comme Tuteur le ſoin d'adminiſtrer les biens du pupille. Le Duc Jean étant devenu majeur, avoit ſouvent ſollicité, & fait avec empreſſement ſolliciter l'Empereur, de lui vouloir rendre ſon patrimoine, ou du moins une portion. L'Empereur, ſous divers prétextes, avoit toûjours differé de lui faire cette juſtice, renvoïant ce jeune Prince d'un tems à un autre ; comme ſi l'Empereur n'eût cherché que l'occaſion de ſe l'approprier pour ſes propres enfans, ainſi que pluſieurs ſoupçonnoient. Ce ſoupçon étoit fortifié par les intrigues dont il avoit uſé pour avoir la Bohême & le Marquiſat de Miſnie, où il avoit même emploïé la force, comme il avoit fait pour s'emparer de quelques autres Etats, dont il s'étoit rendu maître : Conduite qui lui attiroit l'averſion & le reſſentiment de pluſieurs Princes. On ſe railloit même quelquefois du jeune Duc Jean, dont nous venons de parler, en diſant qu'il étoit Duc ſans Duché ; & cela lui tenoit ſenſiblement au cœur : mais il avoit cette force d'eſprit de n'en point faire le ſemblant.

Son zele demeuré pour agrandir ſes enfans lui eſt funeſte.

Le premier jour de Mai de l'an 1308. L'Em- 1308.

ALBERT I. 1308. pereur étant venu prendre le divertiſſement de la promenade à Bâle, le Duc Jean eſperoit d'y pouvoir obtenir quelque choſe touchant ſes interêts, emploïant à cela Jean Evêque de Strasbourg, qu'il avoit diſpoſé à demander à l'Empereur, la grace de vouloir lui remettre quelques Châteaux de ſon patrimoine, avec leurs dépendances. Sur l'inſtance de cet Evêque, l'Empereur répondit qu'il vouloit faire ſon Neveu Colonel, & l'emploïer à la guerre de Bohême; & que cette guerre étant finie, il lui donneroit contentement. Le jeune Duc s'emporta ſi fort de colere à cette réponſe, qu'il ne put taire ce qu'il crut qu'elle ſignifioit. *Je vois bien*, dit-il tout haut, *que celui qui veut m'ôter mon bien, veut auſſi me faire perir.* Et tout auſſi-tôt il alla trouver trois de ſes amis, avec qui il avoit comploté de ſe défaire de l'Empereur, au cas qu'il n'en obtint pas juſtice, & il réſolut de ne pas differer davantage l'exécution de ce mauvais deſſein. Il prit ſon tems, lors qu'après le repas que l'Empereur avoit fait à tous ceux qui étoient avec lui, où par galanterie il leur avoit mis des couronnes de fleurs ſur la tête, l'Empereur ſe mit en chemin pour ſe rendre à Rhinfelden. Comme il fut arrivé à la riviere de Rhus, près de Schafhauſe, il monta dans un bateau, où entra le Duc Jean avec ſes trois amis ſeulement. Le fils de l'Empereur demeura ſur le bord avec le reſte de la ſuite, attendant que le bateau retournât. L'Empereur aïant paſſé la riviere, & marchant ſeul dans une terre nouvellement ſemée, le Duc Jean & les trois autres, qui étoient Rodolphe de Warth, Walter d'Eſchebach, & Ulric de Palm, s'approcherent de lui. Le Duc Jean lui porta un coup d'épée à la gorge, Warth un coup dans la poitrine, & Palm lui fendit la tête & le viſage. Le fils, & la ſuite de l'Empereur, qui étoient de l'au-

l'autre côté de la riviere, virent ce maſſacre, ſans pouvoir aller au ſecours de l'aſſaſſiné, faute de bateau. Les Aſſaſſins s'enfuirent. Le Duc Jean s'étant tenu quelque tems caché, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, fut à la fin arrêté en Italie, où il s'étoit réfugié, & il perit en priſon. Son Duché de Suabe fut ſaiſi & confiſqué au profit du Duc d'Autriche. Palm demeura caché dans un Convent de Religieuſes à Bale, où il mourut quelque tems après. Eſchebach ſe fit vacher dans un village du païs de Wirtemberg, pendant trente-cinq ans, au bout deſquels étant malade à mort, il ſe manifeſta. Warth fut pris, trainé, & mis ſur une rouë. On fit bâtir à l'endroit ou Albert avoit été tué, un Cloître, qui fut nommé *Koningsfelt*, d'où ſon corps, après y avoir été quelque tems en dépôt, fut transféré à Spire près de ſes Prédeceſſeurs. ALBERT I. 1308.

Il haïſſoit extrémement les flateurs, & les médiſans; il avoit accoûtumé de dire qu'il aimoit dans le monde trois ſortes de perſonnes, les honnêtes femmes, les Eccleſiaſtiques craignans Dieu, & les vaillans hommes.

CHAPITRE XXV.

Henry VII.

APRE'S la mort de l'Empereur Albert, la conjoncture des choſes donnoit quelque apprehenſion, que les Electeurs ne puſſent pas ſi-tôt s'accorder enſemble, & que le retardement qu'ils apportoient, à convenir de la perſonne qui devoit remplir le trône vacant, n'eût de mauvaiſes ſuites. Philippe le Bel Roi de Fran-

Le Roi de France brigue l'Empire par le moïen du Pape.

HENRY VII. 1308.

France aſpiroit à l'Empire. Il ſe réſolut pour y parvenir de faire le voïage d'Avignon, où étoit alors le Pape Clement V. & d'en traiter tête à tête avec lui. On diſoit qu'il l'avoit élevé à la Papauté, à condition qu'en recompenſe, il aideroit le Roi à obtenir l'Empire.

Défiance entre le Pape & le Roi de France.

Le Pape aïant été averti du ſujet de la viſite que le Roi lui vouloit rendre, étoit fort en peine de la maniere dont il s'en tireroit avec honneur; comme il étoit obligé de ſe tenir en France, à cauſe des mouvemens de Rome & d'Italie, il ne voïoit aucun moïen honnête de refuſer au Roi ce qu'il ſouhaitoit de lui, mais il ſçavoit auſſi qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de lui accorder ce qu'il déſiroit; que la Couronne Imperiale étoit en la diſpoſition des Allemans; qu'à la vérité les Papes s'étoient attribué par leurs Bulles le droit de la conferer; mais que ce n'étoit qu'en paroles, & non pas en effet. Le Pape conſideroit de plus, que s'il vouloit s'arroger ce droit en cette rencontre, il couroit riſque de faire expliquer les Allemans, & de les porter à priver, en termes clairs, la Cour de Rome de cette prétention, parce qu'ils voudroient maintenir leur droit, outre qu'ils pourroient apprehender, que ſi le Roi de France avoit une fois remis la dignité Imperiale dans ſa Maiſon, il ne fit revenir auſſi à la France les anciens Etats, droits, actions, & prétentions qu'elle avoit dans l'Empire. Le Pape n'ignoroit pas non plus une choſe toute publique, qui étoit, que le Roi n'étoit nullement content de la Cour de Rome, après l'injure qu'il avoit reçuë de Boniface VIII. Ce Pape, pour dire ceci en paſſant, s'étoit voulu ériger en maître à l'égard du Roi de France, lorſqu'il l'avoit exhorté, ou plûtôt, lui avoit ordonné par ſes Nonces, d'une maniere tout à fait imperieuſe, & ſous peine d'excommunication,

de

de faire la guerre au Turc, pour le recouvrement du Roïaume, de Jeruſalem. Mais le Roi avoit premierement fait mettre les Nonces en priſon, puis avoit convoqué les Etats de ſon Roïaume, Eccleſiaſtiques & Seculiers, pour ſçavoir d'eux lequel de lui ou du Pape, ils vouloient reconnoître pour leur Prince légitime; & ſi le Pape lui pouvoit ôter la Couronne, & la donner à un autre. Ils conclurent tous d'une voix, qu'ils devoient obéïſſance au Roi comme à leur Prince naturel; que ce n'étoit point au Pape à donner ni à ôter les Roïaumes; que le Roïaume du Pape n'étoit pas de ce monde; & que ſa puiſſance ne conſiſtoit que dans les choſes ſpirituelles. Enſuite de cette déclaration, le Roi avoit fait publier des défenſes à tous ſes ſujets de porter aucun argent à Rome; pourquoi que ce pût être. HENRY VII. 1308.

Le Pape rend ſous main mauvais office au Roi de France.

En cette peine d'eſprit où étoit Clement V. qui avoit ſuccedé à Benoît XI. ſucceſſeur de Boniface VIII. le Cardinal Nicolas Prat, lui conſeilla de dépêcher ſous-main, comme il fit, en toute diligence, des Nonces vers les Electeurs Allemans, pour les preſſer de vouloir élire un Chef, & leur déclarer qu'à faute d'une prompte élection, la dignité Imperiale s'en alloit retourner d'Allemagne en France, & qu'afin de faciliter toutes choſes pour cette élection, il leur propoſoit le Comte Henry de Luxembourg, comme une perſonne de vertu & de mérite.

Henry de Luxembourg élû Empereur.

Suivant le conſeil du Pape, les Electeurs s'aſſemblerent inceſſamment à Francfort, & au commencement de l'Avent ils tomberent d'accord de cette élection, dont ils envoïerent avertir le Comte Henry de Luxembourg: pendant que d'autre côté le Roi Philippe en aïant eu nouvelles, lorſqu'il étoit en chemin pour Avignon, retourna ſur ſes pas. 1308.

HENRY VII. 1308.

Le Comte Henry de Luxembourg fut fort étonné d'apprendre que les Electeurs lui avoient déferé cette haute dignité, s'eſtimant trop foible pour la ſoûtenir. Il l'accepta neanmoins avec beaucoup de reconnoiſſance, & fut couronné à Aix, le jour des Rois, l'an 1309. Après ſon couronnement, il fut le long du Rhin recevoir la foi & l'hommage des Princes, des Seigneurs, & des Villes, & fit convoquer pour la même année une Diette Imperiale à Spire, où les Electeurs & les autres Princes ſe rendirent en grand nombre, avec les Deputez des Villes. Elizabeth fille heritiere de defunt Venceſlas Roi de Bohême, & d'une fille de l'Empereur Rodolphe, ſe trouva auſſi en cette Aſſemblée, parce qu'elle avoit été accordée à Jean fils de l'Empereur Henry. Mais comme ce mariage avoit été differé, elle prétendoit ou le conſommer, ou ſçavoir les raiſons pourquoi l'Empereur ne l'accompliſſoit pas. Le Comte Jean de Luxembourg étoit âgé de dix-ſept ans, & cette Princeſſe avoit quatre ans plus que lui. Elle étoit puiſſante de corps, & bienfaite. Il avoit couru quelque bruit deſavantageux à ſa virginité : C'eſt pourquoi l'Empereur differoit de jour à autre, ſous divers prétextes la conſommation du mariage. La Princeſſe de ſa part ſurpriſe de ces delais, fit tous ſes efforts pour en découvrir la cauſe. L'ayant appriſe, elle ſe reſolut de ſe rendre dans l'antichambre de l'Empereur. Là elle ſe deshabille en preſence de ſes Dames & Demoiſelles, juſqu'à la chemiſe, & en cét état, elle ſe preſenta avec grand reſpect à l'Empereur, & lui parla ainſi. *Monſeigneur, on m'a dit, que Vôtre Majeſté avoit quelque ſoupçon de ma conduite, & que c'étoit ce qui empêchoit mon mariage avec le Prince vôtre fils. J'ai toûjours été ſi ennemie de l'impudicité, & il eſt ſi conſtant qu'aucun homme n'a jamais touché mon corps.*

Son couronnement.

Mariage du fils de l'Empereur Henry avec l'heritiere de Boheme, Laquelle donne publiquement un démenti à ceux qui avoient calomnié ſon honneur.

corps, que j'ai pris la liberté de vous venir dire, que ce ſoupçon que je n'ai pas merité, m'afflige juſqu'à un point, que je ne ſçaurois laiſſer l'affaire en cét état. Je ſupplie Vôtre Majeſté de me faire la grace, de faire venir des Matrones ou Sages-femmes, pour confondre la calomnie, qui m'a voulu rendre un ſi mauvais office près de Vôtre Majeſté. L'Empereur fort ſurpris de ce qu'elle ſçavoit le myſtere, lui demanda pardon, & donna eſperance que ſon mariage ſe conſommeroit au plûtôt. La Princeſſe demeura cependant ferme à vouloir être juſtifiée; & l'Empereur ne s'en pouvant plus défendre, fut obligé de faire venir de la Ville quelques Dames de qualité, & des Sages-femmes, qui avec ſerment atteſterent que la Princeſſe étoit Vierge. Auſſi tôt après cette verification, l'Empereur fit avec grande magnificence, celebrer les Noces en preſence des Electeurs, & autres Princes & Seigneurs de la Diete. Enſuite, les nouveaux mariez accompagnez de beaucoup de Princes, & de Seigneurs, allerent par ſon ordre en Boheme. Après leur départ, l'Empereur fit reſoudre dans cette même Diete ſon voïage d'Italie, & ſe fit accorder les troupes, dont il deſiroit s'y faire accompagner.

HENRY VII. 1309.

Pendant le regne de l'Empereur Albert I. le Comte Everhard de Wirtemberg, avoit commencé à moleſter les Villes Imperiales de Suabe, & continuoit à les inquieter depuis le décès de cet Empereur. Il s'y portoit avec tant de violence, qu'elles furent obligées d'en faire leurs plaintes à la Diete de Spire. Le Comte y aïant été cité pour y répondre, vint avec un ſi grand corps de troupes, que l'Empereur & les autres Princes en prirent ombrage, & tâcherent de terminer l'affaire par la voïe de la douceur. Mais il la rejetta, & ſe retira ſans vouloir entendre à aucun accommodement.

1310. *Le Comte de Wirtemberg eſt mis au ban de l'Empire.*

HENRY VII. 1311.

Sur ce refus, l'Empereur le fit mettre au ban de l'Empire, & reſolut avec les Etats de faire aſſembler un corps de troupes, afin d'emploïer la force pour le ranger à ſon devoir. Ce fut le Seigneur de Vinsberg qui eut commiſſion de mettre cette armée ſur pied, & qui en eut auſſi le commandement. En peu de tems il s'empara de preſque tous les Etats du Comte d'Everhard. Ce Comte ceda à ſa mauvaiſe fortune, & s'étant ſecretement ſauvé chez les Marquis de Bade, il y attendit avec patience la mort de l'Empereur Henry, après laquelle il reconquit ſans peine ſes Etats.

L'Empereur va en Italie, à deſſein d'y retablir les droits & l'autorité de l'Empire.

Comme depuis l'année 1250. que mourut l'Empereur Frideric II. aucun de ſes Succeſſeurs n'avoit fait le voïage d'Italie, les droits de l'Empire y étoient tombez en un entier aneantiſſement. Chaque Seigneur s'étoit érigé en maître; & jamais les deux partis des Guelphes & des Gibelins, ne furent ſi acharnez l'un contre l'autre qu'ils l'étoient alors. Le Pape Clement V. qui pendant ces troubles ſe tenoit en Avignon, lui à qui l'Empereur étoit en partie obligé de l'Empire, le preſſoit de paſſer en Italie, pour y diſſiper la ſédition. Les Gibelins qui étoient Imperialiſtes, le ſupplierent auſſi de hâter ſa venuë, pour les ſoûtenir contre leurs ennemis. Ainſi l'Empereur ne pouvant plus differer ce voïage, y fit conſentir les Etats de l'Empire.

1312. Laiſſant donc pour ſon Vicaire dans l'Allemagne, ſon fils Jean Roi de Bohême, il marcha vers l'Italie avec toutes les troupes, que deux ans auparavant les Etats lui avoient accordées. Les Ducs Leopold d'Autriche, & Rodolphe de Baviere, Baudoüin Archevêque de Treves, les Evêques de Liege, les Comtes de Savoye & de Flandres, & autres Seigneurs de l'Empire, avec les Milices de toutes les Villes Imperiales, lui firent compagnie.

Le

Le Pape Clément, qui n'avoit fait autre chose, même dès le commencement du regne de l'Empereur Henry, que d'en ſolliciter la venuë, changea de ſentiment auſſitôt qu'il les vit en chemin, avec des forces ſuffiſantes pour rétablir dans l'Italie l'autorité & la ſouveraineté de l'Empire. HENRY VII. 1313. *Le Pape ſe précautionne contre ce voïage.*

Il fit faire de toutes parts des negociations ſecrettes pour le traverſer; & afin de ſe précautionner, il commit le Gouvernement de Rome à Robert Roi de l'Apoüille ou de Naples, avec qui il avoit fait ligue contre l'Empereur. Ce Roi envoïa pour Gouverneur en ſa place, le Prince Jean ſon frere avec de bonnes troupes, & fit tout d'un tems une Confederation avec les Villes de Florence, de Bologne, Sienne, Luques, Cremone, Padouë, Brixen, & quelques autres, qui toutes par de fortes garniſons, & toutes ſortes de munitions dont elles ſe pourvûrent, ſe mirent en état de reſiſter à l'Empereur.

Dans Rome les Bourgeois étoient diviſez. Ceux du parti des Colonnes & leurs adherans tenoient pour l'Empereur, & s'étoient ſaiſis de ſaint Jan de Latran, de l'Amphitheatre, & de quelques autres principaux lieux. Ils ſe qualifioient du vieux mot de Gibelins, & l'on appelloit Guelphes les autres qui s'étoient liguez avec le Prince Jean. Ceux-ci s'étoient aſſeurez du Capitole, du Château ſaint Ange, du Mole d'Adrien, & du Vatican. *Diviſion des Bourgeois dans Rome.*

L'Empereur, ſelon l'uſage de ſes prédeceſſeurs, avoit par avance dépeché des Envoïez vers les Villes d'Italie, & leur avoit fait donner avis de ſon voïage, avec ordre de tenir prêts les vivres & les autres choſes neceſſaires pour ſa Cour & pour ſes troupes. *L'Empereur réduit la plûpart des Villes d'Italie.*

La ville de Milan, & les autres Villes de Lombardie reçûrent avec joïe l'Empereur, & lui

HENRI VII. 1312.

païerent une ſomme conſiderable d'argent ſur les arrerages annuels ; la ville de Cremone fut la premiere qui ſe reſolut de faire tête à l'Empereur. Il la prit de force, & lui fit auſſi païer les arrerages qu'elle devoit. Parme, Vicence, & Plaiſance s'accorderent avec lui à des conditions raiſonnables. Padouë paya cent mille écus, & reçut un Colonel de l'Empereur, pour commander dans la Ville. Les Venitiens firent preſent à ſa Majeſté d'une grande ſomme d'argent, d'une couronne Imperiale d'or enrichie de diamans & d'une chaîne de vermeil, d'un travail extraordinaire. Brixen lui fit quelque reſiſtance ; mais elle fut enfin obligée de contribuer comme les autres aux frais de la guerre. Delà, l'Empereur, après avoir reçu la couronne de fer à Milan, & y avoir établi un Gouverneur auſſi bien qu'à Veronne, à Parme, & à Mantouë, marcha droit à Gennes, où il fut ſplendidement reçû & regalé par la Ville.

Réduit Rome, & s'y fait couronner.

Enfin étant arrivé à Piſe, l'Exprès que les Colonnes, qui étoient dans ſon parti, lui envoïoient, s'y rendit, pour le ſupplier de leur part d'avancer promptement vers Rome. Il le fit, & s'en rendit Maître l'épée à la main. Il ſe fit couronner le premier jour d'Août, dans l'Egliſe de ſaint Jean de Latran, par les trois Cardinaux qui reſidoient à Rome au nom du Pape, & qui furent obligez de le faire, malgré les intrigues ſecrettes du Pape même, qui lui étoit contraire. L'Empereur, avant ſon couronnement, avoit coûtume de retenir à dîner à ſa table les Cardinaux qui venoient le viſiter. Mais après le couronnement il ne fit plus dîner aucun Cardinal avec lui. A ſon départ de la Ville, il y établit pour Gouverneur, le Comte de Bouchet, & Etienne Colonne, qui peu après triompherent des Guelphes, & reduiſirent toute la Ville au pouvoir de l'Empereur.

Henry

HENRY VII. 1313.

Henry retourna de Rome à Piſe, il y convoqua tous les Princes d'Italie, & leur ordonna de lui païer regulierement à l'avenir leur tribut annuel & accoûtumé. Après quoi aïant deliberé avec eux ſur les actes d'hoſtilité que Robert Roi de Naples avoit faits contre l'Empire, il le fit citer devant lui, comme feudataire de l'Empire à cauſe de ſon Roïaume; & ſur le refus qu'il fit de ſe preſenter devant l'Empereur, on le mit au ban, le 25. d'Avril 1313. Son Roïaume fut confiſqué, & donné à Frideric Roi de Sicile, qui étoit dans les interêts de l'Empereur.

Le Roi de Naples eſt mis au ban de l'Empire.

Le Pape & l'Empereur ſe broüillent.

Le Pape ne voïant pas volontiers la perte de ſon Allié, écrivit des lettres très fortes à l'Empereur, pour lui inſpirer un accommodement. Mais ces lettres firent un effet contraire. Elles étoient écrites en des termes, qui ſembloient marquer que ce fût un Seigneur, qui écrivît à ſon Vaſſal; juſques là, que le Pape diſoit, que l'Empereur lui étoit obligé par ſon ſerment de fidelité. Henry, outré de ces lettres, fit venir des Notaires, & proteſta par un acte public, que ni lui, ni ſes Prédeceſſeurs n'avoient jamais relevé de perſonne. Le Pape prenoit le ſerment que l'Empereur avoit fait à ſon Sacre, pour un ſerment de fidelité, c'eſt à dire, pour le ſerment d'un Vaſſal. Et c'étoit tout le contraire, ainſi que l'Empereur le fit bien connoître; car il n'avoit juré autre choſe que d'être le Protecteur & Défenſeur du ſaint Siege, & du Pape. Ce qui eſt le même ſerment que font tous les Rois, quand ils jurent de défendre & proteger l'Egliſe.

Expedition de l'Empereur contre Robert Roi de Naples.

Auſſi l'Empereur n'oublia rien pour témoigner ſon reſſentiment contre le Pape. Et afin de mettre plus facilement à execution l'Arrêt prononcé contre Robert, il joignit ſes forces à celles de Frideric Roi de Sicile, & fit attaquer les

Etats

HENRY VII. 1313. Etats de Robert par mer & par terre. Mais s'étant voulu trouver en perſonne à cette expedition, tout indiſpoſé qu'il fut déja, & s'étant avancé juſqu'à Bonconvent, ce fut-là le terme de ſes exploits, & de ſa vie. Il y mourut de poiſon le 24. d'Août de l'année 1313. & ſes beaux projets, pour le rétabliſſement de l'autorité Imperiale dans l'Italie, moururent avec lui. Ses Succeſſeurs n'eurent pas le même ſoin de ſa pompe funebre, qu'il avoit eu de celles des Empereurs Albert I. & Adolphe. Il avoit fait porter de Koningsfelt à Spire le corps d'Albert, & fait porter de Roſenthal auſſi à Spire le corps d'Adolphe, & il les avoit tous deux fait inhumer dans la grande Egliſe, avec une magnificence Roïale, y aſſiſtant lui-même accompagné de pluſieurs autres Princes & Seigneurs.

CHAPITRE XXVI.

Loüis V. de Baviere & Frideric III. d'Autriche, dit le bel.

Deſordre de l'Empire pendant l'Interregne.

LEs deſordres & les dangers, qui avoient déja commencé à interrompre le commerce en Allemagne, du vivant de l'Empereur Henry VII. s'augmenterent après ſa mort, juſqu'à un tel excès, que certaines Villes ſur le Rhin, furent obligées de s'unir enſemble, avec le Prince Palatin Rodolphe Duc de Baviere. Il en ſigna l'acte de Confederation la même année 1313. tant en ſon nom, qu'en celui de ſon frere Loüis, pour ſe garantir des voleurs de grand chemin, & de leurs protecteurs ou parens, qui entreprenoient de venger la mort de

de ceux que la juſtice puniſſoit, & qui oſoient s'en prendre aux habitans des Villes où on les executoit. Cette Confederation ſe fit en attendant l'élection d'un Empereur. L'Interregne dura depuis le 24. d'Août 1313. que Henry mourut, juſqu'au 18. Octobre 1314. pendant lequel tems, le Duc Frideric d'Autriche, & le Duc Loüis de Baviere, couſins germains, & tous deux petits-fils de l'Empereur Rodolphe I. briguoient l'Empire par l'aſſiſtance de leurs amis.

Loüis V. & Frideric III. 1314.

Les Etats ſe diviſans éliſent en même tems deux Empereurs, Loüis de Baviere, & Frideric d'Autriche.

Enfin, Pierre Archevêque de Mayence, Baudoüin Archevêque de Treves, qui étoit Comte de Luxembourg, frere de l'Empereur Henry VII. Henry de Virnberg Archevêque de Cologne, Jean, Roi de Bohême, fils du même Empereur Henry VII. Rodolphe Comte Palatin du Rhin, & Loüis Duc de Baviere, ſon frere, Volmar Marquis de Brandebourg, Rodolphe fils d'Albert II. Duc de Saxe, & Erric fils de Jean III. Duc de la baſſe Saxe, arriverent à Francfort ſur le Mein, au commencement du même mois d'Octobre. Mais quand il fut queſtion de convenir du choix d'un Chef, les Electeurs ſe diviſerent. Ceux de Mayence, de Treves, de Bohême & de Brandebourg, ſe déclarerent publiquement pour Loüis Duc de Baviere, qui ſe trouvoit alors dans la ville même de Francfort; & l'Archevêque de Cologne, le Comte Palatin & le Duc de Saxe, pour Frideric Duc d'Autriche, qui avoit pris ſon quartier à Saxenhauſen, qui eſt de l'autre côté de la Riviere. Loüis partit auſſi-tôt pour Aix-la-Chapelle; où l'Archevêque de Mayence le le couronna. L'autre partie des Electeurs n'y pouvant pas aller, reſta à Bonne, où l'Electeur de Cologne couronna le Duc Frideric. Et ainſi Jean Roi de Bohême fut exclus de la Couronne Imperiale; mais nous l'allons bien-

Loüis V. & Frideric III.

bien-tôt voir ſur la tête de ſon fils Charles IV.

Ces deux Empereurs ainſi couronnez, ne travailloient qu'à gagner les Villes Imperiales, & qu'à ſe procurer le plus d'avantage qu'ils pouvoient, l'un au préjudice de l'autre. Cette diſpute, qui penſa cauſer la ruine totale de tous les Etats de l'Empire, dura juſqu'au jour de ſaint Michel de l'année 1322. que les Empereurs ſe livrerent bataille près de Muldorf, avec chacun une armée de trente-mille hommes; car avant cela, ils ſe contentoient de ſe pourſuivre l'un l'autre ſans en venir à une déciſion, ruïnant ſeulement le païs par leurs quartiers.

1315. *Ce conflit des Empereurs cauſe la ruïne de l'Empire.*

1318.

1320.

1322. *Les deux Empereurs ſe donnent bataille où Frideric eſt fait priſonnier.*

Ils combattirent avec grande opiniâtreté. Et comme Frideric croïoit avoir remporté la victoire, aïant mis ſes ennemis en fuite, un Capitaine experimenté de Loüis, nommé Scupperman, ſçut ſi bien retenir les fuïars, qu'il les rallia, & les ramena ſi promptement à la charge, qu'il parut que leur fuite n'avoit été qu'une feinte, pour pouvoir mieux prendre leur avantage. Ce ſtratagême apparent fit gagner la bataille à Loüis. Le premier priſonnier qu'on lui amena, fut le Duc Henry bleſſé à mort frere de Frideric; puis le Burgrave de Nuremberg lui preſenta l'Empereur Frideric même, qui après avoir combattu avec une valeur ſurprenante, & tué cinquante hommes de ſa propre main, s'étoit rendu à lui, ſe trouvant abandonné de toutes ſes troupes. L'Empereur Loüis ſe voïant Maître de la perſonne de Frideric, fit faire incontinent défenſes à ſes gens de pourſuivre les ennemis qui fuïoient, & fit transferer ſon priſonnier au Château de Tranſvirz, où il demeura trois ans.

Loüis

Loüis V. 1322.

Loüis ſeul.

LA plûpart des Princes de l'Empire, qui avoient favoriſé le parti de Frideric, le voïant entierement détruit par cette défaite ſi complete, & par la priſon du Chef, ſe reconcilierent avec Loüis, & le reconnurent pour le legitime Empereur. Ceux qui firent difficulté de ſe ſoûmettre, y furent contraints par la force. Mais l'Empereur fit ſur tout éclater ſon reſſentiment, contre Rodolphe Comte Palatin ſon frere, qui avoit favoriſé l'élection de Frideric, & vouloit encore ſoutenir ſon parti. Il le chaſſa de ſes Terres, & le contraignit de ſe retirer avec ſa famille en Angleterre, où il mourut en une pauvreté extrême. Mais après ſa mort, ſes enfans furent rappellez; & Loüis leur reſtitua la ſucceſſion paternelle, rendant toutefois la dignité Electorale alternative entre lui & eux, à la charge qu'ils en joüiroient les premiers. Il fit auſſi, du conſentement des Princes & Etats de l'Empire, entrer en ſa famille le Marquiſat de Brandebourg, vacant par la mort de Volmar II. & de Jean IV. ſon frere, qui décéda peu de jours après ſon aîné, & qui fut le dernier des Marquis de Brandebourg de la poſterité d'Othon I. Comte d'Anhalt. De ſorte, que ſe voyant deſormais en état de ne pouvoir rien apprehender en Allemagne, il ne ſe mit plus en peine d'appaiſer le Pape Jean XXII. qui étoit ſon ennemi declaré, & qui avoit fait tous ſes efforts pour rendre ſon élection nulle. Ce Pape ne laiſſoit pas de le traverſer en tout ce qu'il pouvoit, y étant d'ailleurs ſollicité par les Princes Leopold, Othon, & Albert, Ducs d'Autriche, freres de Frideric, qui n'oublioient rien, pour faire en ſorte qu'on depoſât Loüis. Le Pape y donnoit les mains, & pour y diſpoſer les choſes, il fit expedier une Bulle,

par

Loüis V. 1323. par laquelle il déclaroit, que la dignité Imperiale avoit commencé d'être un fief du ſaint Siege, du jour qu'en la perſonne de Charlemagne, l'Empire Romain avoit été transferé par les Romains, des Grecs aux François, parce, diſoit-il, que dès lors il avoit été ordonné, que l'élection d'un Empereur n'auroit lieu qu'après qu'elle auroit été approuvée, & confirmée par le Pape, qui étoit le Pere, ou le Prince de toute la Chrétienté; Avec défenſes au Prince élû, de prendre la qualité d'Empereur qu'après cette ratification. Il ajoûtoit que l'Empire venant à vaquer par mort, ou autrement, il appartenoit au Pape ſeul d'y pourvoir, & d'avoir l'adminiſtration des affaires pendant l'Interregne, même durant la conteſtation des deux Elûs, pas un Elû ne pouvant ſe dire Empereur, que le Titre ne lui ait été adjugé par le Pape, & qu'il ne lui ait prêté ſerment de fidelité, comme au Vicaire ou Lieutenant de celui qui eſt Empereur du Ciel & de la Terre: Que de même qu'il appartient à l'eſprit & à l'ame de commander & de gouverner, & au corps de fléchir ſous ſes ordres, & d'obéïr; auſſi faut-il, qu'en la Chrêtienté les choſes caduques & periſſables s'aſſujettiſſent aux celeſtes & éternelles; que les profanes s'aſſujettiſſent aux ſacrées, & les corporelles aux ſpirituelles; & que cela ſe fait, quand le Pape par ſon autorité, ménage l'une & l'autre dignité, quand l'Egliſe domine, & quand ſous ſes loix, l'Empire & toutes ſes Puiſſances ſe ſoûmettent & s'humilient. D'où il concluoit, que puiſque les Princes d'Allemagne s'étoient trouvez divitez après la mort de Henry VII. & avoient élû deux Princes, qui prétendoient tous deux à la Couronne, c'étoit à lui à l'adjuger à l'un des deux, & de gouverner cependant l'Empire. C'eſt pourquoi comme Loüis avoit attenté ſur ſes droits, il lui commandoit

en

en vertu du pouvoir qui lui avoit été donné du Ciel, qu'il eût à quitter la dignité Imperiale, & à ſe déporter de toute fonction d'Empereur, avec défenſes de n'y plus rien prétendre, ſans la permiſſion & le commandement exprès du Pape : Enjoignant à tous Patriarches, Evêques, Prêtres, Princes, Seigneurs & Communautez de l'abandonner, & de lui refuſer toute obéiſſance. Loüis V. 1323.

L'Empereur aïant vû cette Bulle, fit aſſembler tous les plus doctes perſonnages d'Allemagne, ſoit Eccleſiaſtiques, Canoniſtes, ou Juriſconſultes, pour l'examiner, & déclarer ce qu'ils en penſoient. Ils lui dirent tous, qu'elle étoit injuſte, deraiſonnable, contraire à la religion Chrétienne, & qu'il en falloit appeller à un Concile general. L'Empereur ſe conforma à ce ſentiment ; & après avoir fait ſes proteſtations contre la Bulle, & y avoir répondu, article par article, reprochant au Pape, qu'il étoit lui-même fauteur d'hereſie, puiſqu'il vouloit abolir la puiſſance ſouveraine des Princes, laquelle étoit établie de Dieu même, il fit ſignifier ſon appel avec toutes les formalitez requiſes en pareils cas. Mais le Pape s'en trouva ſi offenſé, qu'il proceda auſſi tôt à l'excommunication de Loüis. La nouvelle en étant venuë aux oreilles des Princes & Etats de l'Empire, elle les obligea de s'aſſembler à Ratisbonne ; où il fut reſolu que l'Empereur ſeroit prié de donner ordre, à ce que la dignité de l'Empire, ne fût point foulée aux pieds, & la liberté Germanique reduite ainſi en ſervitude. Il y fut auſſi arrêté, que les procedures du Pape ſeroient tenuës pour abuſives, & nulles, & que ceux qui auroient égard à ces Bulles, ſeroient punis comme perturbateurs du repos public, & ennemis de l'Empire. Le Pape voyant que le prétexte, dont il s'étoit ſervi pour excommunier Loüis, choquoit tous

18. *Decembre.*

1324.

Loüis V. 1324. tous les Princes d'Allemagne, jugea qu'il en falloit prendre un autre. C'eſt pourquoi il le déclara heretique, & fauteur d'heretiques; & ſur ce fondement, il fulmina l'excommunication contre lui. Après quoi, il donna charge à Leopold d'Autriche frere de Frideric, d'aſſembler quelques Princes & Seigneurs pour faire executer la ſentence. L'Archevêque de Mayence s'y oppoſa. Mais dans le même tems, il ſupplia l'Empereur de conſiderer, que l'Allemagne n'avoit jamais été ſi bien unie, que les Papes n'euſſent trouvé le moïen d'en troubler le repos par leurs artifices, & qu'il ne s'en pouvoit mieux défendre, qu'en s'accommodant avec ſes ennemis, ſur tout avec les Princes d'Autriche. Loüis ſuivit le conſeil de l'Archevêque, & aïant fait faire des propoſitions de paix à Frideric qui y voulut bien entendre, il fut convenu entr'eux, que Frideric ſeroit mis en liberté, à condition qu'il renonceroit à ſa prétention, ſur la dignité Imperiale pendant la vie de Loüis. Le Traité s'executa enſuite de bonne foi; & la reconciliation des deux Princes ſe fit à Mourpach, où ils communierent enſemble. Et Frideric, pour donner des preuves certaines de la ſincerité de ſes intentions, promit à Loüis par un acte authentique, que ceux de la Maiſon d'Autriche, ne prétendroient jamais à la Couronne Imperiale, quand ils verroient quelqu'un de la Maiſon de Baviere y aſpirer.

Cette paix donna le loiſir à Loüis de ſonger aux affaires d'Italie, voulant s'y appliquer tout de bon; dans la penſée qu'il avoit, non ſeulement de ſe faire couronner à Rome, mais de fortifier le parti des Gibelins contre le Pape & contre le Roi de Naples, qui, pour le ſecours de la ville de Florence, que Caſtruccio avoit aſſiegée au nom de l'Empereur, avoient envoïé une armée conſiderable, quaſi toute compoſée

de

de François & de Gascons. Les Gibelins, non plus que l'Empereur, ne s'étoient pas souciez des fulminations du Pape, elles n'avoient fait que les animer davantage à maintenir leur parti, & à ruïner celui de Jean, soûtenu par les Guelphes, & par le Roi Robert leur Chef. De plus, les Romains avoient chassé de leur Ville les créatures du Pape, & avoient envoïé lui dire hautement de venir resider à Rome, ou qu'autrement ils mettroient eux-mêmes ordre à leurs affaires; mais apprenant qu'il n'étoit pas dans la resolution de les satisfaire, ils prirent celle de presser l'Empereur de passer promptement en Italie, & de ne differer pas davantage de venir se faire couronner à Rome. Loüis V. 1326.

Ainsi l'Empereur voïant la conjoncture propre pour faire ce voïage, fit en 1326. convoquer une Diete à Spire, où, sur les remontrances qu'il fit de l'état general des affaires, les Princes & autres Etats lui accorderent les troupes, & l'argent necessaire pour son expedition d'Italie. Il se mit donc en chemin, & au commencement de l'année suivante 1327. il arriva à Trente, où les principaux de son parti, les Députez des villes, & les Mécontens du Pape, se rendirent pour le recevoir comme le liberateur qu'ils desiroient, & attendoient depuis si longtems. Etant arrivé à Milan avec l'Imperatrice sa femme, il y fut couronné Roi d'Italie; puis s'étant avancé l'année suivante vers la Ville de Rome, le Gouverneur & les Senateurs vinrent au devant de lui, le reçurent avec pompe, & le firent couronner de la Couronne Imperiale, dans l'Eglise de saint Pierre, en presence de l'Imperatrice, avec les cérémonies ordinaires, & l'applaudissement general de la Noblesse & du peuple. 1326. *L'Empereur resout son voïage en Italie, & part.* 1327. 17. *Janvier.* 1328.

L'Empereur séjourna neuf mois à Rome, pendant lesquels il regla toutes choses, & redon-

Loüis V. donna le repos à l'Italie. Le Pape de ſa part
1327. recommença à publier ſes Bulles d'excommunication & de dépoſition contre l'Empereur, ne voulant en aucune maniere conſentir à un accommodement, à moins que l'Empereur ne ſe dépoüillât de l'autorité ſouveraine, & que comme un particulier il ne ſe ſoûmit à la ſentence qu'il lui plairoit de prononcer ſur ſon élection. Enfin, il traita Loüis ſi indignement, que la patience, comme on dit, lui échappant, il prit reſolution de faire élire un autre Pape.

Pour préparer les voïes à cette élection, le 14. Avril de la même année, il convoqua à Rome une nombreuſe Aſſemblée, où il dégrada le Pape, ſous prétexte qu'il étoit hérétique, & qu'il avoit deſerté ſon Egliſe, défendant à tous les Sujets de l'Empire de le reconnoître pour Pape. Le 23. du même mois, il fit une Ordonnance, par laquelle il défendoit à tous Evêques, & nommément au Pape, de ſe tenir abſent de leur Siege plus de trois mois, ni plus de deux journées de chemin, ſans le conſentement de leur Chapitre; ordonnant qu'en cas qu'ils y euſſent été rappellez par trois fois, & qu'ils n'euſſent point obéi, ils ne fuſſent plus reconnus pour Evêques: mais qu'on procedât à une nouvelle élection, de même qu'en cas de mort. Et le 28. Avril, ſelon l'Ordonnance qu'il avoit déja faite le 14. par laquelle il condamnoit à mort tout heretique déclaré, il prononça un Arrêt de mort contre Jaques de Cahors (c'eſt ainſi qu'il appelloit le Pape Jean XXII.) comme convaincu d'hereſie manifeſte, & de crime de leze-Majeſté, pour avoir attenté aux droits de l'Empire, aïant caſſé les Vicaires établis par l'Empereur, & en aïant mis d'autres de ſon autorité particuliere.

Il crée un autre Pape à l'abſence de Jean.

L'Empereur ne regardant ſes démarches que comme des préludes de ſa vengeance, le 12. de Mai, il fit aſſembler tous les plus conſiderables de

de ſa Cour, & de Rome; & aïant fait approcher un Pere Cordelier, qu'on appelloit le Pere Pierre de Corvaria, il le fit placer à ſa gauche dans un ſiege plus bas que le ſien, où après avoir fait demander par trois fois à l'Aſſemblée ſi elle choiſiſſoit ce Pere Pierre, pour Pape, & que l'on eut répondu, *Oüi*, il l'inveſtit du Pontificat, en lui mettant un Anneau au doigt, & une Chappe ſur les épaules. Puis le plaçant à ſa droite dans un ſiege Pontifical, il le ſalua enſuite Pape ſous le nom de Nicolas V. le prit par la main, & le conduiſit dans l'Egliſe de ſaint Pierre, où le nouveau Pape celebra la Meſſe, & donna la benediction Papale au peuple. Quelques jours après, Loüis, pour autoriſer ce nouveau Pontife, voulut être encore couronné de ſa main, & la cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte. Loüis V. 1328.

L'Empereur avoit auſſi reſolu, de recouvrer les droits & les biens de l'Empire que Robert Roi de l'Apoüille, par ordre du Pape Jean, avoit uſurpez. Mais aïant donné le tems a ce Prince de ſe mettre en état de ſe défendre, il fut obligé de changer de deſſein. C'eſt pourquoi il établit le meilleur ordre qu'il put dans la Ville de Rome, & en partit avec l'agréement des Romains, ſur l'eſperance qu'il leur donna d'y retourner pour y reſider, après qu'il auroit reglé les affaires de l'Empire en Allemagne. Il alla paſſer quelques mois à Piſe, où le nouveau Pape le ſuivit, & où l'Empereur fit renouveller l'Arrêt prononcé contre le Pape Jean.

Retourne en Allemagne.

Les Romains changent de ſentiment pour l'Empereur, & l'Antipape ſe reconcilie avec le vrai Pape.

Après cela, il reprit le chemin d'Allemagne, & y arriva vers la fin de l'année 1329. Il y trouva une ſi grande quantité de choſes à faire, qu'il ne put plus penſer à Rome. Ses ennemis qui lui ſuſcitoient ces occupations, ne l'ignoroient pas, & les Romains même voïant qu'il ne revenoit point,

Loüis V. 1329. point, quelques inſtances qu'ils lui puſſent faire, changerent tout à coup d'inclination. Ils rappellerent le Cardinal Legat, & les Guelphes, & ſans autre reflexion, il ſe mirent ſous l'obéïſſance du Pape Jean.

Nicolas, de ſon côté, ſe voïant abandonné, prit reſolution de ſe retirer de Piſe, & d'aller à Avignon ſe mettre à la diſcretion du Pape. Sa Sainteté lui donna ſon Palais pour priſon, où trois ans après Nicolas mourut.

1334. *Mort du Pape Jean XXII.* Jean XXII. ne le ſurvécut pas long-tems après. Il mourut l'année ſuivante 1334. le 4. de Decembre, & Benoît XII. lui ſucceda. Mais l'eſprit du Pape Jean ſubſiſtoit encore dans les factions qu'il avoit fomentées contre l'Empereur. Jean Roi de Bohême, tout rempli de l'eſperance que Rome & la France lui avoient donnée, de faire mettre la Couronne Imperiale ſur la tête de ſon fils, Charles de Luxembourg, s'étoit fortifié des alliances du Roi de Hongrie & du Roi de Pologne. Il avoit auſſi mis ſur pied une armée nombreuſe, pour porter la guerre au milieu de la Baviere. Mais l'Empereur s'étant mis en état de marcher contre lui, le fatigua de telle ſorte, & le pourſuivit de ſi près, qu'il fut obligé d'en venir à une bataille. Le combat fut très-rude & long-tems opiniâtré; mais à la fin les Bohêmes furent défaits à plate coûture, avec leurs troupes auxiliaires. Cette défaite n'abbatit ni leur cœur ni les eſperances de leur Roi, qui s'appuïoit ſur l'amitié & les forces des François. Il prit de nouvelles meſures avec le Roi de France, vers lequel, pour ce ſujet, il avoit envoïé Charles ſon fils. L'Empereur, pour les rompre, s'aviſa de faire une Ligue, & il trouva moïen de la faire avec Edoüard Roi d'Angleterre contre celui de France.

Guerre du Roi de Bohême contre l'Empereur, qui a la victoire ſur lui

Cependant il n'oublioit rien pour regagner l'af-

l'affection du saint Siege en la personne de Benoît. Mais ce Pape, de peur de desobliger le Roi de France, ne voulant point entendre à cette reconciliation, les Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques, que Seculiers, s'assemblerent, & déclarerent l'Empire indépendant du Pape, & Loüis de Baviere legitime Empereur, sans qu'il eût besoin du consentement, ou de l'approbation & confirmation du saint Siege. Ils envoïerent ensuite prier le Pape, de vouloir casser les sentences de son Prédecesseur, & lui déclarer qu'à faute de le faire, ils se pourvoiroient contre ces sentences par une autre voïe. Loüis V. 1337. *Les Etats defendent les droits de l'Empire contre les prétentions des Papes.*

Le Pape n'aïant pas voulu donner de satisfaction aux Etats d'Allemagne, l'Empereur convoqua une Diete à Francfort le 8. d'Août 1338. où fut faite cette célébre Constitution en forme de loi, par laquelle l'indépendance de l'Empire fut établie à perpetuité. 1338.

Loüis, l'année suivante, poussant sa pointe, leva de la propre autorité l'Interdit envoyé par le Pape Jean XXII. chassa des Eglises ceux qui ne voulurent pas se soûmettre, & cette severité fit qu'à la fin tous obéirent. Mais pendant que l'Empereur rabaissoit ainsi l'autorité temporelle du Pape en Allemagne, il perdoit la sienne en Italie, & tout y alloit en décadence pour lui, lorsque le Pape Benoît vint à mourir. Il décéda à Avignon le 25. d'Avril 1342. & Clement VI. qui étoit François de nation, & Archevêque de Roüen, fut mis en sa place. Il renouvella par ses Bulles du 12. Avril 1343. toutes les sentences d'excommunication de Jean XXII. & de Benoît XII. contre l'Empereur, & il tâcha de soûlever contre lui toute l'Italie. L'Empereur, que l'on peut dire avoir été le martyr de l'indépendance, comme Henry V. l'avoit été des *Investitures*, voulant faire voir *L'Empereur leve l'Interdit du Pape, & rétablit les choses par sa vigueur.* 1342. *Nouveaux troubles entre le Pape & l'Empereur.* 1343.

Loüis V. son innocence à toute l'Europe, recherchoit l'a-
1344. mitié du Pape au plus fort même de sa perſecution. L'an 1344. il lui envoïa une célébre Ambaſſade pour traiter de sa reconciliation. Mais on preſcrivit aux Ambaſſadeurs des conditions ſi peu raiſonnables, qu'ils ne pûrent paſſer outre; ce qui les fit retourner en Allemagne pour en faire leur rapport.

L'Empereur aïant vû ces Articles, montra qu'il étoit meilleur Politique que le Pape, qui les avoit donnez par écrit. Il en envoïa des copies à tous les Etats de l'Empire; & ils exciterent un dépit ſi general contre le Pape, & en
1345. même tems gagnerent tant de faveur à Loüis, que tous les Princes & Etats, s'étant aſſemblez à Francfort au mois de Septembre 1345. ces Articles y furent publiquement lûs, & rejettez comme un attentat à l'honneur de l'Empire, & l'on ordonna qu'on dépêcheroit une ſeconde Ambaſſade au Pape, de la part de tous les Etats, pour le prier de retracter ces Articles, ou qu'autrement ils prendroient eux-mêmes ſur ce ſujet, les meſures qu'ils jugeroient convenables.

Le Pape, plus irrité que jamais, de ce qu'on n'avoit pas deferé à ſes intentions, l'année d'après, il fulmina de nouvelles excommunications contre Loüis & ſes adherans, ſans avoir égard à la priere particuliere que ce Prince lui faiſoit faire, de vouloir moderer ces Articles. Il pouſſa l'affaire plus loin, lui même étant ſoûsmain pouſſé par Philippe de Valois Roi de France, qui, bien qu'il eût fait la paix avec l'Empereur, n'étoit pas fâché de lui donner de l'exercice: Car Clement fit pratiquer autant de Princes qu'il put, pour s'aſſeurer de leurs ſuffrages, & faire proceder à l'élection d'un autre Empereur.

Comme tous ces offices, ſe faiſoient en faveur de

de Charles de Luxembourg, fils de Jean Roi de Bohême, qui étoit une des voix des plus considerables du College Electoral, & qu'on étoit asseuré, de celle de Baudoüin de Luxembourg Archevêque de Trevés, oncle du même Roi de Bohême, on ne se mit plus en peine que de gagner les autres suffrages. Le Pape avoit excommunié Henry de Vernebourg Archevêque de Mayence, parce qu'il étoit dans les interêts de l'Empereur. On n'eut pas de peine d'avoir à sa devotion le Comte Gerlac de Nassau, Chanoine de Mayence, que le Pape avoit pourvû de cét Archevêché. Loüis V. 1346.

Par l'intrigue du Pape on élit Empereur Charles de Luxembourg.

On acheta le suffrage de Walderan de Juliers Archevêque de Cologne, moyennant huit mille marcs d'argent; & l'on en donna deux mille à Rodolphe Duc de Saxe pour le sien. Ce furent ces Princes, qui, s'étant assemblez à Rentz près de Coblentz, élurent Roi des Romains, Charles de Luxembourg Marquis de Moravie, lequel n'aïant pû être couronné à Cologne, parce qu'on n'y voulut point reconnoître d'autre Empereur que Loüis de Baviere, le nouvel Archevêque de Cologne, le couronna à Bonn, la même année 1346.

Les autres Princes & Etats de l'Empire, demeurerent fermes & fideles pour Loüis, casserent cette nouvelle élection, & s'unirent encore plus étroitement avec ce Prince. Sa bonne fortune n'en demeura pas là. Il eut la joye d'apprendre que son fils Loüis Marquis de Brandebourg, avoit, quelque tems après, attaqué dans le Tirol le nouveau Roi des Romains Charles, & qu'il l'avoit défait. Ainsi l'Empereur Loüis acheva de regner en paix, cheri & estimé de tous ses Sujets.

Les autres Princes demeurent fideles à l'ancien Empereur, qui a la victoire sur le nouveau.

Ce qui le faisoit encore aimer davantage, c'est qu'il ne se promenoit pas dans les villes Imperiales, pour faire subsister sa Cour à leurs dé-

Loüis V. 1346. dépens ; comme ſes Prédeceſſeurs avoient accoûtumé de faire ; mais qu'il ſe contentoit d'y aller dans le tems des Dietes, & quand la neceſſité des affaires publiques l'y obligeoit. Il ſe plaiſoit fort dans ſon Duché de Baviere, il s'y occupoit à la chaſſe plus qu'à tout autre exercice. Mais il lui en coûta la vie : car l'année ſuivante le 11. d'Octobre, pourſuivant un Ours, il tomba de ſon cheval, attaqué, comme on croit, d'apoplexie ; & ſe donna un ſi rude coup qu'il en mourut, n'aïant eu que le tems de ſe recommander à Dieu. Il fut enterré à Munich.

L'Empereur Loüis ſe tuë d'une chûte à la chaſſe.

CHAPITRE XXVII.

Charles IV.

Sa naiſſance, ſon éducation, ſon établiſſement.

CE Prince, fils de Jean Roi de Bohême, Comte de Luxembourg & petit-fils de Henry VII. étoit né à Prague le 14. Mai 1316. Il avoit été nommé en ſon baptême Venceſlas ; mais ſon pere, l'an 1323. l'aïant envoyé en France près du Roi Charles le Bel, qui avoit épouſé Marie de Luxembourg ſa ſœur, Tante de Venceſlas ; le Roi & la Reine de France, qui l'aimoient & le careſſoient avec d'autant plus de tendreſſe qu'ils n'avoient point d'enfans, le firent nommer Charles, lorſqu'ils lui firent recevoir le Sacrement de Confirmation ; & ce nom lui demeura. Ils lui donnerent d'excellens Précepteurs, ſous leſquels, outre l'Alleman, & le Bohemien, ſes langues naturelles, il apprit le Latin, le François, & l'Italien. A l'âge de dix-ſept ans, ſon pere le Roi Jean, le pourvût du Marquiſat de Moravie : ſon application à y bien gouverner lui acquit beaucoup de reputation ; en

sorte qu'après la mort de son pere, qui arriva l'an 1347. il fut avec d'autant moins de difficulté élevé sur le trône de Bohême, qu'à l'instance du Pape, l'année précedente 1346. il avoit été trouvé digne d'être élû Roi des Romains par quelques Electeurs & Princes assemblez à Reintz sur le Rhin. CHARLES IV. 1347.

Se fait reconnoître Empereur.

Aussi-tôt après le decès de son pere, il se prépara de nouveau à la guerre; & aïant remis sur pied une puissante armée, il prit la route de Baviere pour y avoir sa revanche de l'Empereur Loüis. Mais il apprit en sa marche la mort de cét Empereur, & tout d'un coup il éleva son cœur à Dieu, & dit ces paroles en soûpirant, *Loüé soit Dieu dans les merveilles de sa Providence, il m'a épargné l'effusion du sang Chrêtien, & m'a ôté l'occasion de me venger de mes ennemis.*

Sur cette nouvelle, il tourna bride vers les Terres de l'Empire, & se fit reconnoître Roi & Empereur des Romains, par la ville de Ratisbonne, par celle de Nuremberg, & par vingt-quatre autres Villes Imperiales du Rhin. Après quoi il s'en retourna à Prague, ville capitale de son Roïaume de Bohême, où l'année suivante 1348. il commença à faire bâtir la nouvelle ville de Prague. Aussi-tôt que Charles se fut retiré en Bohême, les Electeurs, sçavoir Henry Archevêque de Mayence, Robert Comte Palatin, Loüis Marquis de Brandebourg, & Errich Duc de Saxe, qui n'avoient pas assisté à son élection, s'assemblerent, & nommerent pour Empereur, le Roi Edoüard d'Angleterre. Mais ne voulant point accepter cette dignité, il en remercia les Electeurs. Ce qui les aïant obligez de proceder à une nouvelle élection, ils nommerent Frideric Landgrave de Thuringe, qui se trouvant incommodé de la goute, se laissa par Charles aisément persuader, moïennant dix mille marcs d'argent, de renoncer

1348.

Quelques Etats nommerent d'autres Empereurs, & en dernier lieu Gunther de Schwartzemburg.

CHARLES IV. 1349.

aussi à la dignité Imperiale. Les mêmes Electeurs ne se rebutant point, l'an 1349. ils élûrent en troisiéme lieu Gunther Comte de Schawartzembourg brave Seigneur, & homme de mérite. Il accepta cét honneur, à condition que les Electeurs le conduiroient à Francfort, & l'y feroient proclamer publiquement Empereur; ce qu'ils lui promirent solemnellement. Il exigea cette condition d'eux, à cause qu'avec raison il apprehendoit que les Magistrats & Bourgeois de cette Ville, ne voulussent à son égard se prévaloir d'un ancien droit. Le droit qu'ils prétendoient avoir, étoit de refuser l'entrée dans leur Ville à un Roi des Romains, ou à un Empereur, lorsqu'il n'avoit été élu que par une partie des Electeurs, principalement quand il y en avoit déja un autre élu par une autre partie; ou bien quand les Electeurs étant divisez entre eux, une partie en avoit élu un, & l'autre partie, un autre: Car en ces cas, la Ville n'en reçoit aucun, que l'un d'eux n'eût terminé sa querelle avec son Competiteur, par la voïe des armes. Et ce n'étoit qu'alors, qu'elle ouvroit ses portes au victorieux.

Droit de la Ville de Francfort ouvrant ses portes au nouvel Empereur.

Les Electeurs donc, pour s'acquitter de leur promesse, aiderent le Comte Gunther, à mettre sur pied une armée capable de forcer la Ville à lui ouvrir les portes, au cas qu'elle en fit refus. Et comme elle ne manqua pas de resister, il l'assiegea, & au bout de deux mois, elle se crut obligée de le recevoir, parce que l'Empereur Charles ne s'étoit pas mis en devoir de lui faire lever le siege. Ce qui étoit une marque, qu'il s'étoit confessé vaincu lui-même.

Gunther est empoisonné.

Pendant le séjour que ce Comte fit à Francfort, il y tomba malade, & devint perclus de ses membres, après avoir pris une purgation où l'on avoit mêlé du poison. Il fut si puis-

puiſſamment ſollicité durant ſa maladie, de ſe démettre de ſon élection, moïennant vingt-deux mille marcs d'argent, qu'il y conſentit; mais il mourut un mois après. L'Empereur Charles qui étoit préſent, le fit honorablement inhumer. CHARLES IV. 1349.

Charles châtia la Ville de Francfort, de ce qu'elle avoit reçu Gunther; & pour punition, ſans avoir égard à ſon prétendu droit, il lui ôta ſes privileges, & ſon droit de foire, & le transfera à Mayence. Neanmoins quelque tems après il lui rendit les mêmes droits & privileges, & moïennant la ſomme de vingt-mille marcs d'argent, à laquelle il taxa cette Ville, il lui remit la foire.

Cependant auſſi-tôt qu'il ſe vit délivré de ſes Competiteurs, & pour ôter tout ſujet à un chacun de douter de la validité de ſon élection; il ménagea ſi bien les eſprits des Electeurs qui n'y avoient point aſſiſté, qu'il la fit confirmer, & prit la Couronne, non à Aix, à cauſe de la peſte qui la déſoloit alors, mais dans une autre Ville, ſe reſervant de ſe faire couronner à Rome, lorſqu'il en pourroit entreprendre le voïage. 1354. *Charles eſt couronné en Allemagne.*

L'année ſuivante, les affaires d'Allemagne ſe trouvant en état de lui permettre de paſſer les Alpes, il ſe mit en chemin, & ſelon ce qui avoit été convenu entre le Pape Innocent VI. & lui, il arriva heureuſement à Rome. Il y fut reçu avec grande magnificence par les Legats, par les Senateurs Vicaires du Pape, & par le Clergé & le Peuple Romain. Et le jour de Paques il fit couronner lui, & Anne ſa femme Princeſſe Palatine, par les mêmes Legats. Auſſi-tôt après la cérémonie du couronnement, il ne penſa qu'à s'en retourner en Allemagne, ſuivant le même accord fait entre le Pape & lui. 1355. *Charles ſe fait couronner à Rome.*

Etant de retour en Allemagne, il la trouva

CHARLES IV.

pleine de troubles. Les désordres pour la plûpart procedoient d'une certaine opinion d'égalité, où chaque Prince croïoit être l'un à l'égard de l'autre. Et comme on avoit observé que cette prétention d'égalité, avoit pris son origine dans l'élection des Empereurs, dont la forme n'avoit pas encore été rédigée par écrit, & où le nombre des Electeurs n'étoit ni fixé, ni affecté à certains Princes, plûtôt qu'à d'autres, en sorte que les principaux Etats se disoient Electeurs, parce qu'ils avoient tous droit d'élire; l'Empereur s'appliqua uniquement à si bien établir les choses, qu'à cet égard on ne tomba plus à l'avenir dans une pareille confusion.

1355. *Il tâche de couper racine aux troubles de l'Empire.*

1356. *Institution & publication de la celebre Bulle appellée la Bulle d'or.*

A cette occasion, il fit pour le mois de Janvier 1356. convoquer une Diete à Nuremberg, où les Electeurs, les autres Princes, les Comtes, les Seigneurs, & les Députez des Villes libres, se rendirent en grand nombre. On y résolut non seulement, qu'on réduiroit en forme de Constitutions plusieurs Coûtumes, qui n'avoient point encore été rédigées ni couchées par écrit, & qui furent augmentées de plusieurs réglemens utiles & salutaires au bien du public; mais on y dressa aussi l'Edit célebre, appellé *la Bulle d'or*, appellé, ainsi à cause de son Sceau d'or, qu'alors on nommoit Bulle, touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs; touchant le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, & tout ce qui pouvoit concerner le Gouvernement general de l'Empire. De trente articles dont il est composé, il n'y en eut dans cette Assemblée que vingt-trois d'arrêtez, lesquels, l'Empereur assis en son trône, la couronne en tête, & revêtu de tous les autres ornemens Imperiaux, fit lire & publier en sa présence, & du consentement de tous les Princes & Etats de l'Empire, qui étoient présens. Puis sur

la

la fin de l'année, dans une autre Diete, qui se tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les sept autres articles, qui furent aussi publiez en présence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie, & Dauphin de Viennois, neveu de l'Empereur. Et parce que c'est une pragmatique sanction, qui s'observe encore aujourd'hui, nous l'avons inserée à la fin de cet ouvrage, pour servir de plus particuliere instruction.

CHARLES IV. 1356. 25. *Decembre.*

L'Empereur aïant donc apporté toutes les formalitez nécessaires à cet Edit, pour en faire une loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire executer, par le service qu'il désira que les Princes Electeurs & autres lui rendissent, ainsi que ce service fut expliqué, en un festin magnifique, qu'il fit le lendemain.

L'Empereur & l'Imperatrice, vêtus des ornemens Imperiaux, aïant entendu une Messe solemnelle, accompagnez de tous les Prélats, & de tous les Princes, se rendirent au lieu où le festin étoit préparé. C'étoit au milieu du marché, où l'on avoit élevé une estrade sur laquelle étoit la table du festin. Aussi-tôt que l'Empereur & l'Imperatrice furent placez, les trois Electeurs Ecclesiastiques, sçavoir, Loüis Archevêque de Mayence, Connon Archevêque de Treves, & Frideric Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archichanceliers de l'Empire, le premier étant Archichancelier d'Allemagne, le second des Gaules, & le troisiéme d'Italie. Chacun avoit un sceau pendu au col, & une lettre à la main droite. Ensuite marchoient les autres quatre Electeurs Seculiers aussi à cheval; Venceslas Duc de Saxe, arriva le premier, aïant un picotin d'argent plein d'avoine en sa main droite, comme Archi-

CHARLES IV. 1356. maréchal de l'Empire, & mit pied à terre. Et parce que la fonction de sa Charge est aussi de placer les Princes, chacun selon son rang, il indiqua à ses Collegues leurs places. Othon Marquis de Brandebourg, étant descendu de cheval, donna à laver à l'Empereur & à l'Imperatrice, avec une éguiere d'or dans un bassin d'or. Robert le Roux Comte Palatin du Rhin aïant mis aussi pied à terre, servit les plats d'or, avec leur viande sur la table Imperiale. Venceslas Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, faisant l'office du Roi de Bohême, qui étoit l'Empereur même, étant descendu de cheval, mit sur le coin de la table Imperiale, un flacon d'or plein de vin, & en présenta à l'Empereur dans un gobelet d'or. Sur les pas des Electeurs marcherent à cheval, le Marquis de Misnie, & le Comte de Schwartzembourg, tous deux grands Veneurs, sonnans du cor, & suivis de leurs Chasseurs & de leurs chiens: ils tuerent devant l'Empereur un grand Cerf, & un gros Sanglier. Après le dîner, l'Empereur aïant regalé les Electeurs, les Princes, les Comtes & les Seigneurs, de fort beaux presens, il les congedia, & finit la Diete.

L'Empereur augmente ses Etats patrimoniaux. 1357. Quand Charles fut retourné en Bohême, il ne songea plus qu'à accumuler des trésors, & à étendre les frontieres de son Roïaume héreditaire, le considerant comme son vrai patrimoine. Il avoit déja ajoûté à ses frontieres la Silesie, relevant de la Pologne, & la Lusace relevant de l'Empire. Même, pour s'enrichir davantage, il vendit de nouveaux privileges aux Villes, & pour de l'argent il augmenta les droits & la puissance des autres Etats. Enfin il ne négligeoit aucune occasion; il alloit même au devant de celles qui s'offroient de vendre, de donner, d'engager, ou d'aliener

Vend les privileges aux Villes, & à d'autres Etats.

à

à ſon profit les biens de l'Empire, comme s'il eût été d'intelligence avec les Princes étrangers pour l'affoiblir. LES IV. 1355.

Ce n'eſt pas que d'ailleurs il ne fût fort bon Prince. Car encore que les Allemans n'euſſent pas beaucoup de ſujet de ſe loüer de lui, parce qu'il ne faiſoit preſque rien de ce qu'il étoit obligé de faire pour la dignité de l'Empire; ſi-eſt-ce qu'on ne pouvoit nier qu'il n'eût des qualitez fort rares. Entr'autres, il avoit une connoiſſance parfaite de pluſieurs langues, & une affection tres-particuliere pour les belles lettres, & pour les ſçavans. Il en a laiſſé un illuſtre témoignage en l'inſtitution de l'Univerſité de Prague, l'aïant en 1361. fondée ſur le modele de celle de Paris, des ſtatuts de laquelle il avoit eu ſoin de retirer des copies pendant le tems qu'il y faiſoit ſes études. 1361. Il témoignoit une grande averſion pour l'ambition, & la pompe des gens d'Egliſe, qui en ce tems-là étoit exceſſive. Et quand les Evêques ne ſe mettoient pas en peine autant qu'ils le devoient, pour refrener cette licence, il les en tançoit publiquement, & les y contraignoit. Il avoit un ſoin extraordinaire de la bonne adminiſtration de la juſtice: lui-même aſſiſtoit ordinairement au principal tribunal, rendant en perſonne juſtice à un chacun. Mais d'autre côté, il avoit une négligence inexcuſable pour les affaires d'Italie, où tout étoit dans la derniere confuſion. Il avoit vendu aux Ducs Sforces le Vicariat de Lombardie, avec l'Etat de Milan, moïennant une grande ſomme d'argent; & ſon interêt particulier, avoit fait auſſi qu'il ne s'étoit nullement ſoucié de recouvrer les Villes de Padouë, de Veronne, de Vicence, ni ſes autres domaines de l'Empire, non plus que leurs Juriſdictions, dont les Venitiens s'étoient peu à peu appropriez la poſſeſſion, & dont ils joüiſſoient paiſiblement. Tou-

Bohême, où aïant donné ordre aux affaires du Roïaume, & s'étant mis en état de paſſer en Italie, pour ſatisfaire aux inſtances que lui en faiſoit le Pape Urbain, qui s'étoit rendu à Rome, conformément au Traité de ligue, qu'ils avoient ſigné en Avignon; il s'y achemina avec une armée, & joignit le Saint Pere au mois d'Octobre. Enſuite des Conferences qu'ils eurent enſemble, il entra en Lombardie; & voïant que tous ſes efforts étoient vains contre les Vicomtes, & autres petits Tirans; il fit avec eux un Traité de paix, que le Pape confirma, & dont ni l'un ni l'autre ne furent loüez. Il ſéjourna enſuite quelque tems dans l'Etrurie; & aïant tiré force argent de beaucoup de Villes, & de Florence même, pour les laiſſer en paix, il ſe retira en Bohême, où il demeura juſqu'en l'année 1376. ſans faire choſe qui mérite d'en parler. Car il ne s'occupa qu'à remplir ſon Epargne, pour pouvoir aſſûrer l'Empire à ſon fils Venceſlas. En effet, cette même année, étant revenu pour ce ſujet en Allemagne, il ménagea ſi adroitement les eſprits, & emploïa ſi utilement ſon argent, que moïennant cent mille ducats, qu'il païa à chacun des Electeurs, ils élurent Roi des Romains Venceſlas, qui n'avoit que quinze ans. Cependant pour ne pas épuiſer tout à fait ſon tréſor, il engagea aux uns des peages qu'il avoit ſur le Rhin, que nous voïons encore aujourd'hui, entre les mains des Electeurs de ces quartiers là; & il vendit des Villes aux autres. Celles de Popart & d'Oberweſel furent venduës à l'Electeur de Treves; celles de Kaiſerlauter, Oppenheim, Obernheim, & Ingelheim, à l'Electeur Palatin, & quelques autres Villes au Duc d'Autriche. Ce qui fit dire à pluſieurs, qu'il avoit énervé l'Empire, & plumé l'Aigle.

CHARLES IV. 1368. 1376.

Enfin Charles IV. aïant fait recevoir ſon fils Ven-

CHARLES IV. 1378. *Il meurt.*

Venceſlas en quelques Villes Imperiales, il s'en retourna à Prague, & le 29. Novembre 1378. il y mourut, après avoir regné 31. an ou environ depuis la mort de Loüis IV. ſon Prédeceſſeur. Il s'étoit marié quatre fois, mais il n'avoit point eu d'enfans de ſes deux premieres femmes; *Blanche*, fille de Charles Comte de Valois, & ſœur de Philippe Roi de France, & *Agnés*, fille de Rodolphe le jeune Comte Palatin. Il avoit épouſé en troiſiémes nôces, Anne fille de Boleſlas Duc de Swenitz, de laquelle il eut Catherine, femme de Rodolphe IV. Duc d'Autriche, & Venceſlas, qui fut Empereur après lui. Sa quatiéme femme, fut Elizabeth fille de Boguſlas V. Duc de Stetin, qui étoit niece, ou petite fille de Caſimir Roi de Pologne, & il eut d'elle en premier lieu Sigiſmond, qui fut Roi de Hongrie, & depuis Empereur, & Jean Duc de Gorlis, avec pluſieurs filles. Charles emporta de ce monde la réputation de bon Prince, & celle de mauvais Empereur.

CHAPITRE XXVIII.

Venceſlas.

Peu de mérite de Venceſlas, relâchement de ſon Gouvernement, & ſon humeur ſanguinaire.

L'EMPEREUR Venceſlas, à l'âge de dix-ſept ans, entra dans le gouvernement de l'Empire, & du Roïſaume de Bohême; mais il y apporta des qualitez de corps & d'eſprit ſi vicieuſes, qu'on peut dire qu'il n'en pouvoit pas avoir de plus mauvaiſes. Et s'il eſt permis de fonder ſur les premieres actions de l'homme des pronoſtics pour l'avenir, on pouvoit juger par les ſiennes ce qu'on devoit eſperer de ſon régne.

Sa

Sa cruauté fut comme préſagée par la mort qu'il donna à ſa mere en venant au monde ; les ſaltez dont il profana les fonts, piſſant deſſus, lorſqu'il fut baptiſé, ſes ordures dont il profana l'Autel, lorſqu'à l'âge de deux ans il y fut mis pour être couronné Roi de Bohême, furent auſſi des préſages des vilenies dont il ſoüilla ſa vie & ſon regne. Toutes ſes actions ne furent qu'une ſuite continuelle de débauches, de cruautez, & de lâchetez. A l'exemple de ſon pere, il vendit ce qui reſtoit à vendre des droits de l'Empire dans l'Allemagne ; & les Villes & les Provinces d'Italie, que ſon pere avoit alienées, il les rançonna pour les confirmer dans leurs privileges. Il expedioit des Lettres Patentes en blanc, ſignées & ſcellées, pour être remplies ſelon le bon plaiſir des acquereurs ; & ce fut de là, que les plus puiſſans, les plus riches, & les méchans, prirent occaſion d'accabler les foibles, & d'opprimer les pauvres, & les gens-de-bien. Ils le faiſoient ſi impunément, & avec tant de licence, que pour le commerce il n'y avoit dans l'Empire, ni ſeureté, ni ordre, ni police. Ce qui fut cauſe des troubles & des guerres civiles, qui armerent les Villes de Suabe & du Rhin contre les Princes de ces quartiers là, dont les principaux étoient le Comte Palatin, le Comte de Wirtemberg, & le Duc d'Autriche. Les Electeurs & les autres Princes & Etats ennuyez de tous ces deſordres, & de voir l'Allemagne ſans Chef, aiant de plus appris, les alienations des biens de l'Empire, que Venceſlas faiſoit à ſon profit, pour amaſſer de l'argent, l'an 1383. ils lui dépêcherent une Ambaſſade à Prague, pour le prier de vouloir venir faire ſa reſidence dans l'Empire. Il répondit à ceux qui lui firent cette propoſition ; *Nos chers Ambaſſadeurs ! tout le monde ſçait que nous ſommes Empereur, s'il y a quelqu'un dans l'Empire qui*

VENCESLAS.

1379.

1380.

1383.

Les Etats de l'Empire ſe formaliſent des diſſipations de Venceſlas.

VENCESLAS. 1383. *ait envie de nous voir, il n'a qu'à venir en Bohême, il aura toute liberté de nous parler.* Cette réponſe parut ridicule aux Ambaſſadeurs. Ils n'en eurent pourtant point d'autre. Mais cela n'empêcha pas qu'ils ne fuſſent parfaitement bien regalez. Les Electeurs furent fort ſcandaliſez du ſuccès de cette Ambaſſade, & du mépris que Venceſlas faiſoit de leur conſeil; de ſorte, que voïant qu'il n'y avoit rien à eſperer de lui, ils furent obligez de vaquer eux-mêmes aux affaires generales de l'Empire. La plûpart d'entr'eux s'entremettoient des differens que pluſieurs Etats avoient avec leurs voiſins, & ils avoient peine à les accommoder, tant leurs animoſitez étoient grandes. Pour Leopold d'Autriche, fils d'Albert le Sage, il ſe crut aſſez fort avec des troupes qu'il avoit ramaſſées, & dont il avoit formé un corps d'armée conſiderable, pour remettre les Suiſſes ſous ſon obëiſſance, dont huit Cantons s'étoient déja ſouſtraits. *Juillet.* 1386. Mais leur aïant preſenté la bataille, il la perdit avec la vie, & par là il leur donna lieu de ſecoüer entierement le joug de leurs Princes, & de la domination de l'Empire, & d'attirer le reſte des Cantons à en faire autant.

Ces choſes ſe paſſoient dans l'Allemagne, ſans que Venceſlas s'en mît aucunement en peine. Il ſe tenoit toûjours en Bohême, où, par le peu de ſoin qu'il apportoit aux affaires, & à prevenir ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique, il laiſſa jetter dans le Roïaume les premieres ſemences de l'hereſie de Wiclef, ce qui ſe fit par un Gentilhomme de Bohême, qui avoit étudié en Angleterre.

Ce Gentilhomme en avoit apporté les livres de cét Hereſiarque, & il les avoit communiquez à beaucoup de gens, & même aux Maîtres de l'Univerſité de Prague, entre leſquels étoit Jean

Jean Hus ; il les gouta, & dans la ſuite il en répandit par tout le venin. VENCESLAS.

Venceſlas ſe plongeant cependant en toute ſorte de débauches de vin & de femmes, ſe rendoit de plus en plus mépriſable à ſes Sujets. Mais il s'attira à la fin leur haine par des impôts extraordinaires, dont il les ſurchargea, & par des cruautez, qu'il exerça indifferemment ſur toute ſorte de perſonnes : A quoi il s'habitua de telle maniere, qu'il ne faiſoit aucun ſcrupule de ſe familiariſer avec l'Executeur de la haute juſtice, vulgairement dit le bourreau, qu'il appelloit ſon compere ; ni de faire trancher la tête aux Magiſtrats de Prague, ſans autre forme de procès. 1393.

Les grands Seigneurs de Bohême, voïant que ſes excès & ſes cruautez s'augmentoient de jour en jour, jugerent à propos d'y donner un frein, & ils n'en trouverent point de meilleur que de l'enfermer ; ſuivant même l'avis de Sigiſmond ſon frere Roi de Hongrie. Ils le mirent dans une priſon très-étroite, d'où, après quatre mois il ſe ſauva, & s'enfuit dans une de ſes Forteresſes ; mais ne s'amendant point, ils le reprirent, & le faiſoient ſoigneuſement garder tantôt en un Château, tantôt en un autre. Toutefois il leur échappa encore, & aïant regagné la ville de Prague, par le moïen de quelques Seigneurs ſes amis, il y reprit l'autorité, & s'y maintint, ſous condition de mener une vie plus reguliere. 1396.

Cela ne l'obligea pas à prendre des affaires de l'Empire plus de ſoin que par le paſſé, ſi ce n'étoit en ce qui regardoit ſon utilité particuliere, & les choſes qui lui pouvoient produire quelque profit. Comme il n'en negligeoit aucune, il reçut fort agréablement l'Ambaſſade que lui envoya Jean Galeas Comte de Vertus, Neveu & Succeſſeur de ce Barnabouë Vicomte,

qui

VENCESLAS. 1396. qui comme il a été dit, s'étoit emparé de la Seigneurie de Milan, & de plusieurs autres Villes, comme Plaisance, Cremone, Pavie, Lode, Bresse, Bergame, Vercel, Novarre, Tortone, & autres du Milanois & de la Lombardie, qui relevoient de l'Empire. Le sujet de cette Ambassade étoit, d'acheter de lui les droits Seigneuriaux & regaliens de toutes ces terres là, avec le Titre de Duc de Milan; lesquels, sans la participation des Electeurs, & Princes de l'Empire, il lui vendit, moyennant une somme d'argent considerable. Ce qui fut une des causes, pour lesquelles quelque-tems après ils songerent tout de bon à le deposseder. Ils voïoient, que, pour ainsi dire, il prenoit à tâche de démembrer l'Empire pour des interêts sordides, en un tems où le Schisme, qui regnoit alors dans l'Eglise, ne le divisoit que trop; & où les Turcs s'en prévalant, remportoient à toute heure sur les Chrétiens, de si notables avantages, qu'ils furent suivis de la celebre victoire qu'en 1396. Bajazet gagna sur eux auprès de Nicopolis.

Septembre. 1396.

Mais enfin les Electeurs, après beaucoup de remises, jugeans qu'il y alloit du salut du public, de ne plus differer de mettre dans l'Empire un Chef capable de le rétablir, de le proteger, & d'en soûtenir la dignité, ils s'assemblerent, de l'avis du Pape Boniface IX. au Château de Laenstein sur le Rhin, dans l'Archevêché de Treves, déclarerent Venceslas incapable de l'Empire, & le déposérent. La sentence de cette deposition fut prononcée & publiée le 20. d'Août 1400. avec revocation de tous les droits, exemptions, privileges, & domaines par lui vendus ou engagez de son autorité particuliere, sans le consentement des Princes & Etats de l'Empire. On disoit alors, que si Charles & Venceslas n'eussent jamais été Empereurs, l'Empire n'auroit pas été reduit au

1400.

mi-

miſerable état où il étoit, tant par les largeſſes que le pere avoit faites pour l'aggrandiſſement de ſon fils, que par la diſſipation des biens, où le fils s'étoit porté, pour s'anéantir lui-même dans la faineantiſe, & dans la débauche. VINCESLAS. 1400.

Les Electeurs procederent dans le même tems à l'Election d'un nouvel Empereur, & nommerent Frideric, Duc de Brunſwic & de Lunebourg, Prince ſage & vaillant. Mais pluſieurs Auteurs diſent que l'Archevêque de Mayence le fit tuer par le Comte de Waldec, lorſqu'il venoit pour prendre la Couronne Imperiale à Francfort. Les Electeurs lui ſubſtituerent Robert Comte Palatin: il fut élû le 10. Septembre de la même année.

Venceſlas parut inſenſible à la nouvelle de ſa dépoſition. L'on rapport même, qu'il profera ces paroles, *Nous ſommes ravis d'être déchargez du fardeau de l'Empire, dans l'eſperance de pouvoir mieux nous appliquer au gouvernement de nôtre Roiaume.* En effet, pendant dix-neuf ans qu'il regna encore en Bohême, ſes Sujets trouverent la conduite plus raiſonnable qu'auparavant. Il faut auſſi lui rendre cette juſtice, qu'aſſez ſerieuſement il s'appliqua à calmer la ſédition, que Jean Hus, Profeſſeur de Theologie en l'Univerſité de Prague, avoit excitée par une nouvelle doctrine; mais il n'eut pas la ſatisfaction de voir ſes ſoins ſuivis de beaucoup d'effet, parce qu'il avoit laiſſé prendre à cette doctrine de trop profondes racines. Enfin ce pauvre Prince mourut d'apoplexie, l'année 1419. âgé de cinquante-ſept ans, après en avoir regné 22. comme Empereur, & 55. comme Roi de Bohême. *Naiſſance du ſchiſme de Jan Hus.*

CHA-

ROBERT
1400.

CHAPITRE XXIX.

Robert.

Il fut élû & confirmé.

QUOIQUE Robert ou Ruppert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, dit le Bref, & le Debonnaire, eût été élû Empereur dans les formes, par tous les Electeurs, au camp de Rein, le Samedi d'après la fête de la Nativité de Nôtre-Dame, puis ſacré & confirmé dans l'Egliſe de Cologne, par l'Archevêque de cette Metropolitaine; ceux d'Aix ne voulurent pas ſouffrir qu'on le couronnât en leur Ville, ſous prétexte qu'ils n'avoient pas été déchargez de leur ſerment envers Venceſlas, mais en effet, pour l'affection qu'ils lui portoient. Auſſi en furent-ils mis au ban de l'Empire; & on les maltraita, juſqu'à ce qu'ils euſſent prêté la foi & l'hommage à Robert. Ceux de Nuremberg furent plus heureux. Ils ſe firent décharger de leur ſerment de fidelité, moyenant quelques pieces de vin de Bacharac, dont ils firent preſent à Venceſlas.

Robert penſe à reparer les bréches que les deux précedens Empereurs avoient faites à l'Empire.

Le nouvel Empereur, après ſon avenement, ne travailloit qu'à remedier aux deſordres & aux divitions, qui pendant les regnes de Charles IV, & de Venceſlas ſon fils, s'étoient formées dans l'Empire, & à revendiquer les Etats qu'ils avoient alienez. Il fit pour ce ſujet, la premiere année de ſon regne, convoquer une Diete à Francfort, où il délibera avec les Electeurs, Princes, Seigneurs, & Deputez des Villes, ſur les moyens de rétablir l'ordre, le repos, & la ſeureté dans l'Empire. De quoi on dreſſa pluſieurs actes, qui furent mis à execution.

Paſſe en Italie, ſon deſſein eſt de réduire

Comme les Electeurs, dans le jugement qu'ils avoient prononcé pour la dépoſition de Venceſlas,

las, avoient, entre'autres chefs, allegué, que pour une ſomme d'argent il avoit créé Duc de Milan Jean Galeas, qui n'étoit que Gouverneur de Lombardie; & que ce nouveau Duc, non content de cét avantage, ne prétendoit pas moins que de ſouſtraire ces païs à la ſouveraineté de l'Empire, & par la force des armes de ſe rendre maître de Florence, de Mantouë, de Bologne, & d'autres Villes & païs, pour les incorporer à ſon Duché, Robert ſe trouva d'abord obligé de mettre une armée ſur pied, pour rétablir les affaires d'Italie en leur premier état. Il marcha à grandes journées, & alla camper devant la ville de Brixen au Duché de Milan. Mais Galeas, qui avoit une bonne Cavalerie; eut dans toutes les eſcarmouches l'avantage ſur les Imperiaux. Il les avoit déja tellement fatiguez, & diminuez, qu'encore que l'Archevêque de Cologne, & le Duc Leopold d'Autriche, fuſſent venus avec beaucoup de troupes au ſecours de Robert, la même année, ces Princes furent contraints de retourner en Allemagne, avec ce qu'il leur reſtoit de monde, ſans avoir pû rien faire de conſiderable. Ils y furent d'ailleurs obligez, parce que les autres Etats d'Allemagne, ne marchoient pas de même pied qu'eux, & qu'ils avoient été ſéduits par l'Electeur de Mayence, qui ne ſe contentant pas d'empêcher ſes Eccleſiaſtiques de païer à l'Empereur les dixmes que le Pape lui avoit premis de lever ſur eux pour l'expedition d'Italie, avoit aliené preſque tous les eſprits de l'affection qu'ils avoient pour l'Empereur. C'eſt pourquoi, l'année ſuivante, Robert fut obligé de reprendre le chemin de ſon païs, ſans avoir rien avancé en Italie, ni contre Galeas Duc de Milan, ni en faveur du Pape, contre Ladiſlas Roi de Naples, qui, quelques années après, prit la ville de Rome, & en chaſſa le Pape.

ROBERT 1401. *Galeas par les armes; mais il agit inutilement.*

Lorſ-

ROBERT 1401. *L'Empereur retourne en Allemagne, & meurt.*

Lorſque Robert fut de retour en Allemagne, il ne s'appliqua qu'à y pacifier toutes choſes, & il y reüſſit. Toutefois, l'an 1410. il ſurvint un autre ſujet de meſintelligence entre lui, & Jean Electeur de Mayence, à cauſe d'un Château, que celui-ci, contre la volonté de l'Empereur, faiſoit conſtruire à Hochſt. Robert arma, & ſe mit en marche avec ſes troupes, pour empêcher cét Electeur par la force: mais il fut arrêté par une maladie qui l'accabla avec tant de violence à Oppenheim, qu'il en mourut le 18. Mai de la même année. Il fut inhumé à Spire, & ſelon d'autres, à Heidelberg. Il y en a qui diſent, & avec beaucoup d'apparence, que Jodoce Marquis de Moravie, fut après la mort de Ruppert élû Empereur, & qu'il ne vêcut que ſix mois, mais, que n'ayant pas eu le loiſir de ſe faire reconnoître, on ne le met point au rang des Empereurs. 1410.

CHAPITRE XXX.

Sigiſmond.

SIGISMOND fils de l'Empereur Charles IV. & frere de Venceſlas, avoit avant ſon élevation à la dignité Imperiale, regné dans le Roïaume de Hongrie vingt-ſept ans, depuis la mort du Roi Loüis ſon beau-pere, auquel il avoit ſuccedé. Et comme ce furent ſes grandes qualitez, & la bonne conduite, qu'au milieu de beaucoup de traverſes il avoit tenuë dans le gouvernement de ſon Roïaume, qui obligerent les Princes de l'Empire à le préferer à tout autre, il ne ſera pas hors de propos d'en toucher ici quelque choſe, & de dire même de quelle maniere cette Couronne lui étoit venuë.

Ce Prince avoit été envoyé fort jeune à la Cour de Loüis Roi de Hongrie. Loüis n'avoit que deux filles, Marie & Heduvige, pour heritieres. La cadette avoit été promiſe à Jagellon Grand Duc de Lithuanie : elle l'épouſa depuis, & lui, il parvint au Roïaume de Pologne. Marie l'aînée fut deſtinée & fiancée à Sigiſmond. Le Roi Loüis pour cette raiſon le fit élever avec grand ſoin, & le fit par les Etats du Roïaume agréer pour ſon Succeſſeur, après toutefois que le mariage arrêté avec Marie auroit été accompli. Mais avant qu'il le pût être, Loüis vint à déceder l'année 1383. & Marie ſous la regence de la Reine Elizabeth ſa mere, & de l'avis de Nicolas Gare Comte ou Grand-Maître du Palais, ſe chargea du gouvernement du Roïaume ; parce que Sigiſmond n'avoit pas encore épouſé Marie, & qu'il n'étoit pas encore capable de gouverner, n'aïant au plus que quinze ans. Ce Miniſtre eut toute l'autorité ſous ces deux Reines ; & gouvernant le Roïaume à ſa volonté, il en devint ſi arrogant, qu'il ne ſe ſouvint plus que c'eſt Dieu, qui, pour gouverner les Etats & les Peuples, donne l'eſprit & la prudence, & qu'il faut l'invoquer inceſſamment pour obtenir ſes graces. Il commença donc à tenir une ſi mauvaiſe conduite, que par ſes pratiques malicieuſes, il rendit ſuſpects aux Reines, les Grands, & les principaux Seigneurs du Roïaume, & même anima ces Princeſſes contr'eux. Enfin aïant cauſé une averſion generale contre ce Gouvernement, les Etats oubliant leur devoir, envoïerent ſecrettement l'Evêque de Zagabrie à Charles de Duras Roi de Naples, parent de la jeune Reine, pour lui offrir la Couronne de Hongrie. Ce Prince reçut agréablemant cette offre, nonobſtant les inſtances que la Reine ſa femme & ſes plus fideles ſerviteurs lui firent de la refuſer ; & après avoir

SIGIS-MOND. 1410.

Broüillerie dans la Hongrie pendant le bas âge de Sigiſmond.

SIGIS-MOND. 1410.

avoir établi tout l'ordre qu'il jugea neceſſaire aux affaires de Sicile, il ſe mit incontinent en devoir de paſſer en Hongrie. La Reine Elizabeth avertie de ces menées ſecrettes, & que Charles s'étoit mis en chemin pour venir prendre poſſeſſion du Roïaume de Hongrie, & ménager le mariage de Marie avec Ladiſlas ſon fils, afin par cette alliance d'aſſurer davantage ce Roïaume à ſa famille : La Reine, dis-je, avertie que Charles venoit, chercha tous les moïens imaginables de faire échoüer tous ſes projets. Elle ſe hâta premierement d'achever le mariage de Sigiſmond avec la Reine Marie ; & parce qu'il n'étoit pas encore aſſez puiſſant pour faire une guerre ouverte à Charles, elle le fit auſſi-tôt après retirer en Bohême. Cependant vers la fin de l'année 1386. Charles arriva à Offen, où étoit la reſidence de la Cour de Hongrie, & les Reines uſant en cét endroit de toute la diſſimulation imaginable, elles le reçurent fort honorablement, & joignirent même en apparence leur conſentement, à celui que les Hongrois avoient déja donné à le déclarer Roi. Il ne fut pas plûtôt reconnu pour tel, qu'il ſe rendit maître des affaires ; & ne penſa qu'à ſon couronnement. On en fit la cérémonie le dernier jour de la même année avec grande pompe. Mais il arriva en cette rencontre, ce qui eſt preſque inévitable en toutes les reſolutions populaires, qui pour fondement n'ont que la paſſion. Les Grands & les Peuples ſe laſſerent bientôt du gouvernement de Charles, & commencerent à changer de langage, & à dire & publier des Reines toutes ſortes de biens. La Reine Elizabeth, qui amuſoit Charles, ſur l'aſſurance qu'elle lui donnoit, que Sigiſmond, qui étoit toûjours en Bohême, lui abandonneroit le Roïaume, par un Traité qu'ils feroient enſemble ; cette Reine, dis-je, aïant obſervé le chan-

changement des Grands & du Peuple, crut devoir profiter de l'occasion, si bien qu'elle resolut de se défaire du nouveau Roi. Voici l'expedient qu'on trouva pour faire réüssir l'entreprise. La Reine Marie & la Reine Elizabeth sa mere, avec le Palatin Gare, convierent le nouveau Roi de se rendre au Palais en leur appartement, pour lui communiquer une lettre, que, touchant la cession du Roiaume elles feignoient avoir reçuë de Sigismond. Charles y alla aussi-tôt, & s'assit en toute confiance auprès de la Reine Elizabeth. Incontinent après le Palatin y entra, accompagné d'un homme avec qui le complot avoit été fait, & qui passant derriere le Roi, lui fendit la tête jusqu'aux yeux, avec un sabre. Ce Prince pourtant ne mourut de ce coup que quelques jours après. Elizabeth croïant avoir ainsi dissipé la faction de Charles par sa mort, elle se rétablit dans sa premiere autorité, fort peu de gens osans témoigner le regret qu'ils avoient de ce meurtre, cela s'étant fait avec l'assistance du Peuple. SIGIS-MOND. 1410.

Etrange attentat de l'Intendant de Croatie contre les deux Reines de Hongrie.

Toutefois ce meurtre ne demeura pas impuni. Car quelques tems après, les Reines étant allées en la basse Hongrie, avec le Palatin Gare, & leur suite ordinaire; Hiornard Intendant ou Juge Provincial de Croatie, qui avoit été établi par le Roi Charles de Naples, aïant eu nouvelle de cét assassinat, forma le dessein de surprendre les meurtriers. Il mit pour ce sujet une grande troupe de gens de guerre ensemble, & il dressa une embuscade sur les passages. La Cour y donna, & elle fut investie.

Les Croates massacrerent le Palatin, aussi-bien que celui qui avoit fendu la tête au Roi Charles, & aussi-bien que tous les valets du Palatin, quoiqu'ils se défendissent vaillamment. Ils n'agirent pas avec moins d'inhumanité à l'égard de la Reine-mere Elizabeth; car pour la contraindre à rendre raison du meurtre qu'el-

SIGIS-MOND. 1410.

qu'elle avoit fait, ils la tirerent du caroſſe, & la traînerent par les cheveux devant le Juge Provincial : Là, avec des raiſons fort touchantes, elle fit entendre, que le Roi Charles avoit traité avec dériſion, & avec mépris, la Reine Marie, & l'avoit injuſtement dépoſſedée de ſon Roïaume. A la fin, elle ſe jetta à genoux, lui demanda pardon de cét aſſaſſinat, & en même tems, elle le pria de ſe ſouvenir des biénfaits qu'il tenoit du feu Roi Loüis ſon mari, & d'en témoigner de la reconnoiſſance en cette rencontre. La Reine Marie demanda la même grace auſſi à genoux; mais ni l'une ni l'autre ne furent écoutées. La Reine Marie fut miſe dans une priſon affreuſe; & la Reine-mere Elizabeth, nonobſtant toutes ſes larmes, & toutes ſes prieres, fut miſerablement noïée dans le ruiſſeau de Boſeth. Ce fut le fruit des conſeils violens de ſon Miniſtre, dont elle avoit ſi aveuglement embraſſé la paſſion. Sigiſmond aïant reçu l'avis & le détail de toute cette cataſtrophe, partit auſſi-tôt avec une puiſſante armée que peu à peu il avoit miſe ſur pied, & marcha droit en Hongrie; il y fut reçu à bras ouverts, & fut avec applaudiſſement agréé des Grands, & des autres qui compoſoient les Etats.

Sigiſmond marche en Hongrie contre les rebelles.

Cette arrivée n'effraïa pas peu Hiornard, car il pouvoit bien s'imaginer que ſon crime ne demeureroit pas impuni. Cependant, pour tâcher de conjurer l'orage qui le menaçoit, il crut qu'il devoit diminuer un peu de ſa rigueur. Pour cette raiſon, il avoit depuis quelques jours fait mettre la Reine Marie dans une belle chambre, & l'avoit fait traiter ſelon ſa qualité. Il lui rendit même viſite; & lui aïant fait propoſer de la laiſſer retourner en Hongrie, ſi elle lui vouloit donner ſeureté pour ſa vie, pour ſa Charge, & pour ſes biens, elle écouta cette propoſition avec

tant

tant de joïe, qu'avec ſerment elle lui promit, qu'elle le tiendroit pour ſon pere, s'il lui accordoit la liberté. Sur cette tendre promeſſe, le Juge Provincial la renvoïa, & la fit eſcorter, & conduire par ſes troupes à Offen, où ſon mari le Roi Sigiſmond l'attendoit, & où elle fut reçuë au milieu des rejoüiſſances publiques. SIGISMOND. 1410.

Sigiſmond couronné Roi de Hongrie fait punir les parricides.

Quelques jours après, les Etats du Roïaume de Hongrie étant aſſemblez à Cron-weiſſembourg, y couronnerent Sigiſmond, âgé alors de 20. ans. Après ce couronnement, le Roi ne penſoit qu'aux moïens de venger la cruauté qu'on avoit exercée contre la Reine ſa belle-mere. La Reine ſon épouſe avoit à la verité promis & juré, qu'elle ne vengeroit jamais ce parricide; mais elle ne l'avoit pas promis & juré, au nom du Roi ſon mari, n'aïant pû faire une telle promeſſe. Il ſe réſolut donc de punir ce Tiran, & de faire un exemple, pour tenir les autres en bride. Il envoïa des gens en Croatie, qui arrêterent priſonnier le Juge Provincial & ſes complices, & qui les conduiſirent à la Ville des Cinq Egliſes ou Funfkirchen. Là, Sigiſmond fit condamner ce Juge à avoir les mains liées derriere le dos, à être traîné par toutes les ruës, dechiré avec des tenailles ardentes, écartelé, & les quatre quartiers de ſon corps pendus dans les ruës. Tous ſes complices eurent la tête tranchée. Quelques années après, Sigiſmond retournant de Valachie, apprit en chemin, que la Reine ſa femme étoit decedée d'une maladie courte & violente. Il en fut ſi touché qu'il demeura quelque-tems à Offen, comme en retraite. A la fin, ſoit que cette douleur en eût renouvellé une autre, ſoit qu'on lui en eût donné de nouveaux ſujets, il ne pût plus diſſimuler ſon reſſentiment, contre les Auteurs de la reſolution, qu'au commencement de la revolte on avoit priſe d'ap-

Mort de la Reine de Hongrie, dont Sigiſmond a tant de douleur, qu'elle le pouſſe à de mauvais conſeils.

SIGIS. MOND. 1410.

d'appeller d'Italie le Roi Charles, & de le couronner Roi de Hongrie, au préjudice de la Reine Marie & de lui. Il étoit d'autant plus animé contr'eux, qu'il les voïoit aller & venir impunément & en toute liberté, ſans qu'ils lui en euſſent jamais demandé pardon. Il reſolut donc là, de les faire prendre en ſecret, ſans ſur ce point prendre avis de ſon Conſeil, & il donna cette commiſſion au Colonel George Weidaſſen, qui l'executa, ſans conſiderer les conſequences fâcheuſes qui en pouvoient arriver.

Un Prince fait toûjours bien, de ne rien entreprendre d'important pour ſes interêts particuliers, qu'après avoir pris les ſentimens de ſes Miniſtres: parce que les opinions étant examinées, les unes ſont corrigées par les autres; & en même tems elles moderent la paſſion. Ce Colonel aïant aſſemblé beaucoup de troupes, ſous prétexte d'aller viſiter la baſſe Hongrie, rencontra par hazard ces prétendus coupables, qui, ſur quelque défiance qu'ils avoient de ſa venuë, s'étoient déja mis en corps, & en campagne. Il les inveſtit pendant la nuit, les fit priſonniers, les mis aux fers, & les envoya au Roi à Offen. Quand, pour rendre raiſon de leur crime, ils furent devant le Roi en preſence de quelques Princes & Seigneurs, ils ne firent ſeulement pas la reverence, & dedaignerent de faire la moindre réponſe aux demandes qu'on leur fit; tant ils témoignoient d'indifference pour le danger qui les menaçoit. Le Roi fut tellement irrité de cette fierté, que ſur le champ, il commanda qu'on tranchât la tête à tous. Ils étoient trente-deux, & tous Seigneurs, qui avoient beaucoup merité de l'Etat, par les ſervices qu'ils avoient rendus. Parmi eux ſe trouva Etienne Contus, un des principaux de la Nobleſſe. Il mépriſa la mort avec tant de conſtance, qu'il voulut que le Bourreau lui coupât le col par devant, n'ayant jamais vou-

voulu souffrir qu'il lui tranchât la tête par derriere. Cette cruelle execution toucha plusieurs Princes & Seigneurs, & elles les aliena si bien, qu'ensuite ils se soûleverent les uns après les autres contre le Roi, & le decrierent par tout comme un Tiran. SIGISMOND. 1410.

Il est malheureux contre Bajazet Empereur des Turcs.

Bajazet Sultan des Turcs, voïant la Hongrie se dechirer elle-même, sans doute; attiré par les Mécontens du Roïaume, crut l'occasion si favorable, qu'il s'imagina devoir en profiter. Or, l'an 1396. ou selon d'autres 1393. il se proposa de commencer cette sanglante guerre, qui, par la prise de Nicopoli, devint si malheureuse à la Hongrie. Sigismond, qui voulut défendre cette Place à la tête de plus de cent mille hommes fut défait, & perdit une grande partie de la Noblesse de Hongrie, dont le Royaume fut extrêmement affoibli. Après ce furieux échec, au lieu de s'appliquer à rétablir les affaires, il s'abandonna à ses plaisirs. Ce qui fit que plusieurs, soit Gouverneurs de Provinces, ou autres grands Seigneurs, commencerent à le haïr de plus en plus; jusqu'à ce qu'enfin, l'an 1401. ils éclaterent, faisant grand bruit de la mauvaise conduite qu'il tenoit dans les affaires du Roïaume. Leur mauvaise intention passa jusqu'à cette extremité, qu'ils se saisirent de sa personne, & le mirent à la garde de deux freres nommez Garris, dont le Pere avoit été un de ses trente-deux suppliciez. Etant miserablement traité dans la prison, il soupiroit quelquefois, & disoit, qu'il étoit un bel exemple de l'inconstance de la fortune, ne trouvant moïen ni de vivre, ni de mourir. Mais comme il étoit bien fait, & naturellement bien disant, il persuada un jour si adroitement la mere de ces deux freres qui le gardoient, qu'elle entreprit de le delivrer. Elle en delibera avec ses fils, & leur remontra, que les attentats à la personne du Souverain

Ses débauches font revolter ses Sujets qui se saisissent de sa personne.

Adresse de Sigismond pour sortir de prison.

SIGIS-MOND. 1410.

avoient ordinairement de fâcheuſes ſuites, & que c'étoit s'expoſer à un extrême danger, tant à l'égard du peuple qui eſt changeant, que des Succeſſeurs qui prennent tels outrages comme faits à eux-mêmes. Elle leur repreſenta enſuite l'honneur & le profit qu'ils pouvoient ſe procurer & à leur famille, s'ils mettoient le Roi en liberté. Elles les ébranla, & perſiſtant juſqu'à la fin, elle porta les choſes à ce point, que le Roi par ſerment aïant promis à elle, & à ſes deux fils, qu'il les tiendroit pour ſes freres, & que pour récompenſe, il les inveſtiroit de la Moravie; il fut par eux élargi, & par leurs gens conduit en Moravie, d'où le Roi ſe rendit en Bohême.

Arme & retourne en Hongrie, où il ſe conduit plus ſagement.

Auſſi-tôt il mit ſur pied une armée conſiderable, & rentra en Hongrie, où ſans trouver de reſiſtance, il ſe fit rendre par les Provinces du Roïaume l'obéiſſance qui lui étoit deûë. Il tint ſa parole aux deux freres qui l'avoient delivré; & enfin, le reſte de ſes jours, il ſe comporta envers ſes amis & ſes ennemis, avec tant de bonté & de clemence, que generalement il regagna l'amitié de ſes peuples. L'experience qu'il avoit faite à ſes dépens, lui rendit cette maxime familiere; que quiconque ne ſçait, ni pardonner, ni faire ſemblant de ne pas voir les choſes qu'il voit, n'a pas bien étudié l'art de regner.

Sa reputation s'étendit même dans les Etats voiſins; & ceux d'Allemagne ne crurent pas pouvoir faire choix d'un Prince plus accompli, pour lui mettre la Couronne Imperiale ſur la tête. Il y eut pourtant de la conteſtation à ſon élection. De cinq Electeurs, dont l'Aſſemblée Electorale étoit formée, il y en eut trois qui, à la verité, lui donnerent leurs voix: Mais les deux autres, qui étoient les Archevêques de Mayence & de

de Cologne, lui refuserent les leurs; pour les donner à Jodoce Marquis de Moravie; & firent si bien, qu'empêchant que l'élection de Sigismond ne fût publiée, ils firent passer pour bonne & legitime celle de Jodoce. Néanmoins, peu de mois après ce Prince étant venu à mourir, sans même avoir été reconnu Empereur par les autres Etats de l'Empire, Sigismond fut unanimément élû, ou, pour mieux dire, il fut par tous les Electeurs confirmé Empereur l'année 1411. SIGISMOND. 1410. 1411.

Alors, selon la plus commune opinion, il étoit en Hongrie; où, après avoir appris cette bonne nouvelle, & pour répondre à la haute opinion qu'on avoit conçuë de lui, il forma la resolution de s'appliquer principalement à deux choses: à rétablir les affaires de l'Empire, & à faire ôter le schisme, qui depuis plus de trente ans duroit dans l'Eglise. Il commença par se défaire de l'Electorat de Brandebourg en faveur de Frideric Burgrave de Nuremberg, sorti des Comtes de Hohenzollern, Prince de grand merite, de qui sont descendus les Marquis de Brandebourg d'aujourdhui. Il le lui vendit quatre cens mille florins; se reservant néanmoins pour lui, & pour son frere le droit de retrait, en le remboursant de la même somme, & à la charge de retour, faute de mâles. Quelque tems après, le different qu'il eut avec les Venitiens touchant des terres de la Dalmatie, l'obligea de marcher de ce côté-là. Y aïant mis fin, il s'avança jusqu'en Lombardie, c'étoit sous divers prétextes, mais particulierement pour avoir plus de commodité d'achever les negociations, qu'il avoit commencées avec le Pape Jean XXIII. lesquelles tendoient à faire tenir un Concile general, où l'on pût, en ôtant le schisme, que les trois qui se disoient alors Papes, y entretenoient, mettre solidement la paix dans l'Eglise.

SIGIS-MOND. 1413. Il eut à cet effet plusieurs Conferences avec les Legats que Jean lui envoïa, & Jean même le vint trouver à Plaisance, d'où ils furent ensemble à Lodi, où les dernieres resolutions furent prises pour la convocation du Concile. Les Bulles qui en furent expediées le 9. jour de Decembre, en indiquoient la tenuë à Constance, & l'ouverture au premier jour de Novembre de l'année suivante.

Cependant Ladislas Roi de Naples, au préjudice d'une alliance qu'il avoit depuis peu faite avec ce Pape, s'étoit pour une troisiéme fois emparé de la ville de Rome, & songeoit à usurper les autres terres de l'Eglise, & même toute l'Italie. Après quelque séjour à Rome, il marcha vers la Toscane avec une puissante armée, parce qu'il en vouloit aux Florentins & au Pape Jean, qui s'étoit retiré à Boulogne; mais le 8. de Juin 1414. il fut attaqué à Perusе d'un mal violent causé par le poison: ce mal l'obligea de se retirer à Naples, où il mourut quelques mois après. 1414.

Cette mort, qui aucunement donna la paix à l'Italie, donna toute liberté au Pape Jean, aux Cardinaux, aux Archevêques & Evêques d'Italie de se rendre à Constance. Jean y arriva le 8. d'Octobre, il y attendit que l'Assemblée se fût formée. Cependant Sigismond qui étoit retourné en Allemagne, pour s'y faire couronner Empereur avant que de se trouver au Concile, s'étant arrêté à Spire, pour plusieurs affaires qui l'y avoient appellé, le 18. du même mois d'Octobre, il y expedia le sauf conduit, sous la foi duquel Jean Hus alla à Constance, pour rendre raison au Concile de sa doctrine. Après quoi Sigismond se rendit à Aix, où il fut couronné le 8. de Novembre. La cérémonie ne fut pas plûtôt finie, qu'avec l'Imperatrice sa femme, & une Cour fort nombreuse, il en partit pour prendre le chemin de Constance. Il y arri-

arriva le vingt-troiſiéme Decembre au ſoir. Le lendemain, il aſſiſta à la Meſſe de minuit, que le Pape Jean célébra pontificalement, & il y ſervit, vêtu de la Dalmatique Imperiale, faiſant l'office de Diacre, ainſi qu'il ſe pratique en de ſemblables rencontres. SIGISMOND. 1414.

Dans la premiere Seſſion, qui avoit été tenuë le ſeiziéme de Novembre, on avoit remis la ſeconde au deuxiéme de Mars de l'année ſuivante, afin que l'Empereur qu'on attendoit alors, y pût aſſiſter. Le jour venu, les Peres du Concile s'emploïerent à déliberer ſur les expediens de faire ceſſer le ſchiſme, & de rétablir l'union de l'Egliſe. Ils n'en trouverent point de meilleur, que de faire renoncer à la Papauté les trois Elûs; ils en firent même convenir Jean XXIII. qui préſidoit au Concile; & en effet il promit authentiquement qu'il y renonceroit, quand Angelo Corario, dit Gregoire XII. & Pierre de Lune, dit Benoît XIII. en feroient autant. 1415.

A peine eut-il fait cette promeſſe, que l'Empereur ſe leva de ſa chaiſe, s'alla jetter à ſes pieds, & les embraſſa, le remerciant, comme fit auſſi le Patriarche d'Antioche au nom de tout le Concile, d'une action ſi Chrêtienne. Mais quelques jours après Jean s'étant repenti de l'engagement où il étoit entré, s'enfuit de Conſtance, d'où il ſortit la nuit en habit déguiſé, & ſe retira en Suiſſe. Ce qui, après pluſieurs procedures, obligea le Concile, de prononcer en la douziéme Seſſion, la ſentence definitive de ſa dépoſition, avec défenſes à tous les Chrêtiens de le reconnoître pour Pape; ordonnant en outre, qu'il ne ſeroit point procedé à l'élection du Pape futur, ſans la déliberation & le conſentement du Concile, & qu'on n'éliroit plus derechef pour Pape, celui qui venoit d'être dépoſé, non

SIGIS-MOND. 1415.

plus qu'Angelo Corrario, nommé Gregoire XII. & Pierre de Lune, nommé Benoît XIII. Jean ſe voïant ainſi pouſſé à bout, aima mieux ceder à la force, qu'en y réſiſtant, ſe mettre en état d'éprouver un traitement plus fâcheux. En effet, lorſque la Sentence lui fut ſignifiée, il jura qu'il ne feroit jamais rien au contraire, & renonça librement au Pontificat, dont il quitta en même tems toutes les marques. A ſon imitation, Gregoire XII. envoïa quelques jours après, un Legat vers l'Empereur & le Concile, pour faire pareillement ſa renonciation à la Papauté. Cette renonciation fut reçuë en la quatorziême ſeſſion.

Troubles arrivez à cauſe de l'hereſie de Jean Hus, & de ſa condamnation.

Dans les ſuivantes, les Peres du Concile, jugeant à propos de mettre ſur le tapis l'affaire de Jean Hus & de Jerôme de Prague; Jean Hus, comme il a déja été dit, avoit dès l'année 1403. puiſé la nouvelle doctrine dans les Ecrits de Wiclef Anglois, fameux hereſiarque; & en aïant infecté pluſieurs de l'Univerſité de Prague, & autres particuliers, il avoit attiré à lui une infinité de Sectateurs. Il en avoit ſi fortement imbû Jerôme de Prague, Maître ès Arts, un de ſes diſciples, qu'il l'engagea facilement de ſe joindre à lui, pour prêcher en public contre la primauté du Pape. Sa Sainteté en aïant été avertie, les avoit tous deux fait citer à Rome; mais ils avoient refuſé d'y aller. Toutefois ſur la ſommation qui depuis leur avoit été faite, de comparoître au Concile de Conſtance pour ſe juſtifier, ils s'y étoient rendus. Jean Hus y étoit venu muni du ſauf-conduit de l'Empereur, & avoit tâché de rendre raiſon de ſa doctrine en preſence du Pape & des Peres du Concile; mais cela n'avoit pas empêché que peu de jours après il n'eût été arrêté prisonnier. Enfin ſon procès lui fut fait. Il fut convaincu d'avoir enſeigné publiquement

trente

trente articles, qui étoient ou heretiques, ou séditieux, ou scandaleux : c'eſt pourquoi il fut par le Concile déclaré ſéditieux, fauteur, & défenſeur obſtiné de l'hereſiarque Wiclef, & de plus heretique endurci ; & comme tel, après avoir été dégradé, il fut livré au Juge ſeculier ; qui le condamna au feu, auſſi-bien que ſes écrits, & on proceda à ſon execution le ſixiéme de Juillet. Lorſqu'il fut arrivé au lieu diſtiné pour l'execution, ſon Arrêt lui fut lû & prononcé publiquement ſuivant la coûtume, après quoi il fut liéz au pôteau, & environné de bois & de paille de tous les côtez. Alors le Duc de Baviere & le Comte de Pappenheim s'approcherent du bucher avant qu'on y mît le feu, & l'exhorterent encore à ſe reconnoître : mais comme bien loin de cela il voulut haranguer le peuple en proteſtant toûjours de ſon innocence, & en déclamant contre l'Empereur & contre les Peres du Concile, le Duc le retira, & commanda aux Executeurs de faire leur devoir. SI. MON. 1315.

Quelques Proteſtans d'Allemagne en ont voulu faire un Prophête, en lui faiſant dire, lorſqu'il fut ſur le bucher, *vous brûlez maintenant une oye* car c'eſt ce que ſignifie *Hus* en langage de Boheme ; *mais dans cent ans il ſortira de ſes cendres un cigne que vous ne brûlerez pas.* Ils prétendent que par ce cigne il vouloit entendre Luther ; mais tout cela n'eſt qu'une fable & un conte fait à plaiſir.

Après l'execution de Jean Hus, le Concile reprit l'affaire de Pierre de Lune, dont l'obſtination paroiſſoit, en ce qu'il vouloit ſe conſerver dans la Papauté. L'Empereur s'offrit, comme il avoit déja fait, d'aller en Aragon, pour, par l'entremiſe de Ferdinand Roi d'Aragon, vers lequel Pierre s'étoit réfugié, le diſpoſer à faire une renonciation, pareille à

celle qu'avoit faite Corite, dit Gregoire XII.
1409. ſans attendre les dernieres reſolutions du Con-
1415. cile. Son voiage fut reſolu dans la dix-ſeptiéme ſeſſion. Il partit trois jours après, accompagné de douze Députez de la part du Concile, tant Prélats que Docteurs. Il ſe rendit à Perpignan, où, avec Pierre de Lune, le tout ſe paſſa en négociations, dont le réſultat fut envoïé au Concile, mais dans la ſuite ce réſultat n'eut pas le ſuccès qu'on en attendoit.

De là, pour n'oublier rien de ce qui pouvoit contribuer à mettre la paix dans l'Egliſe, & entre les Princes Chrêtiens, particuliérement entre
1416. les Rois de France & d'Angleterre, il viſita le Roi Charles VI. dont il fut magnifiquement reçu à Paris. Il fit auſſi un voïage en Angleterre; mais la Treve qu'il avoit propoſée entre ces deux Couronnes, ne fut point ſignée. Etant de retour en France, il fut ſollicité par Amé VIII. Comte de Savoye, d'ériger ſa Comté en Duché; il lui en accorda les Lettres d'érection, elles ſe trouvent datées de Chamberry le 19. Février 1416.

Les Peres du Concile en l'abſence de Sigiſmond, ne laiſſoient pas d'avancer les affaires. Celle de Jerôme de Prague les occupoit alors. Cet homme, pour évites une condamnation pareille à celle de Jean Hus, avoit l'année précedente en plein Concile, publiquement abjuré
Juin. 1416. les Hereſies de Wiclef & de Hus; mais étant retombé dans les mêmes erreurs, il fut en la vingt-uniéme ſeſſion, condamné comme un Relaps opiniâtre, & livré au Juge ſeculier, qui le fit brûler tout vif. Auſſi-tôt que Sigiſmond fut de retour à Conſtance, on y procéda par contumace contre Pierre de Lune, & en la trente-ſeptiéme Seſſion, tenuë le 26. Juillet 1417.
1417. la Sentence deffinitive de ſa dépoſition, fut prononcée & publiée. Après cela le plus grand ſoin qu'eut

qu'eut l'Empereur, fut de faire élire un Pape. Sigis-
Odon, ou Othon Colonne, Romain, fut pro- mond.
posé & élû le jour de la saint Martin, d'où il 1418.
prit le nom de Martin V. Cette élection fut de l'approbation de tout le monde. Ensuite on expedia toutes les autres affaires qui restoient à regler au Concile ; & enfin cette illustre Assemblée finit en la quarante-cinquiéme Session, qui fut tenuë le 22. d'Avril 1418.

Les Decrets du Concile ne furent pas si-tôt publiez, que Venceslas Roi de Bohême, se mit en devoir de les executer contre les Hussites : Pour cet effet, il fit faire des défenses expresses de s'assembler, pour communier sous les deux especes. Mais la plûpart des Habitans de Prague en furent tellement irritez, qu'aïant forcé l'Hôtel de Ville, ils jetterent par les fenêtres & les Bourguemestres, & ceux qui avoient assisté à la publication des défenses, pendant quoi le reste du peuple recevoit sur des piques, & des hallebardes, ceux qui étoint précipitez en bas dans la ruë.

Un zele de religion offensé, a des suites qui sont assés connuës; & il n'est pas besoin de s'étendre sur les particularitez de toutes les guerres dont la Bohême se vit affligée depuis ce moment-là, jusqu'à ce que l'Empereur fut contraint d'accorder avec la paix, une partie de ce qui étoit désiré pour la liberté de conscience, & pour l'exercice de la Religion. Seulement, dirons-nous, que Sigismond aïant en 1419. succedé 1419.
à Wenceslas son frere au Roïaume de Bohême, & aïant en 1420. été couronné, fut obligé, 1420.
pour tâcher à réduire ces rebelles, d'emploïer l'armée qu'il avoit destinée contre le Turc. Mais il n'en put venir à bout ; & eux, devenans plus insolens par les frequens avantages, que sous la conduite de Jean Zisca leur Capi-

taine,

taine, ils remportoient sur leur Prince, mirent tout à feu & à sang, dans les lieux qui ne vouloient pas se ranger dans leur parti, & ils exercerent des vengeances & des cruautez extraordinaires, particulierement contre les gens d'Eglise, & sans épargner les Temples ni les
1424. Autels. Ces excès, qui toûjours alloient en augmentant, obligerent l'Empereur à armer tout l'Empire contr'eux. Il entra en Bohême avec une armée considerable, assisté de plusieurs grands Princes, comme du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de l'Archevêque de Treves, qui voulurent l'y accompagner en personne. Nonobstant toutes ces forces, les uns & les autres en furent chassez, plûtôt par une terreur panique, que par les armes des Hussites, dont les victoires continuelles forcerent enfin l'Empereur d'offrir à Zizca, des conditions si honorables & si avantageuses, que celui-ci osa bien se résoudre d'aller trouver Sigismond, pour conclurre tête à tête l'accommodement qu'il lui avoit fait proposer. Mais le malheur voulut que Zisca mourut de peste en chemin. Cette mort apporta quelque changement aux affaires des Hussites. Neanmoins ils ne laisserent pas de paroître toûjours fort résolus, & de témoigner beaucoup de zèle pour l'avancement de la cause commune, même jusqu'à faire couvrir une caisse de tambour de la peau de leur défunt Capitaine, afin de marcher & de combattre encore, comme sous son commandement après sa mort.

Ce fut environ ce tems là, que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui relevoient de l'Empire, dégenerans de la vertu de leurs Prédecesseurs, perdirent une bonne partie de la Prusse, dont les Polonois les dépoüillerent après les avoir défaits en plusieurs ren-

con-

contres. Ce qui fut le commencement de la décadence de ces Chevaliers, en ce païs là, nonobſtant quelque ſecours, que Sigiſmond ne laiſſoit pas de leur envoïer, au milieu des grandes affaires que cet Ordre avoit à ſoûtenir contre les Huſſites. Ils étoient alors entrez en Sileſie, & aïant partagé leurs armées en trois, ils avoient en même tems attaqué la Hongrie, la Pologne & l'Autriche, y mettant tout à feu & à ſang, tant leur rage étoit grande contre les Catholiques. Le Pape Adrian étant averti de leurs progrès, envoïa ordre au Cardinal Julien, Legat *à Latere*, auprès de Sigiſmond, de preſſer les Princes d'Allemagne, d'entrer dans la Croiſade, qui avoit été ordonnée contre ces heretiques. Le Legat la fit de nouveau publier le 21. de Mars à Nuremberg, où Sigiſmond avoit fait aſſembler des Electeurs & autres Princes, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers. La plûpart d'entr'eux s'y engagerent volontiers. Et afin que chacun y contribuât avec quelque proportion, l'Empereur de leur conſentement, fit un Reglement, qui eſt la premiere matricule, qui ait été faite pour les contributions, que chaque Prince ou Etat auroit à fournir en argent ou en ſoldats, non ſeulement pour l'occaſion preſente, mais auſſi pour toutes les autres où l'Empire ſe trouveroit intereſſé.

SIGISMOND. 1424. 1430. 11. Janvier 1431.

Suivant donc ce Reglement, ces Princes ſe préparerent à cette guerre, & avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils y furent derechef excitez par les nouvelles inſtances que le même Legat leur en fit de la part d'Eugene IV. qui avoit ſuccedé à Martin V. décédé dès le 20. Février de la même année. L'armée qu'ils mirent ſur pied, ſe trouva de quarante mille chevaux, & d'autant de gens de pied, dont l'Empereur donna la conduite à Friderit Marquis de Brandebourg.

Le

SIGIS-MOND. 1431. Le Legat entra en Bohême avec toutes ſes troupes. D'abord elles firent main-baſſe ſur les Huſſites : mais à l'approche de l'armée ennemie, elles furent ſaiſies d'une terreur panique ſi forte, qu'elles ſe mirent à fuir, ſans que le Legat pût jamais les arrêter, ni par remontrances, ni autrement. La fuite fut ſi précipitée, qu'elles abandonnerent tout, bagages, & richeſſes, parmi leſquelles, les ennemis trouverent la Croix de la Légation, & tous les vêtemens du Legat, dont ils firent d'horibles railleries.

Cette expédition aiant eu un ſi mauvais ſuccès, le Cardinal Julian, prit le parti de s'en aller à Bâle, pour la célébration du Concile, qui pour les beſoins de l'Egliſe y avoit été indiqué, en execution des Decrets de celui de Conſtance. Et ſelon la conjoncture, Sigiſmond aiant donné le meilleur ordre qu'il pût aux affaires de Bohême, paſſa les Alpes, & ſe rendit à Milan. En cette Ville le 25. Novembre, il reçût la Couronne de fer, des mains de l'Archevêque, avec l'anneau, l'épée nuë, le ſceptre & la pomme d'or. Il s'occupa fort enſuite, à l'accommodement des conteſtations, qui étoient entre le Pape Eugene & le Concile, & y aïant réüſſi, en ſorte que le Pape confirma le Concile, il ne ſongea qu'à s'aller faire couronner à Rome. Il s'y achemina peu de jours après ; & comme il en approchoit, le Pape envoïa au devant de lui pluſieurs Cardinaux, Prélats, & Seigneurs Romains, avec la plus grande partie du Clergé & du Peuple : tous le conduiſirent avec beaucoup de magnificence dans la Ville. Il fut par le Pape reçû avec grand appareil, au baiſer du pied & de la bouche, aux dégrez de l'Egliſe du Vatican ; & le jour de la Pentecôte, le Pape le Couronna, & l'appella Empereur Auguſte. Après que Sigiſmond eût quel-

1432. 14. Février 1433.

quelque tems ſéjourné à Rome, il s'en alla à Ferrare, & de là à Mantouë : Seigneurie qu'il érigea en Marquiſat, en faveur de Jean François de Gonzague, qui en étoit poſſeſſeur, & à qui pour armes il donna celles de l'Empire. Enſuite il prit le chemin de Bâle, où les Peres du Concile étoient après à negocier avec les Députez des Huſſites, & à chercher les moïens d'en faire des reconciliez à l'Egliſe Romaine. Alors les Huſſites étoient auſſi appellez Thaborites, à cauſe de la Ville de Tabor, qu'autrefois Ziſca avoit fait bâtir pour lui ſervir de retraite. L'Empereur, qui dans ces entrefaites, avoit appris, que la diſcorde s'étoit miſe parmi les Huſſites, que les Barons & la Nobleſſe ne pouvoient ſouffrir la tirannie des Chefs de ceux qui ſe diſoient Thaborites, & qu'ils avoient fait corps à part : l'Empereur, dis-je, prit réſolution de s'en retourner de ce côté là, pour mieux profiter de cette diviſion. Il voïoit d'ailleurs, que le Concile avoit de continuels differens avec le Pape, qui ne pouvoient ſe terminer, dans l'opinion où étoit le Concile d'être en tout ſuperieur au Pape, & dans l'opinion que le Pape avoit de tout le contraire. Ainſi ſa Majeſté ſongea à regagner l'Allemagne au commencement de l'année ſuivante. Etant arrivé à Ulm, il eut avis que les Thaborites, qui depuis pluſieurs mois étoient occupez au ſiege de la ville des Pilnes, qui toûjours étoit demeurée ferme dans la foi, avoient été défaits à plate coûture, cette expedition aïant été faite par les Barons de Bohême, dont nous venons de parler, auſquels les Catholiques s'étoient joints. Il ne manqua pas de profiter de cette conjoncture, pour ramener vers lui les eſprits des uns & des autres. Il les ménagea ſi bien par les Ambaſſadeurs qu'il leur avoit envoïez, qu'ils le reconnurent pour le legitime heritier de ſon frere Vencellas ; & s'étant

SIGIS. MOND. 1434.

SIGIS-MOND. 1434. s'étant avancé juſqu'à Ratisbonne, où il tint une Diete generale de l'Empire, les Députez des Etats de Bohême, & de ce qui reſtoit de Thaboriſtes, vinrent vers lui, & le ſaluerent en qualité de leur Roi. Il s'emploïa pour eux auprès des Députez du Concile, pour faciliter leur reconciliation à l'Egliſe : Et après beaucoup de negociations & de diſputes, il indiqua une Aſſemblée à Iglave, au Dioceſe d'Olmutz, où les mêmes Députez du Concile, & ceux de Bohême ſe trouverent auſſi-bien que lui. Toutes choſes y furent reglées par un acte 1436. qui fut dreſſé le 5. de Juillet 1436. & qui fut ſcellé du ſceau de l'Empereur & des Députez, pour le rendre plus autentique. En execution de cet acte, les Bohêmes en preſence de l'Empereur, & de toute ſa Cour, aïant proteſté qu'ils étoient & vouloient être doreſnavant obéiſſans à l'Egliſe Romaine, furent abſous de l'excommunication, & des autres cenſures qui avoient été fulminées contr'eux. Et par les Députez du Concile, ils furent en même tems introduits dans l'Egliſe.

Mais l'Empereur, voulant établir une ſolide paix en ce Roïaume-là, & jugeant que pour la troubler, & rentrer en de nouveaux déſordres, l'affaire des biens Eccleſiaſtiques uſurpez pendant les guerres, pourroit en être un ſujet, ou prétexte, il fit avec les principaux Seigneurs ſur ce fait-là un accommodement, dont ils témoignerent lui être d'autant plus obligez, que les Députez du Concile n'y avoient pas voulu conſentir. Pour marquer davantage leur reconnoiſſance, ils le conduiſirent à Prague, où ils le firent magnifiquement recevoir, & le 24. Août ils le couronnerent. Après quoi les Barons & Députez des Villes, lui prêterent l'hommage & le ſerment de fidelité. Quelque tems après ſon couronnement, il ne laiſſa pas d'uſer

d'uſer de violences, pour contraindre quelques-uns des principaux d'abjurer leur Religion ; & ce procedé renouvella en quelque maniere la haïne des Bohêmes contre lui. De ſorte que Sigiſmond, ne pouvant auſſi ſe reſoudre, à vivre parmi un peuple qu'il n'aimoit guere, il réſolut ſur la fin de ſes jours, de ſe donner un peu de repos, & pour cet effet, de ſe retirer en Hongrie. Mais comme, en paſſant, il voulut aller voir ſa fille, qui ſe tenoit à Znaim en Moravie, le 9. Decembre 1473. âgé de ſoixante-dix ans, il y mourut, plein de gloire pour ſes belles qualitez de corps & d'eſprit, & pour ſes bonnes & grandes actions. Il étoit de belle taille, liberal, ſçavant, aimant les gens de lettres, & parlant pluſieurs ſortes de langues. Et ce qui eſt rare en un Prince Souverain, il haïſſoit à mort les flateurs, diſant d'ordinaire, que non ſeulement c'étoit de vrais corbeaux, mais qu'ils étoient encore pires qu'eux ; parce que ces oiſeaux n'arrachent les yeux qu'aux hommes morts, & que les flateurs les arrachent aux hommes vivans. SIGISMOND. 1436.

En premieres noces il avoit épouſé Marie fille de Loüis Roi de Hongrie, & en ſecondes, Barbe Elizabeth, fille de Herman Comte de Cilley, de laquelle il eut Elizabeth, femme d'Albert d'Autriche, ſon Succeſſeur en l'Empire, & aux Roïaumes de Hongrie & de Bohême.

HISTOI-

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE TROISIE'ME.

Empereurs de la Maiſon d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Albert II.

Belle & courte vie d'Albert

ALBERT II. Duc d'Autriche dit le Grave, & le Magnanime, fils d'Albert d'Autriche, qu'on appelloit la Merveille du monde, & Gendre de l'Empereur Sigiſmond, cet Albert II. dis-je, par ſon merite s'étoit acquis une grande reputation. Auſſi ſembloit-il, que la fortune ſe fût entierement declarée pour lui, & qu'elle ſe ſurmontoit en toutes occaſions en ſa faveur.

Il obtint en une même année trois Couronnes. Le premier Janvier il fut élevé sur le Trône de Hongrie, suivant la disposition que Sigismond son beau pere en avoit faite par son testament en sa faveur, comme ayant épousé Elisabeth sa fille & unique heritiere. Le sixiéme May de la même année, les Bohêmiens se porterent aussi, à faire choix de lui pour leur Roi, preferablement à tout autre, à cause de l'ancienne convention, qui étoit entre la Maison de Bohême & celle d'Autriche, portant qu'au défaut des mâles legitimes de la Maison de Bohême, l'on éliroit à la Couronne de Bohême les Princes de la Maison d'Autriche. Mais ce ne fut que la plus saine partie des Etats de Bohême qui défera à ces raisons; Car les autres élurent & couronnerent Casimir frere du Roi de Pologne. Ce fut en la Ville même de Prague, & par les intrigues de Tason, Seigneur de Bohême & Chef de ce party. Tout cela Cependant ne servit que d'occasion à Albert de signaler son courage, & sa bonne fortune. Casimir aidé des troupes de Pologne, lui disputa quelque tems le Trône; mais à la fin étant vigoureusement poursuivi, les troupes de Casimir se dissiperent, & laisserent Albert maître de l'Etat, à la reserve d'une Place ou deux que Casimir conserva. Ce fut au milieu de cette expedition, qu'Albert eut nouvelle, qu'à Francfort, le 26. Juin suivant, les Electeurs de l'Empire l'avoient élû Empereur. Il fut obligé de dissimuler cette élection, jusqu'à ce qu'il en eut le consentement des Etats de Hongrie: parce qu'ils ne l'avoient élû Roi de Hongrie, qu'à condition, qu'il n'accepteroit point l'Empire, s'il lui étoit offert. Toutefois, quand ces Etats virent que de la part des Electeurs, Albert étoit extraordinairement pressé de l'accepter, ils y donnerent les mains.

ALBERT II. 1438.

Ce-

ALBERT II. 1439. Cependant voici Amurat, Sultan des Turcs, qui vient interrompre ces grandes prosperitez. Il entre en Hongrie, & va mettre le siege devant Sideravie. Albert, qui avant que d'être élevé à l'Empire, avoit fait plusieurs actions glorieuses contre les mêmes Turcs, y court. Mais dans les chaleurs excessives qu'il faisoit, ayant mangé trop de fruit, il fut attaqué d'une dissenterie, qui l'obligeant de quitter Bude, pour retourner à Vienne, ne lui donna pas le tems d'y arriver. Il mourut en chemin, au village de Longue, le 26. Octobre 1439. Il laissa l'Imperatrice enceinte d'un fils, qui fut nommé Ladislas. Elle avoit déja eu de lui deux filles, Elizabeth & Anne, dont la premiere fut mariée à Casimir Roi de Pologne, & l'autre fut femme de Guillaume, Duc de Saxe. Comme Albert avoit herité des Royaumes de Hongrie & de Bohême, en qualité de Gendre de l'Empereur Sigismond, on peut dire que ce fut dès ce tems-là particulierement que la Maison d'Autriche commença à monter à l'élevation où elle est; & qu'Albert a été la baze de la grandeur de cette Maison.

L'Imprimerie ayant été inventée environ dans ce tems-là par un Allemand, il semble que la Providence ait voulu donner ce moyen, pour faire passer plus aisément à la posterité les grandes choses que nous allons voir dans les Successeurs de ce Prince.

CHA-

CHAPITRE II.

Frideric III.

FRIDERIC III. d'Autriche, dit le Pacifique, couſin-germain d'Albert II. lui ſuccéda en l'Empire, le 30. de Mars 1440. n'ayant alors que 25. ans. Dans les commencements de ſon regne, il fit divers Reglemens pour la juſtice, pour la Police, & pour les monnoyes. Il témoigna une grande moderation, dans le refus qu'il fit de la Couronne, que les Etats de Bohême lui offrirent, proteſtant qu'il la conſerveroit à Ladiſlas ſon parent & pupille, fils d'Albert II. & heritier de ſes Couronnes de Bohême & de Hongrie. Il en prit à cet effet, la tutelle avec le ſoin de ſon éducation; pendant que Georges de Podiebrac eut l'adminiſtration des affaires de Bohême, & que Uladiſlas, Roi de Pologne, & après lui Mathias Huniades, gouvernerent celles de Hongrie, qui alors étoient difficiles à ſoûtenir : car depuis quelque tems, les Turcs attaquoient puiſſamment ce Royaume-là. Ce fut auſſi pour cette raiſon, jointe à celle du bas âge du fils d'Albert, que les Hongrois firent choix du Roi de Pologne pour les défendre. Ce Prince, à la verité, ſe porta vaillamment d'abord contre les Turcs; mais, ſelon le jugement de pluſieurs, n'ayant pas gardé tout le reſpect & la religion qu'il devoit à Dieu, & à la bonne foi, il perit malheureuſement; & l'on peut dire, que ſa mauvaiſe foi fut juſtement punie.

Frideric fait de beaux Reglemens, pour le bien du ſervice de l'Empire. 1440.

Il avoit quelque tems auparavant, fait une Treve avec Amurat, & à ce que quelques Auteurs diſent, il lui avoit même donné pour gage une Hoſtie conſacrée. Le Turc ſe confiant en un Traité, qu'avec ce gage il ne croyoit pas

Mauvaiſe foi du Roi d'Hongrie contre le Turc, eſt punie.

FRIDERIC III. 1440. pouvoir être violé, prit ſon tems de porter les armes en Theſſalonie, pour reduire cette Province ſous ſon obéïſſance. Mais il ne s'y fut pas plûtôt tranſporté, que Uladiſlas recommença la guerre contre lui, rompant la Treve au prejudice de ce gage ſacré, & de la foi publique : C'eſt-à-dire, rompant les plus fortes digues, qu'on puiſſe oppoſer au parjure. Il ſuivit en cela les Maximes des gens, qui imbus d'une fauſſe Theologie, croyent, que ce n'eſt point violer la foi, que de ne la point tenir, à l'égard de ceux dont la religion eſt differente de la notre. En quoi, ils s'éloignent fort de celles de la nature & de la religion, qui nous obligent de garder la foi aux Heretiques, aux Payens, & aux perſonnes qui l'auroient même violée contre nous; c'eſt-à dire, en un mot; qu'il n'y faut jamais manquer envers qui que ce ſoit. Enfin Uladiſlas, & le Sultan en vinrent à une bataille, le Turc y perdit à la verité plus de trente mille hommes, & le Roi de Hongrie en fut quitte pour dix mille; mais il lui en coûta la vie, & ſa tête fut portée en triomphe par toute la Grece. Cette 1444. défaite arriva près de Varne, l'an 1444. L'Hiſtoire dit, qu'Amurat ſe trouvant au milieu du combat, en grand danger pour ſa perſonne, avoit tiré de ſon ſein l'Hoſtie, dont nous avons parlé, & que la montrant publiquement, il s'étoit écrié, ayant les yeux élevez au Ciel, *Chriſt, ſi tu es Dieu! comme tes Chrêtiens le diſent, venge leur perfidie, ils t'ont donné à moi, pour gage de la paix qu'ils ont ſi religieuſement jurée, & ils n'ont pas laiſſé de la violer.*

Quoiqu'il en ſoit, & ſans entrer dans l'interieur des jugements de Dieu, ſi le Roi n'eût point, comme il fit, précipité ſon attaque, il y avoit apparence, que Huniades Capitaine-General de Hongrie, qui avoit mis la Cavalerie Turque en deroute, l'auroit ſecouru, & garenti

du

du mal où par ſa temerité il ſe jetta. Après un tel echec, ce General eut toutes les peines du monde à ſoûtenir la fortune chancelante de ce Royaume. Mais le gouvernement lui en ayant été confié, pendant le bas âge de Ladiſlas fils d'Albert II. que les Hongrois élûrent pour leur Roi, après la mort d'Uladiſlas, Roi de Pologne, il ramaſſa les troupes, refit un corps d'armée ſuffiſant pour la défenſe de l'Etat, & il y rétablit les affaires, avec tant de conduite & de valeur, qu'il devint la terreur des armes Ottomanes. FRIDER. III. 1445.

Frideric pendant ce tems-là, appliquoit ſes ſoins à pacifier toutes choſes dans l'Empire. Il n'eut pourtant pas le bonheur de terminer la conteſtation, qui depuis quelques années duroit entre Albert, Marquis de Brandebourg, qu'on nommoit l'Achille d'Allemagne, & la ville de Nuremberg. Le ſujet de ce demêlé étoit, que cette Ville prétendoit être libre, & indepen-dante d'aucun autre que de l'Empereur & de l'Empire; & les Marquis de Brandebourg étant Burgraves de Nuremberg, ſoutenoient que cette Ville relevoit de leur Burgraviat, auſſi-bien que le plat païs voiſin de la même Ville, lequel en relevoit. Leur querelle fut convertie en une guerre ouverte. Albert, par l'aſſiſtance de dix-ſept Princes de l'Empire, ſes parens ou amis, avoit aſſemblé une bonne armée pourveuë de toutes les munitions neceſſaires, avec laquelle il attaqua la Ville. Les Magiſtrats, & Patrices de Nuremberg, s'étant auſſi precautionnez par le ſecours d'hommes, que pluſieurs Villes Imperiales leur avoient envoyé, ſoûtinrent bravement le ſiege. Enfin les uns & les autres n'ayant fait pendant deux ans de guerre, que ravager & ruiner les petites Villes, Bourgs, & Villages des environs, auſſi-bien que toute la campagne, la diſete des vivres les contraignit de faire la.

1446.

Guerre du Marquis de Brandebourg, contre la Ville de Nuremberg.

1448.

1449.

FRIDERIC III. 1450. la paix. Il arriva preſqu'en même tems un ſchiſme à Rome, entre Felix IV. & Nicolas V. Il fut accommodé par l'entremiſe de l'Empereur, à condition que Felix renonceroit au Pontificat, & que Nicolas ſubſiſtant en ſa dignité, confirmeroit les Decrets du Synode de Baſle. Ce different étant ainſi terminé, Frideric reſolut de paſſer en Italie, pour aller au devant d'Eleonore fille du Roi de Portugal, laquelle lui avoit été promiſe en mariage. Elle s'étoit auſſi miſe en chemin, pour venir par mer en Italie, & étoit arrivée à Piſe, d'où on la conduiſit à Sienne. L'Empereur l'y reçut, & de-là ils allerent tous deux à Rome, où on leur fit une entrée magnifique. Peu de jours après, ils furent mariez & couronnez par ſa Sainteté, le 15. de Mars de la même année; & le Pape & l'Empereur ratifierent le Concordat de la Nation Germanique, touchant la Collation des Prélatures, & autres Benefices, dont le Cardinal Carvajal, Legat de ſa Sainteté en Allemagne, étoit convenu avec ce Prince, dès l'année 1448.

1451. *Frideric va en Italie, & ſe marie à Rome, & y eſt couronné avec ſon Epouſe.*

1452.

Concordat avec le Pape & l'Empereur.

Ces affaires étant achevées, Frideric reprit le chemin d'Allemagne; & paſſant à Ferrare, où Borſi Marquis d'Eſt, Prince d'un merite extraordinaire, lui vint rendre ſes devoirs, il le créa Duc de Modene & de Reggio, qui relevoient de l'Empire, & y fit auſſi Chevalier, Galeas Duc de Milan. Il laiſſa ainſi l'Italie, parce qu'il ſçavoit diſſimuler, & cacher ſon reſſentiment.

Il ne fut pas ſi-tôt de retour en Autriche, qu'il y trouva bien des affaires à demêler, particulierement avec ceux de Hongrie. Les Etats de ce Royaume l'avoient ſouvent fait ſupplier de leur vouloir envoyer leur Roi, le jeune Ladiſlas, qu'il retenoit toûjours auprès de lui, ſous prétexte de la tutelle qu'il en avoit priſe. Ils lui avoient

Demêlé de l'Empereur avec la Hongrie.

avoient auſſi fait faire de très-fortes inſtances, de leur rendre la Couronne & les autres ornemens Royaux qu'il gardoit, avec leſquels ils avoient de coûtume de couronner leurs Rois. Mais il ne leur avoit donné aucune ſatisfaction ſur ces deux demandes, alleguant diverſes excuſes, pour juſtifier le retardement qu'il apportoit à les leur accorder. Enfin, ces peuples laſſez de ces delais, armerent, & ſous la conduite de Huniades, ils entrerent en Autriche, le ſurprirent dans Neuſtad, & le forcerent d'en venir à un accommodement. Il fut conclu que le jeune Prince, qui n'avoit pas encore alors l'âge competent pour gouverner, ſeroit mis entre les mains d'Ulric Comte de Cilie, ſon oncle maternel, & qu'on diſcuteroit & termineroit à Vienne, par une mediation d'Arbitres, le different touchant la tutelle. FRIDERIC III. 1452.

Pendant ces conteſtations, Mahomet I. qui avoit ſuccedé à Amurat II. ſon pere, & qui n'avoit pas moins d'avidité que lui d'étendre ſes conquêtes, ſubjugua le reſte de la Grece, & s'empara par force de la ville de Conſtantinople, où, le 29. Mai 1453. l'Empereur Conſtantin Paleologue fut tué avec tous les ſiens, de ſorte, que par cette expedition, il aneantit l'Empire Romain en Orient, en attendant, que lui ou ſes Succeſſeurrs, puſſent par leurs armes, joindre cet Empire à celui d'Occident, comme dès lors les Turcs s'en vantoient, ſelon le ſens de leur deviſe, qui pour corps a un Croiſſant, & dont le mot eſt, pour croître juſqu'au plain. Ainſi par un malheureux Conſtantin, l'on vit finir cet Empire, qui avoit commencé ſous un heureux Conſtantin. 1453. *Priſe de Conſtantinople par le Turc.*

Ces grands progrès, que les Turcs faiſoient en Europe, reveillerent les Princes Chrêtiens, & les obligerent de s'unir enſemble pour en arrêter le cours. Le Pape même, à force de

FRIDERIC III. 1453. preſens & de ſollicitations, excita le Sophy de Perſe à faire de ſon côté la guerre au Grand-Seigneur, pendant que les Chrêtiens l'attaqueroient du leur. Les Allemans, à la ſollicitation du Cardinal Carvajal, Legat du ſaint Siege en Allemagne, ſe mirent, pour cet effet, en devoir de mettre des troupes ſur pied, & les envoyerent à Huniades, qui ſoûtenoit ſeul les efforts des Turcs en Hongrie. Ce Prince fortifié de ce ſecours, marcha droit vers Belle-grade, que Mahomet avoit aſſiegée. Et après un rude combat, il lui fit lever le ſiege, & le força de ſe retirer avec perte de plus de 40000. hommes, qui furent tuez ſur la place. Mais comme peu de jours après, Huniades mourut d'une fievre continuë, que lui avoit cauſé la grande fatigue qu'il avoit euë dans la bataille, la perte de ce General déconcerta ſi fort les Chrêtiens, que 1456. ne ſongeant qu'à leurs affaires, ils abandonnerent la cauſe commune. Et pour le dire en un mot, tous les deſſeins qu'on projetta pendant deux à trois ans, pour ſoûtenir cette guerre ſainte, échoüerent par les continuelles interruptions, que les démêlez particuliers y apporterent.

Mort de Ladiſlas Roi d'Hongrie 1457. L'année ſuivante, Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohême, étant à Prague, mourut âgé de dix-huit ans. Ce jeune Prince y attendoit la fille du Roi de France qu'il devoit épouſer. On eut ſoupçon de quelque empoiſonnement. Cependant le bonheur voulut, qu'environ le même tems, l'Imperatrice acoucha d'un fils, qui fut nommé Maximilien. Frideric étoit alors en Autriche occupé à une guerre domeſtique, qu'il ne put ſi-tôt finir. Il ſe rendit pourtant à la fin maître de tout le Duché, nonobſtant la forte reſiſtance que lui firent Albert le Prodigue, Duc d'Autriche ſon frere, & Sigiſmond, Comte de Tirol, ſon couſin-germain. Mais il

lui

lui arriva une choſe fâcheuſe, qui fit connoître, qu'il n'étoit ni aimé ni eſtimé :. Les habitants de Vienne ſuſcitez par les Princes que nous venons de dire, ſe ſouleverent contre lui, & l'aſſiegerent dans ſon Château où il s'étoit retiré avec l'Imperatrice, & Maximilien ſon fils. Ils le fatiguerent pendant près de deux mois, & le reduiſirent à une telle extremité, que ſans Georges Pougebrac, qui de Gouverneur de Bohême en étoit devenu Roi, & qui vint à ſon ſecours, il y ſeroit mort de faim, avec tout ce qui étoit avec lui. FRIDR. RIC III. 1463.

Les Hongrois voyant l'embarras où étoit l'Empereur, au lieu de chercher un Roi dans la Maiſon d'Autriche, élûrent en la place du défunt Prince Ladiſlas, Mathias Corvin, fils du brave Huniades. Ils ne le couronnerent pas alors, parce que l'Empereur retenoit toûjours la Couronne, dont ils avoient accoûtumé de couronner leurs Rois. Il leur faiſoit même inceſſamment la guerre, ſur la prétention qu'il avoit de faire venir ce Royaume en ſa Maiſon. Mais il y agiſſoit ſi foiblement, qu'il ne donnoit pas lieu de croire qu'il en pût venir à bout par cette voye là. Il étoit d'ailleurs inquieté, des irruptions continuelles que les Turcs faiſoient ſur les frontieres de ſes Etats; & l'apprehenſion qu'il eut, que leurs progrès n'allaſſent plus loin, fut telle, qu'elle lui fit prendre la reſolution de paſſer derechef en Italie, tant pour conferer avec le Pape Paul II. des moyens d'engager de nouveau, tous les Princes Chrétiens à s'oppoſer aux Infideles, que pour accomplir à Rome un vœu, qu'il diſoit qu'il avoit fait pour des raiſons, dont il ne s'expliquoit point. Il s'y achemina ſans aucunes troupes, dans la ſaiſon la plus rude de l'année, & y arriva la veille de Noël. Il y fut reçû aux flambeaux, dans le tems qu'on avoit déja commencé Matines en l'Egliſe de ſaint Pierre, 1464. 1467.

FRIDERIC III. 1467. où à l'instant il se rendit, & assista à tout le service, s'acquitta de son vœu, & communia à la Messe, de la main de sa Sainteté, & de la même Hostie, dont elle avoit usé dans le saint Sacrifice. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, qui ne fut que de dix-sept jours, il eut diverses Conferences avec le Pape, touchant la guerre contre le Turc; mais elles n'aboutirent presque à rien. De sorte que sur l'avis qu'il reçut, que Mathias, Roi de Hongrie, s'étoit mis en devoir de profiter de son absence, en faisant des courses en Bohême, & en Moravie, où il desoloit 1469. tout le païs, il reprit le chemin d'Allemagne. D'autre côté il étoit averti, que Charles Duc de Bourgogne, qui depuis trois ans avoit hérité des grands Etats, que Philippe le Bon son pere avoit si long-tems, & si pacifiquement gouvernez, non content de cette belle succession, avoit trouvé moyen d'y ajoûter le Duché de Gueldres, & le Comté de Zutphen, & ne prétendoit pas de s'en tenir là. L'Ambition de ce Prince, en effet, n'avoit point de 1470. bornes: car pour la soûtenir, il avoit de beaucoup augmenté les taxes, & impositions ordinaires, qui se levoient sur ses Sujets. Comme il n'avoit pû réüssir dans les negociations secretes, qu'il avoit fait faire, soit auprès de l'Empereur, soit auprès des Electeurs, pour tâcher de se faire élire 1473. Roi des Romains, parce que l'Empereur avoit un dessein caché, d'assurer l'Empire à son fils Maximilien, & qu'à cet effet, par avance il avoit sous main menagé les mêmes Electeurs: Charles, pour s'élever, avoit pris d'autres brisées; il avoit attiré l'Empereur à Treves, sous divers pretextes; mais c'étoit principalement dans l'opinion qu'il avoit de le pouvoir mieux menager, pour obtenir de lui la Souveraineté sur les Evêchez de Cambray, d'Utrecht, de Liege, & de Tournay, & d'obtenir l'érection de tous ces Etats en Royaume.

Ambition de Charles de Bourgogne.

A cette fin, il offrit en mariage, ſa fille Ma- FRIDE-
rie à Maximilien fils de l'Empereur. Mais RIC III.
Loüis XI. Roi de France, pour empêcher ce 1473.
vaſte deſſein, fit ſi bien, que Frideric entra en jalouſie de Charles, & qu'il partit de Treves, ſans rien conclure avec lui, & ſans prendre congé de lui. De quoi Charles, qui avoit déja fait faire tous les ornemens & autres appareils neceſſaires, pour ſon couronnement, eut un très-grand depit. Il ne laiſſa pas de continuer à faire ſes efforts, & à employer toutes ſes forces, pour faire reüſſir ſon entrepriſe, n'épargnant ni hommes, ni argent. Il jugea même à propos dans cette penſée, de ſe prévaloir du prétexte qui s'offrit, d'accorder ſa protection à Robert Comte Palatin, qui diſputoit l'Archevêché de 1474.
Cologne, contre Hermau Landgrave de Heſſe. Il alla donc aſſieger Nüys, & il s'en ſeroit emparé auſſi-bien que de l'Archevêché de Colo- 1476.
gne, ſans le ſecours que l'Empereur y envoya. Cette haute ambition accompagna Charles juſqu'au ſiege qu'il mit devant Nancy, où il fut defait, & ſi griévement bleſſé, que le lendemain 6. Janvier, on le trouva mort dans 1477.
la glace.

Ce Prince avoit épuiſé ſes finances, & rüiné ſes troupes par des guerres continuelles, qui avoient tellement fatigué les peuples, que les principaux de ſes Etats ne ſongerent après ſa mort, qu'à marier leur Princeſſe avec quelque Prince capable de les proteger. Loüis XI. la demandoit pour ſon fils le Dauphin; & l'Empereur pour Maximilien. Loüis avoit déja reüni à la Couronne la Bourgogne, la Picardie, le Ponthieu, l'Artois, avec les villes d'Arras, de Tournay, & celles de la riviere de Somme, comme fiefs & appanages de France, qui ne pouvoient être poſſedez par des femmes. Mais par cette précipitation, auſſi bien que par les

FRIDERIC III. guerres qu'il avoit faites, il les avoit si fort dégoûtez, qu'ils ne le voulurent point écouter.

1477. Ils aimerent mieux avoir à faire avec Frideric: il les menagea si bien, qu'ils donnerent leur consentement au mariage de son fils Maximilien: De sorte, qu'avec Marie de Bourgogne, ce mariage se fit, le 18. d'Août. Maximilien n'avoit que 18. ans: Il se mit pourtant en posture de resister aux François; & s'étant rendu

1478. maître de quelques Places, il hazarda contr'eux une bataille, que l'année suivante il gagna à Ginnegate auprès de Teroüane; ce qui

1479. rétablit un peu les affaires des Païs-bas. Toutefois les Etats de Flandres ne demandoient qu'à en pouvoir venir à une bonne paix avec la Fran-

25. Mars. 1482. ce. Ils delibererent si long-tems sur les moïens d'y parvenir, que la mort de Marie étant survenuë, cet accident y apporta de nouvelles difficultez. L'enfant dont elle étoit grosse, mourut avec elle, & elle ne laissa, de cinq qu'elle avoit eus, qu'un fils nommé Philippe, & une fille appellée Marguerite. Il y eut de grandes contestations pour la Tutelle & la Gardenoble des enfans. Maximilien la prétendoit comme pere. Les proches parens de la défunte la lui contestoient, étant appuyez par les suffrages des Etats Generaux. Enfin ces Etats, pour prévenir de plus grands troubles, trouverent à propos de faire la paix avec la France, & Maximilien même en signa le Traité. Mais quelques-uns de son Conseil, qui cherchoient leurs interêts particuliers, lui ayant persuadé que la Gardenoble de ses enfans lui apartenoit de droit, aussi-bien que le gouvernement de l'Etat, il prit resolution d'exercer l'un & l'autre, & de s'y maintenir de gré ou de force. Il en commença l'execution par la ville de Dendremonde qu'il surprit. Il s'empara aussi d'Oudenarde & de quelques autres Places. Celles de Gand &

de

de Bruges, voyant qu'elles étoient menacées d'un pareil danger, envoyerent demander ſecours au Roi de France, pour s'en garentir. Ce Roi étant bien aiſe de profiter de la querelle de ſes voiſins, pour l'avantage de ſes affaires, leur envoya une partie de ſa Gendarmerie, ſous le commandement du Sieur de Crevecœur. La guerre ayant duré près de trois ans, à la ruïne du païs, les principaux Seigneurs trouverent des expediens, pour moyenner la paix de ceux de Gand & de Bruges avec Maximilien. Elle ſe fit à condition que les Etats de Flandres conſentiroient, que Maximilien demeurât Tuteur de ſon fils, avec certaine reſerve. Sur cela, Philippes ayant été amené à Gand, le même jour que Maximilien ſon pere y devoit faire ſon entrée, ce jeune Prince alla au-devant de lui; & tous deux firent leur entrée enſemble dans la Ville, accompagnez de cinq mille hommes de guerre, au lieu de cinq cens, dont on étoit convenu: De quoi pluſieurs témoignans n'être pas contens, non plus que du deſordre que ce grand nombre de gens cauſoit dans la Ville, Maximilien prit le parti de s'en aller avec ſon fils à Malines, où il laiſſa ce jeune Prince. Il donna enſuite les ordres néceſſaires à ſes Officiers generaux, pour continuer la guerre contre la France. Cependant comme il eut nouvelles, que tout ſe préparoit en Allemagne, pour l'élection d'un Roi des Romains, il alla joindre l'Empereur ſon pere, & tous deux s'étant rendus à Francfort, Maximilien, d'un conſentement general, fut élû Roi des Romains, le 16. de Février, & couronné le 9. d'Avril enſuivant, par l'Archevêque de Cologne. Peu de tems après ſon élection, il s'en retourna en Flandres, & Frideric ſon pere lui alla rendre viſite dans la Ville de Bruges, où il étoit, pour la concluſion du Traité de paix, qui venoit

FRIDERIC III. 1482. 1485. 1486. *Maximilien élû Roi des Romains.*

ERIDERIC III. 1436.

d'être arrêté entre luy & les Etats du païs, & qui fut confirmé en presence de l'Empereur. Frideric avoit amené avec lui beaucoup de troupes, & voyant que son fils en auroit besoin dans le demêlé qu'il avoit avec la France, il les lui laissa, & s'en retourna en Allemagne. Comme ces troupes faisoient de grands degâts dans la campagne, & que les peuples en étoient desolez; que d'ailleurs les plus proches parens de la défunte Princesse Marie n'avoient aucune part à l'éducation qu'on donnoit à Philippe leur jeune Prince, qui étoit entierement sous la conduite de Margueritte Doüairiere d'Angleterre, & de quelques autres Etrangers, ils entrerent dans une grande défiance de la conduite de Maximilien.

Maximilien est arrêté par ses Sujets en Flandre.

Leur mécontentement éclata au commencement de l'année 1488. lors qu'étant venu à Bruges, où les Etats generaux de Flandre étoient assemblez, pour remedier aux grands desordres que ses troupes faisoient dans le païs, on fit courir le bruit qu'il s'en vouloit servir pour se rendre maître de la Ville. Les Bourgeois & les gens de métier en furent se allarmez, qu'ils coururent aux armes, se saisirent de sa personne, & le firent garder dans le Château, avec toutesfois beaucoup de respect. Ils empriſonnerent aussi quelqu'un de ses Conseillers & confidens, dont quatre furent ensuite decapitez. Ceux de Gand, à l'exemple de Bruges, firent le procès à Payart grand Doyen de leur Eglise, & à dix autres qui eurent la tête tranchée, pour, quelques années auparavant, avoir laissé entrer dans leur Ville, Maximilien, avec cinq mille hommes, au lieu de cinq cens seulement, qui le devoient accompagner. Sur cette detention de Maximilien, les Etats de tous les païs furent convoquez à Malines, auprès du jeune Prince Philippe, pour aviser aux moyens de delivrer

delivrer ſon pere. Ceux qui s'y rendirent, jugerent à propos de transferer l'Aſſemblée à Gand, lieu plus commode, comme en effet ils le firent. Ceux de Flandre commencerent les Conferences par des plaintes contre le Roi, & le chargerent de pluſieurs chefs d'accuſation. Il y fut fortement répondu par les partiſans de Maximilien. Enfin, après qu'on eut longtems diſputé ſur les raiſons allegnées de part & d'autre, le Pape Innocent & l'Empereur Frideric, qui tous deux menaçoient le païs, l'un des armes ſpirituelles, & l'autre des temporelles, s'entremirent pour moyenner l'élargiſſement de Maximilien. Sur quoi les Etats Generaux ayant deliberté, ils conclurent la paix, laquelle Maximilien ſigna avec eux, le 16. Mai de la même année; en execution de laquelle il fut délivré, après dix ſemaines de détention, & conduit parmi ſes troupes qui tenoient la campagne, & étoient venuës au devant de lui.

FRIDERIC III. 1488.

Maximilien eſt mis en liberté.

Les Etats avoient fait le Traité avec tant de précaution, qu'ils avoient obligé Philippe Duc de Cleves, d'accompagner Maximilien juſqu'au milieu de ſes gens de guerre, & là de le prier, comme étant en pleine liberté, de vouloir par paroles expreſſes confirmer le Traité. Le Duc lui en ayant fait la demande, Maximilien lui répondit: Mon neveu, je vous repete, que je veux tenir ma promeſſe. Mais ſi-tôt qu'il fut arrivé en Brabant auprès de Frideric ſon pere, qu'il y rencontra avec un bonne armée Allemande, il changea de reſolution, ſuivant les perſuaſions de l'Empereur, & des Princes de Saxe, de Brandebourg, de Baviere, de Brunſvic, de Heſſe, de Bade, & d'autres, qui ne pouvoient approuver une paix forcée. Ces Princes au contraire défendirent d'en continuer la publication, & recommencerent la guerre.

L'Empereur vient en Flandres au ſecours de ſon fils.

FRIDERIC III. 1488.

Frideric & Maximilien, tâcherent d'abord d'attirer en leur parti le Duc de Cleves, le menaçant comme Vaſſal de l'Empire, du ban & de la proſcription, s'il n'obéiſſoit à ſon Souverain. Mais le Duc s'excuſa ſur le ſerment, que par ordre exprès de Maximilien, il avoit fait aux états de Flandre; & proteſtant pour la garentie de la paix, il demeura ferme contr'eux, réſolu de vivre & de mourir avec honneur, plûtôt que de contrevenir par une ſubtile perfidie à ce qu'il avoit juré.

Philippe de Cleves eſt mis au ban par l'Empereur.

Frideric voyant qu'il ne pouvoit vaincre l'opiniatreté de ce Duc, voulut en faire un châtiment exemplaire. Et pour cet effet, comme il étoit alors à Anvers, il fit dreſſer ſon Trône dans la Cour du Cloître de ſaint Michel, où étant en ſes ornemens Imperiaux, il le mit ſolemnellement au ban de l'Empire, le declarant traître & déchû de ſes biens, & de ſes honneurs. Il avoit en même tems fait mettre le ſiege devant Cand; mais après n'y avoir fait autre choſe pendant ſix ſemaines que rüiner le païs, il abandonna cette entrepriſe, & s'en retourna en Allemagne, laiſſant à Albert Duc de Saxe le commandement de ſes troupes.

1489.

Cependant, à la ruine du païs, on continua la guerre juſqu'en l'année 1489. que la paix ſe conclut entre Charles Roi de France, & Maximilien. Charles fit cette paix, pour avoir lieu de menager l'amitié du Roi des Romains, dans le deſſein qu'il avoit non ſeulement de lui renvoyer Marguerite ſa fille, qui avoit été élevée à la Cour de France, & avec qui il avoit été fiancé, ſans qu'il ſe pût offenſer de ce renvoi; mais encore de lui faire perdre adroitement l'eſperance de pouvoir conſommer le mariage, qui par procureur avoit été arrêté entre lui & l'heritiere de Bretagne, laquelle Charles deſiroit de prendre pour femme, afin d'unir la Bretagne à

ſa

ſa Couronne. Laiſſons un peu agir le Roi des Romains dans le demélé de cette affaire, & voyons ce qui ſe paſſe dans l'Empire. Frideric, depuis ſon voyage de Flandre, n'avoit travaillé qu'à calmer toutes choſes en Allemagne, autant qu'il lui avoit été poſſible. Son deſſein n'étoit autre que de pouvoir mourir, comme il avoit toûjours tâché de vivre, dans les bras de la paix. Son ſouhait fut accompli, car il finit pacifiquement ſes jours à Lintz, le 7. Septembre 1493. L'Epitaphe qui fut miſe ſur ſon tombeau à Vienne peut faire connoître quel étoit le merite de ce Prince : En voici la traduction.

FRIDERIC. III. 1489. 1493.

D O N.

Dans ce Marbre repoſe.

FRIDERIC III. Empereur, Pieux, Auguſte, Souverain de la Chrétienté, Roy d'Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, de Carinthie, & de Carniole. Comte Prince d'Habſbourg & de Tirol, Landgrave d'Alſace, Prince de Suabe, Marquis, &c. Prince très-religieux, qui a gouverné l'Empire 53. ans avec grande ſageſſe & moderation, & qui, par le mariage de l'Empereur Maximilien ſon fils, avec la Sereniſſime Dame Marie fille & heritiere de Charles Duc de Bourgogne, a fait entrer dans la Maiſon d'Autriche tous les Duchez, Principautez, Marquiſats, Comtez, Seigneuries, & Domaines, que ce Duc poſſedoit par terre & par mer, & que l'Empereur Maximilien conſerve avec l'épée.

On voit par cette Epitaphe, que la Maiſon d'Autriche à toûjours mis au nombre de ſes plus glorieuſes actions, les alliances qu'elle a faites par

MAXIMILIEN I. 1433.

par le mariage. Ce n'eſt pas ſans ſujet, car ce ſont ces alliances, qui ont élevé les Princes de cette Maiſon, au faîte de grandeur où ils ſont parvenus, ainſi que la ſuite de l'Hiſtoire le fera mieux connoître.

On diſoit entr'autres choſes de Frideric, qu'il n'avoit jamais juré que deux fois en ſa vie; la premiere, quand il fit ſon ſerment dans la ceremonie de ſon couronnement à Aix; & l'autre, quand il fut couronné à Rome.

CHAPITRE III.

Maximilien I

MAXIMILIEN qui avoit été élû, & couronné Roi des Romains du vivant de ſon pere, fut ſans conteſtation couronné Empereur, incontinent après qu'on eut rendu les derniers devoirs au défunt. Il apporta au gouvernement de l'Etat, toutes les parties neceſſaires à un grand Prince, pour l'adminiſtration des affaires, auſſi-bien en tems de paix qu'en tems de guerre. Son enfance avoit été ſujette à beaucoup d'infirmitez; en ſorte qu'à l'âge de 9. à 10. ans on ne pouvoit encore ſçavoir, s'il ſeroit muet ou hebeté. Mais ce défaut ſe corigea ſi bien avec l'âge, qu'il ſe fit admirer par ſon éloquence, & par l'élegance avec laquelle il parloit pluſieurs langues: il avoit une paſſion extraordinaire pour les lettres, & pour ceux qui en faiſoient profeſſion. Il ne ſe contentoit pas de lire les Hiſtoriens & autres bons livres; il mettoit lui-même la main à la plume, & donnoit ſouvent quelques heures à écrire l'hiſtoire.

Le commencement de ſon régne fut troublé par

par une grande incurſion que les Turcs firent en Croatie. Il ſe crut obligé de ſe mettre inceſſamment en devoir de s'y oppoſer. Il aſſembla promptement en Autriche une puiſſante armée, & avança vers eux en toute diligence. Les Turcs en furent ſi étonnez, qu'ils n'oſerent l'attendre, & s'enfuirent honteuſement. L'Empereur ſe voyant ſans ennemis, congedia ſon armée, & s'appliqua aux autres affaires de l'Empire. MAXIMILIEN I. 1493.

Comme il y avoit long-tems qu'il étoit veuf, on le preſſa fort depuis le decès de ſon pere de ſe remarier, & on lui propoſa pour femme, Blanche Marie ſœur de Jean Galeas Duc de Milan, & niece de Loüis Sforce, dit le Maure, lequel Sforce étant Gouverneur de ſon neveu Galeas, envahit ſur lui l'Etat de Milan, après l'avoir, à ce qu'on prétend, fait empoiſonner. Comme cette Princeſſe étoit la plus belle de ſon tems, l'Empereur en reçut agreablement la propoſition, & il l'épouſa, le 6. de Mars de la même année. Loüis Sforce, qui avoit le plus travaillé à faire reüſſir ce mariage, dans le deſſein de ſe rendre l'Empereur favorable, pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de la Duché qu'on lui conteſtoit, en retira cet avantage, que l'Empereur lui en donna ſecretement l'Inveſtiture, faute d'hommage & de devoirs non rendus. 1494.

L'Empereur, qui par cet alliance, ſe trouvoit engagé à s'intereſſer deſormais dans les affaires d'Italie, voulut prendre avis des Etats de l'Empire, ſur la prétention que Charles VIII. Roi de France avoit au Royaume de Naples, & ſur le voyage qu'il venoit d'entreprendre, pour en faire la conquête. Il convoqua pour cet effet une Diette à Worms, où il fit propoſer, ſi l'on s'oppoſeroit aux deſſeins de Charles, où s'il ne ſeroit point plus expedient pour l'Allemagne de faire la guerre au Turc.

Mais

MAXIMILIEN I. Mais il n'y fut rien réſolu ſur l'un & ſur l'autre chef ; & toute l'occupation de la Diete ſe reduiſit aux affaires du dedans. L'on y dreſſa
1495. une Conſtitution authentique, pour la conſervation de la paix publique dans l'Empire, entre les Princes & les Etats qui le compoſoient alors, afin qu'on y pût avoir recours, comme à un Oracle, dans les affaires les plus difficiles. Et l'Empereur ayant auſſi conſideré, la peine que les parties avoient à ſuivre la Chambre Imperiale, qui étoit ambulatoire avec la Cour de l'Empereur, il la rendit fixe à Worms, d'où elle fut quelque-tems après transferée ailleurs, & enfin arrêtée à Spire. Ce fut en cette Diete
1496. qu'il érigea le Comté de Wirtemberg en Duché, en faveur de Frideric de Wirtemberg, du conſentement de tous ceux qui y aſſiſterent ; & on lui attribuë auſſi, environ le même tems, l'érection du Duché d'Autriche en Archiduché ; quoique d'autres ſoûtiennent, qu'elle avoit été déja faite par Frideric III. ſon pere. Il voulut achever le mariage qui avoit été propoſé entre Philippe ſon fils, âgé de dix-huit ans, & l'Infante Jeanne, une des filles de Ferdinand d'Aragon, & d'Izabelle de Caſtille. Et quoi qu'a-
1497. lors, ſelon l'ordre de la naiſſance, cette Infante eut devant elle, l'Infant Jean ſon frere aîné, qui quelque mois après fut marié avec Marguerite ſœur de Philippe, & eut devant elle, Izabelle ſa ſœur aînée femme d'Emanuel Roi de Portugal, néanmoins contre les apparences, par la mort de ſon frere & de ſa ſœur, & des enfans qu'ils avoient eus de leurs mariages, elle devint l'unique héritiére des Royaumes d'Eſpagne. Ainſi cette alliance ne fut pas moins avantageuſe à la Maiſon d'Autriche, qu'elle l'avoit été à celle de Maximilien avec l'Héritiére de Bourgogne.
1498. Cependant Charles Roi de France étant mort ſubi-

subitement à Amboise, Loüis XII. Duc d'Orleans lui avoit succedé. Comme ce Prince pretendoit avoir un droit inconteſtable ſur le Duché de Milan, en qualité d'heritier de René Comte de Provence, il prit auſſi-tôt reſolution de ſe mettre en état de paſſer les Alpes pour aller prendre poſſeſſion de ce Duché ; & Loüis Sforce de ſon côté, pour prevenir l'orage, eut recours à l'alliance de Maximilien, & fit tout ce qu'il fallut pour ſe tenir ſur ſes gardes. MAXIMILIEN. I. 1498.

Maximilien, par les nouvelles occupations que la guerre de Gueldres lui cauſa, fut obligé d'interrompre le deſſein qu'il avoit de ſecourir Sforce. Pour donner quelque connoiſſance de l'affaire de Gueldres, il faut remonter un peu plus haut, & dire qu'Arnoul d'Egmond Duc de Gueldres ayant été detenu priſonnier, & extremement maltraité par Adolphe ſon fils, avoit trouvé moyen de le faire enfermer ; & voulant en même tems témoigner à Charles dernier Duc de Bourgognee ſa reconnoiſſance, des ſecours & des bons-offices qu'il avoit reçus de lui à cette occaſion, il lui avoit vendu & cedé ſon Duché, moyennant la ſomme de quatre-vingt douze mil écus, que Charles lui avoit payée comptant, & moyennant la joüiſſance qu'Arnoul s'étoit reſervée des revenus du Duché, ſa vie durant. Après la mort d'Arnoul, le Duc de Bourgogne s'en étoit mis en poſſeſſion. Mais ce Duc étant decedé, ceux du païs de Gueldres voulurent qu'on leur rendît Adolphe, qui étoit priſonnier au Château de Vilvorden, d'où, pour ainſi dire, il ne ſortit que pour mourir : car une maladie l'emporta peu de jours après avoir obtenu ſa liberté. De ſorte que Marie de Bourgogne, & depuis ſa mort, Maximilien, comme Tuteur de Philippe ſon fils, étoient mis en état de ſoûtenir par la force

MAXIMILIEN I. 1499.

force des armes le droit qu'ils prétendoient avoir à ce Duché, comme faisant partie de la succession de la Maison de Bourgogne. Neanmoins Charles d'Egmond fils d'Adolphe leur en contesta long-tems la possession, & tant qu'il vêcut, il se maintint dans une partie du Duché, nonobstant la puissance de la Maison d'Autriche, & le jugement des Princes de l'Empire, qui l'avoient adjugé à Philippe.

Pendant que Maximilien étoit le plus occupé à cette guerre, il fut tout d'un coup contraint de s'en desister, & de prendre même le parti de l'accommodement avec Charles d'Egmond, pour s'aller opposer aux Suisses, qui avoient commencé de faire des courses dans les terres d'Autriche. La guerre s'alluma entr'eux de telle sorte qu'en plusieurs sanglantes rencontres, il y perit plus de trente mille hommes, la pluspart du côté des Suisses : la victoire balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; & par tout l'Empereur se signala, & fit plusieurs exploits memorables. Enfin par l'entremise du Duc de Milan & d'autres Princes, l'Empereur leur accorda la paix : elle fut concluë avec beaucoup d'honneur & d'avantage pour lui.

Plusieurs mois avant ce Traité, c'est-à-dire, lorsque Maximilien étoit encore dans le fort de la guerre des Suisses, Loüis XII. Roi de France se voulut prévaloir de cette occcasion, pour s'emparer du Duché de Milan, sur lequel il prétendoit avoir droit. Il rassembla promptement le plus de troupes qu'il lui fut possible, & au mois d'Août de la même année, il les fit passer en Lombardie, où aidées du secours des Venitiens avec lesquels on avoit fait alliance pour le même effet, elles s'emparerent en moins de vingt jours, de presque toutes les Villes du Duché de Milan, & obligerent à la fin le Duc Loüis,

de

de céder à la force, de ſe retirer en Allemagne avec ſa famille, & avec ce qu'il pût emporter, & d'abandonner à la diſcretion des François la ville de Milan. Le Roi de France, qui attendoit à Lyon le ſuccès de ſes armes, en ayant reçû l'avis, ſe rendit en diligence à Milan au mois d'Octobre, il y fit ſon entrée ſolemnelle, & après y avoir fait quelque ſejour, retourna en ſon Royaume. MAXIMILIEN I. 1499.

Le Duc de Milan ne s'étonna point de ſa perte. Secouru de l'Empereur il mit une puiſſante armée ſur pied, & l'année d'après, il retourna en Lombardie. La ville de Milan ſe rendit à lui avec autant de facilité qu'elle s'étoit donnée au Roi de France, & cela par les intrigues du Cardinal ſon frere : mais la fortune ne lui fut pas long-tems favorable. Le Roi Loüis courant au ſecours de ſa conquête, il arriva que comme l'armée du Duc étoit compoſée de grand nombre de Suiſſes auſſi-bien que celle du Roi, ces deux armées s'étant trouvées en preſence l'une de l'autre, jamais les Suiſſes, qui étoient avec le Duc, ne voulurent combattre ; bien au contraire, ils ſe ſaiſirent de la perſonne du Duc, & le livrerent aux François, qui l'envoyerent priſonnier en France, où il mourut depoüillé de ſon Etat. Le Roi en demeura poſſeſſeur ; & afin de s'y maintenir, quelque tems après il fit un Traité avec l'Empereur ; ce Traité portoit, que le Roi de France donneroit ſa fille Claude en mariage à Charles petit-fils de l'Empereur, quand les deux parties, qui n'étoient encore qu'enfans, ſeroient en âge de ſe marier. *Le Duc de Milan recouvre ſon pays.* 1500. *Les François reprennent Milan, & ſe rendent maîtres du Duc.* 1501. 1502.

L'année ſuivante, il y eut en Allemagne un ſoulevement formidable de païſans. Il ne fallut pas moins qu'une puiſſante armée de troupes re- *Revolte des païſans.*

MAXIMILIEN I. reglées, pour les mettre à la raiſon. Ces ſortes de gens, à l'imitation des Suiſſes, avoient reſolu de ſecoüer le joug de leurs Seigneurs, & de vivre en liberté ſous la forme d'une Republique.

L'Empereur s'étoit bien accommodé avec le Roi de France pour ce qui regardoit Milan: Mais il ne pouvoit cependant oublier l'outrage qu'il croyoit avoir reçû des Venitiens, par l'aſſiſtance qu'ils avoient donnée au Roi dans l'affaire du Milanois. Il convoqua une Diete à Conſtance,

1508. & quoique ſous d'autres pretextes, il y fit reſoudre la guerre contre la Republique de Veniſe, & ſes adherans, pour y mieux réuſſir, il fit une Ligue avec le Pape Jules II. & avec les Rois de France & d'Eſpagne, qui ne voyoient auſſi qu'avec regret cette Republique en paiſible poſſeſſion de pluſieurs Villes, tant du Duché de Milan, que du reſte de la Lombardie qu'elle avoit uſurpées.

1509. Le ſuccès répondit à l'entrepriſe. Car l'Empereur d'un côté, & le Roi de France de l'autre, enleverent aux Venitiens preſque toutes les Villes qu'ils occupoient dans la Lombardie; & le Pape prit auſſi ce qui étoit à ſa bienſéance. Mais cela ne ſervit qu'à faire éclater davantage la vertu & la prudence de cette Republique. Elle reprit bien tôt tout ce qu'elle avoit perdu, & devint même plus puiſſante qu'elle n'étoit. Elle mit en uſage toute ſa politique, & détacha de la Ligue le Pape Jule, ce qui irrita extremement le Roi de France; juſques là, que par le moyen de pluſieurs Cardinaux qui étoient à ſa devotion, il fit aſſembler un Concile à Piſe

1511. contre le Pape. Le ſaint Pere parut ſi ſenſible à cette injure, qu'il proceda contre Louis comme contre un Schiſmatique. Il indiqua même un autre Concile à Rome, declarant nulle la convocation de celui de Piſe, & forma une autre

Succès de la guerre contre les Venitiens.

tre Ligue contre le Roi, avec d'autant plus de facilité, que celui d'Eſpagne s'étoit deja rangé du parti des Venitiens, & que l'Empereur étoit obligé d'abandonner les affaires d'Italie, pour s'aller oppoſer au Duc de Gueldres, qui de nouveau s'étoit revolté contre lui. Le Pape ſe jetta même à la fin dans les interêts des Venitiens; en ſorte que le Roi de France demeura ſeul dans l'embarras. MAXIMILIEN I. 1509.

Ce Prince fit pourtant un effort ſi conſiderable, qu'avec une puiſſante armée qu'il avoit ramaſſée, & dont il donna le Commandement à Gaſton de Foix, il remporta ſur les Confederez, près de Ravenne, une grande victoire le jour de Pâques. Mais elle fut ſi ſanglante de ſon côté, que les affaires n'en furent pas mieux, que s'il avoit perdu la bataille: Et même pour ſurcroît de diſgrace les Anglois s'étant declaré contre lui, il fut obligé de tout quitter de ce côté là pour venir défendre ſon païs. Ce fut alors qu'on lui enleva Milan, & tout ce qu'il avoit en Italie. 1512. *Le Roi de France perd Milan.*

Ferdinand, profitant de cette conjoncture, s'empare du Roiaume de Navarre ſur Jean de la Maiſon d'Albret. Après cette uſurpation, il chertha des titres pour le retenir & n'en trouva point que le droit d'une guerre injuſte, qu'il voulut depuis authoriſer par une prétenduë Bulle poſtiche, qui d'ailleurs ne pourroit donner aucun droit ſur une Couronne qui ne releve que de Dieu. *L'invaſion de la Navarre s'étoit faite dès le mois de Juin, & la prétenduë Bulle ne fut publiée de l'aveu des Eſpagnols qu'au mois de Juillet.*

La guerre dura entre tous ces Princes juſqu'à la mort de Loüis XII. François I lui aïant ſuccedé, jugea à propos de faire un accommodement avec l'Empereur, qui s'y porta d'autant plus aiſément que les broüilleries qui, en ce tems-là, étoient ſurvenuës entre pluſieurs Princes d'Allemagne, ne permettoient pas qu'il ſe partageât en d'autres affaires; & auſſi parce qu'il penſoit 1513. *Paix generale.* 1. *Janvier* 1515.

MAXIMILIEN I. 1512. pensoit à établir sa famille : Car il travailloit à marier l'Infante Marie sa petite fille avec Loüis fils aîné de Ladislas, Roi d'Hongrie. Il menagea si bien les choses que quelque mois après, la solemnité des nôces se fit à Vienne avec un grands concours de Princes, & Seigneurs ; Et parce que les nouveaux mariez étoient encore trop jeunes, la consommation du mariage fut differée pour quelque tems.

Mariage de l'Infante petite fille de l'Empereur.

May. Le Roi François n'eut pas plûtôt fait la paix avec l'Empereur, qu'il la conclut avec le Roi d'Angleterre & les Venitiens. S'étant ainsi assuré de ces côtez-là, il se mit en état de reconquerir le Milanois comme un Duché appartenant à sa Couronne. Il entra en Italie avec une armée fort leste, & après quelques avantages assez considerables, aïant auprès de Marignan rencontré l'Armée des Suisses, qui étoit venuë au secours du Duc de Milan, Maximilien Sforce, fils du feu Duc Loüis, leur donna bataille. Le combat fut très rude, & si opiniâtré, qu'il n'y eut que la nuit qui le fit cesser ; & même le lendemain dès la pointe du jour on retourna à la charge ; mais enfin les Suisses, sur le bruit que l'Armée des Venitiens étoit venuë au secours du Roi, lâcherent le pied, & dans ce desordre il les tailla en pieces. Le jour suivant, il alla attaquer la Ville de Milan, & l'emporta. Il ne voulut point y entrer, que le Duc qui pour toute ressource s'étoit retiré dans le Château, n'eût été forcé à le rendre, & à se soûmettre à la loi du vainqueur ; loi qui fut, que Sforce reconceroit au Duché & au Titre de Duc, moiennant quelque argent, & une pension sa vie durant, qu'il consumeroit en France, où il devoit être conduit. Le Traité en aiant été signé, il sortit du Château, & personne n'osant plus resister, le Roi se rendit facilement maître de tout cet Etat. Des progrès si conderables allarmerent

François I. reprend tout le Milanois.

Août.

13. *Octobre.*

telle-

tellement Maximilien, qu'il reſolut de ſe mettre en état d'en arrêter la ſuite, & de paſſer en Italie avec une Armée de trente-cinq mille hommes. Ce qui obligea auſſi François I. à faire une Ligue avec le Pape Leon X. qui pour cela s'aboucha avec lui à Bologne, où le Traité n'eut pas été plûtôt ſigné, que le Roi ſongea à retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires du Milanois. Le Pape étoit entré dans cette Ligue pour deux raiſons. La premiere, parce que le Roi de France étant victorieux & craint par tout, ſa Sainteté ſe faiſoit une loi de ce qu'elle ne pouvoit pas éviter. La ſeconde que le Roi Ferdinand étant infirme, & de telle ſorte qu'il mourut environ deux mois après, & ayant pour Succeſſeur ſon petit-fils Charles, qui n'avoit alors que ſeize ans, le Pape ne pouvoit pas faire un grand fonds ſur ces Princes, ni ſur leurs alliez. En effet, ce que l'Empereur put faire en Lombardie, lorſqu'il y fut entré avec ſes troupes, fut d'aſſieger dans Milan le Connétable Duc de Bourbon, François I. l'ayant laiſſé en Italie, pour défendre ſa conquête : ce Duc s'étoit retiré dans la Ville ayant abandonné la campagne à l'Empereur. A la verité Maximilien fut quelques ſemaines ſerrant la Place d'aſſez près ; mais comme il commençoit à manquer de vivres, & qu'il ſçut qu'il étoit venu un renfort de 12000. Suiſſes aux François, apprenant d'ailleurs la maladie de Ladiſlas Roi de Hongrie, il fut obligé de lever le ſiege, & de reprendre le chemin d'Allemagne. Il avoit de plus a faire partir le Prince Charles, qui étoit en Flandres, pour aller en Espagne prendre poſſeſſion des Royaumes qui lui étoient nouvellement échûs : & afin qu'il pût avoir le paſſage libre par la France, l'Empereur fut conſeillé de faire la paix avec le Roi François, qui

MAXIMILIEN I.

15. *Decembre.*

22. *Février* 1516.

Paix entre l'Empereur & le Roi de France.

MAXIMILIAN I. 1517.

par ce moyen demeura dans la poſſeſſion paiſible de ce qu'il tenoit en Italie.

Avant de paſſer outre, il eſt à propos de dire un mot de ce qui, dans cette année, donna lieu à l'héréſie de Luther; puiſque c'eſt de ce grand évenement d'où nous verrons arriver tant de choſes à la deſolation de l'Empire. Le Pape Leon X. s'étoit propoſé de faire achever l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, que ſon Prédeceſſeur avoit commencé. Pour ſatisfaire à la depenſe, auſſi-bien qu'à celle qui étoit neceſſaire pour la guerre qu'il projettoit contre le Turc, il ne trouva point de meilleur moyen, que d'engager les peuples à y contribuer de leurs deniers, en accordant à ceux qui le feroient, des Indulgences plenieres, par la vertu deſquelles leurs ames & celles de leurs parens & amis ſeroient exemptes des peines du Purgatoire. Il envoya ſes Bulles à Albert, Electeur de Mayence, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prelat commit des gens pour diſtribuer les Indulgences, & recevoir les deniers; pendant que d'un autre côté il chargea Jean Châtel Dominicain, & Inquiſiteur de la foi en Allemagne, & ceux de ſon Ordre, de prêcher par tout le merite de ces Indulgences. Les prépoſez à la levée de l'argent commirent un ſi grand abus en la diſtribution de ces graces, & les Dominicains ſe porterent à un tel excès d'indiſcretion, pour les faire valoir, que les uns & les autres remplirent toute l'Allemagne de ſcandale.

Origine de l'hereſie de Luther.

Les Auguſtins, touchez peut-être, de ce qu'en cette affaire on leur avoit préferé les Dominicains, voulant auſſi ſe rendre celebres, prirent de là un grand champ, de refuter ce que les Dominicains avançoient par un trop grand zèle contre la verité. Jean Stulpitz, Vicaire general des Auguſtins, appuyé de la faveur de l'Electeur de Saxe, qui le conſideroit, fut le premier qui

qui s'éleva contre les ſermons des Dominicains, & contre l'abus qu'on faiſoit des Indulgences. Pour ſe mieux munir contre un ſi fort parti, il prit pour ſon ſecond Martin Luther, qu'il regardoit comme le plus capable de ſes Religieux, & des Docteurs de la nouvelle Univerſité de Vittemberg, du nombre deſquels il étoit. Auſſi-tôt, Luther y propoſa des Theſes, où à la verité il diſoit beaucoup de choſes ortodoxes, mais il en avoit gliſſé auſſi de fauſſes contre les Indulgences, & contre l'autorité du Pape.

MAXIMILIEN I. 1517.

Il n'en fallut pas davantage pour former deux partis. Jean Thetzel, pour faire une contrebatterie aux Theſes de Luther, en fit ſoûtenir d'autres de ſon côté à Francfort ſur l'Oder, pour défendre le Pape & les Indulgences. Il pouſſa vigoureuſement les choſes, & fit en qualité d'Inquiſiteur brûler publiquement celles de Luther. Cet Auguſtin, qui étoit un homme emporté, altier & entreprenant, bien-loin de s'intimider de la conduite de l'Inquiſiteur, écrivit fortement contre lui, pour appuyer ſes Theſes, pendant que ſes diſciples firent pareillement brûler à Wittemberg, celles du Dominicain. Ainſi les deux partis s'échaufferent; mais ce fut encore ſans ſortir de la ſoumiſſion qu'ils devoient au ſaint Siege.

Il eſt vrai, que les Dominicains joignirent ſous main la negociation à la diſpute. Ils firent de fortes ſollicitations auprès du Pape, pour faire condamner les Auguſtins. Leon deferant à ſes ferventes ſupplications, fit citer Luther de comparoître à Rome dans ſoixante jours; & il lui nomma même des Juges. Les Dominicains cependant ne faiſoient pas près de l'Empereur de moindres inſtances contr'eux. Mais, il ſe trouvoit alors occupé à achever ſon accommodement avec la France, & d'autre côté, à

Accommodement de Maximilien avec la France, & la Hongrie.

MAXIMILIEN I. 1518.

mettre le meilleur ordre qu'il pouvoit aux affaires d'Hongrie, agitée de remuemens à l'occasion de la tutelle du Roi Loüis, qui n'avoit que dix ans.

Toutefois, auſſi-tôt que l'Empereur eut terminé ces deux affaires, il penſa non-ſeulement à rétablir la tranquillité de l'Allemagne, que les deux partis dont nous venons de parler, commençoient à ébranler; mais auſſi à regler les affaires de ſa Maiſon, voyant que ſes forces diminuoient.

Diete d'Augsbourg, où l'on cite Luther.

Ce fut dans cette double vûë, qu'il convoqua une Diete à Augsbourg, où une des premieres choſes qu'il fit, fut de recommander fortement aux Electeurs, Charles ſon petit-fils, paſſant auprès d'eux toute ſorte de bons offices, pour les porter à l'élire ſon Succeſſeur à l'Empire. Et comme les Dominicains ne lui donnoient point de repos ſur l'affaire de Luther, il fut obligé, pour les contenter, de le faire citer de comparoître à la Diete; même pour cet effet, il lui envoya un ſauf-conduit, ſans attendre la réponſe de la Lettre, que dès le commencement de la Diete, & de l'avis des Etats, il avoit écrite au Pape, pour le prier de vouloir prononcer ſur cette affaire, qui alloit jetter l'Allemagne dans le trouble. Et d'autant que d'un autre côté, l'Electeur de Saxe, & l'Univerſité de Wittemberg, avoient auſſi écrit à ſa Sainteté, pour la ſupplier de ſe relâcher de la citation qu'elle avoit envoyée à Luther, pour comparoître devant elle à Rome; & de conſentir que l'affaire ſe decidât par le Cardinal Cajetan, alors ſon Legat en Allemagne, qui ſe trouvoit même à la Diete, le Pape y donna les mains. De maniere que Luther ainſi diſpenſé d'aller à Rome, ſe rendit à Augsbourg, & ſe preſenta devant ce Cardinal, ſous la faveur du ſauf-conduit de l'Empereur. Mars lorſque le Car-

Cardinal le preſſa, de retracter purement & ſimplement ce qu'il avoit ſoutenu dans ſes Ecrits, il s'en défendit; neanmoins, afin qu'on ne doutât point de ſon intention là deſſus, il fit une proteſtation par devant un Notaire, & des témoins, par laquelle il declaroit, qu'il ſe ſoumettoit au jugement de l'Egliſe; qu'il étoit prêt de ſe retracter, ſi on lui faiſoit voir ſes erreurs, & qu'il s'en rapportoit aux autres Univerſitez. Toutefois le Legat ne laiſſa pas de le preſſer toûjours de revoquer les propoſitions qu'il avoit avancées: Et Luther craignant d'être arrêté, ſe retira la nuit, faiſant afficher un Ecrit, par lequel il appelloit du Legat au Pape. Il écrivit même au ſaint Pere, pour ſe plaindre de la dureté du Cardinal, dont à la verité l'on accuſoit le penchant, pour être trop du côté des Dominicains, à cauſe qu'il avoit été de leur Ordre. MAXIMILIEN I. 1518.

La fin de cette Diete fut celles des jours de Maximilien. Il mourut d'une diſſenterie, l'an 1519. le 12. de Janvier, âgé de 63. ans, ou ſelon d'autres de 59. Il fut enterré à Neuſtat. 1519.

C'étoit un Prince beau de viſage, bienfait de ſa perſonne, ſobre, modeſte, & ſi retenu qu'aucun de ſes gens même ne l'avoit jamais vû nud; il aimoit les Lettres, & comme il avoit l'imagination vive, & l'eſprit agréable, il reuſſiſſoit fort à la Poëſie. Le beau Poëme qu'il a laiſſé en ſa propre langue, ſur ſes differentes expeditions militaires, & d'autres Ouvrages, le juſtifient aſſez. Il avoit une memoire, qui alloit juſqu'au prodige, ſe ſouvenant du nom d'un homme, quoiqu'il ne l'eut vû, ni entendu nommer qu'une fois en ſa vie. Il étoit patient à ſouffrir la fatigue & la faim, brave de ſa perſonne; & ce qui ſurpaſſe tout le reſte, liberal, magnifique, obligeant, & affable envers tout le monde. Il redreſſa la diſcipline militaire, & ordonna l'exercice des gens de guerre en Allemagne, avec de

MAXIMILIEN I. 1519.

gros mouiquets, & des picques longues de 18. pieds; par l'avis du grand Capitaine Fronsberg, dont nous voyons encore les recuëils imprimez; il fit auſſi dreſſer des Loix, & des Ordonnances militaires.

Maximilien ne laiſſa point d'enfans de ſa ſeconde femme, Blanche Marie fille de Galeas Sforce Duc de Milan: & de ceux qu'il avoit eus de Marie de Bourgogne, il ne reſtoit alors de vivant que Marguerite. Cette Princeſſe avoit été premierement fiancée à Charles VIII. Roi de France, puis ayant été par lui refuſée, & renvoyée à ſon pere, elle avoit été mariée, à l'Infant Jean, fils du Roi Ferdinand, & d'Iſabelle, & en étant devenuë veuve peu de mois après, elle avoit en dernier lieu été fiancée à Philibert Duc de Savoye, qui mourut ſans avoir conſommé le mariage. Après quoi, l'année 1513. pendant la minorité de ſon neveu Charles, elle avoit été établie Gouvernante des Païs-Bas. Pour ce qui eſt de Philippe ſon frere, fils aîné de l'Empereur, il étoit mort, le 25. Septembre 1506. douze ans avant ſon pere, ayant laiſſé de ſon mariage avec Jeanne fille de Ferdinand & d'Izabelle, ſix enfans, ſçavoir, Charles, né le 23. Septembre 1500. qui ſucceda à Maximilien ſon ayeul en l'Empire, Ferdinand, né le 10. de Mars 1503. & quatre filles, dont l'aîné étoit Eleonore, qui, en premieres nôces, eut pour Mari Emanuel, Roi de Portugal, dont elle eut une fille, & qui en ſecondes épouſa François I. Roi de France, dont elle n'eut point d'enfans; la deuxiéme, Izabelle, femme de Chriſtierne, Roi de Dannemarc, de Suede, & de Nortvege, lequel fut chaſſé de ſes Etats à cauſe de ſa tyrannie, & dont elle eut deux filles, ſçavoir, Dorothée, femme de Frideric le Pieux, Electeur Palatin, & Chriſtine, mariée au Duc François de Milan, & depuis à Fran-

François, Duc de Lorraine, d'où ſont deſcendus les Princes de cette Maiſon; la troiſiéme fille de Philippe étoit Marie, qui épouſa Loüis, Roi d'Hongrie, dont étant demeurée veuve ſans enfants, on lui donna le Gouvernement des Païs-Bas. La quatriéme étoit poſthume, nommée Catherine, qui après avoir été promiſe à Jean Frideric, Prince Electoral de Saxe, & depuis refuſée à ce Prince, parce qu'il changea de Religion, fut mariée à Jean III. Roi de Portugal, qui la repudia & l'obligea de ſe retirer en Autriche.

CHARLES V. 1519.

CHAPITRE IV.

Charles V.

LA diviſion qui ſe mit entre les Princes Electeurs, par les diverſes negociations, que les prétendants à l'Empire firent auprès d'eux, pour menager leurs ſuffrages, furent cauſe de l'Interregne, qui dura près de ſix mois, après la mort de Maximilien. Charles V. Archiduc d'Autriche, & Seigneur des Païs-Bas, du chef de ſon pere, & Roi d'Eſpagne, de Sicile, & de Naples, par ſa mere, avoit été déja propoſé dans la Diete d'Augsbourg, par le défunt Empereur ſon ayeul, pour être ſon Succeſſeur, ainſi qu'il a été ci-devant remarqué. Il avoit pour Competiteur François I. Roi de France, qui dans la penſée qu'il avoit depuis long-tems formée, d'ajoûter la Couronne Imperiale à la ſienne, avoit fait faire, pour ce ſujet diverſes pratiques en Allemagne, du vivant du même Empereur. Et incontinent après ſon decès y avoit envoyé une Ambaſſade fort ſolemnelle, avec une

CHARLES V. 1519. somme de quatre cent mil écus, pour affermir la bonne volonté de quelques Electeurs, qui étoient entrez dans ses interêts. Toutefois le College Electoral, voyant plusieurs inconvenients à élire l'un ou l'autre de ces Concurrents, prit le parti d'offrir l'Empire à Frideric le Sage, Electeur de Saxe. Mais ce Prince le refusa genereusement; & ayant donné sa voix à Charles, son suffrage fut fortifié de celui de l'Archevêque de Mayence, & suivi ensuite de ceux de leurs Collegues, à la reserve de celui de l'Electeur de Treves, qui tint ferme pour François I. Les raisons les plus considerables, qui empêcherent l'election de celui ci, furent, qu'il n'étoit pas né en Allemagne, & qu'il n'en étoit pas même originaire; outre que l'humeur des Allemans, ombrageuse & défiante, leur fit apprehender que le Roi de France, né & élevé dans une Monarchie absoluë, ne changeât l'état de l'Empire, & n'en reduisit les Electeurs & les Princes au pied des Ducs & Pairs de France.

Charles fut donc élû Empereur à Francfort, le 28. de Juin 1519. & comme il étoit alors en Espagne, l'Electeur Palatin fut dépeché vers lui, pour lui en porter la nouvelle. Aussi-tôt qu'il l'eût reçuë, il se mit en état de passer en Allemagne, & ayant fait équiper une flotte, il
1520. s'embarqua au moi de Mai 1520. & prit la route de Flandres, d'où il se rendit à Aix-la-Chapelle, pour y être couronné, ainsi qu'avec toute la magnificence imaginable il le fut, le 21. d'Octobre ensuivant. La ceremonie ne fut pas plûtôt achevée, qu'il en partit à cause de la peste, qui infectoit la Ville, & qu'il alla à Cologne, où il fit expedier les ordres qu'il envoya par tout l'Empire, pour en convoquer les Etats à Worms, au 6. de Janvier de l'année suivante.

1521. Ce fut en cette Diete, où l'Empereur prévoyant

voyant les desordres qui pouvoient arriver de la diversité des religions, & particulierement de la tolerance de celle que Luther aidé de ses Sectateurs répandoit par tout, se resolut de les prévenir par les Edits rigoureux qu'il fit publier contre lui, après l'avoir oüi en pleine Assemblée. L'on conseilla à l'Empereur de suivre l'exemple du Concile de Constance, & de ne point garder la parole qu'il avoit donnée à cet Heresiarque, sous la foi de laquelle il avoit comparu à la Diete; mais il n'en voulut rien faire, & dit alors ces paroles dignes d'un Empereur tel que lui, *Que si l'on vouloit bannir la bonne foi du monde, les maisons des Princes lui devroient servir de retraite.* En effet, il laissa aller Luther en toute sûreté, après l'avoir mis au Ban de l'Empire, par un Decret qui ne fut pourtant pas executé; parce que ses Sectateurs l'enleverent sur le chemin, & le conduisirent à Wesberg, qui est un Château fort. sur une eminence près Hallestat, dans les Etats du Duc de Saxe, qui secretement le protegeoit; il y demeura caché neuf mois durant.

CHARLES V. 1521.

Diete de Worms.

Les autres affaires de la Diete furent remises à la prochaine, qui fut indiquée pour l'année suivante à Nuremberg. Tous les membres de l'Empire s'y étant trouvez, l'Empereur, le 16. de Février, fit la Constitution pour le partage de l'Empire en dix Cercles, dont il sera parlé plus au long dans la seconde Partie de cet Ouvrage. Après y avoir fait plusieurs autres Reglemens il eut avis que sa presence étoit absolument necessaire en Espagne, particulierement depuis l'élevation à la Papauté du Cardinal Adrien Florissen, qui y avoit eu le principal soin du Gouvernement, & qui avoit été obligé de l'abandonner, pour aller prendre possession de la Chaire du Saint Pierre, vacante par la mort de Leon X. Cela fut cause qu'avant que de quitter l'Assem-

Diete de Nuremberg.

CHARLES V. 1523. blée, il nomma l'Archiduc Ferdinand son frere, pour son Lieutenant General dans tout l'Empire en son absence ; puis il se disposa pour son voyage d'Espagne.

La premiere chose que fit Ferdinand en cette qualité, fut de presser la Diete, d'ordonner l'execution du Decret de l'Assemblée de Worms, & de la Bulle que Leon X. avoit fulminée contre Luther, & d'employer ses soins pour réünir les deux Religions. Mais les Lutheriens firent échouer tous ces desseins. Ce qui n'empêcha pas Ferdinand en une autre Diete, qui fut tenuë encore quelque tems après à Nuremberg, pour le fait de la Religion, d'y proposer la même chose, à l'instance du Legat du Pape Clement VII. qui avoit succedé à Adrien VI. Et comme le parti Lutherien, qui se fortifioit de jour en jour, ne fut pas moins adroit à éluder cette proposition ; le Legat porta les Princes Catholiques à former une autre Assemblée à Ratisbonne, où ils conclurent entr'eux une Ligue, par laquelle ils s'obligerent d'executer le Decret de Worms, de ne changer rien dans la Religion, ni dans les ceremonies, de punir les Ecclesiastiques Apostats, de chasser de leurs terres les Lutheriens, de les priver de tout benefice, & enfin de s'assister reciproquement, s'ils étoient attaquez : Cette union neanmoins, n'empêcha pas que le Lutheranisme ne fit de grands progrès ; Car il s'étendit jusqu'au delà de la mer Baltique, à l'occasion du changement qui arriva dans les Etats du Nord, par la deposition de Christierne deuxiéme, dit le Tyran, Roi de Dannemarc, de Nortvege, & de Suede, à qui Frideric premier Duc de Holstein son Oncle, enleva les Couronnes de Dannemarc & de Nortvege, dans le même tems que Gustave Vasa, qui fut Gustave I. lui ôta celle de Suede ; l'un & l'autre de ces Princes, ayant introduit

1524.

Les Royaumes du Nord deviennent Lutheriens

le

le Lutheranisme dans leurs nouveaux Etats, incontinent après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. Cette Secte ne s'arrêta pas là ; elle se repandit encore dans la basse Allemagne, aussi-bien que dans la Livonie, & dans la Prusse où le Marquis *Albert* de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quitta sa vraye religion, & embrassa la nouvelle pour se marier. CHARLES V. 1524.

Durant ces progrès de l'heresie de Luther en Allemagne, François I. avançoit ses conquêtes en Italie, pour achever de se rendre maître du Milanois. Il avoit mis le siege devant Pavie ; mais il lui arriva là un malheur qui lui fit perdre tous ses avantages.

Le Connestable Charles de Bourbon, qui étant tombé en la disgrace du Roi, avoit pour se venger traité avec l'Empereur, & s'étant engagé à son service, avoit joint le Vice-Roi de Naples, & Pesquaire Lieutenant General de l'armée Imperiale ; & tous trois marchoient à la tête de toutes leurs troupes jointes ensemble, pour secourir cette Place. Le Roi les voyant approcher, leur voulut tenir tête. On en vint à cette memorable bataille qu'il perdit, & où il fut fait prisonnier le 24. Février 1525. par le Vice-Roi de Naples, qui bien tôt après le conduisit en Espagne. 1525. *Journée funeste de Pavie.*

On ne peut ici exprimer la joye que Charles-quint eut d'un coup si heureux : toutesfois sa dissimulation l'emporta sur tous ses autres sentimens. Car ayant reçû la nouvelle de cette victoire, il ne voulut point qu'on en fit des rejouïssances publiques, ni qu'on chantât le *Te Deum* ; disant, qu'il ne le falloit chanter, que lorsque Dieu donnoit quelque victoire sur les Infideles. Paroles dignes d'un Prince Chrétien, & d'une grande ame, lorsque le cœur y répond dans la sincerité.

CHARLES V. 1525. Quelques empreſſemens que les François témoignaſſent pour la delivrance de leur Roi, les grands avantages que l'Empereur en prétendoit retirer, furent cauſe que la negociation dura juſqu'au 14. Janvier 1526. que le Traité en fut ſigné à Madrid, où le Roi étoit priſonnier. Il portoit entr'autres choſes, que le Roi ſeroit mis en liberté, le 13. Mars enſuivant, à condition que le Dauphin de France, & le Duc d'Orleans ſes fils, demeureroient pour ôtage, juſqu'à l'accompliſſement du Traité; & que ſi dans ſix ſemaines après, le Roi n'y avoit pas ſatisfait, il ſeroit tenu de ſe remettre priſonnier.

Negociations pour la délivrance de François I.

1526.

Les enfans de France furent donc échangez, & emmenez en Eſpagne dans le même tems que le Roi fut mis en liberté, & repaſſa en ſon Royaume. Il n'y fut pas plû-tôt arrivé, qu'il chercha tous les moyens imaginables pour delivrer ſes enfans; mais il s'y trouva fort embarraſſé, parce que d'un côté, les loix fondamentales de l'Etat ne lui permettoient pas d'aliener le Duché de Bourgogne, & les autres terres qu'il avoit cedées par le Traité; & que l'Empereur de l'autre côté, vouloit s'en tenir uniquement aux articles convenus, ce qui renouvella entr'eux la guerre.

Cependant, les opinions de Luther s'inſinuoient dans les Villes les plus conſiderables d'Allemagne, & Philippe Landgrave de Heſſe, qui à la ſollicitation de Jean Electeur de Saxe, avoit ſuccedé à Frideric ſon frere decedé ſans enfans, avoit embraſſé ces opinions, & il les introduiſoit dans ſes Etats.

Le Landgrave & le païs de Heſſe ſe font Lutheriens.

Tous ces changemens de religion, & les nouvelles qu'on recevoit, de l'extremité où le Turc avoit réduit Louis Roi de Hongrie, preſſerent puiſſamment l'Archiduc Ferdinand, d'y ap-

Diete de Spire.

apporter du remede. Il fit pour ce ſujet convoquer une Diete à Spire, dans laquelle il fit propoſer les affaires de la religion, & celles de Hongrie. A l'égard du premier point, le Landgrave de Heſſe, zelé pour ſa nouvelle religion, auſſi-bien que l'Electeur de Saxe, en demanderent ſi fortement le libre exercice dans leurs Etats, que par une clauſe qu'on inſera dans le Recès, on fut obligé de permettre à chaque Prince d'en uſer ſelon ſa conſcience, en attendant un Concile, dont l'Empereur ſeroit ſupplié de preſſer la convocation. Pour le ſecond point, les affaires de la religion, qui long-tems avoient traîné, par les conteſtations des uns & des autres, empêcherent qu'il n'y fût pris aucune reſolution; de ſorte qu'on laiſſa perir ce jeune Roi de Hongrie, comme nous le dirons cy-après. CHARLES V. 1526.

Le Pape & l'Empereur ſe brouillent.

Dans ces malheureuſes conjonctures, une choſe favoriſa extrêmement l'établiſſement du Lutheraniſme. Ce fut la meſintelligence qui arriva entre le Pape & l'Empereur, au ſujet d'une Ligue que ſa Sainteté avoit faite avec le Roi de France, les Republiques de Veniſe, & de Florence, & les Cantons Suiſſes, pour chaſſer d'Italie les Eſpagnols, qui pour lors tenoient le Duc de Sforce aſſiegé dans le Château de Milan.

Le Duc de Bourbon retourne en Italie, & marche à Rome.

L'Empereur d'un côté cherchant à ſe venger du Pape, le faiſoit ſolliciter inceſſamment de convoquer le Concile, avec proteſtation, que s'il y manquoit, il ſe ſerviroit de l'autorité Imperiale, pour y ſuppléer; de l'autre, voulant s'oppoſer à la Ligue, il envoya en Italie, comme ſon avant garde, le Duc de Bourbon, à qui il avoit donné l'Inveſtiture du Duché de Milan, afin de l'engager plus fortement à ſon ſervice. Pour favoriſer cette expedition, l'Archiduc fit auſſi paſſer un puiſſant ſecours

CHARLES V. 1526. en Italie ; & pour joindre la ruſe à la force, l'Empereur n'oublia rien de ce qu'il crût pouvoir aider à détacher ſous-main le Pape de ſes Confederez.

Le Duc de Bourbon ſe voyant revêtu du commandement d'une armée de quarante mil hommes, ne penſa plus qu'à ſe ſignaler, & ſi bien, qu'il traverſa toute l'Italie pour aller attaquer les Confederez. Le Pape Clement allarmé de l'approche du Duc de Bourbon, écouta plus volontiers les ſollicitations des Miniſtres de l'Empereur. Mais pour aucunement ſe diſculper envers les Confederez, il ne voulut entendre qu'à une Treve de huit mois, il la conclut avec De Lanoi Vice-Roi de Naples, afin de ſe delivrer de ſes troupes, & de faire retourner le Duc de Bourbon ſur ſes pas.

En execution de cette Treve, le Pape rendit les Places qu'il avoit priſes au Royaume de Naples, & licentia ce qu'il avoit de troupes, pour épargner la depenſe, dont il étoit ennemi naturel. Sa Sainteté s'en repentit, mais trop tard, quand Elle apprit que le Duc de Bourbon ne deferoit point à la Treve, & qu'il continuoit ſa
1527. marche vers lui ; ce qui l'obligea, ſe voyant ainſi trompé, de rentrer dans la Ligue, ſans vouloir plus ouïr parler, ni de Paix, ni de Treve. Ce courage lui venoit, de ce qu'il croyoit, que l'armée des Confederez talonnant le Duc de Bourbon, l'incommoderoit en ſa marche, & feroit perir la ſienne, ou que le Duc s'attacheroit au ſiege de quelque Ville conſiderable, comme Florence, qui le conſumeroit ; ne pouvant au reſte s'imaginer, que le Duc de Bourbon, qui lui avoit écrit des Lettres fort reſpectueuſes, en lui témoignant, que le refus qu'il faiſoit de la Treve venoit de ſes troupes, & non pas de lui, eut intention de le venir forcer dans Rome. Neanmoins, le 5. de Mai, le Duc arriva devant la Ville,

Ville, & le lendemain, à ſix heures du matin, il la fit attaquer à la faveur d'un brouillard aſſez épais. Ses troupes furent vigoureuſement repouſſées par deux fois, à une breche qui étoit aux murs du Bourg ſaint Pierre. Le depit qu'il en eut, lui fit prendre reſolution de mettre pied à terre avec l'élite de ſa Gendarmerie, pour monter à l'eſcalade; mais en s'avançant il fut renverſé, d'un coup de mouſquet qu'il reçut dans l'aîne droite. Les Braves qui le virent tomber, s'animant de fureur à venger ſa mort, eſcaladerent la muraille. Les troupes ſuivirent leur exemple avec tant de reſolution que la Ville fut priſe; & les Eſpagnols, quoiqu'en petit nombre, furent les premiers qui paſſerent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrerent de troupes Romaines. Le reſte de l'armée étant entré, la Ville fut ſaccagée, & le Pape, qui s'étoit retiré dans le Château Saint-Ange avec les Cardinaux, y demeura aſſiegé juſqu'à l'arrivée de l'armée des Confederez, qui avoit trop tardé à s'avancer. Elle ſervit neanmoins à delivrer le Pape, & à faire retirer vers Naples le reſte de l'armée Imperiale, dont la peſte avoit fait perir une bonne partie. Ce ſac de Rome reveilla preſque tous les Princes de la Chrétienté; ceux d'Italie firent alliance avec les Rois de France, & d'Angleterre; & tous enſemble animez par leur propre interêt, reſolurent de reprimer, à quelque prix que ce fut, la puiſſance de l'Empereur. Charles qui étoit toûjours en Eſpagne, cherchoit, pour rompre la Ligue, à s'accommoder avec le Roi de France & avec le Pape, afin, par ce moyen, d'avoir plus de liberté de paſſer en Italie; & de là, ſe rendre en Allemagne ſur l'inſtance preſſante que lui en faiſoient les Electeurs, pour remedier aux affaires de la religion & de l'Etat, & particulierement à celles des frontieres d'Autriche, le Turc ayant

CHARLES V. 1527.

Sac de Rome, où le Duc de Bourbon eſt tué.

1528.

ſe

CHARLES V. 1528. si bien profité de la conjoncture des guerres des Chrétiens, qu'il s'étoit rendu maître de presque toute la Hongrie.

Le Turc est Maître en Hongrie. 1529. Cependant comme l'Archiduc Ferdinand, qui par le décès du Roi Loüis son beau-frere, avoit herité de cette couronne, desiroit s'y maintenir, il fit, sous prétexte de regler les affaires de la religion, qui desunissoient toute l'Allemagne, convoquer une Diete à Ratisbonne, dont on fut obligé de remettre la tenuë à Spire. Il y fut ordonné le 15. d'Avril, que dans les lieux où l'on avoit publié le Decret de Vvorms, il ne seroit permis à personne de se faire Lutherien; qu'aux endroits où l'on avoit reçû le Lutheranisme, il y subsisteroit, en attendant un Concile, à condition toutefois que les Catholiques y auroient l'exercice libre de leur religion, sans pouvoir se rendre Lutheriens; & que les Sacramentaires seroient exclus de cet accommodement, aussi-bien que les Anabaptistes, & seroient même bannis de l'Empire, & punis de mort, s'ils continuoient d'y demeurer. Mais les Princes Lutheriens, avec quatorze Villes Imperiales, protesterent contre ce Decret, & en appellerent au Concile & à l'Empereur; d'où est venu, qu'on les appella depuis Protestans. A l'égard du secours contre le Turc, il n'y eut rien de reglé; parce que les mêmes Protestans declarerent, qu'ils ne contribueroient à quoi que ce fût, à moins qu'on ne rétablît le libre exercice de la religion dans tout l'Empire.

Diete de Spire.

Le Turc assiege Vienne. Cependant Soliman, qui étoit averti des affaires des Chrétiens, & de leurs divisions, pousſa sa pointe; & n'ayant plus rien à craindre en Hongrie, vint mettre le siege devant Vienne, le 26. de Septembre. Cette Ville fut si vigoureusement défenduë par Philippe Comte Palatin du Rhin, par Nicolas Comte de Salines,

&

& par Guillaume de Rogendorff, que le Turc fut contraint de lever le ſiege ou bout d'un mois, après une perte de 60000. hommes. CHARLES V. 1529.

L'état deplorable où étoit alors l'Empire, tant au dehors qu'au dedans, fit reſoudre l'Empereur de ſe tirer tout de bon d'affaires avec la Ligue. Il fit premierement la paix avec le Pape, puis avec le Roi de France, à des conditions plus raiſonnables que par le paſſé; parce qu'il avoit appris qu'une paix forcée ne ſçauroit ſe ſoûtenir long-temps. La premiere fut concluë à Barcelonne, vers la fin de Juin; & la derniere à Cambrai, le 5. d'Août enſuivant. Par le moyen de cette double paix, l'Empereur ſe vit maître de l'execution du deſſein qu'il avoit formé de paſſer en Italie, & de-là en Allemagne. Il s'embarqua à Barcelone ſur une puiſſante flotte, & ayant mis pied à terre à Gennes, il ſe rendit à Boulogne, où il confera avec le Pape, ſur les moyens de reduire les Proteſtans. Charles avoit à cœur le mepris qu'on avoit fait de ſon Decret de Vvorms, qui étoit le premier qu'il avoit publié à ſon avenement à la Couronne Imperiale, & il étoit offenſé de ce que l'Electeur de Saxe donnoit retraite à Luther, qu'il avoit banni. Le Pape profitant de cette diſpoſition, échauffoit autant qu'il pouvoit l'Empereur à la guerre contre les Proteſtans, parce qu'il vouloit éviter la convocation d'un Concile, ſçachant bien que les Lutheriens ne ſouffriroient jamais qu'il en fût le maître, comme il vouloit l'être. Mais l'Empereur ne pouvoit ſe determiner à la guerre, par l'apprehenſion qu'il avoit du Turc. Ces conferences aboutirent a la reſolution de convoquer une Diete, dans laquelle l'Empereur feroit ſes derniers efforts, pour la reünion des religions; & que ſi ce moyen manquoit, on tâcheroit de faire ordonner, qu'il

L'Empereur fait la paix avec les Confederez, & paſſe en Italie.

Entrevuë du Pape & de l'Emperrur à Boulogne.

CHARLES V. 1529.

qu'il ne ſeroit rien innové davantage ſur la religion Catholique, juſqu'a la deciſion d'un Concile, que le Pape ſe reſoudroit en ce cas d'aſſembler.

Ces choſes étant ainſi arrêtées, l'Empereur, après s'être fait couronner par le Pape à Boulogne, le 24. de Février jour de ſa naiſſance, qui, ſelon les prédictions de la Reine Izabelle ſon Ayeule, avoit toûjours été un jour heureux pour lui, l'Empereur, dis-je, envoya par tout ſes ordres pour la convocation de la Diete, qu'il aſſigna à Augsbourg, au 8. d'Avril, & partit le 22. de Mars, pour s'y rendre. Il n'y put arriver que le 15. Juin; ce qui donna le tems aux Proteſtans de former cette Confeſſion de foi, qui depuis a retenu le nom de confeſſion d'Ausbourg, pour la lui preſenter en pleine Diete.

Il en fit l'ouverture le 20. du même mois; & comme la premiere deliberation qui étoit à faire regardoit le fait de la religion, le Cardinal Campege Legat du Pape prit de là occaſion de faire un diſcours en Latin, pour exhorter les Lutheriens à rentrer dans la Communion de l'Egliſe Romaine. A la fin de cette harangue, l'Electeur de Saxe, le Marquis George de Brandebourg, les Ducs Erneſt François de Lunebourg, Philippe Landgrave de Heſſe, & Vvolffgang Prince d'Anhalt, ſe leverent, & s'avancerent vis-à-vis du Trône de l'Empereur; & là par la bouche de George Pontamis Chancelier de Saxe, ils lui firent un compliment, par lequel ils ſuppleoient ſa Majeſté Imperiale, de permettre qu'on lût publiquement leur Confeſſion de foi, pour détromper le monde des faux bruits qu'on ſemoit, qu'ils avoient embraſſé des opinions hérétiques. L'Empereur acquieſça à leur demande; & les ayant remis au lendemain, cette Confeſſion, avec les autoritez ſur leſ-

La Confeſſion d'Augsbourg preſentée à la Diete.

lesquelles chaque article étoit établi; fut lûë dans son Palais, en Latin, & en Allemand, puis elle fut remise entre les mains de sa Majesté. CHARLES V. 1530.

Quelque tems après, dans l'Assemblée on produisit la refutation que les Catholiques avoient faite de cette Confession. Elle y fut aussi lûë publiquement, le 3, d'Août, devant l'Empereur; il y donna son approbation, laquelle fut suivie de celle de tous les Catholiques. L'Empereur pressa fortement les Lutheriens d'y souscrire; mais ils n'y voulurent point entendre. Les plus éclairez des Catholiques, voyant l'obstination des Protestans, pour ne point aigrir les choses, trouverent bon de ne pas encore prononcer absolument sur l'affaire. On se contenta donc, le 22. Septembre, de faire un recès, par lequel l'Empereur donna un delai aux Lutheriens, jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante, pour se remettre dans l'Eglise; leur faisant durant ce tems-là, défense d'écrire contre l'Eglise Catholique, d'attirer aucun Catholique à leur Communion, & de les inquieter dans leur exercice sur leurs terres; sans neanmoins en cette tolerance comprendre les Anabaptistes, & les Sacramentaires, qui en seroient exclus. A quoi l'on ajoûta, que le Pape seroit supplié de convoquer un Concile, dans six mois, pour être ouvert un an après la convocation. Les Protestans n'étant pas contents de ce recès, se retirerent, & par cette retraite irriterent fort l'Empereur, qui jugeant par-là de leurs intentions & voulant prévenir l'extremité, où ils s'alloient jetter, finit la Diete par un autre Decret, du 19. de Novembre, par lequel il défendit l'exercice de toute autre Religion, que de la Catholique, & de rien innover dans la doctrine, & dans les ceremonies de l'Eglise, sous peine de punition & de confiscation de biens, ordonnant que toutes

Decrets de la Diete contre les Lutheriens.

CHARLES V. 1530.

toutes choſes ſeroient rétablies en leur premier état juſqu'à ce qu'il en fût autrement diſposé par le Concile. Ce Decret affligea fort les Lutheriens, & porta le Landgrave de Heſſe, qui le premier, à l'inſçû de l'Empereur, s'étoit abſenté de la Diete, à faire une Ligue, pour ſix ans, avec les Cantons de Zurich, & de Bâle, & avec la Ville de Strasbourg, pour leur défenſe commune, en cas qu'ils fuſſent attaquez, pour le fait de la Religion,

Le Landgrave ſe ligue avec quelques Cantons.

Au milieu de ces troubles, Charles ne laiſſoit pas de ſonger à l'affermiſſement de ſa Maiſon, en procurant plus d'autorité dans l'Empire au Roi Ferdinand ſon frere : Ce que ne pouvant mieux faire, qu'en luy faiſant aſſûrer la dignité Imperiale, il perſuada l'Electeur de Mayence de convoquer à cet effet le College Electoral. Auſſi tôt, cet Electeur envoya des Ambaſſadeurs exprès à ſes Collegues, & un particulier à l'Electeur de Saxe, avec les Lettres de l'Empereur, & les ſiennes, dont la ſubſtance étoit, que l'Empereur ayant deſiré de faire convoquer les Electeurs à Cologne, pour proceder à l'élection d'un Roi des Romains, il le convioit de s'y vouloir rendre, le 29. de Decembre. Mais l'Electeur de Saxe ayant lû ces Lettres, pour lui donner le change, prit reſolution d'écrire en ſecret au Landgrave de Heſſe, & à tous les autres Princes, Etats, & Villes Proteſtantes, pour, avec grande inſtance, les ſolliciter, de ſe rendre ſans faute, 29. de Decembre, à l'Aſſemblée de Smalkalde, afin d'aviſer enſemble à ce qu'ils auroient à faire, pour la ſûreté de leur parti. Il ne laiſſa pourtant pas de témoigner en public, qu'il vouloit faire ſon devoir, puiſqu'il faiſoit partir ſon fils, le Duc Jean Frideric, avec quelques-uns de ſes plus confidents, pour ſe rendre à Cologne au jour preſcrit par l'Empereur ; non pour applaudir à l'élection qui

qui devoit s'y faire ; mais bien plûtôt, pour en ſon nom y faire des proteſtations au contraire, en cas qu'on entreprit de la faire au préjudice des clauſes les plus eſſentielles de la Bulle de Charles IV. & des droits & libertez de l'Empire. Il arriva donc, que pendant qu'à Cologne les Electeurs deliberoient ſur cette élection, les Princes Proteſtans avec les Deputez des Villes, arriverent dans la Ville de Smalkalde. Ils ne furent pas long-tems à conferer ſur ce qu'ils avoient à faire : Ils convinrent auſſi-tôt d'une Ligue défenſive envers & contre tous ceux qui les attaqueroient en general, & en particulier. Elle fut ſignée & cachetée par tous les Princes Proteſtans, comme auſſi par Albert, & Gebart, Comtes de Mans-feld, & par les Deputez des Villes de Magdebourg, de Breme, de Strasbourg, d'Ulm, de Conſtance, de Landau, de Memminge, de Kempten, de Hailbron, de Rotlinge, de Bibrach, & d'Iſna, pour être enſuite ratifiée dans ſix ſemaines. On ſe contenta d'en écrire à George, Marquis de Brandebourg, & à la Ville de Nuremberg, parce que leurs Deputez n'avoient pouvoir que d'écouter, ſans rien conclure ſur cette matiere. Il y fut auſſi réſolu, qu'on ſolliciteroit fortement le Roi de Dannemarc, les Ducs de Pomeranie, & de Meckelbourg, les Villes de Hambourg, d'Emden, de Northeim, de Francfort, de Brunſvick, de Gottinge, de Minde, de Hanover, de Hildesheim, de Lubeck, de Stetin, & les autres Villes maritimes d'entrer dans la même Ligue. Enſuite, le 4. Janvier, ils firent expedier en leur nom des Lettres à l'Empereur, pour lui declarer les raiſons qui les avoient obligez de ſe mettre en défenſe. Ils y inſererent auſſi leurs proteſtations, contre la forme précipitée de cette prétenduë élection d'un Roi des Romains ; alleguant, qu'elle ne pouvoit legitimement être

CHARLES V. 1530. 1531.

CHARLES V. 1531.

être faite pendant que l'Empereur étoit en bonne ſanté, & qu'ainſi elle étoit contraire, non ſeulement à la Bulle Caroline, mais auſſi aux droits & libertez de l'Empire.

Diete de Cologne, où Ferdinand eſt élû Roi des Romains, & enſuite couronné à Aix.

Nonobſtant ces proteſtations, celle de l'Electeur de Saxe, qui par ſon fils, le Duc Jean Frideric, de vive voix, & par écrit, avoit été inſinué à la Diete de Cologne, les autres Electeurs qui y étoient, voyant la neceſſité qu'il y avoit de ſatisfaire l'Empereur en ſa demande, puiſqu'ils ne pouvoient l'en détourner, non plus que de la reſolution qu'il avoit priſe de repaſſer en Eſpagne; ayant d'ailleurs l'exemple de Frideric III. qui, ſept ans avant qu'il mourût, fit élire Roi des Romains Maximilien ſon fils, ils procederent, le 5. Janvier 1531. à l'élection de Ferdinand. Peu de jours après, ils partirent pour Aix-la-Chapelle, où, le 11. du même mois, il fut couronné: De quoi l'on donna auſſitôt avis aux Princes, & Etats Catholiques de l'Empire, auſquels l'Empereur en écrivit lui-même, ainſi qu'aux Proteſtants de Smalkalde, avec ordre de reconnoître ſon frere Ferdinand pour Roi des Romains. Mais l'Electeur de Saxe, & ſes Confederez ne defererent, ni au Mandement de l'Empereur, ni aux prieres des autres Electeurs, & Princes, qui tâchoient de les reconcilier avec ſa Majeſté Imperiale. Au contraire ils demeurerent dans leur obſtination; & pour ſe précautionner contre tout évenement, ils envoyerent demander ſecours aux Rois de France & d'Angleterre. Celui-ci le leur refuſa, ménageant encore Rome, pour en obtenir la diſſolution de ſon mariage, avec Catherine d'Aragon, Tante de l'Empereur. Celui-là la leur promit, ſans parler de la Religion, & ſeulement pour empêcher qu'on ne bleſſât les droits & les franchiſes de l'Empire.

Les Proteſtans refuſent de reconnoître Ferdinand.

L'Electeur de Saxe entr'autres pouſſa ſon cha-

chagrin juſqu'au point, que lorſqu'à la fin de cette année 1531. l'Empereur fit convoquer tous les Electeurs, Princes, & Etats, pour l'année ſuivante à Ratisbonne, il dit hautement, qu'il ne s'y trouveroit point, à moins que d'être muni d'un paſſeport, tant pour la ſûreté de ſa perſonne, que pour celle de Martin Luther, qu'il y vouloit, diſoit-il, mener, pour rendre raiſon de ſa doctrine, laquelle il prétendoit être fondée ſur la Sainte-Ecriture. CHARLES V. 1531.

L'Electeur de Saxe refuſe de ſe trouver à la Diete, s'il n'a un ſauf-conduit pour lui & pour Luther.

Au commencement du mois de Janvier 1532. l'Empereur ſe mit en chemin, pour ſe rendre à Ratisbonne:. En y allant, il paſſa à Mayence, où l'Archevêque lui fit de nouvelles inſtances d'entendre à la paix avec les Proteſtants, juſqu'à ce que l'on fit convoquer un Concile. L'Empereur y donna les mains, & auſſi-tôt l'Electeur de Mayence, & l'Electeur Palatin, envoyerent des Deputez à l'Electeur de Saxe, & au Lantgrave de Heſſe, pour les convier de vouloir dans le mois d'Avril venir à Schvinfort, où ſa Majeſté leur permettoit de s'aſſembler, pour travailler à un accommodement. Ces Mediateurs, en même tems, leur communiquerent ce que l'Empereur diſiroit d'eux, à ſçavoir, qu'ils n'innoveroient rien, ni ne publieroient aucun autre Ecrit touchant la Religion, que celui qu'à Augsbourg, en la derniere Diete, ils avoient preſenté à l'Empereur; que les choſes demeureroient en cet état juſqu'au tems du Concile; qu'ils n'auroient cependant aucune communication, ni avec les Zuingliens, ni avec les Anabaptiſtes; qu'ils s'abſtiendroient de toute ſorte de diſpute de religion; qu'ils ne donneroient retraite, ni protection aux ſujets d'aucuns autres Princes, & Etats; qu'ils ne troubleroient point les Eccleſiaſtiques en leurs ceremonies, & en leurs juriſdictions; qu'ils ſe ſoûmettroient aux decrets, qui, pour l'avantage 1532.

Négociations pour pacifier les differents ſurvenus à l'occaſion des diverſes religions.

CHARLES V. 1532.

tage de l'Empire, & pour le bien du public, ſeroient faits par l'Empereur, ou par le Roi des Romains; & qu'ils ſe deporteroient de la Confederation faite à Smalkalde, contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains. Les Mediateurs ajoûterent qu'ils avoient ordre de leur faire eſperer, que l'Empereur, & le Roi des Romains, oublieroient les offenſes paſſées, pourvû qu'en cela les Confederez ſe conformaſſent aux intentions de l'Empereur. Quoiqu'il y eût en ces conditions bien des choſes qui ne pluſſent pas fort à l'Electeur de Saxe, qui ſe trouvoit alors malade, il ne laiſſa pas d'envoyer ſon fils Jean-Frideric à Schuinfort, où le Duc de Lunebourg, & le Prince d'Anhalt ſe rendirent auſſi, avec les Deputez des autres Princes, & des Villes; leſquels après beaucoup de paroles de part & d'autre, terminerent leurs deliberations par un reſultat daté du 17. Avril. Il contenoit les demandes qu'ils avoient à faire à l'Empereur, dont les principales tendoient, à faire deſiſter le Roi Ferdinand du titre & de la fonction de Roi des Romains, & à regler des conditions ſous leſquelles doreſnavant un Roi des Romains pourroit être élû, & faire ſes fonctions.

Ce reſultat fut communiqué aux Princes interceſſeurs; leſquels après l'avoir meurement conſideré, en furent fort ſurpris. Ils l'envoyerent pourtant à l'Empereur à Ratisbonne. Mais en attendant ſa réponſe, voyant la neceſſité où l'on étoit, de terminer d'une maniere ou d'autre ces affaires, dans un tems auquel le Turc avoit fait une irruption en Autriche, ils dreſſerent un projet d'accommodement. Les principaux articles portoient, que l'Empereur feroit proclamer une paix publique par toute l'Allemagne, & que ſans avoir égard aux Decrets de Worms & d'Augsbourg, deffenſes ſeroient faites

Accommodement des deux partis conclu, & puis ratifié à Ratisbonne.

faites à tous ceux de chaque parti, de s'inquieter les uns les autres, ou de ſe faire aucun tort ni injure à cauſe de la religion, juſqu'à ce que les Etats de l'Empire, euſſent trouvé le moyen d'en terminer le different; qu'il feroit pour cet effet convoquer un Concile dans ſix mois, & manderoit pareillement à la Chambre Imperiale, de ſuſpendre l'execution des ſentences renduës en matiere de religion, & de n'admettre aucune nouvelle action contre les Proteſtans; que reciproquement, les Proteſtans rendroient obéiſſance à l'Empereur, & qu'ils promettroient de lui donner aſſiſtance contre le Turc. CAHRLES V. 1532.

Ce Traité fut agréé par les Proteſtans, ſçavoir, par ſept Princes, & vingt-quatre Villes, le 23. Juillet, & l'Empereur, qui par Ambaſſadeurs, & par Lettres, avoit eu communication de tout ce qui avoit été arrêté, le ratifia, le 2. jour d'Août, en la Diete de Ratiſbonne, par Acte authentique, avec mandement aux tribunaux de juſtice de le mettre à execution, ſelon ſa teneur.

L'Empereur ſe porta à cet accommodement pour deux raiſons; l'une pour obliger les Etats Lutheriens, à contribuer aux frais de la guerre contre le Turc, & l'autre afin de les engager peu à peu par ces condeſcendances, à approuver l'élection du Roi Ferdinand ſon frere. L'apprehenſion qu'on avoit du Turc n'étoit pas vaine; Car à Ratiſbonne on recevoit des avis de toutes parts, que Soliman marchoit avec de prodigieuſes troupes vers la Stirie; que quinze mil chevaux s'étoient déja avancez juſqu'à Lins, deſolant & ravageant tout le païs; & que Soliman en perſonne avoit déja paſſé le Danube à Bellegrade. Mais comme le Traité d'accommodement qu'on venoit de faire avec les Proteſtans, avoit ſi bien ramené les eſprits des uns & des

Soliman marche contre l'Allemagne.

CHARLES V. 1532.

autres, que tous s'animoient à l'envi contre l'ennemi commun; l'Armée Chrétienne en peu de tems, ſe vit forte de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, & de trente-mille chevaux. En ſorte qu'avec l'hyver qui s'approchoit, il n'en fallut pas davantage, pour contraindre Soliman de retourner ſur ſes pas, vers Conſtantinople, où, à la fin du mois d'Octobre, il arriva, ſans avoir pû rien entreprendre contre les Chrétiens.

L'Empereur paſſe en Italie, où il s'abbouche & ſe ligue avec le Pape, au préjudice de la France.

Après la retraite des Turcs, l'Empereur congedia une bonne partie de ſon armée, & il partit d'Allemagne au mois d'Octobre pour repaſſer en Italie. Le 10. de Novembre, étant à Mantouë, il écrivit aux Etats de l'Empire, que, pour des raiſons importantes, il avoit été obligé de faire ce voyage, & particuliérement pour diſpoſer avec le Pape les choſes néceſſaires à la convocation du Concile, ſuivant le reſultat de Ratisbonne; & qu'au reſte, comme durant ſon abſence, il avoit laiſſé à ſon frere Ferdinand Roi des Romains, la conduite des affaires publiques, ils devoient être perſuadez, qu'elles n'en ſouffriroient point, pourvû qu'ils vouluſſent demeurer en paix, & obéir à ſon frere, comme à lui-même.

De Mantouë, il alla à Boulogne, où il eut une grande conference avec le Pape Clement VII. touchant la Religion & le Concile. Il y renouvella auſſi pour dix-huit mois la Ligue avec ſa Sainteté, & avec les autres Princes d'Italie, en apparence, pour le bien commun de la paix; mais dans la vérité, pour empêcher les François de revenir en Italie. Ce Traité fut conclu, nonobſtant les inſtances & les proteſtations des Ambaſſadeurs de France, leſquels le Pape appaiſa, en leur faiſant entendre qu'il n'avoit fait cette Ligue, que pour décharger l'Italie des troupes Eſpagnoles, que l'Empereur y avoit

jettées

jettées en grand nombre, ayant en cela fait de necessité vertu ; mais qu'il les prioit d'avoir un peu de patience, & qu'il les assûroit qu'ils n'auroient pas lieu de se plaindre long-tems de lui. CHARLES V. 1533.

L'Empereur ayant ainsi assûré ses affaires de ce côté là, il en partit au mois de Mars 1533. pour se rendre à Gennes, & de là par mer en Espagne ; où les affaires de ce Royaume l'appelloient. Peu de tems après, le Pape dépêcha en Allemagne, Hugues Rangon Evêque de Rhegis, en qualité de Nonce, avec ordre de se joindre à Lambert Briart Ambassadeur de l'Empereur, & de s'acheminer avec lui à Vveimar, vers Jean Frideric Electeur de Saxe, qui avoit succedé à son Pere Frideric decedé dès le 11. Août 1532. pour lui faire entendre les bonnes intentions de leurs maîtres, & le desir unanime qu'ils avoient de reconcilier, & de reünir, par des voyes douces, les partis qui se trouveroient divisez sur le sujet de la Religion.

Le Pape envoye en en Allemagne, pour concerter, avec les Protestans, les Preliminaires du Concile.

Ces Ambassadeurs s'étant rendus auprès de l'Electeur, ils lui representerent que le moyen le plus prompt pour parvenir à cette reünion, étant de tenir un Concile, le Nonce avoit ordre de sa Saintetè de deliberer auparavant avec lui de la maniere, du tems, & du lieu où il pourroit être convoqué ; que même elle lui avoit donné charge de lui communiquer quelques chefs de son instruction, concernant la forme & l'ordre de ce Concile, & les moyens de le rendre libre, & tel enfin que les saints Peres, dont l'esprit avoit sans doute été conduit par l'esprit de Dieu, avoient estimé qu'il devoit être, pour reciproquement engager ceux qui y assisteroient, à l'observation de ses Decrets, sans quoi toute la peine qu'on se donneroit en cela seroit inutile. Le Nonce ajoûta, que sa Saintetè, après avoir long-tems deliberé sur un lieu propre à tenir

CHARLES V. 1533. l'Assemblée, n'en avoit point trouvé de plus commode, que Plaisance, ou Boulogne, ou Mantouë; que l'on pourroit choisir telle de ces Villes qu'on voudroit, & ordonner même, qu'en cas que quelques Princes n'y allassent, ou n'y envoyassent pas, sa Sainteté ne laisseroit pas de continuer les Conferences; & qu'arrivant qu'aucuns fissent difficulté d'obéir aux Decrets de ce Concile, ou de reconnoître sa Sainteté pour le Souverain Pontife, l'Empereur & les autres Rois & Princes protegeroient l'Eglise & le saint Siege contr'eux. Il conclut par les assûrances qu'il donna au nom de sa Sainteté, de convoquer sous ces conditions le Concile dans six mois. L'Ambassadeur de l'Empereur confirma la même chose à l'Electeur, le conviant de vouloir acquiescer aux demandes de sa Sainteté & de l'Empereur, pour le bien de la paix & l'union de l'Empire.

A ce discours, l'Electeur ne répondit autre chose, sinon que l'affaire étoit de si grande importance, qu'il falloit du tems pour y penser. Quelques jours après, il leur fit entendre qu'il étoit fort aise, de la resolution que l'Empereur & le Pape avoient prise de convoquer un Concile; mais que l'Empereur l'avoit promis tel, qu'on y pût librement traiter les affaires; que la chose se faisant de la sorte, il esperoit de porter ses Sujets à s'y soûmettre; qu'au reste, comme il y avoit beaucoup d'autres Princes qui professoient la même Religion qu'avoit embrassée feu l'Electeur son pere, ainsi qu'à Augsbourg, en presence de l'Empereur, ils l'avoient publiquement declaré, il n'étoit pas en son pouvoir, sans leur participation, de répondre pour eux précisément; que pour avoir leur avis, il profiteroit d'une Assemblée, qui, le 24. Juin prochain, devoit être tenuë à Smalkalde, pour deliberer à fonds sur

cette

cette affaire ; ne demandant pas mieux, que de pouvoir aider à retablir la paix, & l'union, non ſeulement dans l'Allemagne, mais encore dans toute la Chrétienté, qu'il ſupplioit cependant ſa Majeſté Impériale, de vouloir prendre en bonne part ce delai qu'il demandoit, pour pouvoir faire une réponſe poſitive. L'Ambaſſadeur de l'Empereur lui donna parole que ſon maître y conſentiroit volontiers ; & ſur cette aſſûrance l'Electeur ſe rendit à Smalkalde au jour nommé, où ayant deliberé avec ſes Alliez ſur la réponſe qu'ils avoient à faire, ils la conçûrent en ces termes ; qu'ils rendroient tres-humble graces à l'Empereur, de ce qu'il vouloit bien prendre la peine de faire aſſembler un Concile, & prioient Dieu, de vouloir favoriſer & conduire à bonne fin ce loüable deſſein ; afin que la verité fût maintenuë, que la fauſſe doctrine, les abus, & les ceremonies vicieuſes fuſſent abolies, & qu'on rétablît le le vrai culte de Dieu, & la pratique des autres vertus Chrétiennes ; que pour eux, ils ne demandoient ce Concile, qu'afin qu'on y reſolût & décidât équitablement, & dans les formes, l'affaire qui étoit en controverſe, pour faire ceſſer les diviſions qui s'étoient introduites dans la Religion, ſous le Pontificat du Pape Leon ; que c'étoit pour cet effet qu'on deſiroit un Concile où chacun fût libre, où l'autorité du Pape ne prévalût pas ſur celle de l'Empereur, où l'on diſtinguât le vrai d'avec le faux, ſelon la Sainte-Ecriture, & non pas ſelon les traditions, ſelon les inductions & diſputes des écoles, & où la queſtion fût decidée par des hommes pieux, non ſuſpects, & conformément aux Decrets de l'Empire ; s'en rapportant pour le ſurplus à l'Empereur, à qui, & non à d'autre, ils devoient reſpect & obéiſſance, comme à la puiſſance ſuprême, que Dieu

CHARLES V. 1533.

CHARLES V. avoit établie ſur eux, & priant les Entremetteurs d'envoyer & faire agréer cette réponſe à ſa Majeſté Imperiale, à quoi ils ſatisfirent.

1533. Cependant le Pape Clement, cherchant l'avantage de ſa Famille, & le Roi de France ayant beſoin de ſa Sainteté, pour accommoder ſes affaires, la negociation alla ſi avant entr'eux, que le Pape & le Roi s'étant tranſportez à Marſeille, ils y conclurent le mariage du Duc Henri d'Orleans, fils du Roi, avec Catherine de Medicis, niece de ſa Sainteté.

Quelques mois après, le Landgrave de Heſſe arriva à la Cour de France. Le ſujet de ſon voyage regardoit principalement le rétabliſſement du Duc Ulric de Vvirtemberg, ſon proche parent, qui, dix ans auparavant, avoit été chaſſé de ſon païs par les Etats alliez de Suabe, ſous prétexte des violences qu'il exerçoit ſur eux; & de ce qu'il leur avoit pris la ville Imperiale de Rutlingen. L'Empereur, à la ſollicitation des mêmes Etats, avoit dépoüillé le Duc de toutes ſes Terres, & il en avoit inveſti le Roi Ferdinand ſon frere, ſans avoir égard aux ſollitations que pluſieurs Princes avoient faites à la Diete d'Augsbourg, en faveur du Prince de Wirtemberg, contre leſquels il n'avoit allegué d'autres raiſons, que celles pour leſquelles il l'avoit deſtitué de ſa Principauté.

Le Landgrave, à la verité, avoit dès ce tems-là penſé à rétablir le Prince Ulric, par la force; mais n'ayant pas eu l'aſſiſtance qu'il s'étoit promiſe, il avoit differé l'entrepriſe juſqu'à un autre tems. Il crut donc avoir rencontré le moment heureux, tant à cauſe de l'abſence de l'Empereur, que parce que le tems que devoit durer la Confederation de Suabe, venoit d'expirer. Or pour faire reüſſir ce deſſein, il engagea au Roi de France, au nom du Duc Ulric, la Principauté de Mombelliard, moyennant une ſomme con-

CHARLES V. 1534.

conſiderable, à condition, que ſi dans trois ans on ne rendoit cette ſomme, le païs demeureroit en propre à la Couronne de France. Le Roi promit de prêter ces deniers au commencement de l'année 1534. & il fit eſperer d'y en ajoûter d'autres dont il ne demanderoit point la reſtitution.

Le Landgrave de Heſſe entre à main armée dans le Vvirtemberg, & defait les Imperiaux 1534.

Le Landgrave ayant fait ſon Traité avec le Roi, l'un & l'autre firent faire des levées conſiderables de troupes, qui furent en état de marcher au Printems. Après leur jonction, qui ſe fit au delà du Rhin, elles s'avancerent dans le païs de Vvirtemberg, & tomberent le 13. Mai, près de Lauffen ſur 1200. Imperiaux, qu'elles défirent, & dont la plûpart furent faits priſonniers, avec le Palatin Philippe leur General. Après cette défaite, toutes les Villes & Forteresſes du païs de Vvirtemberg, retournerent au pouvoir du Duc Ulric leur ancien maître.

On en vient à un accommodement, qui fut premierement traité avec l'Electeur de Saxe, & ſes Alliez.

Cela donna lieu à l'Electeur de Mayence, & à George Duc de Saxe, beau pere du Landgrave, de renouveller leurs ſoins, pour negocier un accommodement, entre le Roi Ferdinand & l'Electeur de Saxe, afin que ce Traité fût l'acheminement de celui du Landgrave & du Duc de Vvirtemberg avec le même Ferdinand. Ce premier Traité fut enfin conclu en Bohême, le 29. Juin; & les conditions principales furent, qu'on ne feroit aucune violence ni aucune procedure de juſtice, contre qui que ce fût pour le ſujet de la Religion; qu'on obſerveroit la paix que l'Empereur avoit publiée; que Ferdinand au nom de l'Empereur feroit, par la Chambre Imperiale, ſurſeoir toutes les actions intentées contre les Proteſtans, parmi leſquels on n'entendoit point comprendre le Anabaptiſtes, les Sacramentaires, ni les autres Sectes; que l'Electeur de Saxe & ſes Alliez recon-

CHARLES V. 1534.

reconnoîtroient Ferdinand pour Roi des Romains, & lui en donneroient le titre; que quand a l'avenir, il arriveroit quelque occaſion d'élire un Roi des Romains, du vivant de l'Empereur, les Electeurs s'aſſembleroient auparavant, pour examiner ſi les raiſons de proceder à cette élection ſeroient juſtes & raiſonnables; que ſi elles étoient eſtimées telles, il y ſeroit procedé ſelon la loi & les formes preſcrites par la Bulle d'or; & qu'au contraire ſi l'on en jugeoit autrement, tout ce qu'on attenteroit au delà, ſeroit nul; que Ferdinand feroit agréer à l'Empereur & aux autres Electeurs le contenu en ce Traité, ſous condition, que dans certain tems il en ſeroit fait un decret, ou une conſtitution Imperiale; & que ſi ce decret n'étoit pas fait & ratifié dans l'eſpace de dix mois, l'Electeur de Saxe & ſes Alliez, ne ſeroient point obligez de tenir le preſent accord; qu'au reſte l'Empereur confirmeroit l'Electeur de Saxe dans ſes biens anciens & patrimoniaux, & approuveroit le contrat de mariage, que le même Electeur avoit fait avec la fille du Prince de Cleves.

Et puis avec le Landgrave de Heſſe & le Duc de Wirtemberg, qui ſe ſoûmet à la condition de relever ſon Duché de la Maiſon d'Autriche.

Cette pacification fut ſuivie de celle qui termina le different d'entre Ferdinand d'une part, & le Landgrave de Heſſe, & le Duc Ulric de Vvirtemberg de l'autre. L'Electeur de Saxe s'en mêla pour ces deux-cy, ſe faiſant fort de leur faire agréer & ratifier ce qu'il accorderoit en leur nom. A la fin, après beaucoup de conteſtations, il fut convenu, qu'Ulric ſeroit remis dans la poſſeſſion de tous ſes Etats, ſous condition, que lui & ſes Succeſſeurs Ducs de Vvirtemberg, releveroient, & tiendroient le païs de Vvirtemberg en fief des Princes d'Autriche, & que les Hoirs mâles, venant à manquer dans la Maiſon de Vvirtemberg, ce païs retourneroit aux Princes d'Autriche,

triche, pour le relever alors de l'Empire; que le Duc Ulric reconnoîtroit Ferdinand pour Roi des Romains, & ne feroit aucune Confederation contre lui; que le Duc, & le Landgrave reſtitueroient les biens, que durant cette guerre, ils avoient uſurpez à leurs Seigneurs naturels; qu'ils ne contraindroient perſonne à changer de religion, & laiſſeroient librement joüir les Eccleſiaſtiques de leurs biens; qu'il ſeroit permis à ceux qui par crainte, ou par honte auroient abandonné le païs, de retourner chez eux s'ils vouloient, ou bien de ſe retirer ailleurs, ſans que pour cela on les inquietât dans leurs biens; que les pieces de Canon, dont la Forteresſe d'Asberg étoit munie, demeureroient à Ferdinand; que Ferdinand payeroit les dettes qu'il avoit contractées en ſon nom, & Ulric celles qu'il avoit faites pour ſon compte; que le Prince Palatin Philippe, & les autres priſonniers de guerre ſeroient remis en liberté ſans rançon; que le Landgrave & le Duc Ulric viendroient eux-mêmes, ou leurs Ambaſſadeurs, demander pardon à Ferdinand, & que le Duc Ulric recevroit alors de lui, comme Prince d'Autriche, le plein droit de la poſſeſſion de ſon Duché; que Ferdinand s'entremettroit auprès de l'Empereur, pour obtenir auſſi leur pardon; que de part ni d'autre, on ne prétendroit rien pour les frais de la guerre; que le Landgrave & le Duc Ulric feroient paſſer au ſervice de Ferdinand 500. chevaux & 3000. fantaſſins, leſquels, après lui avoir prêté ſerment, ſeroient à leur dépens envoyez au ſiege de Munſter, dont nous parlerons ci-après; & que s'il étoit neceſſaire ils ſerviroient pendant trois mois: que la femme du Duc Ulric joüiroit des biens ſur leſquels ſon doüaire étoit aſſigné; & que les Etats, la Nobleſſe, & le peuple du païs ratifieroient ce Traité. CHARLES V. 1534.

CHARLES V. 1534.

Ce fut de cette maniere, que le Duc Ulric fut rétabli dans ſes Etats. Il n'y fut pas ſi-tôt rentré, qu'il rendit au Roi de France l'argent qu'il lui avoit avancé ſur l'engagement de Montbelliard. Sa Majeſté très-Chrétienne de ſa part, ne ſe contenta pas de lui reſtituer cette Principauté ; mais même par une generoſité digne d'elle, elle lui fit don d'une ſomme tres-conſiderable, qu'outre les deniers de l'engagement, elle lui avoit prêtée.

Generoſité du Roi de France envers le Duc de Vvirtemberg.

Le Pape murmure de cette reconciliation avec les Proteſtans.

Le Nonce Pierre Paul Verger, eut ordre de témoigner au Roi Ferdinand, le mécontentement qu'avoit eu le Pape Clement, de ce qu'au deſavantage de l'Egliſe, il s'étoit reconcilié avec les Princes Lutheriens ; mais Ferdinand lui répondit, qu'il avoit été obligé de s'accommoder à la conjoncture du tems & des affaires, pour éviter d'autres plus grands & plus perilleux mouvemens.

Le Landgrave écrivit à l'Empereur pour lui demander pardon.

Toutes ces choſes ayant été ainſi reglées, le Landgrave par un Exprès qu'il envoya en Eſpagne, écrivit à l'Empereur, le 21. Juillet, pour lui demander pardon, tant en ſon nom, qu'en celui du Duc Ulric, avec promeſſe d'être à l'avenir l'un & l'autre, obëiſſans & fidelles, tant à lui, qu'au Roi Ferdinand.

L'Empereur fit réponſe à l'Envoyé, qu'il avoit déja écrit ſur ce ſujet à ſon frere Ferdinand, & qu'il lui en écriroit encore par ſon Ambaſſadeur ; que ces Princes apprendroient de lui qu'elle étoit ſa clemence, & la paſſion extrême qu'il avoit pour la paix ; & qu'il les exhortoit de répondre par les effets à ce qu'ils promettoient par leurs paroles, & de s'abſtenir de tous conſeils violens.

Pendant la guerre de Vvirtemberg, le Roi de France en avoit medité une autre contre le Duc François Sforce de Milan, qui avoit épouſé Chri-

Chriſtine niéce de l'Empereur, & fille du Roi Chriſtierne de Dannemarck. Il avoit pour ce ſujet fait Ligue avec le Pape Clement VIII. Mais Clement déceda à la fin du mois de Septembre 1534, ce qui fut cauſe que le Roi ne put executer ſon deſſein. CHARLES V. 1534.

Les Papes éludent la tenuë du Concile, ſous les apparences de l'accorder.

Paul III. de la Maiſon de Farneſe, ayant ſuccedé au Pontificat de Clement, ſucceda auſſi à ſa même politique, qui étoit d'éluder la convocation du Concile. Neanmoins pour ſauver les apparences, il commanda à Pierre Paul Verger ſon Nonce de viſiter les Princes, & de leur faire eſperer le Concile, leur propoſant la ville de Mantouë pour le lieu de l'Aſſemblée, & leur demandant de quelle maniere ils entendoient qu'on y dût proceder, ce que ſa Sainteté vouloit découvrir, afin que ſçachant leur intention, elle preſcrivît après des loix auſquelles elle étoit bien perſuadée qu'ils ne ſe ſoûmettroient pas. Elle avoit auſſi mandé à ſon Nonce d'animer tous les Princes d'Allemagne contre le Roi d'Angleterre, qui s'étoit ſeparé de l'Egliſe, & de voir s'il n'y avoit pas moïen de convertir Luther & Melancton.

Pour s'acquiter de cet ordre, il alla viſiter la plûpart des Princes, & en chemin faiſant, il s'aboucha avec Luther. Il employa toutes ſortes de moyens, pour tâcher de le ramener; mais cet Hereſiarque demeura ferme: & le Nonce voyant cette entrevuë ſans fruit, crut qu'il falloit le combattre par écrit. Pour cet effet, il fit en ſorte, que le Pape choiſit quelques Cardinaux & quelques Evêques, juſqu'au nombre de neuf, qui dreſſerent un formulaire ou projet de reforme dans l'Egliſe.

Confederation de Smalkalde renouvellée.

Les Proteſtants ayant, par-là, ſçu les intentions du Pape, prirent ce prétexte pour s'aſſembler à Smalkalde; mais dans la verité c'étoit pour renouveller leur alliance, qui alloit expirer.

CHARLES V. 1531.

L'Electeur de Saxe, le Comte Palatin Electeur, Robert Duc de Deux ponts, les Princes de Pomeranie, le Duc Ulric de Wirtemberg, le Comte Guillaume de Naſſau, les Deputez des villes de Francfort, d'Augsbourg, de Kempten, de Hambourg, d'Hannover, & de quelques autres, ſe trouverent en cette Aſſemblée. Ils renouvellerent pour dix ans leur alliance, tant pour eux, qu'au nom de tous ceux de la Confeſſion d'Augsbourg, qui voudroient y entrer.

Negociation de l'Ambaſſadeur de France, près des Confederez de Smalkalde.

Ce fut dans cette Aſſemblée, que ſe trouverent Guillaume de Langey, Seigneur du Bellay, Ambaſſadeur du Roi François I. & un Ambaſſadeur de Henry VIII. Roi d'Angleterre. Celui de France y étoit venu pour diſculper ſon Maître, de ce que les Princes Proteſtans lui reprochoient, qu'il avoit fait brûler des Lutheriens à Paris. Il leur repreſenta, pour la juſtification du Roi, que la Secte des Sacramentaires s'étant répanduë, juſqu'en France, ſa Majeſté voulant en arrêter le cours, avoit pris toutes les précautions imaginables pour y reüſſir; que ſix de ſes Sujets au mépris de ſes defenſes, n'avoient pas laiſſé de vouloir faire une profeſſion publique de cette hereſie, & d'y attirer pluſieurs autres, par des affiches injurieuſes à la religion, & tendantes à ſedition, dont les ſuites alloient à cauſer un ſoulevement dans le Royaume; qu'ayant été accuſez & convaincus d'être ſectateurs d'une nouvelle doctrine, & des ſeditieux, ils avoient, ſuivant les loix de l'Etat été condamnez au feu; & qu'afin que la punition en fût plus exemplaire, ils avoient été brûlez publiquement à Paris, pendant qu'on faiſoit une Proceſſion generale, & des prieres publiques pour l'extirpation de cette hereſie; qu'au reſte, tant s'en faut qu'il eût entrepris ce châtiment pour chaſſer de ſon Etat les Allemans, qu'au

qu'au contraire, ils pouvoient faire état, que son Royaume seroit toûjours pour eux un azile; & une demeure aussi asseurée qu'elle l'étoit aux François mêmes. CHARLES V. 1535.

Il leur fit de plus entendre, que le Grand-Seigneur avoit envoyé un Ambassadeur au Roi son Maître, pour conclure un Traité d'alliance; mais que sa Majesté, devant que de s'engager à aucune Confederation avec lui, avoit été bien aise de sçavoir les interêts que les Electeurs, & les autres Princes d'Allemagne y pourroient prendre; que le Sultan lui proposoit des conditions fort avantageuses, s'il vouloit demeurer en repos, sans se mêler de la guerre de Hongrie; qu'il les avoit jusqu'alors rejettées, pour donner lieu aux autres Rois & Princes de se faire comprendre dans la même paix; ne doutant pas, que si tous les Princes y acquiesçoient, & donnoient asſurance au Turc, de ne lui point faire la guerre du côté de la Chrétienté, il ne s'engageât de porter ses armes contre d'autres païs & peuples plus éloignez. Mais l'Assemblée ne témoigna pas être fort satisfaite, de l'excuse alleguée sur le fait des Lutheriens brûlez, & ne fit pas non plus grand cas de la proposition touchant l'alliance du Turc.

Proposition de l'Ambassadeur d'Angleterre à l'Assemblée de Smalkalde.

A l'égard de l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre, il tint un autre langage. Comme il y avoit déja plus d'un an, que le Roi en repudiant sa femme avoit fait divorce avec l'Egliſe Romaine, l'Ambassadeur, de la part de son Maître, proposa à ces Princes, de se tenir tous ensemble unis contre l'autorité du Pape. L'Assemblée reçut fort agreablement cette proposition, avec promesse d'y correspondre. Neanmoins, pour d'ailleurs conserver les apparences, & devant que de se separer, elle donna une forme de réponse au Nonce du Pape touchant le Concile; mais cette réponse ne conte-

21. *Decembre.*

CHARLES V. 1535.

noit que les mêmes choſes, que les Confederez avoient ſi ſouvent repliquées.

La continuation de l'union des Confederez, & l'appui qu'ils donnoient à toutes les nouveautez, directement ou indirectement, ſur le fait de la Religion, cauſoient bien des deſordres dans les principales Villes. Celle de Munſter entr'autres fut durant près de 2. ans le theatre d'une ſanglante tragedie, qu'une Secte particuliere d'Anabaptiſtes y fit joüer. La plûpart des habitans, qui s'étoient laiſſez ſeduire par cette nouvelle doctrine, en protegoient les Auteurs, avec tant d'opiniatreté, que, pour les ſoûtenir, ils expoſerent la Ville à ſa ruïne totale. Ces fanatiques s'étoient portez à telle extremité, qu'ils avoient élû pour leur Roi un Tailleur, nommé Jean de Leyden. Cependant leur Evêque les tenoit toûjours aſſiegez, & les avoit reduits à l'extrême famine. Enfin dans le tems que le deſeſpoir les avoit determinez à perir plûtôt que de ſe rendre, un des compagnons de ce faux Roi, avec lequel les Aſſiegeans avoient trouvé moien d'avoir intelligence, leur facilita l'entrée dans la Place. L'Evêque s'en étant ainſi rendu le Maître, fit prendre ce phantôme de Roi, & ſes principaux Miniſtres, & les ayant fait promener par la Ville, & dans les païs circonvoiſins, pour ſervir de joüet à tout le monde, il les fit punir très-ſeverement.

Premier attentat de la Ville de Munſter contre les Catholiques.

L'Empereur, d'autre côté, avoit entrepris de porter la terreur de ſon nom juſqu'en Barbarie, & d'aller faire la guerre aux fameux Chairadin, dit Barberouſſe, General des armées navalles Ottomanes, qui ſans ceſſe infeſtoit les côtes de ſes Roiaumes de Naples, & de Sicile. Il étoit, pour cet effet, parti d'Eſpagne dès le mois d'Avril, avec un bon nombre de vaiſſeaux, dans l'intention de ſe rendre d'abord maî-

tre

re de la Ville, & du port de Tunis, que Barberouſſe avoit enlevez au Roi Muley Aſſen. Son deſſein avoit ſi-bien reüſſi, qu'il s'étoit emparé de l'un & de l'autre, auſſi bien que de la Forteresſe de la Goulette. Il avoit de plus delivré un grand nombre de Chrêtiens captifs; & après avoir battu Barberouſſe, & lui avoir donné la chaſſe par terre, & par mer, il avoit rétabli Muley-Aſſen dans ſes Etats, ayant toutefois laiſſé une bonne garniſon dans la Forteresſe, pour l'obliger à demeurer ſon Tributaire. Pour cette expedition, le Pape Paul lui avoit envoyé pluſieurs galeres, bien équipées: Et pour ſoûtenir les dépenſes de cette guerre, il lui avoit permis de prendre les dixmes ſur tous les biens Eccleſiaſtiques. Mais il fut forcé de quitter les côtes d'Affrique, pour reprendre le chemin d'Italie, ſur les avis qu'il eut que le Roi de France, avec une armée de plus de 60000. hommes étoit entré en Piedmont, tant pour ſe venger du Duc de Savoye, à qui il en vouloit, que pour de là paſſer dans le Duché de Milan, & tâcher de le recouvrer. Auſſi tôt que Charles fut arrivé à Naples, il envoya ſes ordres en Allemagne, & en tous ſes autres Etats, pour faire venir en Italie le plus de troupes qu'il pourroit, pour s'oppoſer aux François. Puis il ſe rendit au commencement du mois d'Avril à Rome, où, en preſence du Pape, des Cardinaux, & des Ambaſſadeurs des Princes étrangers, il fit une harangue fort paſſionée contre le Roy de France, ſe plaignant de ce que nonobſtant leur Traité d'alliance, & par une haine inveterée, il empêchoit le progrès de ſes exploits contre l'ennemi commun. Et à la fin de ſon Diſcours, il leur fit entendre, qu'il aimeroit mieux vuider ſon different avec le Roi par un combat ſingulier que par l'effuſion du ſang de leurs Sujets: Mais cette bravade n'eut point de ſuite.

CHARLES V. 1535. 1536.

L'Em-

CHARLES V. 1536.

L'Empereur renouvella auſſi ſes inſtances auprès de ſa Sainteté, pour la convocation du Concile. Et le Pape, qui par ſon Nonce en Allemagne avoit été ſecrettement informé, que les Proteſtans vouloient abſolument qu'il ſe tint dans une Ville de l'Empire, ne feignit point de témoigner hautement, que ſur cela il étoit dans toutes les diſpoſitions imaginables, de lui donner la ſatisfaction qu'il deſiroit. Mais au lieu de nommer une Ville d'Allemagne pour la tenuë du Concile, il l'indiqua à Mantouë, comme, à ce qu'il diſoit, le lieu le plus commode pour toutes les parties intereſſées, & il l'aſſigna au mois de Juin de l'année ſuivante 1537.

L'Empereur redouble ſes inſtances pour obtenir un Concile.

L'Empereur ſe flattant d'avoir mis les affaires de la Religion en bon chemin, donna toute ſon application à faire la guerre au Roi de France. Il traverſa toute l'Italie, & avec une groſſe Armée commandée par Antoine de Leve, ſon Lieutenant General, il vint attaquer la Provence.

L'Empereur entre avec une armée en Provence, mais ſes efforts furent vains là, comme ailleurs.

Les François ne firent autre choſe que de prendre les poſtes les plus avantageux, par le moyen deſquels, ſans s'engager à aucun combat, ils arrêterent l'Armée ennemie, qui ne pouvant paſſer outre, ſe ruina preſque toute; en ſorte que l'Empereur fut obligé de ſe retirer à Gennes, & de renvoyer ce qui lui reſtoit de troupes en leurs quartiers.

Dans le ſejour qu'il fit à Gennes, Joachim de Papenheim, Loüis de Bambach, & Claude de Puthinger, en qualité d'Ambaſſadeurs des Princes Proteſtans, vinrent le trouver, pour le détromper par bonnes raiſons, des bruits qu'on faiſoit courir de leur alliance, avec les Rois de France, & d'Angleterre. & le ſupplier auſſi de vouloir laiſſer joüir de la paix, les Princes & les Etats, qui depuis la derniere pacification de Nuremberg, étoient

L'Empereur retourne en Eſpagne.

étoient entrez dans la Ligue, avec défenſes à la Chambre Imperiale d'executer aucunes ſentences contr'eux. Il reçut, & écouta favorablement ces Ambaſſadeurs, & leur dit, qu'ils pouvoient s'en retourner, avec cette aſſûrance, qu'avant de partir pour l'Eſpagne, où il étoit obligé de ſe rendre inceſſamment, il envoyeroit ſa réponſe à leurs Maîtres, par Helde, ſon Vice-Chancelier, qui les ſuivroit de près. CHARLES V. 1536. Novembre.

La confederation de Smalka de refuſe le Concile en la maniere qu'il eſt convoqué, elle demande la protection du Roi de France, elle leur eſt accordée.

Et en effet Helde, après avoir paſſé à Vienne, pour joindre le Nonce du Pape, qui étoit auprés du Roi Ferdinand, il fit tant de diligence, qu'avec le Nonce il arriva au mois de Février à Smalkalde, où les Princes Proteſtans étoient aſſemblez, & où ils avoient auſſi fait venir Luther, & les autres principaux prédicans.

D'abord le Nonce & l'Ambaſſadeur, preſenterent la Bulle de ſa Sainteté ſur la convocation du Concile. Les Princes la donnerent à examiner à leurs Theologiens. Il y eut beaucoup de conteſtations en public & en particulier ſur ce ſujet. Enfin ils declarerent qu'ils vouloient un Concile Chrêtien, où il fut permis à un chacun de dire ſon ſentiment en toute liberté; que, pour cet effet, le Pape non ſeulement n'y devoit pas préſider, mais ne devoit pas même le convoquer, puiſque cela n'appartenoit qu'à l'Empereur, & aux Rois; ajoûtant qu'il y avoit des Villes en Allemagne auſſi commodes que celles de Mantouë.

Le Nonce, & le Vice-Chancelier firent leur poſſible, pour leur faire changer de reſolution; mais voyant que leurs remontrances n'étoient point écoutées, ils s'adreſſerent aux Princes Catholiques; & pour faire une contrebatterie à cette Confederation de Smalkalde, ils les porterent à faire une Ligue, pour la défenſe de la Religion, & pour leur ſecours mutuel.

Ces

CHARLES V. 1537.

Ces Princes, pour cet effet, s'aſſemblerent à Nuremberg: ils y conclurent cette Ligue, pour onze ans, & déclarerent que l'Empereur, & le Roi Ferdinand en ſeroient les Chefs. Les principaux Princes qui y entrerent, étoient les Archevêques de Mayence, & de Saltzbourg, les Ducs Guillaume, & Louis de Baviere, le Duc George de Saxe, & les Ducs Erric, & Henry de Brunſvic. D'ailleurs, le Pape faiſant reflexion ſur ce qui étoit negocié à Smalkalde, differa l'ouverture du Concile, juſqu'au premier jour de Novembre; diſant, que le Duc de Mantouë vouloit avoir le tems de lever des troupes, & de munir ſa Ville, pour la ſûreté publique

Suſpenſion d'armes pour le Païs-Bas, & Thurin ſecouru par les François.

Pendant que la plûpart des Princes Chrêtiens avoient les yeux tournez ſur ce Concile, la jalouſie continuelle, qui regnoit entre le Roi de France & l'Empereur, porta celui là à donner une rude mortification à l'autre. Le Roi avoit toûjours ſur le cœur la renonciation que Charles, par les Traitez de Madrid, & de Cambray, lui avoit fait faire à la Souveraineté des Comtez de Flandres, & d'Artois. Il fit faire au Parlement de Paris une procedure contre Charles, comme contre un Vaſſal, qui, pour ce ſujet là étoit tombé dans le crime de felonie, & afin qu'il s'en purgeât, il le fit citer par des Heraults, ſur les frontieres, à y comparoître dans certain tems. L'Empereur, qui étoit en Eſpagne, ſur l'avis qu'il eut de ce procedé, & de la marche des François vers ces Provinces-là, il envoïa ordre à ſes Generaux d'aſſembler promptement leurs troupes, & d'oppoſer la force à l'injure, & à la violence qu'on lui faiſoit. Lorſqu'ils commençoient à avoir quelque avantage ſur les François, les Reines Leonor de France, & Marie de Hongrie, s'entremirent de l'accommodement, & elles convinrent d'une ſurſeance d'armes de ſix mois,

mois, pour le Païs-Bas seulement : Car on ne laissa pas de continuer la guerre en Piemond, ou de force, les Imperiaux prirent la Ville de Cherasco, faisant un grand carnage des soldats, & des Bourgeois. Mais peu de tems après, ceux de Thurin étant presque reduits à la famine, toutes les avenuës des chemins étant occupées par les Troupes de l'Empereur, le Roi, vers l'Automne, y envoya Henry son fils, devenu aîné par la mort de François Dauphin, accompagné d'Anne de Montmorancy, Maréchal, & depuis Connétable de France, avec une puissante armée qui s'ouvrit le passage, & secourut la Place. Toutefois par l'entremise du Pape, & des Venitiens, il accorda aussi une Treve de trois mois pour le païs de de là les Monts, & il continua celle des Païs-Bas, pour autant de tems. CHARLES V. 1537.

Quoique par la suspension d'autres, Charles-Quint eût les mains liées, il avoit recours à l'intrigue, pour inquieter la France par toutes sortes de pratiques secretes. Le Duc Charles d'Egmont, s'étoit mis sous la protection du Roi Très Chrêtien, pour se maintenir dans la possession du Duché de Gueldres, que l'Empereur prétendoit être un des effets de la succession de Philippes son pere. Ce Duc avec cet appui croyoit ne pouvoir rien apprehender : Mais sous main, l'Empereur porta le peuple du païs de Gueldres à se revolter contre le Duc, en faisant dans le monde semer le bruit, qu'il tâchoit de mettre ce Duché sous la jurisdiction de la France. Par ce faux bruit, la chose s'aigrit d'une maniere que ce Prince, fut chassé de son païs, par ses propres Sujets, & qu'il ne lui resta presque aucune Place où il pût trouver retraite, parce que l'Empereur favorisoit puissamment cette revolte. Cependant les affaires qui étoient survenuës au Pape, ne lui ayant pas permis d'ouvrir le Concile

CHARLES V. 1537. cile au mois de Novembre 1537. comme il avoit marqué par ſes Bulles, cette convocation fut encore differée. Ce qui donna lieu aux Proteſtans de continuer leurs Negociations, afin de prendre de plus juſtes meſures contre ce Concile. Pour y mieux réüſſir, l'année ſuivante, en la Ville de Brunſvic, ils tinrent une Aſſemblée des principaux du parti, où ils reçûrent en leur alliance le 1538. Roi Chriſtian de Dannemarck, fils du Roi Frideric II. Jean, Marquis de Brandebourg, & le Prince Albert de Pruſſe, que ſix ans auparavant la Chambre Imperiale avoit proſcrit. Le Roi de Dannemarck s'y étoit rendu en perſonne, pour autoriſer d'autant plus cette Aſſemblée.

Le Pape fait une nouvelle Treve entre l'Empereur & le Roi de France.

Le Pape ſçachant bien qu'il ne pourroit procurer une paix bien ſolide à l'Egliſe, tandis que les deux plus grandes Puiſſances de la Chrêtienté ſeroient deiunies, s'efforça par toutes ſortes d'offices envers Charles Quint, & envers François I. de jetter des fondemens de paix entre ces deux Princes, & de les faire aboucher en ſa preſence. Il arriva, pour cet effet, au mois de Mai de la même année à Nice, Port de mer ſur la Mediterranée, où à ſa priere ils ſe rendirent auſſi, l'Empereur par mer, & le Roi de France par terre, accompagnez de beaucoup de troupes. Après une longue Negociation, il ne fut jamais poſſible au Pape de les faire convenir de la paix, mais ſeulement d'une Treve pour dix ans.

Entre les autres affaires, dont ils s'entretinrent, ils n'oublierent pas de parler des progrès que les Turcs faiſoient en Hongrie, & des moyens qu'on pouvoit employer pour les arrêter. Il n'en fut point trouvé de meilleur, que d'aſſoupir premierement les diviſions qui regardoient la Religion, & d'unir enſuite toutes les forces des Princes Chrêtiens, pour s'oppoſer

à

à cet ennemi commun. L'Empereur promit d'écrire aux Princes de l'Empire ſur l'un & l'autre Chef. En effet il s'acquitta de ſa promeſſe, en envoyant ſes Lettres circulaires à tous ces Princes, pour les convier d'entrer dans ſes ſentimens, & de vouloir concourir au même but; ajoûtant, que pour y parvenir plus aiſément, il avoit fait expedier un plein pouvoir à l'Archevêque de Londen, & à Mathias Helde de negocier, & d'accommoder toutes les affaires avec eux, par l'avis de ſon frere, le Roi Ferdinand, & de ſon Conſeil. CHARLES V. 1538.

L'Allemagne étoit alors partagée en deux partis, ſçavoir, les Catholiques, & les Proteſtans; neanmoins leur diviſion n'en étoit pas encore venuë au point, de ne ſe pouvoir ſouffrir les uns les autres; au contraire, chacun témoignoit beaucoup de zèle, pour ſe réünir enſemble. Ce fut dans cette veuë commune, qu'au mois de Février 1539. il ſe tint une Aſſemblée de ces deux partis à Francfort, où après pluſieurs conteſtations, le 19. d'Avril, il fut arrêté, que l'Empereur accorderoit une Treve de quinze mois aux Proteſtans en quelque nombre qu'ils fuſſent, pour, par des Conferences, avoir le tems de s'inſtruire ſur les points conteſtez de la religion; Que la pacification de Nuremberg, & l'Edit de l'Empereur, fait à Ratisbonne, ſeroient ratifiez; qu'encore bien qu'on ne convint pas durant cette Treve du fait de la religion, la paix ne laiſſeroit pas de ſubſiſter juiqu'à la prochaine Diete; que pendant cette Treve, l'Empereur ſuſpendroit tous procès, actions, & proſcriptions faites contre les Proteſtans, au ſujet de la religion, par la Chambre Imperiale, & que toutes choſes faites à cette cauſe, demeureroient de nulle va- 1539. *Treve accordée aux Proteſtans.*

CHARLES V. 1539.

valeur ; que la juſtice leur ſeroit renduë, ſans exception de perſonne ; & ſans qu'on leur pût rien objecter, pour le même fait de religion ; que durant cette Treve, ils ne pourroient recevoir aucune autre Puiſſance dans leur Confederation ; qu'ils permettroient aux Eccleſiaſtiques, de recevoir les rentes annuelles, dont ils étoient encore en poſſeſſion ; que, ſous le bon plaiſir de l'Empereur, on prendroit un jour, pour conferer à Nuremberg entre les Catholiques & les Proteſtans ; qu'à cet effet, on choiſiroit des gens ſavans, d'une humeur pacifique, & nullement obſtinez, auſquels on pourroit joindre quelques autres perſonnages habiles, & ſages, quoiqu'ils ne fuſſent pas Theologiens ; que l'Empereur & le Roi Ferdinand pourroient avoir leurs Ambaſſadeurs dans les Conferences ; que tout ce qui y ſeroit decidé, ſeroit rapporté aux Etats abſens, & s'ils l'approuvoient, que l'Ambaſſadeur de l'Empereur ſeroit obligé d'y ſouſcrire, & que l'Empereur le ratifieroit dans la Diete ſuivante ; que de part & d'autre, on s'abſtiendroit de tous preparatifs de guerre, & que ſi quelqu'un en faiſoit, il ſeroit obligé d'en déclarer le ſujet, ne prétendant point en cette Treve interdire à perſonne le droit de ſe défendre, & de joüir de ſa liberté dans l'Empire ; qu'au reſte on n'entendoit point comprendre dans ce Traité les Anabaptiſtes, & autres Sectaires, qui profeſſoient une doctrine contraire à la Confeſſion d'Ausbourg ; enfin, que les Proteſtans tiendroient prêt leur ſecours contre le Turc, & qu'au 18. Mai, ils envoyeroient à Worms leurs Ambaſſadeurs, & Deputez, ſuivant l'ordre de l'Empereur, ainſi que feroient les Electeurs, & autres Princes, & Etats, pour aviſer aux moyens de ſoûtenir la guerre contre cet ennemi commun.

Dans

Dans le même tems, l'Empereur, qui depuis son entreveuë avec François I. à Nice, n'avoit point quitté l'Eſpagne, fut averti par ce Roi, que les Habitans de la Ville de Gand, ſous prétexte de défendre leur liberté, s'étant revoltez, avoient voulu ſe donner à la France. (Exemple admirable de la bonne foi, ce Prince, ayant mieux aimé garder la Treve faite à Nice, que de ſe prévaloir de cette occaſion pour ſes interêts particuliers.) Cet avis obligea l'Empereur de ſe rendre promptement en Flandres. Et pour cet effet, il prit la reſolution de paſſer par la France, ſur la parole que le Roi lui donna, pour ſa ſeureté. C'étoit en effet le chemin le plus court, le plus commode, & le plus aſſeuré qu'il pouvoit prendre. S'étant donc mis en chemin avec peu de ſuite, il rencontra le Connétable de Montmoranci, qui s'étoit avancé vers lui ſur les frontieres, puis le Dauphin Henri, & Charles Duc d'Orleans, enfans du Roi, qui avec beaucoup de témoignages d'affection, le reçûrent & le conduiſirent par les plus belles Villes du Royaume. Etant arrivé à Loches en Berry, le Roi en perſonne l'y reçut, & l'accompagna par Orleans juſqu'à Paris, où il fit ſon entrée le premier jour de l'an 1540. marchant au milieu des deux fils de France, le Connétable devant lui avec l'épée nuë à la main. Il fut reçu en la grande Egliſe par le Cardinal Farneſe, Legat du Pape, & par l'Evêque de Paris. Enfin, on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'honorer, le regaler, & le divertir, ſept jours durant. Partant de Paris, il fut accompagné par le Roi juſqu'à ſaint Quentin, & par les Princes ſes fils, juſqu'à Valencienne, premiere Ville du Païs-bas. L'Empereur charmé de tant d'honnêtetez & de bons traitemens, pour en être reconnoiſſant, il promit au Roi, de donner

CHARLES V. 1539.

Soûlevement de ceux de Gand, qui obligent l'Empereur de s'y rendre, & de paſſer par la France ſur la bonne foi du Roi François.

1540.

CHARLES V. 1540.

ner à lui, ou au Dauphin, l'Inveſtiture du Duché de Milan.

Le Roi s'y attendoit abſolument, quoique l'Empereur ne voulût rien ſigner alors, diſant qu'il tiendroit ſa parole, quand il ſeroit dans ſes Etats. Mais ſa diſſimulation ſe découvrit à Valencienne, où il éluda tout ce qu'on lui propoſa ſur ce ſujet, demandant du tems pour ſatisfaire plus efficacement a ſa promeſſe. Ce procedé ſuſcita même quelques paroles de murmure parmi les peuples, comme ſi Charles s'étoit joüé de la civilité & de la generoſité des François; mais la nouvelle que le Roi en reçut, ne ſervit qu'à faire voir la candeur de ſon ame. Il fit aſſembler les principaux de ſa Cour; & ſur les reproches qu'il ſçavoit qu'on lui faiſoit dans le monde, de ne s'être point aſſeuré de la parole de l'Empereur en s'aſſeurant de ſa perſonne, il leur dit, qu'il vouloit que chacun ſçût qu'il étoit fort éloigné d'une pareille lâcheté; d'autant qu'il étoit perſuadé que quand il n'y auroit point de bonne foi au monde, les Rois ſeuls la devroient obſerver.

L'Empereur ne fut pas plûtôt arrivé à Bruxelles, qu'il ſe mit à donner ordre aux affaires de Flandres, & à punir la revolte de ceux de Gand; la legereté deſquels il crut ne pouvoir mieux arrêter que par la conſtruction d'une Citadelle, qu'il fit faire, & où il établit une forte garniſon.

Il lui fallut dans le même tems, ſonger à donner ſatisfaction aux Envoyez des Princes Proteſtans, qui avec le Roi Ferdinand ſon frere l'étoient venu trouver, ſur le fait du reſultat de l'Aſſemblée de Francfort. Il étoit embarraſſé de ſçavoir comment il le pourroit faire; parce que le Pape n'avoit pas approuvé ce qui y avoit été arrêté, & qu'il s'oppoſoit à la ratification qui en étoit demandée.

Tou-

Toutefois Charles préferant le repos du public, & ſes interêts particuliers à toute autre conſideration, quelque tems après il confirma ce reſultat : voulant par là, autant qu'il pourroit, conſerver l'union, entre les membres de l'Empire, & faciliter les moyens de terminer d'une façon ou d'autre, les differens de la Religion. CHARLES V. 1540.

Pour tâcher d'y parvenir, il indiqua une Aſſemblée à Hagueneau ; mais entre autres affaires, celle touchant la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques, occupez par les Proteſtans, & reclamez par les Catholiques, n'y ayant pû être terminée, elle fut remiſe à la Diete, qu'au 28. d'Octobre enſuivant, on indiqua à Worms. Cette Diete ſe tint, mais ſans fruit, ce qui obligea l'Empereur d'en convoquer une autre à Ratisbonne, dont l'ouverture ſe fit au mois d'Avril 1541. L'Empereur qui s'y trouva avec le Cardinal Gaſpar Contarini, de la part du Pape, après avoir fait ſa propoſition tendant à pacifier toutes choſes, & à calmer principalement la diſcorde qui s'étoit élevée au ſujet de la Religion, il convint avec les Proteſtans de remettre l'affaire à une Conference. *Juillet.* 1541.

On nomma trois Docteurs de chaque parti, ſous l'autorité de deux Préſidens, qui furent Frideric Comte Palatin du Rhin, & Nicolas Granvele premier Miniſtre de l'Empereur. Les Docteurs Catholiques étoient Jean Ekius, Jean Gropperus, & Jules Pflugius ; ceux des Lutheriens, Philippes Melancton, Martin Bucer, & Jean Piſtorius, aſſiſtez de pluſieurs perſonnes de qualité.

La Conference commença à la fin du mois d'Avril. On n'y put convenir que de cinq ou ſix Articles. Pour les autres, l'Empereur fit trouver bon à la Diete, de les remettre à la deciſion d'un Concile general, ou national,

CHARLES V. 1541. ou bien au Jugement d'un autre Diete. Le Legat Contarini s'y oppoſa, inſiſtant fortement que le tout fût renvoyé au Pape, ou au Concile general, alleguant qu'un Concile national, ne pouvoit non plus qu'une Diete, juger ſouverainement des articles de foi.

Neanmoins ſans s'arrêter à cette oppoſition, le recès fut fait de la maniere que je viens de dire. On y inſera des défenſes très-expreſſes de ruïner les biens d'Egliſe, de s'en emparer, d'y rien innover, & de débaucher perſonne de l'ancienne Religion; comme auſſi, on enjoignit aux gens d'Egliſe de ſe reformer, & de vivre avec plus de diſcipline. Ce n'étoit-là que le dehors; car au fond on cherchoit à gagner les Proteſtans, afin d'empêcher qu'ils ne ſe miſſent ſous la protection des François, laquelle ils avoient déja recherchée. L'Empereur même en ſecret leur donna des Lettres Patentes, par leſquelles il leur accordoit la liberté de croire, & de profeſſer ce qu'ils voudroient; & adouciſſant ainſi en leur faveur le decret de la Diete, il leur permettoit de recevoir ceux qui deſireroient entrer dans leur Communion, ſuſpendoit le dernier Edit d'Augsbourg, & les précedens decernez contr'eux, & ordonnoit enfin à la Chambre Imperiale de Spire de leur rendre juſtice, ſans aucun égard à leur religion. Par ce moyen, pour lors, il détacha entierement les Proteſtans des interêts de la France.

Le Duc de Cleves mis au Ban de l'Empire.

Il ſe ſervit de la même conjoncture, pour condamner le Duc de Cleves au ban de l'Empire; à cauſe qu'il s'étoit retiré vers le Roi de France, & mis ſous ſa protection, pour pouvoir ſe maintenir dans le Duché de Gueldres, qui lui étoit échû par la mort de ſon pere Guillaume de Cleves, auquel Charles d'Egmond, dernier Duc de Gueldres, l'avoit cedé ſans l'agrément

ment de l'Empereur, & au préjudice des droits qu'il prétendoit y avoir, du chef de Marie de Bourgogne sa grand-mere. CHARLES V. 1541.

Il ordonna aussi le rétablissement du Duc de Savoye, avec défenses à tous les Allemans de prendre service pour la France ; & après avoir puissamment exhorté tous les Etats de contribuer aux moyens necessaires pour resister au Turc, il congedia l'Assemblée.

L'Empereur passe en Italie, & de là en Barbarie, où ses armes sont malheureuses. Le Roi de France lui déclare la guerre.

Il se hâta de la terminer de la sorte, parce que la saison le pressoit de passer en Italie, afin de s'embarquer sur la flote qu'il avoit fait préparer, pour l'execution d'un dessein qu'il avoit formé sur Alger. S'étant rendu aux côtes de Barbarie, il descendit à terre, & le 22. Octobre il mit le siege devant la Place ; mais le tems lui fut si contraire, que la plûpart de ses Troupes, & de ses Vaisseaux y perirent ; ensorte que vers la fin de Novembre pour sauver le reste, il fut contraint d'abandonner l'entrepriſe, & de gagner l'Espagne avec le debris de son armée.

Ferdinand assiége Bude sur les Hongrois : il est défait par le Turc qu'ils appellent pour les secourir.

Le Roi Ferdinand n'avoit pas été plus heureux du côté de l'Orient. Après la mort de Jean Roi de Hongrie, il étoit allé assieger la Ville de Bude, croyant pouvoir profiter de la minorité du jeune Roi Etienne, qui s'y étoit enfermé avec la Reine Doüairiere sa mere. Mais le Sultan Soliman, dont cette Princesse, & les autres Tuteurs du Pupille, avoient imploré l'assistance contre Ferdinand, ayant fait marcher à leur secours une armée considerable, & lui-même y étant venu à la tête d'un autre corps de troupes non moins formidable, Ferdinand avoit été contraint d'en venir à une bataille, qu'il avoit entierement perduë ; après quoi Soliman s'étoit même rendu maître de la Ville de Bude, ensemble de la personne du jeune Roi,

CHARLES V. & de celle de la Reine Doüairiere, ſous prétexte de les vouloir proteger.

1542. Cette diſgrace de Hongrie, avoit donné à l'Empereur occaſion de faire pour le mois de Janvier 1542. convoquer une Diete à Spire, où le Roi Ferdinand devoit préſider en ſa place. L'ouverture s'en fit le 9. Février ; & Ferdinand obtint des Etats une levée de troupes & d'argent pour agir contre le Turc : cette levée étoit proportionnée à celle que les Provinces hereditaires lui accordoient, veu qu'il s'agiſſoit de reſiſter à leur ennemi commun.

Diéte à Spire, où l'on reſolut de faire la guerre au Turc.

Le Nonce qui de la part du Pape ſe trouva à la Diete, y offrit auſſi, au nom de ſa Sainteté, tout le ſecours de troupes & d'argent qu'elle ſeroit capable de fournir. Et comme les Princes qui formoient l'Aſſemblée, s'étoient tous portez fort genereuſement à cette défenſe generale contre le Turc, nonobſtant les empêchemens que l'Ambaſſadeur de France avoit tâché d'y apporter ; Le Nonce, pour fortifier davantage les Proteſtans dans cette bonne reſolution, les avertit que le Pape vouloit bien en cette conſideration, accorder la demande qu'ils avoient ſi ſouvent faite d'un Concile dans une Ville de l'Empire, & qu'il avoit choiſi la Ville de Trente, comme la plus commode pour eux, & pour toutes les autres nations intereſſées.

En effet, ſa Sainteté en conformité de cette offre, fit faire la publication du Concile le premier jour de Juin, pour en faire l'ouverture en la Ville de Trente le premier de Novembre enſuivant, & en même tems, elle en donna avis à l'Empereur, & au Roi de France, leſquels elle convia d'y vouloir aſſiſter, ou du moins d'y envoyer leurs Ambaſſadeurs avec les Archevêques ; Evêques, Abbez, & autres Eccleſiaſtiques de leurs Royaumes, & particulierement ceux d'Allemagne.

Fran-

François premier cependant, ne pouvoit digerer l'affront qu'il prétendoit avoir reçû de l'Empereur, par l'assassinat que des Espagnols travestis avoient fait en Italie de ses Ambassadeurs, Antoine de Rinçon, & Cesar Fregose, le premier destiné pour Constantinople, & l'autre pour Venise, duquel assassinat il ne lui avoit été fait aucune satisfaction. Ce qui le fit resoudre à se prévaloir de la rencontre de l'engagement où l'Empereur venoit d'entrer, avec le Pape & les Princes de l'Empire contre les Turcs, afin de se pouvoir mieux venger de lui. Pour cet effet, il l'attaqua en cinq endroits differens, en Brabant, en Luxembourg, dans l'Artois, dans le Piémond, & en Roussillon. Mais l'Empereur donna si bon ordre par tout, & se défendit si bien, que le Roi ne remporta aucun avantage de cette Guerre. Elle produisit même pour lui un autre mauvais effet dans l'esprit des Princes Allemans, par la créance qu'ils eurent qu'il ne l'avoit entrepriſe, que pour détourner l'Empereur des préparatifs que, de concert avec eux, il faisoit contre le Turc: ce qui les irrita d'autant plus, qu'on avoit des nouvelles asseurées, des appareils extraordinaires que faisoient les Infideles, pour pousser plus avant leurs progrès en Hongrie, & en Moravie; de sorte que Ferdinand au commencement de l'année 1543. se prévalant de cette conjoncture, il fit assembler ces Princes à Nuremberg, où il ne trouva aucune difficulté à leur faire embrasser les resolutions qu'il voulut, & entr'autres celle-ci; que du côté du Turc on se fortifieroit le mieux qu'on pourroit, pendant que l'Empereur seroit convié de revenir en Allemagne pour s'y opposer aux François; & particulierement au Duc de Cleves qui les y avoit attirez.

CHARLES V. 1542. *Le Roi de France déclare la guerre à l'Empereur, & il l'attaque.* 1543.

L'Empereur ne fut pas plûtôt averti de cette re-

CHARLES V. 1543.

résolution, qu'il se mit en devoir de s'acheminer en Allemagne ; & sachant que son voyage seroit long, il designa Roi d'Espagne son fils Philippes, & lui en confia le Gouvernement, lui faisant en même tems épouser l'Infante Marie, fille de Jean Roi de Portugal. Peu de jours après il s'embarqua, & avec une flotte considerable il arriva à Gennes, d'où sans perte de tems il se rendit à Spire, & delà à Bonn, pour s'opposer aux progrès que faisoit le Duc de Cleves. Y ayant donc rassemblé son armée, il marcha droit vers Duren, dans le pays de Juliers, & le 23. Août il fit sommer la Ville de se rendre, ou qu'autrement il leur declareroit la guerre. Ceux de la garnison répondirent avec mépris, qu'ils n'apprehendoient rien de celui qui étoit devenu la pâture des poissons ; ce qu'ils disoient sur la croyance qu'ils avoient que l'Empereur, comme le bruit en couroit, s'étoit noyé s'en retournant d'Alger en Espagne ; mais l'Empereur ayant fait investir la Ville, l'attaqua si vivement avec les troupes Espagnolles qu'il l'emporta d'assaut. En cette expedition il y eut beaucoup de gens tuez de part & d'autre : Mais elle donna une si grande terreur aux Villes de Juliers, de Ruremonde, & de Venlo, qu'elles se rendirent sans resistance.

L'Empereur designe son fils Roi d'Espagne, & en part, pour se rendre en Italie.

Succès des armes de l'Empereur en Allemagne, ce qui fait rentrer le Duc de Cleves en son devoir.

Le Duc de Cleves se voyant si vigoureusement attaqué, vint à Venlo, accompagné du Duc Henri de Brunsvic, & des Ambassadeurs de l'Electeur de Cologne. Par leur entremise, & par celle de ses autres amis, il y negocia si heureusement ses affaires, que le septiéme Septembre l'Empereur lui accorda sa grace, à condition pourtant de demeurer ferme dans l'Eglise Catholique ; & en cas qu'il y eût eu du changement dans son païs, d'y remettre toutes choses en leur premier état ; de pro-

promettre fidelité & obéiſſance à l'Empereur, au Roi Ferdinand, & à l'Empire; de renoncer à l'alliance de la France, & du Dannemarck; de ne faire aucune ligue ſans y comprendre l'Empereur, le Roi Ferdinand, & leurs heritiers; & ſur tout de renoncer à la poſſeſſion du Duché de Gueldre, & d'aſſiſter l'Empereur à en reduire les Villes, ſi quelques-unes refuſoient de ſe ſoumettre. En échange l'Empereur lui rendit le Duché de Juliers, à la reſerve des Villes de Heinsberg, & de Sittard, que durant quelque tems l'Empereur devoit garder pour gage de la fidelité de ce Duc. CHARLES V. 1543.

Comme ce Traité ſe faiſoit ſans la participation de François premier, il ne laiſſoit pas cependant de marcher avec force troupes au ſecours du Duc; mais ayant en chemin été averti, que ſon accommodement étoit fait, il déchargea le depit qu'il en eut ſur la Ville de Luxembourg, que pour la ſeconde fois il reduiſit ſous ſon obéiſſance. Dans le même tems, vers la fin du mois de Septembre les Imperiaux ayant reçû un ſecours de troupes que Henri Roi d'Angleterre, avec qui l'Empereur venoit de faire une nouvelle alliance, avoit fait paſſer au Païs-Bas, ils attaquerent Landreci. Auſſi-tôt que l'Empereur ſçut qu'elle étoit inveſtie, il marcha de ce côté-là, & fut avec le reſte de ſon armée, après avoir reglé les affaires, au païs de Gueldres. Le Roi alla auſſi en perſonne avec toutes ſes forces à cette Ville. On crut qu'ils en viendroient aux mains, mais le Roi après avoir fait entrer dans la Place les ſecours & les munitions neceſſaires, il ſe retira en France.

Et l'Empereur n'eſtimant pas que l'hyver lui pût permettre de continuer ce Siege, ni d'entreprendre autre choſe, reprit le chemin d'Allemagne,

magne, pour se rendre à la Diete de Spire qu'il avoit convoquée.

CHARLES V. 1544.

Il n'y arriva qu'au commencement de Janvier, & n'en fit l'ouverture qu'au mois de Février. Il y eut de très-longues, & de très frequentes deliberations sur le fait de la Guerre du Turc, de celle de France, & des plaintes des Protestans. Entr'autres choses, du consentement general des Etats, il y fut resolu d'accorder à l'Empereur le double des impositions ordinaires. Et comme ils crurent que la Guerre contre le Turc, se feroit plus avantageusement, & avec plus de seureté, si l'on pouvoit obliger la France à faire la paix; ils convinrent qu'il falloit faire un effort pour l'y contraindre. A cet effet ils consentirent de lui fournir en argent six mois Romains, tant pour la levée de quatre mille chevaux, & de 24000. fantassins, qui y seroient employez, que pour donner moyen au Roi Ferdinand de pourvoir aux Places frontieres de la Turquie. Et quant à la guerre qu'on seroit tenu de faire contre le Turc à l'avenir, il fut ordonné que, sans exception d'aucune personne, chacun y contribueroit par tête selon ses biens & facultez; & qu'on feroit publier de très-expresses défenses sur de grandes peines, contre tous ceux qui prendroient service dans les troupes des Princes étrangers, particulierement du Roi de France, avec ordre aux Magistrats de proceder en toute rigueur contre les delinquans.

Decret avantageux aux Protestans.

Pour l'affaire de la Religion, on fit un Decret par lequel on suspendoit encore l'execution de l'Edit d'Augsbourg, avec défenses d'inquieter personne pour le fait de la Religion; & l'on ordonnoit qu'en attendant un Concile libre, general, ou national en Allemagne, on s'en remettroit à ce qui en seroit decidé par la prochaine Diete: Que chacun des deux partis joüiroit des

biens qu'il poſſedoit ; & que la Chambre Imperiale ſeroit renduë mi-partie entre les deux Religions, lorſqu'on en renouvelleroit les Juges. CHARLES V. 1544.

Ce Decret fut fort agréable aux Proteſtans, il eut même une telle force ſur l'eſprit de l'Electeur de Saxe, qu'il s'en enſuivit un Traité particulier avec l'Empereur. Par ce Traité, cet Electeur s'engagea de le reconnoître (ce que juſqu'alors il avoit toûjours refuſé.) Il s'engagea, dis-je, ſuivant la tranſaction paſſée avec l'Empereur au mois de Mai, de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains. Et l'Empereur de ſa part, en échange, approuva le pacte mutuel d'heredité fait entre la famille de Saxe, & celle de Cleves. Ce Pacte portoit que le Duc de Cleves venant à mourir ſans enfans mâles, l'Electeur de Saxe, & ſes hoirs mâles lui ſuccederoient en ſes Etats, après neanmoins avoir reglé dans la Saxe le fait de la Religion, pour faire même une liaiſon plus étroite entre la Maiſon d'Autriche & celle de Saxe. Le Roi Ferdinand, du conſentement de l'Empereur, promit de donner en mariage ſa fille Eleonore, au fils aîné de cet Electeur ; pourvû toutefois que la reconciliation de la Religion, ſe fît avant que la Princeſſe fût en âge capable de mariage. Ce dernier Article fut traité par peu de Conſeillers, & tenu ſi ſecret de part & d'autre, que le Landgrave, ni ſes autres Alliez, n'en ſçûrent jamais aucune choſe. *Accommodement plus précis de l'Empereur, avec l'Electeur de Saxe.*

Autant que les Proteſtans furent ſatisfaits de ce Decret concernant la Religion ; autant les Catholiques en furent mortifiez, & mal contents. L'Empereur tâcha de les conſoler, en leur diſant, qu'il en avoit uſé de la ſorte, dans l'apprehenſion qu'il avoit, que les Proteſtans, dont les ſuffrages excedoient ceux des Catholiques, ne l'obligeaſſent dans la ſuite à quelque choſe de pis ; &

CHARLES V. 1544.

qu'au reſte, le fonds de l'affaire étoit remis à la déciſion d'une autre Diete. Ces raiſons ne contenterent aucunement les Catholiques, & les firent reſoudre, quoi qu'avec repugnance, à donner leur conſentement à ce Decret.

Les affaires étant ainſi reglées, l'Empereur partit de Spire, pour ſe mettre en état d'executer le deſſein, qu'avec le Roi d'Angleterre, il avoit concerté d'attaquer tous deux en même tems la France, & de ſe rendre à jour nommé devant la Ville de Paris, pour y joindre leurs Armées, la ſaccager, & aller de là tout ravager juſqu'à la riviere de Loire. Comme il s'étoit preparé de longue-main à cette expedition, il fut bientôt prêt à marcher. L'Anglois s'attacha d'abord à Bologne, il vouloit l'emporter avant que de paſſer outre; & l'Empereur, qui avoit en penſée de profiter de cette conjoncture, pour reprendre dans le Luxembourg ce qui lui avoit été enlevé, & avoir auſſi ſa revanche de l'avantage que le Comte d'Enguien venoit de remporter en Piémont ſur le Marquis du Guaſt, dans la bataille de Ceriſolles, il s'avança droit à Mets. Après y avoir raſſemblé ſon Armée, il alla mettre le ſiege devant la Ville de Luxembourg, dont à la fin de Mai il ſe rendit maître. Il s'empara auſſi de Ligni en Barrois, & de ſaint Dizier, d'où il s'avança vers Châlons, ſans pourtant l'attaquer, & pouſſa juſqu'à Chateau-Thiery. Cette approche mit une telle épouvante dans Paris, que tous ceux qui avoient les moyens de ſe retirer ailleurs, juſqu'aux Ecoliers, s'enfuirent. François I. étourdi de ſe voir tout à coup de ſi puiſſans ennemis ſur les bras, fut conſeillé de rechercher la paix avec l'Empereur. Il envoya donc vers lui des Ambaſſadeurs, qui menagerent ſi bien les choſes, ayant trouvé l'Empereur chagrin, de ce que l'An-

l'Anglois s'étoit arrêté ſur les frontieres de Picardie à prendre des places, au lieu de le venir joindre, ainſi qu'il l'avoit promis, qu'ils le firent condeſcendre à traiter ſans lui, avec le Roi de France. En effet, la Paix fut entr'eux concluë à Creſpy le 17. Septembre. Les principales conditions furent, que tout ce qui depuis la Treve avoit été pris de part & d'autre, ſeroit rendu; que la Ville de Stenay demeureroit au Duc de Lorraine, ſous la protection de la Province de Luxembourg; que l'Empereur & le Roi employeroient leurs ſoins & leurs forces, pour rétablir l'ancienne Religion, & la concorde dans l'Egliſe; que le Roi fourniroit pour la guerre contre le Turc, 600. Cuiraſſiers, & 10000. Fantaſſins; qu'il renonceroit à tous droits ſur l'Aragon, la Flandre, le Royaume de Naples, l'Artois, & la Gueldre, que l'Empereur de ſa part renonçoit au Boulonnois, à Peronne, & autres Villes ſituées ſur la Somme, comme auſſi à la Bourgogne inferieure, & au Mâconnois; qu'il promettoit de donner en mariage Marie ſa fille aînée, ou à ſon défaut, ſa niece, fille de ſon frere Ferdinand, au Duc Charles d'Orleans, fils du Roi, & que dans quatre mois il declareroit laquelle des deux il voudroit donner; que ſi c'étoit ſa fille, il promettoit de lui ceder par forme de dot le païs de Brabant, de Gueldre, de Luxembourg, & de Limbourg, la Flandre, la Hollande, la Friſe, le Hainaut, l'Artois, Namur, Utrecht, & tous les autres païs de ce côté là, comme auſſi la Bourgogne ſuperieure, dite la Franche-Comté, pour n'en joüir toutefois qu'après ſa mort, ce faiſant que le Roi de ſon côté renonceroit à ſon droit ſur le Milanois, tant pour lui que pour ſes enfans, & que ſi ſa fille venoit à mourir ſans enfans; alors le Duc d'Orleans ſe déporteroit de la poſſeſſion de

CHARLES V. 1544.

CHARLES V. 1544. tous ces païs, ſe reſervant ſon droit ſur le Milanois; comme l'Empereur le ſien ſur la Bourgogne; que s'il donnoit la fille de Ferdinand, il la doteroit de la Principauté de Milan, & que le mariage avec l'une ou avec l'autre, ſe conſommeroit dans un an; que le Roi rétabliroit le Duc de Savoie dans tous ſes États, & qu'on laiſſeroit Heſdin au Roi, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné. Au reſte, l'Empereur promit ſes offices pour procurer la paix entre la France & l'Angleterre.

Ce Traité ayant été ſigné & ratifié de part & d'autre, contre l'opinion preſque generale de tout le monde, Charles V. retourna de Soiſſons en Brabant, & envoya ſes troupes Eſpagnoles hiverner en Lorraine, & dans les païs voiſins. Mais ne croyant pas la paix qu'il venoit de conclure avec la France, bien cimentée, tandis que François I. demeureroit en guerre avec le Roi d'Angleterre, qui étoit ſon allié, il menagea à Bruges une Aſſemblée des Ambaſſadeurs des deux Rois, & des ſiens, où lui, non-plus que les Princes Proteſtans d'Allemagne, qui y avoient auſſi envoyé leurs Deputez, n'oublierent rien pour procurer l'accommodement entre la France & l'Angleterre; mais tous leurs ſoins furent pour lors inutiles.

Le Pape renouvelle la convocation du Concile.

Le Pape qui n'attendoit que la concluſion de l'accommodement entre l'Empereur & le Roi de France, pour avancer la tenuë du Concile, qui juſqu'alors avoit été traverſé par les guerres, il en renouvella la convocation pour le mois de Mars de l'année ſuivante. Cependant l'Empereur, qui, au quatriéme du même mois, avoit indiqué une Diete à Worms, ne put s'y rendre que dans le mois de Mai, à cauſe de l'incommodité de goutte, dont il étoit fort attaqué. Elle avoit été particulierement aſſemblée,

Diete de Worms où il n'eſt rien reſolu.

pour

pour, avec tous les Princes & Etats, aviſer aux moyens de faire ceſſer les troubles de la Religion, rétablir la juſtice & la paix dans l'Allemagne, & faire la guerre au Turc. Mais les Proteſtans s'étant d'abord declarez, que ſur le premier chef ils ne pouvoient s'en rapporter au Concile de Trente, & qu'entr'eux avant toutes choſes, il falloit décider ce point, l'Empereur rompit la Diete, & la remit au mois de Janvier ſuivant à Ratisbonne, après avoir inſtamment convié tous les Princes & Etats de s'y trouver. CHARLES V. 1546.

La remiſe de cette Diete, où les Proteſtans eſperoient, qu'en traitant le fait de la Religion, l'Empereur feroit ceſſer les pourſuites que la Chambre Imperiale renouvelloit contr'eux, au ſujet des biens d'Egliſe qu'ils avoient uſurpez, cette remiſe, dis-je, donna lieu aux Proteſtans d'ajoûter foi à l'avis, que de differens endroits on leur avoit donné, que l'Empereur & le Roi Ferdinand ne cherchoient qu'à les amuſer, & que depuis long-tems ils prenoient des meſures pour leur faire la guerre, & tâcher à les reduire par la force.

Cela les fit reſoudre, dans le même mois de Janvier, de s'aſſembler à Francfort, pour deliberer ſur les moyens de ſe défendre des executions de la Chambre Imperiale, & des autres maux, dont ils étoient menacez. Ils n'en trouverent point de meilleur, que de proroger leur Confederation, & de ſe préparer à la guerre. Et comme dans le même lieu ils apprirent, que Frideric II. qui avoit ſuccedé à Loüis, Electeur Palatin, ſon frere, decedé ſans enfans, avoit en ſa Ville capitale de Heidelberg auſſi-tôt appellé des Miniſtres Proteſtans, pour y prêcher leur doctrine, ils depêcherent vers lui un Exprès, pour l'en congratuler. Mais la joye de cette bonne nouvelle fut moderée par l'avis que peu de

L'Electeur Palatin embraſſe le Lutheraniſme.

CHARLES V. 1546.

jours après ils reçûrent de la mort de Luther, arrivée dans le Comté de Mansfeld, le 17. Février, lui âgé de ſoixante-deux ans, duquel décès ils témoignerent tous être fort ſenſiblement touchez.

Cependant les incommoditez auſquelles l'Empereur commençoit à être ſujet, n'ayant pû, dès le mois de Janvier, lui permettre de ſe rendre à la Diete qu'il avoit indiquée à Ratisbonne, il n'en fit l'ouverture que le 6. Juin: & voyant que la plûpart des Princes Proteſtans avoient negligé d'y comparoitre en perſonne, & n'y avoient envoyé que des Deputez de leur part; que d'ailleurs l'eſperance dont il s'étoit flatté d'aſſoupir, par un Concile general, ces differents de Religion qui diviſoient toute l'Allemagne, ſeroit vaine, puiſque les Confederez de Smalkalde avoient juſqu'alors mépriſé le Concile, dont l'ouverture s'étoit faite dès la fin de l'année derniere, le rejettant comme s'ils n'y avoient aucun interêt, l'Empereur, en pleine Aſſemblée, leur en fit de grands reproches, & il ne feignit point de leur témoigner, que deſormais il ſe ſerviroit de ſon autorité, pour les reduire à la raiſon.

Comme il avoit bien prévû qu'il ſeroit obligé d'en venir là, il avoit eu la précaution d'envoyer en toute diligence à Rome le Cardinal de Trente, pour conclure la Ligue propoſée entre lui & le Pape. Le Cardinal avoit ſi bien agi, qu'elle fut ſignée le 20. du même mois de Juin. Ce Traité portoit, que le Pape s'obligeroit de fournir à l'Empereur 12000. Fantaſſins Italiens, & 1500. Chevaux, avec deux cens mille écus d'or, qui ſeroient inceſſamment dépoſez à Veniſe; qu'en cette année-là, il ſeroit permis à l'Empereur de lever au nom du Pape, la moitié des revenus des biens d'Egliſe dans toute l'Eſpagne; qu'à ſon profit, il pourroit

roit y vendre auſſi des rentes ſur des Monaſteres, juſqu'à la concurrence de cinq cent mille écus d'or; le tout en vûë de cette guerre, & à condition, que par engagement il leur laiſeroit autant de ſes biens, ou qu'à la volonté du Pape, il donneroit caution & garantie: conditions introduites à cauſe que l'affaire étoit ſans exemple; que ſi quelqu'un entreprenoit de les traverſer dans cette entrepriſe, ils lui reſiſteroient à forces communes, & l'un l'autre reciproquement pendant cette guerre s'entre-aſſiſteroient, & même ſix mois après qu'elle ſeroit finie; enfin, qu'il ſeroit loiſible à un chacun d'entrer dans cette Ligue, & d'y participer au gain & aux charges. CHARLES V. 1546.

Tous les Cardinaux confirmerent cet accord, & l'on y inſera cette clauſe, que ce qui, dès l'année précedente au mois de Juin, avoit ſur le même ſujet été projetté, ſeroit entendu pour le mois de Juin de cette année 1546. auquel tous les deux avoient ſigné l'alliance.

Cette Confederation de l'Empereur avec le Pape, fut comme une leçon aux Princes de ſe tenir ſur leurs gardes; & elle donna lieu à une paix entre la France & l'Angleterre, qui dans le même tems fut concluë. *Paix entre la France & l'Angleterre.*

Les choſes étant ainſi reduites à la guerre, l'Empereur fit publier un Manifeſte, pour la juſtification de ſes armes: il y montroit, qu'il n'en vouloit point à la Religion; mais que la rebellion de certaines gens, qui mépriſoient les Decrets des Dietes, qui ſans ordre s'aſſembloient, qui contre lui ſuſcitoient les Puiſſances étrangeres, qui dépoüilloient les Princes, & qui envers tout le monde exerçoient une violence, & une tyrannie generales, pour opprimer la liberté publique, l'obligeroit d'en venir à un dernier remede. *Les deux partis publient leur manifeſte & armens.*

Les Proteſtans, dont les Chefs étoient l'Electeur

CHARLES V. 1546.

lecteur Jean Frideric de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe, firent à ce Manifeſte une réponſe, dans laquelle prenant le contrepied, ils publioient que, quoi qu'en dit l'Empereur, cette guerre n'étoit qu'une guerre de religion, pour violenter les conſciences; & joignant les effets aux paroles, en peu de tems ils armerent ſi puiſſamment, qu'ils ſe trouverent plus forts que l'Empereur. Ils avoient quatre-vingts mille hommes de pied, & dix mille chevaux, avec cent trente pieces de Canon.

L'Empereur avoit fait tous ſes efforts, pour ſecretement mettre ſes troupes en corps, afin d'attaquer les Alliez de Smalkalde, avant qu'ils fuſſent en état de ſe défendre. Mais ils ſe trouverent ſur leurs gardes; & dès le 16. Juillet, le Landgrave mit ſes troupes en campagne, après avoir envoyé à Strasbourg, Ville bien fortifiée, le Prince Guillaume ſon fils aîné, âgé de 16. ans, pour être en ſeureté.

Cependant, l'Empereur mit Jean Frideric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe, au ban de l'Empire, les declarans perturbateurs du repos public, violateurs de la foi, & des loix, & uſurpateurs de biens d'Egliſe, & de Provinces entieres; leur reprochant qu'ils s'étoient ſervis, & ſe ſervoient encore des noms ſpecieux de religion, de paix, & de liberté, pour ſeduire les Princes & Etats de l'Empire, & pour les détourner de leur devoir envers l'Empereur & la Patrie.

Il envoya cette declaration au Duc Maurice de Saxe couſin de l'Electeur, avec les raiſons qui l'avoient obligé de proſcrire cet Electeur. Et pour engager le Duc dans ſes interêts, ou peut être auſſi, pour perſuader le monde qu'il ne faiſoit pas la guerre contre la religion, il lui promit l'electorat, quoi qu'il fût Lutherien. En même tems, il lui donna ordre de marcher

ſans

sans delai avec toutes les forces qu'il commandoit pour se rendre maître du païs de l'Electeur, & prévenir ceux qui voudroient s'en emparer. Il envoya aussi la même declaration, à Auguste Duc de Saxe, frere du Duc Maurice, comme ayant un interêt commun avec lui.

Quoique L'Empereur n'eût pas encore assez de troupes, ni de munitions, pour égaler celles des Confederez, il ne laissa pas, au commencement du mois d'Août, de partir de Ratisbonne après y avoir mis une bonne garnison, & d'aller camper entre le Camp des ennemis, & Landshut sur la riviere d'Izar, poste avantageux appartenant au Duc de Baviére.

Là, il eut le loisir d'attendre les troupes du Pape, lesquelles le joignirent le sept d'Août, au nombre de dix mille hommes de pied, & de mille cinq cens chevaux effectifs. Peu de tems après, il reçut encore six mille Espagnols, tous vieux soldats, qu'il avoit fait venir de Naples, & de Milan; en sorte que son Armée se trouvant de quarante-cinq mille hommes, tous gens choisis, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confederez.

Je ne m'arrêteray point ici à raconter ce qui se passa le reste de l'année, & le commencement de l'autre, entre l'Armée de l'Empereur, & celle des Confederez.

Il suffit de dire que la vigilance de Charles, & les irresolutions des Chefs Protestans, furent telles, que vers la fin de l'année, ces Chefs rechercherent l'Empereur d'accommodement. Mais il leur proposa des conditions si dures, qu'elles les firent resoudre à préferer la continuation de la guerre à une honteuse paix.

Cette resolution ne plut pas à plusieurs des Confederez. Car Ulric Duc de Wirtemberg, voyant le mauvais état de leurs affaires, s'accommoda avec l'Empereur. En quoi il fut imité par les

1547.

Villes

CHARLES V. 1546. Villes d'Ulm, de Francfort, de Meminge, de Bibrac, de Ravensbourg, de Kempten, d'Augsbourg, & de Strasbourg.

Cet affoibliſſement du parti Proteſtant mortifia l'Electeur de Saxe, qui pour le reparer, ſe mit en devoir de tirer avantage des grandes intelligences qu'en Bohême il avoit menagées avec ceux qui y profeſſoient la même religion. Pour cet effet, avec ſes troupes, il s'approcha des confins de ce Royaume; mais il manqua ſon coup par la prévoyance & les ſoins que le Roi Ferdinand avoit apportez, pour faire échoüer ce deſſein, & il fut contraint de reprendre honteuſement le chemin de Saxe. Cette derniere diſgrace le toucha d'autant plus ſenſiblement, que dans le même tems il apprit deux choſes fâcheuſes, l'une, le peu de ſuccès de la negociation de ſes Ambaſſadeurs en Angleterre; à cauſe *Février.* de l'extremité de la maladie où ils avoient trouvé le Roi Henri VIII. & l'autre, la nouvelle *Dernier Mars.* de la mort du Roi François I. qui peu de jours auparavant, lui avoit fait tenir 100000. écus d'or, & autant au Landgrave de Heſſe, pour les aider à porter les frais de la guerre. Comme ſi ces deux Rois ſortant ainſi de ce monde, ſe fuſſent entendus avec la fortune de Charles, pour ne pas arrêter le cours de ſes victoires.

Auſſi l'Empereur, voulant ſe prévaloir d'une conjoncture ſi favorable, ſur l'avis qu'il eut, que depuis le retour de l'Electeur de Saxe en ſon païs, il avoit ſurpris Freiberg ſur la riviere de Malde, & Meiſſen ſur l'Elbe, ces deux Places appartenant au Duc Maurice, il prit reſolution de marcher promptement vers la Saxe, pour arrêter ces progrès. Le 18. Avril, il partit d'Egre avec toute ſon armée, accompagné du Roi Ferdinand, qui commandoit ſix cens Cuiraſſiers, mille Huſſards, & dix compagnies d'Infanterie, & des deux Ducs Maurice, & Auguſte

L'Empereur marche avec toutes ſes troupes contre l'Electeur de Saxe, il le

Auguſte de Saxe freres, qui avoient bien autant de troupes que Ferdinand. CHARLES V.

L'Empereur fit une ſi bonne diligence, que le 22. Avril, il arriva près de Meiſſen, ou peu s'en fallut qu'il ne ſurprit l'Electeur, qui ayant promptement fait rompre le pont, voulut avec ſes troupes, qui faiſoient environ neuf mille hommes, ſe ſauver vers Wirtemberg de l'autre côté de l'Elbe. Mais l'Empereur ayant trouvé un gué, paſſe la riviere, le ſuit, & l'ayant joint, l'attaque, taille toute ſon armée en pieces, & le fait priſonnier. 1547. *combat, & le fait priſonnier.*

Auſſi-tôt que l'Electeur de Brandebourg eut appris le ſuccès de cette bataille, il vint trouver l'Empereur, qui s'étoit rendu à Wirtemberg pour l'aſſieger. Il y avoit déja fait condamner comme rebelle l'Electeur Jean Frideric de Saxe à avoit la tête tranchée, avec confiſcation de ſa dignité Electorale, & de ſon Etat, qu'il avoit conferez au Duc Maurice de Saxe. L'Electeur de Brandebourg fit auprès de l'Empereur, pour la grace du criminel, de ſi fortes inſtances, que l'Empereur la lui accorda ſous des conditions, que le 13. Mai le priſonnier ratifia lui-même. Elles portoient entr'autres choſes, qu'il reconçoit à la dignité Electorale, tant en ſon nom, qu'en celui de ſes enfans, permettant à l'Empereur d'en diſpoſer comme il le trouveroit à propos; qu'il remettoit à l'Empereur les villes de Wirtemberg, & de Gotha avec leur Canon, & un tiers de munitions de bouche, le Duc pouvant enlever les deux autres tiers, avec tous les meubles & uteniciles; que les garniſons en ſortiroient ſans drapeaux; que le Saxon mettroit en liberté le Marquis Albert de Brandebourg, & lui reſtitueroit ce qui lui avoit été pris; que l'Empereur en uſeroit de même à l'égard du Duc Erneſt de Brunſvic, & de ſon fils; que le Saxon rendroit ce *L'Empereur confere au Duc Maurice la dignité, & l'Etat de l'Electeur de Saxe, après avoir fait faire le procès à cet Electeur, mais il lui donna la vie.*

CHARLES V. 1547.

ce qui avoit été pris en cette guerre aux Comtes de Mansfelt, & de Solms, & au Maître de l'Ordre de saint Jean en Prusse; qu'il renonceroit à son droit sur Magdebourg, Halberstat, & Halle, avec promesse d'obëir à la Chambre Impériale, de contribuer à l'entretien des Officiers de cette Chambre, & de faire relâcher le Duc Henri de Brunsvic, & son fils, que le Landgrave tenoit prisonniers, sans pouvoir intenter aucune action contr'eux; qu'il se deporteroit de toute alliance faite contre l'Empereur, & contre Ferdinand, & n'en feroit à l'avenir aucune, sans les y comprendre, avec leurs Provinces & Alliez; qu'il seroit reservé cinquante mille écus de pension annuelle, tant pour son entretenement, que pour celui de ses enfans, à prendre sur l'Electorat, & autres terres conferées au Duc Maurice; qu'avec la permission du même Duc, & si l'Empereur le trouvoit bon, il retiendroit la ville de Gotha, mais qu'il demoliroit les fortifications du Château, & ne pourroit pas fortifier la Ville; que moyennant ces clauses, on lui remettoit le supplice, & toute autre peine corporelle, à condition toutefois qu'il demeureroit en la garde de l'Empereur, ou en celle du Prince d'Espagne son fils, & satisferoit aux autres conditions du Traité, en execution duquel la Ville de Wirtemberg fut remise au pouvoir de l'Empereur, après que la Princesse Sibylle de Cleves, femme du Prisonnier, son fils, & son beaufrere, s'en furent retirez avec la Garnison.

Cette grande affaire ayant été ainsi terminée, l'Electeur de Brandebourg, jugea avec le Duc Maurice de Saxe, qu'il n'en falloit pas demeurer à l'accommodement du Duc Jean Frideric, & qu'ils devoient tâcher de faire aussi celui du Landgrave de Hesse. A son égard

ils

ils s'employerent ſi bien, qu'ils convinrent avec l'Empereur d'un projet de Traité. Il contenoit que le Landgrave viendroit en perſonne demander pardon à genoux à l'Empereur ; Qu'il ſe comporteroit avec le reſpect & l'obeïſſance qu'il devoit à ſa Majeſté Imperiale ; Qu'il garderoit les Decrets faits pour le bien de la Republique ; Qu'il ſe ſoumettroit au jugement de la Chambre, & contribueroit à ſon entretien ; Que comme les autres Princes, il donneroit ſecours contre le Turc ; Qu'il renonceroit à toute ſorte de Confederation, & particulierement à celle de Smalkalde, & qu'il en remettroit les expeditions à l'Empereur ; Qu'il ne feroit aucune Alliance ſans y comprendre l'Empereur, & le Roi Ferdinand ; Qu'il défendroit l'entrée en ſon païs à tous les ennemis de l'Empereur ; Qu'il n'entreprendroit la défenſe d'aucun de ceux que l'Empereur voudroit chatier ; au contraire qu'il puniroit ceux de ſes ſujets qui porteroient les armes contre l'Empereur ; qu'en cas de beſoin il lui donneroit paſſage par les terres de ſon obeïſſance ; qu'il rappelleroit ſes vaſſaux, ou ſujets qui ſerviroient contre l'Empereur ; & que ſi dans quinze jours après la ſommation faite, ils ne lui obeïſſoient, il confiſqueroit leurs biens au profit de ſa Majeſté ; que pour les frais de la guerre, il fourniroit dans quatre mois à l'Empereur cent cinquante mille écus ; Qu'il demoliroit entierement toutes les Forteresſes & Châteaux, excepté Zigenheim, & Caſſel, obligeant les garniſons de prendre ſervice avec l'Empereur ; Que ſans ſa permiſſion il ne fortifieroit à l'avenir aucunes places ; Qu'il lui delivreroit toute ſon Artillerie, & attirail de Guerre, dont ſa Majeſté ne lui feroit part qu'autant qu'elle le jugeroit neceſſaire, pour la défenſe des Places qu'elle lui laiſſeroit ; Qu'il mettroit en liberté

CHARLES V. 1547.

le

CHARLES V. 1547.

le Duc Henri de Brunſvic, & ſon fils; & lui reſtitueroit ſon païs, en déchargeant ſes ſujets du ſerment de fidelité; & en tranſigeant avec lui de ſon dédommagement, qu'il rendroit tout ce qu'il avoit uſurpé, tant ſur l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, que ſur le Teutonique; Qu'il n'entreprendroit rien contre le Roi de Dannemarc, ni contre aucun de ceux qui avoient ſuivi le parti de l'Empereur, & avoient donné ſecours à ſa Majeſté; qu'il renvoyeroit ſans rançon tous les Priſonniers de Guerre, qu'il ſe preſenteroit en jugement pour ſatisfaire à ceux qui auroient à lui demander quelque choſe en Juſtice; Que ſes enfans ratifieroient ces Conventions, auſſi bien que la Nobleſſe & la Bourgeoiſie du païs, en s'obligeant de livrer à l'Empereur le Landgrave, en cas qu'il n'obſervât pas ce qu'il promettoit dans ce Traité; Que de toutes ces clauſes l'Electeur de Brandebourg, le Duc Maurice, & le Comte Palatin Wolfgang, demeureroient garens, ſous promeſſe en cas d'infraction, d'employer leurs forces pour l'obliger à la reparer. Tous ces articles ayant ainſi été concertez furent envoyez: le Landgrave, par le conſeil, & du conſentement de tous les Etats, les accepta, à condition toutefois qu'on ne l'obligeroit à aucune autre choſe.

L'Empereur voyant cette affaire en ſi bonne diſpoſition, après avoir remis la Ville de Wirtemberg au Duc Maurice, prit auſſi-tôt le parti de s'avancer vers la Heſſe pour y entrer, en cas que le Landgrave voulût retracter ſa parole. Mais le Landgrave alla au devant de lui, & le 18. Juin il ſe rendit à Hall, accompagné de l'Electeur de Brandebourg, & du Duc Maurice de Saxe. Une heure après le Duc Henri de Brunſvic, avec Charles Victor ſon fils y arriva auſſi. Le Lendemain Carſebie, Secretaire d'Etat de l'Empereur, fut trouver le Landgrave, & lui

lui presenta le Traité de paix pour le signer : Et comme on y avoit ajoûté, que l'Empereur se reservoit la faculté d'expliquer les doutes qui se pouvoient rencontrer dans les articles de ce Traité : Le Landgrave voyant que cela n'étoit pas écrit dans le Projet que le Duc Maurice, & l'Electeur de Brandebourg lui avoient communiqué, envoya remontrer à l'Evêque d'Arras, Ministre de l'Empereur, qu'il ne le pouvoit pas signer. Toutefois celui-ci lui ayant fait réponse, que le Copiste avoit oublié de l'ajoûter au Projet, le Landgrave acquiesça ; mais il ne voulut pas souscrire à la clause qui portoit qu'il obéiroit aux Decrets du Concile de Trente, au lieu de quoi il mit qu'il defereroit aux Decrets d'un Concile œcumenique & libre, où le Chef se soumettroit à la reforme, aussi-bien que les membres, auquel le Duc de Saxe, & l'Electeur de Brandebourg souscriroient. Il ajoûta ces derniers mots, parce que ces deux Princes lui avoient promis, qu'ils ne se separeroient jamais de la Confession d'Ausbourg. CHARLES V. 1547.

Le Traité ayant enfin été signé ainsi, ces mêmes Princes conduisirent le Landgrave vers l'Empereur qui étoit assis sur son Thrône. Le Landgrave, s'étant approché, se mit à genoux devant sa Majesté, ayant à son côté son Chancelier Gumherod. Ce Chancelier lut l'écrit, par lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offense qu'il avoit commise contre sa Majesté Imperiale, & lui faisoit très humble priere de vouloir le recevoir en ses bonnes graces, lesquelles il tâcheroit de meriter à l'avenir par sa fidelité, son respect & son obeïssance. L'Empereur fit répondre par George Helde, Qu'encore que le Landgrave eût merité un grand châtiment, comme il le confessoit lui-même, il vouloit bien neanmoins accorder à l'intercession de quelques Princes, qu'il ne fût condamné

ni

CHARLES V. 1547. ni au dernier ſupplice, ni à la proſcription, ni à la perte de ſes biens, ſe contentant de ce qui avoit été mis dans le Traité; Qu'il vouloit bien auſſi pardonner à ſes vaſſaux, & à ſes ſujets; pourvû qu'ils gardaſſent fidellement les Conventions, & reconnuſſent, comme ils devoient, la grace qu'on leur accordoit.

Le Landgrave, qui croyoit que le procedé de l'Empereur étoit ſincere, lui en rendit graces, & comme il le laiſſoit trop long-tems à genoux, il ſe leva ſans ordre. Peu d'heures après, l'Electeur de Brandebourg l'alla voir, & lui dit qu'ils ſouperoient enſemble, avec le Duc Maurice chez le Duc d'Albe. Ils y allerent, & y ſouperent; après le repas le Landgrave ne ſe doutant de rien, paſſa dans une autre chambre, & ſe mit à joüer au dez, pour ſe divertir, pendant que le Duc Maurice, & l'Electeur de Brandebourg, s'entretenoient avec le Duc d'Albe & l'Eveſque d'Arras.

Le Landgrave arrêté contre ſon attente.

Enfin après minuit, Maurice & l'Electeur, qui venoient d'apprendre des deux autres, qu'il falloit que le Landgrave paſſât le reſte de la nuit avec des Gardes dans le lieu où il étoit, & que cette reſolution ne pouvoit être changée, lui en envoyerent d'abord donner avis par Euſtache Schlebe. Ils furent enſuite lui témoigner la douleur mortelle qu'ils en avoient; & que comme ils avoient toûjours vêcu en Princes de bonne foi dans le monde, & tenû exactement tout ce qu'ils avoient promis, ils avoient auſſi attendu la même ſincerité des autres; Qu'ils ſe plaindroient hautement de ce procedé, & qu'ils en parleroient ſi fortement à ſa Majeſté Imperiale, qu'ils eſperoient qu'il ne ſeroit pas plus long-tems arrêté. Il répondit, qu'il ne s'étoit pas attendu à ce traitement, étant venu ſur leur parole; & que c'étoit à eux d'y ſatis-

satisfaire. Pour le consoler, le Duc Maurice, & quelques Conseillers de Brandebourg, resterent auprès de lui cette nuit-là. Le lendemain ces deux Princes intercesseurs firent leur plainte à l'Empereur, de la maniere dont on en usoit envers le Landgrave, y ajoûtant une très humble priere de le vouloir faire remettre en liberté, suivant la garentie qu'ils lui avoient donné sur la parole de sa Majesté. CHARLES V. 1547.

L'Empereur leur fit réponse qu'il ne leur avoit pas promis qu'il ne seroit pas detenu prisonnier; mais bien qu'il l'exemptoit d'une prison perpetuelle, & qu'il n'avoit pas entendu autre chose. Ils s'adresserent ensuite à ses Ministres, à qui ils se plaignirent de ce changement, asseurant qu'on étoit convenu dans le Projet du Traité, que l'on traiteroit le Landgrave *Ohne einige gefangnus*; c'est-à-dire, sans le mettre en aucune prison; mais les Ministres soutinrent, & leur firent voir dans le Traité qui avoit été signé, qu'au lieu *d'Einige*, c'est-à-dire, aucune; il y avoit écrit, *Ewige*, qui veut dire perpetuelle. Neanmoins après une longue contestation, on envoya dire de la part de l'Empereur au Landgrave, qu'il lui étoit permis de s'en aller. Il répondit que très-volontiers il s'en iroit, pourvû qu'il le pût faire en seureté. Les deux Princes intercesseurs s'employerent encore pour cela; mais en vain. Car deux jours après on dit au Landgrave de suivre l'Empereur: à quoi il obeït, se consolant de la promesse que lui avoient faite ces deux Princes, qu'ils ne se retireroient point d'auprès de l'Empereur, qu'il ne fût en liberté. Ils allerent donc avec sa Majesté à Naumbourg, continuant leur sollicitation pour le Landgrave; mais trois jours après l'Empereur leur fit faire défenses de passer outre, ou qu'autrement il envoyeroit le Landgrave en Espagne. Ils firent avertir le Landgrave de l'ordre qu'ils venoient de re-

CHARLES V. 1547.

recevoir, & le prierent de les excuſer s'ils ne ſuivoient pas davantage l'Empereur, de peur de lui nuire; qu'ils croyoient cependant, que s'il faiſoit payer les cent cinquante mille écus ſtipulez par le Traité; & s'il donnoit ſeureté de faire executer les autres articles, il ſeroit mis en liberté; que pour eux, ils ne manqueroient pas de ſe trouver à la Diete, qui pour le premier de Septembre ſuivant, avoit été indiquée à Augsbourg, & qu'ils employeroient là tout ce qui dépendroit d'eux pour ſes intérêts. Suivant leurs avis, le Landgrave, qui avec une extrême impatience, ſouffroit cette detention impreveuë, donna ſes ordres pour faire payer les cent cinquante mille écus, & pour faire démolir les fortereſſes, afin de faciliter ſon élargiſſement. Mais après que l'argent fut payé, que les fortereſſes furent démolies, & que le canon fut delivré, il ne laiſſa pas de demeurer toûjours priſonnier.

Ce manquement de parole de l'Empereur, à l'égard du Landgrave, irrita non ſeulement les Princes qui avoient negocié ſon accommodement, mais auſſi preſque toute l'Allemagne: ce qui les fortifia dans la réſolution qu'ils avoient priſe, d'en faire leurs plaintes publiques à la Diete d'Augsbourg. En effet, quelque tems après que l'ouverture en eut été faite, les Ambaſſadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, ne manquerent pas de ſe joindre à la Princeſſe de Heſſe, femme du Landgrave, & à ſes fils, pour ſolliciter la liberté du priſonnier, en remontrant que de ſa part, il avoit ſatisfait à toutes les charges & conditions du Traité qu'il avoit fait avec ſa Majeſté Imperiale. Mais l'Empereur éluda cette ſollicitation, en faiſant entendre à la Diete, que des trois points ſur leſquels elle avoit principalement à deliberer, la diſcuſſion de celui qui regardoit les intérêts des particuliers devoit être remiſe, après qu'on auroit

pris resolution sur les deux autres, qui concernoient le bien general de l'Empire. Il est vrai qu'il s'agissoit du rétablissement de la paix dans l'Allemagne, par la réünion des esprits divisez sur le fait de la religion, & du rétablissement du libre exercice de la justice, & de l'autorité des loix, qu'au deshonneur de la Nation Germanique on avoit mises sous les pieds. CHARLES V. 1547.

Il y eut de grandes contestations sur le premier chef : d'autant que le Pape avoit transferé le Concile de trente à Boulogne ; & que nonobstant les instances de l'Empereur, & des Princes de l'Empire auprès de sa Sainteté, pour le remettre à Trente, & les protestations par eux faites contre tout ce qui seroit fait à Boulogne, sans leur participation, le Pape ne laissoit pas de tenir ferme, pour la continuation du Concile à Boulogne. Cela obligea l'Empereur à chercher quelque temperament, qui pût aucunement satisfaire tout le monde. Il n'en trouva point de meilleur, que de faire par des gens sçavans, dresser un Reglement sur toutes les contestations de religion, jusqu'à ce que le Concile eût fait un Decret, touchant la foi orthodoxe sur les points contestez. Et comme, en apparence, il vouloit toûjours garder quelques mesures avec le Pape, il lui envoya ce projet de Reglement, qui aussitôt lui fut renvoyé par sa Sainteté, avec deux avertissemens, l'un sur le mariage des Prêtres, & l'autre, sur la Communion aux Laïques sous les deux especes, à quoi le Pape déclaroit ne pouvoir consentir ; mais nonobstant le défaut du consentement de sa Sainteté, l'Empereur ne laissa pas de presenter cet écrit à la Diete, où il le fit recevoir comme une espece de Decret, dont l'Electeur de Mayence, sans l'aveu des Etats, lui rendit de très humbles graces en leur nom. Il ordonna même qu'il fût imprimé & publié, tant en Latin qu'en Alleman, comme une For-

CHARLES V. 1547.

mule de Foi faite *ad interim*, juſqu'à la déciſion du Concile, d'autant qu'on y établiſſoit ce qu'on devoit croire dans les Points conteſtez entre les deux partis ; & pour le ſurplus on y toleroit les Prêtres qui s'étoient mariez, & l'on y accordoit aux Laïques la Communion ſous les deux eſpeces ; ces deux derniers points étoient contraires à la diſcipline ancienne ; mais les autres étoient aſſez conformes à la Doctrine de l'Egliſe.

Les Catholiques en murmuroient un peu, comme ſi l'Empereur eût voulu changer la Religion ; mais il répondit ſagement, que ce qu'il en faiſoit, ne regardoit point les Catholiques à qui il laiſſoit libres leurs anciens uſages ; mais ſeulement les Lutheriens, qu'il vouloit tâcher de ramener par ce moyen-là. Et c'eſt auſſi ce qu'il inſera dans ſa Conſtitution, ordonnant aux Catholiques de demeurer fermes dans l'union de l'Egliſe.

Cet accommodement, qui ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & qui ne fut reçû que par force, ayant ainſi été reglé, l'on propoſa ce point du rétabliſſement de la juſtice & de l'autorité des loix. L'Empereur inſinua aux Etats, que s'ils lui en vouloient laiſſer le ſoin, il y travailleroit de tout ſon pouvoir ; & que cependant, comme la Chambre Imperiale étoit accablée d'affaires, il jugeoit à propos d'ajoûter au nombre des Aſſeſſeurs ordinaires, dix autres Aſſeſſeurs extraordinaires, pour les vuider plus promptement. Les Etats ſouſcrivirent à ſon avis, & ils lui témoignerent, qu'ils s'en remettoient volontiers à lui, pour en ordonner ce qu'il trouveroit pour le mieux, avec promeſſe, qu'ils contribueroient ce qui ſeroit neceſſaire pour leur entretenement.

Enfin, ſur le dernier point touchant les intérêts particuliers de quelques Princes & Etats de l'Em-

l'Empire, l'Empereur déclara qu'il vouloit en connoître lui-même; & afin d'appaiſer aucunement le Duc Maurice de Saxe, qui ne s'étoit rendu à la Diete qu'au commencement de l'année 1548. & qui toûjours inſiſtoit pour la liberté du Landgrave, il lui confirma en pleine Diete le don, qu'au Camp devant Wirtemberg, il lui avoit fait, des Etats du Duc Jean Frideric de Saxe, de la dignité Electorale, & il lui en donna l'Inveſtiture avec toutes les ceremonies accoûtumées, non ſeulement pour lui & pour ſes enfans mâles; mais auſſi, au cas qu'il n'en eût pas, pour le Duc Auguſte de Saxe, ſon frere, & ſes fils, à l'exception toutefois des terres, qui avoient été reſervées pour le Duc Jean Frideric & ſes Succeſſeurs. L'Empereur s'étant ainſi debarraſſé de toutes ces affaires, ne ſongea plus qu'à menager les Etats; pour les porter à lui accorder un ſecours conſiderable en argent, pour les neceſſitez communes de l'Empire.

CHARLES V. 1547. 1548.

Il ne purent lui refuſer ce qu'il demandoit; & ils ſe laiſſerent même perſuader, de donner de plus au Roi Ferdinand cent mille écus par an, juſqu'à la fin de la Treve faite avec le Turc.

Ils conſentirent auſſi, que toutes les Provinces que l'Empereur poſſedoit, dans la haute & baſſe Allemagne, fuſſent miſes ſous la protection de l'Empire, à condition, que pour les beſoins publics, elles contribuëroient pareillement leur cottepart des ſubſides, à proportion des autres Etats, ſans neanmoins qu'elles fuſſent obligées d'apporter aucune innovation à leurs propres loix & juriſdictions. Et afin d'en affermir davantage la ſûreté & la tranquillité, auſſi bien que des autres Etats de l'Empire, il fit agréer par la Diete, que la conſtitution de la paix publique faite par l'Empereur Maximilien ſon Ayeul, ſeroit renouvellée, & même augmentée, & avec cette augmentation,

CHARLES V. 1548. il fit une nouvelle Constitution, pour, dans tout l'Empire, avoir force de loi. L'on en peut voir la teneur parmi les pieces qui sont à la fin de la seconde partie de cet Ouvrage.

Avant que de congedier la Diete, qui finit le dernier Juin, il fit expedier ses Lettres Patentes, par lesquelles il convioit les Etats, & particulierement ceux de la Confession d'Augsbourg, de vouloir assister au Concile, aussi tôt qu'il seroit rétabli à Trente, avec promesse, qu'on y traiteroit toutes choses selon la sainte Ecriture, & la doctrine des saints Peres; & que les Prélats, & Theologiens de cette Confession n'y seroient pas moins favorablement reçûs que les autres. Aussi-tôt que les Députez se furent retirez, l'Empereur prit le chemin des Païs-Bas, mandant en même tems à l'Infant Philippe son fils, de s'y rendre incessamment. Le Prince étoit en Espagne, n'ayant que douze ans; quelque diligence qu'il pût faire, il ne put arriver à Bruxelles, qu'au commencement de l'année 1549. suivante. Le premier d'Avril, son pere luy fit faire une entrée celebre, & il le fit reconnoître pour son présomptif heritier dans les Païs-Bas, lui faisant, par les Etats, rendre en cette qualité tous les devoirs imaginables.

Il s'avisa un peu après, de vouloir, par un Edit très rigoureux, témoigner son zèle pour l'Eglise; il fit expedier cet Edit contre tous ceux qui professeroient d'autre religion que la Catholique orthodoxe; ce zèle s'étendit jusqu'a l'établissement qu'il fit de plusieurs Tribunaux d'Inquisition, 1550. pour proceder contre tous ceux qui contreviendroient à l'Edit, & pour les condamner aux peines qui y étoient bien au long exprimées.

C'est cet Edit, qui dans la suite, fut comme un flambeau funeste qui alluma un feu qu'on ne pût depuis éteindre. Car les Gouverneurs de ces Pro-

Provinces, voulant successivement signaler le zèle de leurs Maîtres pour la Religion, porterent les choses à tel point, que les sujets de toute condition prenant droit de l'extrême necessité, qui n'écoute plus ni loix, ni devoir, secouërent le joug, coururent aux armes, se cantonnerent; & qu'enfin la revolte se fortifia tellement, que ceux là mêmes qui avoient publié cet Edit, furent contraints de recevoir pour amis ces rebelles, de reconnoître pour Souverains, ceux qui avoient été leurs Sujets, & au lieu d'une Religion d'en souffrir autant qu'il plut aux autres d'en introduire. Tant il est vrai qu'on ne peut trop dire, que pour les maux de la conscience, la contrainte & la violence sont de dangereux remedes. Aussi cet Edit sema dans tous les Païs-Bas l'épouvante & le desespoir; mais particulierement parmi les Negocians d'Allemagne, qui y trafiquoient, & sur tout à Anvers. CHARLES V. 1550.

Les Princes, & Etats Lutheriens, s'en offenserent; & comme sur le licentiement que l'Empereur avoit fait d'une partie de ses troupes, ils avoient repris cœur, ils eurent la hardiesse de protester hautement contre l'Interim, même à ceux qui l'avoient reçû auparavant.

L'Empereur s'étant, dès le 6. Juillet, rendu à la Diete d'Augsbourg, il y fit de grandes plaintes de cette protestation, dans le dessein d'en empêcher les suites. Et afin de disposer les Protestans à s'en départir, il abolit l'Inquisition dans les Païs-Bas, à l'égard des Marchands étrangers. De plus, en confirmant le Decret de l'Interim, il assura les Etats que les differents de la Religion seroient bien-tôt terminez par le Concile que le Pape Jules III. qui avoit succedé à Paul III. avoit rétabli à Trente, & dont l'ouverture se devoit faire incessamment: où tous les Chrêtiens, même ceux qui avoient changé de Religion, auroient toute liberté de se trouver, & de proposer leurs

CHARLES V. 1550. sentiments, soûs sa protection, & sa sauve-garde. Et comme il crut par là, & par d'autres expediens, qui n'avoient point reçû de contradiction, avoir suffisamment satisfait les Princes Protestans, il congedia l'Assemblée.

1551. Son fils Philippe qui y avoit assisté, prit sur la fin du mois de Mai la route d'Italie, pour retourner en Espagne, avec son beaufrere Maximilien, fils de Ferdinand, lequel l'accompagna, pour y aller querir Marie sa femme, qui déja étoit mere de deux enfans, & pour les amener en Allemagne.

L'Empereur ne quitta Augsbourg qu'au commencement de Novembre, il s'en alla à Inspruck, où il avoit résolu de passer quelques mois, tant pour être proche de Trente, qu'afin de pouvoir mieux pourvoir aux choses necessaires pour la guerre de Parme, contre Henri II. Roi de France, qui soûtenoit les intérêts d'Octave Farneze, Seigneur de cette Ville, laquelle le Pape vouloit avoir, pour d'autres terres qu'il offroit en échange.

Les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg suivirent de près l'Empereur à Inspruck, pour le solliciter, avec la derniere instance, de faire mettre le Landgrave en liberté. Le Roi de Dannemarck, pour le même sujet y avoit envoyé un Ambassadeur, à l'exemple de plusieurs autres Princes, qui vouloient prevenir le mal qu'ils voyoient bien, que cette dure & longue detention du Landgrave alloit attirer sur l'Allemagne.

Raisons de l'Electeur de Saxe, pour se revolter contre l'Empereur.

L'Empereur leur donna bonne esperance de sa liberté, & promit d'accommoder l'affaire avec l'Electeur Maurice de Saxe, auquel il avoit mandé de le venir trouver pour cela.

Maurice ayant été averti de cette réponse, qui n'étoit que la même que l'Empereur avoit toûjours faite, jugea qu'il falloit à la fin prendre une autre voye, pour sortir de cette negociation. Outre

tre qu'il vouloit à quelque prix que ce fut, effacer, s'il pouvoit, la mauvaise impression qu'il avoit donnée de sa conduite à ceux de sa religion, qui croyoient qu'il avoit sacrifié à son ambition, le Duc Jean Frideric de Saxe, son cousin, & que même il s'entendoit avec l'Empereur, pour le laisser en prison. Il songeoit donc à regagner leur estime & leur affection; & sçachant qu'il n'y pouvoit parvenir qu'en attaquant Charles V. qu'ils regardoient comme le Tyran de leur conscience, & de leur liberté; il cherchoit tous les moyens imaginables de se mettre en état de lui faire une forte guerre. Il se conduisit en cela avec tant d'adresse, & de secret, qu'au commencement de l'année 1552. On fut tout étonné d'apprendre que par le ministere d'Albert Marquis de Brandebourg, il avoit fait une Ligue avec le Roi de France, & qu'il avoit retenu & arrêté à son service les troupes Allemandes qu'il avoit employées au siege de Magdebourg, aussi bien que celles qui en étoient sorties après son accommodement. Il s'étoit de plus asseuré de l'Electeur Joachim de Brandebourg, des Marquis Jean & Albert du même nom, de Frideric Comte Palatin, des Ducs de Wirtemberg, & des Deux-ponts, de Henri & Jean Ducs de Mecklebourg, & d'Ernest Marquis de Bade.

CHARLES V. 1551.

1552.

L'Electeur Maurice fait la guerre à l'Empereur.

Mais ce qui alors le determina le plus à se déclarer, c'étoit qu'il lui sembloit, que jamais il ne pouvoit rencontrer une conjoncture plus favorable à son dessein. Car d'un côté l'Empereur étoit occupé à la guerre de Parme contre les François; & de l'autre, le Roi Ferdinand étoit diverti par celle que le Turc avoit tout nouvellement portée en Hongrie, sous prétexte, que l'Empereur avoit rompu la Treve. Outre que Charles V. n'avoit presque d'autres troupes, que celles qu'il avoit fait revenir de Saxe, & qui avoient

CHARLES V. 1552. avoient aidé à faire le siege de Magdebourg, pendant lequel, Maurice qui y commandoit, en avoit menagé les Officiers, bon nombre desquels il avoit gagné.

Ce Prince mit donc ses troupes en campagne, faisant en même tems publier un Manifeste, contenant les raisons qui lui avoient fait prendre les armes. D'abord, il se rendit maître des Villes qui se trouverent sur son passage, & s'avança jusqu'en Suabe. Le premier Avril il mit le siege devant Augsbourg, & le 13. il s'en rendit maître. De là il s'avança vers les Alpes, pour en occuper les passages, & empêcher les troupes Espagnoles & Italiennes de venir en Allemagne. Son approche fit dissiper le Concile de Trente. Les Evêques qui le composoient, en étant effrayez, s'enfuirent, pour se mettre en lieu de seureté; après toutefois avoir remis l'Assemblée dans deux ans, ou dans un plus long terme, si les Princes ne s'accommodoient pas.

Le Concile de Trente se dissipe.

L'Empereur pareillement, en fut dans une si grande consternation, qu'en toute diligence il envoya le Roi Ferdinand vers Maurice, pour traiter avec lui.

Au commencement du mois de Mai, ces deux Princes s'aboucherent à Lintz, où l'Electeur, qui avoit dessein de surprendre l'Empereur dans Inspruck, tâcha d'amuser Ferdinand, par des témoignages apparens d'une bonne disposition à la paix, & par une convention qu'ils firent ensemble, que pour travailler à un accommodement, on s'assembleroit à Passau, le 26. de Mai; & que, du premier jour de l'Assemblée, il y auroit Treve pour quinze jours, entre les deux partis.

Ce coup d'adresse lui réüssit aucunement. Car pendant que Ferdinand étoit allé rejoindre l'Empereur, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait avec Maurice; celui-ci, pour l'execution de

son projet, voulant utilement profiter du tems, qui restoit jusqu'à la Trêve, fait promptement avancer ses troupes, force avec une fortune & une bravoure incroyable les passages des Vallées, qui conduisent à Inspruck, & prend le Chateau d'Etemberg, dit le pas de Chinse, en sorte qu'il n'avoit plus qu'à aller de plein pied à Inspruck. Mais l'Empereur averti la nuit de la prise de ce passage, part à la pointe du jour, & dans une litiere, à cause des goutes dont il étoit travaillé, accompagné de son frere Ferdinand, & du Duc Jean Frideric de Saxe, à qui dans cette conjoncture il rendit la liberté; & tous trois suivis seulement de leur domestiques, sans aucun équipage, à cause que l'empressement de sortir de la Ville, ne leur avoit pas permis d'en mener; ils se sauvent en crainte à Villacho sur le Drave.

CHARLES V. 1552.

L'Empereur élargit le Duc Jean Frideric.

Maurice ne laissa pas de poursuivre son chemin, de sorte que le lendemain il entra dans Inspruck, où à la reserve des équipages du Roi Ferdinand, qui étoit son ami, il donna au pillage tous ceux de la Cour de l'Empereur. Pour ce qui est des Habitans, il défendit très-expressément qu'on leur fît aucune insulte, & qu'on touchât à leurs biens; voulant faire voir qu'il n'avoit pas pris les armes pour s'enrichir, mais seulement pour secourir les opprimez.

Pendant que Maurice poursuivoit si vivement l'Empereur, le Roi de France pour satisfaire au Traité de Ligue qu'il avoit fait avec cet Electeur, s'avança sur la Frontiere avec une puissante Armée, & s'empara de Verdun, de Toul, & de Mets, comme aussi de Nanci, & de toute la Lorraine, d'où, pour favoriser ses Alliez, il passa jusqu'à Haguenau.

L'Empereur de son côté s'étant posté en lieu, où de la part de l'Electeur de Saxe, il ne pouvoit plus apprehender d'insulte, ne songea qu'à mettre ensemble le plus de troupes qu'il pût au pied

CHARLES V. 1552.

des Alpes, afin non-seulement d'être en état de s'opposer aux progrès de son ennemi ; mais aussi de soûtenir le parti Catholique, tant que dureroit l'Assemblée de Passau, qui avoit été indiquée au 26. de May.

Les Princes qui s'entremettoient de l'accommodement, s'y rendirent au jour nommé. Ils y travaillerent avec tant d'application (dans la crainte qu'ils avoient pour la tête du Landgrave, l'Empereur ayant menacé Maurice de la lui envoyer, si l'on ne se contentoit des conditions qu'il offroit) que cet accommodement fut conclu le premier Août, par le Traité, qu'on appelle la Pacification de Passau. Ce Traité se trouvera mot à mot à la fin de la seconde Partie de cet Ouvrage ; attendu que par les Protestans, il a toûjours été consideré comme le fondement & le Titre de leur liberté Evangelique, laquelle en effet depuis ce tems-là ils ont euë toute entiere.

Le Landgrave mis en liberté.

En execution de ce Traité ; le 13. Août, le Landgrave fut mis en liberté ; mais il fut encore arrêté à Mastricht, & ce fut par ordre de la Reine Marie, Gouvernante des Païs-Bas, jusqu'à ce qu'elle eût sçû, disoit-elle, plus particulierement sur ce sujet, la volonté de l'Empereur. Son prétexte étoit que Reisfemberg qui avoit servi le fils du Landgrave, étoit avec ses troupes passé vers le Marquis Albert de Brandebourg, qui étoit engagé dans l'alliance des Protestans, & de la France ; & elle pretendoit que par cette démarche la paix avoit été violée ; mais le quatriéme Septembre, l'Empereur le fit remettre en liberté ; & six jours après, le Landgrave arriva dans ses Etats.

L'Empereur marche pour aller assieger Metz.

Charles-Quint, qui n'avoit abandonné les interêts de la Religion, en faveur des Protestans, que pour s'en faire un secours contre Henri II. comme il avoit déja fait une autrefois contre

Fran-

François I. profita de toutes les forces de ce parti; & dans peu de tems, se voyant à la tête de quatre vingts mille hommes, il se resolut de tirer sa revanche du Roi de France. Il se mit en marche avec cette formidable armée, & il prit son chemin par Strasbourg. Il fut fort bien reçû par le Magistrat; & pendant que son armée filoit, & passoit le Rhin près de la Ville, il alla prendre son quartier dans un village, proche de Haguenau. Pour le passage des troupes, du canon, & du bagage, on employa six jours entiers; depuis le quinziéme jusques au vingt-uniéme Septembre. Et après s'être avec toute l'armée avancé jusqu'à Laudan, il y demeura encore seize jours, & ne commença le siege de Metz que le vingt-deuxiéme Octobre. Par ce retardement, il donna tems au Duc François de Guise, de faire ce que le Roi desitoit, sa Majesté n'ignorant pas le dessein de l'Empereur. Le Duc munît les Villes de Metz, & de Nancy, de toutes les choses necessaires, & il y fit entrer un grand nombre de Noblesse, & de Braves qui s'y enfermerent pour les défendre. Le Marquis Albert de Brandebourg, qui jusques là étoit demeuré ferme dans la Ligue de France, avoit lors son quartier avec cinquante compagnies d'Infanterie, & beaucoup de Cavallerie, proche de Pont-à-Mousson. Mais ayant à l'approche de l'Empereur changé de sentiment, il traita secrétement avec lui; & le quatriéme Novembre il vint se rendre au Camp devant Metz; après avoir mis en déroute, & fait prisonnier le Duc d'Aumale, qui sur le bruit de cette défection étoit venu pour se saisir de la personne d'Albert, ou pour empêcher sa jonction avec l'Empereur.

CHARLES V. 1552.

Le Marquis Albert tourne casaque.

Pour faire voir quelle fut sa resolution, la valeur, & la fermeté de ceux qui soustinrent ce Siege, il suffit de dire que la Place fut attaquée par une Armée de près de cent mille hommes de

CHARLES V. 1553. pied, & de douze mille chevaux; & battuë par cent quatorze pieces de canon, le tout commandé par un Empereur en personne, secondé de tous les Braves de l'Europe, dont les efforts furent vains: car ils n'empêcherent pas l'Empereur d'échoüer dans cette entrepriſe, l'Hyver, & les maladies contagieuſes lui faiſant mourir beaucoup de monde. Auſſi à la fin du mois de Decembre prit-il reſolution de lever le ſiege, après avoir perdu un tiers de ſon Armée. Il en fit hyverner une partie au pays de Treves, & avec le reſte il ſe retira aux Païs Bas, plus mortifié de ce fâcheux ſuccès, que le Roi de France n'eût de joye d'avoir ſauvé cette grande conquête.

L'Empereur eſt contraint de lever le ſiege.

1553. Cette diſgrace ne rebutta pas l'Empereur, auſſi-tôt que le Printems fut revenu, il voulut vanger l'affront qu'il avoit reçû devant Metz. Il attaqua Teroüane, força la Place, & la fit démolir juſqu'à la derniere pierre. Mais ſoit que ſes infirmitez corporelles, auſſi bien que la diſpoſition de ſon eſprit, dont la vivacité commençoit à s'émouſſer, ne lui permiſſent plus d'agir à ſon ordinaire, ſoit qu'il eût d'autres deſſeins en tête; il ne paſſa pas outre de ce côté là, il laiſſa la conduite de ſon Armée à Emanuel Philbert, fils de Charles Duc de Savoye, qui dans la continuation de la guerre tâcha de ſe ſignaler contre la France. Pour lui, il donna ſes ſoins à faire enſorte, non ſeulement qu'une guerre inteſtine, que depuis ſa retraite de devant Metz, Albert Marquis de Brandebourg, avoit commencée en Allemagne, n'eût de ſuite; mais d'ailleurs, qu'on avançât la concluſion du Mariage de Philippe ſon fils avec Marie, fille, & Doüairiere de Henri VIII. Roy d'Angleterre, lequel mariage fut conſommé, le vingt cinquiéme Juillet à Winton, d'où peu de jours après,

les

les nouveaux mariez furent dans Londres, fai re leur entrée avec toute la magnificence poſſible. CHARLES V. 1553.

Cette derniere affaire que l'Empereur avoit tant ſouhaitée, ayant un ſi heureux ſuccès; il voulut pouſſer à bout celle du Marquis Albert, lequel en une bataille donnée près la riviere de Wſer, avoit été défait par Maurice Electeur de Saxe, qui y ayant été bleſſé d'un coup d'Arquebuſe, en étoit mort au bout de deux jours.

Albert s'étoit ſauvé en Franconie, où il avoit ramaſſé quelques troupes; mais ayant encore été battu par celles de Ferdinand, & des Princes voiſins, il avoit été contraint de ſe refugier en France. 1554. L'Empereur ayant reſolu de lui faire faire ſon procès, comme à un perturbateur du repos public; & de remedier d'ailleurs aux deſordres qu'il avoit cauſez en pluſieurs endroits, il convoqua pour cet effet diverſes Dietes, les unes après les autres; mais elles furent renduës infructueuſes par les pratiques des amis d'Albert, & par l'abſence de l'Empereur qui n'y avoit pû aſſiſter à cauſe de ſes incommoditez. Outre qu'Albert, à qui le Roi de France avoit accordé ſa protection, fut de la part de ce Roi compris dans le Traité de Treve, qui dans l'Abbaye de Vaucelles près de Cambray, fut conclu le 5. Février 1555. par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, 1555. & de Philippe ſon Fils Roi d'Angleterre, d'une part, & par les Ambaſſadeurs de Henri II. Roi de France, d'autre part; cette Treve étant par mer & par terre pour cinq ans, tant aux Païs-Bas qu'en Italie, & ailleurs; ſous condition que les parties garderoient les Païs, & les Places qu'elles occupoient.

Le même jour que ce Traité fut ſigné, Ferdinand fit au nom de l'Empereur l'ouverture de la Diete d'Augsbourg. L'Empereur ne s'y étoit pû rendre, pour les mêmes raiſons qui l'avoient

CHARLES V. 1555.

voient empêché de se trouver aux autres Assemblées. Celle-ci se tenoit en execution du Traité de Passau. Pour ce qui restoit à regler avec les Protestans sur le fait de la Religion, les contestations y furent grandes, & elles durerent jusqu'au 23. Septembre, à cause des differents sentiments des partis opposez, sentiments soûtenus jusqu'au bout, avec tant d'opiniâtreté, que Ferdinand n'en put tirer autre résolution, que celle que ce même jour, il fit lire publiquement, dont voici la teneur.

Resolution de la Diete qui regle les choses concernans l'exterieur des Religions.

Que l'Empereur, le Roi Ferdinand, les autres Princes & Etats, n'outrageroient en aucune maniere les sujets de l'Empire, à cause de la Doctrine, Religion, & Foi de la Confession d'Augsbourg, ni ne les contraindroient par Mandements ou autrement, de quitter la Religion, les ceremonies, & les loix que les Alliez de la même Confession avoient établies, ou ci-après établiroient en leurs Provinces; ni ne les mépriseroient en aucune sorte, mais leur laisseroient la liberté de conscience, avec la joüissance paisible de leurs biens, facultez, péages, possessions, & droits; Que le different de la Religion ne seroit terminé que par des voyes douces, & pacifiques; Que ceux de la Confession d'Augsbourg se comporteroient de même envers l'Empereur, le Roi Ferdinand, & les autres Princes, & Etats de l'ancienne Religion, leurs Chapitres, & Colleges, leur laissant pareillement la liberté de leur Religion, & de leurs ceremonies; comme aussi de leurs loix, possessions, & péages, & que les differents & procès qui surviendroient, seroient decidez selon les Loix, & Coûtumes de l'Empire; Que ceux qui ne seroient ni de l'une ni de l'autre Religion, ne pourroient être compris en cette Paix; Que si quelque Archevêque, Evêque, Prelat, ou quelqu'un de l'Ordre Ecclesiastique, venoit à se retirer de l'ancienne Religion,

gion, il ſeroit obligé de ſe déporter auſſi-tôt de ſon Evêché, Prelature, Benefice, & de tous les fruits qu'il en auroit reçûs, ſans toutefois que cela tournât en aucune façon à ſon deshonneur; & qu'il ſeroit libre aux Chapitres ou Colleges, ou à ceux qui avoient droit d'élire, de mettre en ſa place un autre Prelat de l'ancienne Religion, afin qu'ils demeuraſſent paiſibles en la poſſeſſion de leurs droits de Fondation, Election, Preſentation, Poſtulation, Confirmation, & autres ſemblables droits, & en celle de leurs biens : le tout à condition que cela ne préjudicieroit nullement à la future reconciliation de la Religion; Que comme quelques Etats de l'Empire; & leurs predeceſſeurs, s'étoient emparez de quelques Prevôtez Eccleſiaſtiques, Monaſteres, & autres telles ſortes de biens ſacrez, & les avoient appliquez aux miniſteres de l'Egliſe, ſçavoir aux Ecoles, & autres bons uſages; ils ne ſeroient pas appellez en juſtice pour ce ſujet; Que la juriſdiction Eccleſiaſtique ancienne ne s'étendroit point ſur la Religion, la Foi, les Ceremonies, les Loix, & le Miniſtere Eccleſiaſtique de ceux de la Confeſſion d'Augsbourg, mais qu'elle demeureroit en ſuſpend, & ſans effet, juſqu'à ce qu'on eût entierement terminé le different de la Religion : Que la même Juriſdiction s'exerçeroit pourtant, & auroit ſon effet, ſelon l'ancien droit & uſage dans les autres choſes qui ne concerneroient point la Religion; Que tout l'Etat Eccleſiaſtique demeureroit à l'avenir en la joüiſſance de ſes biens, péages, & droits : en ſorte neanmoins que ceux en la Province deſquels ces biens ſeroient ſituez, ne perdroient rien du droit temporel qu'ils avoient avant la diviſion de la Religion : Qu'on prendroit ſur ces biens les choſes neceſſaires pour entretenir & faire ſubſiſter le Service de l'Egliſe, les Paroiſſes, les Ecoles, les Aumônes, & les Hôpitaux, ſans avoir égard

CHARLES V. 1555.

à

CHARLES V. 1555.

à qui, de l'une ou de l'autre Religion cette assistance & nourriture seroit appliquée : Que s'il arrivoit quelque contestation pour les aumônes & la nourriture des pauvres, & pour la maniere de les distribuer, les parties de leur consentement choisiroient des Arbitres, qui dans six mois termineroient le different, durant lequel tems les dispensateurs ne laisseroient pas d'employer le fond destiné aux usages & services ici mentionnez, en la maniere qu'auparavant ils avoient accoûtumé de faire, jusqu'à la decision du procès.

Pendant que Ferdinand regloit ainsi les affaires d'Allemagne, l'Empereur sentant que tous les jours sa santé & son esprit s'affoiblissoient, & qu'il ne pouvoit plus porter le fardeau du Gouvernement, il resolut de renoncer à la Souveraineté.

Dans cette pensée, que depuis quelque tems il nourissoit, il avoit rappellé auprès de lui Philippe son fils Roi d'Angleterre, à qui en faveur de son mariage, il avoit déja donné les Royaumes de Naples, & de Sicile, avec le Duché de Milan, le 25. Octobre.

Il fit donc assembler les Etats des Provinces des Pays Bas, à Bruxelles, & là, premierement il créa Philippe, Chef de l'Ordre de la Toison-d'or; puis il lui ceda, & lui remit la Seigneurie de ces Provinces; & en consequence de cette cession, aussi-tôt que l'Empereur se fut retiré de l'Assemblée, les mêmes Etats prêterent hommage & serment de fidelité à leur nouveau Seigneur. Un mois après, les Députez de ses autres Etats qu'il avoit mandez, s'étant rendus au même lieu, il acheva de se desaisir generalement de tous ses autres Royaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le Nouveau monde, & d'en revêtir Philippe; ne se reservant pour son entretien par an, que deux cens mille ducats de re-

venu

venu sur l'Espagne, avec quelques meubles. Il ne lui restoit plus qu'à abandonner l'Empire à son frere Ferdinand ; mais avant que d'en faire l'abdication, il jugea à propos de le garder encore un an, dans la pensée qu'il avoit de ne s'en démettre, que sous condition que son frere étant Empereur, consentiroit que Philippe fût élû Roi des Romains, & dans l'esperance dont il se flattoit de le pouvoir porter à l'accepter à cette condition ; mais Ferdinand songeoit déja à l'asseurer à son propre fils ; & il fit si bien qu'il éluda la prétention de Charles. De maniere, que celui ci voyant que sur ce chef-là, il ne pouvoit gagner Ferdinand, il prit résolution avant que de partir de Bruxelles, de ne pas differer plus long-tems, à faire en bonne forme expedier en faveur de son frere Ferdinand, sa renonciation à l'Empire, & de la confier entre les mains de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, de Gregoire Sigismond Helde Vice-Chancelier de l'Empire, & de Haller son Secretaire, pour en qualité de ses Ambassadeurs, la porter à la prochaine Diete de l'Empire, la signifier aux Princes Electeurs, & la remettre à Ferdinand Roi des Romains, avec le sceptre, la couronne, & les autres marques de la dignité Imperiale. Aprés que Charles se fut entierement dépoüillé de tous ses Etats, il ne s'occupa plus qu'à disposer les choses necessaires à son passage des Pais-Bas en Espagne, où il avoit choisi sa retraite. Il partit de Bruxelles accompagné de cinq têtes couronnées, sçavoir, de Philippe son fils Roy d'Espagne, d'Angleterre, & de Naples ; de Maximilien Roi de Bohême, son Gendre, fils de Ferdinand ; du Roi de Thunis ; d'Eleonore Reine Doüairiere de France ; & de Marie Reine Doüairiere de Hongrie, & de Bohême ses sœurs ; comme aussi des Ducs & Ducheſſes de Savoye, de Lorraine, & de Parme, & de grand nombre d'autres

CHARLES V. 1556.

CHARLES V. 1556. tres Seigneurs. Etant à Gand, il congedia les Ambaſſadeurs qui étoient auprès de lui, après les avoir priez de recommander ſon fils à leurs maîtres: & continuant ſa route vers Fleſſingue, il s'y embarqua le 15. Septembre avec ſes deux ſœurs, Eleonore & Marie.

En peu de jours il arriva heureuſement en Eſpagne, & il ſe renferma dans le Cloître de St. Juſt, de l'Ordre de S. Hierôme; où deux ans après, ce grand Empereur finit ſa vie, le 21. Septembre 1558. y ayant vécu comme un ſimple Religieux; lui, qui auparavant ne pouvoit ſe contenter de la poſſeſſion de tant d'Etats & de Royaumes dans les trois parties du monde.

Mais avant que de paſſer outre, il ne ſera pas hors de propos de faire en peu de lignes un portrait de ſa perſonne. Il étoit bienfait, quoyqu'il eut la taille un peu groſſiere. Il avoit les yeux bleus, & doux, le nez aquilin, & le menton avancé. Il étoit blond, & ne portoit ſes cheveux que juſqu'à la moitié de l'oreille. Il ſçavoit l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Alleman, & il entendoit un peu le Latin. Entres autres livres, il en affectionnoit trois, qu'il avoit fait traduire pour ſon inſtruction, *le Courtiſan du Comte Balthaſar de Chatillon*, *le Prince de Machiavel*, *& l'Hiſtoire de Polybe*. Il prenoit auſſi plaiſir à lire deux Hiſtoriens modernes, *Philippe de Comines*, qu'il eſtimoit beaucoup, & *Schleidan*, que par raillerie il avoit accoûtumé d'appeller ſon menteur. Il ſçavoit deſſiner, & ſouvent il ſe divertiſſoit à lever le plan des Places, ou des beaux bâtimens. Il aimoit paſſionnément l'exercice des armes, & il étoit fort bon homme de cheval. Il ſe plaiſoit à être ſimplement vêtu, n'aimant point à changer d'habits, juſques-là même qu'il renoüoit ſouvent une éguillette rompuë, pour s'épargner le tems & la peine d'en faire mettre de neuves. Il étoit familier, & ordinairement il railloit

loit avec ſes domeſtiques. Toutefois il étoit circonſpect dans ſes actions, & attrayant par ſes paroles : mais ſouvent elles étoient ambigues, & il n'y avoit pas trop de ſeureté de s'y fier. Il étoit patient à donner audience, judicieux dans ſes réponſes, ferme à maintenir ſes Ambaſſadeurs & ſes Officiers, reconnoiſſant envers ceux qui l'avoient ſervi ; mais obſervant tellement les conjonctures, qu'il a plûtôt paſſé pour ménager, que pour liberal ; juſques-là même qu'il n'y a point eu de Prince qui ait moins depenſé pour ſes plaiſirs, & qui ait pris plus de ſoin d'examiner la depenſe. CHARLES V. 1556.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES MATIERES.

Contenuës dans ce premier Tome.

A.

Adrien I. Pape. Reception que fit ce Pape à Charlemagne. 18. 22. Sa mort 36.

Adrien IV eſt élu Pape. 221. Entrevûë de ce Pape avec l'Empereur Frideric I. 223. Broüillerie de ce Pape avec l'Empereur. 224. Autre broüillerie. 227. Mort de ce Pape. 226.

Adolphe de Naſſau élû Empereur à l'excluſion d'Albert d'Autriche. 309. Sa maniere de gouverner, *ibid. & ſ.* Ligue de cet Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France, *ibid.* A pour Concurrent Albert d'Autriche, 310. 311. En eſt vaincu dans une bataille, où il perdit la vie, 312.

Aigle. Tems auquel les Romains prirent l'Aigle pour leur Enſeigne, 3 *& ſuiv.*

Albert I. Duc d'Autriche, élû Empereur du vivant d'Adolphe, 311. Livre bataille à Adolphe & la gagne, où Adolphe eſt tué, 312. Nommé le Borgne, 313. Il ſe fait confirmer dans l'Empire par une Diete, *ibid.* Prend ſes précautions avec le Roi de France contre les artifices de Rome, 314. Entrevûë de ces deux Princes, *ibid.* Fait couronner ſa femme, *ibid.* Retire des droits affectez à l'Empire, *la même & ſuiv.* Oblige les Suiſſes par ſes mauvais

 trai-

traitemens à recouvrer leur liberté, 316. Veut se rendre maître de la Bohême, 317. Il lui coûte la vie pour vouloir trop aggrandir ses enfans, *ibid. & suiv.*

Albert, Marquis de Brandebourg, entre en guerre avec la Regence de Nuremberg, 367. Il fait sa paix avec eux, *ibid.*

Albert II. Belle & courte vie de cet Empereur, 362. *& suiv.* Il a servi de baze à la grandeur de la Maison d'Autriche, 364. Tourne casaque à la France au siege de Metz, 473.

Alexandre IV. élû Pape, 226. L'Empereur Frideric I. lui dispute la Papauté, 227 Le Pape excommunie l'Empereur, *ibid.* Se refugie en France, 228. Retourne en Italie, 238 Il fait sa paix avec l'Empereur, 232. Sa mort, 238.

Allemagne. Révolte en ce païs, 385. Partagée en deux partis pour fait de Religion, 433.

Alphonse Roi de Castille élu Empereur, 292. Sa mort, 293.

Ambassadeurs Sarrasins regalez par Loüis le Debonnaire, 60.

Anabaptistes. Attentat de ces Hérétiques contre les Catholiques, 426. Ils élisent pour leur Roi un Tailleur, *ibid.*

Apoüille. Son Roi est mis au Ban de l'Empire, 327.

Arnoul Duc de Lombardie, avertit Charlemagne de la conspiration formée contre lui par Pepin son fils, 34.

Arnoul fils naturel de Carloman parvient à l'Empire, 96. Défait les Normands à plate coûture, 97. Sa mort, 98.

Avariens vaincus par Charlemagne, malgré la force de leurs frontieres, 31. *& suiv.*

Auguste Cesar parvient à l'Empire, 5.

Augsbourg. Tems auquel se forma la Confession d'Augsbourg, 406. Elle est présentée à la Diete,

te, *ibid.* Refutée par les Catholiques, 407. Autre Diete convoquée en cette Ville par l'Empereur Charles V. & ce qui y fut traité, 462. *& suiv.* Autre Diete pour l'execution du Traité de Paſſaw, 475. Reſolutions de cette Diete, 476.

B.

Bamberg érigé en Evêché, 137.
Beneficiers. Devoir des Beneficiers de ſe ſoûmettre à leur Prince, 48.
Beranger vaincu par l'Empereur Othon I. 120. Liberalité de l'Empereur envers lui, *ibid.* Se revolte derechef, 121. Eſt condamné à une priſon perpetuelle, 122.
Bernard Roi d'Italie ſe revolte contre l'Empereur Loüis le Débonnaire, & en eſt puni, 61, 62.
Boheme, Duché érigé en Roïaume, 225. Troubles arrivez dans ce Royaume, 316.
Boniface VIII. Pape, confirme l'Election de l'Empereur Albert, & lui offre la Couronne de France, 313. 314. Manieres imperieuſes de ce Pape avec le Roi de France, 320.
Borſi, Marquis d'Eſt, créé Duc de Modene par l'Empereur Frideric III. 368.
Bourbon. Le Duc de ce nom reçoit l'inveſtiture du Duché de Milan de l'Empereur Maximilien I. 401. Sa mort au ſiege de Rome, 403.
Bulle d'Or. Inſtitution & publication de cette Bulle, 346.

C.

Caliſte II. élû Pape, 202. Ses négociations pour la réünion de l'Egliſe & de l'Empire, *ibid.* Arme contre Gregoire ſon competiteur, 203. Sa mort, 206.
Carloman fils de Loüis Roi d'Allemagne, ſurnommé le Germanique, partage l'Allemagne avec Loüis & Charles ſes freres, 92. Diſpute l'Em-

pire à Loüis III. surnommé le Begue, 93. Est proclamé Empereur à Rome, *ibid.* Sa mort, 94.

Les Catholiques se liguent contre les Hérétiques à Nuremberg, 430.

Celestin III. élû Pape en la place de Clement III. 241. Circonstances par lui observées dans le Couronnement de l'Empereur Henri VI. *ibid.* Il confirme l'Ordre Teutonique, 245.

Charlemagne parvient à l'Empire d'Occident, 11. Son éloge, 12. 13. Sa naissance, *la même.* Prodige arrivé à sa naissance, *ibid.* Ses victoires, 13. Soûmet les Saxons, 17. 20. 24. 25. Son expedition en Italie, 17. Son voiage à Rome, & ce qu'il y fit, 18. Assiege & prend Pavie, 19. Raisons qui porterent cet Empereur à faire la Guerre aux Saxons, 20. Il prend Pampelune, 22. Son second voiage en Italie, *ibid.* Punition qu'il fait des Saxons, 24. 25. 35. Son troisiéme voiage en Italie, 26. Refuse sa fille en mariage à l'Empereur de Constantinople, 27. Les Romains lui paient tribut, *ibid.* Il réduit Tassillon Duc de Baviere à son devoir, 28. Sa clemence envers ce Duc, 29. Soûmet les Esclavons, *ibid.* Réduit les Huns, 30. Défaite de Constantin, fils d'Irene, Empereur d'Orient, par Charlemagne, *ibid.* Il réduit les Avariens, 31. Il rend inutile le dessein du Roi de Dannemarck, 33. Conspiration formée contre lui par Pepin son fils, 34. Sa Souveraineté sur Rome, 36. Reception que lui fit à Rome le Pape Leon III. 37. 38. Est Couronné Empereur d'Occident, *ibid.* Ses conquêtes, 40. 41. Son droit sur l'Empire, *ibid.* Il confirme la donation faite au Pape par Pepin son Pere, 51. Il associe son fils à l'Empire, 52. Sa Mort, 53. Eloge de cet Empereur, *ibid. & suiv.*

Charles Roi de France, arme contre son frere Lo-

thaire, & pourquoi, 86. Il en eſt victorieux, 87.

Charles II. ſurnommé le Chauve, uſurpe l'Empire ſur ſon frere aîné, 91. Sa mort, 92. Eſt le premier à qui le Pape ait donné le nom de Très-Chrêtien, 93.

Charles III. dit le Gros, eſt couronné Empereur, 94. Sa grandeur de peu de durée, *ibid.* Infortune de ce Prince, 95. Sa mort, *ibid.*

Charles le Simple Roi de France, vaincu par l'Empereur Henry I. 112.

Charles Duc d'Anjou, eſt couronné à Rome avec Beatrix ſa femme, par le Pape Clement IV. 295. Sa victoire ſur Conradin Duc de Suabe, 296.

Charles IV. Empereur, 342. Se fait reconnoître Empereur, 343. Bâtit la Ville de Prague, *ibid.* Il eſt couronné en Allemagne, 345. à Rome, *ibid.* Tâche d'appaiſer les troubles d'Allemagne, *ibid.* Augmente ſes Etats patrimoniaux, 348. Vend les Privileges aux Villes & aux Etats, *ibid.* Inſtituë l'Univerſité de Prague, 349. Se ligue contre le Tyran de Milan, 350. Cede le Dauphiné à la France, *ibid.* Fait élire ſon fils Roi des Romains, 351. Sa mort, 352.

Charles de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, ajoûte de nouvelles Provinces à ſes Etats, 372. Son ambition, *ibid.* Sa mort au ſiege de Nancy, 373.

Charles V. Empereur. Son élection malgré les difficultez, 396. Son couronnement, *ibid.* Diétes par lui aſſemblées ſur diverſes affaires, *ibid. & ſuiv.* Sa fidélité, *ibid.* Se broüille avec le Pape, 401. *& ſuiv.* Fait la Paix avec le Roi de France, avec le Pape, & paſſe en Italie, *ibid.* Convoque une Diéte à Augsbourg au ſujet du Lutheranisme, 406. Il fait proclamer ſon fils Roi des Romains, 410. Son inclination pour la Paix, 411. *& ſuiv.* Accommo-

modement de cet Empereur avec les Hérétiques, 412. Fait la Guerre au Turc, 414. Passe en Italie, où il se ligue avec le Pape contre la France, *ibid.* Envoye un Ambassadeur vers l'Electeur de Saxe pour le porter à un accommodement au sujet de la Religion, 415 *& s.* Il porte ses armes en Barbarie, mais sans succès, 426. *& s.* Il les porte ensuite en Provence, où l'infortune le suit également comme ailleurs, 428. Il retourne en Espagne, *ibid.* Oppose ses armes à celles de France, avec avantage, 430. Trêve entre lui & le Roi de France, 431. Entrevûë de cet Empereur avec le Roi de France, & leur Trêve, 432. Il passe par la France pour se rendre en Flandres, 435. Fait son entrée dans Paris, *ibid.* Il promet au Roi l'investiture du Duché de Milan, puis s'en rit, *ibid. & s.* Il se rend à la Diéte de Ratisbonne, 437. Porte de nouveau ses armes en Barbarie, où il n'eût pas un meilleur succès que la premiere fois, 439. Il se rend à la Diéte de Spire, 440. Punit la revolte des Gantois, 436 Nouvelle Guerre entre cet Empereur & le Roi de France, 441. Désigne son fils Roi d'Espagne, 442. Se rend à la Diéte de Spire, 444. S'accommode avec l'Electeur de Saxe, 445. Recommence la Guerre avec la France, 446. Fait sa paix à certaines conditions, 447. *& suiv.* Se ligue avec le Pape, 450. Manifeste de cet Empereur au sujet de la Guerre qu'il entreprenoit contre les Hérétiques, *ibid.* Met au Ban de l'Empire l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, 452. Marche contre l'Electeur de Saxe, le Combat, & le prend prisonnier, 455. Lui fait grace à certaines conditions, *ibid.* De même qu'au Landgrave de Hesse, 456. *& suiv.* Mauvaise foi de l'Empereur envers ce Landgrave irrite toute l'Allemagne, 458. *& suiv.* Assiste à la Diéte d'Augsbourg

bourg, 462. *& suiv.* Fait reconnoître son fils Philippe pour son héritier présomptif des Païs-bas, 466. Etablit l'Inquisition, *ibid.* Mauvaises suites de ce procedé, 467. L'Electeur de Saxe lui fait la Guerre avec avantage, 469. *& suiv.* Paix entr'eux conclue à Passau, 472. *& suiv.* Met en liberté le Landgrave de Hesse en vertu de ce Traité, *ibid.* Recommence la Guerre avec le Roi de France, & assiege Metz, 473. dont il est contraint de lever le siege, 474. Il marie son fils, *ibid.* Convoque une nouvelle Diete à Augsbourg, *ibid.* Il se demet de ses Etats en faveur de Philippe, son fils, Roi d'Angleterre, 478. Renonce à l'Empire, 479. Passe en Espagne où il se renferme dans un Convent où il meurt, 480. Son portrait & son éloge, *ibid. & s.*

Clement III. élû Pape en la Diete de Brixen, en la place de Gregoire VII. 174.

Clement V. Mauvais office que ce Pape rend au Roi de France, 321. Il se précautionne contre le voyage de l'Empereur en Italie, 325. Il se broüille avec l'Empereur, 327.

Clement VII. envoye un Legat à la Diete de Nuremberg, 398. Est fait prisonnier, & délivré par une Armée de Confederez, 403. Se ligue avec le Roi de France, 401. Fait la Paix avec l'Empereur, 403. Entrevûë de ce Pape avec l'Empereur, 405. Envoye son Legat à la Diete d'Augsbourg, 406. Se ligue avec l'Empereur, 414 Il envoye en Allemagne pour concerter avec les Protestans les préliminaires du Concile, 415. Envoye un Nonce vers le Duc de Saxe pour un accommodement au sujet de la Religion, *ibid.* Marie sa Niece avec Henri d'Orleans, fils du Roi de France, 418.

Cleves, Philippe de ce nom est mis au Ban de l'Empire, 378. 438. Reconciliation de ce Duc avec l'Empereur, 442.

Concordat entre l'Empereur & le Pape touchant la collation des Benefices, 368.
Conrad I. eſt élû Empereur, 108. *& ſuiv.* Eſt traverſé, 110. Défait Arnoul Duc de Baviere, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Conrad II. dit le Salique, eſt élû Empereur, 139. Eſt couronné à Rome, 140. ſes guerres, *ibid. & ſuiv.* ſa mort, 143.
Conrad III. élû & couronné Empereur, 213. Revolte contre lui dans l'Apoüille, 214. Son voyage en Terre-Sainte, 218. ſa mort, 219.
Conrad IV. ſuccéde à ſon Pere Frideric II. 285. Danger qu'il évite, 286. Son voyage en Italie, où il meurt, 286.
Conſtance fils du grand Conſtantin, prend la qualité d'Empereur d'Occident, & réünit en ſa perſonne les deux Empires, 9.
Conſtantin fut le premier Empereur Chrêtien, 6. ſujet de ſa converſion à la Foi, 7. Vainc Maxence, 7. Transfere le ſiége de l'Empire de Rome à Conſtantinople, *ibid.* Diviſe l'Empire en deux parties, appellées Empire d'Orient & Empire d'Occident, 8. ſa mort, *ibid.*
Concile de Trente. *Voyez* Trente.
Conſtantinople priſe par Mahomet 369.
Croiſade par Frideric II. pour la Terre Sainte, 269. Croiſade contre les Huſſites, 375.

D.

Didier ſe rend à Charlemagne, 19.
Diéte d'Aix la Chapelle, & ſujet d'icelle, 80. Diéte de Coſtard pour deſtituer le Pape Gregoire VII. 169. Diéte de Worms convoquée par Frideric I. 223. Sentence qui y fut prononcée contre quelques Princes Allemands qui s'étoient revoltez, *ibid.*
Dut. Signification de ce mot, 14.

E.

Elisabeth de Bohême se justifie du soupçon qui retardoit l'accomplissement de son mariage avec le Comte Jean de Luxembourg ; 322.

Empereur. Ce que signifioit ce mot dans son origine, 4. Funeste fin de la plûpart des Empereurs Payens, 6. Empereurs en Italie, 114. *& suiv.*

Empire d'Allemagne, tems & par qui établi ; 7. 8. Pourquoi transferé à Constantinople, *ibid.* Division de cet Empire, *ibid.* Réünion de cet Empire, sous Constance, 9. Partage de cet Empire par Theodose le Grand, *ibid.* Fin de l'Empire d'Orient, 11. L'Empire renfermé dans l'Occident sous Charlemagne, *ibid.* Raison pourquoi il étoit héréditaire dans la famille de Charlemagne, 12. Il est separé de la France, & passe aux Allemands en la personne de Conrad I. 100. 108. Autre division & décadence de l'Empire, 252. Est refusé par S. Loüis, 276. Nouvelle division de l'Empire, 290. Desordres arrivez dans l'Empire, 328. 345. 346.

L'Empire d'Orient finit par un Constantin, comme il avoit commencé par un Constantin, 369.

Etienne V. élû Pape en la place de Leon III. 60. Sa mort, *ibid.*

Evêques. Obligation où ils sont de se soûmettre aux Puissances reciproquement comme les autres sujets, 48.

Eugene II. élû Pape en la place de Pascal, 66. sa mort, 69.

F.

Ferdinand, Archiduc Lieutenant General pour Maximilien I. dans tout l'Empire, 398. hérite

hérite de la Couronne de Hongrie, 404. Eſt vaincu par Soliman, 439. Previent les deſſeins du Duc de Saxe, 454. Bat le Marquis Albert, 475. Reçoit l'Empire des mains de Charles V. ſon frere, ſous le nom de Ferdinand I. 480.

Francfort. Droit de cette Ville d'ouvrir ſes portes aux Empereurs, 344.

Francfort, Lieu deſtiné par les deux partis oppoſez au ſujet de la Religion, pour ſe reconcilier, 433. Reſultat de cette Aſſemblée, *ibid.* Confirmé par l'Empereur, 437.

François I. ſuccede à Loüis XII. Progrès de ce Roi en Italie, 388. Aſpire à l'Empire, 395. Malheur arrivé à ce Prince au Siege de Pavie, 399. Negociations pour ſa délivrance, 400. Prête ſecours au Landgrave de Heſſe, 419. Generoſité de ce Roi envers le Duc de Wirtemberg, 422. Envoye un Ambaſſadeur près des hérétiques confederez à Smalkalde, 424. Arme contre l'Empereur, 430. Trêve entre lui & l'Empereur, *ibid. & ſ.* Bonne foi de ce Prince, 435. Reçoit avec honnêteté l'Empereur paſſant par la France, *ibid.* Guerre de ce Roi avec l'Empereur, 441. Se rend maître de la Ville de Luxembourg, 443. Eſt attaqué par l'Empereur ligué avec le Roi d'Angleterre, 446. Fait la Paix avec l'Empereur à certaines conditions, 147. *& ſuiv.* Mort de ce Prince, 454.

Frederic I. élû Empereur, 219. Couronne de ſa propre main le Roi de Dannemark, 229. Se fait couronner à Rome par Ambaſſadeurs, *ibid.* Accommode entre eux les Princes de l'Empire, *ibid.* Son different avec le Pape heureuſement terminé, 221. Revolte de l'Italie contre lui, 222. Son premier voyage en Italie, *ibid.* Son entrevûë avec le Pape, 223. Il remene le Pape à Rome, & y eſt couronné, *ibid.* Son retour

tour en Allemagne, *ibid.* Autre broüillerie entre lui & le Pape, 214. Son ſecond voyage en Italie, 216. Aſſemble un Concile pour ſoûtenir l'élection du Pape Victor, 227. Eſt excommunié par Alexandre, *ibid.* Ravage le Milanois, 229. Son retour en Allemagne, *ibid.* Son troiſiéme voyage en Italie, 330. Ligue de l'Italie entiére contre lui, *ibid.* Son quatriéme voyage en Italie, 231. Il fait la Paix avec le Pape Alexandre III. 232. *& ſuiv.* Ratification de cette Paix par lui & par le Pape en perſonnes, 235. Son retour en Allemagne, 237. Son cinquiéme voyage en Italie, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Il ſe croiſe pour la Terre Sainte, & partage ſes Etats entre ſes enfans, 338. 339. Son départ pour cette expedition, 140. ſa mort & ſon éloge, *ibid.*

Frideric II. déclaré Empereur ſous la tutelle de Philippe, par une partie des Princes d'Allemagne, les autres ayant élû Othon, 251 *& ſuiv.* Eſt confirmé Empereur, 264. Eſt couronné à Rome, 265. Eſt excommunié, 267. ſa reconciliation avec le Pape, 268. ſon mariage, *ibid.* Il ſe croiſe pour la Terre-Sainte, 269. ſon prompt retour choque le Pape, 270. Il eſt excommunié derechef, *ibid.* Il ſe rembarque pour Jeruſalem, 271. ſon retour, *ibid.* Il fait la guerre au Pape, *ibid.* ſa reconciliation avec le Pape qui le releve de ſon excommunication, *ibid.* 272. Henry ſon fils convaincu de felonie, 273. ſe remarie, *ibid.* Renferme Henry dans une priſon, 274. Fait élire Roi des Romains Conrad ſon ſecond fils, 275. ſes progrès en Italie, *ibid.* excommunié derechef par le Pape, 276. Autre excommunication contre lui fulminée par un autre Pape au Concile de Lion, 279. Aſſiege inutilement Parme, 281. On veut l'empoiſonner, 282. ſon

camp eſt pillé, 283. ſe refugie à Naples, 284. Partage ſes Etats, *ibid.* ſa mort, 285.

Fideric III. eſt élû Empereur en même tems que Loüis de Baviere, 328. Eſt vaincu & fait priſonnier par ſon Concurrent, 330.

Frideric III. élû Empereur, 365. Il refuſe la Couronne de Boheme, *ibid.* Il accommode le ſchiſme des deux Papes Felix IV. & Nicolas V. 368. Va en Italie, où il ſe marie, & y eſt couronné à Rome conjointement avec ſon épouſe, *ibid.* Concordat paſſé avec cet Empereur & le Pape, au ſujet de la collation des Benefices, *ibid.* Son démêlé avec le Roi de Hongrie, 368. *&* *ſ.* Eſt aſſiegé dans ſon Château par les habitans de Vienne, 371. ſon voïage à Rome, *ibid.* ſa mort, & ſon Epitaphe, 379. ſon éloge, *ibid.*

Frideric le Sage, Electeur de Saxe, refuſe l'Empire, 396.

Frideric I. Duc de Holſtein, enleve la Couronne au Roi Chriſtierne, & introduit le Lutheraniſme dans ſes Etats, 398.

G.

Gand, Revolte de cette ville contre l'Empereur, 435. Eſt punie, 436.

Geläſe II. créé Pape, 201. ſa mort, 202.

Genealogie des Empereurs François, 107. *& ſuiv.*

Godefrid. Deſſein avorté de ce Roi de Dannemark, 33.

Gots. Courte durée de leur regne, 10.

Gregoire IV. élû Pape, eſt confirmé par l'Empereur, 69. S'entremet pour reconcilier les enfans de Loüis le Debonnaire avec leur Pere, 75.

Gregoire VII. élû Pape ſans la participation de l'Empereur, & neanmoins par lui confirmé,

166. Ce Pape excommunie plusieurs membres de l'Empire, 167. Fait ajourner l'Empereur Henry le Grand à Rome, 168. 169. L'Excommunie, 170. Sa mort, 177.

Gregoire IX. succede à Innocent III. 269. Excommunie l'Empereur, 270. Se reconcilie avec lui, 272. L'excommunie de nouveau, 276. Sa mort, 278.

Gueldres. Affaires concernant ce Duché, 383. *& suiv.* Le Duc de ce nom est chassé de ses Etats par ses propres Sujets, 431.

Guelphes & Gibelins. Origine de ces deux noms, 215. Tems où ces deux factions commencerent à éclater, 270. 277.

Guillaume Comte de Hollande élû Empereur, 287 Ses disgraces & sa mort, 288. *ibid.* & 289.

Gunther élû Empereur en concurrence de Charles IV. 343. Est empoisonné, 344.

H.

H*Henri* I. Duc de Saxe élû Empereur, 111. Victoire signalée par lui remportée sur les Hongrois. *ibid.* & sur Charles le Simple, 112. Ordres qu'il donne pour la subsistance des troupes, *ibid.* Fait fortifier les Places & exercer la Noblesse, 113 Sa mort & son éloge, *ibid.* & *s.*

Henry II. Duc de Baviere, élû Empereur au préjudice de ses Competiteurs, 136. Est couronné à Milan, 137. Son voiage en Hongrie pour exciter le Duc Etienne à se faire Chrêtien, *ibid.* Guerres de cet Empereur contre plusieurs Princes, *ibid.* & *suiv.* Son entrevûe avec le Roi de France Robert, 138. Sa mort *ibid.*

Henry III. surnommé le Noir, élû Empereur, 143. Ses guerres, *ibid.* Dépose le Roi de Hongrie, *ibid.* Son voiage en Italie, 144.

Il nomme de sa propre autorité Clement II. pour Pape, *ibid.* 145. Il confirme l'élection faite par les Romains du Pape Victor II. 146. Fait declarer son fils Roi des Romains, 147. Sa mort, *ibid.*

Henry IV. surnommé le Grand, parvient à l'Empire, 148. Enlevement de ce Prince, 149. Il procure la paix au dedans de son Etat, *ibid.* & *s.* Sujet de la guerre que lui font les Saxons, *ibid.* Confederation des Etats contre lui, *ibid.* Il se met en état de leur resister, 152. Il s'accommode avec les seditieux, 153. Autre soulevement où il offre de se battre en duel, 154. Fortune contraire à ce Prince, 155. & *suiv.* Nouveau soulevement des Saxons contre lui, 157. 158. Conditions de la paix qu'il fait avec eux, 159. 161. Demêlé de ce Prince avec la Cour de Rome au sujet des Investitures, 162. Confirme l'élection du Pape Gregoire VII. 166. Est ajourné à Rome par ce Pape, & lui de son côté le destituë dans une Diete, 168. Le Pape l'excommunie, 170. Indignitez où il se porte pour satisfaire ce Pape, *la même & suiv.* Excommunié de nouveau, & privé de la dignité Imperiale, 172. 173. Va en Italie, & prend Rome d'assaut, 175. Son couronnement & son sacre, 176. Conrad son fils se revolte contre lui, 179. Fait déclarer Roi des Romains Henry son second fils, 180. Ce second fils se revolte contre lui, 182. & *suiv.* Est destitué de l'Empire, 184. Sa pauvreté, 186. Sa clemence, 187. Sa mort, 188. Son éloge, *ibid.*

Henry V. proclamé Empereur du vivant de son pere, 184. Il est frappé de la foudre, 190. Son avarice, 191. Fait la guerre aux Polonois, & est défait, 192. Demêlé de ce Prince avec le Pape pour les investitures, 191.

194. Son voïage en Italie, *ibid.* Eſt mal reçu à Rome, 195. Conditions de l'accommodement par lui fait avec le Pape, 197. Son couronnement, *ibid.* Donne la ſepulture à l'Empereur ſon pere, 198. Son ſecond voïage à Rome, 199. Son couronnement, 200. Crée le Pape, 201. Eſt excommunié au Concile de Rheims, 203. Fait ſon accommodement avec le Pape, 204. Eſt relevé de ſon excommunication, 205. Il réduit des revoltez, 207. Sa mort, *ibid.*

Henry VI. élû Empereur à la place de Frideric I. ſon pere, 241. Eſt couronné à Rome par le Pape, *ibid.* Tancrede fils naturel de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, uſurpe ſur lui ces deux Roïaumes, 242. *& ſuiv.* Confirme l'ordre Teutonique, 245. Cruauté de ce Prince, 247. Précaution par lui priſe pour l'accouchement de l'Imperatrice ſa femme, 248. Fait élire ſon fils Roi des Romains, *ibid.* Sa mort, 249.

Henry VII. élû Empereur, 319. 321. Son couronnement, 322. marie ſon fils avec l'heritiere de Bohême, *ibid.* Fait mettre au Ban de l'Empire le Comte de Wirtemberg, 323. Va en Italie à deſſein d'y rétablir les droits & l'autorité de l'Empire, 324. Reduit la plûpart des Villes d'Italie, & Rome même, où il ſe fait couronner, 325. Il met au ban de l'Empire le Roi de l'Apoüille, 527. Il ſe broüille avec le Pape, *ibid.* Son expedition contre le Roi de Naples, & ſa mort, *ibid. & ſuiv.*

Henry de Walpot élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, 246

Henry Landgrave de Thuringe, eſt élû Roi des Romains, 280. gagne une bataille ſur l'Empereur Conrad IV. 286.

Henri VIII. Roi d'Angleterre devenu Luthe-ien cu-

envoïe une Ambaſſadeur vers les hérétiques à Smalkalde, 424. 425. Se ligue avec l'Empereur pour faire la guerre à la France, 446. Paix faite entre ces deux Rois 451. Mort d'Henri VIII. 454.

Heretiques, Accommodement des hérétiques avec l'Empereur, 412. Ils ſe liguent contre ceux qui les vouloient attaquer, 424. *Voïez* Proteſtans & Calviniſtes.

Heſſe. Le Landgrave de ce nom embraſſe les opinions de Luther, & les introduit dans ſes Etats, 400. Se ligue avec les Suiſſes, 408. Il engage le Roi de France dans ſes interêts, 419. Sa victoire ſur les Imperiaux. *ibid.* Tente ſon accommodement avec l'Empereur, 422. Mis au ban de l'Empire 452. Fait ſa paix avec l'Empereur à certaines conditions, 456. *& ſuiv.* Arrêté nonobſtant preſonnier 460. *& ſuiv.* Eſt mis en liberté en execution du Traité de Paſſau, 472.

Hildebrand Moine, s'ingere dans les affaires des Papes, 145. *& ſuiv.* Tâche de priver les Empereurs du droit des inveſtitures, 162.

Hongrie érigée en Roïaume, Broüillerie dans ce Roïaume, 361.

Hongrois. Leur guerre contre Loüis IV. 98. 99. vainquent & l'obligent de leur païer tribut, *ibid.*

Hongrois. Sujet de leur brouillerie avec l'Empereur Frideric III. 368

Honorius III. Pape ſuccede à Innocent III. 265. Excommunie l'Empereur Frideric II, 267. Se reconcilie avec lui, 268. Sa mort, 269.

Hunniades. Avec quelle conduite & valeur ce General de l'armée de Hongrie rétablit les affaires de ce Roïaume, *& ſ.* Soûtient ſeul les efforts du Turc, Sa mort, 366. *& ſ.*

Hus. Naiſſance du Schiſme de Jean Hus. 357. Concile indiqué pour détruire ce Schiſme,

369. 370. Troubles arrivez au ſujet de ce Schiſme, 371. Condamnation de cet heretique au feu, 373.

Huſſites. Ordre donné contr'eux, 375. Violences exercées par ces heretiques contre les Eccleſiaſtiques & Catholiques, *ibid. & ſuiv.* Leur reconciliation avec l'Egliſe, 380.

J.

Jean XXII. Prétendu droit de ce Pape ſur la domination des Empereurs, & ſur l'adminiſtration des affaires de l'Empire 332. *& ſuiv.* Excommunie l'Empereur, 334. Il ſe reconcilie avec lui, *ibid.* Sa mort, 338.

Jean Thetzel anti-Luther, 391.

Jerôme de Prague heretique, condamné au feu, 474.

Imprimerie, en quel tems inventée, 364.

Indulgences, Abus qu'on en faiſoit du tems de Luther, 390. *& ſ.*

Inquiſition établie dans les Païs-Bas par l'Empereur Charles V, & les mauvais effets qu'elle produiſit, 465. *& ſuiv.* Abolition d'icelle, 467.

Innocent III. Pape, qui avoit ſuccedé à Celeſtin fait tous ſes efforts pour faire ſortir l'Empire de la Maiſon de Suabe, 250. Fomente des diviſions en Allemagne, 254. Etats qu'il uſurpe ſur l'Empire, 260. Excommunie l'Empereur, 261.

Innocent IV. herite de la haine de ſon Predeceſſeur contre l'Empereur, 278. Sujet de ſa brouïllerie avec l'Empereur, *ibid.* Se refugie à Lyon, où il aſſemble un Concile, auquel il fait citer l'Empereur, 279. L'Empereur y eſt excommunié, *ibid.*

Interregne dans l'Empire, 293. Deſordres arrivez en un autre interregne, 328. *& ſuiv.*

Inveſtitures. Origine du droit que les Empereurs

reurs ont d'investir ou établir les Evêques, 48. & *suiv.* Definition des investitures dans leur commencement, 162. & *suiv.* Par qui se donnoient, 164. Demêlé de l'Empereur Henry V. avec le Pape au sujet des investitures 191. 193. & *suiv.* Contestation des investitures terminée sous le Pape Calixte II. 205.

Jules César parvient à l'Empire, 4. Sa mort, 5. Sujet & complices de sa mort, *la même.*

L

Labarum. Signification de ce mot, 7.

Ladislas, Roi de Hongrie mis en tutelle sous Friderie III. 365. Puis sous Hunniades, *ibid.* Sa mort, 370.

Leon III. élû Pape en la place d'Adrien I. 36. Se refugie vers Charlemagne, 37. Clemence de ce Pape envers ses accusateurs 38. Sa mort, 60.

Leon VIII. Celebre Decret de ce Pape; par lequel il reconnoît Othon I. pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, 123.

Leon X. accorde des Indulgences à ceux qui voudroient contribuer de leurs deniers aux frais de la guerre contre le Turc, 190.

Lindevit Duc de Croatie défait par trahison une Partie de l'armée de l'Empereur Loüis le Debonnaire, 62. Est vaincu & réduit à se sauver dans une Château, où il meurt, 63.

Lothaire fils de Loüis le Debonnaire declaré corregent de l'Empire par son pere, 60. Son mariage avec Hermingarde, fille du Comte Hugues, 64. Il se fait couronner Empereur, 65. Est declaré successeur de Loüis le Débonnaire son pere, 67. Il s'empare du gouvernement, 72. Il se joint à ses freres pour faire la guerre à son pere, 74. Maltraite son pere 76. Il se reconcilie avec son pere, qui lui

lui pardonne, 80. Sujet pourquoi il se revolte de nouveau, 81. Se raccommode avec son pere, 83. Se fait reconnoître Empereur sous le nom de Lothaire I. & se saisit de la succession de son pere, 85. Arme contre ses freres, *ibid. & f.* Est défait & se sauve, 87. *& f.* Accommodement entre lui & ses deux freres, *ibid.* Dispose de ses Etats en faveur de ses enfans, *ibid.* Se fait Moine & meurt, *ibid.*

Lothaire II. élû & couronné Empereur, 208. 209. Rend de grands honneurs au Pape, 210. Va en Italie pour rétablir le Pape Innocent II. 211. Introduit le Droit Romain dans l'Empire, *ibid.* Son second voïage en Italie. 212. Sa mort, *ibid.*

Loüis, fils de Charlemagne, est associé à l'Empire par son Pere, 52. Est proclamé Empereur sous le nom de Loüis le Debonnaire, *ibid.* Se met en possession de l'Empire, 57. Reglemens par lui faits, 58. 59. Couronné à Reims par le Pape Etienne V. *ibid.* Magnifique regal que fit cet Empereur à des Ambassadeurs Sarrasins, 60. Punit la trahison de Bernard Roi d'Italie, 61. Défait Mortman Duc de Bretagne, 62. Réconciliation de cet Empereur avec ses freres, 65. Revolte de ses enfans, 71. *& suiv.* Est arrêté prisonnier puis relâché, 72. Il pardonne à ses enfans, 73. Ses enfans se réünissent pour lui faire la guerre de concert, 74. Il se rend à leur Camp, 75. Ses enfans partagent en trois les terres de l'Empire, 76. Est maltraité par son fils Lothaire, *ibid.* Délivré de prison & remis sur le Thrône par ses deux fils Loüis & Pepin, 98. Pardonne à Lothaire, 80. Punit les séditieux, *ibid.* Partage ses Etats, 81. S'accommode avec son fils Loüis Roi de Baviere, 82. & avec Lothaire, 83.

Der-

Dernier partage des Etats de cet Empereur, *ibid.* Sa mort, 84.

Loüis II. fils aîné de Lothaire I. eſt proclamé Empereur, 89. Ses bonnes qualitez, *la même & ſuiv.* Réduit Adelgiſe Duc de Benevent à un accommodement, *ibid.* Sa mort, 90.

Loüis Roi d'Allemagne, 91. Sa mort, 92.

Loüis III. ſurnommé le Begue, eſt couronné Empereur, 93. L'Empire lui eſt diſputé par Carloman, *ibid.* Sa mort, 94.

Loüis IV. fils de l'Empereur Arnoul eſt élû Empereur, 96. Eſt vaincu par les Hongrois & obligé de leur païer tribut, 99, 108. Il en meurt de chagrin, *ibid.*

Loüis V. de Baviere Empereur, concurrent de Frideric III. 328. Défait & prend priſonnier Frideric, 330. Il regne ſeul, 331. Excommunié par le Pape 334. Il ſe reconcilie avec lui, *ibid.* Son voïage en Italie, 335. Se fait couronner à Rome, *ibid.* Crée un Pape ſous le nom de Nicolas V. 337. Son retour en Allemagne, *ibid.* Sa victoire ſur le Roi de Boheme, 338. Leve l'interdit du Pape, 339. Ses avantages ſur Charles de Luxembourg, ſon Competiteur, 341. Cenre de ſa mort, 342.

Loüis ſecond fils de Loüis le Debonnaire, eſt fait Roi de Baviere par ſon Pere, 60. Provinces ajoûtées à ſon Royaume, 68. Il ſe joint à ſon pere, 74. Délivre & rétablit ſon pere, 78. Arme contre ſon frere Lothaire, 86. Eſt défait, *ibid.* Eſt victorieux à ſon tour, 87.

Loüis XII. Roi de France prétend avoir droit ſur le Duché de Milan, 384. Ses conquêtes, 385. Victoire fatale pour lui, 387.

Luitard vaincu & condamné à mort par Charlemagne, 21.

Lu-

Luther. Tems & occaſion de ſon hereſie, 390. Eſt cité à la Diete d'Ausbourg, 392. A celle de Worms, 397. Propagation des Sectateurs de cet hereſiarque, 398. Il ſe rend à Smalkade où le Nonce du Pape ſe trouva, 429. Mort de cet hereſiarque, 449.

Lutheraniſme. Son progrès, 398. & ſ. Conjoncture favorable à cette Secte, 401. 402.

Lutheriens appellent au Concile du Decret publié contr'eux à la Diete de Worms, 404. Decrets de la Diete d'Ausbourg contr'eux, 407. Se liguent pour leur défenſe commune en cas qu'on les attaque, 408. *& ſuiv.* Leur accommodement avec l'Empereur, 412.

M.

M*Agnence*. Infidelité & mort de ce Tyran, 9.

Marquis. Signification de ce mot, 14.

Maurice de Saxe eſt fait Electeur en la place de Jean-Frideric ſon couſin, par l'Empereur Charles V. 455. S'emploïe inutilement pour la liberté du Landgrave de Heſſe, 460. *& ſuiv.* Se revolte contre l'Empereur, 468. *& ſuiv.* Ses progrez, 470. Occaſionne l'élargiſſement du Duc Jean-Frideric, 471.

Maxence vaincu par Conſtantin, 7.

Maximilien I. Sa naiſſance, 370. Epouſe Marie de Bourgogne, 374. Gagne une bataille ſur les François, *ibid.* Eſt élû Roi des Romains, 375. Eſt arrêté par ſes Sujets en Flandre, 376. Eſt mis en liberté, 377. Eſt couronné Empereur incontinent après la mort de Frideric ſon pere, 380. Fait fuir les Turcs, 381. Se remarie, *ibid.* Convoque une Diete à Worms, *ibid.* Reſout la guerre contre les Venitiens, 386. Leve le ſiege de Milan, & commence ſon accommodement avec le Roi de France, 389. L'acheve, comme auſſi avec les Hongrois, 391. Sa mort & ſon éloge, 393.

Mi-

Michel Empereur de Conſtantinople envoïe des Ambaſſadeurs à l'Empereur Loüis le Debonnaire, 69. Mort de cet Empereur, 70.
Milan. Priſe & ruine de cette Ville par Fridetic I. 229.
Mortalité arrivée en France & en Allemagne en l'année 825. 66. 67.
Mortman Duc de Bretagne, défait par Loüis le Debonnaire, 61.
Metz aſſiegée par l'Empereur Charles V. 144. Délivré par la vigoureuſe reſiſtance de ceux qui la défendoient, 473. 474.
Munſter. Ruine totale de cette ville, cauſée par l'opiniâtreté des Heretiques à maintenir leurs erreurs, 426.

N.

Navarre. Par quelle occaſion ce Roïaume eſt échû à l'Eſpagne, 387.
Niedermunſter. Antiquité de cette Abbaïe, 70.
Nicolas V. créé Pape par l'Empereur, 337.
Normans font la guerre à la France ſous Charles le Gros, 95. Vaincus par l'Empereur Arnoul, 97.
Nord. Les Roïaumes du Nord ſe font Luthériens, 398.
Nuremberg. Guerre de cette Ville avec le Marquis de Brandebourg, 367. Elle fait ſa paix avec lui, *ibid.* Diéte aſſemblée en cette Ville au ſujet de l'hereſie naiſſante de Luther, 397.

O.

Ostrogots. Courte durée de leur domination, 10.
Othon. Duc de Saxe refuſe l'Empire, 109.
Othon I. dit le Grand, élû Empereur; 114. 116. Son couronnement, *la même & ſuiv.* Ses guerres contre Boleſlas uſurpateur du Duché de Boheme, 118. 119. Contre Henry ſon frere, *ibid. & ſuiv.* Va en Italie, 120. Epouſe Alix Veuve

veuve de Lothaire Roi d'Italie, *ibid.* Sa generosité envers Beranger, *ibid.* Luitolf son fils se revolte contre lui, *ibid.* Il lui pardonne, 121. Il va à Rome, où il est sacré & couronné Empereur par le Pape Jean XII. *ibid.* Il assemble un Concile à Rome, où il préside, 123. Est reconnu Souverain d'Italie, *ibid.* Assiege & prend Rome, 124. Se venge de la perfidie de Nicephore Empereur de Constantinople, 126. Sa pieté, *ibid.* 127. Sa mort, *ibid.*

Othon II. succede à son pere, *ibid.* Réduit à la raison Henry Duc de Baviere qui lui veut disputer l'Empire, *ibid.* Donne le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France, 128. Est pris par des Corsaires, 129. Défait les Sarrasins en Italie, *ibid.* Fait égorger des Romains en un festin, *ibid.* Cette action le fit nommer Sanguinaire, *ibid.* Sa mort, 130.

Othon III. succeda à son pere Othon II. quoiqu'en bas âge, 131. Son voïage à Rome, 132. Y est couronné par le Pape, *ibid.* Fait mourir par le feu l'Imperatrice sa femme, 133. Nouveau voïage de cet Empereur en Italie, où il est empoisonné. 135. Son éloge, *ibid.*

Othon IV. Duc de Saxe, different de l'autre, élû Empereur par plusieurs Princes d'Allemagne, 251. Avantages qu'il eut sur Philippe Regent de l'Empire pour Frideric, 252. Son second couronnement, *ibid.* Disgraces qui lui arriverent, 253. Sa gageure avec le Roi de France, 259, Se ménage avec les Ecclesiastiques, *ibid.* Son voïage en Italie, 260. Son couronnement à Rome, *ibid.* Sa feinte pour séjourner à Milan, 261. Reprend ce que le Pape avoit usurpé, *ibid.* Excommunié par le Pape, *ibid.* Fait la guerre à Philippe Auguste Roi

Roi de France, 265. En eſt vaincu, *ibid.* Sa mort, 264.

Ottocare Roi de Boheme s'oppoſe à l'élection de l'Empereur Rodolphe, 302. Eſt declaré rebelle à l'Empire; *ibid.* Eſt tué dans la bataille que l'Empereur lui donna, 303.

P.

Palatin. L'Electeur de ce nom embraſſe le Lutheraniſme, 449.

Pampelune priſe par Charlemagne, 22.

Papes. Preuves qu'il n'étoit pas au pouvoir des Papes de donner l'Empire, 42. *& ſuiv.* Ils n'ont jamais eu aucun droit de donner des Couronnes, 44 *& ſuiv.* Définition & étenduë de la puiſſance du Pape; 44. 45. Sentiment de ceux qui maintiennent que les Papes ont droit de donner l'Empire, ſur quoi fondé, 45. 46. Explication de cette donation, 46. 47. Multiplicité des Papes trouble l'Egliſe, 369. *& ſuiv.*

Paſcal I. élu Pape en la place d'Etienne, 60. Attentat de ce Pape ſur les droits Imperiaux, 65. Sa mort, 66.

Paſcal II. ôte les inveſtitures à l'Empereur, 191. 200. Sa mort, 201.

Pepin Roi, Pere de Charlemagne & de Carloman, partage entr'eux deux ſes Etats, 12.

Pepin fils de l'Empereur Loüis le Debonnaire eſt fait Roi d'Aquitaine par Son Pere, 60. Sa mort, 62.

Pepin fils de celui ci-deſſus, auſſi Roi d'Aquitaine, eſt envoié par l'Empereur ſon aieul contre les Sarraſins, 68. 69. Sa revolte, 71. 72. L'Empereur lui fait grace, 73. Il s'échappe de la priſon où ſon Pere l'avoit fait renfermer, & ſe ſauve en Gaſcogne, *ibid.* Il ſe joint à Lothaire & à Loüis pour faire la

tour en Allemagne, *ibid.* Autre broüillerie entre lui & le Pape, 214. Son second voyage en Italie, 216. Assemble un Concile pour soûtenir l'élection du Pape Victor, 227. Est excommunié par Alexandre, *ibid.* Ravage le Milanois, 219. Son retour en Allemagne, *ibid.* Son troisiéme voyage en Italie, 330. Ligue de l'Italie entiére contre lui, *ibid.* Son quatriéme voyage en Italie, 231. Il fait la Paix avec le Pape Alexandre III. 232. *& suiv.* Ratification de cette Paix par lui & par le Pape en personnes, 235. Son retour en Allemagne, 237. Son cinquiéme voyage en Italie, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Il se croise pour la Terre Sainte, & partage ses Etats entre ses enfans, 338. 339. Son départ pour cette expedition, 140. sa mort & son éloge, *ibid.*

Frideric II. déclaré Empereur sous la tutelle de Philippe, par une partie des Princes d'Allemagne, les autres ayant élû Othon, 251. *& suiv.* Est confirmé Empereur, 264. Est couronné à Rome, 165. Est excommunié, 267. sa reconciliation avec le Pape, 268. son mariage, *ibid.* Il se croise pour la Terre-Sainte, 269. son prompt retour choque le Pape, 270. Il est excommunié derechef, *ibid.* Il se rembarque pour Jerusalem, 271. son retour, *ibid.* Il fait la guerre au Pape, *ibid.* sa reconciliation avec le Pape qui le releve de son excommunication, *ibid.* 272. Henry son fils convaincu de felonie, 273. se remarie, *ibid.* Renferme Henry dans une prison, 274. Fait élire Roi des Romains Conrad son second fils, 275. ses progrès en Italie, *ibid.* excommunié derechef par le Pape, 276. Autre excommunication contre lui fulminée par un autre Pape au Concile de Lion, 279. Assiege inutilement Parme, 281. On veut l'empoisonner, 282. son

camp eſt pillé, 283. ſe refugie à Naples, 284. Partage ſes Etats, *ibid.* ſa mort, 285.
Frideric III. eſt élû Empereur en même tems que Loüis de Baviere, 328. Eſt vaincu & fait priſonnier par ſon Concurrent, 330.
Frideric III. élû Empereur, 365. Il refuſe la Couronne de Boheme, *ibid.* Il accommode le ſchiſme des deux Papes Felix IV. & Nicolas V. 368. Va en Italie, où il ſe marie, & y eſt couronné à Rome conjointement avec ſon épouſe, *ibid.* Concordat paſſé avec cet Empereur & le Pape, au ſujet de la collation des Benefices, *ibid.* Son démêlé avec le Roi de Hongrie, 368. *& ſ.* Eſt aſſiegé dans ſon Château par les habitans de Vienne, 371. ſon voïage à Rome, *ibid.* ſa mort, & ſon Epitaphe, 379. ſon éloge, *ibid.*
Frideric le Sage, Electeur de Saxe, refuſe l'Empire, 396.
Frideric I. Duc de Holſtein, enleve la Couronne au Roi Chriſtierne, & introduit le Lutheraniſme dans ſes Etats, 398.

G.

Gand. Revolte de cette ville contre l'Empereur, 435. Eſt punie, 436.
Geluſe II. créé Pape, 201. ſa mort, 202.
Genealogie des Empereurs François, 107. *& ſuiv.*
Godefrid. Deffait & chaſſé de ſes Etats par Charlemagne, 33.
Goths. Courte durée de leur regne, 10.
Gregoire IV. élû Pape, eſt confirmé par l'Empereur, 69. S'entremet pour reconcilier les enfans de Loüis le Debonnaire avec leur Pere, 75.
Gregoire VII. élû Pape ſans la participation de l'Empereur, & neanmoins par lui confirmé, 466.

166. Ce Pape excommunie plusieurs membres de l'Empire, 167. Fait ajourner l'Empereur Henry le Grand à Rome, 168. 169. L'Excommunie, 170. Sa mort, 177.

Gregoire IX. succede à Innocent III. 269. Excommunie l'Empereur, 270. Se reconcilie avec lui, 272. L'excommunie de nouveau, 276. Sa mort, 278.

Gueldres. Affaires concernant ce Duché, 383. *& suiv.* Le Duc de ce nom est chassé de les Etats par ses propres Sujets, 431.

Guelphes & Gibelins. Origine de ces deux noms, 215. Tems où ces deux factions commencerent à éclater, 270. 277.

Guillaume Comte de Hollande élû Empereur, 287 Ses disgraces & sa mort, 288. *ibid.* & 289.

Gunther élû Empereur en concurrence de Charles IV. 343. Est empoisonné, 344.

H.

H*Enri* I. Duc de Saxe élû Empereur, 111. Victoire signalée par lui remportée sur les Hongrois. *ibid.* & sur Charles le Simple, 112. Ordres qu'il donne pour la subsistance des troupes, *ibid.* Fait fortifier les Places & exercer la Noblesse, 113 Sa mort & son éloge, *ibid. & s.*

Henry II. Duc de Baviere, élû Empereur au préjudice de ses Competiteurs, 136. Est couronné à Milan, 137. Son voiage en Hongrie pour exciter le Duc Etienne à se faire Chrêtien, *ibid.* Guerres de cet Empereur contre plusieurs Princes, *ibid. & suiv.* Son entrevûë avec le Roi de France Robert, 138. Sa mort *ibid.*

Henry III. surnommé le Noir, élû Empereur, 143. Ses guerres, *ibid.* Dépose le Roi de Hongrie, *ibid.* Son voiage en Italie, 144.

Il

Il nomme de sa propre autorité Clement II. pour Pape, *ibid.* 145. Il confirme l'élection faite par les Romains du Pape Victor II. 146. Fait declarer son fils Roi des Romains, 147. Sa mort, *ibid.*

Henry IV. surnommé le Grand, parvient à l'Empire, 148. Enlevement de ce Prince, 149. Il procure la paix au dedans de son Etat, *ibid.* & *s.* Sujet de la guerre que lui font les Saxons, *ibid.* Confederation des Etats contre lui, *ibid.* Il se met en état de leur resister, 152. Il s'accommode avec les séditieux, 153. Autre soulevement où il offre de se battre en duel, 154. Fortune contraire à ce Prince, 155. & *suiv.* Nouveau soulevement des Saxons contre lui, 157. 158. Conditions de la paix qu'il fait avec eux, 159. 161. Demêlé de ce Prince avec la Cour de Rome au sujet des Investitures, 162. Confirme l'élection du Pape Gregoire VII. 166. Est ajourné à Rome par ce Pape, & lui de son côté le destituë dans une Diete, 168. Le Pape l'excommunie, 170. Indignitez où il se porte pour satisfaire ce Pape, *la même & suiv.* Excommunié de nouveau, & privé de la dignité Imperiale, 172. 173. Va en Italie, & prend Rome d'assaut, 175. Son couronnement & son sacre, 176. Conrad son fils se revolte contre lui, 179. Fait déclarer Roi des Romains Henry son second fils, 180. Ce second fils se revolte contre lui, 182. & *suiv.* Est destitué de l'Empire, 184. Sa pauvreté, 186. Sa clemence, 187. Sa mort, 188. Son éloge, *ibid.*

Henry V. proclamé Empereur du vivant de son pere, 184. Il est frappé de la foudre, 190. Son avarice, 191. Fait la guerre aux Polonois, & est défait, 192. Demêlé de ce Prince avec le Pape pour les investitures, 191. 194.

194. Son voïage en Italie, *ibid.* Eſt mal reçu à Rome, 195. Conditions de l'accommodement par lui fait avec le Pape, 197. Son couronnement, *ibid.* Donne la ſepulture à l'Empereur ſon pere, 198. Son ſecond voïage à Rome, 199. Son couronnement, 200. Crée le Pape, 201. Eſt excommunié au Concile de Rheims, 203. Fait ſon accommodement avec le Pape, 204. Eſt relevé de ſon excommunication, 205. Il réduit des revoltez, 207. Sa mort, *ibid.*

Henry VI. élû Empereur à la place de Frideric I. ſon pere, 241. Eſt couronné à Rome par le Pape, *ibid.* Tancrede fils naturel de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, uſurpe ſur lui ces deux Roïaumes, 242. *& ſuiv.* Confirme l'ordre Teutonique, 245. Cruauté de ce Prince, 247. Précaution par lui priſe pour l'accouchement de l'Imperatrice ſa femme, 248. Fait élire ſon fils Roi des Romains, *ibid.* Sa mort, 249.

Henry VII. élû Empereur, 319. 321. Son couronnement, 322. marie ſon fils avec l'heritiere de Bohême, *ibid.* Fait mettre au Ban de l'Empire le Comte de Wirtemberg, 323. Va en Italie à deſſein d'y rétablir les droits & l'autorité de l'Empire, 324. Reduit la plûpart des Villes d'Italie, & Rome même, où il ſe fait couronner, 325. Il met au ban de l'Empire le Roi de l'Apoüille, 527. Il ſe broüille avec le Pape, *ibid.* Son expedition contre le Roi de Naples, & ſa mort, *ibid. & ſuiv.*

Henry de Walpot élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, 246

Henry Landgrave de Thuringe, eſt élû Roi des Romains, 280. gagne une bataille ſur l'Empereur Conrad IV. 286.

Henri VIII. Roi d'Angleterre devenu Luthe-ien en-

envoïe une Ambaſſadeur vers les hérétiques à Smalkalde, 424. 425. Se ligue avec l'Empereur pour faire la guerre à la France, 446. Paix faite entre ces deux Rois 451. Mort d'Henri VIII. 454.
Heretiques, Accommodement des hérétiques avec l'Empereur, 412. Ils ſe liguent contre ceux qui les vouloient attaquer, 424. *Voiez* Proteſtans & Calviniſtes.
Heſſe. Le Landgrave de ce nom embraſſe les opinions de Luther, & les introduit dans ſes Etats, 400. Se ligue avec les Suiſſes, 408. Il engage le Roi de France dans ſes interêts, 419. Sa victoire ſur les Imperiaux. *ibid.* Tente ſon accommodement avec l'Empereur, 422. Mis au ban de l'Empire 452. Fait ſa paix avec l'Empereur à certaines conditions, 456. *& ſuiv.* Arrêté nonobſtant preſonnier 460. *& ſuiv.* Eſt mis en liberté en execution du Traité de Paſſau, 472.
Hildebrand Moine, s'ingere dans les affaires des Papes, 145. *& ſuiv.* Tâche de priver les Empereurs du droit des inveſtitures, 162.
Hongrie érigée en Roïaume, Broüillerie dans ce Roïaume, 361.
Hongrois. Leur guerre contre Louïs IV. 98. 99. vainquent & l'obligent de leur païer tribut, *ibid.*
Hongrois. Sujet de leur brouillerie avec l'Empereur Frideric III. 368
Honorius III. Pape ſuccede à Innocent III. 265. Excommunie l'Empereur Frideric II, 267. Se reconcilie avec lui, 268. Sa mort, 269.
Hunniades. Avec quelle conduite & valeur ce General de l'armée de Hongrie rétablit les affaires de ce Roïaume, *& ſ.* Soûtient ſeul les efforts du Turc, Sa mort, 366. *& ſ.*
Hus. Naiſſance du Schiſme de Jean Hus. 357. Concile indiqué pour détruire ce Schiſme, 369.

369. 370. Troubles arrivez au ſujet de ce Schiſme, 371. Condamnation de cet heretique au feu, 373.

Huſſites. Ordre donné contr'eux, 375. Violences exercées par ces heretiques contre les Eccleſiaſtiques & Catholiques, *ibid. & ſuiv.* Leur reconciliation avec l'Egliſe, 380.

J.

JEan XXII. Prétendu droit de ce Pape ſur la domination des Empereurs, & ſur l'adminiſtration des affaires de l'Empire 332. *& ſuiv.* Excommunie l'Empereur, 334. Il ſe reconcilie avec lui, *ibid.* Sa mort, 338.

Jean Thetzel anti-Luther, 391.

Jerôme de Prague heretique, condamné au feu, 474.

Imprimerie, en quel tems inventée, 364.

Indulgences, Abus qu'on en faiſoit du tems de Luther, 390. *& ſ.*

Inquiſition établie dans les Païs-Bas par l'Empereur Charles V, & les mauvais effets qu'elle produiſit, 465. *& ſuiv.* Abolition d'icelle, 467.

Innocent III. Pape, qui avoit ſuccedé à Celeſtin fait tous ſes efforts pour faire ſortir l'Empire de la Maiſon de Suabe, 250. Fomente des diviſions en Allemagne, 254. Etats qu'il uſurpe ſur l'Empire, 260. Excommunie l'Empereur, 261.

Innocent IV. herite de la haine de ſon Prédeceſſeur contre l'Empereur, 278. Sujet de ſa broüillerie avec l'Empereur, *ibid.* Se refugie à Lyon, où il aſſemble un Concile, auquel il fait citer l'Empereur, 279. L'Empereur y eſt excommunié, *ibid.*

Interregne dans l'Empire, 293. Deſordres arrivez en un autre interregne, 328. *& ſuiv.*

Inveſtitures. Origine du droit que les Empereurs

reurs ont d'inveſtir ou établir les Evêques, 48. *& ſuiv.* Definition des inveſtitures dans leur commencement, 162. *& ſuiv.* Par qui ſe donnoient, 164. Demêlé de l'Empereur Henry V. avec le Pape au ſujet des inveſtitures 191. 93. *& ſuiv.* Conteſtation des inveſtitures terminée ſous le Pape Caliſte II. 205.
Jules Ceſar parvient à l'Empire, 4. Sa mort, 5. Sujet & complices de ſa mort, *la même.*

L

Labarum. Signification de ce mot, 7.
Ladiſlas, Roi de Hongrie mis en tutelle ſous Friderie III. 365. Puis ſous Hunniades, *ibid.* Sa mort, 370.
Leon III. élû Pape en la place d'Adrien I. 36. Se refugie vers Charlemagne, 37. Clemence de ce Pape envers ſes accuſateurs 38. Sa mort, 60.
Leon VIII. Celebre Decret de ce Pape; par lequel il reconnoît Othon I. pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, 123.
Leon X. accorde des Indulgences à ceux qui voudroient contribuer de leurs deniers aux frais de la guerre contre le Turc, 190.
Lindevit Duc de Croatie défait par trahiſon une Partie de l'armée de l'Empereur Loüis le Debonnaire, 62. Eſt vaincu & réduit à ſe ſauver dans une Château, où il meurt, 63.
Lothaire fils de Loüis le Debonnaire declaré corregent de l'Empire par ſon pere, 60. Son mariage avec Hermingarde, fille du Comte Hugues, 64. Il ſe fait couronner Empereur, 65. Eſt declaré ſucceſſeur de Loüis le Debonnaire ſon pere, 67. Il s'empare du gouvernement, 72. Il ſe joint à ſes freres pour faire la guerre à ſon pere, 74. Maltraite ſon pere 76. Il ſe reconcilie avec ſon pere, qui lui

lui pardonne, 80. Sujet pourquoi il se revolte de nouveau, 81. Se raccommode avec son pere, 83. Se fait reconnoître Empereur sous le nom de Lothaire I. & se saisit de la succession de son pere, 85. Arme contre ses freres, *ibid. & s.* Est défait & se sauve, 87. *& s.* Accommodement entre lui & ses deux freres, *ibid.* Dispose de ses Etats en faveur de ses enfans, *ibid.* Se fait Moine & meurt, *ibid.*

Lothaire II. élû & couronné Empereur, 208. 209. Rend de grands honneurs au Pape, 210. Va en Italie pour rétablir le Pape Innocent II. 211. Introduit le Droit Romain dans l'Empire, *ibid.* Son second voïage en Italie. 212. Sa mort, *ibid.*

Loüis, fils de Charlemagne, est associé à l'Empire par son Pere, 52. Est proclamé Empereur sous le nom de Loüis le Debonnaire, *ibid.* Se met en possession de l'Empire, 57. Reglemens par lui faits, 58. 59. Couronné à Reims par le Pape Etienne V. *ibid.* Magnifique regal que fit cet Empereur à des Ambassadeurs Sarrasins, 60. Punit la trahison de Bernard Roi d'Italie, 61. Défait Mortman Duc de Bretagne, 62. Réconciliation de cet Empereur avec ses freres, 65. Revolte de ses enfans, 71. *& suiv.* Est arrêté prisonnier puis relâché, 72. Il pardonne à ses enfans, 73. Ses enfans se réünissent pour lui faire la guerre de concert, 74. Il se rend à leur Camp, 75. Ses enfans partagent en trois les terres de l'Empire, 76. Est maltraité par son fils Lothaire, *ibid.* Délivré de prison & remis sur le Thrône par ses deux fils Loüis & Pepin, 98. Pardonne à Lothaire, 80. Punit les séditieux, *ibid.* Partage ses Etats, 81. S'accommode avec son fils Loüis Roi de Bavière, 82. & avec Lothaire, 83.

Dernier partage des Etats de cet Empereur, *ibid.* Sa mort, 84.

Loüis II. fils aîné de Lothaire I. eſt proclamé Empereur, 89. Ses bonnes qualitez, *la même & ſuiv.* Réduit Adelgiſe Duc de Benevent à un accommodement, *ibid.* Sa mort, 90.

Loüis Roi d'Allemagne, 91. Sa mort, 92.

Loüis III. ſurnommé le Begue, eſt couronné Empereur, 93. L'Empire lui eſt diſputé par Carloman, *ibid.* Sa mort, 94.

Loüis IV. fils de l'Empereur Arnoul eſt élû Empereur, 96. Eſt vaincu par les Hongrois & obligé de leur païer tribut, 99, 108. Il en meurt de chagrin, *ibid.*

Loüis V. de Baviere Empereur, concurrent de Frideric III. 328. Défait & prend priſonnier Frideric, 330. Il regne ſeul, 331. Excommunié par le Pape 334. Il ſe reconcilie avec lui, *ibid.* Son voiage en Italie, 335. Se fait couronner à Rome, *ibid.* Crée un Pape ſous le nom de Nicolas V. 337. Son retour en Allemagne, *ibid.* Sa victoire ſur le Roi de Boheme, 338. Leve l'interdit du Pape, 339. Ses avantages ſur Charles de Luxembourg, ſon Competiteur, 341. Genre de ſa mort, 342.

Louis ſecond fils de Loüis le Debonnaire, eſt fait Roi de Baviere par ſon Pere, 60. Provinces ajoûtées à ſon Royaume, 68. Il ſe joint à ſon pere, 74. Délivre & rétablit ſon pere, 78. Arme contre ſon frere Lothaire, 86. Eſt défait, *ibid.* Eſt victorieux à ſon tour, 87.

Loüis XII. Roi de France prétend avoir droit ſur le Duché de Milan, 384. Ses conquêtes, 385. Victoire fatale pour lui, 387.

Luitgard vaincu & condamné à mort par Charlemagne, 21.

Luther. Tems & occaſion de ſon hereſie, 390. Eſt cité à la Diete d'Ausbourg, 392. A celle de Worms, 397. Propagation des Sectateurs de cet hereſiarque, 398. Il ſe rend à Smalkade où le Nonce du Pape ſe trouva, 429. Mort de cet hereſiarque, 449.

Lutheraniſme. Son progrès, 398. & ſ. Conjoncture favorable à cette Secte, 401. 402.

Lutheriens appellent au Concile du Decret publié contr'eux à la Diete de Worms, 404. Decrets de la Diete d'Ausbourg contr'eux, 407. Se liguent pour leur défenſe commune en cas qu'on les attaque, 408. *& ſuiv.* Leur accommodement avec l'Empereur, 412.

M.

M*Agnence*. Infidelité & mort de ce Tyran, 9.

Marquis. Signification de ce mot, 14.

Maurice de Saxe eſt fait Electeur en la place de Jean-Frideric ſon couſin, par l'Empereur Charles V. 455. S'emploïe inutilement pour la liberté du Landgrave de Heſſe, 460. *& ſuiv.* Se revolte contre l'Empereur, 468. *& ſuiv.* Ses progrez, 470. Occaſionne l'élargiſſement du Duc Jean-Frideric, 471.

Maxence vaincu par Conſtantin, 7.

Maximilien I. Sa naiſſance, 370. Epouſe Marie de Bourgogne, 374. Gagne une bataille ſur les François, *ibid.* Eſt élû Roi des Romains, 375. Eſt arrêté par ſes Sujets en Flandre, 376. Eſt mis en liberté, 377. Eſt couronné Empereur incontinent après la mort de Friderie ſon pere, 380. Fait fuir les Turcs, 381. Se remarie, *ibid.* Convoque une Diete à Worms, *ibid.* Reſout la guerre contre les Venitiens, 386. Leve le ſiege de Milan, & commence ſon accommodement avec le Roi de France, 389. L'acheve, comme auſſi avec les Hongrois, 391. Sa mort & ſon éloge, 393.

Mi-

Michel Empereur de Conſtantinople envoïe des Ambaſſadeurs à l'Empereur Loüis le Debonnaire, 69. Mort de cet Empereur, 70.
Milan. Priſe & ruine de cette Ville par Fridefic I. 229.
Mortalité arrivée en France & en Allemagne en l'année 825. 66. 67.
Mortman Duc de Bretagne, défait par Loüis le Debonnaire, 61.
Metz aſſiegée par l'Empereur Charles V. 144. Délivré par la vigoureuſe reſiſtance de ceux qui la défendoient, 473. 474.
Munſter. Ruine totale de cette ville, cauſée par l'opiniâtreté des Heretiques à maintenir leurs erreurs, 426.

N.

Navarre. Par quelle occaſion ce Roïaume eſt échû à l'Eſpagne, 387.
Niedermunſter. Antiquité de cette Abbaïe, 70.
Nicolas V. créé Pape par l'Empereur, 337.
Normans font la guerre à la France ſous Charles le Gros, 95. Vaincus par l'Empereur Arnoul, 97.
Nord. Les Roïaumes du Nord ſe font Luthériens, 398.
Nuremberg. Guerre de cette Ville avec le Marquis de Brandebourg, 367. Elle fait ſa paix avec lui, *ibid*. Diete aſſemblée en cette Ville au ſujet de l'hereſie naiſſante de Luther, 397.

O.

Ostrogots. Courte durée de leur domination, 10.
Othon. Duc de Saxe refuſe l'Empire, 109.
Othon I. dit le Grand, élû Empereur; 114. 116. Son couronnement, *la même & ſuiv*. Ses guerres contre Boleſlas uſurpateur du Duché de Boheme, 118. 119. Contre Henry ſon frere, *ibid. & ſuiv*. Va en Italie, 120. Epouſe Alix Veuve

veuve de Lothaire Roi d'Italie, *ibid.* Sa generosité envers Beranger, *ibid.* Luitolf son fils se revolte contre lui, *ibid.* Il lui pardonne, 121. Il va à Rome, où il est sacré & couronné Empereur par le Pape Jean XII. *ibid.* Il assemble un Concile à Rome, où il préside, 123. Est reconnu Souverain d'Italie, *ibid.* Assiege & prend Rome, 124. Se venge de la perfidie de Nicephore Empereur de Constantinople, 126. Sa pieté, *ibid.* 127. Sa mort, *ibid.*

Othon II. succede à son pere, *ibid.* Réduit à la raison Henry Duc de Baviere qui lui veut disputer l'Empire, *ibid.* Donne le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France, 128. Est pris par des Corsaires, 129. Défait les Sarrasins en Italie, *ibid.* Fait égorger des Romains en un festin, *ibid.* Cette action le fit nommer Sanguinaire, *ibid.* Sa mort, 130.

Othon III. succeda à son pere Othon II. quoiqu'en bas âge, 131. Son voïage à Rome, 132. Y est couronné par le Pape, *ibid.* Fait mourir par le feu l'Imperatrice sa femme, 133. Nouveau voïage de cet Empereur en Italie, où il est empoisonné, 135. Son éloge, *ibid.*

Othon IV. Duc de Saxe, different de l'autre, élû Empereur par plusieurs Princes d'Allemagne, 251. Avantages qu'il eût sur Philippe Regent de l'Empire pour Frideric, 252. Son second couronnement, *ibid.* Disgraces qui lui arriverent, 253. Sa gageure avec le Roi de France, 259. Se ménage avec les Ecclesiastiques, *ibid.* Son voïage en Italie, 260. Son couronnement à Rome, *ibid.* Sa feinte pour séjourner à Milan, 261. Reprend ce que le Pape avoit usurpé, *ibid.* Excommunié par le Pape, *ibid.* Fait la guerre à Philippe Auguste Roi

Roi de France, 265. En eſt vaincu, *ibid.* Sa mort, 264.

Ottocare Roi de Boheme s'oppoſe à l'élection de l'Empereur Rodolphe, 302. Eſt declaré rebelle à l'Empire; *ibid.* Eſt tué dans la bataille que l'Empereur lui donna, 303.

P.

Palatin. L'Electeur de ce nom embraſſe le Lutheraniſme, 449.

Pampelune priſe par Charlemagne, 22.

Papes. Preuves qu'il n'étoit pas au pouvoir des Papes de donner l'Empire, 42. *& ſuiv.* Ils n'ont jamais eu aucun droit de donner des Couronnes, 44 *& ſuiv.* Définition & étenduë de la puiſſance du Pape; 44. 45. Sentiment de ceux qui maintiennent que les Papes ont droit de donner l'Empire, ſur quoi fondé, 45. 46. Explication de cette donation, 46. 47. Multiplicité des Papes trouble l'Egliſe, 369. *& ſuiv.*

Paſcal I. élû Pape en la place d'Etienne, 60. Attentat de ce Pape ſur les droits Imperiaux, 65. Sa mort, 66.

Paſcal II. ôte les inveſtitures à l'Empereur, 191. 200. Sa mort, 201,

Pepin Roi, Pere de Charlemagne & de Carloman, partage entr'eux deux ſes Etats, 12.

Pepin fils de l'Empereur Loüis le Debonnaire eſt fait Roi d'Aquitaine par Son Pere, 60. Sa mort, 62.

Pepin fils de celui ci-deſſus, auſſi Roi d'Aquitaine, eſt envoïé par l'Empereur ſon aïeul contre les Sarraſins, 68. 69. Sa revolte, 71. 72. L'Empereur lui fait grace, 73. Il s'échappe de la priſon où ſon Pere l'avoit fait renfermer, & ſe ſauve en Gaſcogne, *ibid.* Il ſe joint à Lothaire & à Loüis pour faire

la

la guerre à ſon Pere, 74. Il délivre & rétablit ſon Pere avec l'aide de Loüis ſon frere, 78. Sa mort, 81.

Philippe déclaré Regent de l'Empire, & tuteur de Frederic fils de Henry 250. Elû Roi des Romains, 252. Excommunié par le Pape, *ibid.* Heureux ſuccés de ſes Armes, 253. Son ſecond couronnement, *ibid.* Ses derniers efforts contre Othon, 254. Demeure maitre de l'Empire, *ibid.* S'accommode avec le Pape, 255. Avec Othon, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Son éloge, 256. 257.

Philippe le Bel Roi de France brigue l'Empire, 319. 320.

Prodiges arrivez en 69.

Proteſtans. Origine & occaſion de ce nom, 404. Ligue des Proteſtans contre ceux qui les voudroient attaquer, 409. 424. *& ſuiv.* Ils refuſent de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains, 410. Accommodement fait avec eux, 419. Envoyent des Ambaſſadeurs vers l'Empereur, 428. Trêve accordée aux Proteſtans, 433. Ils ſe préparent à la Guerre, & arment pour cet effet, 449. *& ſuiv.* Répondent au Manifeſte de l'Empereur, 451. Le mauvais ſuccès de leurs armes en portent quelques-uns à s'accommoder avec l'Empereur, 453.

R.

Ratisbonne. Diete convoquée en cette Ville au ſujet des differentes Religions, 411. *& ſuiv.* Teneur de la Conference qui y fut tenuë entre les deux partis oppoſez, 437. *& ſ.*

Regale. Définition du droit de Regale, 49. Difference du droit de Regale & des droits Regaliens, *la même & ſuiv.*

Reginger domeſtique de l'Empereur Henry IV. em-

emporté par le Diable, 157.

Religion. Négotiations pour pacifier les differends ſurvenus à l'occaſion des diverſes Religions, 411.

Richard d'Angleterre élû Empereur 290. Sa mort, 292.

Robert Empereur, 358. Penſe à reparer les breches faites à l'Empire, *ibid.* Sujet de ſon voïage d'Italie, 359. Retourne en Allemagne, où il meurt, 360.

Rodolphe Duc de Suabe élû Empereur, 172 Couronné par le Pape, 173. ſa défaite & ſa mort, 174.

Rodolphe de Halsbourg, dit le Clement, Empereur, 297. ſa pieté ſinguliere, 298. ſon couronnement, 300. Il rétablit la paix en Allemagne, 301. ſon élection eſt deſapprouvée par Ottocare Roi de Bohême, 302. Conquiert l'Autriche, 303. Défait Ottocare qui meurt dans la bataille, *ibid.* Il vend aux Villes les Privileges dont ils joüiſſent. 304. Ordonne l'uſage de la Langue Allemande dans l'Empire, 305. Veut aſſurer l'Empire à ſon fils, à quoi les Etats s'oppoſent, *ibid.* Il pronoſtique ſa mort, *ibid.* ſa mort & ſon éloge, 306. ſa maniere franche, 306. ſa ſageſſe à rendre la juſtice, 307. ſa modeſtie dans ſes habits, 308.

Roi des Romains. Conditions établies pour l'élection d'un Roi des Romains, 420.

Les Romains s'érigent en République ſous l'autorité de deux Conſuls, 2. Combien ce gouvernement leur fut avantageux, *la même.* Raiſons pourquoi les Romains n'ont point de droit de conferer l'Empire, 41. *& ſuiv.* Opinion de ceux qui maintiennent le contraire, ſur quoi fondée, 45. *& ſuiv.* Sermens des Romains de n'élire pour Empereur qu'un Prince de la Nation Allemande, 125.

Rome assiegée & prise par l'Empereur Othon I. 124. par le Duc de Bourbon, 401.
Romulus. En quel tems ce Roi jetta les premiers fondemens de l'Empire Romain, 2.

S.

Saxe L'Electeur de ce nom protege Luther, 391. Zèle de cet Electeur pour le Lutheranisme, 400. 405. Refuse de se trouver à la Diete de Ratisbonne, 411. Mis au ban de l'Empire, 452. Est vaincu & fait prisonnier par l'Empereur qui le condamne à avoir la tête tranchée, 415. L'Electeur de Brandebourg obtient la grace à certaines conditions, *ibid.*
Saxons vaincus par Charlemagne, 17. 20. Vainquesit à leur tour l'armée de Charlemagne commandée par Adalgise & Gelfon, 23. Accommodement des Saxons avec Charlemagne & leur conversion à la Foi, 25. Ils se revoltent contre l'Empereur Henry IV. 150. 15 158. *& suiv.* 176.
Schisme pour l'élection d'un Pape, 226.
Sigismond Empereur, 369. Marche en Hongrie contre les rebelles, 364. Sa femme lui est renduë, 365. Est couronné Roi de Hongrie, *ibid.* Fait punir le parricide commis en la personne de sa belle mere, 366. Sa douleur pour la mort de la Reine de Hongrie le porte à de mauvais desseins, *ibid. & suiv.* Est vaincu par Bajazet, 367. Ses débauches portent ses Sujets à le mettre en prison, *ibid.* Adresse dont il use pour en sortir, *ibid.* Arme & retourne en Hongrie, 368. Est élû Empereur par une partie des Electeurs, 369. Travaille à dissiper le Schisme de Jean Hus, *ibid.* Vend l'Electorat de Brandebourg, *ibid.* Concile par lui assemblé pour procurer la paix à l'Eglise, & éteindre le Schisme de Jean Hus, 370. Il visite le

Roi de France, 474. Reçoit à Milan la Couronne de Fer, 378. Eſt couronné par le Pape, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Eſt couronné en Bohême, *ibid.* 380. Sa mort & ſon éloge, 381.

Smalkalde. Dieu deſtiné pour le rendez-vous des Princes Lutheriens, 408. Ligue qu'ils y reſolurent entr'eux, 409.

Solimam marche inutilement vers l'Allemagne avec des nombreuſes troupes, 413. 414. Ses progrés en Hongrie, 439.

Spire. Diete convoquée en cette ville au ſujet du Lutheraniſme, 404. Autre au même ſujet, dont le Reſultat fut favorable aux hérétiques, 444. Les Catholiques y ſouſcrivant, quoi qu'avec répugnance, 446.

Suiſſes commencent à ſe mettre en liberté, 316.

Suiſſes. Guerres ſanglantes qu'ils eurent avec Maximilien I. 304. Font leur paix avec lui, *ibid.*

Synodes tenus pour la diſcipline Eccleſiaſtique, 434.

T

Tancrede s'empare des Roïaumes de Naples & de Sicile, 241.

Teutonique Inſtitution de cet Ordre, 243. & *ſuiv.* Ses Statuts, 244. Nombre des Chevaliers dans ſon commencement, 246 Commencement de la décadence de cet Ordre, 376

Thaboriſtes. Voïez *Huſſites.*

Theodoſe le Grand partage l'Empire, 9.

Trente. Concile aſſignée dans cette ville, 440. Transferé à Boulogne, 463.

Triumviat par qui formé, 5.

Turcs. Progrés de ces Infideles en Hongrie, 369. 400. Se rendent maîtres d'une grande partie de ce Roïaume, 403. 304. Envoïent un Ambaſſa-

baſſadeur au Roi de France pour faire alliance avec lui, 424.

V

Wenceſlas Empereur & Roi de Boheme, 352. Mauvaiſes qualitez de ce Prince, *ibid.* Les Etats ſe formaliſent de ſes diſſipations, 353. Ses débauches, 355. Eſt mis en priſon, *ibid.* Il s'en échappe, *ibid.* Vend les droits de l'Empire, 356. Eſt depoſé, *ibid.* Sa mort, 367.

Venitiens prêtent ſecours au Roi de France Loüis l'Empereur Maximilien I. 386. Politique de cette Republique, 387.

Victor IV. élû Pape, 226. L'Empereur ſoûtient ſon élection. 227.

Vihomarchus. Fin tragique de ce Duc de Bretagne, 67.

Uladiſlas, Roi de Hongrie, manque de foi à Amurat, 366. La mort, *ibid.*

Ulric, Duc de Wirtemberg, eſt remis dans ſes Etats par le Landgrave de Heſſe qui prend ſon parti, & le fait rétablir dans ſon païs, 419. *& ſuiv.*

Wirtemberg. Le Comte de ce nom eſt mis au ban de l'Empire, 323.

Worms. Diete convoquée en ce lieu au ſujet de l'hereſie naiſſante de Luther, & ce qui y fut reſolu, 396. 367. Autre Diete au même ſujet en ce lieu, 448.

Fin de la Table des Matieres du premier Volume.

Tesauro del Libro
Badia
di
Cava

∞ 5658699